BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

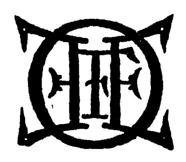
BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XXI. — 1921



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1922

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

l'École Française d'Extrême-Orient

RECONNAISSANTE

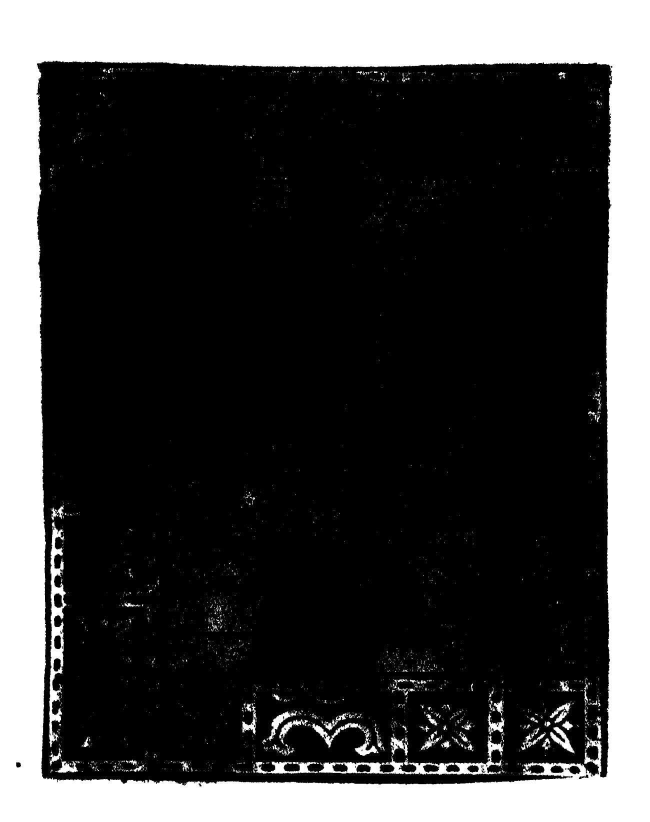


L'ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME-ORIENT

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'EN 1920



HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
—
1922



AVANT-PROPOS

Avec l'année 1920 s'est achevée la vingtième année du Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. *Ces vingt volumes renferment la majeure partie du travail de l'Ecole pendant cette période. Grâce aux recherches approfondies et aux documents originaux qui y sont incorporés, ils gardent une valeur durable et sont fréquemment consultés. Mais, à mesure que les années s'écoulent, la consultation en devient de moins en moins aisée. L'inévitable défaut d'une revue est de présenter les questions en ordre dispersé, par fragments et retouches : au bout d'un certain temps, le lecteur trouve une véritable incommodité à réunir ces éléments épars pour en reconstituer des ensembles. Il nous a semblé utile de remédier à cet inconvénient au moyen d'un résumé analytique des mémoires publiés dans le* Bulletin *jusqu'en 1920. En même temps l'occasion s'offrait — et nous en avons profité — de tracer un tableau général de l'activité de notre institution depuis son origine : il suffisait pour cela de joindre à l'analyse de son* Bulletin *celle de ses autres publications et de dépasser légèrement ses frontières propres pour jeter un coup d'œil sur ce qui fut publié au dehors, soit par ses membres, soit par des auteurs indépendants, mais associés à son œuvre. Tel est l'objet du présent fascicule. On y trouvera d'abord un historique de l'Ecole, ensuite un aperçu de ses études sur l'archéologie et l'ethnographie indochinoises, sur les pays annamites, le Čampa, le Cambodge, le Laos, le Siam, la Péninsule Malaise, la Birmanie, l'Insulinde, l'Inde, le Tibet, la Chine et le Japon. Il aura pour complément un second fascicule contenant l'index alphabétique des tomes I-XX, par quoi le lecteur sera dispensé de feuilleter successivement les index annuels.*

Si nous avons choisi, pour dresser ce bilan scientifique, la fin de 1920, c'est moins par révérence du système décimal qu'en raison du fait que cette date clôt une première période de l'histoire de l'Ecole française et inaugure pour elle un nouveau régime, celui de la personnalité civile, qui lui a été octroyé par le décret du 3 avril 1920.

« Cette institution, qui a déjà plus de vingt ans d'existence », disait dans son rapport introductif M. A. Sarraut, ministre des colonies, « a justifié amplement, par les services qu'elle a rendus, les espérances qu'on avait fondées sur elle... Il m'a donc paru, d'accord avec l'Académie des Inscriptions, que le moment était venu de conférer à cette institution le régime plus libéral dont l'Ecole française du Caire bénéficie depuis l'année 1898. »

Le Bulletin *de 1921 ne sera donc qu'un inventaire des résultats acquis antérieurement au « régime plus libéral » dont l'Ecole est maintenant dotée. Celui de 1922 inaugurera une nouvelle série de travaux que nos efforts tendront à rendre digne de la précédente.*

ABRÉVIATIONS

BCAI.	Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine.
BEFEO.	Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient.
CR.	Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
IA.	Indian Antiquary.
IC.	Inventaire descriptif des monuments čams de l'Annam, par H. PARMENTIER.
IK.	Inventaire descriptif des monuments du Cambodge, par L. de LAJONQUIÈRE.
JA.	Journal Asiatique.
JRAS.	Journal of the Royal Asiatic Society.

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT
DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'EN 1920.

HISTORIQUE GÉNÉRAL.

Les dernières années du XIXe siècle furent pour les études relatives à l'Asie Orientale, le point de départ d'idées et de méthodes nouvelles. Auparavant, on se contentait ordinairement de puiser la connaissance de ces contrées dans les documents écrits ; on en vint peu à peu à reconnaître que le plus sûr moyen de comprendre le passé d'un peuple, et en tout cas la première démarche pour y parvenir, est d'acquérir une connaissance approfondie de son présent, « qui seul peut rendre, par réflexion ou par écho, la couleur ou la voix de ce passé qu'il continue » (1).

Cette conviction s'affirma surtout chez les indianistes. Après les déceptions causées par les excès de la mythologie comparée et les abus de l'exégèse védique, on se retournait d'instinct vers la tradition, pour y trouver un guide moins ambitieux et plus sûr. Mais autant le vol dans l'éther philosophique est rapide et aisé, autant la marche sur terre est lente et laborieuse. L'étude de la réalité concrète demande autre chose que les hardies spéculations de l'esprit : elle réclame les observations patientes du linguiste et de l'ethnographe, l'analyse minutieuse des faits religieux et sociaux, l'examen attentif des monuments figurés ; elle néglige la théorie comme instrument de recherche pour prendre en main la pioche de l'archéologue, le compas de l'anthropologiste, l'objectif du photographe et la brosse de l'estampeur. Tout cela n'est point l'affaire du voyageur qui passe. Les résultats ne s'obtiennent que par le travail continu et organisé tel qu'une institution permanente peut seule le fournir.

C'est sous l'influence de ce courant d'idées que, vers 1898, les chefs de l'indianisme français, Auguste Barth, Michel Bréal, Emile Senart conçurent le projet d'une création qui fût pour l'Inde ce qu'étaient pour la Grèce et l'Italie nos florissantes Ecoles d'Athènes et de Rome où pour l'Egypte l'Institut d'archéologie du Caire. Nous avions justement aux portes de Calcutta, à l'entrée de la glorieuse vallée du Gange, un coin de terre française qui semblait fait à souhait pour y construire cette studieuse maison : Chandernagor. On ébaucha

(1) James DARMESTETER, *Critique et politique.*

donc le plan d'une Ecole française de Chandernagor. Le plan établi, on s'efforça de lui gagner l'intérêt des sphères où s'élaborent les propositions budgétaires ; cet intérêt ne s'éveilla pas. Il n'y avait plus qu'à attendre. On attendait sans grand espoir, lorsque tout-à-coup la solution parut et se réalisa avec une promptitude miraculeuse : le magicien qui d'un mot avait donné corps à ce rêve était M. Paul Doumer, Gouverneur général de l'Indochine.

M. Doumer commençait alors à construire la France d'Asie. Il travaillait à cimenter l'assemblage un peu incohérent de pays groupés sous la dénomination d'Indochine française de manière à en faire un véritable Etat colonial, pourvu de tous les organes nécessaires à sa vie, au nombre desquels il plaçait en bon rang la science. Conformément à ce plan, il créait simultanément le Service géologique pour l'étude du sol, la Mission scientifique pour celle de la faune et de la flore, l'Observatoire de Phù-liễn pour celle des phénomènes atmosphériques. Restait la série des faits humains qui sont du ressort des sciences historiques et philologiques : langues, races, religions, idées et coutumes, art, histoire. Ce domaine, lui non plus, ne pouvait être oublié dans le plan d'un homme d'Etat trop expérimenté pour ignorer qu'on ne gouverne pas des abstractions, mais des êtres vivants, pétris d'hérédités anciennes, d'habitudes ancestrales, de croyances profondes et diverses, dont le politique avisé doit tenir compte pour ne pas provoquer de funestes dissentiments. De plus l'Indochine n'est pas isolée : elle a tiré sa civilisation de deux grandes nations étrangères et a gardé avec l'une d'elles les liens les plus étroits : on ne saurait la bien comprendre sans remonter à des sources qui sont hors de ses frontières. Il y avait là un ensemble de recherches aussi nécessaires qu'elles étaient longues et délicates, et que pouvait seul mener à bien un groupe organisé de spécialistes, comme le montrait trop clairement l'état où ces études étaient tombées. Le tableau de la situation, telle qu'elle se présentait alors, a été tracé par M. Maitre en termes trop heureux pour qu'il y ait mieux à faire que de les reproduire ici :

Lorsque l'Ecole française d'Extrême-Orient fut fondée en 1898, les études d'archéologie, de philologie et d'histoire étaient presque entièrement délaissées en Indochine. Ainsi que le disait M. Finot dans son rapport de 1901, ces études, « inaugurées jadis avec succès par un groupe d'hommes distingués, n'attiraient plus qu'un petit nombre de chercheurs isolés, dont les productions portaient la marque trop évidente de leur isolement ». Dans les premières années de l'occupation française en Cochinchine, une phalange de savants, qui appartenaient presque tous au Collège des Administrateurs stagiaires, et dont une excellente publication, *Excursions et Reconnaissances*, était l'organe, avaient produit une œuvre considérable, qui permettait de fonder les plus belles espérances sur l'avenir scientifique de la colonie. Simultanément, Landes créait la philologie annamite et chame, Janneau et Aymonier la philologie cambodgienne, Luro et Philastre l'étude du droit et de l'administration annamites, Aymonier l'épigraphie chame et khmère ; des Annamites même, au premier rang desquels il convient de citer Trương-vĩnh-Ký, participaient de la façon la plus heureuse à cette activité scientifique ; un Musée archéologique, dont il ne reste plus

que le bâtiment, occupé, depuis la disparition mystérieuse de ses collections, par le Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, était constitué à Saigon ; venant après la grande exploration de Doudart de Lagrée et de Francis Garnier, la mission Pavie poursuivait sur toute l'étendue de la colonie sa vaste enquête géographique et ethnographique. Mais ce brillant début fut sans lendemain. Pendant que les institutions et les sociétés scientifiques de l'Inde, de Java, de la Chine et du Japon poursuivaient leur carrière laborieuse, les Français d'Indochine ne produisaient rien et paraissaient se désintéresser entièrement de l'étude des langues, des monuments, des littératures et de l'histoire du pays qu'ils avaient colonisé. C'est à peine si, dans cette longue période d'inertie, les études linguistiques de Chéon, les travaux lexicographiques de MM. Bonet et Génibrel, les recherches archéologiques et historiques de Dumoutier et les mémoires de la « Société des Etudes indochinoises de Saigon » perpétuaient, dans l'indifférence générale, la tradition des travaux d'érudition pure. Le moment allait venir où il aurait fallu s'adresser aux étrangers pour savoir quelque chose sur l'Indochine. « Il n'est pas inutile de rappeler, disait M. Finot, que la première traduction d'une inscription cambodgienne est l'œuvre d'un savant hollandais, et que la première étude de grammaire comparée sur la langue chame est due à un linguiste allemand. »

C'est pour remédier à cette situation humiliante que l'Ecole française d'Extrême-Orient fut créée ; et, désireux de rattraper le temps perdu, ses fondateurs eurent pour elle de hautes ambitions. Dès l'origine, ils lui assignèrent une tâche, qui, en ouvrant à son activité un domaine sans limites, répondait à merveille à la place spéciale que l'Indochine occupe parmi les pays de l'Extrême-Orient. Ils ne voulurent pas qu'elle se bornât, comme les institutions analogues des contrées voisines, à des études purement locales d'archéologie, de philologie et d'histoire. L'Indochine est en effet le point de l'Asie où se sont heurtées et plus ou moins fondues les deux grandes civilisations de cette partie du monde, l'hindoue et la chinoise, et où sont venues se mêler toutes les races qui ont peuplé les terres continentales et insulaires de l'Asie orientale. On n'y trouve donc pas, comme en Chine et dans l'Inde aryenne, une race à part et une civilisation originale qui méritent d'être étudiées pour elles-mêmes, et qui ne doivent que peu de chose aux influences extérieures, mais tout au contraire le plus extraordinaire mélange de civilisations et de races diverses, dont aucune, semble-t-il, n'a son origine ou son centre dans l'Indochine elle-même. Les Annamites ont emprunté à la Chine, dont ils ont été si longtemps les tributaires et même les sujets, tous les éléments de leur organisation politique, sociale et religieuse, et jusqu'à leur écriture ; les Chams, dont l'origine malaise n'est guère douteuse, les Cambodgiens, qui appartiennent peut-être au même groupe ethnique, et les Birmans, que leur langue paraît rattacher à la famille tibétaine, ont tous reçu de l'Inde leur religion et leur civilisation ; les Thai, venus des confins du Yunnan et du Tibet à une époque relativement récente, présentent un état social où les influences chinoises se sont superposées aux influences indiennes ; de Singapour à Phanrang, l'islamisme même a fait sentir son action et compte des adeptes ; les tribus sauvages de la péninsule malaise et du centre de l'Indochine prolongent les tribus sauvages de l'Indonésie, et quelques autres celles de la Chine méridionale. De là l'impossibilité de faire sur l'Indochine aucune étude sérieuse qui se borne à l'Indochine elle-même et ne remonte pas à la langue, à l'écriture, à la littérature, à l'art, à la religion, à la civilisation des pays voisins. C'est ce que les fondateurs de l'Ecole ont parfaitement compris, et c'est ce

qu'ils ont voulu dire en lui donnant le nom d'Ecole française d'« Extrême-Orient ». Ils n'ont pas seulement voulu créer une institution qui permît à l'Indochine française de reprendre dans la science une place honorable et en rapport avec son importance, mais encore faire de cette institution un centre d'études philologiques, historiques et archéologiques portant sur l'Extrême-Orient tout entier, de l'Inde au Japon et du Turkestan aux archipels malais (1).

C'est ainsi que se rencontrèrent des conceptions parties de points de vue différents, mais aboutissant à la même conclusion pratique. Voulant assurer la solidité de son œuvre, M. Doumer offrit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'en assurer l'organisation et le contrôle scientifique. Cette offre fut acceptée avec d'autant plus d'empressement que les recherches faites antérieurement en Indochine avaient révélé tout ce que ce vieux sol historique contenait de promesses. Les découvertes épigraphiques d'Etienne Aymonier, d'où était sortie la grande publication de Barth et de Bergaigne sur les inscriptions sanskrites du Cambodge et du Čampa, les travaux du même explorateur sur les inscriptions khmères et čames, les études de Doudart de Lagrée, de Louis Delaporte, de Lucien Fournereau sur l'archéologie cambodgienne, et tant d'autres ouvrages suffisaient à donner la certitude d'une belle moisson scientifique. Ce fut donc avec une pleine confiance dans l'avenir qu'on se mit en devoir de réaliser les intentions du Gouverneur général de l'Indochine. L'élaboration du statut fut poussée avec activité et, le 15 décembre 1898, M. Doumer signait à Paris l'arrêté « portant règlement pour la Mission archéologique d'Indochine ». Voici cet arrêté, qui fut la première charte de l'institution :

Le Gouverneur général de l'Indochine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'avis émis, le 9 décembre 1898, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France ;

Arrête :

Article premier. — Il est fondé en Indochine une Mission archéologique permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France.

Art. 2. — Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indochinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

(1) *Rapport au Gouverneur Général de l'Indochine sur le développement de l'Ecole française d'Extrême-Orient de 1902 à 1907.* (*BEFEO*, VIII, 314-315).

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines : Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. — La Mission a pour chef un Directeur nommé par le Gouverneur général, sur la présentation de l'Académie des Inscriptions.

Il est nommé pour six années ; son mandat est renouvelable

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile;

Créer les organes, tels que : bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. — Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des Inscriptions, des pensionnaires français dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou de pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyage, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude d'une durée proportionnée aux ressources disponibles dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. — Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indochine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et, généralement, sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des Inscriptions, par l'intermédiaire du Ministre de l'Instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. — Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Ce texte peut sembler un peu imprécis : on le voulut tel, et non sans raison. L'important n'était pas d'en faire un règlement strict et arrêté dans tous ses détails, mais au contraire de lui laisser la plasticité suffisante pour l'adapter à des réalités imparfaitement connues. Les grandes lignes de l'œuvre étaient fixées ; quant aux parties accessoires, on laissait à l'expérience le soin de prononcer. Elle ne tarda pas en effet à révéler l'opportunité de certaines retouches, qui furent aussitôt admises dans l'esprit de sage libéralisme qui avait dicté les premières décisions.

Le nom d'abord prêtait à divers malentendus. On avait adopté celui de *Mission archéologique d'Indochine* : or une « mission » est en général temporaire, et une « mission archéologique » fait, apparemment, son étude exclusive de l'archéologie. Tel n'était pas le cas de la nouvelle institution qui prétendait à une durée illimitée et dont l'activité devait embrasser un champ beaucoup plus vaste que celui des études archéologiques. On lui restitua donc le nom, — que le Gouverneur général avait primitivement choisi [1], — *d'Ecole française d'Extrême-Orient* [2]. Sans doute cette nouvelle appellation avait, elle aussi, ses inconvénients. Une « école » a pour objet d'enseigner ; or l'enseignement ne figurait dans le programme de l'Ecole française d'Extrême-Orient qu'à titre de fonction accessoire. Il n'y aurait même pas figuré du tout, si les savants français ne s'étaient fait de l'Indochine une idée qui ne répondait que très imparfaitement à la réalité. C'est sous l'empire de la même illusion qu'ils avaient prescrit au Directeur de la Mission de « s'entourer de répétiteurs ». Ce dernier article ne fut jamais appliqué à la lettre ; mais légèrement amendé, il fournit heureusement le moyen de combler une des plus graves lacunes du statut. A s'en tenir aux termes de cet acte, les pensionnaires étant nommés pour un an, le personnel n'eût compris d'autre élément permanent que le Directeur, ce qui rendait impossible toute œuvre de longue haleine. Par bonheur les « répétiteurs » n'étaient pas soumis à l'obligation du renouvellement annuel ; sous le titre plus acceptable de « professeurs », ils devinrent en réalité des membres permanents, dont la collaboration ininterrompue fit la force et le succès de l'institution.

[1] *Budget général pour l'exercice 1899*, p. 52, où l'Ecole française d'Extrême-Orient forme, avec l'Institut Pasteur de Nhatrang et l'Ecole de Médecine, le chapitre X : Etablissements scientifiques.

[2] Arrêté du 20 janvier 1900.

Ainsi fut conjuré le double péril qui menaçait l'avenir de l'Ecole : d'une part la subordination du travail fécond de la recherche au labeur stérile de l'enseignement ; d'autre part la discontinuité des recherches résultant du renouvellement incessant du personnel.

La constitution une fois arrêtée, on s'occupa de former la première équipe qui serait chargée de la mettre en œuvre. L'Académie des Inscriptions présenta et le Gouverneur général agréa pour le poste de premier directeur M. Louis Finot, directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, à qui fut adjoint M. Antoine Cabaton (¹) en qualité de secrétaire-bibliothécaire (²). Un peu plus tard, le capitaine Lunet de Lajonquière de l'infanterie coloniale, fut attaché à la « Mission archéologique » (³).

Arrivée à Saigon en janvier 1899, la Mission se mit aussitôt au travail. Après avoir installé son service embryonnaire dans un petit pavillon situé rue Nationale, le Directeur s'appliqua à engrener ce nouveau rouage dans le mécanisme administratif. Ce ne fut pas chose aisée. En présence de cette Mission qui, à la différence des autres, ne bornait pas son ambition à une randonnée en Indochine, mais prétendait s'y installer *ad æternum*, l'âme des chefs de bureau flotta entre la stupeur et l'ironie. Ils en prirent finalement leur parti avec un souriant scepticisme, comptant bien que cette fantaisie ne serait qu'un déjeuner de soleil, de ce soleil tropical qui dévore si vite les institutions comme les hommes. D'ailleurs les résistances cédaient vite devant les ordres d'un Gouverneur général qui savait se faire obéir.

D'autre part l'œuvre naissante eut le bonheur de trouver dans le Directeur des affaires civiles, M. Stanislas Broni, un tuteur aussi ferme que bienveillant. Notre Ecole doit beaucoup à cet homme excellent qui, dans la péride critique des débuts, sut la soutenir et la guider avec tant de sagesse et de bonté. Elle lui a plus tard témoigné sa gratitude en lui dédiant le second volume de son *Bulletin*, à une époque où il y avait quelque mérite à le faire.

C'est au Cambodge que le travail commença ; le Directeur et M. Cabaton y firent un séjour de quatre mois (avril-juillet 1899) pour en étudier la langue et la littérature, visiter un certain nombre de monuments et recueillir des manuscrits. Ce voyage eut pour résultat la formation d'un premier fonds de manuscrits khmèrs comprenant environ 100 ouvrages en 300 fascicules, ainsi que l'envoi à Saigon de quelques sculptures détachées, provenant de Ta-Prohm (province de Bati) et destinées à faire partie du futur Musée.

Pendant que ces recherches se poursuivaient au Cambodge, le troisième membre de la Mission opérait sur un point opposé et sur un terrain différent.

(¹) Aujourd'hui professeur à l'Ecole des Langues Orientales et à l'Ecole Coloniale.
(²) Arrêtés du 30 décembre 1898, 5 et 6 mars 1899.
(³) Arrêté du 31 mars 1899.

Le capitaine Lunet de Lajonquière, qui avait auparavant commencé pour son propre compte l'étude ethnographique des populations du Haut-Tonkin, fut autorisé à compléter ses recherches par une exploration de la frontière chinoise entre Moncay et Laokay. Parti de Bắc-ninh en mars 1899, il rentrait au mois de juin à Saigon avec un rapport très complet sur les peuplades Thai, Man, Meo, Lolo rencontrées sur sa route, une série de 22 vocabulaires et quelques manuscrits.

Ces premières études n'étaient, en quelque sorte, qu'un travail de prospection. La grande tâche à entreprendre était celle de l'organisation, qui comprenait en première ligne la création d'une bibliothèque, d'un musée et d'un service de conservation des monuments historiques. Pour une telle entreprise, le meilleur gage de succès est de pouvoir profiter des expériences faites ailleurs. Or il y avait tout proche de l'Indochine un pays où des mécanismes de ce genre fonctionnaient depuis longtemps avec un succès incontesté : c'était Java. La Société des Arts et Sciences de Batavia, doyenne de toutes les sociétés orientales, s'est, au cours d'une carrière séculaire, enrichie d'observations précieuses ; sa belle bibliothèque, son musée archéologique et ethnographique, ses publications, tout ce superbe atelier scientifique constitué par le labeur de plusieurs générations de savants est un modèle qui doit être étudié par quiconque se propose de tenter en Extrême-Orient une tâche analogue. C'est pour recueillir cette documentation que la Mission obtint l'autorisation de faire un voyage à Java. Le séjour dans l'île, avec la visite des principaux monuments et une excursion à Bali, occupa les mois d'août et de septembre ; grâce à l'obligeant concours de J. Brandes, de L. Serrurier et de J. Groneman, ce voyage fut une véritable initiation au fonctionnement d'un grand institut scientifique en Extrême-Orient [1].

Toutefois, avant de tenter la création dans notre colonie d'un établissement comparable à celui de Batavia, il était nécessaire de procéder à un *survey* général du terrain à explorer. C'est pourquoi dès sa rentrée à Saigon le 3 octobre, le Directeur décida de faire, avec M. de Lajonquière, le tour complet de l'Indochine française : ils devaient se rendre de la Cochinchine au Tonkin par la route mandarine, remonter les vallées du Fleuve Rouge et de la Rivière Noire, gagner Luaṅ Prabaṅ et redescendre au Cambodge par le Mékong. Pendant ce temps, M. Cabaton, qui avait choisi les Čams pour sujet de ses recherches, s'occuperait à étudier successivement leurs deux groupements principaux, au Cambodge et dans le Sud de l'Annam.

Partis de Saigon le 16 octobre 1899, MM. Finot et L. de Lajonquière remontèrent le long de la côte, étudiant au passage les groupes čams de

[1] Le côté anecdotique du voyage a été retracé dans un livre du Cl Lunet de Lajonquière, *En Insulinde*, Paris, A. Grasset, 1914.

Phanri et de Phanrang et les monuments de l'ancien Čampa subsistant entre la frontière Sud du Bình-thuận et la Porte d'Annam. Ils visitèrent ainsi le temple de Pō Klauṅ Garai à Phanrang, celui de Pō Nagar à Nhatrang, ceux qui entourent le site de l'ancienne capitale de Vijaya (Bình-định), les ruines du monastère bouddhique de Đồng-dương, la cité religieuse de Mĩ-sơn, les grottes de Phong-nha et de Cu-lac (Quảng-bình) où des inscriptions tracées sur les parois permettent de reconnaître d'anciens sanctuaires. A leur arrivée à Hanoi (18 janvier 1900) ils pouvaient déjà publier, comme premier fruit de leurs recherches, un fascicule autographié contenant un inventaire sommaire des monuments du Čampa (178 nos) avec une carte provisoire (en 7 feuilles) et des plans de Đồng-dương et de Mĩ-sơn ([1]).

Tandis que s'exécutait ce voyage, une autre mission était en cours au Laos. Au moins d'août 1899, M. Alfred Lavallée, commis des Postes et Télégraphes, chargé du bureau de Ban-muaṅ (Laos), avait proposé et fait agréer un projet de voyage ethnographique et linguistique chez les tribus sauvages du Sud-Est de l'Indochine. Il projetait de se rendre de Ban-muaṅ à Attopeu par la région des Boloven ; — d'Attopeu à Kontum, siège de la Mission des Bahnars, d'où il tenterait une reconnaissance chez les Sedang ; — de Kontum à Ban-don par le pays Jaraï, en visitant les fameux rois de l'Eau et du Feu ; — de Ban-don à Saigon par la haute Sé-ban-kan et la vallée du Donnai, après une reconnaissance chez les Radé, vers le Khánh-hòa.

Ce plan ne put s'exécuter qu'en partie. Quittant Ban-muaṅ en décembre 1899, M. Lavallée était à Attopeu en janvier 1900. Il gagna ensuite Kontum ; là, une grave maladie l'obligea à rallier Quinhơn d'où il fut dirigé sur l'hôpital de Saigon. Sa santé s'étant améliorée après un mois de séjour, il se rendit au Khánh-hòa pour compléter son étude par une visite chez les Radé. Son rapport, rédigé avec une grande précision, illustré d'excellentes photographies et accompagné de plusieurs vocabulaires, constituait un premier et très heureux effort pour situer géographiquement et classer selon leurs affinités ethniques les tribus encore si mal connues qui occupent les régions entre le Mékong et la chaîne annamitique ([2]).

Le séjour du Directeur à Hanoi, en janvier 1900, permit de régler plusieurs questions importantes. D'abord, pour les motifs exposés plus haut, il fut décidé que la Mission archéologique porterait désormais le nom d'Ecole

([1]) L. Finot et Lunet de Lajonquière. *Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam* — Hanoi, 1900.

([2]) Cf. arrêté du 15 janvier 1900 détachant temporairement M. Alfred Lavallée à la Mission archéologique ; arrêté du 29 juillet 1900 remettant M. Lavallée à la disposition du Directeur des Postes et Télégraphes de la Cochinchine à compter du 3 août 1900 ; rapports annuels de 1900 et 1901 (*BEFEO*, I, 72 ; II, 116) ; A. Lavallée, *Notes ethnographiques sur diverses tribus du Sud-Est de l'Indochine* (*BEFEO*, I, 291).

française d'Extrême-Orient (arrêté du 20 janvier 1900). Ensuite on s'occupa de lui fournir les moyens d'assurer la protection des monuments historiques : ce but fut atteint par l'arrêté du 9 mars 1900 préparé par le Directeur avec l'aide du Procureur général Assaud. Rendant compte à l'Académie des Inscriptions de cet important progrès, M. Finot s'exprimait ainsi :

Il faut avoir visité les monuments de l'Indochine pour bien comprendre à quel point ce service était urgent, et combien il est à regretter qu'il ait eté créé si tard. Une habitude constante s'était établie de dépouiller les temples de leurs sculptures pour en orner les jardins et en enrichir les collections privées ; les inscriptions elles-mêmes n'échappaient pas à ces fantaisies décoratives. Ce qui a été dilapidé ainsi est incalculable... Nous avons mis fin à ce pillage en proposant au Gouverneur général une législation protectrice qui met dorénavant nos monuments à l'abri de toute mutilation et de toute altération. On ne reverra plus ces théories de sculptures qui voyageaient sur terre et sur mer au gré d'archéologues amateurs. Pas une pierre ne quittera désormais sa place sans une autorisation régulière. La période nomade est close et, espérons-le, définitivement (1).

L'arrêté du 9 mars 1900 (2) stipulait que les monuments et objets mobiliers présentant, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public seraient classés par arrêté du Gouverneur général sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; qu'ils ne pourraient être détruits, réparés, modifiés, aliénés ou déplacés sans une autorisation régulière ; que les ruines, inscriptions ou objets d'intérêt archéologique découverts au cours de fouilles ou de travaux devaient être signalés aussitôt à l'administration ; que tout fonctionnaire public recevant un de ces objets à l'occasion de ses fonctions, devait le mettre à la disposition du Gouverneur général, qui statuerait sur la destination à lui donner. Enfin un article définissait en termes exprès les attributions de l'Ecole : « Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est chargé de la surveillance des monuments historiques et autres antiquités de l'Indochine. Il propose au Gouverneur général les mesures propres à en assurer la conservation. »

Cet arrêté, encore en vigueur, a eu les plus heureux effets sur la conservation des antiquités, bien qu'il se soit révélé inopérant dans certains cas, et que le besoin d'une législation plus stricte se soit parfois fait sentir.

Ces questions réglées, MM. Finot et de Lajonquière se remirent en route au début de février 1900, et traversèrent le Tonkin méridional par Hưng-hoá, Vạn-yèn, Vạn-bú et Điện-biên-phủ, relevant les caractéristiques des groupes mường, thai et kha qui se trouvaient sur leur itinéraire. De Điện-biên-phủ ils se dirigèrent sur Luan Praban par le Nam Ou et le Nam Kan.

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1901, p. 284.

(2) *BEFEO*, I, 76.

Un séjour de quelque durée à Luaṅ Prabaṅ, suivi de la descente du Mékhong avec arrêts à Vien-Chan, Savannakhet et Bassac, leur permit de commencer l'étude de l'art laotien, de reconnaître les principaux monuments khmèrs du Laos et de réunir un premier fonds de manuscrits thai. Ils étaient de retour à Saigon en mai 1900.

On eut à ce moment de graves inquiétudes sur le sort d'un nouveau membre de l'Ecole. M. Paul Pelliot, élève diplômé de l'Ecole des Langues Orientales ([1]), nommé pensionnaire par arrêté du 15 août 1899, était arrivé à Hanoi en janvier 1900 et avait reçu peu de temps après une mission en Chine ([2]). Il commença son voyage par une visite à Hué, où il fit d'heureuses trouvailles dans les bibliothèques du Conseil d'Etat (Nội-các) et du Bureau des Annales (Sử-quán). De là il se rendit à Pékin où l'attendaient, au lieu des jours studieux qu'il comptait y passer, les plus dramatiques péripéties. En mai 1900, les agressions des Boxeurs prenaient un caractère dangereux. Le 13 juin, la maison des élèves-interprètes de la Légation de France fut incendiée avec les livres que M. Pelliot avait commencé de rassembler pour la bibliothèque de l'Ecole ([3]). Le 14 juin il se mit, comme volontaire, à la disposition du lieutenant de vaisseau Darcy et prit brillamment sa part des combats qui eurent lieu autour des légations jusqu'à la délivrance des assiégés (14 août 1900), après laquelle il put enfin reprendre le cours de ses recherches scientifiques. Les remous de cette tempête eurent pour résultat de jeter sur le marché une quantité d'objets d'art et de documents qui en temps normal n'eussent pas quitté leurs calmes asiles. M. Pelliot sut avec un discernement très sûr choisir ceux qui devaient faire honneur aux collections de l'Ecole. Il était de retour à Saigon en janvier 1901, avec une collection de peintures et d'objets d'art dont les unes ont enrichi le Louvre et dont les autres sont restés les pièces maîtresses de notre Musée. Il fut nommé professeur de chinois le 6 février 1901.

La période des explorations préliminaires étant maintenant close, le moment était venu d'aborder des tâches plus précises : inventaire général des monuments, publications, constitution de la bibliothèque et du Musée.

L'Ecole se trouva juste à ce moment privée des services de son plus ancien membre, M. Cabaton, que sa santé ébranlée par le climat obligeait à rentrer en France ([4]). Du moins avait-il eu le temps de mener à bien ses recherches.

([1]) Aujourd'hui professeur au Collège de France et membre de l'Institut.

([2]) Arrêté du 15 février 1900.

([3]) Cette collection comprenait : le *T'ou chou tsi tch'eng*, les vingt quatre histoires, le *Ki lou houei pien*, les descriptions (*t'ong tche*) des provinces chinoises limitrophes de l'Indochine, le *P'ei wen yun fou*, le *T'a Ts'ing yi t'ong tche*, le *Cheou chan ko ts'ong chou*, etc.

([4]) Arrêté du 23 août 1900 acceptant la démission de M. Cabaton pour compter du 20 juillet 1900

sur les Čams du Cambodgé et de Phanrang, qui devaient paraître peu après dans les *Publications*.

Par contre le personnel fut bientôt renforcé par l'entrée de deux excellents collaborateurs : Henri Parmentier et Jean Commaille, le premier comme pensionnaire ([1]), le second en qualité de secrétaire-comptable ([2]).

On commença par l'Inventaire archéologique. Il fut décidé que M. Lunet de Lajonquière se chargerait de l'inventaire des monuments du Cambodge et que celui des monuments du Čampa serait réservé à M. Parmentier.

M. de Lajonquière partit en juillet 1900 ([3]). Il avait pour mission de rechercher les monuments et les ruines répartis sur le territoire du Cambodge actuel, d'estamper les inscriptions, d'établir un inventaire descriptif et une carte de tous les vestiges historiques qu'il rencontrerait en route. Cet inventaire devait en outre permettre la préparation d'un arrêté de classement des monuments historiques qu'on souhaitait présenter à la signature du Gouverneur général avant son départ pour la France annoncé pour le mois de février 1901 ([4]). Cette date impérative limitait la durée du voyage à une période de six mois, qui après avoir paru amplement suffisante se trouva finalement un peu courte. Néanmoins, grâce à l'activité de M. de Lajonquière, grâce aussi à l'aide que lui apporta le premier volume du *Cambodge* de M. Aymonier, qui parut au cours de sa mission, il réussit à remplir son programme dans des conditions très satisfaisantes et revint à l'époque fixée avec un inventaire de 290 monuments et 111 inscriptions, dont 36 nouvelles. Il fut remis à la disposition de l'autorité militaire le 21 janvier 1901.

En juillet 1900 parut le premier volume des *Publications* de l'Ecole : la *Numismatique annamite* du capitaine Désiré Lacroix, à Saigon, chez Ménard et Legros, 1 vol gr. in-8° de 231 + XXXI pages, avec un atlas de 40 planches. Cet ouvrage, fruit de longues recherches, — bien que l'auteur le présente modestement comme une nouvelle édition augmentée des *Notes pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française* de J. Silvestre (Saigon, 1882), — avait été choisi comme particulièrement utile aux collectionneurs de monnaies indochinoises ([5]).

([1]) Arrêté du 28 juillet 1900 portant que M. Henri Parmentier, architecte, élève diplômé de l'Ecole des Beaux Arts, est nommé pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

([2]) Arrêté du 24 octobre 1900 mettant M. Jean Commaille, commis de 3e classe des Services civils, à la disposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour être chargé de la comptabilité, du matériel, de la bibliothèque et du Musée de cet établissement.

([3]) Il s'était auparavant (juin 1900) rendu en Annam pour préparer l'expédition au Musée des sculptures de Mĩ-sơn.

([4]) Cet arrêté fut en effet signé le 6 février 1901.

([5]) Il fut jugé digne par l'Académie des Inscriptions d'une partie du prix Stanislas Julien (6 juin 1902). Le capitaine Lacroix mourut à l'hôpital militaire de Hanoi le 21 décembre 1903, léguant à l'Ecole sa collection de monnaies indochinoises.

En outre, le choix qu'on faisait pour inaugurer les *Publications*, d'un érudit n'appartenant pas au cadre de l'Ecole, attestait immédiatement l'esprit libéral dont elle s'est toujours inspirée par la suite.

Ce premier ouvrage avait été publié à Saigon ; mais l'exécution des volumes suivants exigeant un outillage typographique plus perfectionné que celui que pouvait offrir l'industrie locale, il fut décidé de les faire imprimer à Paris. Seul le *Bulletin* fut confié à l'imprimerie F.-H. Schneider, à Hanoi. Le chef de cette maison, homme de goût et épris de son métier, mit son amour propre à présenter cette revue de manière à satisfaire le public auquel elle était destinée, et il y réussit. Considérant les difficultés techniques d'une entreprise aussi nouvelle en Indochine, on peut dire que ce succès a fait grand honneur à M. F.-H. Schneider. Notre *Bulletin* a reçu depuis des améliorations de détail, mais ses caractéristiques primitives n'ont pas changé, et nous avons eu plus d'une fois l'occasion de nous féliciter d'avoir suivi les conseils de cet imprimeur expérimenté.

Une autre publication, plus modeste mais qu'on espérait devoir procurer à l'Ecole d'utiles renseignements pour ses travaux futurs, fut celle d'un petit carnet intitulé : *Instruction pour les collaborateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (Saigon, Ménard et Legros, 1900). Il contenait, avec quelques conseils pratiques pour les recherches ethnographiques, linguistiques et archéologiques, une liste de mots usuels en trois langues (annamite, cambodgien, laotien) avec des colonnes en blanc destinées à recevoir les mots correspondants d'idiomes moins connus, notamment des langues sauvages. Distribués libéralement avec l'invitation de les retourner à l'Ecole après les avoir remplis, ces carnets trouvèrent un si bon accueil que la plupart restèrent entre les mains de leurs possesseurs. Néanmoins il en revint un certain nombre qui apportèrent des documents utiles [1].

Au mois de novembre 1900 l'installation de l'Ecole fut assurée par la location de deux immeubles : l'un rue Nationale n° 103 destiné au logement des pensionnaires, l'autre rue Pellerin n° 140, affecté au Musée, à la bibliothèque et au logement du Directeur.

Le rez-de-chaussée de ce dernier bâtiment fut promptement occupé par les sculptures et inscriptions rapportées du Cambodge (Bati, Sambor) et de l'Annam (Jardin public de Tourane et Mĩ-Sơn) [2] et par celles qui, après avoir figuré à l'ancien musée de Saigon, avaient été exilées au Jardin Botanique et au Jardin du Gouvernement général. Le Gouverneur général tint à enrichir lui-même les collections du Musée en lui offrant un sceptre en jade et un splendide brûle-parfums, tous deux d'origine chinoise.

(1) Ce petit volume a servi de modèle aux questionnaires établis par la *Siam Society* en vue de l'enquête qu'elle poursuit en pays siamois.

(2) Celles de Mĩ-sơn parvinrent à Saigon au commencement d'octobre 1900.

Au mois de décembre 1900, M. Parmentier arriva de France et fut immédiatement affecté à l'étude des monuments čams de l'Annam.

Au commencement de 1901, le bilan des deux premières années s'établissait donc de la façon suivante : le premier volume des *Publications* avait paru et trois autres étaient prêts à le suivre ; le premier fascicule du *Bulletin* était sous presse ; le Musée et la Bibliothèque se développaient ; l'inventaire des monuments du Cambodge proprement dit était achevé ; on avait réuni les éléments d'un Atlas archéologique de l'Indochine. Les monuments historiques de l'Indochine, trop longtemps négligés ou dilapidés, étaient désormais couverts par une législation protectrice; ceux du Cambodge et du Čampa avaient fait l'objet d'un arrêté de classement. A l'œuvre ainsi commencée il ne manquait plus qu'une garantie efficace de stabilité. Le Gouverneur général la lui donna en obtenant la signature d'un décret présidentiel qui faisait de l'Ecole française une institution d'Etat. Ce décret, signé à Paris par le président Loubet, le 26 février 1901, reproduisait simplement les termes de l'arrêté constitutif, avec cette différence que le Directeur, au lieu d'être nommé par arrêté du Gouverneur général, devait l'être désormais par décret, sur la proposition du Gouverneur général de l'Indochine et la présentation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'avenir étant ainsi assuré, il parut que le moment était venu pour le Directeur de se rendre à Paris pour exposer à l'Institut l'état de choses qui existait dans la colonie, justifier les décisions prises, préciser les résultats acquis et faire approuver les lignes directrices qu'il entendait suivre à l'avenir. Il importait aussi de mettre en route la suite des *Publications* et d'établir des relations régulières avec les Sociétés savantes d'Europe.

Ce congé fut facilité par l'obligeance de M. Alfred Foucher, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, qui se déclara prêt à exercer par intérim les fonctions de Directeur de l'Ecole pendant l'absence du titulaire. Cet intérim fut autorisé par arrêté du 13 janvier 1901. Un arrêté du même jour chargeait M. Edouard Huber, élève diplômé de l'Ecole des Langues Orientales, d'une mission ayant pour objet l'histoire et les langues de l'Indochine.

M. Foucher arriva en janvier 1901 pour prendre possession de son poste, et M. Finot partit pour la France le 1er février suivant. Dès son arrivée à Paris, il adressait au Gouverneur général, en date du 20 mars 1901, son rapport annuel sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1900. Un peu plus tard, il soumettait à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 10 mai, les résultats déjà obtenus par l'Ecole et ses projets d'avenir. Pendant son séjour en France, il fit paraître 3 volumes, deux formant les tomes II et III des *Publications* : les *Nouvelles Recherches sur les Chams,* par A. Cabaton ; et la *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)* par L. Cadière ; et un hors-série : l'*Atlas archéologique de l'Indochine* par E. Lunet de Lajonquière. Le premier volume de l'*Inventaire des Monuments du Cambodge* du même auteur fut mis sous presse, et un arrangement fut conclu avec M. Victor Henry,

professeur à l'Université de Paris, pour la composition d'un manuel de sanskrit destiné à inaugurer une nouvelle série parallèle aux *Publications* et intitulée *Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient.* On s'attacha à établir un service d'échanges entre l'Ecole française et les principales sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. Enfin d'importants achats de livres furent faits en vue de constituer le plus rapidement possible la bibliothèque qui s'imposait comme l'instrument nécessaire des travaux futurs.

Pendant ce temps, l'Ecole continuait de progresser en Indochine sous la direction de M. Foucher.

Le premier fait notable fut l'apparition du *Bulletin*, dont le n° 1 sortit des presses de l'imprimerie Schneider à Hanoi en mars 1901. Les trois autres fascicules de l'année furent imprimés avec une régularité parfaite.

Rendant compte de cette publication au Gouverneur général dans son Rapport annuel M. Foucher s'exprimait ainsi :

Les quatre numéros de la première année forment un volume grand in-8° de 434 pages, accompagné de 75 illustrations et de trois cartes, et remarquablement exécuté par l'imprimerie Schneider, à Hanoi. Au début ont trouvé place trois lettres de bienvenue, adressées à l'Ecole par ses parrains de l'Institut, MM. Barth, Bréal et Senart, au moment où elle faisait, pour ainsi parler, son entrée dans le monde. Si nous mettons à part ces trois lettres, d'ailleurs pleines de bons conseils et d'utiles suggestions, sur les dix autres articles de fond, huit sont consacrés à la philologie indochinoise : tour à tour ils ont trait à la religion et à l'architecture des Chams, au folk-lore annamite et à l'art tonkinois, à l'archéologie du Laos, aux coutumes du Cambodge, et enfin à l'ethnographie des tribus sauvages de l'intérieur. Les deux autres études, l'une de sinologie pure, l'autre de pur indianisme (1), marquent la juste part des deux civilisations dont dépend celle de l'Indochine, la bien nommée.

Mais plus encore que les titres de ces articles, je voudrais signaler à votre attention les noms de leurs auteurs. Sur dix collaborateurs, trois seulement, MM. Finot, Foucher et Parmentier, appartiennent au personnel de l'Ecole ; les sept autres ont tous été recrutés sur place. Vous y trouverez successivement un directeur de l'enseignement, M. Dumoutier ; un administrateur, M. Adh. Leclère ; un officier des troupes coloniales, M. L. de Lajonquière ; un architecte des Travaux Publics M. H. Dufour ; un employé des postes, M. A. Lavallée ; un missionnaire, le R. P. Cadière ; un jésuite chinois, le R. P. Tchang. Rien ne peut nous inspirer une satisfaction plus légitime. Non seulement l'Ecole a ainsi montré qu'elle est bien « la maison aux larges portes » dont parle M. Finot dans son premier Rapport, mais on a pu voir avec quelle rapidité elle avait rallié autour d'elle, pour me servir encore des expressions de son Directeur,

(1) M. Tchang, *Tableau des souverains de Nan-tchao* ; et A. Foucher, *Note sur la géographie ancienne du Gandhâra (commentaire à un chapitre de Hiuen-tsang).* Dans ce dernier article, M. Foucher identifiait le célèbre stûpa de Kaniṣka avec le « tumulus du grand roi » (Shâh-ji-kî ḍherî), situé à environ 1 kil. au S.-E. de Peshavar. Sur cette indication, MM. Marshall et Sponner y pratiquèrent en 1909 une fouille qui amena la découverte du reliquaire de Kaniṣka (*BEFEO*, IX, 622)

ceux, plus nombreux qu'on ne croit dans la colonie, « que ne sollicite pas exclusivement l'intérêt de l'heure et qui gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit ». Mieux encore que l'énumération, que nous faisions tout-à-l'heure, de nos bienfaiteurs, la liste de nos collaborateurs prouve à quel point l'Ecole remplit une véritable fonction sociale et répond à un besoin public.

L'événement le plus important pour l'Ecole en cette année 1901 fut la seconde mission de M. Pelliot en Chine. On a vu plus haut qu'après la délivrance des légations, il s'était attaché à sauver de la destruction et à acquérir pour le compte de l'Ecole bon nombre d'objets présentant un caractère documentaire ou artistique. En rentrant à Saigon, en janvier 1901, il rapportait plusieurs caisses de peintures, porcelaines et jades. Il repartait presque aussitôt pour une nouvelle mission (arrêté du 6 février 1901), et dès le mois de mai, l'Ecole recevait de nouvelles caisses contenant des laques, des émaux cloisonnés, des bronzes splendides, quatre-vingts statuettes de bronze représentant le panthéon tibétain, enfin un grand nombre de livres précieux, parmi lesquels le *Kanjur* et le *Tanjur* tibétains (100 et 280 liasses), le *Kanjur* mongol (108 liasses), l'encylopédie chinoise *T'ou chou tsi tch'eng* (458 boîtes), etc. Ayant fait ce magnifique envoi, M. Pelliot était de retour à Hanoi, vers la fin de juin, à temps pour surveiller le tirage du 2e numéro du *Bulletin*, et le 3 juillet à Saigon, d'où il partit pour prendre un congé de 6 mois en France.

M. Ed. Huber, embarqué à Marseille le 25 mars, arriva le 17 avril, juste à point pour prêter le secours de ses connaissances variées au classement des ouvrages expédiés par M. Pelliot. Tout ce travail étant terminé au mois d'août, il fut envoyé à Hué, puis à Hanoi, où il surveilla la publication du 3e numéro du *Bulletin*, enfin à Canton et à Fou-tcheou (arrêté du 16 août 1901), où il put réunir des documents nouveaux sur l'islamisme chinois.

Pendant que la bibliothèque et le musée s'organisaient sous la direction de M. Foucher avec la collaboration de MM. Huber et Commaille, M. H. Parmentier consacrait six mois de l'année à l'inventaire des monuments de l'ancien Čampa, prenant des relevés des temples encore debout, les débarrassant des végétations parasites et en déblayant les alentours, en même temps qu'il s'appliquait à rechercher l'emplacement des édifices disparus et à en réunir les débris. Un premier résumé des observations faites au cours de cette reconnaissance d'ensemble parut dans le *Bulletin* (I, 245) sous le titre de *Caractères généraux de l'architecture chame*. L'étude détaillée du monument de Pō Nagar fournit à l'auteur la matière d'un nouvel article : *Le sanctuaire de Pō Nagar à Nhatrang* (*BEFEO*, II, 19). Ses relevés en douze grands dessins, figurèrent au Salon de 1902 et lui valurent une troisième médaille.

A côté du Čampa, le Cambodge gardait sa place dans les préoccupations de l'Ecole. Deux missions y furent envoyées. L'une, confiée à M. Commaille, avait pour but de reprendre et d'achever des fouilles entreprises clandestinement à Bassac (Svai Rieng) ; l'autre avait pour objectif le Bayon d'Aṅkor Thom, alors possession siamoise. Elle était dirigée par M. Henri Dufour, inspecteur

des bâtiments civils du Cambodge, accompagné, à titre d'assistant, de M. Ch. Carpeaux, attaché au Musée de sculpture comparée du Trocadéro, chargé d'une mission archéologique en Indochine, tous deux mis à la disposition de l'Ecole par arrêtés du 24 septembre et du 22 octobre 1901. Cette mission avait pour programme de dresser le plan de la deuxième enceinte du Bayon et d'en photographier tous les bas-reliefs : elle réussit à s'acquitter complètement de sa tâche, malgré le temps très court dont elle disposait (décembre 1901-janvier 1902), et put présenter au Congrès de Hanoi, en décembre 1902, les fruits de son travail sous forme de quatre albums de photographies et d'un plan scrupuleusement exact. Complétée par une seconde mission en 1903, elle devait aboutir sept ans plus tard à la belle publication des Bas-reliefs du Bayon, si connue des archéologues (1).

Une autre mission de caractère ethnographique, fut remplie dans le Haut-Tonkin par le capitaine Bonifacy, de l'infanterie coloniale, détaché à l'Ecole par arrêté du 29 octobre 1901. Ce savant officier, dont les travaux ultérieurs ont popularisé le nom, rapporta de son voyage de trois mois (octobre-décembre 1901) cinq notices détaillées sur les Mans et 86 objets destinés à la section ethnographique du Musée.

Le directeur p. i. lui-même fut tour à tour appelé à Phnoṃ Péñ par l'intérêt d'une petite exposition locale où figuraient diverses sculptures et inscriptions qu'il réussit à faire entrer au Musée ; à Hanoi, par la nécessité de surveiller l'impression du premier numéro du *Bulletin* ; à Hué, par l'utilité d'entrer en relation avec le Bureau des Annales. Plus tard, il se rendit à Pö Nagar, dont M. Parmentier étudiait la restauration, au nouveau sanatorium du Langbian où le Gouverneur général réservait un chalet de repos à l'Ecole ; enfin à Añkor, où il se proposait d'envoyer une mission d'études. Sur sa proposition fut créée à Hanoi, par arrêté du 31 septembre 1901, une Commission des Antiquités du Tonkin pour travailler, sous la présidence du Directeur de l'Ecole, à la conservation des monuments et souvenirs historiques de ce pays. Elle se composait de MM. Dumoutier, directeur de l'enseignement ; Babonneau, chef des travaux de la Ville de Hanoi ; Godard, ingénieur, chef de service aux Travaux publics ; Grossin, commandant la Gendarmerie de l'Indochine ; Hoàng-trọng-Phu, directeur du Collège des Hậu-Bổ ; Lemarié, directeur de l'agriculture au Tonkin ; lt-col. Lubanski, chef du Service géographique ; Taupin, directeur du Collège des interprètes ; Vildieu, architecte, chef du Service des Bâtiments civils. Le rôle de la Commission était, aux termes de l'arrêté constitutif, « d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique... et de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à la

(1) *Le Bayon d'Angkor Thom. Bas-reliefs publiés par les soins de la Commission archéologique de l'Indochine d'après les documents recueillis par la Mission* Henri Dufour *avec la collaboration de* Charles Carpeaux. — Paris, 1910-1913, 2 vol. in-4°.

connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Tonkin ». Cette Commission fit preuve d'une louable activité, prépara le classement des principales pagodes de Hanoi et contribua par son intervention à sauver quelques vestiges historiques menacés de destruction. Plusieurs de ses membres furent pour l'Ecole de précieux collaborateurs.

M. Babonneau fut le premier à recueillir et à signaler les faïences et terres cuites anciennes que la pioche des terrassiers faisait surgir sur l'emplacement de l'ancienne Đại-la-thành. Le commandant Grossin offrit au Musée une série d'outils préhistoriques exhumés par lui-même en Cochinchine (1) ; c'est aussi grâce à lui que le musée lapidaire, sans asile en 1904, en trouva un à la Gendarmerie de Saigon. Mais c'est Gustave Dumoutier qui nous apporta le concours le plus énergique et le plus efficace.

Gustave Dumoutier était venu au Tonkin en 1886, accompagnant Paul Bert en qualité d'interprète pour l'annamite et le chinois. Dès son arrivée, il avait été chargé de l'organisation de l'enseignement, et il l'entreprit avec une vigueur qui aurait promptement conduit à de brillants succès, si la mort du grand Résident général ne lui avait retiré l'appui dont il avait besoin pour réussir. Déçu de ce côté, il tourna son activité vers les études d'histoire, d'archéologie et d'ethnographie. L'Ecole venait à point pour apporter à l'œuvre qu'il avait essayée jadis avec la fondation de l'Académie Tonkinoise (2), et qu'ensuite il avait poursuivie seul avec une courageuse ténacité, une impulsion nouvelle et de plus puissants moyens d'action. D'autres ont témoigné quelque dépit d'être troublés dans la jouissance de leur monopole : Dumoutier était d'une autre trempe. Il fut pour l'Ecole à ses débuts un guide sûr et un ami dévoué. Le premier fascicule du *Bulletin* contenait un article de lui (3). Vice-président de la Commission des Antiquités du Tonkin, il prit une part prépondérante aux études entreprises dans ce pays et qui n'étaient que la continuation des siennes. Le Musée lui doit quelques uns de ses plus beaux spécimens de céramique tonkinoise et d'instruments préhistoriques. Il mourut le 2 août 1904, et l'Ecole lui rendit par la plume de M. Maitre, un hommage digne de lui (4).

A la fin du séjour de M. Foucher, une série d'arrêtés furent pris pour renouveler les pensionnaires en fonctions et en nommer de nouveaux.

Ces derniers étaient : MM. de Barrigue de Fontainieu (arrêté du 7 décembre), Edouard Huber et Cl.-E. Maitre (arrêtés du 29 décembre). M. Finot rentra de France, accompagné de MM. Pelliot et Maitre, et reprit ses fonctions le 23 janvier 1902.

(1) Ct. Grossin. *Note sur une fouille faite dans l'île de Culao-Rua près de Bien-hoa* (*BEFEO*, II, 282).

(2) Le *Bác-kì hàn lâm*, créé par arrêté du 3 juillet 1886.

(3) *Etudes sur les Tonkinois : l'habitation, la sculpture, l'incrustation* (*BEFEO*, I, 81).

(4) Cl. E. Maitre *Nécrologie. Gustave Dumoutier* (*BEFEO*, IV, 790).

M. Foucher quitta la colonie le 23 février 1902 et, avant de rentrer en France, fit une courte visite à Bangkok, d'où il adressa au Directeur quelques notes intéressantes sur les pagodes, musées et bibliothèques de cette ville (*BEFEO*, II, 227). Il pouvait légitimement, à son départ, se rendre cette justice qu'il remettait au Directeur titulaire l'Ecole plus grande qu'il ne l'avait reçue (Rapport pour 1901, *BEFEO*, II, 441).

La bibliothèque et le musée en particulier, s'étaient accrus de collections nouvelles et rangées en bon ordre. L'atelier scientifique était prêt à fonctionner dans les conditions les plus favorables, lorsqu'une circonstance imprévue vint tout bouleverser. La capitale administrative fut transférée de Saigon à Hanoi, et l'Ecole reçut l'ordre de suivre les autres services généraux. Cette décision soulevait toute une série de questions épineuses, parmi lesquelles celle du Musée tenait le premier rang. Les collections chinoises et ethnographiques pouvaient assurément se transporter, sinon sans risques, au moins sans de grandes difficultés. Les inscriptions étaient déjà moins faciles à déplacer : mais la nécessité de les étudier à loisir commandait de ne pas les tenir éloignées de l'Ecole. Quant aux pierres sculptées, qui avaient déjà reçu plus d'une blessure pendant leur transport à Saigon, elles ne pouvaient refaire le voyage en sens inverse sans courir de nouveaux et graves dangers. D'ailleurs, si les sculptures khmères et čames n'étaient point dépaysées dans une ville située sur le sol ancien du Cambodge et à la frontière du Čampa, il était contraire à toute logique de les exiler au Tonkin, dans un milieu où la civilisation indienne n'avait jamais pénétré.

Ce problème fut résolu grâce à la bienveillance du Gouverneur général, qui permit à l'Ecole de conserver l'usage de son immeuble de Saigon, tout en ayant son siège principal à Hanoi.

Dans cette dernière ville on avait loué, pour abriter provisoirement sa bibliothèque et son personnel, trois petites maisons sises boulevard Gambetta 60 et rue des Teinturiers 3, où l'Ecole s'établit le 1er juin.

Quant aux locaux définitifs, on lui destinait en premier lieu le bâtiment principal en cours de construction pour l'Exposition, et que l'on imaginait propre à recevoir le musée ; en second lieu d'autres bâtiments à édifier sur le même terrain pour la bibliothèque, les bureaux et le personnel (1).

En même temps le Gouverneur général, dont le départ définitif était proche (mars 1902), se préoccupait d'assurer à l'Ecole le bienfait d'une direction continue et de relations plus étroites avec le monde scientifique de la métropole et de l'étranger. Par un arrêté du 10 mars 1902, il instituait une classe de

(1) Arrêté du 10 mars 1902 affectant un crédit de 10.000 $ aux bâtiments de l'Ecole française à Hanoi (commencement des travaux). — Arrêté du 13 mars 1902 affectant à l'Ecole française d'Extrême-Orient, après la clôture de l'Exposition, une partie des bâtiments qui seront conservés.

correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Un autre arrêté de même date créait un poste de Directeur-adjoint et une succursale de l'Ecole française à Paris. Le Directeur-adjoint devait résider en France et remplacer le Directeur titulaire pendant ses périodes de congé. Il était chargé d'assurer les relations de l'Ecole avec les corps savants, de surveiller les publications entreprises, de faire connaître par des cours ou des conférences le résultat des recherches de l'Ecole, et inversement, de tenir celle-ci au courant du mouvement scientifique en France et à l'étranger. Il était en même temps chargé de diriger la succursale, qui devait comprendre une bibliothèque et une salle de musée, où seraient déposés, pour y être mis à la disposition des travailleurs, les ouvrages et collections dont la conservation serait difficile en Indochine. Les fonctions de Directeur-adjoint étaient dévolues à M. Foucher (arrêté du 12 mars 1902).

Ces dispositions ingénieuses et prévoyantes auraient pu devenir non seulement pour l'Ecole, mais pour l'orientalisme français, le principe de développements intéressants ; elles avaient par malheur le défaut d'être des dispositions testamentaires, et on ne peut s'étonner qu'elles soient restées, ou peu s'en faut, lettre morte.

Le projet de succursale fut abandonné et le Directeur-adjoint devint simplement le représentant de l'Ecole à Paris. M. Foucher fut investi de cette nouvelle qualité par arrêté du 29 avril 1903.

Cependant une décision de M. Doumer, dont l'exécution était déjà commencée, dut s'accomplir jusqu'au bout : celle qui convoquait à Hanoi, pendant l'Exposition, un Congrès des Etudes d'Extrême-Orient. Un arrêté du 9 mars 1902 avait fixé les conditions très libérales offertes aux congressistes : passage entièrement gratuit pour les délégués des gouvernements, administrations, sociétés et corps savants; réduction de 33 °/₀ pour les autres membres. Le comité d'initiative de Paris avait lancé des circulaires ; des délégués officiels avaient été nommés. Il était impossible de revenir sur les mesures déjà prises. C'est pourquoi il fut donné au Congrès de s'ouvrir à la date fixée.

En attendant cette solennité, les membres de l'Ecole se dispersèrent pour remplir diverses missions. Tandis que M. Foucher, rentré en France, surveillait l'impression du tome I de l'*Inventaire descriptif des monuments du Cambodge* de Lunet de Lajonquière et des *Eléments de sanscrit classique* de V. Henry, et se rendait à Hambourg pour y représenter l'Ecole au 13e Congrès international des Orientalistes (septembre 1902) [1], MM. Pelliot, Maitre et de Barrigue de Fontainieu étaient autorisés par trois arrêtés signés le même jour (19 février 1902), à se rendre respectivement en Chine, au Japon et dans l'Inde. En même temps, M. Parmentier, accompagné de M. Carpeaux, partait pour l'Annam le 26 mars, en vue de continuer la préparation de l'Inventaire descriptif des monuments čams.

(1) Cf. son rapport, *BEFEO*, II, 425.

M. Pelliot, après avoir séjourné à Pékin de mai à octobre, rentra le 4 novembre, rapportant un grand nombre de livres destinés à compléter la bibliothèque chinoise, et une série en grand format des gravures exécutées en Europe au XVIIIe siècle et représentant les victoires de l'empereur K'ien-long en Asie centrale. Il remplit les fonctions de secrétaire général au Congrès, et ouvrit ensuite son cours de chinois à la Résidence supérieure le 16 décembre.

M. Maitre, revenu le 21 novembre, avait établi des relations avec différentes sociétés savantes, réuni une importante bibliothèque japonaise et préparé les matériaux d'une étude sur la littérature historique du Japon (1). Grâce à son intervention, le Japon fut représenté au Congrès de Hanoi d'une façon xtrêmement brillante.

M. H. Parmentier, de retour le 2 décembre, avait reconnu deux monuments nouveaux (les tours de Pō Dam et de Cheo-Reo), inventorié le trésor des rois čams en pays moï avec l'aide du P. Durand, et pratiqué des fouilles fructueuses à Đồng-dương (septembre-novembre) (2).

L'Exposition de Hanoi s'ouvrit le 16 novembre 1902. Les collections de l'Ecole, placées dans l'aile gauche du Palais, comprenaient, outre les objets provenant du Musée de Saigon (porcelaines chinoises, bronzes, cloisonnés, jades, peintures), diverses acquisitions nouvelles : quelques manuscrits rares d'Indochine et de Chine, une collection de monnaies et médailles anna mites en or et en argent, une collection birmane constituée à l'intention de l'Ecole par les soins de M. Jules Claine, consul de France à Rangoon ; un panthéon annamite exécuté par un sculpteur indigène sous la direction de M. Dumoutier, etc.

Après la clôture de l'Exposition, beaucoup d'objets exposés dans d'autres sections vinrent enrichir le Musée par voie de don ou d'achat. C'est ainsi que M. Dumoutier offrit une belle série de poteries tonkinoises et d'instruments préhistoriques indochinois et japonais ; que la collection d'objets coréens exposée soit par le Gouvernement de Corée, soit par M. Collin de Plancy, ministre de France à Séoul, fut en grande partie laissée au Musée. L'Ecole put d'autre part acquérir quelques pièces de choix : une série de sculptures, peintures et objets siamois exposée par M Teutsch ; une belle collection de numismatique siamoise envoyée par Mme Da Costa (3) et comprenant 450 pièces,

(1) Cf. Cl. E. Maitre. *La Littérature historique du Japon, des origines aux Ashikaga*, BEFEO, III, 564, et IV, 580.

(2) Cf. H. Parmentier. *Notes sur les feuilles du sanctuaire de Đông-dương*, BEFEO, III, 80 ; *Le Trésor des rois chams*, Id., V, 1.

(3) Un catalogue en a été dressé par le colonel Gerini : *Catalogue d'une collection de monnaies anciennes et modernes et de médailles du Siam et de quelques anciens Etats tributaires du même Royaume, exposée par Madame Da Costa, Hanoi, 1902.* — Bangkok, Imprimerie du Siam Free Press. 1902, V-38 pp. Tiré à *six* ex.

du XVe au XIXe siècle ; un grand tambour de bronze, exposé par le village de Ngọc-lư (province de Hà-nam) ; un siège d'ancêtres en bronze et un autre tambour exposés par la bonzerie de Đội-sơn (même province), etc.

Le premier Congrès des études d'Extrême-Orient se tint du 3 au 8 décembre. Six gouvernements et de nombreuses administrations et sociétés savantes y étaient représentés par 35 délégués ; en outre, 88 adhérents s'étaient fait inscrire.

L'Autriche-Hongrie était représentée par M. F. Heger, directeur de la section ethnographique du Musée Impérial de Vienne ; l'Italie par les professeurs Nocentini et Pullé et le consul général Volpicelli ; le Japon par le professeur Takakusu ; le Siam par le colonel Gerini ; le Gouvernement de l'Inde Néerlandaise par le Dr Brandes ; le Gouvernement de l'Inde française par le Dr Palmyr Cordier.

Parmi les autres délégués on remarquait le Dr Stönner, du Musée d'ethnographie de Berlin ; M. Henri Hubert, conservateur-adjoint du Musée de Saint-Germain ; Jean Dupuis, l'illustre pionnier de la France au Tonkin ; M. Mac Millan, principal de l'Elphinstone College de Bombay; les professeurs Baelz et Florenz de Tôkyô ; M. Bunyu Nanjio ; le professeur Lieblein de Christiania, etc.

Le Congrès se partagea en trois sections : Inde, Chine et Japon, Indochine. Il entendit et discuta environ cinquante communications sur les objets les plus divers, qui presque toutes apportaient des résultats nouveaux ou des vues dignes d'attention. Rendant compte à l'Académie des Inscriptions (séance du 1er mai 1903) des travaux du Congrès, M. Senart s'exprimait ainsi :

Ces travaux qui s'étendent à toutes les études d'Extrême-Orient... par leur intérêt, leur variété, leur solidité, sont à la hauteur des prévisions les plus optimistes. Je suis persuadé que je ne serai démenti par aucun juge compétent si j'affirme que par la qualité, sinon par l'abondance, ce remarquable ensemble n'a pas à redouter la comparaison avec les assises internationales similaires de l'Occident. Je suis certain que l'Académie partagera la profonde satisfaction que j'éprouve à le proclamer ; à constater tout ensemble combien de toutes parts ont afflué autour de la jeune Ecole les témoignages les plus flatteurs et les plus précieux et à quel point a fructifié, en un temps relativement si court, l'œuvre à laquelle nous ne pouvons que nous honorer d'être associés.

La Société des Arts et Sciences de Batavia avait eu la délicate pensée de consacrer sa participation au Congrès par un souvenir durable : le Dr Brandes présenta de sa part un élégant fascicule intitulé *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoi de la part du Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, et comprenant cinq mémoires qui, pour comble de courtoisie, étaient tous écrits en français.

On avait espéré que d'autres Etats ou colonies d'Extrême-Orient suivraient l'exemple de l'Indochine, et qu'ainsi pourrait s'établir une périodicité de réunions analogue à celle des congrès des orientalistes d'Europe. Cet espoir ne

se réalisa pas et le Congrès de Hanoi resta la première pierre d'un édifice rêvé, qui ne fut jamais construit.

Trois mois après la clôture, le Gouverneur général nomma onze correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient, au nombre desquels figuraient plusieurs membres étrangers du Congrès. Cette liste comprenait MM. Chéon, G. Maspero et Odend'hal, administrateurs des Services civils ; Beauvais, interprète au Consulat de Yunnanfou ; Cadière et Durand, missionnaires ; Brandes, Florenz, Gerini, De Rijk et Takakusu. Le 10 décembre furent nommés correspondants trois officiers collaborateurs de l'Ecole : les commandants L. de Lajonquière et Bonifacy et le capitaine Lacroix.

Après la période affairée de l'Exposition et du Congrès, le calme retomba sur Hanoi et l'Ecole reprit le cours de ses travaux ; M. Maitre, autorisé à retourner au Japon par arrêté du 16 février 1903, quitta Hanoi le 2 mars. MM. Parmentier et Carpeaux partirent le 6 mars pour l'Annam afin d'y commencer ces laborieuses fouilles de Mĩ-sơn qui devaient apporter tant de documents nouveaux sur l'histoire, l'art et la religion du Čampa [1].

M. Commaille fut, sur sa demande, mis en congé sans solde et remplacé dans ses fonctions de secrétaire-comptable par M. G. L. Laurent, commis des Services civils (arrêtés du 8 mars 1903). Ce fut avec un sincère regret que l'Ecole vit s'éloigner ce collaborateur de la première heure qui lui avait rendu des services de tout genre, non seulement dans la pratique journalière de l'administration, mais encore dans plusieurs missions archéologiques (voyage à Phnoṃ Baset, 1900 ; fouilles de Bassac, 1901-1902), et surtout pour l'installation et le transfert des collections. Il devait lui revenir quelques années plus tard et mourir à son service.

Du mois d'août au mois d'octobre, M. Pelliot se rendit à Huế, où il étudia les fonds historiques des archives et bibliothèques royales et fit copier pour l'Ecole environ 80 ouvrages, dont les notices jointes aux recherches bibliographiques antérieures du P. Cadière, forment la matière du mémoire publié dans le *Bulletin*, IV, 617, sous le titre de : *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam.*

Le 27 avril, M. Charles Carpeaux fut nommé chef des travaux pratiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Le 12 juin, M. Huber quitta Hanoi se rendant en mission en Birmanie (arrêté du 3 juin 1903) [2].

Durant la seconde partie de l'année 1903, le P. Durand, correspondant de l'Ecole, se rendit chez les Moi Koho de la province du Haut Donnaï pour

(1) Les fouilles de Mĩ-sơn se terminèrent en février 1904.

(2) V. son rapport daté de Rangoon, 20 novembre 1903 (*BEFEO*, IV, 494).

compléter, par la visite de trois nouveaux dépôts, l'inventaire du trésor des rois čams commencé par M. Parmentier.

La marche régulière des travaux fut brusquement troublée par un accident inopiné qui prit presque les proportions d'un désastre: le typhon du 7 juin 1903. Le *Bulletin* le relate en ces termes (III, 363):

La date du 7 juin 1903 marque une journée désastreuse pour notre Musée. Après la clôture de l'Exposition, nos collections étaient restées entassées dans une aile du Grand Palais en attendant que diverses réfections nécessaires nous permissent d'occuper la partie centrale. L'aile fermait aux deux bouts par d'immenses portes-fenêtres, scellées intérieurement. Au fort du cyclone, ces portes-fenêtres furent arrachées de leurs scellements et se rabattirent sur nos vitrines qu'elles écrasèrent. Par suite du bris des glaces, les rouleaux de peintures conservés dans la partie inférieure de ces vitrines furent exposés à la pluie qui fouettait en tous sens. Dans nos pièces de collections chinoises, ce sont les porcelaines qui ont le plus souffert. Les autres dégâts portent principalement sur le panthéon annamite, la collection siamoise achetée à M. Teutsch, les objets birmans et coréens et les séries ethnographiques.

A la suite de ce lamentable événement, qui ne confirmait que trop les défiances qu'inspirait le palais de l'Exposition, on renonça définitivement à en faire le Musée archéologique, et il demeura sans partage au Musée agricole et commercial.

La magnifique collection de peintures rapportées de Chine par M. Pelliot avait été gravement endommagée par l'eau. Malgré les soins qu'on apporta à les sécher, on dut reconnaître l'impossibilité de les conserver en bon état sous le climat trop humide de l'Indochine. Il fut décidé, par suite, de les transférer au Musée du Louvre. Cette collection de 152 peintures, comprenait : 33 grandes peintures religieuses formant série, offertes à l'Empereur en 1454 ; 26 d'époques et de genres très différents, dont 4 remontant à l'époque des Song (Xe-XIIIe siècle), 6 peintures tibétaines, et 87 rouleaux constituant un répertoire à peu près complet du panthéon populaire chinois.

Cette destruction partielle du Musée atteignait grièvement l'Ecole française à un moment critique de sa carrière. Les *tempora nubila* étaient venus et l'avenir se présentait pour elle sous de sombres auspices. Mais de pires épreuves lui étaient réservées : l'année 1904 vit disparaître trois de ses meilleurs collaborateurs : Odend'hal, Carpeaux et Dumoutier.

Prosper Odend'hal, entré dans les Services civils après une active carrière de soldat et d'explorateur, était résident de la province de Phanrang lorsque l'Ecole commença son enquête sur le Čampa. Profondément intéressé par ces recherches, il y prit une part efficace par la recherche de monuments, d'inscriptions et de manuscrits. Le 8 mars 1903, il recevait le titre de correspondant de l'Ecole française. Après un congé d'un an en France, dont il profita pour compléter ses connaissances en archéologie et en linguistique, il rentrait en Indochine et obtenait une mission dont l'ampleur et les difficultés répondaient à son caractère et à ses vœux : il s'agissait d'explorer le Laos au point de vue

archéologique, ethnographique et linguistique (arrêté du 3 janvier 1904). Commencée en février 1904, cette mission, après de brillants débuts, eut une affreuse fin : le 7 avril, Odend'hal était traitreusement assassiné par les sauvages Jaraï, auxquels il s'était imprudemment confié. La tâche pour laquelle il s'était préparé et qu'il avait entreprise avec tant d'ardeur et d'espoir n'a pas été reprise depuis (1).

Charles Carpeaux avait secondé avec un infatigable dévouement M. Parmentier dans les fouilles de Mĩ-sơn, qui s'achevèrent en février 1904 et furent suivies de celles de Chánh-lộ, celles-ci très courtes. Puis, tandis que M. Parmentier regagnait Hanoi, Carpeaux partait pour Aṅkor afin de prêter son aide à M. Henri Dufour dans sa seconde mission au Bayon. Les travaux commencèrent le 20 mars. Après un séjour de deux mois, Charles Carpeaux, dont la santé s'altérait, demanda un congé qui lui fut immédiatement accordé. Malheureusement, la veille même du jour où il devait s'embarquer pour la France, une violente attaque de dysenterie se déclara et ne put être enrayée. Ce fidèle collaborateur de l'Ecole expira à Saigon le 28 juin 1904.

Cette année 1904, féconde en deuils, vit également disparaître un actif et loyal ami de l'Ecole, Gustave Dumoutier, dont nous avons rappelé plus haut l'œuvre scientifique. Il s'éteignit le 2 août 1904.

Le 30 juin 1904, M. Parmentier, à qui l'Académie des Inscriptions venait de décerner la médaille de la Société des Architectes français (séance du 21 mai 1904), quittait Hanoi, se rendant en mission à Java et en France (arrêté du 14 juin). Son séjour à Java (16 juillet-28 août) où ses recherches furent facilitées par l'aide amicale du Dr Brandes (2), lui permit d'étudier de près l'architecture et la décoration des monuments de l'île (3). Un des résultats de cette étude fut un mémoire sur *L'Architecture interprétée dans les bas-reliefs anciens de Java* (*BEFEO*, VII, 1). M. Parmentier fut nommé Chef du Service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient par arrêté du 5 octobre 1904.

Le 9 juillet, M. Pelliot partait également pour la France, tandis que M. Maitre rentrait de sa mission au Japon (13 juillet).

M. Finot, dont le mandat de directeur expirait le 31 décembre et qui en avait décliné le renouvellement, partit le 23 septembre en mission gratuite au Siam, en Birmanie et dans l'Inde, pour de là regagner la France (arrêté du 28

(1) Cf. L. Finot *Prosper Odend'hal*, dans *BEFEO*, IV, 529. Le procès des assassins d'Odend'hal à Hanoi, le 8 mars 1907, se termina par un arrêt qu'il vaut mieux s'abstenir de qualifier. Cf. *BEFEO*, VII, 175. Un autre explorateur qui fut un ami de l'Ecole sans lui appartenir officiellement, Henri Maitre, l'auteur des *Jungles Moï*, a péri de même assassiné par les Phnong en 1914.

(2) Mort un an plus tard, le 26 juin 1905.

(3) Voir son rapport préliminaire, *BEFEO*, IV, 786.

août 1904). Il fut nommé représentant de l'Ecole à Paris par arrêté du 2 février 1905. A son départ, il était accompagné de M. Lunet de Lajonquière, mis à la disposition de l'Ecole par arrêté du 20 juin 1904 pour dresser l'inventaire des monuments cambodgiens compris dans les limites du Siam. Les voyageurs passèrent par Bangkok, visitèrent les ruines d'Ayuthia et de Lopburi, et remontèrent le Me Ping jusqu'à Raheng. De là ils gagnèrent Moulmein par terre et Rangoon par bateau. Laissant M. Finot poursuivre sa route sur la Haute-Birmanie et l'Inde, M. de Lajonquière retourna à Bangkok en visitant Sukhothai, Savankhalok, Phitsanulok et Nakhon Savan. Il parcourut ensuite la vallée du Moun, les provinces de Melou Prei et de Tonle Repou. A ce moment, les pluies persistantes interrompirent l'exécution de son programme, qui comprenait encore les provinces de Siemrāp, Bàttaṃbaṅ et Sisophon. Il partit le 24 juin chargé d'une mission en France, en vue de publier les documents recueillis et d'y préparer une dernière campagne (arrêté sur 24 juin 1905) (1).

Les fonctions de Directeur p. i. furent exercées par M. Maitre en attendant l'arrivée de M. Foucher nommé Directeur (décret du 12 décembre 1904), qui prit le service à Hanoi le 20 avril 1905. M. Maitre fut nommé professeur de japonais par arrêté du 21 juin.

Pendant l'intérimat de M. Maitre, la Commission des antiquités du Tonkin avait été reconstituée avec la composition suivante: MM. Babonneau, Bouchet, Destenay, Friquegnon, Grossin, Madrolle, Nguyễn-khắc-Vĩ, Vildieu. Elle s'occupa avec activité du classement de plusieurs pagodes de Hanoi et, par une intervention opportune, sauva la porte Jean Dupuis de la pioche des démolisseurs.

En mai 1905, la bibliothèque fut transférée dans le nouveau local dont M. Finot, avant son départ, avait obtenu l'attribution à l'Ecole. Cet immeuble, situé à l'angle des boulevards Henri Rivière et Carreau, est celui qu'elle occupe encore aujourd'hui. Il fut complété en 1906 par deux pavillons destinés à l'habitation du Directeur et des pensionnaires, et en 1912 par un magasin.

Un arrêté du 2 février 1905 stipula que les correspondants de l'Ecole française étaient nommés pour trois ans, leur mandat étant renouvelable. M. Ch. Duroiselle, professeur de pàli au High School de Rangoon, fut nommé correspondant et chargé d'une mission archéologique à Pagan (arrêtés des 14 et 26 février 1905).

M. Pelliot qui avait été chargé d'une mission en France par arrêté du 5 juillet 1904, représenta l'Ecole au XIVe Congrès international des Orientalistes qui se tint à Alger en mai 1905, et fit ensuite un voyage en Russie au cours duquel il put enrichir la bibliothèque de livres et périodiques russes relatifs à l'Asie Centrale et à l'Extrême-Orient. Au moment où il s'apprêtait au retour, il fut invité par le Ministère de l'Instruction publique et diverses sociétés

(1) Voir son rapport, *BEFEO*, V, 242.



Bibliothèque de l'École française, à Hanoi

de la Métropole à se charger d'une mission scientifique en Asie centrale, et un arrêté du 2 août 1905 l'autorisa à prolonger de deux ans son séjour hors de l'Indochine. M. Huber qui avait régulièrement cessé de faire partie de l'Ecole, à l'expiration de son mandat de pensionnaire, le 31 décembre 1904, mais lui avait néanmoins continué sa collaboration, fut chargé du cours de chinois.

M. Maitre partit pour le Japon en septembre 1905.

M. Parmentier rentra de congé et reprit ses fonctions au commencement de novembre 1905. Il employa les premiers mois de son séjour à l'installation de l'Ecole dans son nouvel immeuble et notamment au classement de ses estampages et de ses clichés. En janvier 1906, il commença les travaux de consolidation du temple de Pō Nagar à Nhatrang.

M. Gaston Cahen qui avait été nommé pensionnaire par arrêté du 3 décembre 1904 et était arrivé à Hanoi le 16 janvier 1905, dut être rapatrié en septembre de la même année pour raisons de santé.

Par arrêté du 7 novembre 1905, MM. Jules Bloch et Léon Fromage furent nommés pensionnaires pour l'année 1906.

Le Gouvernement général, désirant faire participer la France à l'enseignement donné dans les universités chinoises créa, par arrêté du 4 septembre 1905, deux nouvelles bourses d'études à l'Ecole française. Les titulaires de ces bourses portaient le titre spécial de stagiaires ; ils étaient choisis parmi les licenciés ès-lettres ou ès-sciences ayant fait des études sinologiques et présentés par l'Académie des Inscriptions. Pendant leur séjour à l'Ecole, ils devaient donner un enseignement en français aux étudiants chinois de l'Ecole Pavie à Hanoi ; et, à l'expiration de leurs études, ils pouvaient être appelés à professer dans les universités chinoises, après entente entre le Gouverneur général et le Ministre de France à Pékin.

Les premiers stagiaires furent MM. Maurice Dufresne et Emmanuel Girard, nommés par arrêté du 25 octobre 1905. Après un séjour de six mois à Hanoi, ils furent engagés pour un an par le vice-roi des deux Kouang, comme professeurs, l'un dans une école de Long-tcheou (Kouang-si), l'autre à l'« université » de Canton, d'ailleurs sans empressement, et à des conditions très mesquines. L'année suivante, leur contrat ne fut pas renouvelé, et on renonça à l'institution des stagiaires. Une seule exception fut faite pour M. Ch. B.-Maybon en 1907 ; après lui le titre de stagiaire disparut définitivement.

La question du Musée fut résolue à cette époque en ce qui concernait le Cambodge, grâce au concours de l'administration du Protectorat. Par arrêté du 17 août 1905 fut créée la « Section des antiquités khmères du Musée de l'Indochine », placée sous l'autorité du Résident supérieur et le contrôle scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Le Chef du Service archéologique de l'Ecole en était le conservateur de droit ; il était suppléé, pour la gestion ordinaire du Musée, par un fonctionnaire des Services civils en résidence à Phnoṃ Péñ, qui prenait le titre de conservateur-adjoint et était nommé par arrêté du Résident supérieur, après entente avec le Directeur de l'Ecole.

Cet arrêté fut complété peu après par un autre, en date du 3 octobre 1905, créant une Commission des antiquités du Cambodge qui avait pour mission « d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique, de proposer les mesures destinées à en assurer la conservation, de surveiller les travaux pouvant mettre au jour des antiquités, de signaler les découvertes, de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Cambodge».

Les choses étant ainsi réglées, les sculptures khmères qui avaient fait partie du Musée de Saigon et qui, après le départ de l'Ecole pour Hanoi en 1902, avaient été entreposées à la Gendarmerie, puis à la Société des Études indochinoises, furent rendues à leur pays d'origine (septembre 1905). Elles trouvèrent d'abord un abri sous les galeries du Vat Prah Kèo à Phnoṃ Péñ. Ensuite le Roi consentit à faire construire à ses frais, pour les recevoir, un pavillon dans l'enceinte du palais qu'il occupait avant son avènement. Il fut inauguré par le Gouverneur général en février 1909. Le Protectorat affecta un crédit annuel de 1000 $ à l'entretien du Musée, dont M. Pétillot fut nommé conservateur-adjoint et dont il surveilla l'installation. Ce dépôt, classé et catalogué par M. H. Parmentier (1), devait se fondre en 1919 dans le Musée Albert Sarraut, tout en restant sous le contrôle scientifique de l'Ecole française.

L'un des deux pensionnaires, M. Léon Fromage, dut, au bout de sept mois de séjour (janvier à août 1906), rentrer en France pour satisfaire aux exigences du service militaire. Le Directeur prit soin à cette occasion d'attirer l'attention de l'Académie sur l'intérêt qu'il y aurait à ne présenter à la nomination du Gouverneur général que des candidats ayant déjà rempli toutes leurs obligations civiques. L'unique pensionnaire restant, M. Jules Bloch, fut envoyé en mission linguistique dans l'Inde où il se consacra spécialement à l'étude du tamoul et du marathi (2).

A cette époque, l'Ecole fut appelée à prendre part à la réforme de l'enseignement indigène entreprise par M. le Gouverneur général Beau. Le Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène, créé par arrêté du 8 mars 1906, et qui siégea du 11 au 15 avril, avait pour président M. Foucher, Directeur de l'Ecole et comptait parmi ses membres M. Maitre, professeur de japonais, rentré en février de sa mission au Japon. Ainsi que le disait M. Foucher dans son discours d'ouverture, le Gouverneur général avait « pensé trouver dans notre institution scientifique, habituée à vivre à l'écart des préoccupations de la politique et des exigences pratiques de l'administration, un esprit d'impartialité sachant la valeur des méthodes occidentales, mais disposé à traiter avec

(1) H. Parmentier *Catalogue du Musée khmèr de Phnoṃ Péñ* (*BEFEO*, XII, iii).

(2) M. Jules Bloch a publié en 1920 un ouvrage intitulé *La formation de la langue marathe* (Paris, Champion). Il a été nommé en 1921 professeur d'hindoustani et de tamoul à l'Ecole des langues orientales en remplacement de M. Vinson.

la considération qu'elles méritent les littératures et les philosophies de l'Extrême-Orient, en un mot, également éloigné d'une paresse routinière et d'une ardeur inconsidérée de réformes ».

A la suite de cette session, furent signés le 16 mai 1906 deux arrêtés créant l'Université indochinoise à Hanoi, et instituant des comités locaux de l'enseignement dans les cinq pays de l'Union.

M. Maitre, qui avait pris une part active aux discussions du Conseil, fut autorisé par arrêté du 6 avril à rentrer en France en congé administratif de six mois. Au cours de ce congé, il fut chargé par le Gouverneur général de le représenter au « Congrès de l'enseignement laïque français aux colonies et à l'étranger », qui se tint à Marseille du 24 au 28 septembre. Il y fit une conférence remarquée sur l'organisation de l'enseignement indigène en Indochine (*BEFEO*, VI, 454).

La même année, l'Ecole figura à l'Exposition coloniale de Marseille. Une salle spéciale lui avait été réservée à l'extrémité d'une des ailes du Palais central de l'Indochine. Il avait été décidé de n'y rien exposer qui ne fût de provenance strictement indochinoise et le résultat direct des travaux des membres ou des collaborateurs de l'Ecole. Les vitrines et les murs de la salle étaient meublés par ses publications et des dessins et photographies présentant un intérêt archéologique ou ethnographique, parmi lesquels se faisaient particulièrement remarquer les levés de monuments čams et khmèrs dus à MM. Parmentier et Dufour. La vitrine centrale était réservée à une maquette de statue čame ornée de la parure complète des bijoux trouvés dans les fouilles de Mĩ-sơn.

M. Finot avait dirigé l'installation des collections de l'Ecole à l'Exposition. Il fut également chargé de la représenter au Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Monaco (avril 1906).

Un arrêté du 24 novembre 1906, fruit des études de la Commission des antiquités du Tonkin, classa comme monuments historiques 7 immeubles et autant d'objets mobiliers sis à Hanoi. Les 7 immeubles étaient : le Văn Miếu, la pagode de Trấn-Vũ dite du Grand-Bouddha au coin du Grand-Lac, celle du Petit-Lac, la porte Jean Dupuis, la pagode des Deux-Sœurs, celle du Cheval Blanc et le Chùa Một-cột.

Le 25 avril 1907 M. Foucher partit en mission pour la France, afin d'y préparer la campagne archéologique à entreprendre dans les ruines d'Aṅkor (arrêté du 12 avril). Il s'arrêta un mois à Java où il étudia particulièrement le système de conservation des monuments historiques et l'iconographie du Boroboudour. Nommé peu après maître de conférences de langue et littérature sanskrites à l'Université de Paris en remplacement de M. Victor Henry décédé, il donna sa démission à partir du 1er novembre.

M. Maitre qui était rentré de France le 2 mars, exerça les fonctions de Directeur p. i. (arrêté du 12 avril) jusqu'au moment où il fut nommé directeur titulaire par décret du 11 janvier 1908.

L'année 1907 fut marquée par le célèbre voyage archéologique d'Edouard Chavannes en Chine, auquel l'Ecole eut la bonne fortune de prêter son concours. M. Chavannes, attaché à l'Ecole et chargé d'une mission en Chine par arrêté du 24 janvier, partit au mois d'avril par le Transsibérien, et explora d'abord les vestiges de l'ancien royaume de Kao-keou-li sur la rive droite du Yalou. Après un court séjour à Pékin, vers la fin de mai, il repartit accompagné de M. Alexeiev, fit l'ascension du T'ai chan, visita le temple de Confucius à K'iu feou et celui de Mencius à Tseou hien, estampa les inscriptions juives de K'ai-fong fou et se rendit de là à Honan fou, d'où il alla étudier le défilé de Long-men, célèbre par ses sculptures bouddhiques des Wei et des T'ang. Il était à la fin d'août à Si-ngan fou, où il acquit pour l'Ecole une collection complète des estampages de la Forêt des Stèles. Se dirigeant à l'Ouest, il visita à K'ien tcheou la sépulture de l'empereur Kao-tsong des T'ang, célèbre pour ses statues d'hommes et d'animaux et pour son inscription en caractères joutchen. Reprenant la direction de l'Est, il atteignit le 5 octobre T'ai-yuan fou, capitale du Chansi. De là il fit route au Nord, visita le Wou-t'ai chan, où les Mongols vont adorer Mañjuçrī, et gagna la ville de Ta-t'ong fou, dans les environs de laquelle sont de célèbres grottes couvertes de sculptures bouddhiques de la dynastie des Wei du Nord (Ve siècle). Il était de retour à Pékin le 4 novembre.

En revenant de ce voyage M. Chavannes fit un séjour d'un mois en Indochine où, en compagnie de M. Maitre, il visita successivement Hanoi, Hué, Saigon, Phnoṃ Péñ et Aṅkor (1).

M. Noël Peri, nommé pensionnaire par arrêté du 9 mars, arriva à Hanoi le 23 avril et fut envoyé au Japon à la fin de l'année (arrêté du 18 décembre).

M. Huber, chargé d'une mission en Chine (arrêté du 11 avril) partit pour Pékin le 30 avril et en revint au mois d'octobre.

M. Jules Bloch, de retour de l'Inde le 1er mai, y repartit chargé, par arrêté du 26 juillet, d'une nouvelle mission linguistique de sept mois, qui fut portée à dix par arrêté du 1er mars 1908.

M. Parmentier, après avoir poussé activement les travaux de consolidation du temple de Pō Nagar à Nhatrang, fut autorisé par arrêté du 24 mai à prendre un congé de convalescence de 3 mois et partit le 1er juin.

M. Charles B.-Maybon, professeur du cadre du Tonkin, fut nommé stagiaire et chargé des fonctions de secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient (arrêté du 4 novembre 1907).

Le Dr Palmyr Cordier fut chargé des cours de langues sanskrite et tibétaine (arrêté du 24 avril).

La mission de M. Pelliot hors de l'Indochine fut prolongée de 2 ans à partir du 2 août 1907.

(1) V son rapport, *BEFEO*, VII, 436.

Une subvention annuelle fut mise à la disposition du Ministère de l'Instruction publique pour la fondation d'un cours d'histoire et de philologie indochinoises au Collège de France, dont le titulaire devrait en même temps exercer les fonctions de représentant de l'Ecole en France (arrêté du 25 septembre). M. Finot fut chargé de ce cours par arrêté ministériel du 16 avril 1908. Il représenta le Gouvernement général et l'Ecole française d'Extrême-Orient au XVe Congrès international des Orientalistes, qui se tint à Hambourg en août 1908 (1).

L'enseignement tint, en cette année 1907, une place importante dans les travaux de l'Ecole. La langue chinoise écrite y fut professée par M. Huber ; le kouan-houa par M. Maybon ; le japonais par M. Peri ; le sanskrit et le tibétain par M. Palmyr Cordier. En outre quatre cours de la nouvelle université indochinoise furent confiés à des membres de l'Ecole. M. Maitre y enseigna l'histoire de la philosophie, M. Peri la langue et la littérature françaises ; M. Maybon l'histoire de l'Extrême-Orient.

La procédure des examens de langues orientales ayant soulevé quelques critiques, le Gouverneur général décida que les sujets des épreuves écrites seraient choisis par une commission siégeant à Hanoi et présidée par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (arrêté du 8 juin).

La série des Publications s'accrut cette année de deux nouveaux volumes : le *Dictionnaire čam-français* de MM. Aymonier et Cabaton ; et le tome II de *l'Inventaire descriptif des Monuments du Cambodge* de M. L. de Lajonquière.

La rétrocession au Cambodge des provinces de Siemrāp, Sisophon et Bàttaṃbaṅ par le traité franco-siamois du 23 mars 1907, vint enrichir le domaine archéologique de ce pays de nombreux monuments khmèrs, parmi lesquels le magnifique groupe d'Aṅkor, où il était urgent d'entreprendre les travaux de déblaiement et de consolidation nécessaires pour en faciliter l'étude et en assurer la conservation. Un premier crédit de 10.000 $ affecté à cet objet fut inscrit au budget de l'Ecole pour 1908. En outre le commandant de Lajonquière fut chargé, de novembre 1907 à avril 1908 (2), d'une nouvelle mission ayant pour objet d'inventorier les monuments des provinces rétrocédées (arrêté du 6 novembre). Les lieutenants Buat et Ducret lui furent adjoints pour dresser un relevé régulier d'Aṅkor (arrêté du 12 novembre). On doit au lieutenant Ducret deux bonnes cartes de ce groupe : l'une au 1 : 50 000e, l'autre au 1 : 25 000e. C'est lui qui établit le premier ce fait important que le Bayon se

(1) V. son rapport, *BEFEO*, VIII, 609.

(2) A l'expiration de sa mission, M. de Lajonquière se rendit à Bangkok où il fut chargé par le Gouvernement siamois d'une mission d'exploration archéologique dans la vallée du Menam et la Péninsule Malaise, à l'issue de laquelle il rentra en France au mois de janvier 1908, en passant par l'Inde.

trouvait juste au centre de l'enceinte d'Añkor Thom. La mission Lunet de Lajonquière et l'inspection de M. Parmentier au début de 1908 eurent pour effet la création à l'Ecole française d'un poste de conservateur du groupe d'Añkor (arrêté du 5 mars 1908), dont le premier titulaire fut Jean Commaille (arrêté du 14 juillet 1908), qui depuis le mois de décembre 1907 avait été chargé par le Commissaire-délégué de Bàttaṃbañ de procéder aux premiers travaux de débroussaillement.

L'année 1908 apporta plusieurs changements dans le personnel de l'Ecole ou les attributions de ses membres. Outre la nomination de M. Maitre comme directeur, M. Huber fut chargé du cours de philologie indochinoise à l'Ecole française d'Extrême-Orient (arrêté du 6 avril), et partit pour un congé en Europe après sept ans consécutifs de séjour dans la colonie. Il rentra à Hanoi le 30 mars 1909, ayant reçu de l'Académie des Inscriptions le prix Stanislas Julien pour sa traduction de la version chinoise du *Sūtrālaṃkāra* d'Açvaghoṣa. M. Maybon fut chargé des fonctions de professeur de chinois pendant la durée de la mission de M. Pelliot à l'étranger (arrêté du 17 juin). M. Henri Maspero, nommé pensionnaire (arrêté du 11 janvier 1908), arriva au mois de mars. Après avoir travaillé pendant plusieurs mois au classement du fonds chinois de la bibliothèque, il partit à la fin de novembre pour un voyage en Chine (arrêté du 13 novembre 1908), d'où il revint le 10 juin 1909. Enfin par arrêté du 3 septembre, M. E. Chassigneux fut nommé pensionnaire.

La question toujours pendante du Musée de Hanoi fut enfin résolue en 1909. Lorsque le Gouverneur général Beau avait quitté pour le nouveau palais de l'avenue Puginier son hôtel de la rue de la Concession, il y avait installé (1907) l'Université indochinoise fondée par arrêté du 16 mai 1906. Son successeur M. Klobukowski, professant une opinion différente sur l'utilité de cette institution, la supprima en 1908 et transféra à l'Ecole française le local devenu vacant (arrêté du 28 janvier 1909). On exécuta aussitôt dans l'immeuble, sous la direction de M. Parmentier, les aménagements indispensables et on y établit le Musée, qui s'y trouve encore aujourd'hui, et qui fut inauguré par le Gouverneur général le 6 novembre 1910.

Il ne restait plus à pourvoir que les sculptures čames : elles devaient attendre encore huit ans avant de trouver un asile.

M. Maybon, rentrant en congé en France, partit le 24 avril 1909 et fut suppléé dans ses fonctions de secrétaire-bibliothécaire par M. Noël Peri.

Le 2 avril 1909 eut lieu à Phanrang l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Prosper Odend'hal tombé au service de l'Ecole française. Ce monument a été construit sur les dernières pentes de l'éperon rocheux qui prolonge la colline de Pö Klauñ Garai. Il se compose d'une stèle commémorative adossée à un rocher et précédée d'une petite esplanade d'où la vue s'étend sur la passe de Cà-ná jusqu'à la mer. La partie architecturale et décorative est l'œuvre de M. H. Parmentier ; le médaillon de bronze reproduisant les traits d'Odend'hal, a été exécuté par Mme Clément-Carpeaux, fille du



Musée de l'École française, à Hanoi. Salle Doudart de Lagrée.

grand sculpteur, et sœur d'un autre collaborateur de l'Ecole, mort comme Odend'hal au service de la science. Le terrain fut offert par le baron Pérignon, et les frais furent couverts par une souscription publique à laquelle prirent part, avec les collègues et les amis d'Odend'hal, les Čams, les Annamites et les Chinois de la région de Phanrang [1].

M. Maitre partit le 26 août 1909 en mission au Japon et en revint le 22 janvier 1910 pour repartir le 26 février, rentrant en France en congé administratif. En son absence, les fonctions de directeur p. i. furent remplies par M. Parmentier (arrêté du 2 juillet 1909). Ce dernier se rendit à la fin de septembre à Aṅkor à l'occasion des fêtes officielles qui y furent données pour célébrer la réunion au Cambodge de ses anciennes provinces. Il fit ensuite l'inventaire des monuments de la province de Tây-ninh (Cochinchine), et revint à Hanoi pour s'occuper de l'installation du Musée.

M. Huber se rendit à Phnoṃ Péñ au début de novembre 1909 pour y rechercher des manuscrits khmèrs. Une mission d'études au Siam lui fut confiée par arrêté du 21 novembre. Il eut le privilège de prendre part au voyage archéologique effectué dans le Nord du Siam par le général de Beylié, envoyé par le Gouvernement de l'Indochine pour assister aux grandes manœuvres siamoises. De là il passa en Birmanie d'où il revint en 1910, rapportant une riche collection de livres siamois et birmans, d'estampages d'inscriptions, et surtout de manuscrits mons.

M. Chassigneux consacra cette année 1909 à l'étude géographique du Delta tonkinois. Il repartit pour la France en septembre 1910, et eut pour successeur M. J. de Mecquenem (arrêté du 11 août 1910).

M. Ch. B.-Maybon rentra de congé le 10 février 1910 et reprit ses fonctions de secrétaire. Il avait employé une partie de son séjour en Europe à rechercher au British Museum et dans les archives de l'ancienne Compagnie anglaise des Indes conservées à l'India Office, les documents relatifs à la Cochinchine et au Tonkin.

M. Maitre rentra de congé le 1er novembre 1910, se rendit à Aṅkor pour examiner l'état des travaux, et reprit la direction de l'Ecole à Hanoi au début de décembre.

Le 31 décembre 1910, M. Parmentier, accompagné de M. de Mecquenem, quittait Hanoi pour l'Annam et le Cambodge. Après une visite des monuments čams du Sud-Annam, il installa M. de Mecquenem dans les fonctions intérimaires de conservateur d'Aṅkor en remplacement de M. Commaille rentrant en congé administratif après dix années de séjour ininterrompu (arrêté du 22 avril 1911), et fit dans les provinces du Cambodge une fructueuse tournée de recherches. Parti d'Aṅkor le 15 février 1911, il visita Ba-kong, Ba-kô, Lolei,

(1) Cf. *BEFEO*, IX, 405.

Bĕn Mālā et le Phnoṃ Kulen, dont les anciennes carrières ne sont qu'à une heure de marche de Bĕn Mālā. Le 23, il était à Chikreṅ, d'où il visita un des plus beaux ponts khmèrs qui subsistent, le Spean Praḥ Phtös. Le 2 mars, il arrivait à Kŏṃpoṅ Thoṃ. Après un séjour prolongé à Saṃbór-Préi Kŭk, dont les curieux monuments de brique sont parmi les plus anciens du Cambodge, M. Parmentier quitta Kŏṃpoṅ Thoṃ au milieu d'avril. Se dirigeant vers le Sud, il visita la station préhistorique de Samroṅ Sen et atteignit Kŏṃpoṅ Chnaṅ, d'où il gagna Pursat. Après une étude archéologique sérieuse de la province de Pursat, jusque là peu connue à ce point de vue, il retourna à Kŏṃpoṅ Chnaṅ et de là à Phnoṃ Péṅ. De Phnoṃ Péṅ il explora les régions de Kŏṃpoṅ Čam et de Kratié, puis il descendit à Takéo, d'où il visita les monuments du Phnoṃ Da, dans la région d'Aṅkor Bórĕi, et ceux du Phnoṃ Bayaṅ. Pendant ses séjours à Phnoṃ Péṅ, M. Parmentier s'occupa de classer à nouveau le Musée khmèr ; puis il se rendit au Laos pour inventorier les monuments de ce pays.

Une autre tournée archéologique fructueuse fut celle de M. Huber dans les provinces centrales de l'Annam (arrêté du 20 mars 1911), d'où il rapporta les estampages de nouvelles inscriptions čames.

En cette même année 1911, M. Maybon quitta l'Ecole pour prendre la direction de la nouvelle Ecole municipale française de Chang-hai (arrêté du 24 janvier). M. Noël Peri fut chargé des fonctions de secrétaire-bibliothécaire (arrêté du 10 février), et M. Léonard Aurousseau fut nommé pensionnaire de de l'Ecole en remplacement numérique de M. Maybon (arrêté du 21 décembre).

D'autre part M. Henri Maspero succéda comme professeur de chinois à M. Pelliot nommé professeur au Collège de France, et M. Georges Cœdès fut nommé pensionnaire en remplacement de M. Maspero (arrêté du 10 octobre).

En décembre 1911, M. Maspero fit un voyage au Nghệ-an pour étudier les dialectes des peuplades mường et thai de la partie Ouest de cette province.

En 1912, M. Maitre se rendit à Huế, à l'occasion du sacrifice triennal au Ciel et à la Terre, sur lequel il réunit tous les documents accessibles ; il recueillit également les inscriptions les plus importantes de la capitale.

M. Parmentier, à la fin de son exploration archéologique du Laos, adressa de Xieṅ Khuaṅ au Directeur de l'Ecole un rapport en date du 23 avril 1912 sur les travaux de conservation qui pourraient être exécutés dans certains groupes du Laos. Après avoir publié le Catalogue du Musée khmèr de Phnoṃ Péṅ, préparé un Complément à l'Inventaire des monuments du Cambodge, et exécuté, sur la demande de M. Delaporte, une série de moulages pour le Musée du Trocadéro, il rentra en France en congé administratif (arrêté du 27 juin 1912).

M. Huber à qui un décret du 14 novembre 1911 avait accordé la nationalité française, fut nommé professeur de philologie indochinoise à l'Ecole française (arrêté du 15 février 1912), et obtint peu après un congé de convalescence (arrêté du 6 avril 1912).

M. Henri Maspero, après avoir terminé ses recherches linguistiques au Nghệ-an, rentra en France en congé de convalescence (arrêté du 1er juillet 1912).

M. Commaille, de retour de son congé, pendant lequel il avait édité son *Guide aux ruines d'Angkor,* reprit ses fonctions à Aṅkor, au mois de mai 1912. M. de Mecquenem, après lui avoir remis le service, séjourna à Bĕṅ Mālā dont il fit une étude approfondie. Arrivé au terme de son séjour, il rentra en France au mois d'octobre (arrêté du 30 septembre 1912).

Des deux pensionnaires, MM. Cœdès et Aurousseau, le premier fut chargé d'une mission au Cambodge et le second d'une mission en Chine (arrêté du 3 février).

Durant son séjour au Cambodge, d'avril à novembre 1912, M. Cœdès, grâce au concours de M. Ernest Outrey, résident supérieur, et des chefs des deux grandes sectes bouddhiques, put obtenir un inventaire général des manuscrits conservés dans les pagodes. Il examina lui-même les grandes collections de manuscrits pâlis de Phnoṃ Péñ et de Bàttaṃbaṅ. A Aṅkor il étudia en détail les linteaux, frontons et écoinçons d'Aṅkor Vat, dont il put identifier une grande partie. Il rédigea en collaboration avec M. Commaille une Notice sur le Bayon destinée à servir d'introduction à l'album de bas-reliefs publié par la Commission archéologique de l'Indochine et contenant une publication intégrale des inscriptions gravées sur les piédroits des chapelles. D'autres temples d'Aṅkor lui fournirent également le sujet d'identifications ingénieuses, notamment le Nāk Pān. Il visita enfin Praḥ Khăn de Kŏṃpoṅ Thoṃ, Bĕṅ Mālā et les environs de Bàttaṃbaṅ (1).

M. Aurousseau, chargé d'une mission en Chine au mois de février, se rendit à Chang-hai, Hang-tcheou, Pékin, où il fit un séjour de six mois, interrompu seulement par un voyage au temple de Confucius, à K'iu-feou hien (Chan-tong). Il revint en novembre, rapportant des manuscrits fort précieux, notamment plusieurs textes inconnus sur l'histoire de l'Annam, et une intéressante collection de statuettes funéraires de l'époque des T'ang.

M. Marty, commis des Services civils, fut détaché pour un an à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Un nouveau pavillon destiné aux doubles, aux estampages, aux clichés et au laboratoire photographique fut construit à l'Ecole (arrêté du 15 février 1912).

En cette année 1912 parurent dans les *Publications* le 3e et dernier volume de l'*Inventaire des monuments du Cambodge* du Commandant L. de Lajonquière et le tome I de la *Bibliotheca Indosinica* de M. Henri Cordier, répertoire bibliographique de tous les ouvrages relatifs à la péninsule indochinoise.

M. Maitre employa l'année 1913 à réunir tous les documents accessibles sur l'évêque d'Adran et fit paraître le commencement de ses recherches dans la

(1) V. son rapport, *BEFEO*, XII, IX, 176.

Revue indochinoise. Son mandat de Directeur expirant en janvier 1914, il lui fut renouvelé pour six ans par décret du 18 novembre 1913.

Par contrat passé avec le Gouverneur général de l'Indochine, le 22 août 1913, M. Noël Peri accepta de remplir pendant six années les fonctions de secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Auparavant il avait accompli au Japon, du 7 février au 16 août, une mission d'études au cours de laquelle il découvrit plusieurs documents importants concernant l'Indochine [1].

MM. Huber et Maspero rentrèrent de congé le 12 juin et le 8 juillet 1913. Le premier reçut une nouvelle mission en Birmanie (arrêté du 20 octobre 1913).

M. Cœdès, après avoir passé quelque temps à Hanoi, retourna au Cambodge pour y continuer ses recherches.

M. Aurousseau remplaça M. Peri dans ses fonctions de secrétaire jusqu'à son retour. Ensuite il fut appelé par arrêté du 27 juin aux fonctions de précepteur de l'Empereur d'Annam en remplacement de M. Eberhardt rentrant en congé et prit possession de ce poste le 1er août 1913. Il en profita pour obtenir, soit en originaux soit en copies, de nombreux documents qui enrichirent le fonds annamite de la bibliothèque.

M. Georges Demasur, architecte diplômé par le Gouvernement, avait été nommé pensionnaire en remplacement de M. de Mecquenem, par arrêté du 20 mai 1913.

M. Maitre, ayant reçu un congé administratif par arrêté du 28 décembre 1913, partit pour la France le 12 janvier 1914. M. Finot, désigné par arrêté du 15 novembre pour remplir les fonctions de Directeur p. i. pendant l'absence du Directeur titulaire, arriva à Saigon le 25 décembre. Il y rencontra M. Huber qui partait pour remplir sa mission au Cambodge, au Siam et en Birmanie. Cette mission ne devait jamais s'accomplir. Saisi dans le trajet de Saigon à Phnoṃ Péñ par une maladie foudroyante, Edouard Huber fut débarqué à Vĩnh-long et y mourut dans la nuit du 5 au 6 janvier 1914. L'orientalisme perdait en lui un savant de premier ordre et l'Ecole française un collaborateur d'une valeur inappréciable [2].

M. Jean de Mecquenem, avant de rentrer définitivement en France, avait rédigé un mémoire sur *Les bâtiments annexes de Bĕṅ Mālā*, qui parut dans le *Bulletin* (XIII, II), accompagné d'une note de M. Cœdès sur les bas-reliefs de ce temple. Il fut remplacé comme pensionnaire par M. Georges Demasur, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

En mai 1914, M. Finot se rendit au Laos par le Tran-ninh avec séjour assez prolongé à Luaṅ Prabaṅ (6 juin-15 juillet), en vue de dresser l'inventaire des

(1) V. son rapport, *BEFEO*, **XIII**, VII, 106.
(2) Voir *BEFEO*, XIV, I.

manuscrits laotiens, d'étudier les mesures propres à en assurer la conservation et d'organiser un service de copies pour la bibliothèque de l'Ecole. Ce voyage eut pour résultat la fondation de la Bibliothèque royale de manuscrits laotiens, organisée par les soins de M. Meillier, commissaire du Gouvernement à Luaṅ Prabaṅ, et placée sous le contrôle de l'Ecole française par ordonnance royale du 21 mars 1918.

Les notes recueillies au cours de l'inventaire des manuscrits ont été publiées dans le *Bulletin* de 1917, sous le titre de *Recherches sur la littérature laotienne*. De Luaṅ Prabaṅ, M. Finot descendit le Mékong, fit un court séjour au Cambodge, au cours duquel il visita les ruines d'Aṅkor, et rentra à Hanoi le 12 septembre.

La guerre européenne venait alors de commencer, bouleversant toutes les entreprises.

M. Henri Maspero, qui était parti au mois de mars pour une mission d'études en Chine, en Corée et au Japon (arrêté du 28 février 1914), eut juste le temps de recueillir des documents sur l'art bouddhique dans le centre du Tchö-kiang, et dut rallier l'Indochine au commencement du mois d'août, pour être mobilisé dans la colonie.

M. G. Cœdès, après quelques mois passés à Hanoi au début de l'année, continua au Cambodge ses recherches sur l'historiographie de ce pays et du Siam. Il fut nommé professeur de philologie indochinoise à l'Ecole française, en remplacement de M. Huber (arrêté du 10 décembre 1914) et partit à la fin de l'année pour une mission d'études au Siam, qui avait été autorisée par un arrêté du 4 novembre précédent.

M. Léonard Aurousseau quitta en novembre 1914 ses fonctions de précepteur p. i. de l'Empereur d'Annam et rentra aussitôt à Hanoi. Pendant son séjour à Hué, il avait recueilli nombre de documents historiques : plans de citadelles, copies de manuscrits, estampages de stèles, etc.

M. Demasur, arrivé en Indochine à la fin de 1913, prit part aux travaux d'Aṅkor, commença l'étude des ruines de Kòḥ Ker et fit le relevé d'un monument nouvellement signalé à Phnoṃ Dei. Renvoyé en France sur sa demande, en novembre 1914, il fut affecté en qualité de sergent-mitrailleur au 1er bataillon sénégalais du 4e colonial. En avril 1915, il débarquait dans la presqu'île de Gallipoli et, peu après, tombait mortellement frappé à Seddul-Bahr, dans la nuit du 1er au 2 mai, à l'âge de 27 ans.

En 1914 parurent dans les *Publications* le tome I de la *Mission archéologique dans la Chine septentrionale* d'Edouard Chavannes et le tome III de la *Bibliotheca Indosinica* d'Henri Cordier.

M. Maitre, Directeur titulaire, ayant été mobilisé en France, l'intérim de M. Finot se prolongea jusqu'au cours de 1918.

M. Parmentier se rendit à Aṅkor et établit le programme des travaux pour les années suivantes. Il acheva la réorganisation du Musée de Hanoi et publia un Guide illustré à l'usage des visiteurs de ce Musée.

M. Cœdès remplit au Siam une courte mission en janvier et février 1915 en vue de recherches à la bibliothèque Vajirañāṇa (arrêté du 4 novembre 1914). Rentré à Phnoṃ Péñ, il prit part aux travaux de la Commission instituée par ordonnance royale du 4 septembre 1915 pour rédiger un Dictionnaire officiel de la langue khmère.

M. Peri, chargé d'une mission d'études au Japôn (arrêté du 23 février 1915), quitta l'Indochine le 17 mars et fut suppléé dans ses fonctions par M. Aurousseau qui, nommé professeur d'histoire et d'archéologie de l'Annam par arrêté du 26 avril 1915 et mobilisé ensuite à Hanoi, voulut bien réserver à l'Ecole tous les loisirs que lui laissaient ses obligations militaires. Un congé d'un mois (arrêté du 16 juillet 1915) lui permit de se rendre à Hong-kong et d'y acheter quelques objets d'art pour le Musée. M. Maspero, également mobilisé, continua à diriger dans la mesure du possible, le catalogue des fonds chinois et annamite et le développement de la collection d'estampages.

Le 31 mars, MM. Finot, Parmentier et Maspero assistèrent au grand sacrifice au Ciel et à la Terre, célébré à Hué par le nouvel Empereur d'Annam.

L'Ecole de pâli de Phnoṃ Péñ, créée par ordonnance royale du 24 novembre 1915, fut inaugurée solennellement le 25 juillet 1915 par le Gouverneur général Roume assisté du Résident supérieur Baudoin, en présence du Roi et de ses ministres. Au nom de l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui avait prêté son concours à l'Administration du Protectorat pour organiser cette institution et en surveiller le bon fonctionnement, M. Cœdès prononça une allocution rappelant le but et l'intérêt de cette Ecole.

En 1915 parut le 4[e] et dernier volume de la *Bibliotheca Indosinica* de M. Henri Cordier.

M. Peri rentra le 15 janvier 1916 de son voyage au Japon et reprit ses fonctions de secrétaire assumées pendant son absence par M. Aurousseau.

Au commencement de cette année, M. Parmentier se livra à diverses recherches sur les monuments du Tonkin : relevé du đình de Đình-bảng dans la province de Bắc-ninh ; fouille d'un ancien tombeau à Quảng-yên, où fut trouvé un mobilier funéraire d'un grand intérêt ; tournée archéologique dans les provinces de Nghệ-an, Thanh-hoá, Quảng-bình et Quảng-trị.

Au mois d'avril, il quitta Hanoi avec le Directeur p. i. pour une tournée au Cambodge. En cours de route fut reçue la triste nouvelle de la mort de M. Commaille, assassiné par des malfaiteurs, le 29 avril, sur la route de Siemrāp à Aṅkor Vat. Les conséquences de cette irréparable perte furent atténuées, dans la mesure du possible, par la bienveillance du Directeur des Travaux Publics de Cochinchine, qui consentit à détacher à l'Ecole M. Henri Marchal, inspecteur des Bâtiments civils, pour diriger les travaux d'Aṅkor (arrêté du 24 mai 1916). Après une tournée dans la province de Kǒṃpoṅ Thoṃ, au cours de laquelle il visita les ruines de Saṃbór-Préi Kŭk, M. Finot se rendit à Aṅkor au mois de juillet pour installer M. Marchal dans ses nouvelles fonctions. Les chantiers furent aussitôt rouverts et les travaux repris au point où les avait laissés M.

Commaille. M. Parmentier s'occupa ensuite de la réorganisation du Musée de Phnom Péñ et d'une étude de Vat Nokor.

Cette même année fut achevée la construction du Musée čam de Tourane. Le tome I du Catalogue de la bibliothèque de l'Ecole fut imprimé à Hanoi.

M. Léonard Aurousseau, envoyé en France par l'autorité militaire, partit le 7 septembre 1916.

Après avoir séjourné jusqu'en novembre 1916 au Cambodge pour y régler les questions intéressant la succession de M. Commaille, faire copier des manuscrits pour la bibliothèque et étudier divers textes de la littérature indigène, M. Finot se rendit en décembre à Hong-kong où l'Université l'avait invité à venir recevoir le diplôme de docteur *honoris causa* ; il y rencontra M. Pelliot, alors attaché militaire de France à Péking, venu pour recevoir le même grade. Il rentra à Hanoi en janvier 1917.

M. Parmentier revenu au Tonkin, s'occupa à fouiller d'anciens tombeaux chinois découverts à Quảng-yên, à Sept-Pagodes et à Bắc-ninh, et à contrôler les travaux de réparation entrepris au Văn-miếu de Hanoi. A la fin de l'année, il fit un voyage dans la province de Thanh-hoá, pour y examiner plusieurs anciens tambours de bronze et visiter quelques constructions annamites devant être classées comme monuments historiques, notamment la citadelle des Hồ édifiée en 1397.

M. Cœdès se rendit à Aṅkor en novembre 1916 pour y étudier les inscriptions modernes d'Aṅkor Vat et deux stèles nouvellement découvertes au Phimãnàkàs. Un arrêté du 6 décembre suivant lui confia une mission d'études au Siam qui lui fut renouvelée par arrêté du 2 juillet 1917 : il utilisa son séjour à Bangkok pour étudier divers documents relatifs à la dynastie de Sukhodaya : le résultat de ces recherches parut dans le *Bulletin* (XVII, II). Le Gouvernement siamois lui ayant offert le poste de Directeur de la Bibliothèque Nationale Vajirañāṇa, M. Cœdès fut autorisé à accepter cette offre et placé hors cadres par arrêté du 12 janvier 1918.

M. Paul Boudet, archiviste-paléographe, nommé pensionnaire de l'Ecole par arrêté du 4 mars 1917 et chargé de préparer l'organisation des archives de l'Indochine, arriva à Hanoi le 13 juin. Il fut nommé Directeur des archives et bibliothèques par arrêté du 30 novembre suivant, et donna en conséquence sa démission de pensionnaire.

M. Maspero, professeur de chinois, envoyé en France par l'autorité militaire, quitta l'Indochine le 11 juillet 1917. En cette année 1917 parut le t. II du Catalogue de la Bibliothèque suivi d'une table méthodique.

L'année 1918 s'ouvrit sous de sombres auspices par la mort d'Edouard Chavannes (29 janvier), que l'Ecole avait eu l'honneur de compter au nombre de ses collaborateurs ; elle dédia à la mémoire du grand sinologue le t XVIII de son *Bulletin*.

Le 8 mai 1918, M. Finot quitta l'Indochine pour rentrer en France ; il fut remplacé comme Directeur intérimaire par M. Parmentier, qui

venait de commencer l'installation du Musée de Tourane (arrêté du 29 avril 1918).

M. Peri, ayant obtenu un congé spécial de trois mois (arrêté du 6 mai 1918) partit le 31 mai pour le Japon, d'où il ne revint que le 18 décembre, la pénurie des transports maritimes ayant retardé son retour.

M. P.-M. Aucourt fut détaché à l'Ecole par le service de l'Enseignement (arrêté du 11 juin 1918) pour y remplir les fonctions de secrétaire-adjoint et de professeur de chinois.

M. L. Cadière fut nommé pensionnaire par arrêté du 28 octobre 1918, et resta attaché en cette qualité à l'Ecole pendant deux ans.

Le 5 mai 1918, S. M. l'Empeureur d'Annam, au cours de son voyage au Tonkin, honora l'Ecole de sa visite et, en compagnie de M. le Gouverneur général Sarraut, visita la Bibliothèque et le Musée.

En cette année parurent le 1er fascicule du tome II de l'*Art du Gandhâra* de M. Foucher et le tome II de l'*Inventaire descriptif des Monuments čams* de M. Parmentier.

L'année 1919 vit enfin l'accomplissement d'un dessein poursuivi depuis longtemps : le musée čam de Tourane fut complètement installé par M. Parmentier qui en rédigea le catalogue [1].

M. Henri Maspero, rentré à Saigon en juillet, regagna le Tonkin par terre en exécutant chemin faisant des recherches sur le culte čam et les antiquités du Čampa, à Phanrang et à Kontum. Peu après son arrivée à Hanoi (novembre 1919), il fut nommé par décret du 29 décembre 1919 à la chaire de langue et littérature chinoises au Collège de France vacante par la mort d'Edouard Chavannes, et quitta définitivement la colonie le 27 novembre 1920.

M. H. Marchal fut titularisé dans les fonctions de conservateur d'Aṅkor par arrêté du 28 novembre 1919.

M. Ch. Batteur, inspecteur des Bâtiments civils, fut détaché à l'Ecole par arrêté du 24 mars 1919, pour remplir les fonctions d'inspecteur du Service archéologique.

Deux nouveaux pensionnaires furent nommés : M. R. Germain (arrêté du 12 avril 1919) et M. P. Demiéville (arrêté du 31 décembre 1919). Le premier donna sa démission avant d'avoir occupé son poste ; le second vint prendre possession du sien le 28 février 1920.

Deux arrêtés, en date du 12 août 1919, réorganisèrent la Commission des Antiquités du Cambodge et le Musée de Phnoṃ Péñ. Le Musée, appelé désormais Musée du Cambodge, est placé sous l'autorité du Résident supérieur et le contrôle scientifique de l'Ecole française ; il a pour conservateur le Directeur des Arts cambodgiens.

[1] H. Parmentier. *Catalogue du Musée čam de Tourane* (*BEFEO*, XIX, II).



Personnel de l'École française en 1921.

Le 11 septembre 1919 fut renouvelé pour trois ans, à partir du 1er septembre 1919, le contrat entre le Gouvernement général et M. Noël Peri, secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française.

En 1920, l'Ecole obtint la personnalité civile, qui lui fut conférée par un décret présidentiel du 3 avril 1920, promulgué en Indochine par arrêté du 1er décembre suivant. Dès le 20 septembre un arrêté avait réglé les détails d'exécution de ce décret, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1921, marquant le début d'une ère nouvelle pour l'Ecole. Un autre arrêté du 16 octobre fixa le montant de la subvention du Gouvernement général à l'Ecole française pour la première période quinquennale (1921-1925).

M. Maitre, dont le mandat de Directeur expirait le 10 janvier 1920, en ayant décliné le renouvellement, M. Finot fut nommé pour la seconde fois Directeur titulaire par décret du 25 juin 1920. Il arriva à Saigon le 9 décembre avec M. V. Goloubew, nommé pensionnaire par arrêté du 4 août 1920.

M. Peri, après avoir, au début de 1920, reconnu avec M. Maspero, quelques sites archéologiques récemment signalés au Thanh-hoá, partit en mission au Japon le 13 mai 1920 (arrêté du 8 mai). Il fut remplacé provisoirement dans ses fonctions de secrétaire par M. Aurousseau qui, revenu de Sibérie en France pour y être démobilisé, le 21 avril 1919, y était resté en congé jusqu'en mars et était rentré en Indochine le 12 avril 1920.

M. Batteur, revenu de congé le 1er février 1920, entreprit une enquête sur les pagodes annamites, qu'il dut interrompre au commencement de mai pour aller à Vieṅ-Čan procéder aux travaux de réparation du Vat Sisakhet et aménager cette pagode en vue de recevoir le petit musée laotien qui devait y être installé. Ce travail, lui aussi, ne put être que partiellement exécuté, M. Batteur ayant dû remplacer à Aṅkor, à partir du 21 août, le conservateur titulaire M. Marchal bénéficiaire d'un congé de 12 mois (arrêté du 24 juillet 1920).

M. Aucourt, après avoir suppléé MM. Maspero et Peri dans leurs fonctions respectives, partit en congé le 4 février 1920. Il fut remis à la disposition du Directeur de l'Instruction publique à partir du 1er janvier 1921.

Les réparations du Văn Miêu furent achevées cette année.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire de l'Ecole française pendant les 22 premières années de son existence : son œuvre sera analysée avec plus de détail dans les chapitres suivants.

ARCHÉOLOGIE INDOCHINOISE.

Lorsque l'Ecole fut fondée afin de créer un centre français d'études philologiques en Extrême-Orient, elle ne pouvait négliger une des branches les plus importantes de ses recherches, l'archéologie. Elle devait d'autant moins y manquer que la colonie était célèbre avant tout en Europe par les merveilles d'art qu'avait laissées telle de ses civilisations passées. Ces vestiges glorieux étaient alors sans défense : les fondateurs de l'Ecole lui confièrent le soin de les sauver. Son programme fut ainsi double : étude, conservation. C'est de ce double mandat que nous avons à rendre compte.

On entend par archéologie *la connaissance des formes extérieures des civilisations anciennes*. Mais le terme « ancien » demande à être précisé. Quand il s'agit des pays à l'Ouest de l'Inde, on ne l'applique guère, avec le terme « archéologie » lui-même, qu'aux époques qui ont précédé la chute de l'Empire romain. Pour l'Extrême-Orient nous lui donnons le sens beaucoup plus large de *passé*, et d'un passé qui à l'occasion est des plus récents ; car, faute d'histoires locales suffisantes, nous devons le plus souvent chercher l'explication des formes d'autrefois dans celles encore courantes de nos jours.

D'autre part, le seul fait de la présence en Extrême-Orient des Européens qui rend ces études possibles, est un risque grave de disparition pour leur objet: nos civilisations d'Occident semblent exercer une action dissolvante sur les civilisations propres à l'Orient, et nombre de formes présentes, nécessaires à l'intelligence des formes anciennes, seront, dans un avenir prochain, un passé mort. Il faut donc parfois étendre l'archéologie jusqu'à l'heure actuelle, et telle science qui s'applique aux faits du jour, comme l'ethnographie, en devient, au moins pour une faible part, une des sections.

D'un autre côté, la préhistoire en Occident a un champ bien déterminé et nul ne songe à la rattacher à l'archéologie. Un espace énorme sépare les embryons de civilisation qu'elle examine du stade auquel étaient parvenus les plus vieux peuples de la Méditerranée, par exemple les Egyptiens. En Extrême-Orient, nombre de sauvages paraissent à peine plus avancés que les premiers hommes, et les objets sur lesquels s'appuient les études préhistoriques se rapportent sans doute ici à des époques moins reculées qu'en Occident. Il est alors tout naturel de rattacher la préhistoire à l'archéologie. D'ailleurs

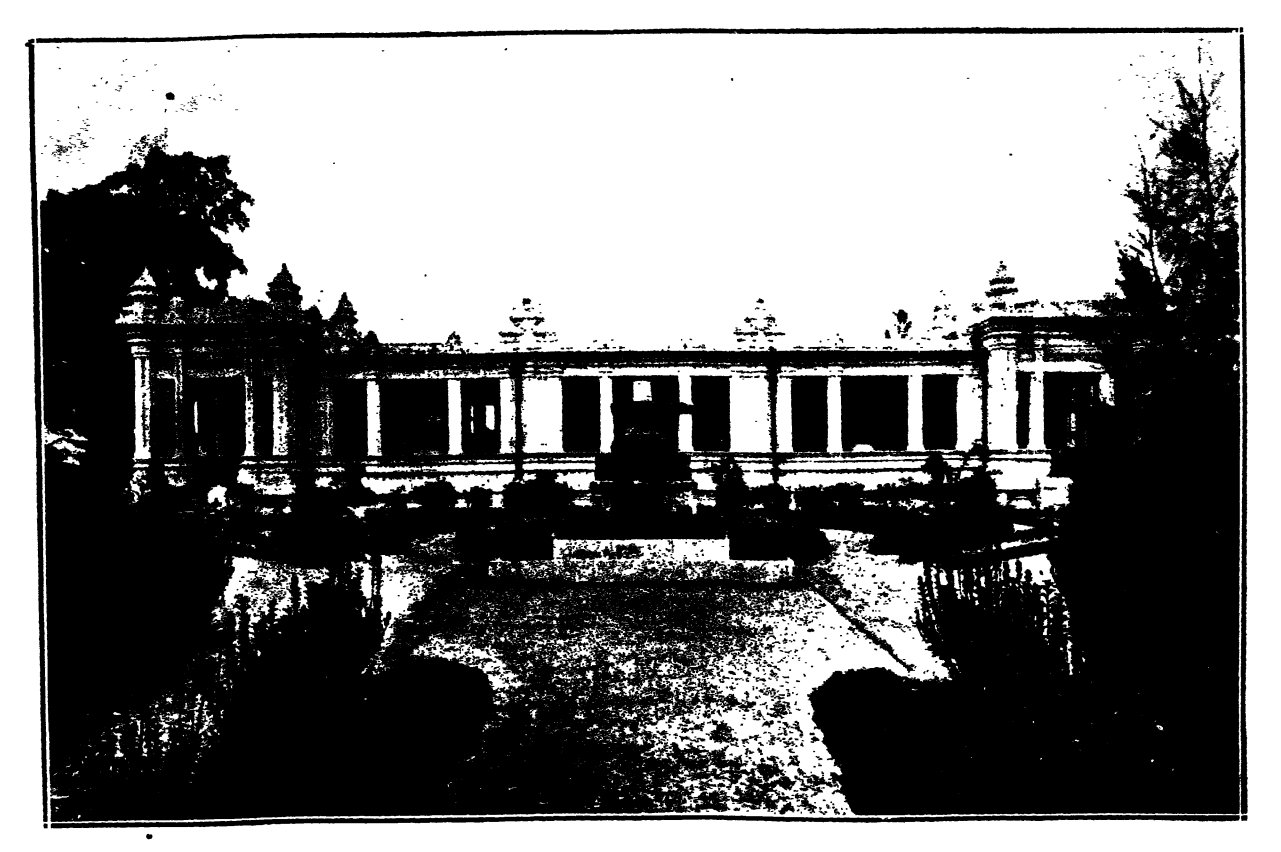
les recherches sont encore trop peu avancées en ces régions pour qu'une différenciation nette entre les sciences s'impose comme en nos pays, où la masse des connaissances acquises la rend indispensable. Elle ne deviendra utile qu'au jour où les résultats obtenus se seront assez multipliés pour risquer d'amener la confusion : nous en sommes loin encore.

Le programme que l'Ecole a reçu de l'Institut ne se limite pas à l'Indochine française, ni même à la seule Indochine. Hors des régions protégées par la France sont des pays dont l'action a été importante. Si le peuple siamois semble avoir presque tout appris du peuple khmèr, la presqu'île malaise et la Birmanie paraissent avoir exercé une influence considérable sur le développement de quelques parties de l'Indochine. D'autre part aucune des civilisations de la péninsule n'est autochtone ; et on ne saurait les comprendre en faisant abstraction de celles dont elles sont issues, c'est-à-dire de l'Inde et de la Chine.

Si l'on met à part la préhistoire et les arts des diverses populations sauvages aussi bien de l'Indochine que des contrées environnantes, les civilisations à étudier peuvent se diviser aisément suivant leur origine en se servant comme mode de classement de leur élément le plus expressif, l'art. De l'art hindou descendent plus ou moins directement l'art čam, l'art laotien, l'art khmèr et l'art siamois, enfin l'art birman ; de l'art chinois dérive l'art annamite. Hors de l'Indochine, l'Inde elle-même avec ses colonies artistiques du Tibet et de Java, la Chine avec ses filiales la Corée et le Japon, offrent d'autres sujets d'études, mais d'une forme nécessairement moins spécialisée.

Pour une œuvre aussi vaste, l'archéologie, en Extrême-Orient, dispose de moyens bien moindres qu'en Occident. En tout lieu elle ne possède que deux sortes d'informations, les unes indirectes, les autres directes. C'est, d'une part, la série de renseignements que contiennent sur la vie et l'art les ouvrages anciens d'histoire et les œuvres littéraires, les données historiques que fournissent les documents épigraphiques, les précieux éléments de datation qu'apporte la numismatique ; de l'autre, l'art et les vestiges de la vie mitérielle qui ont subsisté.

Or une difficulté primordiale complique les recherches dans tous les arts de filiation indienne : traités anciens d'histoire et œuvres littéraires font défaut, parfois d'une façon absolue comme au Čampa, d'ordinaire jusqu'à une époque assez rapprochée, ce qui est le cas au Cambodge, au Siam, en Birmanie. C'est là un fait général, et l'Inde, plus riche au point de vue littéraire, n'est guère moins dépourvue au point de vue historique. Seules la littérature et l'histoire chinoises apportent quelques données sur les civilisations étrangères ; elles sont en général d'une utilisation très délicate et à l'occasion assez décevante. L'usage de la monnaie n'a guère existé dans la branche indienne. Il ne reste donc pour fournir des indications de valeur certaine que les inscriptions. Elles suffisent pour l'art čam et pour l'art khmèr à fixer les grandes lignes d'un cadre ; elles ne sont pas assez nombreuses pour donner une précision suffisante aux études de détail.



MUSÉE ÇAM DE TOURANE

Dans ce qui concerne l'art annamite la documentation paraît être complète ; mais, outre qu'elle est loin d'avoir été dépouillée en entier, ce sont ici les constructions durables et, par suite, les monuments ayant quelque chance de présenter une antiquité réelle, qui font défaut ; seules quelques sculptures isolées nous permettront sans doute de remonter un peu loin dans le temps.

Enfin l'art du Laos, qui nous conserve peut-être dans sa frêle architecture des formes d'une antiquité reculée, offre réunis, sans aucun de leurs avantages, les inconvénients des deux groupes précédents.

La préhistoire locale et l'étude des arts sauvages ne peuvent bien entendu, pas plus ici qu'ailleurs, utiliser des documents de cette triple nature. Mais il faut alors signaler une autre difficulté. L'âge du bronze semble en ce pays se fondre avec les temps historiques, et il n'est pas impossible que le conservatisme chinois n'ait maintenu dans les beaux bronzes anciens des formes barbares, reste de ces arts censés préhistoriques.

La seconde série de données, celles qu'on peut tirer des spécimens d'art ou des objets divers laissés par les civilisations passées, offre dans son utilisation des difficultés aussi nombreuses. Le moyen principal est ici l'étude de l'art ; elle est en elle-même un but, mais fournit en outre la plus grande part des renseignements que nous pouvons réunir sur les formes qui traduisent la pensée religieuse et sur la vie matérielle de chaque époque.

Pour l'examen de l'art et en particulier de l'architecture qui, dans les vieilles civilisations, prédomine et souvent englobe toutes les autres manifestations esthétiques, une difficulté générale existe : c'est le caractère apparent de spontanéité des architectures indiennes d'Extrême-Orient. Plus encore au Čampa et au Cambodge qu'à Java et dans l'Inde, les monuments apparaissent tout d'un coup, con titués dans des types achevés dont la perfection implique ou des emprunts directs à une autre civilisation, ou un long développement sur place. Et cet étrange phénomène se répète jusqu'à deux fois au Cambodge, au VIe siècle et au IXe. C'est ainsi que surgissent presque en même temps l'art préangkorique et l'art čam, un peu plus tard l'art indo-javanais. Tous ces arts sont trop analogues pour ne pas avoir un ancêtre commun ; ils sont trop différents pour ne pas s'être détachés du tronc initial à des époques diverses et assez espacées. La souche originelle ne peut être qu'indienne en raison des traditions religieuses qu'on retrouve dans les divers pays ; mais elle ne peut être connue d'une façon exacte parce qu'elle n'a laissé aucun autre témoin de son existence lointaine. L'art des Pallavas de l'Inde se place à côté des arts čam, khmèr et indo-javanais dans leurs premières formes, sans présenter avec aucun une affinité plus grande que celles qui les unissent entre eux, et même les vestiges de l'art des Guptas, bien antérieur cependant, ne paraissent pas offrir de rapports plus francs avec les écoles de l'Indochine et de Java.

Les filiations d'ailleurs sont plus difficiles à établir ici qu'en Occident, en raison d'un caractère commun à tous ces arts, leur complète négligence de la construction. Le côté technique a toujours été un des plus faibles dans les

architectures d'Extrême-Orient, et à vrai dire *il* semble que le souci de raisonner une bâtisse n'ait jamais effleuré l'esprit des maîtres d'œuvre. Ce n'est pas que de grands soins et des minuties extraordinaires n'aient été apportés souvent à l'édification des monuments ; mais ils concernent toujours l'aspect, jamais la solidité même ; ils ne sont en aucun cas le résultat d'observations logiques. En réalité ce furent toujours des formes qui se transmirent et non de ces méthodes de construction qui ailleurs sont si caractéristiques.

D'ordinaire les architectes ont passé ici d'une matière à une autre sans modifier les formes imposées par l'emploi de la première ; même si, par extraordinaire, une nouvelle transposition en une troisième matière s'est produite, ce fut toujours l'aspect initial amené par l'utilisation de la matière primitivement employée qui se maintint, en dépit des difficultés et des inconséquences résultant de ce conservatisme à deux degrés.

La sculpture et la peinture apporteraient des données plus précises, sinon pour la filiation des arts et avec eux des civilisations, au moins pour la connaissance de ces dernières. Mais, sauf en Chine et au Japon, la peinture est à peine représentée, et la sculpture est, à l'exception de quelques bas-reliefs khmèrs, presque toute religieuse.

Diverses difficultés se rencontrent d'ailleurs encore ici avec un embarras nouveau ; nous ne savons jamais si nous sommes en présence de formes traditionnelles ou de tableaux de la vie contemporaine. Pour ne citer qu'un exemple, la distension du lobe de l'oreille, qui semble n'avoir jamais été pratiquée par certains peuples d'Extrême-Orient, est constante sur leurs images saintes.

Même lorsqu'on peut admettre que la représentation n'est pas anachronique, nous sommes gênés le plus souvent par son caractère conventionnel. Nous ne rencontrons jamais en ces contrées le souci d'exactitude qu'implique par exemple la croyance égyptienne au double, croyance qui nous a valu de mieux connaître la civilisation de la vallée du Nil aux jours les plus lointains de son histoire que les premiers temps de notre Moyen Age. De même les conventions de dessin, que nous pouvons seulement supposer, rendent très délicate l'interprétation des scènes figurées.

D'autres difficultés naissent de la dualité des religions sorties de l'Inde ; leurs réactions l'une sur l'autre sont encore mal connues, surtout hors des lieux d'origine. Aussi les images se confondent-elles aisément et, par exemple, est-il souvent fort difficile de distinguer telle figure de bodhisattva d'une divinité brahmanique, aux caractéristiques analogues. D'étranges oscillations d'une iconographie à l'autre sont chose fréquente dans les travaux archéologiques en Extrême-Orient. Il est exceptionnel d'ailleurs que les images soient désignées par une inscription ; encore dans ce cas le nom est-il d'ordinaire un nom local ou spécial, et il est bien rare qu'il ne soulève pas quelque nouveau problème. En règle générale, des caractéristiques corporelles, des gestes ou des attributs particuliers sont les seuls éléments d'identification. Les uns sont souvent brisés ou confus, les autres communs à trop de divinités pour être typiques.

Enfin une nouvelle difficulté naît du fait que les rapports exacts de l'Inde et de la Chine sont encore un problème, et que telle influence indienne a pu revenir, modifiée par son passage en Chine, brocher sur quelque apport direct de l'Inde, pour embrouiller encore quelque question de détail.

Quant au matériel même propre à chaque civilisation, il n'est représenté en Indochine que par bien peu de restes ; le pays a été le lieu de trop de guerres et de trop de pillages pour que la plus grande part de ses richesses n'ait pas disparu. De plus le climat est très destructeur, et peu d'objets de bois ou d'étoffes ont pu échapper aux ravages des insectes ou aux atteintes de la pourriture. Les seules pièces qui aient subsisté sont soit des bronzes, soit des objets en céramique, — que l'on confond peut-être à cette heure avec les fabrications chinoises importées.

Si l'étude est rendue ainsi fort délicate, la conservation des monuments ou des vestiges anciens n'est guère plus aisée. Les édifices sont, comme nous l'avons vu, fort mal construits en général ; les fondations, plus encore ici qu'ailleurs, sont insuffisantes, et l'ignorance des lois les plus élémentaires de la bâtisse, en particulier de la liaison des éléments empilés, rend les chances de dislocation bien plus nombreuses. D'autre part la puissance de la végétation est telle en ces pays qu'une plante a tôt fait de naître et de se développer dans la moindre fissure. Les arbres sont ainsi un danger constant pour les édifices. Leurs racines accentuent les déchirures ; les radicelles par leur succion ramènent à la terre originelle les briques des monuments construits en cette matière et leur enlèvent toute consistance ; les blocs de grès sculpté et en particulier les dalles gravées d'inscriptions ne résistent guère mieux à ce travail lent mais continu. A l'ombre qu'apportent les frondaisons, lichens, mousses et parasites se développent sans arrêt, et leur action destructrice est rapide. Lorsque les arbres n'ont pas disloqué les maçonneries au cours de leur croissance, ils les entraînent avec eux quand les orages les abattent, et broient sous leur poids les parties encore indemnes. C'est en effet une erreur de croire qu'arrivés à leur maximum de croissance les arbres cessent d'être un danger pour les monuments et leur deviennent même une sauvegade. Outre l'humidité que leur ombre entretient en dessous d'eux, leur stabilité n'est plus assurée quand les taillis plus franchement nuisibles ont été détruits. En masse les arbres de belle venue ne donnent pas grande prise au vent ; isolés ils lui résistent mal, s'ils n'ont pas dès leur jeunesse appris à lutter contre lui. De plus l'abattage des taillis prive les grands troncs de la consolidation puissante qu'exercent sur leur pied les souches du taillis. Le dégagement exige d'ailleurs parfois la section d'une ou deux racines importantes d'un arbre, et l'opération peut alors détruire l'équilibre de son assiette (1). Une expérience de plus de dix ans aux

(1) Un arbre s'est ainsi renversé sur le chantier des fouilles de Đông-dương sans, par miracle, faire le moindre mal : pour dégager un écoulement d'eau qu'elle obstruait,

travaux d'Aṅkor a montré que le déchet sur les arbres conservés était considérable, et leur chute totale ou partielle eut souvent des conséquences regrettables.

Dégagés de l'effort nuisible de la végétation, les monuments demandent une mise en état qui n'est pas moins difficile. Les réparations indispensables deviennent très délicates à exécuter par suite de la disparition des méthodes anciennes et des artisans qui les ont employées ; l'intervention de procédés qui appartiennent à une civilisation toute autre amènerait d'infaillibles disparates. Le plus souvent quand les monuments sont en pierre, le travail de consolidation ne pourrait être exécuté d'une façon sûre que par la descente des maçonneries en danger de ruine. Les défectuosités de construction et l'instabilité des parties encore debout rendent cette opération impossible. On est donc obligé de procéder par étaiement fixe. L'expérience nous a conduits à préférer le ciment armé au bois, qui, même choisi, ne se conserve guère, et qui d'ailleurs exige des manœuvres difficiles dans des points dangereux où le moindre choc pourrait amener un ébranlement aux conséquences désastreuses.

Lorsque le travail exige la réfection d'une partie détériorée avec des matériaux analogues aux anciens, les difficultés s'accentuent. Pour la taille de la pierre au Cambodge, il faut avoir recours à des ouvriers chinois, et leur travail, même quand il s'agit d'épannelage, donne un aspect tout autre. Si le monument est en briques, cas général dans l'art čam, la réparation discrète devient d'une complète impossibilité. Le mode de liaison des briques en parement est un secret perdu. Il nécessitait d'ailleurs un polissage des surfaces de joint par frottement des briques à poser sur celles déjà en place, qui serait tout à fait inexécutable à cette heure. L'emploi d'un mortier s'impose ; il jure. D'ailleurs la fabrication des briques anciennes, énormes, parfaites de malaxage et de cuisson, n'est plus possible aujourd'hui. Quant aux travaux qui exigent, comme au Laos, l'emploi d'un mortier de chaux traîné en filaments conduits à la main, modelés sur place et garnis de clinquant avant sa prise, il est plus irréalisable encore ou n'aboutit qu'à une grossière caricature (1). Le seul pays où des travaux de reprise rencontrent moins de difficultés est la région annamite ; la main-d'œuvre, bien qu'abâtardie, n'a pas encore perdu les anciennes traditions qui nous valurent les vieux temples, remarquables édifices de bois sculpté, à cette heure encore trop peu étudiés. Pour le reste, la conservation dans le statu quo est à peu près l'unique solution possible ; encore ne peut-on guère espérer que ralentir la marche de la ruine et non l'arrêter d'une façon définitive, faute des reprises profondes qui seraient nécessaires.

on avait coupé une forte racine, comptant sur la résistance des autres ; elle était *unique*, et à peine coupée on vit l'arbre s'abattre, risquant de détruire les bâtiments qu'on travaillait à sauver.

(1) Cf. *BCAI*, 1912, fig. 46, p. 226.

Il semblerait à première vue que la conservation des simples vestiges anciens n'offre par contre aucune difficulté. Des tertres de décombres recouverts par le temps de terre et de végétation paraissent ne courir aucun risque ; à leur abri, restes de murailles, sculptures et inscriptions cachées devraient en toute sécurité attendre la fouille méthodique qui les rendra au jour. Il n'en est ainsi par malheur dans aucune des régions où se trouvent de tels vestiges, ni en pays annamite, ni au Cambodge.

En pays annamite, on eût pu croire que la crainte religieuse, si forte chez ce peuple superstitieux, aurait protégé avec efficacité les restes laissés par la race des vaincus, que leurs vainqueurs considèrent comme de puissants sorciers. Elle est insuffisante et ne défend même pas toujours les monuments encore debout ; la tour čame de Quá-giảng (Quảng-nam), bien que classée et visitée plusieurs fois, a été démolie par le village voisin jusqu'aux dernières briques des fondations, pour la vente de ces matériaux. Les briques čames en effet, énormes et bien cuites, ont une grosse valeur pour les Annamites et tentent leur cupidité. Ils furent aidés à l'occasion dans ces pillages par les Missions, qui trouvaient dans ces carrières improvisées des moyens commodes pour construire leurs églises et pensaient du même coup faire échec au Malin. C'est un fait qui se présente plus rarement aujourd'hui, et plusieurs missionnaires sont devenus pour les recherches archéologiques de précieux auxiliaires. Leur aide peut être considérable, car les Annamites, réduits à eux seuls, n'aiment guère à déranger les esprits čams dont ils redoutent les terribles vengeances. Et c'est souvent par des indigènes catholiques, qui ne craignent plus ces génies, qu'ils font exécuter leurs fouilles.

Livrés à eux-mêmes et excités par des légendes de trésors merveilleux enterrés sous les ruines, les Annamites n'ont cependant pas toujours hésité à entreprendre eux-mêmes ces recherches, sauf à offrir ensuite, si quelque accident arrive au village, des sacrifices d'expiation aux esprits courroucés.

Lorsque la fouille dégage des objets de métal, ils les fondent pour leur valeur intrinsèque, toujours considérable à leurs yeux. S'ils rencontrent des statues de pierre ou des parties décoratives à figures, comme certaines métopes ou des tympans sculptés, ils les considèrent comme des génies et les installent dans un pagodon construit à cet effet. Suivant les événements qui se produisent alors dans le village, ils jugent de l'esprit de la divinité, hostile ou favorable. Dans le premier cas ils se débarrassent de l'image, le plus souvent en la réenterrant ; elle est alors d'ordinaire perdue pour la science [1]. Elle ne l'est guère moins dans le second cas, car pour honorer le génie, ils réparent la pierre sculptée, à grand renfort de raccords de chaux et d'ignobles badigeons. Leur

[1] L'histoire citée dans *BEFEO*, XVII, vi, 46, de la stèle de Nhân-biểu dont M. de La Susse soupçonnait l'existence au lieu dit Tây-giáp (*BEFEO*, XI, 300) et qui a disparu, est à cet égard bien caractéristique.

inintelligence des images est extraordinaire, et tel lion-métope de Faifo, dont le sexe masculin est fort accusé, a été considéré *par eux comme une déesse, des plus méchantes d'ailleurs. A Cổ-thành, des débris de diverses statues* debout et de tailles différentes avaient été réunis en images assises, jusqu'au jour où quelque méfait leur fut attribué et amena le village à s'en débarrasser (1). A Hương-quê, une admirable statuette de femme dont il ne reste que la tête, le buste et la plinthe, avait été remontée en une étrange naine dont les pieds sortaient de la taille ; mais elle avait été soigneusement peinte en couleur chair (2).

Dès qu'un culte est rendu aux images, il devient très difficile de les étudier, et le respect qu'on doit à toute idée religieuse, même falote, interdit de les retirer de la pagode qui les abrite pour les installer dans un musée où leur place serait mieux indiquée. Il est même nécessaire, au cours des fouilles, de veiller à ce qu'un culte ne s'organise pas auprès des images exhumées, si l'on veut éviter plus tard des complications fâcheuses.

Les inscriptions mêmes n'échappent pas toujours aux déprédations des Annamites parce qu'ils les croient les titres fonciers des Čams dépossédés ; en ce cas ils les martèlent ou les brisent. Les fouilles de Mĩ-sơn ont ainsi dégagé un dépôt de 700 débris de plusieurs stèles. Les fragments par malheur n'en furent pas utilisables, car le tas initial avait dû être divisé en plusieurs cachettes pour plus de précaution, et les débris recueillis ne constituaient qu'une faible part de chaque inscription.

Au Cambodge, la situation, pour être un peu différente, n'est guère plus favorable à l'archéologie. Les bonzes tout-puissants sur la population, considèrent les vestiges de monuments voisins de leur couvent comme la propriété de celui-ci, et n'hésitent pas à les piller chaque fois qu'ils ont besoin de matériaux pour réparer ou embellir leur *vat*. Ils s'intéressent peu aux images religieuses, lorsque ce ne sont pas des buddhas. Le plus souvent ils laissent les idoles brahmaniques dans quelque coin de l'enclos du temple, ou bien ils les abandonnent sur le terrain où elles furent trouvées. Mais ils recueillent soigneusement les images bouddhiques qu'ils installent dans le *vat*, après les avoir enduites de laque et de dorure. Pour le reste, ils n'hésitent pas à le démolir pour en utiliser les matériaux ; ils retaillent les pierres, fussent-elles sculptées ou inscrites, à la demande de leurs projets. S'ils les négligent, elles servent, comme d'ailleurs en Annam, à l'affûtage des outils.

En pays annamites, seules régions d'ailleurs où on les retrouve, les temples de cet art et les stèles inscrites en caractères chinois courent peu de risques ; les seuls à redouter proviennent du fait de réparations intempestives ou maladroites.

(1) Musée de Tourane, **10**, 4 ; **13**, 3 et 4 ; cf. *BEFEO*, XIX, III, 29 et 34.
(2) Musée de Tourane, **11**, 1 et 1 bis ; cf. *Id.*, p. 31.

L'Ecole française, qui ne pouvait à elle seule assurer une surveillance suffisante pour faire respecter vestiges et monuments, avait cru pouvoir compter sur l'aide des Services civils : il semblait qu'il suffit d'établir un classement précis des monuments historiques et de le communiquer officiellement aux administrateurs pour qu'il se fissent un point d'honneur d'en assurer la conservation. Cet espoir ne s'est qu'imparfaitement réalisé. Si nous avons trouvé dans quelques chefs de province des collaborateurs distingués et zélés, d'autres semblent s'être peu ou point intéressés à la sauvegarde des monuments existants ou découverts dans leurs circonscriptions.

Pour les vestiges et monuments repérés, c'est des villages mêmes que nous sommes réduits à espérer les garanties nécessaires, et l'Ecole s'est arrêtée au principe de munir chaque commune d'une pièce indiquant les restes qui se trouvent sur son territoire : celle-ci en devient alors responsable devant l'administration. Les chefs de village ne pourront donc plus exciper d'une ignorance trop commode et, pour dégager leur responsabilité, devront au moins prévenir les autorités dont ils dépendent, si quelqu'un veut s'attaquer aux vestiges dont ils ont la charge.

La surveillance directe de l'Ecole était en effet jusqu'à ce jour impossible faute de personnel. Un tel contrôle ne peut être efficace que si les tournées d'inspection sont fréquentes ; en dehors de ses correspondants auxquels ce rôle ne pouvait être confié qu'exceptionnellement, l'Ecole ne possédait que deux membres pour effectuer ces visites sur un territoire aussi grand que la France et où les moyens de communication sont rares : son chef du Service archéologique et un jeune architecte auquel d'ordinaire une des places de pensionnaire était réservée. Encore fallait-il d'abord que ce dernier se mît au courant d'arts peu connus dans la métropole et d'études spéciales auxquelles l'Ecole des Beaux-Arts ne prépare guère. Son temps était en outre pris le plus souvent par l'intérim de la Conservation d'Aṅkor qui lui incombait naturellement. Au début, la présence de Charles Carpeaux, nommé chef des travaux pratiques, aurait pu aider beaucoup à cette surveillance : malheureusement une mort prématurée l'enleva au moment même où il achevait de se préparer à ce genre de travail.

L'Ecole fut soutenue ou aidée dans sa tâche par la création de trois commissions. C'est en France la Commission archéologique de l'Indochine, qui dépend du Ministère de l'Instruction publique et qui, instituée en 1908 à Paris, est destinée à recevoir et à examiner toutes les communications relatives à la conservation des monuments archéologiques de l'Indochine (1). Les deux autres sont dans la colonie même. L'une fut fondée sous le nom de Commission des antiquités du Tonkin par un arrêté du 30 septembre 1901 ; l'autre sous celui de Commission des antiquités du Cambodge par un arrêté du 3 octobre 1905.

(1) Arrêté ministériel du 18 janvier 1908.

Celle-ci eut un rôle assez effacé jusqu'en 1919, époque où elle fut reconstituée sur une autre base par l'arrêté du 12 août de cette même année. Des subsides considérables furent réunis par la Société d'Angkor constituée à Paris en 1907 avec une section au Cambodge qui devint bientôt la plus importante; ils vinrent augmenter les crédits consacrés par l'administration aux travaux de conservation du célèbre groupe.

Malgré ces concours divers, l'entretien et la surveillance des monuments et des vestiges anciens de l'Indochine restaient difficiles, faute de personnel.

La nouvelle organisation de l'Ecole sous le régime de la personnalité civile va permettre de résoudre ce délicat problème. L'extension du Service archéologique, si on peut la réaliser telle qu'elle est envisagée, portera à cinq le nombre des inspecteurs : le chef du Service archéologique, et sous sa direction, le Conservateur d'Aṅkor, un second inspecteur pour le Cambodge qui le suppléera dans ces fonctions en cas de besoin, un inspecteur pour les monuments laotiens et čams, un inspecteur pour les monuments annamites. En outre un personnel indigène viendra seconder ce personnel européen. Enfin l'application qu'on peut espérer prochaine en Indochine d'une nouvelle législation sur les monuments historiques et les objets d'art, inspirée des lois métropolitaines du 31 décembre 1913 et du 7 septembre 1920, armera d'une façon plus efficace le Gouvernement et l'Ecole, qui le représente dans cette tâche, contre l'exportation des trésors archéologiques du pays, et même contre leur exploration irraisonnée.

On pourra alors prévenir des faits déplorables comme la démolition de la tour de Quá-giảng ou l'exploitation des ruines de Chánh-lộ, et assurer la conservation des débris ou des objets trouvés à chaque instant sur divers points de l'immense domaine de l'Indochine, découvertes dont nous ne sommes avisés trop souvent que lorsque tout a été pillé. Il n'y aura plus alors qu'à assurer la conservation des trouvailles dans les musées où elles seront transportées.

Cette conservation elle-même est difficile ; autant que celle des monuments, elle souffre des conditions climatériques. Le principal ennemi, ici encore, est cette humidité continue qui favorise les moisissures, l'oxydation et la dissociation des éléments des pièces : les glaces mêmes des vitrines se couvrent d'arborescences mucilagineuses qui attaquent le verre et le dépolissent. Quant au maintien de l'identification des objets, la même humidité qui décolle les étiquettes, et nombre d'insectes qui les rongent, achèvent de rendre le travail particulièrement ingrat.

Après avoir exposé les difficultés que présente la solution des problèmes d'étude et de conservation, nous allons passer en revue les divers champs archéologiques que l'Ecole avait à explorer et nous indiquerons en même temps à l'occasion les publications qu'elle leur a consacrées et les mesures qu'elle a prises pour la conservation des vestiges à sauver.

Nous écarterons de cet exposé, d'une part tout ce qui est de caractère nettement philologique : traduction des inscriptions, études d'histoire ou de

géographie historique, etc., d'autre part les articles traitant d'ethnographie. Nous nous contenterons de mentionner ici ce qui a été fait pour constituer un musée ethnographique, dont le projet si désirable a dû être ajourné en raison des conditions pénibles où s'est trouvé si souvent le musée de l'Ecole.

Lorsque l'Ecole française d'Extrême-Orient commença de s'organiser, les travaux de la mission Doudart de Lagrée, de MM. Delaporte et Harmand, du M[is] de Croizier, de M. Aymonier, de Fournereau et de Tissandier [1] avaient fait connaître d'une façon assez détaillée l'art ancien du Cambodge. Ce que réclamait cette branche de l'archéologie indochinoise, c'était surtout une coordination des résultats acquis et un examen plus approfondi des monuments d'importance moindre qui, négligés d'abord au profit des exemples plus brillants, apportent cependant à l'histoire de l'art des renseignements de détail fort précieux.

Le reste de l'Indochine était moins favorisé. Les travaux de MM. Aymonier, Ch. Lemire, C. Paris avaient fourni sur les monuments du Campa un certain nombre de données utiles, mais sommaires. L'art laotien était à peu près ignoré. Les études de Fournereau sur l'art siamois ouvraient plus de problèmes qu'elles n'apportaient de solutions. Forchhammer en Birmanie n'avait guère pu s'occuper que des inscriptions, et l'on ne connaissait sur les monuments que la documentation, remarquable d'ailleurs, de Sir Henry Yule. On ignorait tout, ou presque, au point de vue archéologique, de la péninsule malaise. Hors de l'Indochine, seules l'île de Java d'une part et l'Inde de l'autre avaient été l'objet d'études suivies ; encore les premières n'étaient-elles guère accessibles en raison de la langue peu courante dans laquelle s'enveloppait l'œuvre considérable des savants hollandais. Dans la branche chinoise, la forme d'art qui tient d'ordinaire le plus de place au sein des civilisations anciennes, l'architecture était négligée et elle reste encore aujourd'hui assez mal connue. Le Japon à ce point de vue n'était guère mieux partagé. Si, dans ces deux pays, les œuvres d'art étaient moins ignorées, les origines de ces deux arts étaient encore fort obscures, et l'influence initiale de l'Inde en particulier était à peine soupçonnée. Quant à l'art annamite, il n'était représenté que par quelques bibelots de collections particulières.

L'Indochine, après avoir voulu se créer un musée à Saigon, avait fait du bâtiment destiné à son installation le palais du Gouverneur de la Cochinchine. Et quant à la conservation des admirables monuments du pays, l'idée même en était

(1) Pour le détail des ouvrages de ces auteurs, voir G. Cœdès, *Bibliographie raisonnée des travaux relatifs à l'archéologie du Cambodge et du Campa*, BCAI, 1909, passim.

si étrangère à tous qu'ils étaient dépouillés, non seulement par les particuliers avides de souvenirs locaux, mais par les savants mêmes, pour en transporter les plus beaux morceaux en France.

On a vu plus haut l'œuvre accomplie par l'Ecole pour l'étude et la conservation des monuments indochinois et pour l'exploration archéologique des pays voisins. Nous nous contenterons d'en rappeler ici les principales étapes : voyage autour de l'Indochine de MM. Finot et L. de Lajonquière, en 1899-1900 ; inventaire des monuments du Cambodge par M. de Lajonquière, de 1900 à 1908 ; inventaire des monuments čams par M. Parmentier, de 1900 à 1904 ; travaux de conservation à Pō Nagar de Nhatrang et à Pō Klauṅ Garai de Phanrang ; création du Musée de l'Indochine à Saigon en 1901 et son transfert à Hanoi en 1902 ; missions de MM. Dufour et Carpeaux au Bayon d'Aṅkor Thom en 1901 et 1904 ; missions à Java de MM. Parmentier (1904) et Foucher (1907) ; création des postes de Chef du Service archéologique (1905) et de Conservateur d'Aṅkor (1908), le premier occupé par M. Parmentier, le second successivement par MM. Commaille et Marchal ; mission de M. Pelliot au Turkestan chinois (1906-1908) ; missions en Chine d'Edouard Chavannes (1907) et de MM. H. Maspero (1908, 1914) et L. Aurousseau (1912) ; enfin fondation des Musées locaux de Phnoṃ-Péñ, de Tourane et de Vieṅ-Čan formant avec celui de Hanoi autant de sections du Musée général de l'Indochine.

Nous parlerons de chaque section du Musée avec le groupe d'études auxquelles il correspond ; mais la section principale, celle de Hanoi, est d'un caractère trop général pour qu'il n'en soit pas dit un mot ici. Elle est constituée par les acquisitions de l'Ecole, par les dons des particuliers qui s'intéressent au développement de ses collections, par le produit des découvertes faites dans le sous-sol, soit par hasard, soit par suite de fouilles méthodiques autorisées, pour lesquelles des directives ont été données dans une note du *Bulletin* [1]. Par suite de diverses circonstances, ce Musée a reçu une faible part des inscriptions khmères et la presque totalité des inscriptions čames déplacées, avec les objets de matières précieuses d'art khmèr ou čam. Il abrite également toutes les collections des autres arts d'origine hindoue et chinoise. Comme il est naturel, c'est le fonds annamite qui s'augmente le plus rapidement et il n'est guère de jour qu'il ne se présente quelque vendeur à l'Ecole à Hanoi. Le Musée est d'ailleurs très fréquenté et reçoit dans ses deux jours d'ouverture par semaine, non seulement des Européens et des Asiatiques étrangers, mais aussi un grand concours d'indigènes. Depuis juin 1916 — époque où on a commencé à tenir un registre des visiteurs — jusqu'à la fin de 1920, il n'a pas reçu moins de 1.583 Européens et de 14.394 indigènes, auxquels il faut ajouter 719 autres Asiatiques. Le petit guide vendu pendant la guerre au profit de la Croix Rouge est à cette heure presque épuisé et une réédition s'impose. Elle devra être suspendue jusqu'à

(1) H. Parmentier. *Note sur l'exécution des fouilles*, *BEFEO*, II, 99-104.

l'installation des collections dans un bâtiment construit pour elles et dont il faut souhaiter que l'érection ne se fasse pas trop attendre, car dès aujourd'hui elles sont terriblement à l'étroit.

L'Ecole est en outre rêprésentée dans les Musées de Paris par diverses pièces. Le Louvre conserve une série de peintures chinoises qu'il a fallu soustraire aux risques du climat tropical. Plusieurs sculptures khmères qui doivent figurer à l'Exposition coloniale de Marseille en 1922 sont destinées à entrer dans les collections du Musée Guimet Enfin ce même musée a en dépôt quelques séries de clichés photographiques appartenant à l'Ecole.

Ethnographie

La part du Service archéologique dans l'étude de l'ethnographie en Extrême-Orient devant se réduire, comme nous l'avons indiqué plus haut, à l'étude et à la conservation de l'outillage propre aux diverses populations, cette section ne tiendra pas dans cet exposé une place importante. La constitution du Musée ethnographique avait pourtant donné au début de grands espoirs. Le lot d'objets rapportés de sa mission dans le Sud-Est de l'Indochine par M. Lavallée en 1900, s'était augmenté l'année suivante d'un don important d'armes provenant de la même région, fait à l'Ecole par M. de Blainville, alors administrateur au Phú-yên. Puis était venue se joindre à cet embryon une série considérable d'objets ou de modèles cambodgiens acquis par l'Ecole ou donnés par divers résidents à la suite du concours agricole et industriel de Phnom-Pĕñ en février 1901 (1). A la même époque, un ingénieur hollandais qui fut un denos correspondants les plus dévoués, M. De Rijk, constituait par ses envois une autre collection dont la comparaison avec les pièces indochinoises était des plus intéressantes; elle provenait en effet des peuplades de Sumatra et des îles voisines (2), et il l'augmentait encore l'année suivante de pièces Battak (3). L'exposition de Hanoi en 1902 nous valait un accroissement sérieux des collections ethnographiques par les dons de divers exposants pour les régions de Singapour, de Palembang, d'Achem et de la Birmanie, d'une part, pour la Corée d'autre part.

Le typhon de 1903 nous fit perdre le bénéfice de ces entrées nouvelles et détruisit la plus grande part du fonds déjà réuni. Nos collections n'ont pu être reconstituées depuis, et aucun effort n'a été fait d'ailleurs en ce sens, le manque de place nous interdisant l'exposition de séries de ce genre, auxquelles il faut de grands espaces pour être claires et ne pas se présenter en fouillis. Nous n'avons à signaler que l'entrée en 1911 d'intéressants objets, provenant du

(1) *BEFEO*, I, 161.
(2) *Id*, I, 160 et 284.
(3) *Id*, II, 224 et 234.

Sseu-tch'ouan méridional, don de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kien-tchang [1], *ainsi que, en 1918, celle d'une remarquable armure lolo de même origine* [2].

Préhistoire

L'Indochine paraît, jusqu'à ce jour, ne présenter aucune trace des périodes humaines antérieures à l'âge de la pierre polie ; et il en est de même, croyons-nous, de l'Extrême-Orient en général, à la réserve unique du Japon. Celui-ci possède un remarquable outillage en silex taillé, souvent tiré de cette admirable pierre qu'est l'obsidienne. Par contre, la période néolithique est fort bien représentée dans la presqu'île, et l'Ecole possède des séries remarquables d'objets de cet âge.

Quand il fut décidé d'ouvrir une section préhistorique dans notre Musée, lors de sa réinstallation en 1910, nos collections se composaient d'une importante série japonaise donnée par M. Dumoutier en 1903 [3] ; il avait recueilli les pièces en silex éclaté à Otaru et les autres à Hakodate et à Daikoku-Shima en 1891 et 1893. Ces séries furent complétées par un remarquable envoi de l'Université de Kyōto : les pièces de ce nouveau don, de formes et de matière très variées, proviennent de la province d'Ugo. Nous possédions également un nombre considérable d'armes et d'objets de parure trouvés à Samroṅ Sen au Cambodge, les uns par Jammes [4], les autres par M. de Lajonquière en 1901 [5] ; d'autres vinrent s'y ajouter par les soins de MM. H. Parmentier [6] en 1912 et Demiéville en 1920. D'autres avaient pour origine un dépôt moins anciennement connu, celui de Cùlao Rùa, l'île de la Tortue, dans le voisinage de Biên-hoà, en Cochinchine. Les premières pièces de ce gisement furent données par le Ct Grossin en 1905 [7], d'autres en 1907, par M. G. Maspero alors résident de la province [8], et d'autres recueillies l'année suivante par le chef du Service archéologique. La série la plus pauvre était celle de Luaṅ Prabaṅ qui n'était représentée que par quelques pièces réunies par M. Bory, instituteur, et données par M. Dumoutier [9]. M. Mansuy, du Service géologique, qui voulut bien à cette époque diriger, avec sa haute compétence, le classement de la section préhistorique [10], combla cette lacune en faisant don au

(1) *BEFEO*, XI, 243 et 480
(2) *Id.*, XVIII, x, 55.
(3) *Id.*, III, 367.
(4) *Id.*, III, 367.
(5) *Id.*, I, 160.
(6) *Id.*, IX, 171.
(7) *Id.*, V, 482.
(8) *Id.*, VII, 154.
(9) *Id.*, III, 367.
(10) *Id.*, X, 297.

Musée (1) de nombreux objets qu'il avait recueillis sur ce point et des résultats des fouilles qu'il avait dirigées dans un gouffre voisin. Nous devons également quelques belles pièces à M. Saramon et à M. Batteur (2). Quelques haches de bronze furent envoyées de Mường Hu dans le haut Laos par M. Gérard (3) et du Siam par MM. Notton et Lefèvre-Pontalis (4). L'Annam était représenté par quelques pièces réunies par le P. Guerlach chez les Jaraï et les Bahnar et qui firent partie du don de M. Dumoutier en 1905 (5). Ce groupe devait prendre plus tard une grande extension grâce aux recherches du P. H. de Pirey dans le Nord-Annam. L'existence de pièces préhistoriques n'était pas alors connue au Tonkin, bien que nous eussions reçu déjà plusieurs pointes de lance en bronze (6) trouvées par M. Babonneau dans les travaux de construction de la brasserie Hommel à Hanoi, près de l'emplacement des vestiges supposés de l'ancienne Đại-la-thành ; mais ce voisinage même avait amené une confusion en faisant supposer que ces pièces étaient plus récentes. En 1913 entra au Musée une importante collection (7) d'armes diverses de bronze trouvées sur les bords du Đay, et nous pûmes les années suivantes recueillir une série d'objets de cette période et de cette origine (8). Mais ici encore le manque d'un spécialiste n'a jamais permis à l'Ecole de contribuer d'une façon suffisante au développement des connaissances préhistoriques sur l'Indochine. Ce n'est pas que les points à fouiller soient rares et les problèmes à résoudre peu nombreux : le Tonkin, le Cambodge et le Laos sont en certaines parties criblés de grottes calcaires qui semblent promettre d'abondantes récoltes ; le Tran-ninh présente l'étrange problème de ses énormes et innombrables jarres de pierre (9) et en détient peut-être le secret dans la bizarre grotte de la plaine de ce nom. Mais rien n'est plus délicat et ne demande de connaissances plus complètes et plus étendues sur des matières qui n'ont rien de la pure archéologie, que les fouilles d'emplacements préhistoriques ; et dans la crainte de gâter quelque gite précieux, aucune tentative n'a été faite par nous en ce sens. L'Ecole s'est contentée de recueillir les pièces trouvées par les indigènes dans les divers

(1) *BEFEO*, XI, 480.
(2) *Id.*, XIV, IX, 92.
(3) *Id.*, III, 364
(4) *Id.*, XVII, VI, 43.
(5) *Id.*, III, 367.
(6) *Id.*, III, 364.
(7) *Id.*, XIII, VII, 104.
(8) *Id.*, XIV, IX, 92 ; XV, VI, 69. Il faut ajouter à cette série un remarquable poignard trouvé dans le Nord du territoire militaire de Hà-giang (*Id.*, XVII, VI, 43), et un lot qui provient du Thanh-hoá et qui nous fut donné par M. Feutrier (*Id.*, XIX, V, 101).
(9) M. Morin, commissaire du gouvernement au Laos, nous remit une carte de leurs emplacements principaux en 1903 (cf. *BEFEO*, III, 526). Ces jarres ne sont pas faites d'une matière artificielle, comme il a été dit à l'occasion, mais taillées dans des blocs de chaque région où on en trouve (cf. Ct Dussault, *BEFEO*, XII, IX, 197).

gisements connus et de les exposer avec les pièces de comparaison dans les vitrines du Musée de Hanoi. Elles donnent ainsi un tableau assez complet des types de la colonie.

Le dernier gisement connu, celui de Cùlao Rùa, l'Ile de la Tortue, sur le Donnai, non loin et en aval de Biên-hoà, fut découvert par hasard en 1897 (1). Il paraît être un ancien atelier où l'on fabriquait surtout des outils à bords équarris avec tenon d'emmanchement et tranchant courbe, souvent spatulé, obtenu par un large biseau taillé sur une seule face. Plutôt que d'armes, ces instruments évoquent l'idée de certaines bèches que les Annamites manœuvrent de haut en bas dans le travail des rizières, et qui leur permettent en particulier de couper verticalement les faces des diguettes rendues obliques par l'action de l'eau. On trouve aussi divers types de haches et de ciseaux longs, toutes pièces qui se signalent plus par la perfection du travail que par la beauté de la matière, prise souvent dans des pierres de faible dureté, et lamelliforme.

Le gisement de Samroṅ Sen est formé d'une infinité de coquilles, restes de cuisine d'un important village lacustre ; la découverte continue qui s'y fait de pièces, d'ailleurs peu variées, tient à l'exploitation de ces bancs artificiels de coquillages par les chaufourniers installés de temps immémorial en ce point. Les instruments de pierre y sont d'ordinaire en matière plus dure et bien polie. Le type à tenon d'emmanchement y est moins exclusif ; le tranchant y est souvent taillé suivant un plan incurvé, et l'on y rencontre de nombreux outils, ciseaux et gouges, ainsi que beaucoup d'instruments de pêche en os. D'innombrables bijoux et objets de parure sont obtenus par le découpage de coquilles parfois énormes. La terre cuite joue ici un rôle considérable, surtout pour l'exécution de larges disques d'oreilles ; les types de décor y sont peu nombreux : le plus fréquent est une large croix à branches égales, lisse sur un fond dépoli. Des marmites d'une forme simple et d'une exécution médiocre se rencontrent parfois intactes, et le Musée en possède quelques beaux échantillons (2).

Luaṅ Prabaṅ offre surtout des haches de dimensions plus faibles, mais remarquables par l'exécution et la matière ; le type le plus fréquent est à double tranchant, avec les bords équarris. La même perfection est apportée dans les autres instruments, et tel de ceux que nous possédons est de dimensions si longues, d'un fini si remarquable, qu'on est tenté d'y voir plutôt un insigne de commandement qu'une pièce d'utilité. Les objets de parure sont ici bien plus rares, et la céramique ancienne est représentée surtout par des débris de vases en terre cuite beaucoup plus dure et ornés de décors d'une réelle variété.

(1) Ct Grossin, *Note sur une fouille faite dans l'Ile de Cùlao Rùa près de Biên-hoà*, (*BEFEO*, II, 282).

(2) Samroṅ Sen n'est pas le seul point du Cambodge où l'on trouve des objets préhistoriques, et le Ct Montguers en a signalé dans la région du Sud des Dangrek. *BEFEO*, VIII, 591.

C'est en recueillant surtout les pièces du Tonkin et de l'Annam que l'Ecole a contribué à la connaissance de la préhistoire en Indochine. En ce qui concerne ces deux pays, on ne savait que peu de chose au sujet de cette période. Une importante série de haches que les indigènes appellent « pierres de foudre » a été recueillie dans le Quảng-trị, dans le Quảng-bình et chez les Bahnar par le P. H. de Pīrey, correspondant de l'Ecole ; quelques dépôts ont été découverts par M. Vinet à la pointe Sahoy (1). L'examen de ces séries les rattache à celles du Tonkin, à l'exception d'un petit nombre de haches trouvées chez les Bahnar et dont la forme spatulée offre un type nouveau en Indochine. Les autres pièces sont le plus souvent assez petites, de matière différente et d'exécution très inégale. Un grand nombre présente les traces d'une usure profonde, résultant du fait qu'une partie de leur matière a été prélevée ; quelques unes sont ainsi réduites à de véritables moignons : en raison de leur origine céleste, les Annamites leur attribuent de précieuses qualités médicinales et leur raclure est considérée comme un puissant remède (2).

Au Tonkin, des haches ou des instruments en pierre et en os, des ciseaux et des bijoux très remarquables en phtanite témoignent d'une étonnante maîtrise dans le travail. Tel bracelet à section en T, dont les branches, égales, ont un centimètre de long et guère plus d'un millimètre d'épaisseur, représente comme taille et comme polissage un véritable tour de force. Mais la matière est fragile pour l'usage auquel les instruments sont destinés, et nombre de pièces montrent des traces de retaille ou de réparations.

Plus intéressante encore est l'importante série d'armes et d'objets de bronze acquis de M. d'Argence et qui furent recueillis sur les rives du Ðay dans les provinces de Sơn-tây, Hà-dông, Hoà-bình, près de cette région de rochers calcaires percés de multiples grottes qui peut avoir été anciennement le siège d'une nombreuse population. La beauté des formes, la perfection du travail et la présence sur quelques pièces d'une curieuse ornementation paraissent indiquer un état de civilisation avancé, tandis que l'étroitesse des bracelets de pierre et la faible dimension des poignées des armes de bronze révèleraient une race de petite taille, analogue au moins à ce point de vue aux Annamites actuels. Ces pièces offrent la bizarrerie d'être toujours présentées du même côté et dans le même sens (3). Elles furent à n'en pas douter coulées dans des moules en entaille simple creusés à la surface d'une pierre. Les haches ont des types très spéciaux ; ils sont rectangulaires ou à cornes courbes, souvent dissymétriques et toujours d'un contour très accentué. Elles sont ornées sur

(1) *BEFEO*, IX, 413. Un doute est cependant possible sur l'origine préhistorique de ces dépôts (cf. *Id.*, XVIII, x, 57).

(2) Cadière. *Les pierres de foudre. BEFEO*, II, 284.

(3) *BEFEO*, XIII, vii, 104 et fig. 1.

une seule face d'un décor soit géométrique, soit animal, voire humain (1). L'un de ces types, orné d'un motif particulièrement curieux — une barque et deux cerfs (2), — existe dans nos collections en plusieurs exemplaires dont l'un est de conservation parfaite. Les pointes de lance et les flèches plus ordinaires présentent d'habitude plusieurs fentes à jour que l'on peut croire destinées à recevoir quelque poison. Nous n'avons encore rencontré aucun harpon, mais les hameçons ne sont pas rares.

On serait tenté d'établir une relation entre les remarquables décors de ces pièces et l'ornementation des vieux bronzes chinois ; ils rappellent d'autre part la décoration des plus anciens tambours de pluie ornés de scènes représentant peut-être des peuplades sauvages et dont l'aire s'étend sur la plus grande part de l'Extrême-Orient, de la Mongolie à la Nouvelle-Guinée (3). Ce problème intéresse à la fois l'ethnographie, la préhistoire et l'archéologie chinoise, mais il n'est guère possible aujourd'hui de faire plus que de le poser.

Art laotien

Avant 1898, la connaissance de l'art laotien se réduisait aux renseignements, d'ailleurs remarquables, parus dans la grande publication sur la Mission Doudart de Lagrée, et aux notes disséminées dans quelques ouvrages d'ensemble. Nul examen méthodique n'a été fait encore de cet art appelé à une disparition rapide par suite de la fragilité de ses monuments.

A la suite du voyage autour de l'Indochine effectué par MM. Finot et de Lajonquière, ce dernier publia une note fort intéressante sur les pagodes de Vieṅ Čan ; c'est, je crois, le premier travail de ce genre paru sur l'art laotien (4). Raquez publiait presqu'en même temps (5) une série de petites photographies et de brèves descriptions de monuments laotiens, mais d'un caractère plus pittoresque que scientifique. Les volumes de la *Mission Pavie* concernant ces régions ne devaient paraître que plus tard ; l'art n'y tient d'ailleurs qu'une place secondaire.

A cette époque, on ne connaissait de l'architecture du Laos que quelques grands monuments situés sur les bords du Mékong et qui sont loin d'être aussi caractéristiques que les petites pagodes ; sa sculpture n'était représentée que par d'innombrables buddhas de bronze. On connaissait encore quelques

(1) *Id.*, XVIII, 1, pl. IX.
(2) *Ibid.* pl. IX, C.
(3) H. Parmentier, *Anciens tambours de bronze*. *BEFEO*, XVIII, 1, 17. Il convient de signaler ici l'entrée au Musée en 1919 d'une curieuse cloche d'éléphant de décors analogues (*BEFEO*, XIX, v, 101).
(4) L. de Lajonquière, *Vieng Chan*. *BEFEO*, I, 98-118.
(5) A. Raquez. *Pages laotiennes*. Hanoi, 1902.



Vantail de porte en bois sculpté. Art laotien.
H. 1 m 80. (Musée de Hanoi : **D 413**, 5)

petits objets de métal précieux, boîtes d'argent, plateaux incrustés, etc.; c'était à peu près tout. L'art si spécial des pagodes à vastes toitures était ignoré. La curieuse ornementation des parois en pastillage de chaux était négligée ou considérée comme d'origine siamoise ; la sculpture sur bois, quelque remarquable qu'elle fût, n'était connue, à une exception près, par aucune reproduction. Le splendide porte-luminaire du Vat Sisaket de Vieṅ Čan, représenté par un dessin assez exact dans la publication de la Mission Doudart de Lagrée (1) n'est pas en effet une pièce unique, et l'on trouve presque dans chaque pagode quelques spécimens d'excellente sculpture sur bois, vantaux de porte, consoles ou meubles, qui finissent souvent en pourriture ou en tisons ; quelques unes des plus jolies pièces de ce genre, recueillies au Musée de Hanoi, ont été tirées de planches qui maintenaient des terres, ou ramassées dans un coin de pagode où chacun les piétinait (2) ; nombre d'autres que nous avons voulu mettre à l'abri, étaient déjà brûlées quand nous nous efforcions de les sauver (Khoṅ, Xieṅ Khuaṅ). En 1904, l'inventaire des richesses archéologiques du Laos fut confié par l'Ecole à P. Odend'hal (3), qu'une mort tragique empêcha de s'acquitter de cette tâche. En 1908, une circulaire de M. Mahé, Résident supérieur au Laos, prescrivit aux gouverneurs indigènes de dresser la liste des objets anciens existant dans leur province et d'en assurer la conservation. Enfin en 1911, M. H. Parmentier entreprit une enquête méthodique qui aboutit à un inventaire complet des principales pagodes du pays, avec des relevés précis de leurs dispositions architecturales, des photographies ou des dessins de leurs motifs décoratifs et de leur mobilier, utile instrument de travail encore inédit. Cet examen très serré a permis de reconnaître que l'art laotien se distingue de l'art siamois, et que d'autre part il n'a que peu de rapports avec l'art cambodgien. Ce n'est pas non plus, comme on pourrait le croire à première vue, un art purement local. Il semble nous avoir conservé dans les perpétuelles reconstructions qu'amène l'emploi de matériaux peu durables, des formes très anciennes qui se sont maintenues à travers les siècles par cette application même des vieilles traditions. C'est ainsi que, presque seul des arts d'Indochine, il montre d'une façon constante ce type curieux de bâtiments évasés de bas en haut, que le Gal de Beylié désignait par le nom imagé de « huche à pain » (4).

Cette forme évasée n'apparaît ailleurs qu'en quelques rares spécimens en Birmanie, dans le plus vieil art du Čampa, et dans l'ancien art indo-javanais ; il faut en chercher sans doute l'origine dans un mode pratique de construction légère adopté par de nombreux sauvages des îles malaises.

Il ne semble pas que l'art cambodgien ait exercé une influence directe sur l'art du Laos ; d'ailleurs les pièces khmères qui furent trouvées dans le pays,

(1) Fr. Garnier. *Voyage d'exploration en Indochine*. Paris, Hachette, 1873. I, p. 290.
(2) *BEFEO*, XIV, IX, 92 et fig. 4.
(3) *Id.*, VIII, 294.
(4) Gal de Beylié. *L'architecture hindoue en Extrême-Orient*, p. 229.

toutes de faible importance et aisément transportables, montrent seulement que le Laos ne resta pas isolé de son puissant voisin. Une stèle de Say Foṅ, sur laquelle est gravé l'édit des hôpitaux de Jayavarman VII, marque le point le plus haut, à peu de distance d'ailleurs de Vieṅ Čan, où les Khmèrs aient fait une fondation durable ([1]).

Cette ville même conserve au Vat In Peṅ une ou deux sculptures khmères rhabillées à la laotienne ; une image de Çiva fut trouvée par M. G. Maspero près du Vat Sop ([2]). A Luaṅ Prabaṅ, M. Finot a reconnu quelques statues ou fragments de statues khmères ([3]) qu'il a rapportés en partie au Musée de Hanoi ; il y a découvert une remarquable stèle aux mille figures, ici de petits Viṣṇu, type assez fréquent au Cambodge et dont nous avons récemment trouvé encore deux beaux exemples à Banon. Une tradition sérieuse rappelle à Luaṅ Prabaṅ la présence au XIV[e] siècle d'un groupe cambodgien qui comptait un certain nombre d'artisans. Ces pièces peuvent être leur œuvre. Ils n'ont pas fait école dans le pays.

Le type presque constant de la pagode laotienne est d'un bâtiment rectangulaire à toit simple mais important, et dont la salle est ordinairement divisée en plusieurs nefs ; elle est précédée aux deux bouts par des porches, simples travées extérieures et à jour de la salle. Ces formes se retrouvent tout le long du fleuve, de Luaṅ Prabaṅ à Stuṅ Treṅ, mais principalement à Vieṅ Čan, et surtout au Tran-ninh, où elles ont conservé le caractère le plus franc. Par contre, et comme il arrive trop souvent, l'édifice le plus célèbre et par suite le plus connu, le Vat Praḥ Kèo de Vieṅ Čan est une exception et donne une idée fausse de cet art.

A côté du type en salle, propre à la pagode, se voient de curieuses chapelles en maçonnerie à voûte en ogive relevée de la pointe à l'extérieur, qui nous ramènent à quelque vieux système disparu, tandis que les *that*, tous massifs, vont du stûpa indien en demi-sphère, exceptionnel, et de la masse en cloche, assez fréquente, à des formes très aiguës et à étages successifs, apparentées, les unes au lointain édifice à étages, origine commune du pràsàt khmer et du kalan čam, les autres à quelque système analogue dont ils sont l'unique souvenir, pavillon léger à haute terminaison en aiguille qui donne ici la composition de certains édicules et de la plupart des portes des salles de culte.

Les images sculptées ne présentent guère de particulier que leur conventionalisme de plus en plus exagéré et le motif en bouquet de flammes qui remplace l'uṣṇīṣa ; encore n'est-il pas tout-à-fait spécial au Laos et son origine peut-elle être cherchée ailleurs. Il en est de même du type intéressant du buddha paré, où la tradition indigène voit le Buddha sous l'aspect de roi

([1]) G. Maspero. *Say-Fong, une ville morte. BEFEO*, III, 1-17.
([2]) *Id.*, *ibid.*, 3, n. 3.
([3]) *BEFEO*, XIV, IX, 92 et XVII, V, 171 et pl. X et XI.

cakravartin qu'il prit pour humilier l'orgueilleux Jambupati [1] : ce type se trouve au Laos, au Siam et au Cambodge dès l'époque ancienne, sans qu'on puisse savoir à cette heure avec exactitude où cette représentation spéciale prit naissance.

L'Ecole fera bientôt paraître une étude détaillée de l'art laotien. Elle s'efforce d'en sauver les débris, aussi bien dans ses exemples riches que dans ses formes les plus vulgaires, trop négligées jusqu'ici, et qui ne sont pas toujours les moins remarquables ni les moins instructives ; elle recueille de préférence dans son Musée de Hanoi les objets qui n'ont pas un caractère religieux ; les autres et en particulier les nombreuses images de Buddha que la ruine des sanctuaires laisse sans abri, seront placés dans les galeries du Vat Sisaket de Vieṅ Čan. Cette pagode, une des moins anciennes, il est vrai, mais par cela même une des moins irréparables, formera ainsi, sans être désaffectée, un petit musée laotien. La salle du culte sera réparée, et le cloître qui l'entoure et qui naguère était le seul logement des bonzes, sera aménagé avec deux annexes pour recevoir les statues dont on s'efforce d'arrêter l'exode. Le cloître se prête d'autant mieux à cette destination qu'il comportait déjà dans sa composition une série de buddhas identiques, installés sur un large gradin ou logés dans une multitude de niches. L'obligeant concours de l'Ecole des Arts Cambodgiens à Phnoṃ Péñ a permis de résoudre le difficile problème qui naissait, pour la réfection des tympans en bois sculpté aux entrées du cloître, de la disparition des anciens artisans. Cette heureuse combinaison permet ainsi d'assurer à la fois la conservation d'une remarquable pagode et celle de nombreuses images, sans blesser les sentiments de la population et sans créer de charges nouvelles.

A Luaṅ Prabaṅ, le that du Phu Si, qui est considéré un peu comme le palladium du royaume, menaçait ruine. Il a été restauré, ou mieux, reconstruit dans sa forme exacte par les soins de M. Batteur, comme architecte des Bâtiments civils en service à Luaṅ Prabaṅ. Il a exécuté ce travail avec le soin et la méthode que nous apportons dans la conservation des monuments historiques, et en particulier a pris soin de photographier la cérémonie du dépôt des reliques et des offrandes dans les fondations du That [2]. Il n'a pu par contre que consigner pour nous les détails de la ruine du that du Vat Vixun, le seul qui en Indochine française conservait la tradition de la forme hémisphérique ; un long travail d'infiltrations en avait vidé l'intérieur sans que le mal apparût au dehors, et il s'est effrondré en une masse informe de décombres [3].

Nous n'avions pas attendu l'établissement de l'inventaire du Laos et la création du petit musée de Vieṅ Čan pour commencer à mettre à l'abri ce que nous pouvions sauver des sculptures et des inscriptions du Laos. En 1902, M. G. Maspero envoyait au Musée de l'Ecole de remarquables statues de bronze

(1) *BEFEO*, XVII, v, 66-69.
(2) *Id.*, XIV, IX, 96.
(3) *Id.*, *ibid.* et fig. 7.

inscrites provenant d'une pagode abandonnée découverte au cours du percement des rues du nouveau Vieṅ Čan [1]. M. Macey, en 1903, nous fit parvenir également des images provenant d'une pagode des grottes de Nam Hin Bun [2], M. Baudenne sept statuettes en diverses matières, trouvées près du Praḥ Bat d'Attopeu [3], et M. Bonin un buddha de bronze d'une facture remarquable [4]. Le chef du Service archéologique, après sa tournée au Laos et au Tran-ninh, fit entrer au Musée un curieux dais de nāga qui, veuf du buddha qu'il abritait, fut trouvé en terre à Xieṅ Khuaṅ, diverses sculptures sur bois de Khoṅ et de Luaṅ Prabaṅ [5], tandis que M. Meillier envoyait de cette dernière ville la même année deux belles consoles de toiture [6], et en 1918 les splendides joues d'une caisse de charrette légère ou d'un siège de cérémonie pour le transport d'un bonze dans les processions rituelles [7]. Enfin plusieurs buddhas de bronze furent recueillis en diverses occasions hors du Laos.

Outre les inscriptions gravées sur le socle de statues de bronze, un certain nombre de stèles vinrent trouver abri dans nos collections. M. Bonin nous fit parvenir en 1903 une plaque de bronze [8] avec texte pali, incomplète par malheur, tandis qu'en 1914, à la suite du voyage de M. Finot à Luaṅ Prabaṅ, S. E. l'Upahat expédiait une remarquable stèle rapportée par lui de Dan Sai [9] et qui est un traité de délimitation entre les royaumes d'Ayuthia et de Vieṅ Čan en 1560. Deux autres stèles, l'une de l'îlot de Don Ron, l'autre de Ban Huei Sai, et un fragment d'inscription sur ardoise parvenaient la même année au Musée.

Art čam

L'art čam est une des sections où l'œuvre de l'Ecole fut la plus importante. A l'époque de sa fondation, les Čams avaient été déjà l'objet d'intéressantes études philologiques dues principalement à MM. Aymonier et Landes, études que M. Cabaton, un des premiers membres de l'Ecole, devait continuer brillamment. Par contre les monuments dus à cette ancienne civilisation n'étaient connus que de nom [10], et d'une façon telle que leur origine même était le

(1) *Id.*, II, 225, et III, 1, n. 3.
(2) *Id.*, III, 526.
(3) *Id.*, III, 751.
(4) *Id.*, III, 364.
(5) *Id.*, XIII, VII, 118.
(6) *Id.*, XIV, IX, 92.
(7) *Id.*, XVIII, X, 55.
(8) *Id.*, III, 364.
(9) *Id.*, XIV, IX, 92 et 105.
(10) Il n'y a guère à citer que quelques pages de M. Aymonier, les *Tchames et leurs religions*, pp. 16-24, et les articles de Ch. Lemire sur les monuments du Bình-định, et de Camille Paris sur ceux des provinces du Nord, du Quảng-nam au Quảng-bình. Voir la bibliographie dans A. Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, p. 185.



Ruines chames de Đong-dương. Annam

plus souvent dénaturée et que la plupart des gens les attribuaient aux Cambodgiens : le nom de « tour khmère en Annam » fleurit encore à cette heure sur les cartes postales ; et la vieille sornette annamite qui fait construire des édifices de briques crues, cuites ensuite en place dans un gigantesque brasier, était admise sans le moindre embarras ; on la voit encore renaître de temps en temps.

Le périple de MM. Finot et de Lajonquière permit d'établir une liste sûre et à peu près complète des monuments čams (1) ; elle était accompagnée d'une première étude sur la religion čame, d'après les sculptures conservées, qui donnait les résultats alors acquis sur cette question (2). Cette liste devait bientôt servir de base à l'inventaire descriptif qui fut confié à M. H. Parmentier, appelé de France à cette intention en 1900. Durant la plus grande partie de 1901, il reprit sur cette base la visite des édifices et en fit une étude minutieuse. Il termina cette première campagne à Nhatrang où le vénérable sanctuaire de Pō Nagar inspirait de graves inquiétudes. De retour à Saigon, il prépara une monographie de ce monument, dont les relevés à grande échelle furent exposés au salon de la Société des Artistes français en 1902 et y reçurent une troisième médaille. Cette monographie parut dans le *Bulletin* de l'Ecole (3) en 1902, précédée en 1901 d'une note sur les caractéristiques de l'art čam (4), que ne devait guère modifier la suite de l'étude.

M. Parmentier repartait en 1902, accompagné du Chef des travaux pratiques, Ch. Carpeaux. Une heureuse circonstance permettait alors, dans une véritable petite expédition de découverte où le P. Durand, à cette époque missionnaire près de Phanri, prit une part active, de reconnaître et de classer, à la demande même de leur vieille descendante et sous sa conduite, le trésor des rois čams. Cet inventaire parut dans le *Bulletin* de 1905 (5). Puis MM. Parmentier

(1) L. Finot. *Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam*. *BEFEO*, I, 27-33.

(2) Id. *La religion des Chams d'après les monuments*. *Id.*, I, 12-26. Cette étude fut complétée par M. Parmentier, à l'aide des résultats obtenus au cours de l'inventaire définitif, dans un compte rendu de l'ouvrage de Krishna Sastri, *South-Indian Images of Gods and Goddesses*, à la réserve du bouddhisme qui n'est pas traité dans ce livre. (*BEFEO*, XVI, v, 45-60.)

(3) H. Parmentier. *Le sanctuaire de Pô Nagar à Nhatrang* (*BEFEO*, II, 17-54). Cette étude fut complétée plus tard par plusieurs notes publiées par le même à la suite de diverses trouvailles de trésors ou de dépôts (*Id.*, VI, 291-300 ; IX, 347-351), par des renseignements dans la chronique (XIX, IX, 106), et le rapport annuel du directeur (XIV, v, 142)

(4) Id. *Caractères généraux de l'architecture chame* (*BEFEO*, I, 245-258).

(5) H. Parmentier et E.-M. Durand. *Le trésor des rois chams* (*BEFEO*, V, 1-46). Cet article avait été précédé d'une première note dans le *Bulletin*, II, 280-281, et d'une mention dans la chronique (*BEFEO*, III, 577). Odend'hal devait, dans la mission qui finit si tragiquement, reconnaître deux de ces dépôts (*Id.*, IV, 254). Le trésor de Tịnh-mĩ, dépôt principal, disparut en partie en 1908 dans un incendie (*Id.*, VIII, 287).

et Carpeaux reprirent la revue des monuments čams. Ils visitèrent diverses ruines avec inscriptions récemment découvertes sur le Song Đarang, les vestiges d'un temple à Phước-tịnh (1) et l'intéressante tour de Cheo-Reo (2) signalée par Lavallée (3) et le lieutenant Oum (4) sur des renseignements du P. Guerlach, mais sous le nom de Palei ou Bun Čư. Continuant leur route, ils reconnurent une inscription nouvelle à Thạnh-sơn (5) au Bình-định. Enfin ils atteignirent Đông-dương dans la région de Tourane, où un ensemble important se révéla, aux fouilles, comme un grand monastère bouddhique du IXe siècle. Les résultats de ces fouilles furent indiqués sommairement dans une première note (6); ils ne devaient être donnés d'une façon complète que dans l'inventaire descriptif des monuments čams (7). Les travaux furent interrompus, après une période de trois mois qui avait permis de dégager la partie la plus intéressante du groupe, par le retour à Hanoi, au début de décembre 1902, des deux voyageurs, rappelés par le Congrès des Orientalistes que l'Ecole avait organisé dans cette ville. En 1903 eurent lieu les fouilles de Mĭ-sơn qui purent être menées à bonne fin et dégagèrent toute une ville de temples, dont quelques uns remontent à la plus ancienne époque čame ; de nombreuses découvertes épigraphiques faites en ce lieu permirent d'étendre la trame solide de l'histoire du Čampa. Les résultats des travaux parurent en un double article sur les monuments et les inscriptions dans le *Bulletin* de 1904 (8). Un intéressant trésor trouvé en août 1903 en ce point, parure d'or et d'argent d'une divinité demi-grandeur, signalé dans la chronique du *Bulletin* (9), figura depuis dans diverses expositions.

L'étude de l'art čam fut continuée au Quảng-ngãi par les fouilles à Chánh-lộ des vestiges d'un temple de date bien plus récente. Ces vestiges avaient été découverts fortuitement et des fouilles y avaient sans retard été organisées par le résident. Son successeur M. Quillet, mort aujourd'hui, eut la sagesse d'interrompre ces travaux irréguliers et dépourvus de toute méthode, et de signaler la découverte à l'Ecole (10). Les fouilles ne purent être exécutées que sous son successeur, M. Lemarchant de Trigon, également disparu à cette

(1) *BEFEO*, II, 227 et H. Parmentier. *Le monument ruiné de Phước-tịnh. Id.*, II, 281-282.

(2) Id. *La tour de Cheo-Reo. Id.*, II, 282.

(3) *Id.*, II, 117.

(4) *Id.*, I, 413.

(5) *Id.*, II, 306.

(6) H. Parmentier *Notes sur les fouilles du sanctuaire de Đông-dương. BEFEO*, III 80-85

(7) *IC.*, I, 439-505.

(8) H. Parmentier *Les monuments du cirque de Mĭ-sơn.* — L. Finot. *Les inscriptions de Mĭ-sơn BEFEO*, IV, 805-896 et 897-976.

(9) *BEFEO*, III, 526 et H. Parmentier. *Découverte de bijoux anciens à Mĭ-sơn. Id.*, III, 665 et fig 31.

(10) *Id.*, III, 141.



Ruines Cames de Mĩ-sơn, Annam.

heure, qui les facilita de tous ses moyens. Le résultat de ces *recherches ne* put paraître que dans l'Inventaire descriptif (1). Le monument *avait été pillé* par les Annamites longtemps avant sa découverte. *Ils achevaient leur œuvre* quelques années après les fouilles (2), *profitant du dégagement inférieur des* murs et des fondations qu'ils n'avaient pu atteindre autrefois, pour en enlever les dernières briques, sans qu'aucune intervention administrative vînt gêner leurs opérations ; et lorsque le chef du Service archéologique y fit une inspection en 1918, ce fut pour n'y plus trouver que les pierres d'angle, respectées par les indigènes parce qu'ils n'en avaient pas l'emploi.

Pendant que s'effectuaient les premières recherches, des collaborateurs bénévoles préparaient la suite de l'enquête en envoyant à l'Ecole diverses communications sur les vestiges čams en Annam. Pour le Sud, le P. Durand donnait une petite monographie du sanctuaire de Pô Romé (3) qui se trouve dans la région de Phanrang, et réunissait d'autres renseignements sur les vestiges čams dans ses études sur les habitants (4). Pour le Nord, Odend'hal adressait au *Bulletin* une note sur des vestiges existant à Giam-biêu (5), dont les sculptures, recueillies plus tard au petit Musée de la Société des Amis du Vieux Huê, ont été l'objet d'interminables discussions (6). Le P. Cadière, après avoir incidemment signalé (7) quelques vestiges à la fin d'une étude de folklore, relevait toute une série de traces čames au Quảng-binh (8), au Quảng-trị et au Thừa-thiên (9).

Le lieutenant Oum en 1901 (10), puis Odend'hal en mars 1904 (11), visitaient la tour de Yaṅ Proṅ au Darlac, revue plus tard par H. Maitre (12). Enfin divers vestiges étaient signalés dans la région de Kon-tum (13). Le déchiffrement des

(1) *IC.*, I, 225-233.
(2) *BEFEO*, XVIII, x, 57.
(3) E.-M. Durand. *Le temple de Pô Romé à Phanrang. Id.*, III, 597-603.
(4) E.-M. Durand. *Notes sur les Chams. V. La déesse des étudiants. BEFEO*, VI 279-289
(5) P. Odend'hal. *Note sur l'existence de ruines à Giam-biêu (Thừa-thiên). Id.*, II, 105.
(6) *Id*, XIX, v, 7.
(7) *Id*, I, 204, 205, 207 et 411.
(8) L. Cadière. *Vestiges de l'occupation chame au Quảng-binh. Id.*, IV, 432-436.
(9) Id. *Monuments et souvenirs chams du Quảng-trị et du Thừa-thiên Id.*, V, 185-195 ; continué en 1911 par : *Notes sur quelques emplacements chams de la province de Quảng-trị. Id*, XI, 407-416
(10) *Id*, I, 409.
(11) *Id*, IV, 534.
(12) H. Maitre. *Note sur la tour de Nam-liêu. Id.*, VI, 342-344, avec un itinéraire levé par lui et un dessin de la tour par H. Parmentier d'après un croquis d'Odend'hal.
(13) *BEFEO*, VI, 344

inscriptions s'effectuait en même temps par les soins de MM. Finot (1), Barth (2), Cabaton (3), et Durand (4).

Cette série de recherches permit d'établir le premier volume de l'*Inventaire descriptif des monuments čams*, qui parut en 1909 avec son album de planches (1910), inventaire proprement dit dont la rédaction et l'illustration occupèrent le temps que laissait à M. H. Parmentier la surveillance des travaux de dégagement et de consolidation du sanctuaire de Pō Nagar à Nhatrang (1906). Ces opérations, interrompues en 1907 par son voyage en France, furent reprises en 1908, puis durent à nouveau être suspendues pour la construction du monument à la mémoire d'Odend'hal, à Phanrang. En même temps s'exécuta la consolidation du temple de Pō Klauṅ Garai au même lieu, et la recherche infructueuse d'une inscription au pied du Lang Bian, dans la région de Tam Ngan. Mais dès cette époque l'entrée d'Aṅkor dans le cadre des responsabilités de l'Ecole faisait passer l'art čam au second plan. Ce fut cependant la recherche de monuments čams signalés depuis longtemps au Cambodge qui amena le voyage du chef du Service archéologique dans cette région en 1911, et le mit sur la trace d'une forme ignorée de l'art khmèr, antérieure à la période célèbre d'Aṅkor.

M. H. Parmentier rentra en France à la fin de 1912 pour installer au Musée indochinois du Trocadéro des moulages qu'il avait fait exécuter l'année précédente, et dont le principal était celui d'une porte d'un temple čam du Bình-định, les tours de Vân-thường ; il devait également surveiller la publication du second volume de l'*Inventaire descriptif des monuments čams*, étude détaillée de cet art. Retardé par la guerre, l'ouvrage ne parut avec son album de planches qu'en 1918 et 1919. Après la publication du premier volume, diverses découvertes furent encore faites qui ne purent être enregistrées que dans le second. Une mission du P. Durand au Bình-định (5) permit de retrouver un certain nombre des inscriptions signalées par M. Aymonier dans cette région et qui paraissaient perdues, de reconnaître divers vestiges et d'estamper une inscription nouvelle, celle de la Pointe Sahoi qui sépare le Quảng-ngãi du Bình-định, région assez pauvre en souvenirs čams. D'autres furent retrouvées, avec plusieurs nouvelles, par M. V. Rougier en 1911. MM. Eberhardt, de la Susse et Rougier découvrirent quelques nouveaux points et quelques inscriptions inédites au Thừa-thiên et dans le Quảng-nam ; Huber rendit compte de ces trouvailles et donna les traductions nécessaires dans le *Bulletin* (6). M. Rougier eut la bonne fortune de mettre la main.

(1) *BEFEO*, II, 185 ; III, 206, 630 ; IV, 83, 678, 897.
(2) *Id.*, IV, 116.
(3) *Id.*, IV, 687.
(4) *Id.*, III, 601.
(5) *Id.*, IX, 618.
(6) E. Huber, *Etudes indochinoises*, VII-XII. *BEFEO*, XI, 5-22 et 259-244.



MOTIF D'UN PIÉDESTAL PROVENANT DE TRA-KIỆU, ANNAM
Art cam. H. 0 m. 63 (Musée de Tourane 22. 5.)

à La-thọ, sur un précieux trésor čam, et dans un tertre voisin du grand temple de Đồng-dương, sur une splendide statue en bronze du Buddha (1). A Thanh-phúc, près de Huê, fut étudié par M. Aurousseau un remarquable tympan qui avait déjà été signalé antérieurement par M. Eberhardt, avec diverses vestiges sur l'Ecran du roi (2). Les recherches furent reprises plus tard avec un égal succès dans la région de Tourane par le Dr Sallet qui découvrit à Chiêm-sơn une importante réplique d'une inscription de Mĩ-sơn (3), et à Trà-kiệu les plus beaux spécimens peut-être de la sculpture čame (4). Au Quảng-trị, le P. H. de Pirey établit une carte détaillée des vestiges čams de la province et y exécuta, sous la direction de l'Ecole, d'intéressantes fouilles à Trương-xá et à Đa-nghi ; il enrichit aussi le musée de Tourane de curieuses statues (5) trouvées à Mĩ-đức et à Đai-hưu, au Quảng-bình.

Les fouilles ont été commencées à Trường-xá par le résident de la province, M. Gariod, qui envoya une note à ce sujet au *Bulletin* (6). Il y avait trouvé un remarquable motif en bronze d'attache de porte qu'il fit parvenir au Musée. Ces fouilles furent reprises par le P. H. de Pirey en 1915 sans la même chance ; elles fournirent cependant des données architecturales nouvelles et intéressantes (7). Les fouilles de Da-nghi, monument qui est porté à l'inventaire descriptif sous le nom de tour de Nhan-biều, dégagèrent un sanctuaire resté en épannelage, mais aux dispositions assez particulières (8). Une pierre en réemploi, percée après coup d'une mortaise qui la traverse de part en part, montre un décor de rinceaux sortant d'un vase ; ce motif est d'un esprit hindou très franc, et cette pièce est peut-être la doyenne des sculptures čames (9).

Enfin les vestiges signalés par les missionnaires près de Kon-tum (10) ont pu être déblayés en partie et étudiés par M. H. Maspero au cours de 1919. Ces recherches, que la maladie a par malheur interrompues, ont fourni (11) une inscription en état remarquable et des données intéressantes sur ces monuments; il est regrettable qu'ils aient été démolis en partie pour servir à la construction du poste de milice de Plê Ku (12).

(1) *BEFEO*, XI, 470-472 et *BCAI*, 1912, 211-214.
(2) *BEFEO*, XIV, IX, 93 et H. Parmentier, *Vestiges chams signalés par M. Eberhardt. Id.*, XI, 23-24.
(3) Publiée par M. Finot, *Id.*, XVIII, 13-14.
(4) *Id.*, XVII, VI, 46 et XVIII, X, 57-58.
(5) Musée de Tourane, **14**, 193 : *BEFEO*, XIX, III, 35-38.
(6) Gariod. *Une journée de fouilles à Trương-xá. Id.*, XI, 199-201.
(7) *Id.*, XVII, VI, 45.
(8) *Id.*, XV, IV, 72 ; XVI, V, 97-96.
(9) Musée de Tourane, **35**, I : *Id.* XIX, III, 79.
(10) *IC.*, I, 564 et *BEFEO*, XVIII, X, 62.
(11) *BEFEO*, XIX, V, 103-106.
(12) *Id.*, *ibid.*, 105.

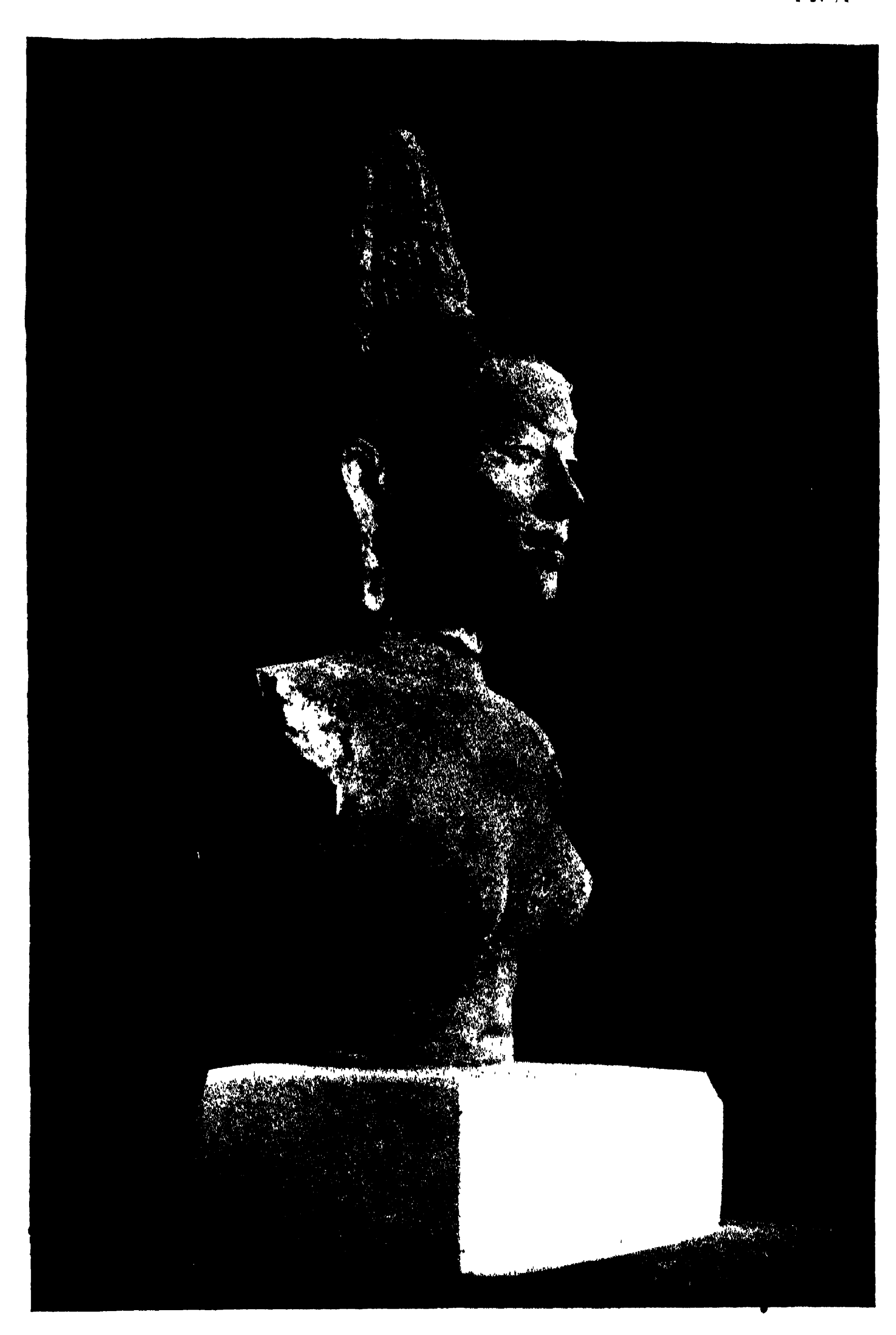
L'architecture čame, qui apparaît toute constituée au VII[e] siècle de notre ère dans les admirables édifices de Mĩ-sơn, semble avoir été précédée d'un système de construction légère arrivé à un haut degré de perfection artistique et dont cette architecture en briques serait l'exacte traduction. Mais si quelques sculptures nous permettent peut-être de remonter un peu plus haut, et si les inscriptions nous mènent jusqu'au III[e] siècle après J.-C., il n'est aucun vestige d'architecture qui puisse être daté ou qui puisse même être présumé d'une époque bien antérieure au VII[e] siècle. A côté de cette forme qui est la plus parfaite de l'art čam, « l'art primitif », une autre série d'édifices en briques, moins bien représentée en nombre, offre un aspect plus massif et ne paraît pas tirer son origine de l'architecture légère; elle semble apparentée, mais par un simple cousinage, à l'architecture en briques contemporaine ou un peu plus vieille du Cambodge, dans ce que nous appelons l'art khmèr primitif ou préangkorique; elle offre des rapports encore plus étroits avec les édifices en pierre les plus anciens de Java, qui sont peut-être un peu postérieurs. La sculpture offre parfois dans ces deux arts le même caractère, et rien n'est plus curieux à cet égard que la comparaison des dvārapālas de Hoà-lai avec les figures correspondantes du Čandi Bhima de Dieng (1). Cette forme d'art čam que, pour ses proportions plus lourdes, nous avons appelé « l'art cubique », présente parfois la silhouette en « huche à pain » que nous avons signalée dans des édifices beaucoup plus récents au Laos.

C'est à l'art primitif čam qu'appartiennent les sculptures les plus remarquables; et certaines pièces de Mĩ-sơn E et de Trà-kiệu, en particulier les admirables torses de Çiva qui furent découverts par le D[r] Sallet en ce dernier point, ont presque le mérite de l'antique (2). L'art cubique, qui montre cependant encore de réelles qualités en ce sens, est à ce point de vue nettement inférieur à l'art primitif.

L'un et l'autre se fondent ensemble après l'an 1000, qui termina la période la meilleure de l'art čam, la « période primaire »; la « période secondaire », après l'exécution au XI[e] siècle de monuments et de sculptures encore remarquables dans la forme que nous avons appelée « classique », ne présente plus dans la suite qu'une longue dégénérescence, aussi bien en architecture qu'en sculpture, des beaux types de l'art primitif; elle suit la décadence la puissance čame dans le Sud, où l'expansion annamite confine les restes de ce malheureux peuple, et finit par des bâtiments grossiers ou mesquins et de la sculpture de sauvages.

L'art čam ne paraît pas avoir dépassé au Nord la Porte d'Annam; il semble déjà repoussé, avec les Čams, au Sud du col des Nuages dès l'an 1.000. Il ne semble pas dans l'extrême Sud, à une ou deux exceptions près et de la dernière

(1) Cf. Photogr. de Van Kinsbergen, n° 126.
(2) Musée de Tourane, 3, 1 et 2: *BEFEO*, XIX, III, 15-16.



BUSTE DE DIVINITÉ FÉMININE

Pierre. Art cam. H. 0 m. 40. (Musée de Tourane : **11**, 1.

époque, avoir pénétré dans la Cochinchine actuelle, mais paraît s'être enfoncé, toujours avec les Čams repoussés par la pression annamite, à l'intérieur de la grande chaîne orientale, sans avoir cependant jamais atteint le versant cambodgien (¹).

En dehors des travaux de dégagement de Mĩ-sơn et de Đồng-dương qui ont permis, sans consolidation sérieuse, de les mettre néanmoins en meilleur état de défense contre les diverses causes de ruine qui menacent les édifices anciens en Indochine, les travaux de conservation n'ont porté réellement que sur les temples de Pō Nagar de Nhatrang et de Pō Klauṅ Garai à Phanrang. Mĩ-sơn et Đồng-dương ont dû être laissés avec les étaiements de fortune posés au cours des travaux, et dont la durée est courte. Le premier groupe attend toujours la route qui permettra d'y accéder sans que la visite soit, comme aujourd'hui encore, une petite expédition ; un gardiennage réduit le protège contre les déprédations des indigènes. Đồng-dương est maintenant desservi par le voisinage de la route de Phu-táng-binh, qui se détache au kilomètre 142 de la route de Quinhon à Faifo, et n'a pas trop souffert lors de l'exécution de ce chemin. Par contre nous avons vu que les fouilles ont été funestes aux ruines de Chánh-lộ.

A Nhatrang, après les premiers travaux de recherches exécutés en 1901, des crédits ont été ouverts pour la conservation du monument et les opérations ont commencé en 1906. Elles se sont poursuivies, avec quelques interruptions, lorsque le chef du Service archéologique n'était pas appelé ailleurs par les multiples occupations auxquelles il avait à faire face. Les travaux, inachevés, n'ont concerné encore que les édifices annexes ; il était préférable de faire les expériences nécessaires sur les bâtiments les moins importants. Un dégagement complet du monument a permis de rétablir le niveau ancien et de retrouver les communications primitives ; il a même fait connaître des substructions de date antérieure : c'est ainsi que furent retrouvées sous la tour Sud les fondations avec le dépôt sacré du premier sanctuaire de Satyavarman.

Des quatres édifices principaux du groupe, la tour N.-O., la tour S. et l'édicule S. ont été mis en état de défense sans qu'aucun essai de restauration ait été tenté. L'œuvre a consisté à les débarrasser non seulement de la végétation qui les avait envahis, mais des moindres racines qui avaient pénétré à l'intérieur des murs, — et quelques-unes descendaient jusqu'aux fondations — disloquant les maçonneries, décomposant les briques qu'elles avaient ramenées à une sorte de terre rouge. Toutes les parties ainsi transformées ont été enlevées et remplacées par une maçonnerie de briques annamites choisies, tandis que les parements culbutés étaient reconstitués en arrière du plan de façade par une face de maçonnerie irrégulière exécutée avec les briques čames des décombres, soigneusement mises de côté lors des déblais. Il est en effet, comme nous l'avons

(¹) Le centre de Kŏmpoṅ Čàm Kau sur la Sé San est plus que douteux comme origine čame et son époque est incertaine.

dit plus haut, impossible de faire exécuter aujourd'hui des briques du volume des briques čames, et celles que nous possédions durent ainsi être utilisées pour accuser le moins possible à l'extérieur les reprises nécessaires. Le même inconvénient n'existait pas pour les maçonneries intérieures où une résistance suffisante était seule imposée. Extérieurement le nouveau parement de ruine ne se distingue que par la présence des joints de mortier qu'il est impossible d'éviter. Des chaînages intérieurs perdus dans la maçonnerie ont paré aux dislocations commencées. Le travail a été particulièrement délicat dans la tour S. construite à une moins bonne époque, où la maçonnerie intérieure paraît bien avoir été remplacée par un blocage grossier, presque de terre, qui, mis à nu par la chûte du parement extérieur, a rendu la conservation de l'édifice très précaire. Le travail n'a pu encore être exécuté sur la tour principale, mais les témoins placés en 1906 montrent que la ruine est stationnaire et non menaçante comme on l'avait cru au début (1).

Les travaux du temple de Pö Klauṅ Garai, qui, par suite de sa date plus récente, était dans un état de ruine moins avancé, ont pu être conduits jusqu'au bout en quelques mois et à l'entreprise. Le fronton de la porte principale, déposé autrefois pour être envoyé à l'exposition de Paris en 1889 et qui avait dû être replacé en raison du mécontentement des Čams, fut rescellé d'une façon plus discrète que le grossier remontage exécuté alors. La seule modification importante à signaler est la remise en place des quatre pièces d'accent en forme de Nandin, au couronnement de la grande tour, motifs qui étaient tombés à terre mais dont la place primitive était encore reconnaissable, ainsi que des deux cornes faîtières de l'édifice S., pour lesquelles la situation était la même (2). Au cours des études, un dépôt, sans doute postérieur à l'édification du monument, fut également trouvé ainsi que diverses roches inscrites (3).

Nous avons mentionné par ailleurs l'insuffisance de la protection des ruines, qui a valu la destruction par les Annamites de la tour de Quá-giảng (4), le pillage des restes de Chánh-lộ et la démolition partielle des vestiges de Kơđơ (5).

Un certain nombre de pièces, d'ordinaire assez petites, ou de matières précieuses, dépôts sacrés de divers sanctuaires, statuettes ou pièces décoratives de bronze, acquises ou reçues en don de divers amis de l'Ecole, sont conservées au Musée de Hanoi ; l'ensemble le plus important est la parure d'or et de pierres précieuses brutes d'une divinité de Mĩ-sơn. Un des dépôts sacrés de Nhatrang y a été reconstitué tel qu'il fut découvert. On y voit aussi le remarquable trésor de La-thọ et la belle statue d'un Buddha en bronze extraite d'un

(1) *BEFEO*, IX, 410-413.
(2) *Id.*, IX, 409-410.
(3) *Id.*, I, 401, et VIII, 286-287.
(4) *Id.*, XVII, VI, 46.
(5) *Id.*, XIX, V, 105.



Buddha provenant de Dông-dương, Annam.
Bronze. H. 1 m. 20. (Musée de Hanoi : **D 22**, 1.)

tertre voisin du groupe de Đồng-dương, ainsi qu'un remarquable torse en terre cuite vernissée qui provient de Cheo Reo. Le reste des pièces conservées à Hanoi consiste en statuettes de bronze trouvées en Annam. L'une, qui fut donnée à l'Ecole par Mᵍʳ Van Cammelbeke, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, est une belle image de bodhisattva ou de buddha cakravartin qui provient des Tours d'Argent au Bình-định (1) ; elle a de curieux rapports avec le Buddha de Jaya publié par M. Cœdès dans le *Bulletin* (2). D'autres ont été recueillies par le P. Durand (3) ou le P. de Pirey (4) chez les indigènes. Enfin on voit encore au Musée une petite image de Çiva offerte par M. Lemire, le curieux motif de porte de Trương-xá (5) et une splendide bague de palanquin, don du P. Durand (6).

A Hanoi sont également conservées les inscriptions čames réunies d'abord à Saigon, et celles qui depuis ont paru trop exposées au lieu d'origine ; on y remarque en particulier la fameuse pierre de Võ-can, la plus vieille inscription de l'Indochine, et deux des plus anciennes de Mĩ-sơn. Quelques sculptures amenées à Hanoi autrefois par diverses personnes ou recueillies à Faifo pour l'Ecole par M. Rougier (7) s'y trouvent également.

Le Musée de Tourane réunit les sculptures les plus importantes qui sont venues se grouper autour de celles déjà rassemblées dans le Jardin de la ville par M. Lemire. La création de ce petit musée a rencontré beaucoup de difficultés, mais comme elles n'ont rien à voir avec l'archéologie, nous n'en parlerons pas ici. Nous les avons d'ailleurs mentionnées en détail ailleurs (8). Nous rappellerons seulement l'origine des diverses pièces. Le plus grand nombre provient du Quảng-nam et notamment de Mĩ-sơn, Đồng-dương, Trà-kiệu, Khương-mỹ et Phong-lê ; quelques-unes proviennent des fouilles de Chánh-lộ ou du Quảng-bình ; d'autres ont été recueillies au Bình-định ou au Quảng-trị. Bien que leur réunion soit en partie fortuite, elles forment un tableau assez complet de la sculpture čame et en montrent les meilleurs exemples. Nous renvoyons pour plus de détails au catalogue qui en a été donné dans le *Bulletin* (XIX, III), et nous mentionnerons de même seulement ici le dépôt du Tàn-thơ-viện à Huế (9) et les pièces qui sont conservées à la Société des Etudes Indochinoises à Saigon (10).

(1) *BEFEO*, I, 24.
(2) *Id.*, XVIII, VI, pl. III. On remarquera l'analogie troublante des têtes du nâga dans les deux images
(3) *Id.*, VII, 154.
(4) *Id.*, XVI, V, 95 et XVII, 44.
(5) *Id.*, XI, 199.
(6) *Id.*, XI, 142.
(7) *Id.*, XIV, IX, 91.
(8) H. Parmentier, *Catalogue du Musée čam de Tourane*. *BEFEO*, XIX, III, 2-3.
(9) H Parmentier *Sculptures čames conservées à Huế* *Id.*, XIX, V, 7-12
(10) *IC*, I, 574-575.

Art khmèr primitif.

L'art khmèr est plus complexe qu'il n'était apparu aux premiers explorateurs. Lorsque Mouhot, puis Bastian signalèrent au public européen les merveilles d'Aṅkor, que Doudart de Lagrée eut écrit la remarquable étude qui forme un des chapitres du *Voyage d'exploration en Indochine*, que Moura et surtout M. Aymonier eurent montré que les vestiges khmèrs ne consistaient pas seulement dans les admirables édifices du célèbre groupe, mais couvraient une aire considérable; lorsque Bergaigne et Barth, à la suite de Kern, eurent ramené à une date moins reculée les témoins de cette civilisation à laquelle on avait attribué tout d'abord une antiquité fabuleuse, la longue durée des inscriptions, qui s'espacent sur cinq siècles au moins, eût dû faire supposer que l'art ne formait pas un bloc unique et que les monuments devaient s'échelonner en périodes ou en styles divers. Mais l'éclat du fameux groupe était si brillant que tout y était rapporté et que l'art khmèr apparaissait seulement comme l'art d'Aṅkor [1]. Or, il se trouve que les édifices de la célèbre ville constituent un ensemble très homogène et que, si les monuments y sont d'époques assez différentes, leur classement chronologique est loin de sauter aux yeux : la distinction s'en ébauche à peine à cette heure. Aussi quand une étude plus serrée des édifices khmèrs montra parmi eux des types différents, la première idée fut de rejeter ceux-ci de la grande famille cambodgienne : comme ils étaient construits en brique, matière rare à Aṅkor et d'usage constant au Čampa, on s'empressa de les attribuer à cette civilisation rivale.

M. de Lajonquière, dans les tomes I et II de son *Inventaire*, avait fait justice de ce préjugé, encore courant aujourd'hui, qui ne veut voir dans l'art khmèr que des monuments en grès. Il avait, dans les excellentes introductions des volumes de son *Inventaire*, établi un classement ingénieux des formes décoratives employées, des linteaux en particulier où il avait reconnu des types très spéciaux et bien définis, sans toutefois s'arrêter au fait important que quelques uns d'entre eux ne se trouvent jamais dans les édifices du groupe d'Aṅkor [2]. M. H. Parmentier revenu au Cambodge en 1911, pour compléter son inventaire des monuments čams par la série qu'on signalait en ce pays, dut constater bientôt que ce rapprochement était illusoire, et que la concordance des caractères spéciaux et des données fournies par les inscriptions obligeait à y voir une forme spéciale de l'art khmèr, antérieure à celle d'Aṅkor, et — fait curieux — presque indépendante de celle-ci. L'étude

[1] C'est ainsi que les excellentes photographies des ouvrages de FOURNEREAU sont limitées, à quelques exceptions près, aux monuments de ce groupe.

[2] M. de Lajonquière n'a d'ailleurs pas été frappé de l'hiatus que nous signalons plus loin, et insiste au contraire (*Le domaine archéologique du Siam*, *BCAI*. 1909, p. 190) sur la continuité du développement architectural au Cambodge.

minutieuse d'un groupe important et peu connu, celui de Sambór-Préi Kuk, dans le voisinage de Kompoṅ Thom, lui permit de fixer avec précision les caractéristiques de cette forme d'art, et la découverte au même point d'une importante série d'inscriptions, d'en préciser la date. Il put alors passer en revue le plus grand nombre des monuments désignés comme appartenant à cet art, soit par la présence d'inscriptions antérieures au IX[e] siècle de notre ère, soit par leur matière et la similitude de leur aspect avec les édifices précédents. Les fouilles de Sambór-Préi Kŭk avaient dégagé de remarquables spécimens de sculpture décorative, mais presque aucune pièce de statuaire. Les recherches du même genre effectuées à Aṅkor Bórĕi, dans la résidence de Takèo, permirent d'attribuer à la même période un certain nombre d'images en ronde-bosse d'un caractère très spécial et d'une valeur artistique bien supérieure à celle de la plupart des statues de grès trouvées à Aṅkor. Cette sculpture de l'art khmèr primitif présente des caractères assez francs pour se distinguer sans peine du reste de la statuaire au Cambodge. L'enquête était presque terminée vers la fin de 1911, lorsque le chef du Service archéologique dut entreprendre un voyage au Laos, où il eut la surprise de retrouver le long du fleuve, sous un habillage laotien, quelques vieux édifices khmèrs de cette première période. C'est le cas du That Phoṅ et du célèbre That Iṅ Raṅ, tous deux dans la région de Savannakhet. Il dut alors reconnaître l'extension considérable de cette première forme, qui couvre un champ sensiblement plus vaste que l'art auquel nous devons Aṅkor ; celui-ci en effet ne dépasse guère le bassin inférieur cambodgien et siamois du Mékong, de Vieṅ Čan à Chaudoc. L'art antérieur remonta le long des fleuves et de leurs affluents dans les mêmes régions, mais s'étendit plus à l'Ouest et au Sud, couvrant, semble-t-il, une bonne partie — sinon la totalité — de la péninsule malaise [1]. Les statues appartenant à cet art sont ordinairement caractérisées par une coiffure en forme de mitre cylindrique. La plupart des vestiges de Cochinchine, surtout ceux de la province de Tây-ninh, comme la tour de Chót-mạt, signalée par le général de Beylié et attribuée par lui aux Čams, appartiennent à cette forme ancienne, et il est possible que les tours de Pho-hài, si anormales dans l'art du Čampa, en dépendent aussi ou du moins aient subi son influence.

Dans cette architecture, les édifices se présentent en sanctuaires isolés ou groupés en quinconces, mais sans galeries de jonction ; à une ou deux exceptions près, ils sont construits en briques et traités, comme les sanctuaires ordinaires čams et khmèrs, en édifices plus hauts que larges. Ils sont carrés et presque en plan, mais sont couronnés le plus souvent par un ou plusieurs étages de même section, dont le dernier reçoit une voûte en berceau à deux pignons, système

(1) L. de Lajonquière. *Rapport sommaire sur une mission archéologique (Cambodge, Siam, presqu'île malaise, Inde, 1907-1908). Le domaine archéologique du Siam*, BCAI., 1909, pp 162-187 et 188-262.

qu'on rencontre en un certain nombre de monuments de l'Inde, sur la plupart des raths de Mavalipuram, au Telika Mandir de Gwalior et dans les immenses gopuras des temples méridionaux. Il est d'ailleurs à remarquer que cette forme d'art khmèr primitif a les plus grands rapports avec l'art des Pallavas ; elle en possède le curieux motif du « coudou » et, dans son linteau du type I, une variante du « tirouatchi », pour emprunter les termes adoptés par M. Jouveau-Dubreuil (1). La communauté d'origine entre les deux arts n'est pas douteuse ; par contre, rien n'indique qu'ils dérivent l'un de l'autre. La composition de la porte dans l'art khmèr primitif, tout-à-fait différente de celle de l'art khmèr classique et même de celle de l'art čam, s'apparente aux formes des grandes baies des grottes de Bhaja, etc., qui n'existent plus à cette place dans l'art des Pallavas.

Cet art khmèr primitif offre deux types également représentés, contemporains puisqu'ils voisinent dans les mêmes ensembles, mais qui ne semblent pas sortir de la même souche. L'un, beaucoup plus riche de décors, n'offre qu'un seul étage, important en hauteur, sur l'étage principal. L'autre, des plus simples comme ornementation, multiplie des étages minuscules entre l'étage principal et la lourde voûte à pignons.

Historiquement, il est encore difficile de rattacher cette double forme d'art à un groupement ethnique certain ou de fixer avec précision la date de son apparition, et il n'est pas impossible que des faits nouveaux amènent un jour à en modifier le nom. Elle s'éclipse brusquement dans la période troublée du VIIIe siècle de notre ère et semble n'avoir laissé aucune trace, lors de la brusque floraison d'art qui éclôt avec la nouvelle dynastie cambodgiennne, ni dans le type franchement différent né avec le Bayon de Yaçovarman, ni dans le système de sanctuaires isolés que préfère l'art d'Indravarman.

L'absence de toute publication exposant cette question spéciale a empêché jusqu'ici de tenir compte de cette forme nouvelle ; il serait regrettable cependant de mêler ici les deux périodes ; nous allons donc indiquer, en faisant l'historique des travaux archéologiques khmèrs, ceux qui se rapportent à des monuments de cette période et les trouvailles de cette nature qui furent faites, alors même qu'on n'en connaissait pas l'attribution réelle. Il ne faut pas oublier en effet que la découverte de cette forme particulière de l'art khmèr date, comme nous l'avons dit, de la recherche des monuments čams au Cambodge entreprise en 1911, et qu'elle n'a pris une apparence de certitude qu'à la suite des travaux de dégagement du groupe de Saṃbór-Préi Kŭk en mars de la même année. Les quelques monuments de cette nature qui ont été publiés dans le *Bulletin* le furent donc sans cette mention. C'est le groupe du Phnoṃ

(1) Jouveau-Dubreuil. *Archéologie du Sud de l'Inde*. I. *Architecture*. (*Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'études*, T. XXVI). Paris, 1914, pp. 52, 61, 100 et fig. 27 et 40.

Basĕt[1], où le seul édifice qui soit sûrement d'art primitif est le sanctuaire qu'enferme une grotte. C'est encore le groupe de vestiges près d'Attopeu, objet d'une note de M. de Belakowitz[2]. La même incertitude existait encore pour la tour de Chót-mạt publiée avec d'autres vestiges dans le relevé archéologique de la province de Tày-ninh[3] et signalée comme tour čame par le général de Beylié[4]. Le même doute apparaît dans les notes sur les trouvailles de statues : Durgā de Liêu-hưu entrée au Musée de l'Ecole[5], statue de Trung-diền déposée au Musée de la Société des Etudes Indochinoises à Saigon[6].

Au contraire sont mentionnées en connaissance de cause les grottes aménagées et les statues remarquables d'Aṅkor Bórĕi[7], le petit sanctuaire de Pràsàt Praḥ Thăt, près de Han Čei, et diverses sculptures nouvelles[8], un petit Viṣṇu trouvé par feu Morange à Ben Cat (Thudaumot), divers vestiges à Sơn-tra, dans la province de Chợlơn[9], les édifices de Préi Čet et de Rung Tháp, dans la province de Tày-ninh[10] la belle statue trouvée dans le canal de Rachgia et aujourd'hui à Saigon[11], le nouveau Viṣṇu du Phnoṃ-Ba-thê[12], et enfin la grotte et le triçūla inscrit du Práḥ Vihār Thoṃ[13].

Aucun travail de conservation n'a pu encore être exécuté sur les monuments de cette période ; d'ailleurs leur état est en général assez bon, grâce à leur construction meilleure; un ou deux cependant, exécutés en pierre et de plus haut intérêt, exigeraient, pour parer à un écroulement possible, un secours rapide.

Le Musée de Hanoi a un Harihara et des têtes dont l'une aux cheveux bouclés est des plus remarquables ; ces pièces proviennent de Kǒṃpoṅ Spư[14]. Celui de Phnoṃ Péñ abrite toute une série de linteaux de la région de Stưṅ Treṅ, l'Umā de Liêu-hưu et de remarquables buddhas assis à l'européenne trouvés à Sơn tho (Travinh, Cochinchine). Le Musée du Trocadéro a un moulage du beau maṇḍapa[15] qui se dresse encore dans une des tours de Saṃbór-Préi Kŭk, et le Musée Guimet, le Harihara d'Aṅkor Bórĕi[16].

(1) L Finot. *Phnom Baset. BEFEO*, III, 63-70.
(2) *BEFEO*, III, 141-143.
(3) H Parmentier *Relevé archéologique de la province de Tây-ninh, BEFEO*, IX, 737-756.
(4) *BEFEO.*, IX, 618.
(5) *Id.*, II, 109.
(6) *Id.*, IX, 819. Musée de Phnoṃ Péñ : S 3, 1. Cf. *BEFEO*, XII, III, 7.
(7) *Id.*, XI, 249.
(8) *Id.*, XVI, v, 98.
(9) *Id*, XVIII, x, 62.
(10) *Id.*, XIX, v, 107.
(11) *Id.*, *ibid.*
(12) *Id.*, *ibid.*
(13) *Id.*, XX, vi, 2.
(14) *Id.*, IV, 1114.
(15) *BCAI*, 1912, 184, pl. I.
(16) *IK.*, I, 14, fig. 54.

Art khmèr classique hors d'Aṅkor.

Si la découverte de l'art primitif khmèr est une acquisition nouvelle due tout entière à l'Ecole, l'étude de l'art classique du Cambodge ancien, — nous désignons par « classique » la forme la plus connue dont Aṅkor est le type le plus fameux — n'a pas moins profité de ses travaux. Seuls un petit nombre de grands monuments, en dehors du célèbre groupe, avaient été décrits souvent, encore que d'une manière superficielle ; les deux albums de Fournereau ne concernaient guère que les temples d'Aṅkor et l'intéressant groupe de Roluos qui en est une lointaine dépendance. Quant aux nombreux relevés de M. Delaporte et de Faraut, ils ne devaient paraître que beaucoup plus tard, et leur publication est encore en cours. Cependant la mission Doudart de Lagrée pour Vat Phu et Vat Nokor, les notes et les dessins de M. Delaporte dans son *Voyage au Cambodge*, sur un certain nombre de temples importants, des indications du Dr. Harmand sur quelques sanctuaires isolés, des dessins de Tissandier sur Bĕṅ Mālā, Praḥ Khằn et les ponts de la route qui y conduit avaient montré qu'Aṅkor n'était pas le seul groupe intéressant de cette forme d'art. Mais avant la publication du *Cambodge* de M. Aymonier, aucune liste d'ensemble des édifices grands et petits de l'empire khmèr n'avait été donnée.

Il entrait dans les attributions de l'Ecole d'en établir l'inventaire complet, temples et inscriptions. Ce fut l'œuvre de M. L. de Lajonquière au cours de plusieurs campagnes successives. Un relevé complet des vestiges qui se trouvaient au Cambodge même parut en 1902. Il fut étendu ensuite au Laos français et siamois dans un deuxième volume (1907), et complété dans un troisième (1912) par l'inventaire des provinces rétrocédées. Un complément aux deux premiers volumes parut en 1913 dans le *Bulletin* de l'Ecole sous la signature de M. H. Parmentier (1). M. L. de Lajonquière ne se borna pas dans cet ouvrage à une sèche nomenclature, qui déjà eût été fort utile ; il s'arrêta à un système intermédiaire entre l'inventaire descriptif complet et l'inventaire sommaire. Les trois volumes, après avoir donné en une excellente introduction les observations d'ordre général que l'auteur avait pu recueillir au cours de ses tournées, fournissent une série de descriptions assez étendues pour faire connaître avec clarté les dispositions de chaque monument grand ou petit, les éléments iconographiques de sa décoration et les détails principaux qui peuvent intéresser le lecteur. Lorsque les descriptions ne sont pas accompagnées d'un croquis de plan, l'excellent système d'exposé adopté par M. L. de Lajonquière permet de suppléer par la pensée à l'image même. La série des notices sur l'aspect et l'état de chaque province au début des divers chapitres, constitue

(1) H. Parmentier. *Complément à l'Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, *BEFEO*. XIII, 1, 1-64

un cadre utile et fait sentir les racines de l'inégale répartition des vestiges khmèrs. L'auteur enfin a complété cet ensemble par des tables très précises et une grande carte fort claire. Il faut avoir travaillé sans base de ce genre et éprouvé les difficultés qui en résultent pour sentir quelle gratitude on doit aux pionniers qui établissent ces grands travaux d'ensemble, eussent-ils, sur divers points, commis quelques inexactitudes ; et tous ceux qui continuent les études d'art khmèr ne pourront jamais avoir assez de reconnaissance pour l'œuvre de M. Aymonier dont l'ouvrage servit de trame à ce travail, et pour celle de M. de Lajonquière qui constitue le canevas sur lequel toutes les recherches postérieures viendront se brocher, fût-ce à l'occasion pour en rectifier des points de détail. Ce travail fut complété par le catalogue des inscriptions cambodgiennes établi par M. Cœdès dans le *Bulletin* de 1908 (1), et une des données d'utilité générale de ces inscriptions mise en valeur par les cartes de répartition des inscriptions datées, publiées dans le même recueil par M. H. Parmentier en 1916 (2).

Cette base générale ainsi solidement fixée, il s'agissait d'entrer dans un détail plus minutieux et, s'il était possible, de classer les monuments de cinq siècles (IXe-XIIIe) — durée minima qu'indiquaient pour l'art classique les inscriptions, — soit en écoles diverses, soit en périodes successives; il fallait, pour une étude plus serrée, se pénétrer des méthodes de cet art, de ses systèmes décoratifs, de son sens religieux, rechercher ses origines et son influence. C'est l'œuvre qui incombait aux membres de l'Ecole ; leur petit nombre fit qu'elle n'avança qu'avec lenteur : elle n'est à vrai dire qu'à peine ébauchée.

J. Commaille, dans un article du *Bulletin* en 1913, donna le résultat de ses observations sur l'art khmèr classique, faites surtout à l'occasion de ses travaux d'Aṅkor, mais qui n'en ont pas moins un caractère général (3). Pour serrer la question de plus près, diverses monographies furent entreprises et il sera nécessaire de les multiplier. Un certain nombre a déjà paru ; elles apportent la précision de détail indispensable et les solutions des problèmes spéciaux à chaque monument, solutions partielles dont l'union engendre l'intelligence de l'ensemble. Elles portent aussi bien sur les monuments d'Aṅkor que sur les temples du reste du Cambodge (4). L'étude sera trop longue et

(1) G. Cœdès. *Inventaire des inscriptions du Champa et du Cambodge*. *BEFEO*, VIII, 37-92.

(2) H. Parmentier. *Cartes de l'empire khmèr d'après la situation des inscriptions datées*. *BEFEO*, XVI, III, 69-73.

(3) J. Commaille. *Notes sur la décoration cambodgienne*. *BEFEO*, XIII, III. Cf. du même : *Les monuments d'Angkor* (*Revue indochinoise*, XIII-XIV, 1910); *Angkor* (*Ostasiatische Zeitschrift*, Jahrg. II, Heft 1-2, Berlin 1913).

(4) L. Finot. *Vat Phou*. *BEFEO*, II, 241-245. — H. Parmentier. *Le temple de Vat Phu*. *Id.*, XIV, II. — J. Commaille. *Les ruines de Bassac*. *Id.*, II, 260-267. — L. de Lajonquière. *Une tour du silence au Cambodge*. *Id.*, II, 286-288. — L. Finot. *Phnom Basĕt*. *Id.*,

trop vaste pour que des résultats définitifs soient déjà acquis ; il ne sera cependant pas inutile d'indiquer les grandes lignes qui semblent se dessiner. Moins encore que dans l'art khmèr primitif, aucune division en écoles locales n'apparaît. Par contre, il semble que deux grands courants divisent l'art architectural et tendent à se fondre pour donner une combinaison presque parfaite à l'époque d'Aṅkor Vat. L'un, le plus éloigné de l'art khmèr primitif et qui semble la partie la plus caractéristique de l'art classique, débute avec le Bayon et la série des monuments contemporains si nombreux à Aṅkor. Citons seulement Ta Prohm et Praḥ Khan. On le retrouve sur tout le domaine de l'ancien Cambodge, de Bàti au Sud à Bantãy Chmàr au Nord et à Vat Nokor à l'Est. L'origine de cette architecture si spéciale et si homogène est à cette heure un problème. Elle apparaît brusquement sans la moindre liaison avec l'art antérieur [1], et l'on peut se demander si elle n'est pas propre à la population septentrionale qui établit à l'époque de Jayavarman II sa suprématie sur le Cambodge du Centre et du Sud, affaiblis par les troubles continuels du VIIIe siècle, et qui aurait réalisé, au moyen du grès abondant en ce pays, les monuments durables qu'elle n'avait jamais possédés auparavant, ne disposant que de matériaux périssables.

Il semble qu'à côté de cette architecture, nouvelle en ce pays, en ait existé, au début, une autre que nous avons appelée l'« art d'Indravarman » [2], moins éloignée de l'art khmèr primitif, et qui aurait tendu bientôt à se fondre avec la précédente. Les groupes du Phĭmãnàkàs, l'admirable temple de Bĕṅ Mãlã, le Baphuon et le beau et simple Takèo d'Aṅkor, le joli sanctuaire trop peu connu de Bantãy Samrè seraient les résultats de cette tentative de fusion qui remplace le décor surchargé des édifices du type du Bayon par la belle simplicité des surfaces nues caractérisant l'art khmèr primitif. On est frappé de l'opposition qui existe entre le parti de broderie générale, ne laissant aucune surface nue dans un monument comme le Bayon, et la composition par points brillants, à la sculpture accentuée, de certains édifices de cette seconde série de l'art classique, comme Bantãy Srĕi et le Thommanom. Le premier donne l'idée de peintures ou, au moins, de ciselures, dans une surface continue d'enduits, le

III, 63-70. — H. PARMENTIER. *Les bas reliefs de Banteai Chmar. Id*, X, 205-222. — J. DE MECQUENEM. *Les bâtiments annexes de Bĕṅ Mãlã Id*, XIII, II, 1-22. — G. CŒDÈS. *Notes sur l'iconographie de Bĕṅ Mãlã Id.*, 23-28 — G. CŒDÈS. *Seconde étude sur les bas reliefs d'Angkor Vat.* — H. PARMENTIER *L'architecture interprétée dans les bas reliefs du Cambodge. Id*, XVI, VI. — H MARCHAL. *Dégagement du Phĭmãnàkàs Id*, XVI, III 57-68. — H. PARMENTIER. *Vat Nokor Id.* XVI, IV — H MARCHAL. *Monuments secondaires et terrasses bouddhiques d'Angkor Thom. Id* XVIII, VIII. — H. PARMENTIER *L'art d'Indravarman. Id.* XIX, I.

(1) Sambór-Préi Kuk présente des traces d'une sorte de galerie, mais qui parait traitée d'une manière toute différente.

(2) H. PARMENTIER. *L'art d'Indravarman BEFEO*, XIX, I. 2.

second de sculptures sur bois, et l'impression s'accentue de l'emploi fréquent d'un beau grès rouge qui permet une taille aussi nerveuse et aussi découpée que celle d'une matière ligneuse.

Redevenu un instant l'architecture officielle à Kòḥ Ker, le style d'Indravarman se serait continué jusqu'aux derniers jours de la puissance khmère dans l'architecture de temples en briques qui se rencontrent dans tout le Cambodge, tandis que la fusion des deux formes aurait fini par donner, dans une conception parfaite, les beaux temples d'Aṅkor Vat et de Phĭmai, et plus tard, dans l'abâtardissement de la décadence, les « palais » de Vat Phu, le monument du Phnoṃ Čisor, etc., où la sculpture devient une simple ciselure sans profondeur et sans accent, parfois une simple tapisserie.

Cette même forme du Nord, quand, au lieu de toits en courbes convexes, elle conservait les toits à plan plus ou moins concave qui semblent indigènes, aurait donné le style passager en maçonnerie du sanctuaire de Vat Phu, ou en construction mixte du Praḥ Vĭhār, et se serait continuée dans la construction légère ou mixte qui a duré jusqu'aux temps présents : elle offre des rapports réels avec l'art des pagodes semi-légères qui s'est maintenu au Laos et qui a continué au Siam.

Faisons l'historique rapide des études et des découvertes au Cambodge durant ces vingt premières années de l'existence de l'Ecole. Dès son arrivée en Indochine, M. Finot avait commencé son initiation au pays par un séjour à Phnoṃ Péñ et une tournée archéologique dans le Cambodge du Sud avec M. Cabaton. A la fin de 1900, il faisait avec MM. de Lajonquière et Parmentier sa première visite aux ruines d'Aṅkor. M. de Lajonquière avait déjà commencé l'établissement de l'*Inventaire descriptif* et, après la séparation à Aṅkor, le continua, aidé un instant par M. H. Parmentier dans la province de Kǒṃpoṅ Thoṃ, voisine de celle de Siemrāp où se trouvent les fameuses ruines. En 1901, M. H. Dufour assisté de Charles Carpeaux fut envoyé à Aṅkor pour commencer l'étude du Bayon. Pendant ce premier séjour, la première galerie fut déblayée et photographiée. Trois ans plus tard ils y retournèrent pour achever le travail commencé en prenant des clichés d'après les bas-reliefs de la seconde galerie. Le musée recueillit à cette époque une intéressante trouvaille de plats d'argent inscrits découverts au Núi Cam dans la province de Chaudoc (Cochinchine) (1) et envoyés par M. Doceul, administrateur de cette province. Ces plats, dont M. Finot a traduit les inscriptions (2), sont aujourd'hui au Musée de Hanoi. La même année, des ruines importantes découvertes à Bàsàk (Svày Rîeṅ), furent l'objet de fouilles clandestines (3), auxquelles succéda un dégagement méthodique confié par l'Ecole

(1) *BEFEO*, I, 160.
(2) *Id.*, IV, 676-678.
(3) *Id.*, I, 408.

à J. Commaille [1]. Divers vestiges étaient signalés dans la résidence de Préi Veṅ [2] par l'administrateur, M. Bellan. En 1904, M. Adh. Leclère visita plusieurs emplacements archéologiques dans les limites de la Résidence de Kračèḥ ; ces recherches furent l'objet d'une note substantielle dans le *Bulletin* [3]. Il découvrait l'année suivante, à 40 k. au Nord-Est de Kračèḥ, en un lieu nommé Lobœ̆k Srót, d'autres ruines et une inscription qui fut étudiée par M. Cœdès [4].

Au cours de l'année 1904, M. de Lajonquière fit sa seconde grande tournée destinée à établir le deuxième volume de l'*Inventaire descriptif* consacré aux monuments khmèrs du Laos français et siamois ; il parut en 1907. Le P. Juglar signala à la même époque divers débris, traces de l'expansion cambodgienne dans le mœaṅ siamois de Phanom Sarakam au-dessus de Pétriu [5]. L'accord passé avec les missions militaires du Service géographique nous valait en 1907 des renseignements utiles et l'envoi d'une inscription trouvée sur le Phnoṃ Mrā Pru, province de Phnoṃ Sruoč, au Sud de Kǒmpoṅ Spœ [6] ; l'année suivante, le Ct Montguers nous signalait quelques points nouveaux trouvés au cours des travaux de la Commission de délimitation entre le Siam et le Cambodge [7]. En 1909 c'était toute une autre série de vestiges dans la province de Čoṅkal [8], du territoire de Bàttaṃbaṅ, qui nous étaient indiqués par le Lt Cros. Ils ne paraissent pas avoir été utilisés dans le IIIe volume de l'*Inventaire*, que M. de Lajonquière préparait à cette époque par une tournée dans les provinces rétrocédées [9]. En cette année 1909, une intéressante trouvaille de pièces de bronze, statuettes et cloches à manche orné, fut faite à Préi Phni [10] dans la résidence de Takeo, et parvint par les soins du résident, M. Bellan, au Musée de Phnoṃ Péñ. C'est en 1911, comme nous l'avons vu plus haut, que se place la découverte de l'existence d'un art khmèr primitif, antérieur à celui d'Aṅkor. Puis M. H. Parmentier continua l'étude des monuments khmèrs d'art classique, en particulier dans la région de Pursat, où il reconnut la stèle nouvelle de Pàlhàl, qui fut publiée dans le *Bulletin* par M. Cœdès [11]. Celui-ci, envoyé par l'Ecole en mission permanente au Cambodge en 1912, y effectua diverses recherches archéologiques, notamment sur l'iconographie d'Aṅkor

(1) J. Commaille. *Les ruines de Bassac (Cambodge). BEFEO*, II, 260-267.
(2) *BEFEO*, II, 307.
(3) *Id.*, IV, 737-749.
(4) *Id.*, V, 242, 419.
(5) *Id.*, V, 415-416.
(6) *Id.*, VII, 409.
(7) *Id.*, VIII, 591.
(8) *Id.*, *ibid.*
(9) *Id.*, VIII, 292.
(10) *Id.*, IX, 617.
(11) G. Cœdès, *Etudes cambodgiennes. XI. La stèle de Pàlhàl (province de Mòn Rœsĕi). Id.*, XIII, vi, 27-36.

et de Bĕn Mālā (1). Il a consigné ses observations dans divers articles cités plus haut. G. Demasur, dans le court séjour qu'il fit à l'Ecole avant de la quitter pour aller se faire tuer bravement aux Dardanelles, prit part aux travaux d'Aṅkor et commença l'étude du groupe de Kòḥ Ker. Il avait reconnu également deux monuments nouveaux, à Phnoṃ Dĕi, où il trouvait une inscription intéressante, et à Bantāy Srĕi, édifices qui furent étudiés à nouveau en 1916 par M. H. Parmentier (2). En 1916, MM. Finot et Parmentier se rendirent à Aṅkor pour y installer M. Marchal en remplacement de M. Commaille, assassiné. Au cours des recherches faites à ce moment, le temple de Vat Nokor fut l'objet d'une étude minutieuse (3) ; un petit sanctuaire d'art khmèr primitif fut retrouvé et examiné près de Han Čei, le Pr. Praḥ Thāt ; et un monument signalé depuis peu et qui avait donné un nouvel exemplaire de la stèle des hòpitaux (4) fut étudié à Kŭk Roka près de Kǒmpoṅ Thoṃ (5). En 1917, la visite annuelle du chef du Service archéologique aux travaux d'Aṅkor lui donna l'occasion d'aller repérer en Cochinchine la tour de Tháp Tra-Long ou de Tháp Luc-Hien, où fut trouvée une inscription avec divers débris qu'il rapporta à Phnoṃ Péñ (6). Le curieux Prasat Praḥ Stŭṅ, négligé par M. de Lajonquière, à été repéré, sur la demande de l'Ecole, par le Dr Dufossé, alors à Kǒmpoṅ Thoṃ (7). Divers vestiges furent examinés par le chef du Service archéologique dans la province de Vĩnh-long en 1919, notamment une borne inscrite à Mỹ-hưng (8) qui a été publiée par M. Finot (9). M. Dufossé a signalé la même année à Phum Pràsàt deux épées sacrées inscrites (10), révérées presque à l'égal du Praḥ Khằn conservé au palais royal de Phnoṃ Péñ. Une tournée effectuée par MM. Finot, Parmentier et Goloubew, au début de 1921, dans la région d'Aṅkor, et de Bàttaṃbaṅ a permis de serrer d'un peu plus près la question de Bantāy Čhmàr et de découvrir près de Phnoṃ Srǒk une intéressante série de caityas bouddhiques en pierre aux sculptures aussi remarquables comme art que comme valeur iconographique.

Les monuments de l'art classique, hors ceux d'Aṅkor, n'ont pu jusqu'ici être l'objet d'aucun travail de conservation ; toutes les disponibilités d'argent et de personnel sont en effet absorbées par le groupe principal depuis son entrée dans le domaine français.

(1) *BEFEO*, XII, 179-183.
(2) *BEFEO*, XVI, v, 98-99 et XIX, I, 66-79.
(3) H. Parmentier. *Vat Nokor. BEFEO*, XVI,
(4) *BEFEO*, XV, II, 108.
(5) *Id.*, XVI, v, 98.
(6) *Id.*, XVII, II, 48.
(7) *Id.*, XVII, VI, 49.
(8) *Id.*, XIX, v, 107.
(9) *Id.*, XX, IV, 1.
(10) *Id.*, XIX, v, 109.

Les pièces isolées sont conservées au Musée de Hanoi pour une très faible part, et pour la plus importante, au Musée de Phnoṃ Péñ. Nous ne signalerons guère à Hanoi, comme sculptures sur pierre, qu'une belle tête trouvée dans les fossés d'Aṅkor Vat et les curieux fragments rapportés de Luaṅ Prabaṅ par M. Finot. Un certain nombre de petites pièces en métal, les plats inscrits du Núi Cam, des statuettes de bronze et des bijoux anciens réunis par Commaille et légués par lui à l'Ecole, un splendide pied de trône en bronze reçu d'une pagode voisine de Phnoṃ Péñ et dont on retrouve l'image dans les bas-reliefs d'Aṅkor Vat, y sont également déposés.

La plupart des inscriptions et les sculptures de pierre sont installées au Musée de Phnoṃ Péñ. Elles n'ont pas à l'origine été rassemblées dans l'intention de constituer un musée, mais pour les mettre à l'abri de tout risque de destruction. L'ensemble donne cependant, par chance, une idée assez complète des manifestations de l'art ancien du Cambodge, aussi bien pour l'art khmèr primitif que pour les formes diverses de l'art classique.

Dans cette section le Musée a reçu dernièrement quelques belles pièces provenant de Bantāy Srĕi (1) et d'Aṅkor, notamment deux remarquables buddhas, l'un trouvé par Commaille au Bayon (2), l'autre acquis de la succession Pujol (3).

Le Musée possède également une section importante d'objets en métal qui s'est considérablement accrue depuis l'organisation du Musée Albert Sarraut, grâce aux rapports suivis qui existent entre l'Ecole des arts Cambodgiens et les indigènes. L'ancien musée avait déjà reçu des bijoux d'or trouvés en 1906 dans la région de Kampot et donnés par le roi, diverses trouvailles faites au cours des travaux de voirie à Phnoṃ Péñ, une série intéressante de statuettes de bronze et de clochettes ciselées découvertes à Préi Phni (4), d'autres statuettes trouvées à Préi Veṅ (5), une cloche à éléphant, une réduction de stūpa en bronze et diverses pièces laissées au Musée en 1914 par M. Meray, inspecteur des colonies (6), une statuette remarquable et des objets de bronze dégagés au Praḥ Vihār Thoṃ (7) et remis par M. Cœdès. Le nouveau musée s'est enrichi depuis de nombreux objets de métal, parmi lesquels il faut citer un splendide nāga, terminaison probable de timon de charrette, acquis de la succession Pujol (8).

(1) *BEFEO*, XIX, I, 79, pl. XII.
(2) *BCAI*, 1913, pl. VII 1.
(3) *BEFEO*, XX, X, 205.
(4) *Id.*, IX, 617.
(5) *Id.*, XIV, IX, 94.
(6) *Id.*, XIV, IX, 94.
(7) *Id.*, XV, IV, 77.
(8) *Id.*, XX, X, 205.



PIED DE SIÈGE.

Bronze. Art khmèr. H. 0 m. 16. (Musée de Hanoi : **D 32**, 82.)

Art khmèr classique à Aṅkor.

Historique général des travaux.

Lorsque par le traité franco-siamois du 23 mars 1907 les anciennes provinces cambodgiennes de Siemrāp, Sisophon et Bàttaṃbaṅ, furent rétrocédées par le Siam, la France se trouva investie de la responsabilité des ruines d'Aṅkor. Des mesures furent prises dès le premier jour pour assurer la conservation de cet admirable ensemble que des siècles d'abandon à l'action dévastatrice de la végétation comme aux pillages des hommes avaient compromise au plus haut point. En l'absence du chef du Service archéologique de l'Ecole, en congé, M. L. de Lajonquière fut chargé par arrêté du 6 novembre 1907 de prendre les premières mesures d'organisation en même temps que d'établir l'inventaire archéologique des provinces rétrocédées. Les lieutenants d'infanterie coloniale Buat et Ducret étaient appelés par arrêté du 12 novembre à dresser la carte de la région d'Aṅkor (1), et J. Commaille, du cadre des Services civils, qui pendant plusieurs années avait fait partie de l'Ecole, fut mis par arrêté du 4 décembre à la disposition du commissaire délégué du Résident supérieur à Bàttaṃbaṅ pour seconder M. L. de Lajonquière dans les premiers travaux.

M. H. Parmentier, dès son retour en Indochine, vint à Aṅkor du 9 au 19 février 1908 pour établir un programme des travaux à exécuter (2). Le 5 mars, un arrêté créait à l'Ecole le poste de conservateur du groupe d'Aṅkor, et J. Commaille, présenté pour cet emploi par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, était nommé à ces fonctions par arrêté du Gouverneur général en date du 14 juillet.

Avant d'examiner dans le détail les travaux d'ordre archéologique qui sont plus spécialement du domaine de l'Ecole, jetons un coup d'œil sur les dispositions prises dès le premier jour pour développer le tourisme dans cette région, tourisme qui jusqu'alors avait presque un caractère de petite exploration. L'exécution des mesures adoptées fut au début confiée au conservateur; lorsque le travail archéologique ne lui en laissa plus le temps, elles passèrent à d'autres services, Services civils, Travaux publics, Forêts, mais sous le contrôle de l'Ecole dans les périmètres archéologiques. Ceux-ci constituant une série de zônes de protection scientifique et artistique autour des monuments, ont été créés par ordonnance royale du 31 mars 1911 rendue exécutoire par arrêté du Résident supérieur du 7 avril suivant, en remplacement du premier système proposé par l'Ecole et qui consistait dans la création d'un parc unique englobant tout le groupe sous le nom de Parc d'Aṅkor. Voici le texte de cette ordonnance, qui n'a pas encore été publiée dans le *Bulletin* :

(1) Les deux levés, au 50.000e et au 25.000e étaient terminés le 1er juin 1908.

(2) Ce programme a été publié in-extenso dans le *BCAI.*, 1908, pp. 46-81.

Nous, Préa Bat Samdach Préa Sisowath Chamchakrapong Hariréach Barminthor Phouvanay Kraykéofa Solalay Préa Chau Crung Campuchea Thippedey, Roi du Cambodge,

Vu l'ordonnance royale du 11 juillet 1897 ;
Dans le but de conserver les anciens monuments khmèrs ;
Vu l'entente intervenue entre M. le Résident supérieur et Nous ;
Le Conseil des Ministres entendu,

Ordonnons :

Article premier. — Dans l'intérêt de la conservation des anciens monuments khmèrs, il est créé dans le groupe des ruines d'Angkor les périmètres réservés suivants, conformément au plan ci-annexé :

a) Sur la rive droite du Stung Siemréap un périmètre comprenant :

1° une zone de 100 mètres de largeur de chaque côté de la route qui conduit de Siemréap à Angkor Thom, à partir de la 2e sala que l'on trouve après avoir quitté Siemréap ;
2° le Phnom Bakheng ;
3° une zone de 200 mètres autour des monuments désignés ci-après : Angkor-Wat, Angkor-Thom, Préa Khan et Banteay-Prey ; cette zone étant mesurée à partir du mur d'enceinte de ces monuments ou du rebord extérieur du fossé d'enceinte lorsque ces monuments comportent un fossé.

b) Sur la rive gauche du Stung Siemréap :

1° une zone de 200 mètres, mesurée comme il est spécifié ci-dessus, autour des monuments suivants : Ta-Prom, Banteay-Kdey et Sras-Sràng ;
2° une zone de 100 mètres autour des monuments suivants : Krol-Ko, Neak Pean, Ta-Som, Ta-Menan, Ta-Kéo, Mébon, Prè-Rup, Ba-Chum.
En ce qui concerne le monument de Ta-Menan, la zone ci-dessus spécifiée sera limitée par la rive gauche du Stung Siemréap.

Art. 2. — Ces différents périmètres réservés sont sous le contrôle de l'Ecole française d'Extrême-Orient, dans les conditions de l'arrêté du 9 mars 1900, sur le classement des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique.

Art. 3. — Les habitants installés dans les limites de ces zones réservées et qui possèdent des maisons, des terrains d'habitation, des rizières, des chamkars ou autres plantations, continueront à jouir comme par le passé des droits qu'ils ont acquis sur ces terrains.

Ils continueront aussi à user pour leurs besoins personnels, l'alimentation de leurs bestiaux et l'arrosage de leurs plantations, des ruisseaux, mares, étangs et bassins dont ils avaient précédemment l'usage. Ils pourront également

continuer d'exploiter les arbres résineux qui se trouvent dans les limites du périmètre réservé.

Mais il leur est fait défense de procéder dans les zones, à moins qu'ils n'y soient spécialement autorisés par le Conservateur des ruines, à l'abattage des arbres ou à la mise en culture des terrains en friche.

Il leur est fait défense également de remettre en culture, sauf autorisation spéciale, des terrains abandonnés par eux depuis trois ans et plus.

Art. 4. — Ces habitants restent soumis aux impôts et taxes en vigueur et aux lois et coutumes du royaume.

Art. 5. — En dehors des zones ci-dessus déterminées, il est également fait défense aux habitants de s'approprier toute pierre ou objet provenant de monuments qui ne sont pas compris dans les dites zones.

Art. 6. — Toute infraction à la présente ordonnance sera punie conformément aux lois en vigueur dans le royaume.

Fait en Notre Royal Palais, à Phnôm-Penh, le 31 Mars 1911.

Signé : SISOWATH (1).

Une des premières nécessités était la création d'un abri sérieux pour les voyageurs. Un bungalow fut construit en vue d'Aṅkor Vat ; commencé dans le courant de 1908, il fut ouvert au public lors de la visite de S. M. Sisovat et du Gouverneur général Klobukowski à la fin de septembre 1909. Une route fut aménagée d'abord de la briqueterie jusqu'aux ruines, le long de la délicieuse rivière de Siemrāp. Dans la suite cette route fut prolongée, d'une part au delà du Phnoṃ Kròm jusqu'au point appelé Kantāi Kom, où aboutit un canal approfondi depuis le lac, ce qui permet aux touristes de passer directement du sampan qui les a amenés du bateau des Messageries Fluviales dans l'automobile qui les conduit au bungalow ; d'autre part à travers les ruines, où elle forme un double circuit qui rend aisée la visite de tous les monuments du groupe. Le premier circuit part du bungalow et dessert le Phnoṃ Bàkheṅ, le Pr. Baksĕi Čăṃkrŏṅ, Aṅkor Thoṃ et tous ses édifices, les temples de Čau Sày Tevada et de Thommanom, le Spān Thma, Tà Kèo, Tà Prohm, Bantāy Kdĕi, le Sraḥ Sraṅ, Bàt Čŭṃ et le Pr. Kravăn ; le second qui se détache du premier sur la place centrale d'Aṅkor Thoṃ, donne accès au Praḥ Khăn, Bantāy Préi, Nāk Pān, Tà Sòm, Mébŏn oriental, Prè Rup, pour ne nommer que les édifices principaux, et vient rejoindre le petit circuit au Sraḥ Sraṅ.

(1) *Bulletin administratif du Cambodge*, année 1911, p. 200.
L'autorisation, maintenue par l'art. 3, d'exploiter les arbres à résine dans les limites des périmètres réservés a été retirée par ordonnance royale du 21 septembre 1920 rendue exécutoire par arrêté n° 1248 du Résident Supérieur *p. i.*, du 23 septembre 1920.

Dans un avenir prochain la création de nouvelles routes reliera directement Siemrāp à Kǒmpoṅ Luoṅ et à Phnoṃ Pén̄, permettant ainsi d'atteindre Aṅkor en toute saison, en passant par l'intéressant groupe de Roluos, annexe lointaine et remarquable du grand ensemble.

Divers moyens de locomotion, break automobile, chevaux, éléphants, sont mis à la disposition des touristes au bungalow ; les visiteurs y trouvent également des photographies et des cartes postales, le petit guide de M. Gourdon (1912), et l'excellent *Guide aux Ruines d'Angkor* de J. Commaille, publié la même année par la maison Hachette, et très heureusement illustré (1).

Nous allons donner l'historique rapide des travaux avec tous les renseignements généraux nécessaires, et nous indiquerons ensuite en détail ce qui fut fait dans chaque monument. Dans cette seconde partie nous nous attacherons à fournir tous les renseignements utiles qui n'ont pas encore été publiés, aussi bien sur l'état où furent trouvés les édifices que sur les modifications qui y ont été apportées, transformations de détail qui pourraient à l'occasion égarer les chercheurs futurs. On trouvera ainsi en résumé, une somme aussi complète que possible des renseignements que nous possédons à cette heure sur le groupe d'Aṅkor (2). Nous adopterons dans cette revue spéciale, non l'ordre général des travaux, réservé à l'historique d'ensemble, mais un ordre propre à chaque monument et au besoin à chaque partie du monument.

Un premier débroussaillement total fut effectué sur les instructions de M. de Lajonquière en décembre 1907. Il était nécessaire pour permettre d'apprécier l'étendue et la nature du travail à entreprendre ; mais il n'en restait déjà rien en mai 1908 ; encore n'est-il pas certain que la végétation, après cette coupe générale, n'ait pas repris avec une intensité plus forte. C'était une expérience à ne pas renouveler, et dans la suite le débroussaillement sans dessouchement ne fut repris que dans le cas où l'obstacle à la vue et à la circulation devenait tel qu'il eût rendu la visite impossible ou inutile aux touristes.

En même temps que s'effectuait ce premier débroussaillement, la ville d'Aṅkor Thoṃ était assainie par l'ouverture de cinq larges avenues sur les anciens tracés khmèrs.

Ce dégagement permit d'établir en connaissance de cause le programme des travaux dans le rapport initial, signalé plus haut (3). Celui-ci indiquait comme principales causes de ruine :

(1) Il existe encore un autre guide recommandable, celui de M. Cl. Madrolle, *Vers Angkor, Saigon, Phnom-penh*. Paris, Hachette, 1913.

(2) Dans ces notes le mot *Guide* indique le Guide de Commaille et les lettres RA. les rapports des conservateurs en titre ou intérimaires. Ces notes rectifient à l'occasion les indications publiées antérieurement, même lorsque mention spéciale n'en est pas faite.

(3) *BCAI*, 1908, pp. 47-49.

a) l'action de la végétation sur des constructions mal liaisonnées ;

b) l'évidement des pierres portantes exécuté autrefois pour les soulager par de puissantes poutres de bois dur, artifice discutable dès l'origine, qui avec la pourriture inévitable des meilleurs bois, condamnait les bâtiments à leur perte en diminuant encore la résistance, déjà assez faible par elle-même, des linteaux de grès ;

c) le manque d'appui qui provient de la chute des parties ébranlées et qui agit de proche en proche ;

d) l'insuffisance des fondations et l'absence des matériaux de liaison qui eussent permis une répartition égale des charges, avec les conséquences qu'entraîne tout tassement irrégulier ;

e) les déprédations humaines.

Au cours des travaux quelques causes nouvelles de ruine furent découvertes. Il faut ajouter à l'article *d*) un fait ignoré alors et que le Baphuon a révélé : certains édifices, et celui-là en particulier, ont été exécutés sur une butte artificielle, au moins en partie, où les affouillements des eaux causèrent les plus grands ravages dès que leur évacuation rapide ne fut plus assurée. Les déprédations humaines (article *e*), qui avaient semblé au début de peu d'importance, se sont révélées plus étendues qu'on ne pouvait le supposer. Les Khmèrs avaient paré presque toujours au manque de cohésion qui provient de l'absence de matériaux de liaison par l'emploi de crampons métalliques robustes, soit de fer, soit de bronze, entrés à force dans des mortaises du lit supérieur des pierres et posés à cheval sur chaque joint. Presque partout, le déplacement initial des blocs n'est pas dû à la végétation seule ; elle a plutôt profité de la mise à nu et de la dislocation des joints amenées par le pillage de ces crampons (1). A cette opération est dû à Aṅkor Vat le déplacement des longues pierres de crête sur toutes les voûtes des galeries, ou encore dans le même temple la série continue des trous qu'on voit près des abouts de fausses tuiles dans les cours supérieures, travail si constant que Commaille l'avait pris pour la trace laissée par le scellement de crochets destinés à soutenir un velum (2).

Comme observation générale sur l'exécution des monuments, il faut signaler encore la hâte avec laquelle le travail a été conduit ; elle s'accuse par de nombreux remaniements au cours de la construction : les maîtres d'œuvre marchaient sur des projets à peine arrêtés et qu'ils modifiaient au fur et à mesure. Des reprises de ce genre ont été reconnues à Aṅkor Vat et dans de nombreux édifices d'Aṅkor Thoṃ ; elle seront signalées dans la suite de cette noté. Enfin des réemplois de pierres sculptées dans des bâtiments qui paraissent à peine

(1) *BEFEO*, XVII, x, 66.
(2) *Guide*, p. 41.

plus récents montrent que, dès le temps des Khmèrs, des édifices ont dû s'effondrer, car la démolition systématique paraît incompatible avec les idées spéciales des Hindous sur les fondations religieuses. Cette ruine rapide marquerait alors le peu de solidité des constructions.

On adopta d'abord comme principe l'abattage de toute la broussaille et du petit taillis et la conservation, partout où elle était possible, des grands arbres considérés alors comme ayant fini leur effet nuisible. Nous avons signalé plus haut ce qu'il y avait d'exagéré dans cette vue et comment les grands arbres, même de croissance achevée, sont encore un danger réel.

Le travail à exécuter sur les monuments est d'une double nature et présente ainsi deux phases. La première consiste en un dégagement aussi complet que possible qui fait connaître tous les éléments de l'édifice, montre les points dangereux et permet de faire dès la première heure les consolidations urgentes. Débarrassé de la végétation qui tendait à le disloquer, dégagé des encombrements qui en rendaient la visite pénible ou impossible, le monument peut alors être laissé en attente, au bénéfice de travaux plus pressés. La seconde phase, qui peut être plus ou moins reculée, consiste dans l'aménagement de la végétation sans action nuisible ; elle peut comporter aussi la remise en place des éléments tombés à pied d'œuvre ou des débris culbutés plus ou moins loin, lorsqu'aucun doute n'est possible sur leur position primitive. C'est alors tout un travail de présentation destiné à mettre l'édifice en valeur et à permettre au public d'en goûter, sans effort d'imagination, toute la beauté.

Le premier monument qui appela la sollicitude de l'Ecole fut Aṅkor Vat. Le grand intérêt du temple et son renom mondial eussent suffi à dicter ce choix ; une autre raison nous guidait encore : son état de conservation remarquable y rendait les opérations moins difficiles, partant moins chanceuses ; le monument était donc tout indiqué pour y faire l'apprentissage nécessaire en toute opération nouvelle, surtout quand la main-d'œuvre utilisable est tout-à-fait ignorante des travaux auxquels on doit l'appeler [1]. Le débroussaillement général y fut partout complété par un dessouchement poussé aussi loin que possible. En même temps les terres amenées par le vent ou apportées à dessein furent déblayées et toutes mesures prises pour arrêter les ruines partielles. Le travail fut exécuté entièrement par Commaille pour toute la première partie. Commencé en mai 1908, il fut conduit en deux séries : d'une part, déblaiement mené en partant du sommet, de l'autre, dégagement latéral avec les réparations nécessaires au dallage, pour toute la grande chaussée occidentale, entre le temple et les porteries d'accès. Le déblaiement était exécuté jusqu'à moitié des cours inférieures et la chaussée dégagée lors de la visite S. M. Sisovat et du

[1] Disons tout de suite que, grâce au dévouement et à la surveillance continue de Commaille, à sa ferme bienveillance et à sa connaissance des indigènes, nous n'eûmes qu'à nous louer de l'emploi de cette main-d'œuvre.

Gouverneur général Klobukowski à la fin de septembre 1909. Le déplacement des bonzeries qui masquaient la façade principale fut décidé dans cette occasion et commencé avant la fin de l'année. Les travaux continuèrent à Aṅkor Vat pendant toute la durée de 1910. Ils étaient achevés lorsque M. de Mecquenem vint à Aṅkor prendre par intérim les fonctions de conservateur au début de 1911. Ils avaient porté, durant cette période, sur l'achèvement du déblai et le percement de trois avenues conduisant aux porteries accessoires, allées dont la chaussée fut exécutée au moyen de masses de terre sorties du monument.

En même temps qu'il exécutait cet important travail, Commaille avait construit à l'intérieur d'Aṅkor Thoṃ une route qui empruntait le milieu de l'avenue S. repercée en 1907 et 1908 et qui conduisait au centre d'Aṅkor Thoṃ. Cette route était empierrée par ses soins jusqu'à la grande place à la fin de juin 1911. D'autre part, la route extérieure, assez maladroitement commencée sous la direction du capitaine Oum entre Aṅkor Thoṃ et le Lac, était établie par les soins de l'administration sur le tracé qui longe la rivière. Elle était en 1911 empierrée jusqu'à la chaussée du fossé Sud, où elle se raccordait à la route construite par Commaille.

M. de Mecquenem, tout en continuant le travail des routes intérieures, par la préparation de la chaussée de l'avenue Nord et celle de la Porte de la Victoire prolongée jusqu'au Spān Thma, préparait un raccord plus heureux de la voie principale, pour éviter de couper la Grande place.

L'achèvement des travaux d'Aṅkor Vat permettait de s'attaquer à l'œuvre considérable du dégagement du Bayon et des monuments d'Aṅkor Thoṃ, d'autant plus aisément que l'administration prenait à sa charge l'exécution des routes, ponts et autres travaux qui eussent détourné le représentant de l'Ecole de l'œuvre de conservation à laquelle il était spécialement préposé. Les travaux portèrent d'abord sur le Bayon, le Baphuon et l'enceinte du Phĭmānàkàs avec son annexe immédiate, la Terrasse des Eléphants et la Terrasse du Roi Lépreux. Le dégagement du Bayon commença par la galerie extérieure et notamment par les angles dont les bas-reliefs manquaient à la collection Dufour-Carpeaux que la Commission archéologique entreprenait de publier. Ce fut en partie l'œuvre de Commaille. M. de Mecquenem eut surtout à s'occuper de la Terrasse importante qui s'allonge à l'Est. Il dégagea également la Terrasse des Eléphants et souleva le problème de l'étrange disposition intérieure de la Terrasse du Roi Lépreux.

La visite de M. Cœdès à Aṅkor en 1912 permit d'intéressantes interprétations des décors d'Aṅkor Vat, qu'il put rapporter presque entièrement aux légendes vishnouites et en particulier au *Rāmāyaṇa* [1].

Commaille reprit le travail au milieu de 1912, dégagea toute la partie N.-E. de la première galerie du Bayon, les bas-reliefs de la deuxième galerie du

[1] *BEFEO*, XII, IX, 179-180, XIII, VI, 1-5, et *BCAI*. 1913, pp. 105-109: *Trois piédroits d'Aṅkor Vat.*

Baphuon et en même temps le sommet de l'édifice, et fit en outre d'importants sondages dans le grand bassin du Phĭmãnàkàs.

Le Bayon l'occupa toute l'année 1913 ; il y dégagea le système bizarre d'entrées E. entre la galerie intérieure et la terrasse supérieure, ainsi que la citerne des galeries intérieures. Cette année fut marquée par la découverte au Bayon de la plus belle statue trouvée jusque-là à Aṅkor, celle dont nous avons mentionnné plus haut l'entrée au Musée de Phnoṃ Péñ.

Le visite de M. Sarraut en octobre 1913 nous garantit une contribution plus sérieuse du Gouvernement aux dépenses nécessaires. Les crédits affectés aux travaux de conservation venaient d'être tellement réduits au profit des routes, que le travail seul du Baphuon suffit à les absorber en 1914 et en 1915.

En 1916, le rétablissement d'un budget suffisant permit d'entreprendre le dégagement définitif et les travaux de conservation de la Terrasse des Eléphants. L'assassinat de Commaille le 29 avril 1916 amena l'interruption des travaux, qui ne purent être repris qu'en juillet, sous la direction de M. H. Marchal. A la suite de cet attentat, l'agglomération de maisons indigènes qui encombrait l'accès de la grande chaussée d'Aṅkor Vat fut supprimée et le petit village rejeté plus loin en arrière.

La présence à Aṅkor d'un architecte permit alors de donner une part plus importante aux travaux de consolidation. Déjà M. de Mecquenem avait exécuté une série d'étaiements à Aṅkor Vat et à la Porte de la Victoire; mais le manque de bois résistant dans la forêt d'Aṅkor condamnait tous les étais de ce genre à une destruction rapide, amenant une fausse sécurité plus dangereuse même que l'absence de tout soutien. L'emploi du ciment armé fut tenté pour cet usage et donna les meilleurs résultats. Un travail général d'étaiement fut la première œuvre exécutée en 1916. Les autres opérations portèrent sur le Baphuon, la Terrasse des Eléphants et le Phĭmãnàkàs, que M. Marchal dégagea par une fouille considérable des formidables remblais où on en avait enterré le pied.

A ces travaux s'ajouta en 1917 la réfection de la chaussée Ouest extérieure d'Aṅkor Vat qui menaçait ruine. On exécuta au Baphuon une réfection presque complète du dallage supérieur, pour arrêter l'infiltration des eaux dans la masse de terre qui en forme le noyau. On lui donna en même temps un accès plus intéressant par le gopura E. que Commaille n'avait pu achever de dégager et par la chaussée aux remaniements bizarres qui conduit de cette entrée au monument même. En même temps une fouille délimitait et dégageait dans ses grandes lignes le bassin principal du Phĭmãnàkàs, et la recherche du mur intérieur de la Terrasse du Roi Lépreux était amorcée.

L'année 1918 vit la fin de la réfection de la chaussée occidentale extérieure d'Aṅkor Vat et le début de l'arrangement des bords du bassin-fossé dans cette partie. Diverses réparations achevèrent de mettre en bon état de défense le Baphuon et le Bayon. Le dégagement du Phĭmãnàkàs fut achevé ainsi que celui des édicules qui se trouvent dans l'enceinte. On put alors se mettre au dégagement du Tép Praṇaṃ, du Praḥ Pàlilai et des édifices du Praḥ Pĭthu.

En 1919 un grand progrès fut acquis pour le tourisme : l'ouverture du second pont de la route nouvelle près du Spān Thma compléta le petit circuit entre Siemrāp, Aṅkor Vat et Aṅkor Thoṃ. On acheva la première phase des travaux dans l'enceinte du Palais et autour de la Grande place. Ils avaient dégagé, derrière les Pràsàt Khlāṅ, des vestiges intéressants, surtout derrière le Khlāṅ N. où un temple entier et fort remarquable était à peine connu. Deux monuments furent découverts hors d'Aṅkor, le Pr. Čak et le Pr. Pratri, le premier avec des piédroits inscrits. Les beaux temples du Pr. Thommanom et de Čausày Tevada furent sobrement dégagés et solidement étayés.

Les travaux de 1920 consistèrent dans l'entretien que demandent tous les monuments une fois dégagés, et les opérations de la seconde phase furent entreprises sur Aṅkor Vat. A la Porte de la Victoire d'Aṅkor Thoṃ, on commença le remontage des files de géants qui ornaient la chaussée.

Les travaux principaux portèrent sur Tà Prohm où une série de dégagements locaux rendirent la visite plus aisée, sur Bantāy Kdĕi et la jolie terrasse du Sraḥ Sraṅ. En outre, le Spān Thma était dégagé et le déblaiement du Pr. Tà Kèo commençait.

Au début de 1921 où cette revue s'arrête, le petit circuit est ouvert et le grand circuit le sera dès l'empierrement d'une dernière section de la chaussée. Aṅkor Vat et tous les monuments de l'enceinte d'Aṅkor Thoṃ sont en état de défense contre la végétation et la ruine ; le travail de présentation est fort avancé au Bayon et dans les principaux édifices de l'intérieur. Des monuments extérieurs, Tà Prohm et Bantāy Kdĕi sont en cours de dégagement. Le Pr. Tà Kèo sera terminé à la fin de 1921, et l'ouverture de la route nouvelle permettra d'entreprendre le dégagement et la consolidation du Praḥ Khằn et des temples nombreux qui jalonnent le circuit et dont quelques-uns, comme le Praḥ Nằk Pān et Bantāy Saṃrè, présentent un grand intérêt. L'œuvre, qui demandera encore quelques années, est en bonne voie et les résultats obtenus en douze ans sont considérables : ils font bien augurer de l'achèvement du travail. Leur succès est dû entièrement au dévouement des conservateurs qui se sont succédé dans cette tâche et dont l'un y a laissé la vie. Leur mérite est d'autant plus grand que, dans toute cette première période, le travail a été mené uniquement par les moyens locaux, et que seul l'emploi d'un Decauville a réduit un peu la longueur des opérations. Dans la nouvelle période qui va s'ouvrir, et pour faire face surtout aux travaux de la seconde phase, un outillage mécanique — échafaudages métalliques robustes mais extrêmement mobiles et grues légères qui pourront y être montées —.rendra possibles certains travaux délicats que n'eût pas permis l'emploi exclusif de la main-d'œuvre indigène.

La construction prochaine d'un dépôt provisoire pour tous les débris, parfois d'un haut intérêt scientifique ou artistique, trouvés au cours des travaux, viendra combler une autre lacune de l'organisation actuelle. Il est impossible, en raison du peu de scrupule de certains visiteurs, de laisser ces pièces sur place, et il est nécessaire qu'elles soient disposées assez clairement pour que toutes comparaisons soient aisées dans la suite des opérations.

Aṅkor Vat.

Les travaux de conservation commencèrent naturellement par Aṅkor Vat. Comme on l'a vu dans la note générale sur Aṅkor, les travaux, en dehors de l'entretien courant qui ne peut cesser, ont été exécutés en deux périodes. Une première série, qui a demandé deux ans environ, a consisté à dégager le temple et à le mettre provisoirement en état de défense contre la ruine. Elle fut menée en entier par Commaille avec les fonds de l'administration et une subvention importante de la Société d'Aṅkor. Dans cette série fut compris déjà un premier travail de présentation, presque de restauration, le relèvement de la balustrade sur une partie de la grande chaussée intérieure occidentale.

La seconde série de travaux, qui n'est pas encore terminée à cette heure, a été entreprise en 1917 et comporte, outre l'établissement à demeure des étais nécessaires à la conservation de l'édifice, diverses opérations destinées à mettre en valeur ce splendide joyau de l'art khmèr.

Pour rendre la lecture de ces notes plus aisée, rappelons les dispositions d'ensemble du monument, en allant du centre à la périphérie.

On sait que le temple d'Aṅkor Vat s'étend de l'Ouest à l'Est, à l'inverse de la plupart des autres monuments qui font face à l'Orient, et qu'il se compose de trois étages au-dessus du niveau général de la campagne. En voici la composition :

I. Un groupe de cinq sanctuaires sommés de hautes superstructures à multiples étages et unis par des galeries qui déterminent quatre cours forme l'étage supérieur du temple. Cet ensemble est relevé au-dessus des cours du deuxième étage par un soubassement de 12 mètres de haut coupé de nombreux escaliers, dont le principal est à l'Ouest.

II. Le deuxième étage est formé de cours dallées entourées de galeries sommées de tours aux angles ; deux « bibliothèques » occupent les angles occidentaux.

III. Les bàtiments de l'étage inférieur présentent un double niveau. Celui du bas est constitué par le sol de la galerie des bas-reliefs, dite aussi galerie historique ; elle encadre de vastes cours non dallées, et dans leurs angles deux nouvelles « bibliothèques ». La galerie est interrompue sur l'axe, du côté du couchant, par un système de galeries en croix, placées à un niveau supérieur à celui de la galerie historique ; elles encadrent quatre courettes où certains ont voulu voir des bassins. Ce groupe sert de jonction entre l'ensemble II et la galerie historique. Les galeries ressautent en hauteur à l'Est, elles couvrent d'autres escaliers à l'Ouest pour unir le niveau de l'ensemble II au niveau inférieur du système I, représenté par le sol de la galerie aux bas-reliefs.

Celle-ci est relevée par un haut soubassement sur l'esplanade qui entoure la galerie historique et est de niveau avec les chaussées occidentales d'accès.

Le vestibule d'entrée dans la galerie des bas-reliefs est précédé par une « terrasse royale ».

IV. L'esplanade et la chaussée dominent de près de deux mètres le sol général sur lequel pose l'enceinte IV.

Cette aire considérable est limitée par de hauts murs qu'interrompent quatre porteries. Elle est défoncée par deux bassins voisins de la chaussée occidentale intérieure. Celle-ci est en outre accompagnée de deux bibliothèques. Elle conduit à la porterie Ouest qui est de beaucoup la plus importante. Elle est en effet constituée par un groupe de tours et de galeries allongées du Sud au Nord : aux deux bouts sont deux passages de plain-pied, dits « Portes des éléphants ». Il ne subsiste plus rien des dispositions qui pouvaient mener aux autres porteries plus simples.

L'ensemble est enfermé par des bassins-fossés qui laissent au pied des murs une large berme. A l'Ouest une nouvelle chaussée au niveau de la chaussée intérieure, et que nous appelons la chaussée occidentale extérieure, traverse ces bassins et se termine en terrasse munie de perrons sur le bord Ouest du fossé. A l'Est les bassins sont interrompus par un simple isthme de terre qui donne la seule communication de plain-pied à l'intérieur du monument, au prix d'un long détour par les bermes jusqu'aux portes des éléphants (1). Aucune disposition ne paraît avoir été prévue pour permettre un accès direct aux gopuras S. et N. Le bassin N. était alimenté par un canal qui rejoint la rivière à l'Est du monument. La manière dont communiquaient les deux bassins est encore inconnue.

Tour centrale. — Au centre des galeries qui encadrent et limitent les quatre cours supérieures se dresse la tour principale à des niveaux de base et de sommet bien supérieurs à ceux des tours d'angle. Cette tour percée de quatre baies avait été fermée par des murs ornés chacun d'un buddha debout ; une seule, celle du Sud, n'était pas close jusqu'en haut, et le vide supérieur permettait de se rendre compte que le pràsàt n'était pas plein. Ce vide livrait passage aux chauves-souris qui par milliers se réunissaient sous la voûte obscure et dont la sortie formait un véritable nuage à la tombée de la nuit. La tour, visitée déjà par les hommes de Moura, a été ouverte à la fin de juin 1909 (2). La baie du Sud a été dégagée en entier. Le mur de clôture y était maintenu par des barres de fer. La salle, dont le sol est comme d'ordinaire en contrebas, paraît en plus avoir été défoncée, peut-être au cours d'un pillage. Au centre sont les restes d'un grand socle très ruiné, avec un autre piédestal muni

(1) Les indigènes profitent d'une brèche du mur oriental pour faire passer leur chemin de charrettes.

(2) *BEFEO*, IX, 616, et *Guide*, 38 n. 1, où Commaille donne par erreur juin 1908. Voir RA. juin 1909. 2.

d'une cuve à ablutions à bec saillant. Une énorme statue de Buddha gît à côté. On a trouvé encore dans le guano, avec quelques sculptures brahmaniques, un certain nombre d'autres idoles bouddhiques et de petites feuilles d'or portant l'image du Buddha en repoussé. Tous ces restes de statues ont été rangés à l'abri des galeries qui font le tour de cet étage. Très rongées par l'action corrosive du guano, elles présentent en général un faible intérêt artistique.

La présence de la grande statue de Buddha et la prédominance des images bouddhiques prouvent que le temple, primitivement consacré au culte de Viṣṇu, a été affecté ensuite à celui du Buddha.

Les remplissages dans les trois baies laissées intactes montrent, outre l'image du Buddha debout déjà signalée, deux figures de moines également debout qui lui rendent hommage [1]. Peintes en or sur fond noir, elles sont apparues après le lessivage du badigeon rouge dont tout l'intérieur du temple fut recouvert à une époque inconnue et sans doute assez récente [2].

Tours d'angle. — La tour centrale et les quatre tours d'angle ont peu souffert de la végétation. Cependant quelques arbustes importants commençaient avant les travaux à y pousser. Deux coulis volontaires, alléchés par une forte prime, allèrent les couper en mai 1909 et enlever les terres que le vent avait accumulées sur toutes les saillies. Ils en sortirent plusieurs stères de racines.

Galeries traversières et pourtournantes. — Le bras principal O. a été muré latéralement en partie au cours d'une réparation indigène d'une date indéterminée. Les porches des entrées médianes de ces bras ont été également l'objet de restaurations anciennes assez malheureuses. Piliers et même architraves y ont été remplacés par des colonnes provenant sans doute de la garniture de la terrasse royale et par divers autres blocs [3].

Les porches extérieurs qui dominent sur les axes les cours inférieures étaient dans un état très inquiétant et leurs derniers éléments en tombant eussent causé des dégâts considérables. L'exécution aisée des étais en ciment armé a permis de supprimer tout risque en ce point, où la pose d'étais en bois eût présenté de graves dangers pour les ouvriers. D'autres étais ont été posés aux points où ils étaient nécessaires.

Cours. — Le dégagement de ces cours, commencé en mai 1908, ne dura guère qu'un mois : il donna déjà 50 mètres cubes de terre et deux wagons de racines. Le dallage qu'il découvrit apparut en mauvais état. Des dalles manquaient,

(1) *BEFEO*, XVIII, x, 66 et fig. 1

(2) *Guide*, 49.

(3) Ces réparations de fortune ont été laissées en l'état jusqu'au jour où la conservation sera dotée du matériel nécessaire à ce genre de travaux. Les dispositions primitives seront alors reconstituées suivant l'avis favorable exprimé par la Commission Archéologique de l'Indochine dans sa séance du 26 juin 1911 (Cf. *BCAI* 1911, 239).

d'autres ne sont pas achevées et ne sont parementées que sur leurs faces de joint. Elles posent toutes sur une maçonnerie sèche de latérite ([1]). Celle-ci était en partie décomposée. Outre ces manques, des cavités cylindriques avaient été creusées au hasard et quelques-unes contenaient encore des ossements incinérés. Tous ces trous ont été comblés à mi-hauteur par de la latérite concassée et fermés par une chape de ciment, un peu en retrait du niveau du dallage ([2]).

Soubassement du massif central. — Le soubassement considérable — il a environ 12 mètres de haut — qui porte cet ensemble était caché en certains points par des amas considérables de terres apportées à dessein pour faire une plantation de bananiers. Ailleurs des buissons s'étaient développés, plongeant leurs racines au fond des joints ouverts par divers mouvements de la maçonnerie, libérée par le pillage des crampons métalliques posés aux lits supérieurs par les Khmèrs. Le dégagement fut effectué en mai 1908. Définitif pour l'enlèvement des terres, le travail dut être repris ensuite une dizaine de fois pour la destruction des racines-souches, et n'est pas encore parfait. Certaines racines ont dû être hachées petit à petit au moyen de ciseaux longs d'un mètre, et ont demandé chacune cinq ou six journées d'ouvriers ([3]).

Si cette végétation a continué d'ouvrir des fissures dues à des causes différentes, elle a fait peu d'autres dégâts ; quant aux terres accumulées, elles ont rendu le service de protéger des intempéries les admirables ciselures du soubassement. Il est presque intact et seuls quelques blocs des énormes échiffres des escaliers ont basculé : cessant d'être retenus en arrière par les crampons

([1]) Je remplace d'une façon constante le mot « limonite » qu'emploient MM. Aymonier, L. de Lajonquière et Commaille, par « latérite » qui est son nom scientifique réel. D'une note due à l'amabilité de M. Mansuy, du Service géologique de l'Indochine, nous extrayons les renseignements suivants : « La limonite, corps défini oxyde de fer hydraté, $Fe^4 O (OH)^6$, est bien différente de la latérite, produit de la décomposition chimique profonde de roches silico-alumineuses. « La latérite est une roche formée de silicates d'alumine, hydrate d'alumine (hydrargylite) et d'oxydes de fer plus ou moins hydratés, turgite, gœthite, *limonite*, avec quelques minerais accessoires selon sa provenance. . Son aspect est le plus souvent scoriacé, concrétionné, surtout superficiellement.... Sa couleur varie du jaune au rouge, quelquefois brune et noire. . » (Dupouy, *Études minéralogiques sur l'Indochine française*, Hanoi, 1913, p. 126.) La latérite, tendre et de taille facile au moment de l'extraction, durcit rapidement à l'air et se couvre d'un enduit vitreux de nature siliceuse, très apparent. Bien que sa résistance à l'écrasement soit très variable, « on a pu l'employer dans la construction d'édifices importants, comme les anciennes citadelles annamites (Sơn-tây, etc.). » Dupouy, *ibid*

([2]) Nous notons ce travail une fois pour toutes et ne le signalerons à nouveau que dans les cas particuliers qui appelleraient une mention spéciale. La même opération, mais sans addition de la couche supérieure de ciment, a été faite pour boucher tous les trous qui, au centre des tours ou des croisées de galeries, ouvraient d'inquiétantes chausses-trappes sous les pieds des visiteurs.

([3]) RA. mai 1908, p. 6 ; octobre 1908, p. 4.

métalliques enlevés, ils ont pesé de tout leur poids sur les languettes de pierre laissées dans les assises immédiatement inférieures par le profond évidement des moulures khmères. Ces blocs considérables ont été maintenus à pied d'œuvre et pourront être remis en place quand nous aurons les appareils de levage indispensables. Les autres blocs, brisés ou dont la place ne put être retrouvée, ont été évacués avec les déblais ; ceux dont la position ancienne est connue ont été rangés aussi près que possible de leur point de dégagement.

Bibliothèques. — La même accumulation de terres avait été faite à côté des deux petites bibliothèques; celles-ci ont été dégagées, au moins à l'extérieur.

Chaussée-pont. — Une élégante terrasse en croix, portée par de nombreuses colonnes rondes fort basses et garnie autrefois d'une balustrade de nāgas, unit le bas de l'escalier principal, les porches latéraux des bibliothèques et le motif central de la partie O. des galeries II, le long desquelles elle pousse deux prolongements que rien ne semble justifier. Ce gracieux motif est une adjonction postérieure, comme le prouve l'existence des perrons qu'elle rend inutiles et les fines ciselures des marches de l'escalier principal sous le dallage de la chaussée. Cette addition paraît résulter d'une véritable mode qui a régné à Aṅkor, et sans doute au Cambodge, à une certaine époque : le Baphuon en donne des exemples typiques. Il n'y a donc pas lieu de retenir l'ingénieuse hypothèse de Commaille: la mare qui se forme en ce point au moment des pluies par suite d'une dépression du dallage lui avait semblé la raison même de l'établissement de cette chaussée relevée : elle eût corrigé adroitement les inconvénients de cette erreur de nivellement [1].

Cette passerelle s'est révélée en très mauvais état, et seules les terres qui en remplissaient les vides soutenaient certaines dalles et certaines colonnes, au grès effrité. On a pu retrouver la plus grande partie des mains-courantes de la balustrade et quelques fragments de têtes de nāga ; elles étaient composées dans le beau système qui associe dans l'arrangement le garuḍa et le serpent aux têtes multiples ; mais seuls des morceaux des petits dés qui soutenaient le corps du nāga ont pu être recueillis ; les dés entiers sont partis pour une destination inconnue. Un des meilleurs fragments a servi de modèle aux dés nouveaux exécutés en simple épannelage de ciment pour replacer les mains-courantes.

Cours II. — Le dallage de ces cours montre les mêmes cavités et exigea les mêmes soins que celui des précédentes. Deux images trouvées dans les déblais se rapportent aux avatars de Viṣṇu, dont la légende a inspiré d'ailleurs une bonne part de la décoration du temple. L'une est une image de Narasiṃha, debout, à corps normal d'homme et tête de lion. Le rictus en est très accusé

[1] *Guide*, p. 43.

et les arcades sourcilières se retroussent en cornes [1]. L'autre est réduite à une tête de sanglier au chignon entouré d'un diadème et qui était portée sur un corps humain. Deux bustes, en assez bon état, dont un de femme, trouvés dans les mêmes cours, n'ont pu être identifiés [2].

Préau en croix. — Dans celui-ci, seules les cours intérieures ont exigé un déblaiement, d'ailleurs important, et le travail exécuté dans les galeries a consisté seulement à rendre moins glissant l'un des escaliers d'accès au deuxième étage. Les marches de ces trois escaliers, corrodées par le guano, étaient devenues très dangereuses, surtout par les temps humides. Un renformis exécuté sur chaque marche dans la partie la moins visible de l'escalier N. a fait disparaître ce danger [3].

Ces remarquables galeries [4] possédaient autrefois, comme d'ailleurs la plupart des galeries importantes, un plafond en bois orné [5], qui masquait l'intrados grossier de leur voûte en ogive aiguë [6]. Ce plafond continuait ainsi, presque en le répétant, le décor des voûtes apparentes des bas-côtés, ciselé en très faible relief dans la pierre. L'ensemble devait présenter un aspect tout différent, moins impressionnant sans doute, mais beaucoup plus riche. Afin de mettre les visiteurs à même de se rendre compte de l'effet voulu par les Khmèrs, le rétablissement de ce plafond sur une faible partie de la galerie a été proposé à la Commission archéologique de l'Indochine. Ce projet a été écarté par elle dans sa séance du 11 novembre 1909, dans la crainte sans doute d'ouvrir la voie à d'autres « restaurations ». Puis la Commission est revenue sur cette première décision dans sa séance du 29 juin 1911 [7]. Rien cependant n'a encore été tenté en ce sens.

Courettes. — Les quatre cours que forme cette galerie en croix ont été considérées par divers auteurs comme des bassins, et Commaille, séduit par cette hypothèse, avait essayé de les rétablir dans ce rôle [8]. Après avoir débarrassé leur aire (décembre 1908-janvier 1909) d'une centaine de mètres

(1) *Guide*, pl. 3 à droite, où il est donné comme une image de Rahu.

(2) RA. juil.-déc. 1908, p. 3.

(3) Ce travail a été exécuté en 1917 ou 1918.

(4) Dans la galerie N. est dressée la stèle dite d'Aṅkor Vat, rapportée de l'extérieur. Voir plus loin, p.   .

(5) Voir les restes d'un plafond semblable, celui des entrées occidentales, *BEFEO*, XIII, III, pl. XIX Un fragment d'un autre plafond de bois, dans la collection Moura, offre une grande ressemblance avec le précédent (*BCAI*, 1913, p. 98 et pl VI, 2). Dans ce second exemple la composition de rosaces parait uniforme, tandis que dans le précédent les rosaces sont de deux tailles, les compartiments contenant chacun une des petites.

(6) *Guide*, pl. 19, angle inférieur droit; même effet pl. 27, angle supérieur droit.

(7) *BCAI*, 1911, p. 239.

(8) *Guide*, pl. 23 à gauche.

cubes de terre qui s'y étaient amassés et des quelques blocs qui y étaient tombés, il put dégager leur dallage. Il eut la surprise de constater qu'il était resté brut. Chacune de ces cours possède un écoulement d'eau ; aucune communication inférieure n'existe de l'une à l'autre ; un perron permet de descendre dans chacune.

Ces dispositions n'indiquent nullement le rôle de bassin ; ce sont celles qu'on trouve dans les cours ordinaires : écoulements d'eau qui empêchent, aux pluies, la stagnation des eaux ; absence de communications qui, dans l'hypothèse des bassins, eussent seules permis le maintien d'un niveau commun. En outre, le dallage à joints vifs ne témoigne d'aucune tentative pour rendre le fond étanche, et Commaille, pour y maintenir l'eau, dut jointoyer toutes les pierres au ciment, après avoir bouché de la même manière les écoulements d'eau.

D'autre part ces cours ne présentent pas les gradins constants dans les vrais bassins et qui permettaient à de nombreux fidèles de faire en même temps leurs ablutions. Par contre le soubassement est mouluré et ciselé et tous les décors eussent été — fait sans précédent — noyés dans l'eau. Commaille, pour justifier la thèse qui plaisait à son sens d'artiste, n'apporta pour tout argument, après s'être fondé sur l'absence des écoulements d'eau (1), que leur existence, quand il les découvrit un peu plus tard (2) ; il voulut alors y voir des orifices de vidange nécessaires à la bonne tenue des bassins. Il crut même reconnaître leur mode de bouchage par un dur tampon de terre glaise. Je doute que cette matière ait pu se distinguer aisément de la terre ordinaire entraînée dans ces conduits ; et d'ailleurs trop d'insectes font en ce pays des blocages hermétiques pour que le fait fût bien probant. Cette seule constatation, même exacte, ne pourrait d'ailleurs s'opposer victorieusement aux autres difficultés, et l'on voit mal au reste l'intérêt de fermer un conduit dans un bassin sans fond. Or, malgré le cimentage exécuté par Commaille avec un produit ignoré des Khmèrs, deux de ces bassins sur quatre ne purent jamais être rendus tout-à-fait étanches.

Cette question a été étudiée par la Commission archéologique dans ses séances du 11 novembre 1909 et du 29 juin 1911 (3). Aucune décision ferme n'ayant été adoptée, le Chef du service archéologique de l'Ecole prit sur lui la responsabilité de supprimer cette fausse restitution à laquelle il avait toujours été opposé et qui créait un danger sérieux d'infiltrations, et les orifices sont rouverts depuis 1917. Ces cours ont servi, comme celles des étages supérieurs, de cimetières pour le dépôt des restes d'incinération (4).

Grandes cours III. — Les cours enfermées entre la galerie des bas-reliefs et l'ensemble central n'ont jamais reçu de dallage. Des terres s'y étaient

(1) RA. 2e sem. 1908, p. 10.
(2) RA. janvier 1909, p. 2.
(3) *BCAI*. 1909, pp. 11 et 13 ; 1911, p. 240.
(4) RA. 2e sem 1908, p. 10.

amassées au-dessus du sol primitif sur une hauteur d'un demi-mètre, recouvrant des épis qui formaient en file la crête de la galerie historique ; aucun ne fut retrouvé complet au cours des travaux, mais il en existe un entier au Musée Albert Sarraut (S. 43, 2 de l'ancien musée khmèr de Phnoṃ Péñ).

Le dégagement dura plus d'un an (mai 1909-fin mai 1910). Ces cours ont une surface libre d'environ 16000 mètres carrés ; il fallait y enlever une couche de 50 à 60 centimètres pour rétablir le niveau normal à la base du soubassement des diverses galeries ; il fallait en outre évacuer un volume presque égal de déblais rejetés des cours supérieures. Un dessouchement intensif dut être répété plusieurs fois avant que le gazon, ennemi de toute repousse, eût pu prendre sur toute la surface.

Bibliothèques III. — Les bibliothèques que contiennent les cours ont été l'objet du même travail de dessouchement; puis, en 1917 ou 1918, un certain nombre de blocs tombés du soubassement et des échiffres des perrons purent être remis en place.

Galerie aux bas-reliefs. — Les mouvements légers qui se sont produits dans la galerie historique et qui paraissent dus pour la plupart à l'insuffisance des fondations [1], se sont traduits par le bâillement de nombreux joints dans la voûte et dans le mur des bas-reliefs. Les uns et les autres ont été rebouchés avec soin en 1918. Les seconds nuisaient à l'effet des panneaux sculptés, lorsqu'on apercevait le jour au travers ; les premiers, bien plus dangereux, amenaient des coulures de pluie qui noircissaient et détérioraient les sculptures [2]. Celles-ci ont été lessivées après le rebouchage et ont repris à peu près leur ton normal.

Un certain nombre de piliers, surtout dans la partie E., ont été d'abord renforcés par une maçonnerie de briques [3], après avoir été étayés par des bois [4]. La solution était insuffisante [5] en raison des malfaçons d'une main-d'œuvre plus ignorante encore que l'ancienne des procédés d'une construction raisonnée, et on a dû y substituer presque partout des dispositions plus sûres en fer ou en ciment armé.

Le soubassement de cette galerie et ses perrons ont été débarrassés dès le début, puis en 1918, de la végétation qui repousse sans cesse à travers les joints ; ceux-ci ont été resserrés autant que possible et quelques blocs de cimaise ont pu également reprendre leur place.

(1) *BCAI*, 1908, p. 48 D.
(2) *BEFEO*, XVIII, x, 66.
(3) RA. avril 1912, p. 1.
(4) RA. janv 1912, p. 30.
(5) RA. avril 1912, p. 2.

Terrasse royale. — La longue terrasse qui s'élève en avant de l'entrée et qui en masque d'ailleurs d'une façon assez désagréable la perspective, a été dessouchée et réparée en 1909 [1] ; elle présentait deux affaissements importants dans le bras Sud. En 1918, le nivellement des terres au pied de cette terrasse a permis de retrouver quelques morceaux de main-courante de la balustrade et diverses colonnes de la garniture extérieure ; ces pièces ont pu être remises en place [2].

Esplanade. — Le terre-plein qui sert de base à l'ensemble du monument principal d'Añkor Vat est soutenu par un mur de grès traité en soubassement et surmonté d'une balustrade de nāgas. Cet espace était occupé avant les travaux par deux bonzeries qui masquaient la plus grande partie de la façade occidentale du temple, tandis que le reste était envahi par la brousse, sauf dans les surfaces ombragées par des manguiers splendides poussés sur cette terrasse. Lors de la venue de M. Klobukowski, Gouverneur général, et de S. M. Sisovat aux ruines en 1909 [3], le déplacement de ces bonzeries fut décidé en principe. L'affaire fut réglée en novembre de la même année, au cours de la visite de M. Luce, Résident supérieur au Cambodge, et de M. Breucq, chef de la province de Battambang : une somme de 1600 piastres prise sur les crédits de la province et la subvention à l'Ecole de pàli que l'Administration rêvait d'installer à Añkor, servirent à indemniser les bonzes [4]. Ceux-ci allèrent occuper deux points moins en vue, l'un dans la partie N.-O., l'autre dans le côté S. de l'aire enfermée par l'enceinte extérieure.

Ce terre-plein, de 40.000 mq. environ de surface libre, put alors être débroussaillé, nettoyé et nivelé. La balustrade fut en partie réparée [5].

On dut à ce moment, pour aller au plus pressé, arrêter le dégagement à cette balustrade même, que les frondaisons ne tardèrent pas à masquer. Il fallut reprendre le même travail de débroussaillement et de dessouchement sur une large bande autour de la terrasse. Son soubassement fut alors dégagé des terres qui en recouvraient la surface verticale [6]. Deux cents mètres de main-courante furent retrouvés dans ces terres et purent être replacés, complétant presque l'encadrement de l'esplanade.

Avenues. — Des quatre avenues qu'on peut supposer avoir uni le monument à ses porteries, il ne subsiste que la chaussée occidentale, par laquelle on arrive, et dont nous parlerons en dernier lieu. Il ne reste aucune trace sûre des autres

(1) RA. juillet 1909, p. 1.
(2) *BEFEO*, XVIII, x, 66.
(3) Séjour du roi, du 25 septembre au 5 octobre.
(4) RA. novembre 1909, 3.
(5) RA. novembre 1909, p. 2.
(6) *BEFEO* XVIII, x, 65.

et leur prévision dans le projet primitif ne peut être affirmée que pour celle de l'Est. Il existe en effet deux têtes de nāga au côté E. de l'esplanade, qui sont tournées vers l'Ouest et apparaissent ainsi comme les extrémités des deux balustrades qui devaient accompagner la chaussée E. et conduire du monument à la porterie postérieure [1]. Cette chaussée eût mesuré 315 mètres. Une avenue a été ouverte dans le bois d'Aṅkor Vat depuis l'esplanade et permet la vue de cette entrée Est ; son tracé rectiligne présentait des différences de niveau allant jusqu'à 1 m. 70 [2].

Au Nord, une face verticale du mur de l'esplanade dans la largeur possible d'une chaussée semble indiquer également que celle-ci avait été prévue. L'avenue percée, de 257 m. de long, montre une dénivellation du sol, d'ailleurs aujourd'hui très irrégulière, et qui descend jusqu'à 1 m. 80 [3]. Mais le creux continu enfermé entre deux remblais semble bien correspondre à la fouille nécessitée par les fondations d'une chaussée prévue et non exécutée [4]. La nouvelle avenue S. ne paraît rien présenter de spécial.

Toutes trois ont été remblayées au niveau zéro du pied de l'esplanade. Envahies par la végétation et coupées par le passage des charrettes cambodgiennes, elles ne se maintiendront que si elles sont empierrées, ainsi que les rampes d'accès ; un simple entretien suffirait ensuite à les conserver.

Porteries secondaires. — L'abandon du projet de chaussées [5] vers l'Est, le Nord, et le Sud est marqué par le niveau du pied des perrons et des soubassements des porteries correspondantes ; c'est celui même du pied de l'esplanade. Les porteries restées plus ou moins en épannelage doivent être cependant de bien peu postérieures au temple même, car leur style semble identique à celui du reste du monument. Ces bâtiments accessoires n'ont été encore l'objet d'aucun travail, en dehors des dégagements exécutés en 1920 pour rendre plus aisée la vue du gopura S. et de la face S. du temple aux voyageurs qui passent sur la route longeant le bord du fossé.

Chaussée occidentale intérieure. — La chaussée O., la seule qui ait été construite, a été dès 1908 l'objet d'importants travaux exécutés en entier sur les subventions de la Société d'Aṅkor. Cette chaussée, qui mesure 475 m. de longueur, fut dégagée par deux tranchées [6] de 2 m. 50 de large et le terrain, débroussaillé et dessouché sur deux bandes latérales de 60 à 80 mètres [7].

(1) *BEFEO*, XVIII, x, 65.
(2) RA. sept.-déc. 1909, p. 2. Le zéro est pris au pied de l'esplanade.
(3) Lettre de Commaille n° 129 du 17 oct 1909.
(4) Lettre de Commaille du 16 déc. 1909.
(5) *BEFEO*, XVIII, x, 66, n. 1.
(6) RA juillet-août 1908, p. 5.
(7) RA. sept -déc. 1909, p. 2.

Son mur de soutènement, de 1 m. 80 de hauteur, était bloqué par une forte épaisseur de terre mélangée de cailloux et de débris divers auxquels nous allons revenir. Ce remblai, artificiel près des entrées occidentales, atteint 2 m. 30; ailleurs où il est naturel, il ne dépasse pas à l'occasion 0 m. 10.

Le corps de la chaussée est constitué par une maçonnerie sèche de blocs réguliers de latérite (1). Elle était enfermée par deux murs de grès traités comme d'ordinaire dans le système décoratif des soubassements. La surface était dallée de grès bien parementé, sauf à l'Ouest où ce dallage présente des blocs mal taillés et même une large lacune (2) qui a dû être comblée par un remplissage de latérite concassée et une chape de ciment.

Cette avenue présentait six élargissements qui furent tous à l'origine munis d'un perron de chaque côté Le premier du côté occidental était apparu au dégagement comme inachevé et sans escaliers (3). En réalité ils avaient été exécutés et la mouluration des contremarches ciselée, mais ils furent ensuite masqués par l'addition de blocs qui remplirent exactement le creux des marches. Une pierre de plinthe de la balustrade fut même placée sur le sol supérieur pour continuer celle-ci et interdire toute communication.

Ce travail, presque contemporain de l'exécution de la chaussée, doit sans doute s'expliquer par les remaniements constatés dans cette partie occidentale (4). Il semble qu'un certain nombre d'édifices légers aient été élevés des deux côtés de l'avenue après l'établissement d'un remblai de niveau avec la chaussée. Nous n'avons retrouvé que les fondations en latérite de ces bâtiments. Ces fondations correspondent sans doute aux nombreux blocs de latérite rencontrés dans les déblais des deux tranchées de 1908 et dont quelques-uns étaient unis en petits murs par des lits d'argile (5).

De ces bâtiments provenaient sans doute également de nombreux débris d'ornements de toiture, en terre cuite, tuiles terminales et épis de crête d'un modèle élégant (6), tous par malheur exécutés dans une matière insuffisamment cuite et par suite très friable. Semblables de forme, ils varient de dimensions, comme s'ils étaient exécutés chaque fois à la demande exacte de la couverture plus ou moins grande à laquelle ils étaient destinés.

(1) Commaille dans son *Guide* parle d'un hourdis de sable. Il eût été difficile à distinguer au milieu des infiltrations de terre et de poussière. Rien de semblable n'a été reconnu dans la réfection de la chaussée extérieure. On ne voit d'ailleurs pas bien l'utilité de ce hourdis en présence de la contexture alvéolaire de la latérite. Commaille ne mentionne plus que de la terre dans la reprise des perrons de cette chaussée.

(2) RA. 2e sem 1908, p. 6 et RA. oct. 1908, p. 4.

(3) RA. juil.-août 1908.

(4) *BEFEO*, XIX, v, 111.

(5) RA. juil -août 1908, p. 6.

(6) *Guide*, fig. 2, p. 21.

Plus modernes paraissent être deux stūpas (?) de terre élevés au même point et qui n'étaient plus indiqués que par deux buttes ; les fouilles y dégagèrent diverses pièces, parmi lesquelles des sabres japonais du XVII[e] siècle (1).

La chaussée était autrefois garnie d'une balustrade de nāgas, dont le corps se retournait à angle droit à chaque ressaut et dont les têtes l'encadraient. Il ne restait guère en place que la plinthe. La plus grande partie de la main-courante fut retrouvée dans les tranchées de 1908 (2), mais d'autres morceaux durent être rapportés de fort loin, en particulier du voisinage des murs d'enceinte ; quelques-uns gisaient près des murs N. et S., à 400 mètres de leur place primitive (3) ; plusieurs formaient le cadre de base d'un des stūpas signalés plus haut.

Un grand nombre de têtes de nāga furent dégagées à pied d'œuvre, plus ou moins brisées ; mais peu de dés furent retrouvés. Ces éléments très maniables et dont l'enlèvement fut la cause principale du renversement des balustrades avaient été transportés un peu partout, pour servir de marchepieds à l'entrée de bâtiments légers ou d'encadrements de base à des statues de Buddha. Il en manque encore la plupart. Par suite la balustrade n'a pu être remontée que dans ses premières sections occidentales. Le travail de la partie rétablie a été très difficile ; l'écartement et la hauteur des dés n'ont rien de constant ; d'axe en axe, la distance varie de 2 m. 20 à 2 m. 75. Un tiers environ a pu être remonté provisoirement dans la première période des travaux (1908-1909), définitivement dans la seconde (1917 ou 1918).

Des deux côtés de cette chaussée intérieure, les terrains étaient couverts d'une brousse chétive, et le sol de niveau irrégulier ne formait pas une ligne de départ nette au pied des constructions. Un nivellement général a été exécuté de 1918 à 1920 ; la brousse a été éclaircie par les soins du Service forestier, afin de transformer toute cette partie en une petite futaie où se fondra une zone libre, dégagée à blanc à cette heure, pour permettre d'apercevoir du bungalow le massif principal du temple par dessus le mur d'enceinte.

Bassins IV. — Du côté oriental, c'est-à-dire plus près du temple même, se trouvent deux bassins dont le cadre ordinaire de gradins s'était effondré dans la vase. Ils ont été réapprofondis et leurs bords reconstitués au moyen des blocs retirés et des terres extraites. Le retour de ces mares informes à la netteté d'une composition régulière a rendu à l'entrée du groupe central le caractère de noblesse qu'il avait primitivement.

Bibliothèques IV. — Les perrons du troisième élargissement conduisaient à deux nouvelles bibliothèques plus importantes que les autres. Elles furent

(1) *BEFEO*, XIX, v, 112.
(2) RA. sept. 1908, p. 1.
(3) RA. déc 1908, p. 5; 2[e] semestre 1908, p. 8.

nettoyées à l'intérieur et à l'extérieur en 1910 [1]. Les soubassements de ces deux édifices étaient cachés sous un mètre de terre qui recouvrait également de nombreux blocs, dont une partie put reprendre sa place en 1919. La bibliothèque N. était remplie à moitié d'une terre dure, reste d'une énorme termitière.

Porterie occidentale. — Le remarquable ensemble de 250 mètres de long qui constitue le gopura principal, celui de l'Ouest, a été dégagé sommairement sur la face E. à l'époque où se firent les travaux de la chaussée occidentale intérieure. L'opération fut reprise plus tard, en 1919, et a montré, outre les fondations de latérite mentionnées plus haut, deux modifications du soubassement aux côtés du vestibule E. Ils apparaissent aussi soignés de ciselures dans la partie qui devait être cachée que dans celle ajoutée [2].

Le même ensemble a été dégagé sur la face O. en 1910. L'amoncellement des terres y était considérable et en certains endroits masquait tout le souba - sement. Cette première opération a duré jusqu'en novembre 1910 [3]. Elle fut reprise en 1917 en même temps que les réparations de la grande chaussée extérieure. Elle montra également un remaniement khmèr, contemporain de la construction, deux prolongements du soubassement général, dirigés vers l'Ouest et qui paraissent avoir été abandonnés pour suivre ou pour conserver le tracé actuel [4].

Les trous, qui correspondent sans doute à l'installation de quelque image religieuse au centre des passages, ont été comblés pour éviter des accidents, et l'une des grandes images de Viṣṇu aux bras multiples qui gisait à terre à été remontée. Enfin quelques planches de plafond orné qui se trouvaient dans l'aile méridionale ont été descendues et mises à l'abri.

Murs d'enceinte. — La grande porterie O. et les trois autres gopuras moins importants interrompent un mur de latérite continu qui délimite le terrain propre du temple. Cette enceinte est entourée d'un large bassin-fossé qui laisse le long du mur une large berme. Cette berme a dû servir autrefois de passage aux charrettes et aux animaux porteurs qui devaient faire un long détour pour passer par l'isthme E. et rentrer ensuite par les passages des éléphants de la face Ouest. Des perrons en effet interdisent l'accès des gopuras et de la chaussée occidentale extérieure ; à l'heure actuelle, les charrettes passent par une brèche du mur E. ou par la chaussée extérieure O., au prix de quelques cahots et de l'usure rapide des marches. Mais quelle que soit la légèreté de la charrette cambodgienne, et bien qu'on la voie parfois portée par des hommes dans les bas-reliefs, il semble que le passage par l'Ouest

(1) RA. mai 1910, p. 3.
(2) *BEFEO*, XIX, v, 110.
(3) RA. nov. 1910, p. 2.
(4) *BEFEO*, XVII, vi, 50.

n'ait jamais été prévu. Une raison religieuse sans doute devait interdire l'accès du temple autrement qu'à pied. L'existence même des portes des éléphants montre que les Khmèrs n'auraient pas été embarrassés pour créer quelque système de rampe ou de passage pour les charrettes et les animaux, s'ils n'avaient voulu systématiquement restreindre l'emploi de la chaussée aux seuls humains. Le fait le plus étrange est la position occidentale de ces portes et l'on conçoit mal l'utilité du détour par l'isthme oriental et le long des bermes.

Bassins-fossés. — Le revêtement des bassins-fossés est exécuté partout sur les bords de la même façon : gradins de latérite que surmontent quelques gradins de grès moulurés et margelle continue faite d'énormes blocs de la même matière. Le bassin du Nord s'est colmaté, surtout dans les parties N. et E., sans doute par le canal destiné à y amener l'eau et qui, par suite de l'approfondissement du lit de la rivière (1), le vide maintenant dans celle-ci la plupart du temps. Le bassin S., qui n'est plus ou n'a jamais été en communication avec le bassin N., conserve d'ordinaire une certaine hauteur d'eau sur toute sa surface, mais le revêtement des bords a partout beaucoup souffert.

En raison de l'effet important de cette partie dans l'aspect général de la principale entrée d'Aṅkor Vat, la réparation de ce revêtement a été entreprise sur les deux faces du bassin O., sur une étendue qui correspond à peu près à la façade de la porterie occidentale.

Commaille avait dû, en 1910, se contenter d'un simple dessouchement. Le travail fut repris d'une façon définitive en 1918 et 1919. Relativement aisé sur la face E. de la partie S., plus délicat sur la même face E. de la partie N., il fut encore plus difficile sur les faces Ouest ; on a pu néanmoins le pousser jusqu'au bungalow pour donner une face à la pelouse installée devant ce bâtiment.

Le bord E. de la partie N. offre un exemple des « repentirs » habituels aux architectes khmèrs : le gradin supérieur, bien qu'achevé, fut après coup caché par un nouveau gradin de plus forte taille, mais qui présente une ornementation semblable (2).

Passage oriental. — Le passage réservé entre les bassins de la face E. paraît avoir subi, dans les descriptions des auteurs européens, le contre-coup de son éloignement des parties les plus intéressantes du temple. Oublié dans le grand plan d'Aṅkor Vat, si remarquable à d'autres points de vue, donné dans l'atlas de la mission Doudart de Lagrée, il a été omis par la plupart des auteurs et n'a été mentionné par Commaille dans son *Guide*, p. 100, qu'avec

(1) Cet approfondissement semble prouvé par l'aspect des ruines du Spān Thma, dont le radier domine le fond d'aval d'une hauteur bien plus grande que dans les autres ponts khmèrs

(2) *BEFEO*, XVIII, x, 65.

une grave erreur. Il le donne comme « une simple levée de terre, maintenue par des blocs de limonite » (1) et, selon lui, « ce travail a été fait à la hâte pour les besoins de la circulation et le transport des matériaux ». Tant qu'une étude serrée de cette partie des bassins n'aura pas été faite, on ne pourra affirmer que ce revêtement n'est pas tout simplement le retour des gradins des bords du bassin, en plus mauvais état ou plus négligé qu'ailleurs ; mais il semble bien improbable que les Khmèrs aient fait la folie de creuser un large fossé de cent mètres pour le remblayer ensuite sur plus de 50 mètres de large afin de rétablir le passage qu'ils auraient si étrangement oublié. Il est bien plus naturel de supposer qu'ils l'avaient dès le premier instant réservé, d'autant plus que leur mode de construction de la chaussée occidentale les obligeait là à poursuivre le creusement du fossé dans toute sa surface.

Il parait peu vraisemblable que des chaussées aient été prévues devant les porteries S. et N. Il est possible d'ailleurs que gopuras et chaussées aient eu souvent une simple valeur décorative, et il n'était pas nécessaire en ce cas que l'un ou l'autre constituassent une entrée réelle. Certains gopuras de temples moins considérables sont faux, et même des monuments importants ont des bassins-fossés disposés comme ceux d'Añkor Vat. Le grand temple de Ta Prohm montre une disposition encore plus bizarre, et ses gopuras S. et N. sont séparés du groupe principal par les bassins-fossés intérieurs qui sont disposés comme ceux extérieurs du monument qui nous occupe.

Chaussée occidentale extérieure (2). — Le bassin-fossé a été creusé dans toute sa largeur du côté O. et la chaussée qui le traverse est construite de toutes pièces. C'est ce qui fut révélé par les travaux de réparation qu'elle exigeait et qui y furent exécutés en 1917 et 1918. Cette chaussée, construite sur des fondations insuffisantes, a cédé à la suite des infiltrations qui se sont produites à la base de ses murs extérieurs ; la latérite dont ils sont constitués a été en effet corrodée par l'action discontinue de l'eau qui en baigne le pied. Malgré les complications d'appareil de la bordure supérieure, des mouvements se sont produits dans le dallage, peut-être du temps même des Khmèrs ; ils ont exigé des réparations déjà fort anciennes : le mur N. avait ainsi été refait dans la partie O., et le dallage comptait une pierre enlevée à l'une des chaussées de géants qui donnaient accès à Añkor Thoṃ ou au Praḥ Khằn.

Il reste peu de chose de la balustrade qui ornait cette chaussée. On ne peut plus guère juger de son effet ancien que dans la partie E., à l'endroit où elle s'interrompait au devant des perrons descendant à la berme. Un splendide nāga s'était conservé intact à l'abri d'un banian énorme. C'est celui qui est

(1) Dans le RA. 2e sem. 1908, p. 5, il mentionne également du grès dans le grossier parement de cette levée.

(2) Voir pour plus de détails *BEFEO*, XVIII, VI, 50.

donné sous trois aspects dans le *Guide*, pl. 8, et qu'on aperçoit encore à gauche dans la planche 39. Par malheur, l'arbre étant très vieux, une de ses branches principales s'est rompue au début de 1912 et dans sa chûte a brisé en plusieurs morceaux cette pièce admirable (1). Elle a pu cependant être remontée avec des crampons. Depuis, l'arbre ayant encore périclité a dû être abattu, ainsi qu'un autre de moins belle venue qui se trouvait de l'autre côté : l'entrée O., un des meilleurs morceaux d'Aṅkor Vat, apparaît d'ailleurs ainsi avec plus de franchise.

L'autre extrémité de la chaussée, munie de perrons qui permettaient aux piétons d'y monter, n'a guère gardé que ses deux lions qui, contre l'ordinaire, tournent la tête l'un vers l'autre et semblent surveiller les passants.

Stèle d'Aṅkor Vat. — La stèle d'Aṅkor Vat (Cœdès, Camb. 300), qui se trouvait en morceaux à une centaine de mètres à l'O. de l'angle extérieur N.-E. du bassin-fossé, sur un monticule perdu dans la brousse, a été rapportée en 1916 à l'intérieur du monument pour éviter sa disparition. Rien ne prouve d'ailleurs que son inscription se rapporte à cet édifice. Elle a été dressée dans la galerie N., bras O., du préau en croix.

Autres monuments au sud d'Aṅkor Thoṃ.

En allant d'Aṅkor Vat à Aṅkor Thoṃ, le premier édifice qu'on rencontre est le Tà Prohm Kĕl, relié aujourd'hui à la route par une avenue et entièrement dégagé. Ce pràsàt, qui est du style du Bayon, n'a conservé que ses faces E. et N., mais presque dans toute leur hauteur. La cella y était munie d'une évacuation de liquide dans l'angle N.-E. On a dégagé en avant les restes d'une terrasse bouddhique et d'un gopura (2).

Les travaux du Service forestier, en 1919-1920, ont permis un accès facile au monument qui se trouve au sommet du Phnoṃ Bakheṅ et évitent l'ascension de la pente très raide qu'a laissée l'arrachement des degrés de latérite de l'emmarchement khmèr (3).

Le sanctuaire lui-même a été l'objet de travaux rapides à la fin de 1920 qui permettent aujourd'hui de le traverser et d'accéder à l'inscription du piédroit E. de la porte N. (Cœdès Camb. 464) (4). L'édifice est du type de ceux de l'art d'Indravarman, mais avec quatre baies. Au cours du percement, pour

(1) RA janvier 1912, p. 1. Nouvel exemple de la protection qu'apportent aux monuments les arbres conservés !

(2) *BEFEO*, XIX, v, 113.

(3) Cette indication donnée par Commaille dans son *Guide*, p. 102, et l'utilisation de ces matériaux à la construction de la citadelle siamoise de Siemrāp sont sans doute une tradition locale qu'il a recueillie.

(4) *BEFEO*, XV, II, 179.

l'ouverture de la porte E., de la chemise de soutènement exécutée par les Khmèrs, ont été trouvées de nombreuses feuilles métalliques portant une effigie du Buddha, en repoussé, et une stèle, où est gravée une inscription en caractères arabes (1).

La tour de Baksĕi Cǎṃkrŏṅ, en briques, avec des restes de décor dans l'enduit, s'élève sur un haut soubassement de latérite à trois gradins. Le monument, qui a été dégagé de sa végétation, est aujourd'hui visible de la route, grâce à l'avenue qui fut percée dans cette intention à travers la forêt (2).

Sur le bord S. du fossé S. d'Aṅkor Thoṃ, les restes du front des « trois tours » *(pràsàt bĕi)* réunis sur une même terrasse, ont été dégagés, ainsi que la porte, seul reste d'un petit sanctuaire plus voisin de la route et nommé Pràsàt Bày Kaèk. De ce côté d'Aṅkor Thoṃ, au Nord-Ouest de Siemrãp, ont été trouvés divers sanctuaires nouveaux sans grand intérêt, dont le plus au Nord, le Pr. Čak, contient une inscription. Un autre plus à l'Ouest, le Pr. Pratri, est en briques comme le précédent. Les restes informes d'un petit édifice, au lieu dit Rãč Čantol, se voient un peu au Sud du Pr. Čak Un tumulus, vestige d'un modeste sanctuaire ruiné, se trouve à environ 200 m. à l'Ouest de la borne kilométrique n° 4 de la route d'Aṅkor Vat (3).

ENCEINTE D'AṄKOR THOṂ.

L'établissement d'une carte de la région d'Aṅkor fut le premier travail organisé par l'Ecole dès qu'elle eût reçu la charge de ces monuments. Exécuté avec la plus grande conscience par les lieutenants Buat et Ducret, il apporta dès le premier jour d'importantes précisions et des données tout à fait nouvelles sur le plan d'Aṅkor Thoṃ, mal connu jusque là en raison de la densité de la forêt qui avait envahi la ville. Le Bayon, notamment, qu'on plaçait dans la partie S.-E. de l'enceinte, reprit sa vraie place au centre même de la ville.

L'enceinte semble avoir été tracée suivant un carré orienté (4), avec le sommet du Bayon à la rencontre des diagonales. Le temple de Yaçovarman paraît donc bien avoir été le centre religieux de la ville. Le centre pratique fut plutôt la Grande Place qui s'étend au Nord du monument devant l'enceinte du Palais. Par suite de cette dualité, cinq avenues et cinq portes, au lieu de quatre, ont été prévues et deux desservent la partie orientale. Ces deux avenues de l'Est ne semblent pas avoir eu la même importance : celle d'axe, qui correspond au Bayon et traverse le mur E. sous la Porte des Morts paraît sacrifiée à l'avenue latérale qui conduit à la Grande Place après avoir passé sous la Porte

(1) Voir pour plus de détails *BEFEO*, XX, IV, 208.
(2) *BEFEO*, XIX, V, 114.
(3) *BEFEO*, XIX, V, 125 et 126.
(4) Une erreur de tracé que nous verrons plus loin a légèrement déformé le carré.

de la Victoire : la prédominance de cette avenue est indiquée par le fait que seule elle fut prolongée par une route extérieure munie d'un pont jeté sur la rivière de Siemrāp [1].

Ces cinq avenues d'ailleurs peuvent ne pas avoir présenté des aménagements identiques, et des différences importantes de largeur y furent signalées par Commaille au début des travaux de 1908. Lorsqu'il ouvrit sur l'axe des portes cinq larges percées, avec la double intention de retrouver les anciennes voies et d'aérer cette étendue de forêt devenue si fiévreuse que les indigènes avaient dû peu à peu déserter l'enceinte, il remarqua, placés symétriquement aux axes des avenues supposées, une série de trous qu'il attribua aux emprunts nécessités par le remblai des vieilles chaussées. Ces excavations jalonnent en effet des lignes dirigées N.-S. ou E.-O., et Commaille supposa qu'elles marquaient la largeur ancienne de ces voies triomphales ; la découverte de nombreux débris de poteries domestiques près de cette ligne de trous le confirma dans la pensée que les maisons de la ville s'élevaient sur cette bordure [2]. Il put attribuer ainsi aux avenues de l'Est 35 mètres pour celle conduisant à la Grande Place, 20 pour celle du Bayon [3], 40 pour celle du Sud [4]. Il est cependant à craindre que sa déduction n'ait été trop hâtive et que les emprunts ne correspondent pas aux limites latérales des chaussées. Ces dimensions paraissent excessives, surtout sur la voie du Sud, quand on pense au peu de hauteur probable des constructions dans toute cette partie de la ville, où ne se voient presque pas de traces d'édifices anciens. D'autre part, il paraît étrange que des excavations destinées au remblai de la chaussée aient été faites sur le bord même de celle-ci et se soient ensuite maintenues, isolant de la voie les maisons en bordure. Ces largeurs semblent en outre disproportionnées et avec l'étroitesse des portes et avec celle constante (15 mètres) des chaussées traversières qui franchissaient le fossé devant les cinq entrées. Enfin il convient de noter que M. de Mecquenem [5] a retrouvé sur l'avenue de la Victoire deux cordons de pierres diverses, parallèles et symétriques par rapport à l'axe, à 10 mètres l'un de l'autre, qui même en cas de remaniement postérieur, ne peuvent guère s'expliquer que comme limites de la chaussée. De toute façon la position des murs orientaux aux enceintes des monuments du Nord-Ouest ne permet pas de supposer pour l'avenue N. une largeur bien supérieure à une dizaine de mètres. Ces murs, il est vrai, ne semblent pas contemporains de l'édification de la ville, mais il est peu probable que, dans un espace aussi vaste, ils soient

(1) Le pont paraît très postérieur à la construction de la ville, mais il est vraisemblable qu'il a dû remplacer une autre disposition, soit plus légère, soit disparue dans quelque accident.

(2) *Guide*, p. 115.

(3) RA janvier 1908.

(4) RA. mars 1908.

(5) RA. août 1911.

venus réduire la largeur ancienne de l'avenue. Elle est d'ailleurs commandée par l'avancée de la terrasse du Roi Lépreux.

Un autre problème relatif à ces avenues est leur mode de jonction au centre de la ville. Commaille, pressé d'établir une communication entre le Lac, Aṅkor Thoṃ et les monuments extérieurs, n'hésita pas à faire tourner la route de la porte S. par la face O. du Bayon, puis à traverser la Place en rasant la Terrasse des Eléphants, mettant ainsi le carrefour de rencontre avec l'avenue de la Victoire au pied même du perron central de cette terrasse. Rien ne prouve que cette disposition réponde aux arrangements anciens et il semble même qu'elle les dénature.

Il est probable que le Bayon était entouré autrefois d'un large espace libre et que la rencontre des avenues se faisait ainsi d'une façon toute naturelle. La difficulté principale que rencontra Commaille à faire passer la route devant le Bayon est due surtout à la différence entre nos nivellements exécutés avec des instruments exacts et les nivellements très approximatifs des Khmèrs. Bien qu'en contrebas de la chaussée traversière et de la porte S., la route nouvelle est encore trop haute pour la marche de départ des perrons divers qui mettent le sol environnant en communication avec les galeries extérieures et la terrasse orientale du Bayon. Elle est d'ailleurs beaucoup trop haute également pour les perrons d'accès à la Terrasse des Eléphants. D'autre part, M. de Mecquenem a reconnu au fond de la Grande Place, du côté des Pràsàt Suor Prăt, des vestiges qui semblent indiquer une disposition plus vraisemblable : elle eût laissé libre toute la place devant la Terrasse des Eléphants. « L'ancien tracé de la chaussée au fond de la place au droit de la Terrasse des Eléphants est aussi évident que possible. Il reste un renflement de terrain de 0 m. 60 environ sur 20 mètres de largeur, continu sur toute la longueur de la place, à 92 mètres du perron central et par suite de la route actuelle. Sur le tracé de celle-ci aucun vestige semblable » [1] n'avait été trouvé, et elle fut établie dans sa totalité, par les soins de Commaille, en remblai sur le sol plan de l'ancienne rizière. La découverte de M. de Mecquenem, qui semblait convaincante, n'apporte pas encore la preuve complète, car il est probable que la chaussée en question est elle-même un arrangement postérieur. En effet des remaniements ont transformé les abords des Pr. Suor Prăt, et le dégagement d'un dallage enterré profondément devant le Pr. Khlăṅ S. semble indiquer que le sol général était plus bas. Toutes ces questions n'auront chance d'être élucidées que le jour où un nivellement minutieux et durable du terrain d'Aṅkor Thoṃ permettra de se rendre compte des intentions des maîtres d'œuvre d'Aṅkor et de savoir dans quelle mesure l'imperfection de leurs moyens les a trahis.

D'autre part, rien ne garantit la justesse de la solution adoptée par Commaille ; de graves difficultés militent contre elle : entrée indirecte au Bayon ;

[1] Lettre de M de Mecquenem au Directeur, 31 déc. 1911.

multiplication des coudes; modification de l'aspect ancien de la Place que vient couper d'une façon pénible un T de routes modernes; arrêt des eaux qui transforme le terrain en marécage; diminution d'effet de la Terrasse des Eléphants, dont la base est mangée en perspective par le remblai de la route. Devant ces inconvénients multiples, ce tracé a été abandonné pour le programme suivant en cours d'exécution: la route principale est ramenée à l'Est du Bayon, file ensuite sur la levée reconnue par M. de Mecquemen en desservant les Pràsàt Suor Prăt, les Pr. Khlăṅ, et le Praḥ Pĭthu, trop ignorés du grand public. Le carrefour vient se placer à l'entrée E. de la Place, et la route, après un coude, reprend au Nord l'ancien tracé devant la terrasse de Tép Pranàm. La Place ainsi rendue libre, étend de nouveau sa large pelouse unie devant la Terrasse des Eléphants et une pente insensible draine les eaux sans obstacle du pied de cette terrasse jusqu'aux deux bassins dits Sraḥ Andoṅ et Sraḥ Ta Set, vidés de l'humus qui s'y était accumulé.

Les faces E. et N. de l'enceinte furent tracées suivant les orientations vraies; la face O. a une direction inexacte, et par suite les angles N.-O. et S.-O. ne sont pas droits; le premier est aigu (87° 1/2), le second obtus (92° 1/2). La porte S. est au milieu de la face méridionale, la porte N. est juste en face (1); elle n'est donc pas au milieu du mur d'enceinte N. Le sanctuaire central du Bayon, à la rencontre des diagonales de ce trapèze, est à l'Ouest et au Sud de la rencontre de la médiane E.-O. et de la fausse médiane S.-N. Il en résulte que la Terrasse des Eléphants et les gopuras E. du Baphuon se placent sans peine sur l'axe N.-S. du sanctuaire central du Bayon sans déterminer un coude de l'avenue N. à son arrivée sur la Place (2).

(1) C'est ce qu'indiquent le levé Ducret et les observations du *BEFEO*, VIII, 292. COMMAILLE dans le *Guide*, p. 114-115, semble dire au contraire que la porte N. est au milieu de la face N. et que la direction de l'avenue N. a été corrigée par les Khmèrs pour correspondre au point où la voie S., dirigée exactement vers le Nord, vient couper l'axe E.-O. du Bayon. M Marchal de son côté signale (RA. mars 1918) que l'axe de la porte N. n'est pas en prolongement de celui de la route N. et qu'il semble dévié à l'Ouest. Peut-être tombe-t-il alors sur la grande tour du Bayon; les arbres du côté O. de la route et ceux qui subsistent sur la Terrsse des Eléphants empêchent de s'en assurer.

D'autre part, Commaille dans le RA. mars 1908, signale un écart de 2° dans l'orientation de la Terrasse des Eléphants. Il semble nécessaire que tout ce travail de levé soit repris en même temps qu'un nivellement général établi, maintenant que les visées longues sont plus aisées.

(2) Il est possible et même probable qu'il n'y ait là qu'une simple coïncidence; même si le tracé avait été exact et si le point de rencontre des diagonales n'avait fait qu'un avec celui des médianes, la disposition de la Grande Place eût de toute façon permis le même arrangement d'axe entre la tour centrale du Bayon, les gopuras du Baphuon et la Terrasse des Eléphants, puisque la Grande Place semble être toujours restée libre. L'observation qui, je crois, est de Commaille, n'aurait d'ailleurs un réel intérêt que si le tracé de la route adoptée par lui et passant *derrière* le Bayon correspondait à une réalité ancienne; mais rien n'est moins vraisemblable. Il ne faut pas oublier

Cette erreur de tracé de la face O. a été reconnue par le L[t] Ducret lors du levé du plan d'Aṅkor Thoṃ exécuté pour le tome III de l'Inventaire (¹). Elle a été signalée avec ses conséquences les plus intéressantes dans le *Bulletin* (²).

Enceinte. — L'enceinte qui enferme l'espace où fut la ville est constituée par un fort mur de latérite de 7 à 8 mètres de hauteur, mouluré en haut et en bas comme une paroi ou un mur ordinaire, et terminé par un parapet simple et non crénelé (³). A l'intérieur le mur est renforcé par une large banquette de terre rapportée à laquelle M. de Lajonquière attribue une largeur de 25 mètres environ au sommet. Cette masse s'interrompait auprès des portes, et les terres y étaient maintenues par un revêtement de gradins de latérite qui donnait un accès facile au chemin de ronde.

A l'extérieur une berme d'une dizaine de mètres sépare un fossé considérable du pied du mur. Ce fossé, large de 100 mètres environ, est limité à l'extérieur par une levée continue de terre (⁴). La profondeur du bassin n'a pas été déterminée (⁵) ; il est très envasé et en de nombreux points transformé en rizières. Les talus d'escarpe et de contrescarpe devaient sans doute être maintenus par un revêtement de gradins de latérite. Ils ne paraissent pas avoir été achevés. Les travaux de la porte S. ont permis de les reconnaître sur l'escarpe et dans la partie O. du fossé sur la contrescarpe ; ils semblent y manquer dans la partie E. (⁶), au moins dans le voisinage de la chaussée traversière.

d'ailleurs que la Terrasse des Eléphants est une modification d'une disposition antérieure inconnue, et que les gopuras du Baphuon sont d'époque bien postérieure à la construction de la ville.

(¹) Il y a lieu de supposer que M. de Lajonquière a utilisé le levé Ducret dans la description et les mesures de l'enceinte qu'il donne dans l'*IK.*, III, p. 9, mais quelque erreur existe alors d'un côté ou de l'autre. La différence des côtés S. et N. est forcément égale à la tangente de l'angle 2° 1/2 qui pour un rayon de 3050 m., largeur du côté E., est intermédiaire entre 106 m. (tg[te] 2°) et 160 m. (tg[te] 3°), mesures approchées ; elle est par suite supérieure à 50 m., différence indiquée (3100-3150). De toute façon la longueur 3025 m donnée pour le côté O. est absolument impossible, puisque celui-ci est forcément plus grand que la perpendiculaire figurée par le côté E., 3050 m. Le côté O. devrait mesurer au moins 3053 m. Il faut probablement rectifier : côtés N., et E., 3050 m.; côté O., 3 100; côté S., 3025.

(²) *BEFEO*, VIII, 292.

(³) Ce n'est pas du tout cette disposition qu'indique le relevé des Pr. Čruṅ dont il sera parlé plus tard.

(⁴) *IK*, III, p. 10.

(⁵) Commaille, *Guide*, p. 110, suppose 5 ou 6 mètres au plus ; les endroits les plus profonds ne dépassent pas d'après lui 3 mètres à cette heure. Les chaussées traversières ne paraissent pas avoir baigné dans l'eau du fossé. Aucun renseignement précis n'a été encore fourni par les travaux sur cette question.

(⁶) *BEFEO* XIX, v. 115.

Les diverses sections des fossés ne montrent pas de communication ; tout au moins aucune indication n'a été encore relevée à ce propos. Par contre, M. de Lajonquière signale, d'après les indigènes, un canal d'évacuation vers le Lac dans l'angle S.-O., section du fossé qui recevait les eaux de la ville par un groupe de cinq tunnels désigné par les Cambodgiens sous le nom de Rŏn Tadèv ; ils traversent le mur S: à une centaine de mètres de son angle extérieur S.-O. En face, la contrescarpe est garnie de gradins de grès sur une largeur d'une vingtaine de mètres (1). A la partie O. de l'enceinte, demi-face du côté N., un effondrement dans le remblai adossé à la muraille marque peut-être la présence d'un autre écoulement d'eau. Cette demi-face a conservé intact un morceau du parapet, murette de latérite simplement moulurée sur les deux côtés et de 1 m. 20 environ de hauteur.

Les travaux des portes S. et de la Victoire n'ont fourni au sujet des murailles que peu de données nouvelles. Le seul détail intéressant concerne les contreforts de latérite extérieurs voisins des portes, qui peuvent avoir été rajoutés à une basse époque pour barrer l'accès de la berme (2). Ils ont été dégagés, à la porte S., des terres et des décombres accumulés sans doute avec intention. Il n'en subsiste plus en ce point que les assises inférieures (3). Leur apparence ne permet pas de résoudre d'une façon sûre le petit problème que pose cet essai spécial de défense.

Le terre-plein qui garnit le mur à l'intérieur a ses quatre angles occupés par d'intéressants édifices contemporains de la construction, les Pràsàt Čruṅ (n° 472) (4). Ils sont du type normal, mais précédés vers l'Est d'édicules dont deux à l'Ouest abritant des stèles de Jayavarman VII (fin du XIIe siècle de notre ère), tandis que les deux édicules des temples à l'Est sont vides. Ces édicules d'abri sont d'un caractère très spécial et peut-être uniques dans l'art khmèr, par leur ouverture à quatre pans courbes. M. de Mecquenem a exécuté le relevé d'un de ces pràsàts qui fut exposé au Salon des Artistes français (5) en 1913. Aucun travail de consolidation n'a encore été entrepris sur ces curieux édifices (6) dont l'approche était autrefois trop difficile pour le permettre. Ces

(1) Marchal, *Terrasses bouddhiques*... *BEFEO*, XVIII, viii, 37.

(2) Comme le suppose Commaille, *Guide*, p. 112.

(3) *BEFEO*, XIX, v, 114.

(4) *IK*, III, p. 10. Il y a eu une confusion dans les notes de M. de Lajonquière, et les renseignements donnés par le texte ne coïncident pas avec les indications des figures. Il faut interchanger les orientations E et O. page 11, lignes 3, 4 et 7 en partant du bas, et dans les légendes des figures 7 et 8, ce qui correspond d'ailleurs aux roses des vents dessinées.

(5) Ce relevé a paru sous le nom de Prasat Chirun, angle N.-E. d'Angkor Thom, dans *L'Architecture aux Salons (1913)*, Paris Guérinet, album gr. in-4°.

(6) Le problème des mesures prises par les Khmèrs pour assurer leur stabilité sur ces terres de remblai n'a pas été examiné encore.

monuments sont devenus aujourd'hui très accessibles grâce à un chemin circulaire ouvert par le Service forestier en 1911. Ces bâtiments sont relevés chacun sur une terrasse qui, d'après M. de Mecquenem, correspond à un ressaut en hauteur des murailles aux angles de la ville (1).

Les diverses portes de l'enceinte avec les chaussées traversières qui les précèdent semblent toutes avoir été traitées de même ; elles ne sont pas dans le même état de conservation. Les portes ont été débarrassées plusieurs fois de la végétation qui a envahi leurs curieuses superstructures ; mais leur situation au milieu des percées faites pour aérer la forêt donne une force bien plus grande à cette végétation parasite, et l'on n'en deviendra maître qu'après un dessouchement complet : il exige un matériel spécial d'échafaudages mobiles que nous attendons.

Des cinq portes, trois se trouvent sur le tracé des nouvelles voies auxquelles elles donnent un étroit passage ; la route emprunte au devant l'ancienne chaussée traversière qui a dû être remise de niveau à cet effet ; ce sont les portes S., N., et celle de la Victoire. A la porte Sud, la voie nouvelle, pour se rabouter à la section exécutée entre Aṅkor Vat et Aṅkor Thoṃ, n'est pas droit dans l'axe de la chaussée ancienne et ne tient le niveau primitif que sous la porte même (2).

Les abords des trois portes susdites ont été dégagés et les fragments qui furent retrouvés dans les déblais sont rangés à pied d'œuvre et n'ont repris leur place que lorsqu'aucun doute n'était possible. Certains des éléphants à trois têtes qui garnissent d'une manière si puissante les angles rentrants ont pu ainsi être complétés. A la Porte de la Victoire, un dernier fragment des tympans de fronton, dont la présence au-dessus des baies changeait du tout au tout, en fermant l'ogive, l'aspect de ces passages, est resté suspendu par miracle ; il a été soutenu par un étaiement en cadre. Une partie de triçūla de bronze, qui peut-être entrait dans la décoration du sommet, a été trouvée au pied (3).

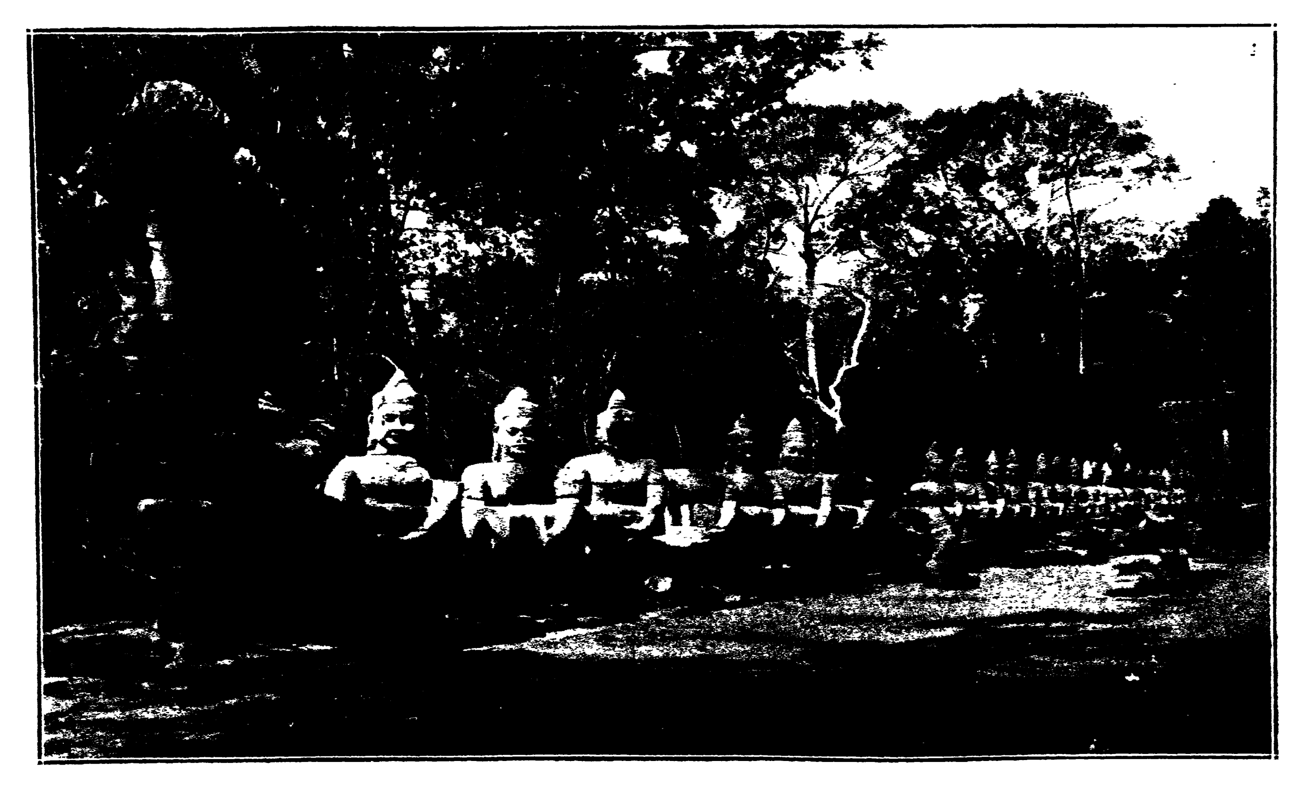
Les chaussées qui traversaient le bassin-fossé mesuraient une quinzaine de mètres de largeur. Le mur de soutènement latéral, dont il reste quelques fragments, y était terminé par une forte assise de latérite qui soutenait une suite de dalles de grès ; elle formait le support de l'énorme balustrade en corps de nāga soutenu par des Devas d'un côté, des Asuras de l'autre. A la porte S., un certain nombre de ces débris ont été remontés des pentes de la chaussée et replacés sur les côtés de la route, juste au dessus du point où ils furent ramassés : c'est ainsi que du côté E. réservé aux Asuras, on peut voir se dresser six têtes de Devas qui appartenaient à la rangée Ouest (4).

(1) Ce détail est à vérifier, comme le profil très spécial que M. de Mecquenem indique pour la section du rempart. Un sondage effectué en 1921 près de la Porte de la Victoire n'a révélé rien de semblable.

(2) RA. juillet 1908.

(3) RA. juin 1920.

(4) RA. avril 1919.



Aṅkor Thom. Chaussée extérieure de la Porte de la Victoire, côté Sud.

Le passage sous la Porte des Morts est le moins détérioré, parce que cette baie ne conduit plus à rien. La chaussée même qui la précède a été coupée par les eaux à son extrémité E., de telle sorte qu'aucune circulation de charrette cambodgienne n'y était plus guère possible. Cet abandon fortuit a sauvé un petit groupe de géants restés en place et le personnage à têtes multiples qui soutient la queue redressée du serpent Nord.

La porte O., la moins connue, est à ce dernier point de vue la plus intéressante. Ce fut cependant un passage d'usage courant pour les charrettes des habitants, lorsque des villages existaient encore dans l'enceinte. Depuis leur disparition presque complète, il ne passe plus par cette porte qu'un sentier qui conduit à un chemin indigène très fréquenté, au long et à l'extérieur de la face Ouest. La porte n'est guère mieux conservée que les autres, mais sa chaussée traversière a pris un aspect tout différent et qui permet une restauration plus sûre. Ses murs semblent avoir été l'objet de réparations aux derniers temps de la puissance khmère, et peut-être n'a-t-elle jamais eu le dallage qu'on est en droit de supposer aux autres. Ce fait semblerait indiqué par l'action toute différente du passage des charrettes cambodgiennes. Elles y ont creusé un chemin de plus en plus profond et qui à cette heure est au niveau des fondations des murs latéraux. Ceux-ci ont gardé leur hauteur et se sont déversés en dedans quand ils n'ont plus été soutenus par le remblai ; les géants, pour la plus grande part, se sont alors renversés, mais sur place. Il en résulte que leur remontage sera bien plus aisé et plus sûr que celui tenté, avec succès d'ailleurs, à la Porte de la Victoire.

La découverte dans les terres du fossé de la plupart des blocs qui constituaient les Devas a permis en effet de rétablir à peu près la balustrade S. de la chaussée traversière de cette porte ; le remontage de l'autre côté, celui des Asuras, paraît devoir présenter plus de difficultés. L'ensemble du travail ne donnera pas les certitudes qu'on aura à la porte O., mais il est heureux cependant qu'on ait pu l'exécuter, cette porte se trouvant sur le circuit principal. La restitution de la chaussée O. permettra de laisser à l'ensemble un caractère plus scientifique d'une part, et plus franc de l'autre, car on n'y trouvera pas la note gênante de la route macadamisée avec l'étroitesse mesquine qu'exige ici ce procédé. La route nécessaire pourra s'arrêter à peu de distance de la porte O. à l'intérieur, avec le simple virage nécessaire aux automobiles qui amèneront les visiteurs sur ce point.

Monuments a l'intérieur d'Aṅkor Thoṃ

Bayon. — Comme on l'a vu plus haut, l'établissement de la carte [1] avait montré que le centre religieux de la ville était le Bayon. Le monument de

[1] Les remarquables plans des galeries exécutés par M. H. Dufour et donnés dans le *Bayon d'Angkor Thom*, chefs-d'œuvre d'exactitude et de minutie dans le relevé, met-

Yaçovarman est une conception digne de cette position maîtresse, mais c'est aussi sans doute le premier bâtiment important construit tout entier en grès ; la technique de cette matière y semble improvisée et l'exécution montre combien la main-d'œuvre était encore peu familiarisée avec une matière qui devait paraître aussi rebelle. L'édifice est en réalité une œuvre de sculpteur, bien plus que d'architecte, même dans ses éléments les plus purement architecturaux. Les rencontres de murs prévues à angle droit sont comme le ciseau les a taillées, et le plus souvent forment des angles obtus ; les moulures conçues pour régner ne sont pas horizontales et dans nombre de cas même pas parallèles ; les arêtes verticales se creusent ou surplombent. Quant à la construction même, elle est plus mauvaise que partout ailleurs.

Aussi le Bayon, tel que le virent les premiers explorateurs et que nous le vîmes nous-même pour la première fois en 1900, longtemps avant les travaux, n'était qu'un splendide dédale de blocs renversés et d'arbres immenses, où la circulation était des plus dangereuses et dont la ruine paraissait chaque jour plus menaçante.

En mars 1908, Commaille, qui venait d'envoyer des coulis nettoyer toutes les tours du Bayon, et en particulier la tour centrale, de la folle végétation qui en masquait l'état, notait : « Ce qui tient encore est composé de blocs superposés sans la moindre idée d'appareil et certaines tranches extérieures forment un arc de cercle inquiétant. Le nettoyage a respecté les racines qui sont ici d'une utilité incontestable, et la prudence conseille de les y laisser. » (1) M. Dufour, au cours des travaux de sa première mission en 1901, fut de même épouvanté de l'état des maçonneries supérieures. Il nous disait peu de temps après que, monté jusqu'au sommet et les pieds posés sur deux des tranches qui constituent le haut de la tour, il les sentait osciller et suivre l'écartement des jambes.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'état de la ruine n'ait rien de stable. Trois pierres tombèrent ainsi sans raison apparente du haut d'une des tours, au début de 1912, sans heureusement causer de dégâts importants (2).

Les blocs sont cependant unis à l'occasion par des crampons de fer plat (3) ; mais, outre que le système ne semble pas être constant, ceux-ci ont dû

tent en évidence ces défauts d'exécution. Encore ne se rapportent-ils qu'à un seul niveau ; une série de coupes horizontales à des hauteurs diverses donnerait des sections toutes différentes. Le passage des portes percées d'une nef à l'autre accuse les défauts d'exécution, et le mur coupé apparaît souvent plus large en haut qu'en bas ; les niveaux des moulures ne coïncident pas, etc. On sent qu'il ne s'agit pas d'un mur monté de fond entre deux parements réguliers, mais d'une masse artificielle où l'on a taillé des deux côtés pour obtenir les deux faces verticales en arrière de la saillie des moulures de base et de corniche.

(1) RA. mars 1908, p. 4.

(2) RA. janvier 1912, p. 2.

(3) *Bayon d'Angkor Thom*, p. 28.

Pl. XIV



Aṅkor Thom. Couronnement d'une tour du Bayon.

souvent se rouiller au point de ne plus fournir aucun effet utile. Les arbres qui avaient envahi cet ensemble, tous arbres à huile exploités par les indigènes et qui périssaient lentement de l'énorme saignée faite à leur pied, quand ils ne tombaient pas simplement de vétusté, brisaient dans leur chute des pans entiers de muraille. C'est ainsi que la destruction de l'aile orientale de la face N. de la galerie extérieure est due à la chute de deux énormes arbres dont les fûts pourris ont été vus par Commaille en 1899 et en 1907 (1).

Par suite de cette construction déplorable et de l'envahissement par la végétation, le monument était arrivé à un état indescriptible et la circulation y était presque impossible en dehors des galeries restées debout. Telle partie des galeries extérieures, comme le vestibule de l'angle N.-E., apparut au dégagement « bourré de pierres comme si on l'avait fait exprès » (2) tandis que sur les amoncellements de blocs du vestibule E. et de l'angle S.-E., de grands arbres avaient poussé, et longtemps après le dégagement des galeries, restèrent en équilibre, retenant des mètres cubes de pierre en surplomb dans leurs racines. Ces arbres ont dû finalement être descendus, tranche par tranche, en 1920, en raison du danger toujours plus grand qu'ils faisaient courir au monument.

En plus de l'encombrement causé par la ruine et de l'accumulation des terres amenées par le vent ainsi que par la pourriture des feuilles et des troncs, il y eut ici, comme à Aṅkor Vat, des apports volontaires; l'un, qui semblait un amas de décombres fort inquiétant, couvrait une partie de la terrasse supérieure (3).

Pendant les années de début, l'œuvre importante entreprise à Aṅkor Vat et l'exécution des routes et avenues nécessaires absorbèrent tous les efforts et ne permirent d'exécuter au Bayon que quelques arrangements provisoires ; on se contenta d'y rendre la circulation moins dangereuse.

Un premier travail de dégagement des bas-reliefs avait été exécuté par la mission Dufour-Carpeaux à la galerie extérieure. Les opérations avaient dû être limitées exactement à la cimaise des panneaux : il en résultait que la circulation dans cette partie était restée assez difficile.

Avant d'entrer dans le détail des travaux réels de conservation, notons une erreur générale des divers auteurs qui ont parlé du Bayon. Tous signalent une

(1) RA. septembre 1912. Il faut sans doute voir dans ces chutes d'arbres la seule cause réelle des ruines, et renoncer à l'hypothèse chère à Commaille du renversement de galeries entières par des éléphants attelés à ce travail par des vainqueurs féroces (*Guide*, p. 121). Commaille appuie cette hypothèse sur une image d'un bas-relief qui n'a peut-être pas un sens aussi précis (cf. *BEFEO*, XVI, vi, 20). Il paraît d'ailleurs revenu de cette idée dans le *Bayon d'Angkor Thom*, p. 12. On voit mal, au surplus, des éléphants, bêtes fort subtiles et auxquelles les cornacs ne font pas faire tout ce qu'ils veulent, se prêter au renversement d'une galerie dont l'écroulement pouvait être fort dangereux pour les agents chargés de le déterminer.

(2) RA. juin 1912, I.

(3) *BEFEO*, XVIII, x, 67.

troisième enceinte en latérite munie de portes à l'Est et à l'Ouest. La disparition de cette enceinte pourrait surprendre ; il convient d'en expliquer la raison. Commaille n'en fit pas un relevé minutieux et le souvenir de cette disposition n'existe plus que dans les descriptions anciennes. M. Delaporte figure ce mur dans son plan (1), serrant le Bayon de très près; on le voit passer à l'Ouest et sur les côtés le long de la galerie extérieure, dont il n'est séparé que par la saillie des vestibules de celle-ci ; il file à l'Est devant la terrasse orientale et les deux bassins (non dessinés) qui l'accompagnent et paraît ainsi rejeté très loin du monument proprement dit. Une porte l'ouvre à chaque bout du grand axe E.-O. Cette disposition de mur a été répétée exactement par Tissandier (2) jusqu'à l'erreur, résultat probable d'une confusion des notes de M. Delaporte, qui lui fit placer à l'Ouest les bassins carrés de l'Est et les y transformer en bassins étranglés, sans analogues dans les monuments cambodgiens (3). M. de Lajonquière (4) indique également cette muraille comme une troisième enceinte et supprime les ouvertures N. et S. que Tissandier avait ajoutées à tort au plan de M. Delaporte.

Ce mur serait une anomalie dans l'art khmèr ; la dernière enceinte y laisse toujours un large espace autour de la seconde et est munie invariablement d'entrées plus ou moins importantes. Celle-ci en réalité était une grossière muraille de latérite sans aucun détail ancien et qui paraît avoir été exécutée en partie aux dépens de l'infrastructure des cours postérieures ; il faut y voir un ouvrage de défense hâtif exécuté au temps de la lutte contre les Siamois, effort dont il existe à Aṅkor Thoṃ d'autres exemples. Monté sans fondations et masquant le soubassement des galeries extérieures, il fut démoli au cours des travaux de déblaiement, et une bonne part de ses matériaux passa à l'empierrement de la route voisine.

Nous avons conservé dans l'historique des travaux exécutés à Aṅkor Vat l'ordre adopté par l'Ecole pour ses descriptions de monuments parce que les travaux ont marché dans le même sens. L'ordre des opérations fut tout autre au Bayon, où l'état de ruine avancée et la difficulté extrême de la circulation obligeaient à attaquer le travail par la périphérie. Nous adopterons donc ce dernier ordre, mais avec plus de rigueur, partant de l'extérieur et de l'entrée même, c'est-à-dire de la terrasse orientale.

Terrasse orientale. — Cette grande terrasse a été déblayée en octobre 1911 des terres qui l'avaient recouverte (5). Les déblais servirent au terrassement

(1) Delaporte, *Voyage au Cambodge*, p. 160.
(2) Tissandier, *Cambodge et Java*, p. 27.
(3) Avant les travaux de la route il n'existait même pas de mare en ce point, et les dépressions actuelles sont dues aux malheureux emprunts de terre faits par Commaille pour l'établissemement de la plateforme.
(4) Cf. *IK*, III, 29.
(5) RA. octobre 1911.

de la chaussée qui passe devant le Pr. Khlāṅ Sud et qui doit former la nouvelle route évitant le détour par l'Ouest du Bayon et passant au front E. de la Grande Place. Le double niveau de la terrasse apparut alors nettement; les dalles étaient disloquées, mais faciles à remettre en place ; il en était de même pour les gradins des perrons antérieurs et de ceux qui descendent dans les bassins latéraux. Les lions et les nāgas décoratifs étaient presque tous renversés, mais non brisés.

Devant le temple même cette terrasse fut trouvée obstruée au point que la circulation dut y être presque impossible quand les constructions étaient debout. Au milieu du passage, dans l'axe, sur un piédestal de 4 m. de côté et haut d'une coudée, était un énorme Buddha dont la taille ne devait guère être inférieure à 5 mètres, si l'on en juge par les membres inférieurs. A droite et à gauche, un peu en avant, sur d'autres dés existaient des fragments d'autres statues. Au milieu de cet ensemble, un trou carré de 1 m. 50 de côté a donné seulement des débris de poteries et un morceau du grand Buddha ; la fouille a été interrompue à 2 m. 50 de profondeur.

Lors du déblaiement de la terrasse repris en 1912, les débris de ce Buddha, addition postérieure, ont été enlevés, et il ne reste à cette heure qu'un fragment du piédestal fait de blocs en réemploi. Il est probable que ce groupe de statues formait le fond d'un *vat* relativement moderne, comme il en existe encore en divers points d'Aṅkor Thoṃ, et qui s'était élevé en construction légère sur la terrasse, soubassement et aire tout trouvés. Cette partie a dû être reprise à nouveau en 1917 pour lutter contre la repousse de la végétation.

Galerie extérieure. — C'est par la face N. que les touristes entraient d'ordinaire au Bayon (1). Ce fut par ce côté que les travaux de déblaiement du monument même furent commencés. On opéra d'abord un premier dégagement des environs immédiats de la galerie II ou galerie extérieure (2). Elle est entourée d'une petite terrasse continue qui cesse devant les entrées. Toutes les pierres qui rendaient la circulation impossible autour de cette terrasse et au droit des perrons N., O. et S furent portées à 15 m. de distance, et le soubassement même fut rendu visible par un déblai de 2 m. 50 de large qui fut élargi en 1919. La première opération était achevée à la fin de mars 1911. Les parties sculptées des pierres ainsi retirées furent mises en évidence, face au monument ou rangées le long des trois avenues ménagées jusqu'aux vestibules, aussi près que possible du point d'extraction, tandis que les blocs sans intérêt étaient annoncelés derrière. Les fragments, corps et têtes, de la balustrade, retrouvés au pied de la terrasse, ont été disposés en avant de ces sculptures, en attendant qu'ils puissent être remontés.

(1) Le déplacement de la route à l'Est permettra maintenant un accès plus normal.
(2) RA. novembre 1910, p. 4.

Ce premier travail fut interrompu durant tout le cours de juin 1911 pour procéder au dégagement des bas-reliefs des quatre angles de la galerie, dont les clichés étaient demandés de Paris pour la publication du *Bayon d'Angkor Thom*. Faute de coulis, ce travail ne put ensuite être repris.

La circulation redevint vite impossible dans la galerie extérieure ; de jeunes bananiers poussés entre les pierres encore accumulées, des arbres abattus par la foudre et le vent exigèrent un nouveau dégagement en août 1911 (1) ; mais le travail définitif ne commença qu'en juin 1912 pour durer jusqu'en août 1913. Il débuta par le vestibule de l'angle N.-E. Dès cette époque des débris du mur couvert de bas-reliefs de l'aile orientale de la face N. (2) furent recueillis dans l'espoir de reconstituer un jour ce panneau de sculptures (3).

Le travail fut conduit de proche en proche dans les deux sens. Les blocs seuls étaient enlevés pour être portés aux points déjà signalés, tandis que les terres accumulées étaient laissées sur le dallage ; on conservait ainsi un sol doux qui rendait moins brutales les manœuvres de blocs. En même temps les éléments tombés à pied d'œuvre et qui pouvaient être remontés, architraves, frontons, etc., étaient remis en place (4). Galerie et terrasse qui la précède purent alors être dégagées complètement. Le même travail fut repris en 1919 ; un certain nombre de blocs du soubassement furent alors reposés.

La longue opération du dégagement amena quelques observations intéressantes : ainsi la constatation que presque toutes les portes de la galerie extérieure sur les cours avaient été murées du temps même des Khmèrs (5). Diverses inscriptions reconnues sur les bas-reliefs (Cl. 73 et 80 de H. Dufour) firent espérer un instant quelques indications sur le sens de ceux-ci (6). D'autres furent rencontrées sur les piédroits des portes de l'aile occidentale de la face Nord (7). Une autre fut trouvée sur une pierre tombée à proximité de l'angle N.-E. ; elle ne comportait pas moins de 27 lignes (8). Parmi les découvertes de statues, une admirable figure de Buddha assis sous le dais du nāga fut dégagée dans l'entrée centrale de la face Sud (9).

Le panneau de bas-reliefs de l'aile orientale de la face N., culbuté et dont il ne subsistait plus que les deux extrémités, encore bien incomplètes, put être

(1) RA. août 1911, p. 1.

(2) Nous avons mentionné plus haut la cause de sa ruine.

(3) La mission Dufour-Carpeaux avait déjà mis de côté, dans le même but, tous les débris rencontrés.

(4) RA. janvier 1913.

(5) *Bayon d'Angkor Thom*, p. 4.

(6) RA. mars 1913.

(7) RA. février 1913.

(8) RA. avril 1913 ; Cf. *BEFEO*, XIII, VII, 105 ; Cœdès, *Camb.* 470.

(9) *BEFEO*, XIII, VII, 106 et *BCAI*, 1913, pl. VII 1. Elle est aujourd'hui au Musée A Sarraut de Phnom Peñ.

en partie reconstitué : 80 pierres de la base furent remontées et 91 pierres sculptées retrouvèrent leur place. Les autres déjà réunies par la mission Dufour-Carpeaux et rangées en petits murs, ainsi que les débris nouveaux, furent photographiées dans l'espoir que le jeu de patience serait plus commode à résoudre avec des épreuves découpées qu'avec des blocs. Il n'en fut rien et le travail dut être continué à la main [1]. En août 1913, une nouvelle centaine de pierres était venue augmenter le tableau, qui ne manque pas d'intérêt, car c'est une des rares scènes qui semblent figurer une défaite des guerriers à cheveux en brosse où l'on veut voir les Cambodgiens. Il convient de signaler ici que les murettes constituées par les morceaux de bas-reliefs en attente durent être déplacées et n'occupent plus, par suite, le lieu le plus voisin de leur découverte. Lors du dégagement de la cour, en effet, les banquettes de terre sur lesquelles elles portaient avaient pu être réservées, mais devant leur lente destruction, il fallut descendre les tas sur le sol même du dallage.

La terrasse présente de curieux écoulements d'eau à l'intérieur d'assises représentant un éléphant debout [2] ; ils correspondent à des canalisations qui filent sur le dallage de la cour. Le problème d'autres canalisations placées plus bas sur les substructions des mêmes cours n'a pu encore recevoir une solution satisfaisante.

Cours inférieures. — Dès mars 1908 [3], les cours inférieures qui entourent l'édifice central et les galeries I dites intérieures avaient été débarrassées des arbres trop importants qui étaient un danger pour le monument. Un petit nombre fut laissé à cause de leur inclinaison ou de l'étroitesse des cours, qui rendait leur abattage presque impossible pour des bûcherons, par ailleurs fort adroits, mais inhabiles à diriger les troncs dans leur chute.

Le dégagement définitif de ces cours, entrepris en mai 1913, fut parmi les plus difficiles. Il fallait ici conserver même les pierres sans intérêt, par suite de la presque impossibilité de les sortir. Aussi le travail fut-il réduit autant qu'on le put et les bibliothèques de l'Est ne furent pas vidées. La solution ingénieuse adoptée par Commaille fut d'empiler les blocs en tas le long des murs qu'ils calent [4]. Toutes pièces particulières et tous fragments des bas-reliefs des galeries intérieures furent mis à part ; on arriva même ainsi à remonter presque en entier une intéressante réplique du barattement de la mer de lait [5], plus complète encore que la scène d'Aṅkor Vat.

(1) RA. 1913

(2) Ces curieux motifs n'ont pas été trouvés en place, mais remontés par les soins de M. H. Dufour avec les débris rencontrés à pied d'œuvre. Cf. *BEFEO*, IV, 1143.

(3) RA. mai 1908.

(4) Ces tas pourront être évacués aisément lorsque la conservation sera munie de grues légères qui permettront leur transport facile au-dessus des murs. Les bibliothèques pourront être également vidées à cette époque.

(5) *BEFEO*, XVIII, VII, 105 et RA. août 1913.

Lorsque les terres furent évacuées, le sol des cours apparut très irrégulier ; une partie importante était dallée en grès, le reste en latérite.

Les galeries intérieures, dans un état de conservation assez bon, n'ont demandé qu'un nettoyage minutieux et quelques étais. Il fut trouvé aussi une remarquable statue de Buddha, inférieure cependant à celle signalée plus haut. Ce dégagement permit enfin de reconnaître d'une façon sûre l'accès oriental de la terrasse supérieure et du sanctuaire principal qu'elle porte. La recherche par le bas en 1912 [1] n'avait conduit qu'à un mur plein. Deux passages latéraux, débarrassés par en haut des blocs qui les encombraient, dégagèrent deux escaliers fort raides ; ils suppléent à l'accès médian où la place manqua pour établir un escalier d'axe [2]. Trois autres existent en face des entrées Nord, Sud et Ouest. Tous sont fort dangereux à la saison des pluies à cause de leur raideur, de leur médiocre exécution et des mousses qui les tapissent. A la suite de plusieurs accidents qui eussent pu avoir des suites graves, les deux plus utilisés, ceux de l'axe N.-S. ont été repris au ciment sur un tiers de leur largeur pour donner en tout temps un passage sûr (1917).

Cloîtres. — Les diverses petites cours intérieures se réduisent parfois à un simple boyau ; il est même parfois couvert par un dallage formant plafond, ce qui a permis aux Khmèrs d'augmenter d'autant l'étroite aire disponible autour du sanctuaire central On conçoit combien furent difficiles les opérations dans ces espaces encaissés [3]. Bien entendu, le bizarre remaniement en plafond fut respecté, et dans la suite même une ou deux dalles brisées et qui ouvraient sous les pieds des visiteurs des trous dangereux, furent reconstituées en ciment armé. Les cloîtres S.-E. et S.-O. furent déblayés en août 1913.

Citerne. — La citerne, devinée par Tissandier [4], fut découverte par Commaille en 1913 [5]. Son curage donna des bronzes remarquables [6] dont par malheur la composition d'ensemble est difficile à reconstituer. L'opération, effectuée en 1914, fut arrêtée par l'arrivée constante de l'eau [7] ; elle suivait un canal assez profond qui débouche dans le compartiment N.-O. de la division en quatre du fond [8]. C'est donc plutôt un puits qu'une citerne. L'opération a été achevée en 1920 grâce à la libéralité de M. Bing ; la reprise n'a fourni que cette intéressante donnée sans aucune trouvaille nouvelle.

(1) RA. septembre 1912.

(2) Toute cette disposition est déjà clairement indiquée dans le plan de Tissandier, *Cambodge et Java*, p. 39, et dans le plan de M. H. Dufour, *Bayon d'Angkor Thom*.

(3) RA. octobre 1912.

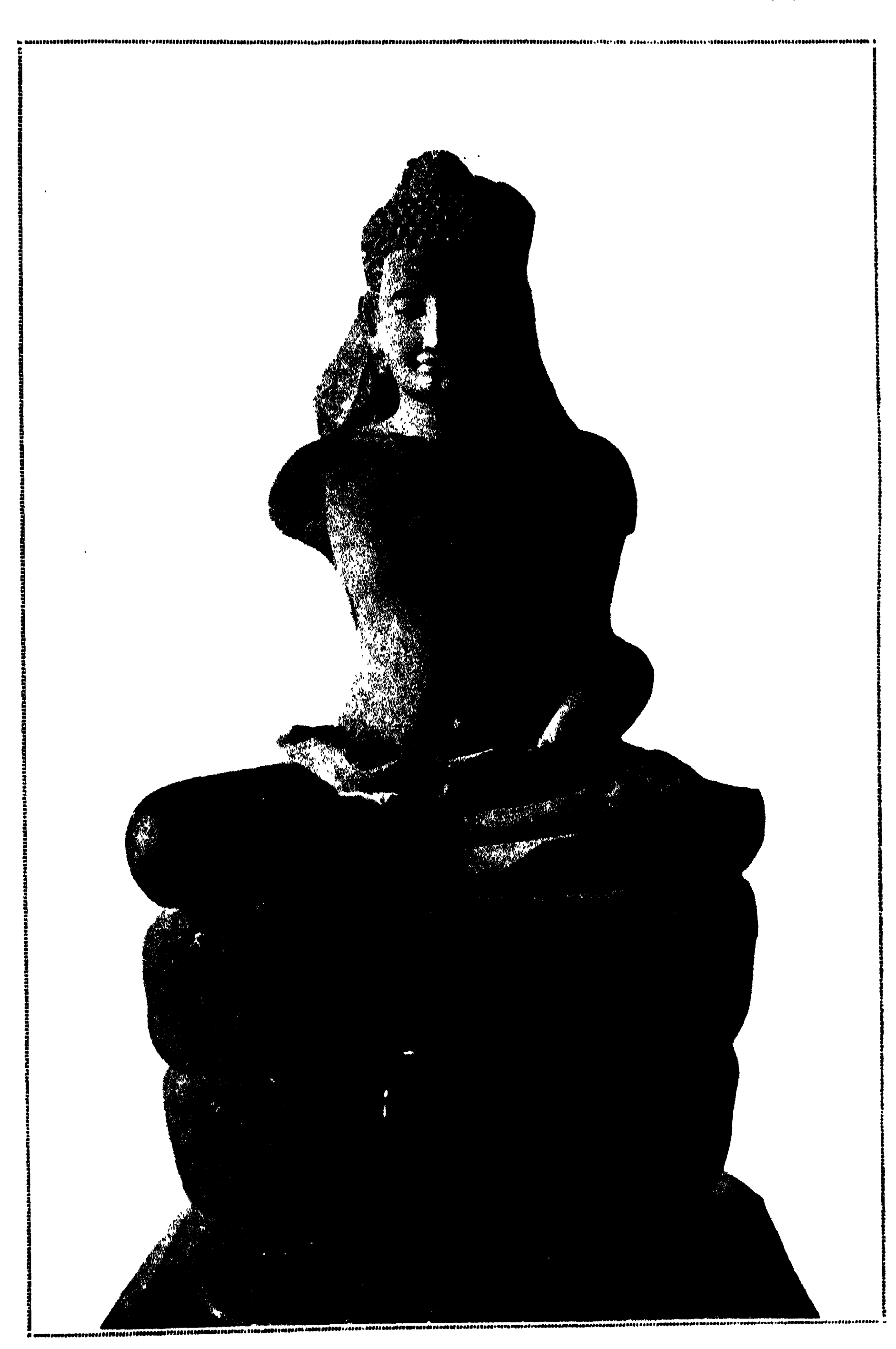
(4) *Cambodge et Java*, p. 32.

(5) RA. novembre 1913, p. 2

(6) RA. janv.-fév. 1914.

(7) RA. mars 1914.

(8) *BEFEO*, XIV, VII, 105, et XX, IV, 210.



Buddha en méditation provenant du Bayon d'Añkor Thom.
Grès. H. 0 m. 93. (Musée de Phnom-Pen.)

Terrasse supérieure et tours. — La terrasse supérieure et les tours furent débarrassées des végétations et des poussières accumulées qui les encombraient. Un monceau de terre, dont nous avons parlé plus haut [1], caché par de nombreux blocs et qui semblait ainsi un amoncellement de pierres tombées des parties supérieures et calant par sa masse un point fort inquiétant, réservé d'abord en 1913, fut nettoyé en 1918 [2], et ce dégagement rendit plus aisée la circulation sur cette terrasse. On put alors débarrasser en entier ou presque l'intéressant soubassement au plan complexe qui supporte tout le massif médian et qui est coupé d'escaliers au droit des entrées et des chapelles diagonales.

Les moyens dont nous disposions ne nous ont pas permis de procéder aux consolidations nécessaires dans le haut de la tour centrale, et seuls quelques chaînages ont pu être placés dans les parties qu'on peut atteindre directement, c'est-à-dire jusqu'aux logettes qui sont au dessous de la couronne de têtes. Il est bon de noter ici que le dernier étage de quatre têtes énormes mentionné par certains auteurs paraît être une pure imagination, et Commaille lui-même que ce monument passionnait et qui l'a étudié sous tous les angles et sous tous les jours, n'a jamais eu à leur sujet une opinion arrêtée.

Durée du travail. — Tout le travail était en quelque sorte fini (sauf la campagne postérieure de 1918, etc.), à la fin de février 1914, mais il fallut encore les efforts de 150 hommes pendant plusieurs semaines [3] pour empêcher la reprise de la végétation ; il fallut, et plusieurs fois, couper les repousses, extirper les racines insoupçonnées d'abord, gratter les joints et les cimenter, avant qu'on pût compter seulement sur l'entretien régulier. Dès 1917 les étais provisoires de bois furent remplacés par des étais durables en ciment armé et, autant qu'on peut l'espérer d'un monument dans cet état et dont les parties hautes sont à cette heure inaccessibles au travail utile, la ruine y semble enrayée.

Le travail a duré dans sa période principale deux années pleines, et l'on peut juger de l'importance des déblais par ceux seuls des galeries extérieures qui approchèrent de 45.000 mètres cubes [4].

On trouvera les indications nécessaires sur les diverses inscriptions découvertes au Bayon dans le *Bayon d'Angkor Thom* (p. 128) et dans un article de M. Cœdès du *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, année 1913, p. 81, avec un plan de leur répartition ; puis, pour celles reconnues ensuite, dans le *Bulletin de l'Ecole française*, XV, IV, 77 (un simple nom de chef), XVII, VI, 51, XVIII, X, 67. Des renseignements sur les sculptures

(1) Voir plus haut p. 119.
(2) *BEFEO*, XVIII, X, 57.
(3) RA. février 1914.
(4) RA. avril 1913.

découvertes au cours des travaux sont donnés dans le *Bulletin de la Commission archéologique*, 1913, p. 100, et dans le *Bulletin de l'Ecole française*, XVIII, x, 67.

Prah Ngôk. — Le monument qui s'élevait au Nord-Ouest du Bayon est réduit à une ruine informe ; il n'en reste que quelques murs. Son emplacement est contigu à l'élégant abri cambodgien orné de clinquant qui abrite un buddha moderne. L'édifice ancien, du nom de Praḥ Ṅòk, paraît avoir été en latérite et semble n'avoir eu que des dimensions assez faibles. Il n'est guère connu que par la présence d'une remarquable stèle en forme de borne à quatre faces dont les inscriptions rappellent les services d'un senāpati, à la fin du XI[e] siècle de notre ère (1). Ces vestiges n'ont été encore l'objet d'aucun dégagement.

Baphuon. — Le monument se présentait après le dégagement général de 1907 comme une pyramide très ruinée précédée vers l'Est d'un vaste espace qui semblait un bassin coupé par une chaussée ; celle-ci partait, à l'Orient du tumulus d'un groupe d'entrées complètement effondrées. L'ensemble était enfermé par un système assez bizarre de levées de terre qui venaient se retourner et mourir contre le tertre de gopuras à un bout, tandis qu'à l'autre, elles effleuraient le bas de la pyramide.

Avant les travaux, celle-ci apparaissait presque comme une colline, couverte de grands arbres et rayée seulement par les bandes horizontales de quelques galeries superposées. Le haut n'était qu'un dôme de terre, et l'examen de l'ensemble était si difficile qu'un gigantesque Buddha couché, qui occupe toute la face Ouest, avait échappé à tous les explorateurs.

Le dégagement de l'édifice proprement dit fut donc fort délicat ; il se montra plus dangereux encore au cours des travaux, et il semble à peu près certain à cette heure que les divers étages de galeries reposent sur une butte de terre peut-être artificielle. Une énorme coulée de sable et d'humus, où rien ne se retrouve des maçonneries de revêtement, remplace la partie O. de la face S. ; la partie E. de la même face montre les murs de ses gradins supérieurs renversés en arrière ; l'angle N.-O. s'est effondré dans le haut ; l'angle N.-E. s'est affaissé. Aussi est-il très vraisemblable que l'énorme Buddha couché de la face O. eut surtout pour rôle de constituer un puissant contrefort. Il est possible en tous cas qu'il ait sauvé l'édifice d'une ruine complète.

Troisième étage. — La cour supérieure, troisième étage du temple, portait le sanctuaire central I, dont on ne retrouva que la base. Cette cour avait été remblayée autrefois par du sable pur, et ce remblai arrivait à masquer complètement le haut soubassement et ses quatre escaliers (2). Chose curieuse, ce

(1) Cf. *IK*, III, p. 61, Cœdès, Camb. 289.
(2) RA. juin 1912.

soubassement est double : il semble que les maîtres d'œuvre, après avoir terminé une première base ciselée du haut en bas, aient estimé qu'elle ne donnait pas assez d'empattement à l'énigmatique construction centrale ; ils ont alors enveloppé les angles par un second soubassement identique, comblant les vides avec le même remblai. Quand on songe aux mouvements importants qui se sont produits dans l'ensemble de la pyramide, on est amené à se demander si des tassements n'ont pas commencé dès la première heure, et si cet élargissement de la base n'est pas dû aux inquiétudes qu'inspirait la stabilité du sanctuaire terminal. La présence du sable nous a conservé les ciselures de l'un et de l'autre soubassement intactes, et ils paraissent neufs.

Le dégagement de cet étage n'a donné aucun renseignement au sujet de l'édifice élevé sur cette haute base. Le seul fait à peu près certain est que ce soubassement n'a pas porté un pràsàt de pierre, ni même de briques, qui eût été d'ailleurs de dimensions mesquines pour la masse qu'il eût couronnée. Aucun débris qui puisse se rapporter à une construction semblable ne semble avoir été rencontré au cours des travaux. D'autre part, il n'est pas douteux qu'un bâtiment central ait été élevé ; le texte de Tcheou Ta-kouan serait autrement inintelligible ; enfin il subsistait au sommet de la butte une partie de piédestal qui ne put rester sans abri. Le plus vraisemblable est donc que sur cette base étroite s'élevait une construction légère, d'une finesse plus grande que celle d'un pràsàt, ornée de revêtements de bronze que suggère la description chinoise, et solidement ancrée par des crampons métalliques aux premières assises pour lui donner une résistance suffisante aux coups de vent violents des orages de la région. Le pillage des revêtements et des crampons amena sans doute la destruction complète de cette partie, au point qu'il n'en resterait plus la moindre trace.

Cour II. — La cour elle-même était entourée de galeries d'un plan très original, cantonnée de quatre tourelles et ouverte par quatre petits gopuras. Elle fut en partie déblayée en 1912 en même temps que le soubassement de l'édifice central ; le sol y apparut couvert d'un dallage qui fut dessouché avec soin ; le gopura Est, seul conservé, inspira trop de craintes à Commaille pour qu'il tentât de le dégager.

Des mouvements nouveaux s'étant produits dans toute cette partie par suite de l'infiltration des eaux, une reprise générale dut être exécutée en 1917 et le gopura E. fut alors déblayé. Ce travail permit de reconnaître les étranges dispositions de la petite galerie du troisième étage dont une faible partie s'est conservée à ras de terre, dans l'angle Nord-Est.

De la salle S. du gopura E. il ne subsiste que les assises de base ; il reste un peu plus de la partie Nord. La salle du bout de l'aile, fermée sur le dehors, est ouverte comme un porche sur le côté de la cour. La galerie vient buter contre le mur-pignon de la salle extrême du gopura. Un mur la coupe en deux dans toute sa longueur, percé de baies à balustres, disposition de trompe-l'œil

qui faisait croire du dedans comme du dehors à l'existence d'une galerie à fenêtres, abritée d'une vérandah continue (1).

La reprise du dallage exigea le relèvement des parties les plus inclinées et, dans l'impossibilité de toucher à la tourelle N.-E. en équilibre instable, on dut la laisser en contrebas, après en avoir muré les ouvertures. Un système de caniveaux et de gargouilles en ciment permit d'évacuer rapidement les eaux, d'étage en étage, jusqu'à l'extérieur. Il est accusé avec franchise et la matière même dont il est constitué évite tout risque de confusion. L'un de ces caniveaux, aménagé en étroite rampe, permetd'éviter l'ascension pénible ou la descente dangereuse des escaliers qui conduisaient des galeries II aux galeries I (2).

Galeries II. — Le deuxième étage présente un système de cours en étroits boyaux, de galeries petites, mais assez complètes, de gopuras d'axe remarquables, et de tours d'angle dont la dernière, celle du Sud-Est, s'était en partie conservée, mais tordue sur elle même et à moitié en porte-à-faux sur l'extérieur, dans un état si menaçant, en résumé, qu'aucun essai de conservation ne put être tenté à l'extérieur. Ce fut déjà chose hardie de l'étayer en dedans. La partie supérieure s'est abattue en 1918 (3) ; le reste, sauvé par les étais, a pu être repris alors avec moins de péril.

Les gopuras des galeries II sont célèbres par leurs remarquables bas-reliefs (4). Leur dégagement fut très délicat en raison de l'étroitesse de la cour II, de la dimension des blocs à extraire et de la crainte de détériorer ces sculptures (5). La photographie de ces dernières fut même rendue des plus difficiles par le manque de recul. Il fallut en outre démonter une partie du corps informe du Buddha couché pour rendre visible le gopura O. et ses panneaux de bas-reliefs (6).

De ces remarquables gopuras, un, celui du Sud, a conservé une partie de son couronnement circulaire et même du bouton terminal, simplement glissé à côté de la base ; il donnera un exemple presque complet et sans doute unique de cette partie si souvent disparue, quand la conservation possédera les grues et échafaudages nécessaires pour le remonter. Tout le bas des

(1) *BEFEO*, XVIII, VI, 35 et fig. 4

(2) FOURNEREAU dans sa restitution (*Ruines d'Angkor*, pl. 47), LAJONQUIÈRE, *IK*, III, p. 32 et 19-16, admettent l'existence de trois escaliers par face à cet étage. Ils n'existent, je crois, que sur la face Est, où les deux escaliers de côté apparaissent clairement comme des adjonctions postérieures.

(3) *BEFEO*, XVIII, X, 68.

(4) Ils ont été étudiés par L. FINOT, *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, 1910 p. 155.

(5) RA. mai 1912, p 3.

(6) RA. juillet 1912.

gopuras et des galeries a été étayé avec le plus grand soin. L'état de certaines parties était en effet des plus inquiétants en raison du déplorable système adopté comme un perfectionnement dans la période d'art supérieur à laquelle appartient ce temple et qui se place entre l'art du Bayon et l'art d'Añkor Vat. Au début de cette période, pour remédier sans doute à des ruptures de linteaux et d'architraves des bâtiments construits dans la série précédente, on s'avisa de renforcer ceux-ci en y logeant une énorme poutre de bois : elle pourrit plus tard et la pierre, affaiblie par le canal nécessaire au logement de ce poitrail, se brisa avec bien plus de facilité.

Les soubassements énormes qui portent la galerie II sont en assez bon état. La section orientale de la face Sud, dans cet angle où un mouvement continu semble se produire, prenait de jour en jour un ventre plus inquiétant. Elle a dû être démontée et remise en équilibre en 1920 (1). A la même date, un arbre qui dressait son immense fût vertical sur le gopura E. de la galerie II a été descendu section par section (2). Les escaliers qui franchissent ce soubassement sont presque verticaux. Celui du Sud, par lequel se fait d'ordinaire l'ascension des touristes et qui donne accès au caniveau aménagé en montée, a été muni dans un angle de demi-marches en ciment qui réduisent la hauteur du pas à la dimension encore pénible de 0 m. 20 à 0.25.

Galeries III. — Les constructions de la terrasse inférieure ont été presque toutes rasées, et il est probable que leurs matériaux ont constitué le Buddha couché ; il ne subsiste guère que les tours d'entrée des faces E. et S. Les tours d'angle et les galeries ne sont plus indiquées que par les assises de base. La cour dallée est beaucoup plus large à l'Est. Elle était occupée dans cette partie par deux édifices, analogues sans doute aux bibliothèques d'autres monuments ; elles sont réduites à leurs lits inférieurs. Deux bâtiments moins importants, du même genre, existaient à l'Ouest (3). Le dégagement a mis au jour une addition intéressante, passage relevé sur colonnes trapues, dont nous avons vu un exemple aux cours II d'Añkor Vat. On n'a retrouvé ici, à l'Est et à l'Ouest de la pyramide, que les colonnettes souvent en place et dont la position d'ailleurs est marquée par des cercles entaillés dans le dallage. La partie E. de cette première terrasse à dû être débarrassée en 1917 ou 1918 de quelques grands arbres que Commaille avait cru pouvoir conserver et qui étaient devenus un danger, et seuls ceux de l'angle S.-E. ont pu être maintenus, au moins à titre provisoire ; encore l'un des arbres réservés est-il tombé en avril 1919 devant l'escalier S. qui mène au deuxième étage, sans, par bonheur, faire grand mal (4).

(1) *BEFEO*, XX, iv, 210.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) Ils sont mentionnés dans le texte de l'*IK*, III, p. 41, mais non portés sur le plan de la figure 16.
(4) *BEFEO*, XIX, v, 117.

Le soubassement est coupé sur chaque face par un escalier d'axe. A l'Est, celui-ci est doublé par deux autres qui correspondent aux entrées latérales du gopura et qui sont des additions postérieures, non liées au reste de la construction. L'escalier principal est interrompu dans le bas par l'arrivée de la plateforme qui surmonte la chaussée orientale. Un splendide arbre à huile qui ombrageait ce point, mais dont les racines compromettaient gravement la solidité de cette partie, a dû être débité par tranches en 1917.

Chaussée orientale. — Le dégagement de la chaussée, dont la conservation était fort aisée, avait été réservé en 1914 par Commaille pour la fin des travaux. Il fut repris en 1917 en même temps que l'étude du bassin qu'elle semblait traverser. Les fouilles ont révélé que cette chaussée, fort simple au début, avait été couverte ensuite d'un passage sur colonnes qui vient buter sur les perrons du temple et sur ceux de l'édicule central ; puis que ce passage avait à son tour été terrassé et enfermé entre deux murs grossiers (1). Il reste peu de chose de l'édifice qui interrompait cette chaussée, et ses débris sont en fort mauvais état. Les bassins présumés entre le système de gopuras E. et le monument n'ont jamais existé ; seul un petit bassin à 7 gradins de grès, de 37 m. sur 28, s'étend au Sud de l'édicule cruciforme de la chaussée. Les quelques blocs de grès mouluré de l'angle S.-E., qui amenèrent sans doute M. Aymonier (2) à supposer l'existence de ces bassins, sont les restes de la base d'un mur qui subsiste en partie sur une cinquantaine de mètres et qui se retrouve entier (3), avec son corps en latérite, sa base et son couronnement de grès, dans la butte artificielle au Sud du groupe des gopuras Est. Son retour n'apparaît pas vers ces entrées. Ce mur est au Nord de la levée de terre indiquée plus haut ; elle le cache en partie. Les deux dépressions apparentes ne révèlent aucune trace de bordures ; par contre des amorces de murailles transversales se détachent de la base du mur et de la chaussée centrale dans la dépression Sud, tandis que dans celle du Nord se voient des vestiges de constructions, restes d'escaliers de grès et débris de soubassements qui peuvent avoir fait partie d'une terrasse longeant l'enceinte méridionale du Phĭmãnàkàs.

Gopuras Est. — Le dégagement des gopuras E. fut commencé par Commaille en février 1914 et marcha assez rapidement. On vit presque du premier jour que bien peu d'éléments en subsistaient encore (4), souvent d'ailleurs avec des inclinaisons fort dangereuses. Il est à présumer que la ruine de ces gopuras, qui étaient de dimensions exceptionnelles, est due au système défectueux des poutres noyées dans la pierre. L'étaiement exécuté plus tard sauva les derniers

(1) *BEFEO*, XVII, v, 51 et fig. 3.
(2) *Cambodge*, III, 114.
(3) *BEFEO*, XVIII, x, 68.
(4) RA, février 1914.

restes d'une ruine complète lors de la chute, en avril 1919, d'un énorme arbre à huile, cassé par le milieu à la suite d'un coup de vent; l'effondrement fut localisé au point même où le tronc tomba sur le mur qu'épaulaient trois robustes contreforts en ciment armé.

Les gopuras E. du Baphuon se placent dans l'alignement N.-S. de la grande tour du Bayon et de la Terrasse des Eléphants. Cette communauté d'axes a été soulignée par l'ouverture d'une petite avenue entre le Bayon et ces gopuras. La vue y est cependant gênée par un bel arbre que cette avenue a rencontré et qu'il eût semblé regrettable de couper.

Ce dégagement fit paraître quelques lignes d'inscriptions et trois lingas, un dans chaque passage [1]. L'opération était presque achevée en juin 1914, et le soubassement fut retrouvé à peu près intact sur la plus grande partie de sa longueur. Pour rendre d'une manière définitive cette partie à son rôle, un nettoyage plus complet et un étaiement des parties chancelantes durent être exécutés en 1917. Quelques décors de bas-reliefs, un fragment de fausse baie à balustres et une énorme pierre de couronnement ont été trouvés dans cette opération.

Le dégagement du terrain devant le gopura a révélé des traces de murs peut-être antérieurs au Baphuon et dont la base seule subsiste; le haut semble avoir été démoli et les matériaux utilisés pour quelque construction postérieure. Ces vestiges de murs, où apparaissent des fragments de bas-reliefs, se recoupent de façon irrégulière sans se raccorder aux soubassements du gopura [2].

Palais royal, Phimanàkàs. — L'édifice principal de ce groupe, auquel est réservé plus spécialement le nom de Phĭmãnàkàs, tandis que le terme d'enceinte royale ou de palais est attribué à l'ensemble, se trouve vers le milieu d'un vaste espace enclos de murs. Ce terrain s'allonge de l'Est à l'Ouest et est divisé en quatre sections inégales. Une première division, assez petite, s'ouvre directement à l'Est, au Nord et au Sud; une seconde, la plus importante et qui contient le Phĭmãnàkàs, devait être en communication directe avec la première sans qu'on reconnaisse les traces nettes de la porte; elle s'ouvrait également au Sud et au Nord par deux gopuras. Deux autres cours, de dimensions moins vastes et dont la dernière n'est qu'un étroit rectangle sans aucune ouverture à l'Ouest [3], devaient forcément s'ouvrir à l'Est. Le mur séparatif entre les cours I et II est postérieur à l'installation générale et repose sur le sol de remblai à o m. 80 (+ 3 m. 50) [4] au dessus du niveau primitif marqué par le dallage qui

(1) RA. mars et mai 1914.

(2) RA. décembre 1916.

(3) Moura, *Royaume du Cambodge*, I, 33, indique une porte monumentale à l'Ouest; il n'existe même pas de brèche en ce point.

(4) Le zéro est pris devant la Terrasse des Eléphants; il est à o m. 80 au dessous du pied du soubassement extérieur de l'entrée E de l'Enceinte du palais. Cf. H. Marchal, *Dégagement du Phĭmãnàkàs. BEFEO*, XVI, III, 66.

entoure au fond de la fouille le Phĭmãnàkàs (+ 2 m. 70). Nous ne savons encore rien du mur postérieur II-III [1]. Sa position bizarre par rapport aux gopuras S. O. et N. O., semblable à celle du mur antérieur I-II par rapport aux gopuras S. E. et N. E., fait supposer qu'il fut construit en même temps que ce dernier. Le dernier mur III-IV paraît ancien.

Nous procéderons de l'Ouest à l'Est, mentionnant seulement les cours postérieures et les quelques restes de murs qui les séparent de la section centrale, toute cette partie n'ayant été l'objet d'aucune étude nouvelle [2].

Dans la cour moyenne II, outre le monument important dont nous allons résumer les travaux, existent au Nord deux bassins, l'un connu de tout temps et qui est de beaucoup le plus important, un autre découvert en 1917 à l'Est du premier [3]. Dans la partie S.-E. se voient une terrasse bouddhique et quatre édifices semblables entre eux, disposés sur une même ligne Nord-Sud.

Enfin dans la première section subsistent dans l'angle S.-E. les restes plus ou moins bien conservés de trois autres bâtiments, et vers l'axe ceux d'une terrasse ornée.

Phĭmãnàkàs. — Le monument principal paraît placé sur le même axe N.-S. que le Baphuon, et une percée ménagée par nous à cet effet dans la végétation permet de voir le sommet d'un monument de celui de l'autre. J'ignore si le Phĭmãnàkàs a son centre sur l'axe longitudinal de l'Enceinte ; une différence d'orientation du gopura E., qu'on peut croire placé sur cet axe, et du Phĭmãnàkàs, fait que les axes censés parallèles ou communs font un angle de 5° 34' [4] ; le centre du Phĭmãnàkàs se trouve à 20 mètres environ au Sud de l'axe des portes du gopura E., de telle sorte que cet axe prolongé tomberait sur l'angle N.-E. du degré inférieur de la pyramide, d'après Commaille, tandis que M. Marchal dit que le centre de chaque édifice serait à 20 mètres environ de l'axe de l'autre, soit sur son dessin à peu près le double de la donnée précédente [5]. On dut par suite dévier légèrement l'avenue d'accès qui mène du gopura principal au monument.

[1] Je désigne par les deux chiffres romains, correspondant à deux des sections de l'enceinte, le mur qui les sépare, et par S. E. et S. O. sans trait d'union les deux gopuras du côté S. (S. E. étant naturellement celui le plus voisin de la façade E.) ; de même pour les gopuras du côté Nord.

[2] Les seuls renseignements un peu sérieux qu'on possède à ce sujet sont ceux donnés par Commaille dans son *Guide*, p. 178, et les notes prises en 1916 dans une visite minutieuse de la face interne du mur et que l'on trouvera plus loin.

[3] Il est déjà marqué sur le plan de Moura, *loc. cit.*

[4] Marchal, *loc. cit.*, p. 65, n. 1 et fig. 10.

[5] Commaille s'était avisé de cette divergence d'axes dès le début des travaux (RA. janvier 1908) et l'attribuait à une erreur de 1° dans l'orientation exacte du gopura, erreur qu'il disait fréquente dans les constructions d'Añkor.

Le Phĭmãnàkàs est une *pyramide en latérite et en grès, à plan rectangulaire* allongé dans le sens Est-Ouest. Le sommet de la pyramide *était constitué par* un édicule à quatre baies, carré, sur un soubassement considérable également carré Il apparut, au dégagement, que les murs de la salle supérieure ne devaient pas s'élever à une très grande hauteur et que les superstructures n'y étaient sans doute pas en matériaux durables. Le nombre des blocs qui encombraient la petite salle ne représentait qu'un faible volume de maçonnerie, et aucun d'eux ne montrait les formes caractéristiques des toitures de pierre ou des superstructures de pràsàt. D'autre part, on voit mal sur les restes de construction conservés l'établissement de la haute pyramide de bois et de motifs dorés que suggère le texte de Tcheou Ta-kouan (1), et nulle trace de l'accrochage nécessaire d'une partie si exposée aux coups de vent ne se découvre à cette heure. L'exécution du sommet actuel de la pyramide est des plus médiocres, et cette chambre supérieure paraît n'être qu'une construction de basse époque. L'hypothèse la plus vraisemblable est que nous sommes ici en présence d'une restauration hâtive et maladroite du corps de l'édifice vu par le voyageur chinois, à la suite de la chute ou de l'incendie des superstructures légères et dorées qu'il appelle « tour d'or ». Cette réparation médiocre aurait alors fait disparaître jusqu'aux dernières traces de la construction primitive. Il n'y a rien à conclure de l'existence du trou carré qui se trouve au sommet de la pyramide, à l'intérieur de cette chambre grossière. C'est une simple fouille exécutée par les chercheurs de trésors, déjà ancienne d'ailleurs, car l'excavation contient quelques blocs tombés du haut des murs de la nouvelle petite salle.

L'étage dont se détache le soubassement spécial de cet édifice central consiste en une terrasse enfermée par une galerie étroite à voûte apparente qui passe sous quatre minuscules gopuras ; elle n'est que décorative et si petite qu'on s'y tient tout juste debout. Les courettes irrégulières enfermées entre le soubassement carré et les galeries en rectangle ont reçu deux dallages : le premier, contemporain de la construction, est formé de briques à plat ; un second dallage en latérite vient s'y superposer et met de niveau le sol des cours et celui des galeries en enterrant le soubassement de ces dernières. Une partie de ce second dallage a été enlevée pour montrer les deux états.

Cet ensemble est porté par trois grands gradins de latérite, profilés et munis d'escaliers fort raides sur les quatre faces. Celui de l'Ouest, qui, comme celui de l'Est, est de pente un peu plus facile, a été réparé sur un tiers de la largeur (2) pour rendre l'ascension moins dangereuse.

L'angle N.-O disparaissait dans une masse de terre que maintenaient quelques arbres. Le travail de déblai a fait voir qu'il ne s'agit pas là d'un

(1) « Dans les appartements de repos du souverain il y a encore une tour d'or » (*BEFEO*, II, 143). « Dans le palais il y a une tour d'or au sommet de laquelle couche le roi » (*ibid.* 144).

(2) RA. février 1917.

éboulement [1]; ce fut encore un apport volontaire dont la raison ne se montre pas clairement, mais dont nous avons vu déjà d'autres exemples à Aṅkor Vat et au Bayon.

Fouille autour du Phĭmãnàkàs. — Le gradin inférieur a été enterré sur une hauteur de 2 m. 50 environ par un formidable remblai qui peut provenir du creusement des bassins Nord [2]. Cette modification importante, découverte en 1916 par M. H. Marchal, a conduit à dégager tout le bas de la pyramide par une fouille de 15 m. de largeur sur les faces E. et O., de 12 m. pour les autres [3]. Les eaux qui se fussent amassées dans cette fosse sont évacuées vers le grand bassin N. par une ligne de buses dont la tranchée a été refermée après installation d'un regard central.

La fouille de l'Est a fait disparaître les deux tas symétriques de blocs de latérite signalés par M. L. de Lajonquière [4]. C'étaient sans doute les débris informes de deux čedĕi assez modernes.

Les environs immédiats du monument ont, depuis sa construction jusqu'au dernier état où nous l'avons trouvé, présenté quatre niveaux successifs : 1° le premier niveau correspond à une hauteur de + 2 m. 70 par rapport au zéro pris devant la Terrasse des Eléphants, au bas de la plinthe du soubassement de cette terrasse ; 2° un premier remblai de 0 m. 80 qui amena le dessus du sol à + 3 m. 50; 3° un second remblai qui le porta à + 4 m. 10; 4° le remblai final avec son dallage et la terre accumulée naturellement par dessus : la hauteur finale fut alors de + 5 m. 35.

1° Le premier niveau est constitué par une aire formée, comme celle des cours supérieures, d'un dallage de briques à plat (0 m. 25 × 0 m. 15 × 0 m. 08 ou 10) ; il entoure le gradin inférieur sur une largeur de 4 mètres ; l'aire est continuée par un conglomérat de latérite pilonnée. Elle a reçu sur toute sa surface peut-être et de la même façon que les courettes supérieures, un dallage de latérite de 0 m. 20 à 0 m. 30 qui cache aussi en partie la plinthe du grand degré, mais porte les marches de départ des escaliers. L'aire est entaillée de deux rigoles anciennes dont les parties N. et S. se perdent dans l'ancien remblai non fouillé; ces rigoles ont été réunies par nous au moyen d'autres artificielles pour conduire les eaux à la ligne de buses [5]. Une terrasse existait sur ce niveau inférieur du côté Sud. Elle reposait sur ce dallage ainsi que les marches inférieures. Celles-ci sont en grès mouluré et tracées en accolade; elles

(1) RA. octobre 1917.

(2) Il est vrai que ceux-ci ont été à leur tour en grande partie comblés ensuite, on ne sait pour quelle raison ni avec quelles terres.

(3) Cette différence de largeur est due à la présence de substructions postérieures retrouvées au cours des travaux et dont il sera parlé plus loin.

(4) *IK*, III, p. 55. RA. septembre 1916.

(5) RA. mai 1918.

marquent le premier départ des quatre escaliers du Phĭmãnàkàs. La partie de cette terrasse qui fut dégagée en premier lieu consistait en un bras dirigé vers le Nord et muni d'un perron axé sur l'escalier S. du monument. La terrasse proprement dite s'allonge E.-O. et les restes s'en reconnaissent jusqu'à 6 m. 80 à l'Ouest, 26 m. 80 à l'Est de l'axe N.-S. de l'édifice (1). Sa masse se perd dans la partie non déblayée. Cette terrasse est constituée par un mur de soutènement mouluré, tout entier en latérite, d'une épaisseur moyenne de o m. 40 et dans sa plus grande hauteur de 1 m. 70, dallage compris. Cette terrasse a été dérasée par les Khmèrs à 1 m. 40, c'est-à-dire à + 4 m. 10.

2° Le deuxième niveau ne paraît accusé nettement que par le dallage du figuier sacré et la stèle qui mentionne ce dernier. C'est sur la face E. et près de l'angle S.-E. du monument, un dallage de grès soigné mais discontinu, porté par une assise de latérite. Il se poursuit vers le Sud et vers l'Est par deux étroites allées traitées de même et qui se perdent dans les parties non encore déblayées. Dans ce dallage (2) une excavation carrée entourée d'une margelle (3) doit correspondre à l'emplacement du figuier mentionné dans la stèle qui fut trouvée en place sur ce dallage contre le parement inférieur du premier degré (4).

3° L'escalier de la terrasse S. qui repose sur le premier niveau, est dérasé sur sa quatrième marche à 1 m. 40 au-dessus du sol inférieur, c'est-à-dire à + 4 m. 10, et ce niveau correspond au dessous d'une seconde marche de départ en grès qui interrompt l'escalier S. du Phĭmãnàkàs à cette hauteur. On ne retrouve pas de marche semblable aux autres escaliers, mais le remblai se continue, et il est probable qu'une aire nouvelle fut établie à ce niveau. Ce travail a été exécuté avec grand soin et se compose d'une sorte de bétonnage à sec fait de latérite pilonnée. Il semble « avoir été effectué à une époque assez peu éloignée de l'achèvement de l'édifice ; car les premières marches de l'escalier de la face E. qui s'y trouvaient noyées paraissent à peu près neuves, alors que des traces d'usure très marquée commencent avec la cinquième marche » (5). Un doute subsiste cependant, car le remblai ne peut que difficilement être antérieur à la stèle du figuier et surtout à une stèle du même temps (6), fin du XIIe siècle de notre ère, qu'il enrobait devant l'échiffre N. de l'escalier Est.

(1) RA. juillet 1918.

(2) Ce dallage fut soutenu par nous sur les bords au moyen d'une murette de latérite pour éviter son effondrement par suite du foirage du remblai sur lesquel il portait (RA. janvier 1918).

(3) Pour plus de détails voir l'article de M. H. Marchal cité plus haut.

(4) Cœdès, Camb. 484. *BEFEO*, XVIII, IX, 9-12 et pl. I-II.

(5) Marchal, *op. cit.*, p. 64.

(6) Cœdès, Camb. 485. RA. novembre 1916

Sur l'aire obtenue avec le bétonnage, des traces charbonneuses ([1]), des débris de tuiles, d'antéfixes et d'épis de faîtage en terre cuite ([2]) semblent marquer l'existence de diverses constructions légères que l'incendie aura détruites.

Entre le 2e et le 3e niveau, des murs de latérite, qui ne sont pas destinés à être vus, doivent être les substructions soit de ces bâtisses légères, soit d'autres qui se seraient élevées sur ce plan du côté Sud. Ces fondations posent sur le premier remblai à + 3 m. 50 ; elles ébrèchent les murs de la terrasse Sud. Ces murs s'élevaient à une hauteur moyenne de 1 m. 80 au-dessus du dallage inférieur, atteignant ainsi + 4 m. 50 ([3]).

Sur le remblai de latérite pilonnée, un mur grossier en grès de 0 m. 80 environ de largeur, s'éloigne de l'Ouest à l'Est, non loin de l'échiffre N. de l'escalier principal et venait presque affleurer le sol final ([4]).

4° Le quatrième niveau, nettement caractérisé par la présence d'un dallage assez rudimentaire et non continu, en blocs de latérite, correspond à peu près au sol actuel ; il n'était recouvert en effet que d'une légère couche d'humus (+ 5 m. 75).

Un certain nombre de pierres sculptées ([5]), qui semblent provenir d'un bas-relief analogue à ceux de la Terrasse du Roi Lépreux, furent trouvées surtout dans le voisinage de la stèle du figuier, dans les fouilles Sud, près de l'angle Sud-Est ([6]). Il n'a pas été possible de les recomposer, ni même de se rendre un compte exact du rôle qu'elles ont pu jouer. Sur les quatre côtés de la fouille ([7]), à 15 mètres du gradin inférieur du Phĭmãnàkàs, au Sud et à l'Est, à 12 mètres au Nord et à l'Ouest, un mur en latérite qui semble avoir été en gradins tournés vers l'édifice, mais qui présente quelques solutions de continuité, limitait un rectangle non concentrique au monument. Sa base était à 1 m. 20 au-dessus ([8]) du niveau inférieur (+ 3 m. 90). Il monte presque au plan du sol actuel. La partie E. présente un double décrochement tourné vers l'Ouest, face à l'escalier principal de l'édifice ([9]). Divers massifs de latérite trouvés çà et là dans l'espace circonscrit reposaient sur une épaisseur de terre de 0 m. 60 à

([1]) RA. décembre 1916.
([2]) H. Marchal, *op. cit.*, p. 63 et 64.
([3]) Id. *ibid.*, p. 64 et fig. 6.
([4]) Deux traces de fondations de murs en latérite ont été trouvées dans l'angle S.-E dirigées E O.; leur niveau exact n'est pas précisé (RA. décembre 1917).
([5]) H Marchal, *op cit.*, p. 64 et sqq.
([6]) RA. novembre 1917.
([7]) RA. juillet 1918.
([8]) Le RA. de mars 1917, au début de la découverte de ce mur, l'enferme entre + 1 m. au-dessus du niveau inférieur et — 0 m. 40 sous le niveau actuel du sol, entre + 3 m. 70 et + 5 m. 35 par rapport au zéro adopté.
([9]) RA. mai 1917.

1 m. 20 (1). Enfin deux massifs de ce genre sont disposés symétriquement devant l'escalier O., des deux côtés de l'axe principal. Des restes de mâts décoratifs en bois furent rencontrés sur les deux échiffres du perron de la terrasse S. du premier niveau ; d'autres mâts furent dégagés devant l'escalier N. et le long du mur du premier degré de la pyramide, sans que la situation exacte du niveau où ils apparaissaient hors de terre puisse être déterminée avec précision (2). Rappelons que cette fouille a donné, outre les débris de toiture déjà mentionnés, d'autres fragments intéressants, signalés et pour une part dessinés dans le *Bulletin* (3).

Tranchée entre le Phĭmãnàkàs et le grand bassin. — La tranchée creusée à 3 m. 50 de profondeur pour placer les buses a rencontré diverses substructions (fig. 1) : en A, départ de la ligne de buses, à fond de fouille, un mur de latérite, puis un autre en C, tandis qu'en B, à la même

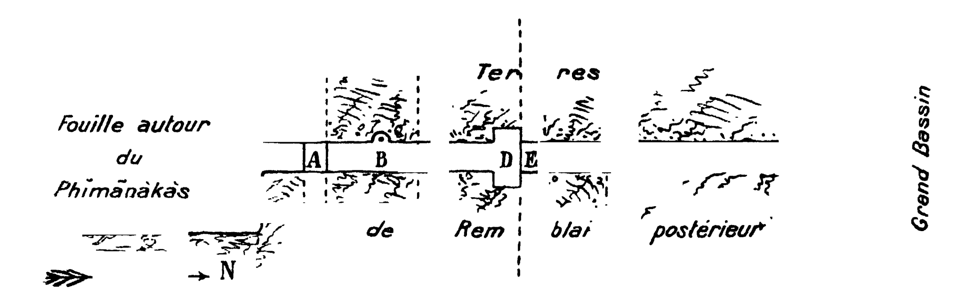


Fig. 1. — Tranchée d'écoulement entre la fouille pourtournant le Phĭmãnàkàs et le grand bassin.

profondeur était un morceau de mât rond fiché verticalement, semblable à ceux trouvés près du monument. En D, le regard de visite est appuyé contre un mur en latérite E qui part à 1 m. 80 du fond de fouille (+ 4 m. 50 environ) pour venir affleurer le sol extérieur ; un mur analogue se voit en F. Enfin en G, point d'aboutissement des buses, on traversa le massif de latérite qui borde le grand bassin. Des morceaux de bois importants ont été trouvés entre les points E, F, des débris de tuiles entre A et C (4).

Bassin principal. — Le grand bassin, dont le creusement paraît avoir amené les modifications de niveau signalées plus haut, offre lui-même une disposition

(1) RA. mars-juin 1918.
(2) RA. décembre 1916.
(3) H. Marchal, *loc. cit.* et *BEFEO*, XVIII, x, 69.
(4) RA. août 1917.

anormale qui peut avoir pour raison le désir de ne pas évacuer trop loin cette masse formidable de déblais. Rappelons d'ailleurs, fait qui ne simplifie pas le problème, que ce bassin, comme celui qui se trouve plus à l'Est, a été remblayé ensuite, on ne sait avec quelles terres.

Les dispositions du premier bassin reconnues au cours de ces travaux sont les suivantes. Il s'étend de l'Est à l'Ouest, laissant au Nord un espace assez large traité en véritable rue ; elle est limitée par une sorte de margelle qui forme le gradin supérieur ; le dessus en est à + 2 m. 00, c'est-à-dire à 0 m. 70 au dessous du niveau ancien du Phĭmãnàkàs. Les bassins est constitué par plus d'une dizaine de gradins ordinaires. Mais, et c'est ce qui fait son originalité, il est dominé au Sud, du côté du monument, par une sorte de tribune continue formée de plusieurs hauts gradins qui se retournent sur la plus grande partie de la face Ouest et une part du côté Est. Cette combinaison présentait le double avantage de former estrade et d'entasser les déblais entre le monument et le bassin. Le dessus du gradin supérieur (+ 5 m. 21) est à peu de chose près au même niveau que les terres qu'on amassa autour du Phĭmãnàkàs (+ 5 m. 37). Cette disposition semblerait indiquer que ce bassin, aujourd'hui remblayé, fut creusé après la construction de l'édifice et de son enceinte. Mais le problème est tellement complexe qu'il serait imprudent d'être trop affirmatif, tant que toutes les données n'en auront pas été fournies par la suite des recherches. A cette heure, le bassin est dessiné par une fouille périphérique qui dégage seulement la margelle ou les deux premiers gradins ordinaires (1). Un sondage au centre donna 4 mètres de profondeur au-dessous du niveau supérieur du remblai, qui est au ras de la margelle ; il descendit ainsi à — 2 m. environ ; la fouille ne put être alors poursuivie parce qu'elle rencontra l'eau. D'autres excavations sur les bords ont dégagé une dizaine de gradins de grès moulurés, sans atteindre non plus le dernier.

Quatre gradins plus importants constituent les faces de l'estrade S. dont nous avons parlé. Les deux inférieurs sont pris aux dépens des quatre gradins supérieurs du bassin proprement dit ; ceux-ci en effet ont été bloqués deux à deux par l'adjonction d'autres pierres qui en cachent les moulures. Des restes d'une balustrade de nāga du type habituel ont été retrouvés au Sud près du gradin supérieur. Ces gradins supplémentaires ne sont pas de hauteur constante et vont en s'abaissant un peu du centre de la face S. aux extrémités. Le gradin supérieur est orné dans toute la longueur, de groupes alternés consistant en un garuḍa mâle entre deux garuḍas femelles, un roi ailé entre deux reines. Le second gradin a pour décor une suite de nāgas et de nāgīs disposés d'une façon semblable ; la personne principale offre deux types qui alternent : serpent à sept têtes ou roi humain caractérisé en nāga, comme les reines, par

(1) RA août 1917.

un groupe de serpents dans sa coiffure. Dans le haut de chacun de ces gradins, des apsaras à mi-corps forment cariatides [1].

Les deux gradins inférieurs sont ornés seulement dans les blocs rapportés pour constituer un gradin important avec deux des gradins ordinaires. Une partie offre des haṃsas et tout le reste montre des animaux aquatiques : le décor s'interrompt et les blocs sont restés bruts à l'endroit le plus apparent, au milieu de la face Sud [2]. Peut-être ce point attendait-il quelques dispositions spéciales d'escalier.

Aux angles, les gradins supérieurs ornés se retournent. Du côté E. ils descendent assez vite vers une rue dallée qui sépare le grand et le petit bassin. Leur état de ruine, comme la présence d'un arbre énorme qu'il serait regrettable d'abattre et qui a tout saccagé par le travail de ses racines, ne permet pas de se rendre un compte exact de la façon dont cette composition bizarre se terminait. Elle s'amortissait aux flancs d'un escalier qui descendait du niveau supérieur jusqu'à la rue dallée entre les deux bassins. De cet escalier il ne subsiste guère que les murs d'échiffre en latérite; tout l'intérieur semble avoir été constitué seulement par un remblai de terre. L'existence probable de ce degré expliquerait peut-être la découverte d'un lion et d'un nāga polycéphale en ce point. On voit difficilement où les placer autrement.

Du côté Ouest, les gradins ornés, bien qu'en fort mauvais état, se continuent sur toute la longueur avec le même décor, sauf dans la partie centrale où se trouve un escalier assez étroit; il descend jusqu'à la frise inférieure de poissons qui masque les degrés ordinaires moulurés. Au Nord de cet escalier, les personnages sculptés sont à une échelle plus grande que ceux du reste des gradins. D'ailleurs en cet endroit, un léger décrochement en saillie semble correspondre à un motif ornemental disparu, mais sans doute composé avec des éléphants, d'après les pierres sculptées retrouvées près de là. Les gradins supérieurs ont souffert et il a fallu en plusieurs endroits remettre en place et redresser des pierres qui avaient glissé.

A l'angle N.-E., la ruine a rendu la terminaison de ces gradins supérieurs presque indéchiffrable [3].

Les côtés S. et O. sont limités par une sorte de large margelle qui continue le dernier des gradins ordinaires. Elle est suivie par une rue dallée ; de l'autre côté une rigole court devant un bahut mouluré, bord d'une aire qui paraît avoir porté des constructions légères ; elles semblent indiquées par de nombreux trous ronds qui ont pu en recevoir les pilotis. Il est possible que le dallage aille jusqu'au mur, mais deux sondages pratiqués près de celui-ci ont montré qu'alors il n'en resterait presque rien [4]. Le mur dans cette longueur présente diverses

(1) Commaille. *Note sur la décoration cambodgienne, BEFEO*, XIII, III, 20 et pl. XVI.

(2) RA. août 1917.

(3) RA. juillet 1917.

(4) RA. août 1917.

petites baies et même une poterne ou deux murées et une évacuation d'eau ; de nombreux trous dans la paroi marquent la présence d'appentis et même d'un plancher au-dessus du niveau de la sortie d'eau.

A l'Est, la même rue dallée sépare les deux bassins qui ont chacun leur margelle. La chaussée présente en son milieu des trous qui durent recevoir des supports ou plutôt des mâts (1).

Le bassin oriental a des gradins simples qui ont été reconnus au moyen d'un simple sondage (2) ; ils sont au nombre de 13, de o m. 35 de large sur une hauteur moyenne de o m. 39. Le 13e gradin finit à une profondeur de 4 m. 50 (— 2 m. 50 environ) sur un fond de latérite pilonnée (3).

Edicules. — Dans la même section, section principale de l'enceinte, les quatre édicules qui s'alignent sur un front N.-S. près du mur séparatif E. ont leur aire commune de briques à 1 mètre au-dessous du sol actuel. Mais ce sol est en pente depuis le monument jusqu'au gopura, avec une brusque dénivellation près du mur. La base des édicules paraît ainsi correspondre au troisième niveau autour du Phĭmãnàkàs (+ 4 m. 10) et plutôt sans doute au deuxième, celui de la terrasse du figuier (+ 3 m. 50).

Ces quatre édicules en longueur font face à l'Ouest. Ils sont portés chacun par un soubassement propre en latérite, et un soubassement de grès ; ils ont un avant-corps de grès, tandis que la salle même est presque toute en briques. Dans le soubassement en latérite on remarque de nombreuses échancrures demi-circulaires, destinées sans doute à recevoir des mâts. Entre les deux édifices du milieu, deux dalles carrées de grès sont encastrées dans l'aire de briques. Sur l'une d'elles est figurée une rosace. Des pierres analogues, mais qui ne sont plus en place, ont été trouvées près de l'édicule le plus au Sud (4). Ces bâtiments, qui n'ont laissé que peu de décombres, paraissent être restés inachevés ou n'avoir eu qu'une couverture légère, mais non en tuiles.

Terrasse. — La terrasse cruciale voisine repose sur le sol actuel et fait donc partie de la série la plus récente de constructions. Il en est de même du mur séparatif en latérite (5). La terrasse a été nettoyée et son dallage réparé ; les statues qu'elle portait (6) ont été mises au dépôt.

Première section. — La première section, celle dans laquelle ouvrent le gopura E. et les deux gopuras S. E. et N. E., contient divers vestiges qui ont été dégagés. L'avenue un peu oblique percée pour conduire du gopura E. au

(1) RA. juillet 1917.
(2) RA. mars 1917.
(3) RA. août 1917.
(4) RA. août 1917.
(5) RA. juillet 1917.
(6) *Guide*, p. 179 et *IK*, III, p.

Phĭmãnàkàs a ébréché le mur séparatif qui ne montre aucune trace de porte ([1]). Elle laisse au Sud une sorte de terrasse constituée par deux bordures de grès en direction E.-O., à 9 m. l'une de l'autre et qui posent sur le sol de remblai. La bordure N. est dans l'alignement de l'axe de la petite entrée latérale S. du gopura Est ([2]). Une avenue tracée du gopura S. E. au gopura N. E. suit le mur séparatif sans rencontrer aucun vestige nouveau. Des trois édicules qui se trouvent dans l'angle S.-E., le plus important et le mieux conservé est celui du Nord ; son intérêt est médiocre. Il reste bien peu des deux autres ([3]).

Ces édifices, au moins le plus méridional, posent sur le sol primitif dont nous allons parler et qui, bien que plus bas que celui sur lequel fut élevé le Phĭmãnàkàs, doit correspondre à la même époque de constructions ([4]).

Le dégagement du gopura E. a conduit en effet à de très intéressantes constatations qui marquent divers remaniements curieux. Ils sont liés à l'histoire de la Terrasse des Eléphants. Avant de les exposer, donnons les observations d'ordre plus général qu'ont amenées les premiers travaux.

Ce gopura a été débarrassé en 1912 de l'amalgame de briques et de termitières qui en obstruait certaines salles et en bloquait même en partie les entrées. Ce dégagement avait déjà rendu 1 m. 50 de hauteur au porche et fait apparaître les perrons qui y donnaient accès, depuis le niveau de la Terrasse des Eléphants ([5]). Au cours de ce travail furent trouvés de nombreux crampons métalliques en forme de double T et d'intéressants débris de statues : sept têtes et cinq corps. M. de Mecquenem, conservateur intérimaire à l'époque, les fit disposer dans une des salles latérales du gopura sur des dalles relevées à 1 m. 20 de hauteur. L'une de ces têtes, plus grande que nature, est coiffée d'une masse cylindrique couverte de fines arabesques, avec au devant une figurine de buddha assis, presque détachée ; une autre, aux traits assez fins, a les cheveux tirés en arrière et noués en chignon. Une seule tête se rapporte à un corps, accroupi. Elle a la même coiffure cylindrique, mais ornée d'une rosace au sommet et de pendeloques à la périphérie ([6]).

Des constatations faites en 1917 au cours des travaux d'ensemble du Phĭmãnàkàs, il résulte clairement que la Terrasse des Eléphants est une addition postérieure qui vint modifier la combinaison des entrées du monument et de la cour au devant du gopura. Lorsque les travaux ont commencé, la Terrasse des

(1) RA. juillet-août 1916.
(2) RA. mai 1917.
(3) *BEFEO*, XIX, v, 117.
(4) *Id.*, XVII, vi, 56.
(5) RA. mars 1912.
(6) M. de Mecquenem avait tenté de protéger ce dépôt local contre les intempéries en couvrant ce gopura par un toit léger, peu visible, qui n'a pas duré. Le système des dépôts par monument ayant été abandonné, cette couverture n'a pas été maintenue.

Eléphants conduisait de plain-pied aux perrons des trois portes, et l'on ressortait sur la face O., presque de niveau avec le terrain de l'enceinte.

En réalité, le gopura avait un soubassement constant sur les deux faces, et celui-ci était relevé sur l'extérieur seulement par un autre soubassement plus important [1], de telle sorte qu'avant la construction de la Terrasse des Eléphants, il fallait de l'extérieur franchir deux perrons superposés pour entrer dans le gopura, puis en redescendre un pour se trouver sur le sol primitif de l'enceinte, dallage de grès et de latérite aux environs du gopura, à 0 m. 75 en dessous du sol actuel (+ 2 m. environ). De même le mur d'enceinte en latérite possède une base simple qui s'oppose à la corniche ; elle porte sur un soubassement commun aux deux faces, doublé à l'extérieur seulement par un autre soubassement dont la paroi intérieure est brute et enterrée.

La nécessité de faire connaître les deux dispositions successives a conduit à diviser franchement ces restes par l'axe E.-O. La partie N. a été laissée en état, celle du Sud dégagée jusqu'au niveau inférieur primitif. On voit ainsi dans la partie qui fut enterrée, le perron central resté comme neuf, alors que le perron S. est profondément usé, différence qui ne peut s'expliquer à cette heure que par des hypothèses. La courette S. est vide ; la courette N. a contenu un édifice, au moins commencé, allongé E.-O. et appuyé par son vestibule au mur O. de la Terrasse. Le motif des garuḍas semble préparé au Sud pour aller buter sur le soubassement du gopura, mais s'interrompt avant d'y arriver. Au Nord, il semble disposé pour se retourner vers le Nord, séparé par une dizaine de mètres du gopura.

Gopuras. — En dehors des constatations faites sur le gopura E., les travaux n'ont apporté aucune observation intéressante sur les divers gopuras ; ceux-ci ont été étayés aux points où leur état était inquiétant. Quelques-uns des amortissements d'angle si remarquables, en forme de réductions de pràsàt, et de beaux motifs d'angle de frontons, ont été trouvés en terre et redressés auprès de ces édifices.

Enceinte. — L'enceinte présente des dispositions assez énigmatiques. Le mur qui la constitue et qui est percé par les divers gopuras est en latérite. En ligne droite partout ailleurs, ce mur se décroche dans sa partie E. vers l'intérieur comme pour laisser un espace plus important devant le gopura E. en reculant celui-ci. Tout autour de l'enceinte, à une vingtaine de mètres, un second mur vient former une ceinture continue enfermant entre lui et le premier des cours longues qui, en certains points au moins, étaient occupées par des bassins. Ce mur s'écarte davantage à l'Ouest sur une partie de sa longueur, sans que la raison de cette disposition apparaisse clairement. Il disparaît en

[1] RA. novembre 1917.

partie au Sud sous une levée de terre longeant l'espace oriental qui s'étend entre le Baphuon et son groupe d'entrées. Des murs transversaux limitent une petite cour devant chaque gopura. Ils sont d'ordinaire percés chacun d'une porte qui donne accès aux cours longues d'entourage. Détail bizarre, il semble bien que les courettes aient été fermées sur l'extérieur par un mur continu. Dans la courette S. O. on doit descendre de la levée de terre qui recouvre le mur, et celle N. O. est fermée au Nord par un mur de latérite sans aucune trace de porte axiale : l'accès se fait par une brèche latérale. Il est possible d'ailleurs que les dispositions anciennes soient ici masquées ou dénaturées par des travaux hâtifs de protection exécutés au cours des dernières luttes avec les Siamois, comme ceux que nous avons signalés au Bayon. Les murs transversaux à la face E. prolongent les décrochements du mur intérieur et viennent buter contre la Terrasse des Eléphants où ils sont arrêtés par une section brutale : le mur extérieur, s'il a existé, a dû être démoli pour laisser place à la construction de cette Terrasse.

Sur la face N., le mur extérieur se retourne et s'écarte à mi-distance des deux gopuras, puis repart à l'Est. C'est une construction peu soignée. Il rencontre les restes d'une terrasse de grès où se trouvaient deux statues ébauchées, l'une de femme debout, trouvée sans tête, l'autre d'homme, presque renversée. Tout à côté commence un mur de latérite soigné et orné qui pourrait être l'enceinte du Tép Praṇaṃ. Il se perd dans le Nord.

En plus des cinq gopuras, les travaux ont dégagé une porte plus simple, mais qui forme néanmoins un petit motif orné entre les deux entrées de la face N., à environ 5 m. à l'Est de l'axe N.-S. du Phĭmãnàkàs. Cette porte, à laquelle on accédait par quelques marches, était constituée par les éléments habituels : chambranles, colonnettes, linteaux, dont quelques fragments ont été retrouvés dans les déblais avec des débris métalliques. Elle a dû être étayée, une bonne part des superstructures étant suspendue dans le vide.

Le mur qui fait tout le tour présente, outre ces cinq gopuras et cette porte supplémentaire, divers détails reconnus au cours d'un cheminement au coupe-coupe, le long de la face intérieure, en 1916. Bien qu'aucun ne soit typique, ils pourront dans la suite fournir quelques indications sur les arrangements intérieurs de cette vaste enceinte, encore à cette heure très problématiques. Nous avons signalé sur le mur N. les traces d'appentis correspondant aux habitations légères rangées le long du grand bassin. Dans la partie O., le mur, entre l'avant-dernière section et la dernière, est percé de meurtrières qui plongent dans cette cour longue, évoquant ainsi pour cet espace énigmatique, où l'on a voulu voir un harem, l'idée, tout aussi hypothétique d'ailleurs, d'un ergastule. Ce mur O. présente sur la cour étroite des traces d'appentis, tandis que les trois autres murs n'offrent aucune ouverture et ne montrent d'ailleurs rien de spécial. Une brèche axiale dans ce mur intermédiaire correspond sans doute à la porte.

La conservation parfaite des grands murs extérieur et intérieur et du mur qui ferme la cour longue occidentale semble indiquer pour ces constructions

une origine toute différente des traces de murs transversaux qui divisent l'espace enclos, et dont la postériorité est certaine, au moins pour le mur qui sépare les sections orientales, puisqu'il ne repose pas sur le sol primitif.

Terrasse des Eléphants. — Comme on l'a vu, il résulte des observations faites sur le dégagement de l'entrée E. du gopura E. de l'enceinte du Phĭmã-nàkàs, que la Terrasse des Eléphants est postérieure à la construction de ce gopura et par suite de l'ensemble de l'Enceinte royale. Cette terrasse, qui sans doute dut servir de tribune pour les jeux donnés sur la Place, semble d'ailleurs d'époque beaucoup plus récente, et son dallage fait de petites pierres prises un peu partout et de qualités très diverses, montre de nombreux réemplois ; des blocs sculptés, provenant de monuments qu'on peut supposer effondrés déjà à l'époque de sa construction, voisinent avec des dalles polies et des pierres frustes (1). Il y fut même trouvé une pierre inscrite, dalle de o m. 60 × o m. 44 × o m. 17, gravée d'une trentaine de lignes en caractères de forme assez cursive, devenues à peu près illisibles, et qui paraissent en khmèr (2). L'indication que fournit cette pierre est par malheur de faible valeur, car elle n'appartient pas à la première construction et entre dans une des nombreuses réparations que la mauvaise exécution de cette terrasse dut rendre nécessaires presque dès les premiers jours.

La Terrasse des Eléphants dépasse 300 mètres en longueur ; de sa masse principale se détachent cinq avancées, une à chaque bout et un groupe de trois au milieu. Le décor entre le groupe central et les avancées extrêmes est formé par le célèbre défilé des éléphants, d'un dessin si heureux et si naturel. Entre les trois avancées centrales et, dans cette partie, sur la face postérieure, cette chasse est remplacée par un motif plus ordinaire, garuḍas et lions alternés, qui sont ici d'un fort beau caractère.

Après le dégagement général opéré par Commaille en 1908 et qui porta sur la basse végétation seule, les travaux effectués en 1911-1912 par M. de Mecquenem, puis par Commaille en 1916, et après sa mort par M. Marchal en 1916 et 1917, ont consisté d'abord dans la reprise intensive de ce débroussaillement, puis dans le déblai des terres accumulées sur cette Terrasse et surtout en avant. Le mur de soutènement orné était enfoui sur une assez grande profondeur, et en plusieurs points les terres accumulées cachaient la grande frise jusqu'à mi-hauteur. Quant à la base qui la détache du sol et qui montre les profils ordinaires, elle disparaissait partout au point qu'elle fut ignorée, semble-t-il, de la plupart des auteurs qui ont parlé de cette remarquable composition.

Au cours des travaux, une fouille a permis de reconnaître que cette base portait par deux assises de grès et quatre assises de latérite sur le sable qui

(1) RA. juil.-août 1916.
(2) Est. n 242, Cœdès. Camb. 487 ; RA. août 1917.

forme le bon sol dans cette partie d'Aṅkor Thoṃ. La Place elle-même, au moins au voisinage de la Terrasse, est empierrée sur une hauteur d'un mètre environ par de la caillasse, tirée sans doute du Phnoṃ Bàkheṅ, et des débris de terre cuite, briques et tuiles concassées (1). Les terres amoncelées dissimulaient de nombreux morceaux de la balustrade de nāgas qui formait garde-fou. On y a trouvé en outre beaucoup de fragments de poteries, crues et émaillées, débris probables d'urnes funéraires, comme il en fut rencontré un peu partout, dans les diverses cours d'Aṅkor Vat en particulier. Quelques parties de la muraille ornée sont nues, par exemple dans la section N., et plusieurs auteurs ont pensé que la Terrasse n'avait pas été achevée. Il n'en est rien, et elle a même subi après sa terminaison diverses modifications, peu claires d'ailleurs. Les surfaces nues sont les traces de simples réparations hâtives : aucun doute n'est possible à cet égard, car les parties basses, moins exposées, ont gardé leur profil courant (2).

La possibilité de ces ruines partielles n'est que trop bien prouvée par la chute de plusieurs pans de cette muraille en 1912 et 1917 (3). Le fait n'est d'ailleurs pas étonnant, car cette terrasse est construite avec négligence et, comme au Baphuon, le remplissage n'est constitué que par de la terre. Aussi les arbres dont les graines ont été semées par le vent sur le dallage non jointoyé ont eu beau jeu à développer leurs racines à l'intérieur, et la pression de celles-ci a dû renverser les murs du temps même des Khmèrs, pour peu que l'entretien ait été insuffisant (4). Les réparations anciennes sont même parfois encore plus hâtives : les murs nus peuvent en effet avoir attendu une réfection des sculptures; en certains points, ce sont les blocs culbutés qui ont été remis en place, en hâte et au hasard : lignes et figures ne concordent plus (5).

Ces réparations anciennes n'expliquent pas tout et nous nous trouvons ici encore en présence des tâtonnements que nous avons appris à connaître à Aṅkor Vat et ailleurs. Dans l'avancée latérale Sud, le motif des garuḍas se prolonge à l'intérieur, comme si cette avancée avait été prévue plus étroite. La partie bloquée s'est conservée à l'état de neuf; un escalier a été réservé par nous pour l'atteindre.

Une modification analogue a eu lieu dans l'avancée Nord. Le terre-plein des deux escaliers masque un bas-relief qui occupe au moins la moitié N. et tient toute la hauteur, sculpture étrange en elle-même et qui représente un énorme cheval debout à cinq têtes. Il a été dégagé et rendu accessible de la même manière (6).

(1) RA. mars 1911.
(2) RA. avril 1911.
(3) Chute d'une tranche de 8 mètres de l'avancée Nord, RA. août 1912; chute d'un fragment de mur nu de la façade Sud de l'avancée Sud, RA. septembre 1917.
(4) RA. juillet 1916.
(5) RA. août 1912.
(6) RA septembre 1916.

La terrasse elle-même offre un remaniement plus important et tel que les dispositions dernières sont à peu près inintelligibles. M. de Mecquenem avait déjà connu, correspondant à l'un des cordons de grès signalés par M. de Lajonquière (1), un petit mur orné, suivant le lieu, d'une rangée d'apsaras en pierre ou d'une file de haṃsas (2) ; il avait supposé que cette murette soutenait une surélévation continue formant gradin, destinée à faciliter la vue des fêtes données sur la Grande Place.

La reprise de toute cette partie pour en assurer la conservation définitive a rouvert la question. Une fouille exécutée au mois de juillet 1916 dans la terrasse entre le groupe des avancées centrales et celle du Sud, a montré que le bas du motif des apsaras et des haṃsas qui correspondait à ce degré intérieur est à un niveau inférieur au sol indiqué par le dessus du mur orné de la frise des éléphants. Cependant la murette des apsaras ne se continue pas en dessous en un parement soigné, qui eût alors été la façade primitive, masquée plus tard par le nouveau décor. D'autre part celui-ci a sa face postérieure constituée par un blocage grossier qui ne peut être destiné à être vu des spectateurs installés sur la terrasse. En présence de ce problème insoluble, nous nous sommes arrêtés à la disposition suivante. Le remblai a été descendu tout le long de la façade à la demande de la frise intérieure des haṃsas et des apsaras, soit de 0 m.20 à 0 m.30 environ. Ainsi tous les éléments importants ont été rendus visibles sans que l'aspect, vu de la Place, qui est l'effet voulu par les Khmèrs, ait été modifié. Ce déblai a mis au jour les dalles d'une crête de mur, série de niches enfermant chacune un buddha, décor d'un mur disparu dont nous ne connaissons rien d'autre (3).

Au centre de l'ensemble se trouve un soubassement en latérite assez important, terrasse en croix ou base d'édifice léger. Commaille, au début des travaux définitifs, le considéra comme une addition postérieure. « J'en vois la preuve », dit-il dans son rapport de mars 1916, le dernier de lui qui nous soit parvenu, « en plusieurs endroits où l'on s'est servi de matériaux provenant d'autres constructions. En outre plusieurs reprises maladroites témoignent que l'on a voulu adapter sur ce point un élément qui n'était pas compris dans le projet primitif. » La découverte postérieure de tant de tâtonnements et de réemplois rend cette indication moins sûre. Une partie de ce soubassement, encore intacte sur une hauteur de 2 m. 50 dans les angles N.-E. et N.-O., a été réservée dans le nivellement général de cette partie tenue à 2 mètres de haut au-dessus du dallage (4).

Les restes de la petite construction massive qui s'élevait sur l'avancée N. (5) ne sont pas plus clairs. M. de Mecquenem y signale la base d'un čedĕi

(1) *IK.*, III, 47.
(2) RA. juin 1911.
(3) RA. juillet-août 1916.
(4) RA. octobre 1916
(5) *IK.*, III, p 47.

« circulaire sur un haut soubassement carré en grès décoré de six éléphants et, dans leurs intervalles, de vigoureux bas-reliefs » (1). Le rapport de la base et du čedĕi est douteux, et si la base est antérieure à la construction élevée au-dessus, son rôle reste encore plus problématique ; il ne semble exister aucune relation entre ce soubassement et le motif du cheval à cinq têtes découvert à l'intérieur et au bord N. de cette avancée.

Le dallage général a dû être déplacé dans sa totalité pour l'enlèvement de toutes les racines qui avaient passé entre les joints, et ceux-ci ont été bouchés avec de la pierraille de latérite forcée au refus. On a laissé subsister les quelques arbres fortement assis par leurs racines, la sélection s'étant faite d'elle-même depuis que toute cette partie est dégagée de la basse végétation qui diminuait la prise du vent ; un certain nombre même des arbres qui avaient été réservés se sont abattus à leur tour, sans faire par bonheur trop de dégâts (2).

Le mur même, orné des éléphants et des garuḍas, a été repris dans les parties chancelantes ou écroulées ; les pierres qui manquaient, grès ou latérite, ont été remplacées par des blocs bruts de même matière. Les sculptures retrouvées, dont l'origine est inconnue, ont été mises en évidence le plus près possible de leur point de découverte (3). Quelques têtes d'éléphants avec leurs trompes et leurs mukuṭas ont été réparées ou reconstituées (4), ainsi qu'une partie des balustrades. Les blocs qui formaient ces têtes étaient réunis par des chevilles et des crampons de fer dont quelques-uns ont été trouvés lors des premiers travaux de M. de Mecquenem. Il reconnut en outre diverses marques en caractères sur la face postérieure des pierres dont la muraille est constituée (5).

Nous avons mentionné dans la note concernant le Baphuon (p. 131) la communauté d'axes de son système de gopuras avec la tour principale du Bayon et les mesures encore insuffisantes prises pour la faire sentir. La Terrasse des Eléphants était à son tour en prolongement du même axe, mais le raccord entre la Terrasse des Eléphants et les gopuras du Baphuon ne présente plus aujourd'hui de dispositions nettes.

Nous avons vu, dans l'examen des routes à l'intérieur d'Aṅkor Thoṃ, l'arrangement adopté pour rétablir le rapport de la Terrasse avec la Grande Place.

Terrasse du Roi Lépreux. — La Terrasse du Roi Lépreux n'aurait demandé que la même réparation du dallage supérieur et le même dégagement du pied des murs ornés — travaux qui d'ailleurs ont été exécutés — si une curieuse

(1) RA. juin 1911.
(2) RA. novembre 1916 ; RA. avril 1919.
(3) RA. novembre 1916.
(4) RA. septembre 1916.
(5) RA. juin 1911.

découverte n'y avait été faite. Elle fut amorcée lors du déblai des terres accumulées à la base de la Terrasse, par la rencontre au fond d'un écoulement d'eau, dans la partie N., d'une figure sculptée en bas-relief. La présence de cette image à l'extrémité obscure de ce boyau où l'on ne pouvait se glisser qu'en rampant, était déconcertante. M. de Mecquenem, qui avait signalé cette disposition bizarre dans l'un de ses rapports en 1911 ([1]), en proposa une explication plausible. L'existence d'un second mur, apparu par la tranche dans les parties ruinées de la terrasse à 2 m. 50 de l'angle S.-E., lui fit supposer un remaniement qui aurait fait disparaître un mur orné. Le fait était vrai, mais la modification était plus étrange encore qu'il ne le supposait et bien plus importante. La présence d'un arbre à huile de 30 mètres de hauteur au-dessus de ce point, et la nécessité de parer aux dangers de monuments plus exposés, firent suspendre longtemps la recherche de l'énigme ; elle ne put être reprise qu'au jour où les travaux de conservation de la Terrasse du Roi Lépreux vinrent à leur ordre normal ([2]).

Avant d'examiner ce qui reste de ce singulier remaniement, il est nécessaire d'indiquer les données nouvelles fournies par les travaux sur la Terrasse elle-même. On sait qu'elle se présente comme une avancée presque symétrique à l'avancée N. de la Terrasse des Eléphants. L'un de ses murs file vers l'Ouest, déterminant avec la côté N. de la Terrasse des Eléphants une sorte de passage le long de la face N. de l'enceinte du Palais, passage qui s'accorde mal avec les dispositions qui partout ailleurs doublent cette enceinte. De l'autre côté, l'état de la ruine rend la lecture des restes assez difficile. Les travaux ont permis d'y voir un peu plus clair, sans apporter cependant de résultats précis.

Le mur extérieur fut dégagé tout autour jusqu'au pied, sauf en un point de la face N. où deux beaux arbres auraient dû être abattus pour démasquer un morceau de sculpture qui n'eût rien ajouté à la monotone composition du décor de la Terrasse. Dans la partie N., un conduit d'écoulement, semblable au premier et comme lui percé dans le poitrail d'un nāga, fait symétrie à celui qui nous intrigua si longtemps. Puis le mur se continue au Nord et montre une composition différente du reste du décor. L'assise inférieure, en saillie de 0 m. 12, comporte une frise de poissons et d'animaux aquatiques. La partie supérieure, que la ruine interrompt d'ailleurs au bout de quelques mètres, montre des séries de personnages dont quelques-uns, plus importants, se détachent sous des superstructures de pràsàt. Ce mur se continuait sur une longueur de 26 mètres vers le Nord, et la frise inférieure, qui seule subsiste dans cette partie, est arrêtée brusquement par le retour vers l'Est d'un fragment de mur à décor peu lisible et différent ([3]). Un mur de latérite, reste de quelque enceinte d'une

([1]) RA. juin 1911.
([2]) RA. mars 1917.
([3]) RA. juillet 1917.

date postérieure, s'allonge de l'Est à l'Ouest un peu au Nord de la Terrasse du Roi Lépreux et butait contre le prolongement N. que nous venons de signaler. Il a été conservé, à la réserve de son extrémité qui cachait un morceau intéressant des bas-reliefs de cette partie.

La fouille appelée par la découverte du mur intérieur donna les résultats suivants. A 2 m. 50 environ en arrière du parement extérieur existe le parement d'un mur plus ancien, de décor presque identique et qui en répète concentriquement toutes les saillies et tous les creux. Le parallélisme ne cesse qu'en un point. Le mur extérieur, après la sortie d'eau qui a révélé l'existence du mur primitif intérieur, file à l'Ouest à 8 m. 30 de l'angle N.-E. de la Terrasse des Eléphants. Au contraire le mur primitif se prolonge droit au Sud comme pour aller rejoindre la paroi E. de l'angle N.-E. de ladite Terrasse. Par malheur il est dès le début réduit à quelques assises, et celles-ci se perdent à 5 m. 50 de cet angle. La négligence des fondations khmères ne permet pas d'affirmer qu'il continuât, mais le fait certain est qu'il dépasse et coupe les restes du mur N. de la Terrasse du Roi Lépreux. On est donc en droit d'admettre qu'il y eut ici une modification sérieuse du parti primitif, consécutif peut-être aux modifications qui nous valurent la Terrasse des Eléphants. On serait tenté de croire que le motif du cheval à cinq têtes trouvé à l'intérieur de l'avancée N. de la Terrasse des Eléphants est en relation avec la première disposition de la Terrasse du Roi Lépreux. Par malheur cette curieuse sculpture n'est pas dans le prolongement du mur conservé, et sa composition ne se rattacherait pas aisément au décor de ce mur (1). Il est indubitable en tous cas que le passage qui se trouve actuellement entre la Terrasse des Eléphants et celle du Roi Lépreux ne devait pas exister autrefois entre les dispositions inconnues qui s'étendaient devant l'Enceinte royale à l'Est et la première Terrasse du Roi Lépreux (2).

Le mur caché atteint 4 mètres dans les parties les plus hautes ; il était accompagné par un contremur de 0 m. 40 en blocs de latérite ; le mur reconstruit à l'extérieur s'élève à 7 mètres ; la différence de hauteur s'explique par la démolition des assises supérieures du mur ancien qui furent utilisées en partie dans l'édification du mur nouveau (3). L'ancien mur n'a été dégagé que sur une cinquantaine de mètres : son décor est presque identique à celui du mur extérieur. Seule une différence apparaît dans la partie S., au Sud du redent voisin de la sortie d'eau, origine de la découverte : une rivière y est

(1) Il y a lieu de signaler cependant que des débris d'un bas-relief montrant un cheval à sept têtes furent retrouvés dans le blocage de la Terrasse du Roi Lépreux (RA. novembre 1917). Ils ont été remontés sur la plateforme de celle-ci, ainsi qu'une statue de personnage assis à la javanaise, qui fut extraite des terres au pied de la Terrasse (RA. mai 1917).

(2) RA. septembre 1916 et juin 1917 (plans). Cf. *IK.*, III, fig. 14 (p. 18).

(3) RA. avril 1917, RA. mars 1918.

représentée, verticale suivant l'habituelle convention de perspective, avec des animaux aquatiques ; puis se rencontrent deux petits éléphants et des personnages abrités sous des superstructures de pràsàt (1). On voit que si le décor cesse de répéter les rangées de dieux, de princes ou de princesses de la partie voisine et perpendiculaire du nouveau mur, par contre il a de grandes analogies avec le morceau du mur nouveau qui file vers le Nord, et l'on peut se demander si la partie d'ancien mur enterrée ou démolie au Nord (2) n'offrait pas cette composition, qui eût été alors simplement répétée en avant dans le mur nouveau. On pourrait en ce cas supposer que la terrasse primitive était le motif central ou plutôt un des motifs saillants d'une composition régulière filant du Nord au Sud, où elle aurait rempli le même rôle que, pour la Terrasse des Eléphants, les avancées centrales et extrêmes. Mais l'état des débris ne permet aujourd'hui aucune hypothèse ferme.

Il n'est pas plus aisé de se rendre compte de la date de cette modification : la sculpture des deux bas-reliefs extérieur et intérieur est de valeur égale, et le seul détail à relever est la petitesse des blocs et la mauvaise qualité comme l'incohérence de couleur des grès employés au décor extérieur, fait qu'on rencontre souvent dans les édifices d'assez basse époque et qui s'explique par le gaspillage antérieur des carrières.

Le dégagement de l'ancien mur fut très pénible ; il fallut débiter au pic le blocage de latérite dans un espace étroit où les ouvriers pouvaient à peine se mouvoir ; aussi le couloir ne fut-il poursuivi que jusqu'à l'angle S.-E. ; un dégagement complet eût entraîné une dépense et un effort hors de proportion avec les résultats à prévoir. Partant du niveau de la Place, dans le passage entre les deux Terrasses des Eléphants et du Roi Lépreux, la faille artificielle suit les sinuosités du double mur et conduit par un escalier sommaire à la plateforme supérieure. Toutes mesures furent prises pour maintenir en équilibre le parement qu'on isolait et pour assurer un maximum de lumière dans l'étroit couloir ainsi ouvert : un contre-mur de latérite fut réservé derrière la façade extérieure dans le bas, tandis que les assises supérieures de grès furent seules conservées, maintenues de distance en distance par de minuscules contreforts en ciment armé : un glacis de latérite fut établi au-dessus de ce qui restait du mur caché pour retenir les terres et le dallage supérieur. Les eaux sont évacuées par les écoulements anciens et par une nouvelle sortie percée dans le bas du mur extérieur de la face S., près de l'angle saillant S.-E. (3).

(1) RA. mai 1917.

(2) Le conduit symétrique à celui qui fut le point de départ de cette recherche rencontre à 2 m. 20 de profondeur un simple mur de latérite ; peut-être est-ce le contre-mur de la paroi primitive ornée qui dans cette partie aurait été démolie jusqu au dernier bloc de grès.

(3) RA. mars 1918, RA. mai 1918.

La terrasse supérieure a été rejointoyée et un escalier conduit en diagonale à l'allée nouvelle qui mène au Tép Praṇaṃ et au Praḥ Pàlilai. La statue du « Roi Lépreux » a été laissée jusqu'à nouvel ordre sur cette terrasse. On sait qu'une réplique presqu'identique en existe au Vat Knat, à une douzaine de kilomètres à l'O.-S.-O. d'Aṅkor.

Tép Pranàm ([1]). — Le Tép Praṇàm est une terrasse bouddhique ([2]) ordinaire, c'est-à-dire le soubassement d'une pagode ancienne dont la toiture et les supports en construction légère ont disparu. Elle est ancienne et paraît, comme sa statue, datée par l'addition de Sūryavarman I (Xe siècle çaka) à la stèle de Yaçovarman (IXe siècle çaka) qui s'y trouve. Cette stèle ne paraît pas d'ailleurs exactement en place et pourrait avoir été relevée par les premiers explorateurs ([3]) ; en effet elle est sur le côté de la terrasse et de travers par rapport à l'axe de celle-ci.

Le Tép Praṇam a été dégagé de la broussaille en 1908 ([4]), puis en 1912 ([5]) ; il a été l'objet de travaux de conservation en 1918 ([6]).

La terrasse a son mur de soubassement en grès mouluré ; il forme saillie à l'Est où s'ouvre un perron orné de deux lions ; à l'Ouest une partie cruciforme offre un petit perron désaxé dans son bras N. ; le bras axial se continue à l'Ouest par une chaussée. Le balăṅ porte une statue de Buddha de grandes dimensions faite en pierres de réemploi. La place des bonzes au devant de l'autel est marqué au côté S. par un dallage de pierre qui ne va pas latéralement jusqu'au bord de la terrasse. La statue a pu être complétée de nombreux blocs, autrefois cramponnés, tombés à ses pieds ; elle a repris alors l'aspect lourd ordinaire au Cambodge pour ce genre d'images monumentales. Onze čedĕi s'alignaient de chaque côté de la terrasse, et trois sur son front Est. Ils sont ruinés. M. Marchal a pu en donner une restitution ([7]).

A l'Ouest est un bassin à gradins de latérite limité au Nord par une petite chaussée dallée en grès. A l'extrémité E. de celle-ci, une statue de Buddha

([1]) Depuis l'année 1916, la chronique du *Bulletin* donnant presque tous les renseignements apportés par les rapports d'Aṅkor, les notes consacrées aux monuments dégagés depuis cette période peuvent être moins étendues ; on ne trouvera donc plus ici pour ces monuments que de simples résumés avec les renvois nécessaires.

([2]) H. Marchal. *Monuments secondaires et terrasses bouddhiques d'Aṅkor Thoṃ*. *BEFEO*, XVIII, viii, 8-11.

([3]) M. Aymonier, dit d'ailleurs (*Cambodge*, III, 111) qu'il l'a trouvée *près* de la terrasse. Elle est aujourd'hui *dessus*.

([4]) RA. janvier 1908

([5]) RA. avril 1912.

([6]) *BEFEO*, XVIII, x, 70.

([7]) *Loc. cit.* fig. 4, p. 20. Cette restitution suppose, entre le pinacle mouluré et la cloche du stūpa, une assise dont la présence semble d'autant moins nécessaire qu'elle exige un joint au milieu d'une moulure saillante.

debout a pu être reconstituée de nombreux débris trouvés dans la vase. La face manque, emportée sans doute autrefois par quelque visiteur. Un autre bassin près de l'enceinte du Palais offre au bord O. un décor de scènes nautiques en grès ([1]).

Prah Pàlilai. — Le temple de Práḥ Pàlilai, à l'Ouest et un peu au Nord du Tép Praṇàm, a été dégagé en 1918 et 1919.

Le sanctuaire central, qui élève sa haute et inquiétante cheminée veuve de tout son décor extérieur au-dessus de quatre baies disloquées, a été étayé dans la mesure du possible, mais sa conservation n'en reste pas moins problématique en raison de ses formidables lézardes.

Aussi les quelques pièces intéressantes qui accompagnaient le Buddha installé à l'intérieur ont-elles été transportées au dépôt. Les trois beaux degrés de soubassement avec leurs grands escaliers monumentaux ont été dégagés jusqu'en bas à l'Est et complétés avec les éléments retrouvés à pied d'œuvre.

Les angles O. ont été laissés sous la masse des arbres qui les ont démolis et sous lesquels on ne retrouverait sans doute presque rien, tout en risquant de compromettre l'équilibre instable de la tour.

Les nombreux débris rencontrés au cours des travaux, et qui se rapportent tous au bouddhisme, ont été rangés avec ordre dans l'enceinte en respectant une sorte d'aire, faite de blocs en réemploi, devant la stèle du Buddha adossée au mur d'enceinte Nord. Le gopura unique E. a été déblayé ; il y fut trouvé un fragment de linteau intéressant, mais inachevé.

Devant l'entrée, une jolie terrasse royale, à double étage, sans colonnes, a été mise à l'abri de l'action de la végétation ; sa balustrade presque complète a été laissée dans l'état où l'a mise une restauration maladroite due aux Cambodgiens ou peut-être aux premiers explorateurs.

Un chemin ouvert dans la forêt, de la Terrasse du Roi Lépreux au Tép Praṇaṃ et au Práḥ Pàlilai, met le visiteur à même de retrouver facilement ces monuments qui étaient autrefois d'un accès assez décourageant ([2]).

Pràsàts Khleang, annexes et Pràsàts Suor Prat ([3]). — La composition magistrale qui orne le côté E. de la Grande Place d'Aṅkor Thoṃ se compose, comme l'on sait, de deux bâtiments en longueur, les deux Pr. Khlãṅ et d'une file de tours en latérite, dont les deux sections N. et S. se retournent aux côtés de l'avenue de la Victoire ; peut-être devaient-elles, dans le plan primitif, faire une haie majestueuse jusqu'à la porte même. Les Pr. Suor Prãt, « tours où l'on marche sur la corde », sont des sanctuaires traités en hautes tours de latérite

([1]) Pour plus de détails sur le Tép Praṇàm, voir *BEFEO*, XVIII, VIII, 19-21 et X, 70.

([2]) Voir pour plus de détails, *BEFEO*, XVIII, X, 70 et XIX, V, 118 Un article important de M. H. Marchal sur ce monument sera prochainement publié.

([3]) Et non « Pot », comme il a été écrit par erreur dans *BEFEO*, XVIII, V, 122

terminées par une voûte à deux pignons dont l'axe est, pour les deux plus voisines de la route, perpendiculaire à celle-ci, tandis qu'il est à 90° pour les autres. Ils étaient munis d'une baie à balustres au fond et d'une porte d'entrée, précédée d'un porche construit ultérieurement et dont le sol fut, comme celui de la tour, remblayé après coup.

Ces ensembles ont été débroussaillés, comme les autres monuments, en 1908 par Commaille (1). Le Pr. Khlăṅ S. a de plus été l'objet, en 1912, d'un dégagement sommaire qui a permis à M. Cœdès d'y reconnaître quatre inscriptions, dont deux sont des répliques du serment inscrit au gopura E. de l'Enceinte du Palais (2). L'ensemble du groupe a été dégagé plus complètement en 1919 et 1920.

Les deux Pr. Khlăṅ, « magasins », ne sont pas identiques, bien que leur aspect ancien ait dû être à peu de chose près pareil. Le Pr. Khlăṅ S. n'a jamais reçu qu'une couverture en construction légère, et son sol, en contrebas dans le vestibule occidental et les salles extrêmes, n'était couvert que d'une couche de terre accumulée par le temps. La façade extérieure était enterrée par un remblai monté jusqu'au niveau de la cimaise du soubassement, qui, seulement mouluré, s'est conservé ainsi en parfait état : il a été dégagé par une fouille complète du côté S. juqu'au Pr. Suor Prăt qui se dresse au Sud de l'avenue occidentale d'accès au Khlăṅ. Elle s'est révélée, près du vestibule O., dallée de grès sur une faible longueur. Ailleurs la fouille n'a été que partielle pour ne pas détruire les grands arbres qui encadrent si heureusement le Khlăṅ. La porte d'entrée occidentale a été débarrassée des blocs de grès qui l'encombraient et qui provenaient en partie des frontons. Ceux-ci étaient d'une ornementation puissante et simple qui rappelle la composition de ceux des gopuras du Palais. La chambre de l'extrémité S. a donné une petite stèle dont la face principale est ornée d'une figurine de femme et dont les faces latérales au moins étaient gravées d'inscriptions presque effacées.

Derrière le monument, dont l'avant-corps oriental semble avoir subi divers remaniements, les dispositions anciennes sont si encombrées de végétation que leur dégagement est presque impossible. Il y a là des arbres splendides dont l'abattage serait inutile, car ils ont dû tout détruire sous eux par l'effort de leurs racines. On peut y reconnaître un quinconce de galeries à quatre rangs de piliers dont il ne subsiste plus guère que les bases. Ces colonnes de latérite et de grès ont dû recevoir une couverture légère. Les piliers portaient sur un dallage relevé par un soubassement mouluré. Les quatre courettes rectangulaires que déterminaient les galeries étaient dallées. Piliers, soubassement et dallage, tout est en latérite. Les galeries d'entourage paraissent avoir été constituées, au moins à l'extérieur, par un mur percé de baies.

(1) RA janvier 1908.
(2) *BEFEO*, XII, XI, 183

Le Pr. Khlãṅ N. était beaucoup plus encombré. La partie centrale avait été couverte par une tour dont les superstructures se sont effondrées. Les salles longues présentaient un faux étage de grès dont tout le poids portait sur l'ébrasement des baies inférieures, qui a cédé presque partout à cause du fâcheux système des poutres noyées dans la pierre. Elles n'ont résisté que dans le bout de l'aile N. où il a fallu d'ailleurs établir des étais sérieux. Le soubassement extérieur, analogue à celui du Pr. Khlãṅ S., mais ciselé, a été dégagé en partie. Le sous-sol renferme des fondations, restes de constructions qui vinrent condamner l'accès de la façade Ouest. La porte extérieure de l'avant-corps central avait même été murée en latérite sur une hauteur de o m. 65. Les deux montants de la porte de la chambre à l'extrémité S. du Khlãṅ offrent des restes d'inscriptions où se montre un vague plan [1].

La façade postérieure E. ne put être dégagée que vers le milieu. Elle donnait sur une cour de plain-pied avec la cimaise du soubassement. Cette cour était encadrée de galeries dont il ne reste que le mur extérieur, percé de fenêtres gisantes et renversé en dedans. Il ne subsiste aucune trace des dispositions de la face intérieure de cette galerie qui peut n'avoir pas été terminée.

Au centre de la cour était un pràsàt cruciforme assez soigné dont l'intérieur n'a pas encore été dégagé.

Derrière le Pr. Khlãṅ S., rien n'a encore été découvert. Derrière le Pr. Khlãṅ N. est un temple entier avec son entrée unique à l'Ouest. L'enceinte, simple mur, enferme un sanctuaire central fort ruiné, mais qui a pu être reconstitué en partie avec les décombres tombés à ses pieds. Sa composition de parements est celle de l'art d'Indravarman.

Deux « bibliothèques » sont ouvertes à l'Ouest, comme d'ordinaire, bien que l'orientation du temple soit inverse de l'habituelle. Le bâtiment du Sud, qui seul a pu être déblayé, contenait onze liṅgas debout sur le sol et alignés sur plusieurs rangs.

Les Pr. Suor Prãt n'ont pas été dégagés jusqu'à leur base, sauf en certains cas. C'est ainsi que le déblaiement a permis de voir le soubassement du Pr. Suor Prãt qui se trouve au Sud de l'avenue d'entrée O. du Pr. Khlãṅ Sud : le niveau inférieur correspond à celui du pied du soubassement du Khlãṅ. Des sondages à la base des deux tours situées en face des ailes N. et S. du même Khlãṅ ont montré, sous le niveau actuel du sol, un soubassement en épannelage qui repose au même niveau.

Les gradins du Sraḥ Tà Set, qui s'enferme entre le Pr. Khlãṅ et l'avenue de la Victoire, s'arrêtent sur une margelle qui a été dégagée tout autour, et le nivellement nécessaire a été poussé jusqu'au pied des tours voisines.

Un travail semblable a été exécuté auprès du Sraḥ Andoṅ, symétrique. De ce côté les tours montrent la trace d'un relèvement au cours de l'exécution, qui

(1) Cœdès, Camb. 468.

semble correspondre à l'établissement du remblai dont on a enterré toutes ces façades. Devant l'entrée O. du Khlăṅ N., une terrasse royale, dont le pied pose sur le niveau primitif, a été dégagée (1).

Prah Pithu. — Le groupe confus du Práḥ Pĭthu avait été débroussaillé comme tout le reste par Commaille en 1908. Mais il était resté difficilement accessible et certaines parties n'en pouvaient être atteintes à la saison des pluies. Ce premier travail avait porté aussi sur les deux terrasses royales de l'Ouest; il avait fait découvrir la terrasse bouddhique au Nord-Est du temple *x*. Les travaux de dégagement définitif ont été exécutés de 1918 à 1920, mais surtout en 1919. La communication est maintenant établie en tous temps, soit par l'Ouest, soit par un chemin qui contourne par le Nord l'ensemble des temples *t*, *u*, *v*, *y* et par un passage relevé à travers le bassin-fossé qui séparait les monuments *u* et *x*.

Les travaux ont commencé par les deux terrasses royales qui mettaient les temples *t* et *v* en communication, par l'Ouest, avec l'avenue N.-S., dont M. de Mecquenem a retrouvé les traces à l'Est du Bayon, à l'Ouest des Khlăṅ, et que suit le nouveau tracé de la route sur la Grande Place.

Les temples *t* et *u* ont été dégagés ensuite, à la réserve des salles mêmes ; ils sont entourés de bassins-fossés avec gradins en latérite. Ces bâtiments soignés ne présentent pas de dispositions bien particulières.

Chacun a son mur d'enceinte. Celui du tempte *t* a été complété des assises supérieures tombées au pied. Le pràsàt *u* a tout un angle écroulé qui fut laissé sous les racines des arbres dressés sur les décombres. Dans ces travaux furent trouvées diverses sculptures intéressantes : un liṅga orné de représentations brahmaniques avec leur nom (2), un linteau avec représentation du barattement, un groupe des neuf divinités, etc.

Le prasat *x*, vidé sans doute par les bonzes de ses décombres et illustré par eux de médiocres images du Buddha ciselées sur le linteau et les parois intérieures, a été dégagé tout autour. Des sculptures bouddhiques ont été trouvées au cours de ce travail ; un fronton représentant le Bodhisattva en train de couper sa chevelure avec son épée a pu être ainsi reconstitué ; une remarquable statue du Buddha y fut également dégagée, mais la tête fort belle en a été volée par un visiteur ; enfin on y a découvert un fragment de stèle inscrite (est. *n* 288).

La terrasse bouddhique E. fut débarrassée de sa végétation et une percée ouverte sur le grand sraḥ E., dégageant les éléphants du bout de la chaussée ; ils ont pu être relevés.

(1) Pour plus de renseignements sur ces ensembles, voir *BEFEO*, XIX, v, 119-123 et XX, iv, 210-212.

(2) *BEFEO*, XVIII, x, 71.

Le pràsàt *v* a été vidé et on a trouvé au cours de l'opération deux statuettes en métal, un énorme liṅga et une petite cuve à ablutions dont le bec porte un graffito d'une ligne.

Ce sanctuaire avait reçu à l'Est une adjonction, d'ailleurs inachevée, que précédait un porche formé de quatre piliers monolithes ; faute de moyens de levage suffisants, ils ont été laissés dans leur situation actuelle.

Le temple *y* est surélevé sur une butte artificielle, où il pose par des fondations insuffisantes ; la butte même est retenue seulement au pied par un mur de soutènement en latérite à gradins. Son sanctuaire, vidé, a révélé des dispositions un peu spéciales. Il est en outre précédé à l'Est d'une salle non voûtée qui semble une addition de peu postérieure à sa construction (1).

Monuments accessoires et terrasses bouddhiques. — Quelques édifices moins connus, signalés par le lieutenant Ducret en 1908 et portés à l'*Inventaire descriptif* sous les nos 486 et 487, le second avec une inscription (2) ; un groupe de petits sanctuaires découverts dans l'angle N.-E. d'Aṅkor Thoṃ par M. Marchal et désignés par lui sous la lettre N ; enfin une quinzaine de terrasses bouddhiques, quelques-unes révélées par les dégagements de Commaille en 1908, une ou deux signalées en 1918 par le Service forestier, la plupart trouvées par M. Marchal, ont été l'objet de divers travaux soit de conservation, soit de reconnaissance, au cours de cette même année 1918 (3).

Monuments a l'Est et au Nord d'Aṅkor Thoṃ

Les seuls travaux exécutés sur le Pr. Thommanom et le Pr. Čau Sày Tevada, l'un au Nord, l'autre au Sud de la route du petit circuit, ont consisté dans les débroussaillements nécessités par l'examen de ces monuments dont l'état est critique, et dans les étaiements indispensables. La visite a amené quelques corrections à l'*Inventaire descriptif* (4).

Les arches subsistantes du Spãn Thma, que la nouvelle route longe en le laissant au Nord, ont été vidées des terres qui les bloquaient en partie. Ce travail a confirmé le fait de sa construction en blocs de réemploi (5).

Un peu plus loin, après le coude de la route au Sud, a été trouvé et mis en communication avec la route un pràsàt du même type que le Tà Prohm Kel. Dans les vestiges de son gopura fut trouvé un nouvel exemplaire de la stèle des hôpitaux (6).

(1) Pour plus de détails voir *BEFEO*, XVIII, x, 71 ; XIX, v, 123-125 ; XX, iv, 213.
(2) Résumée dans *BEFEO*, XVII, vi, 51.
(3) Il en a été rendu compte dans un article de M. H. Marchal, paru dans le *BEFEO*, XVIII, viii, complété par la chronique XVIII, x, 67 et XIX, v, 127.
(4) *BEFEO*, XVIII, vi, 51 et XIX, v, 125.
(5) *Id.*, XX, iv, 213.
(6) *Id.*, 214.

Pràsàt Tà Kèo, à l'Est d'Aṅkor Thom.

Le dégagement du Pr. Tà Kèo a commencé en mai 1920. Un passage a été établi à travers le bassin-fossé à l'Ouest pour permettre les communications en attendant que l'entrée puisse se faire à l'Est au moyen d'un prolongement de la section N.-S. de la route. Le monument s'est révélé, au cours des travaux, comme appartenant à une des meilleures formes de l'art d'Aṅkor. A la fin de 1920, les étages supérieurs, restés en épannelage, mais qui ont été entièrement achevés pour la masse, jusqu'au couronnement inclus, étaient déblayés. Quelques statues et quelques inscriptions ont été trouvées au cours des travaux (1).

Un autre pràsàt, celui-ci sans nom, en grès et découronné, a été découvert au Nord-Est du Tà Kèo ; fait exceptionnel, il s'ouvre au Sud. Mais l'intérieur est bloqué par des terres et des décombres (2).

Le travail prévu pour la campagne de 1920 sur Ta Prohm consistait en un dégagement sommaire qui en rendît la visite moins difficile et moins dangereuse. Une avenue nouvelle permet d'y entrer par le gopura Est, qui a été dégagé, et le nouveau cheminement ouvert permet d'un ressortir par l'Ouest, après avoir vu toutes les parties principales du monument, soit d'un côté soit de l'autre de l'axe principal, suivant l'état de la ruine. Les travaux n'ont pas amené de découverte bien intéressante ; si ce n'est la présence d'un édifice du type de Tãp Čei, au Sud de l'avenue d'accès intérieur. Une constatation curieuse est celle du remblayage de la plupart des cours, exécuté sans doute pour diminuer les montées et les descentes perpétuelles d'un édifice à l'autre (3).

Un travail analogue, qui a été facilité par la complaisance des bonzes, a été exécuté au Bantãy Kdĕi, et le même système de visite y est prévu. Les opérations conduites en 1920 ont été menées jusqu'au groupe central I et II. Elles ont donné, outre des renseignements curieux sur ce monument plus intéressant qu'il ne paraissait, une inscription trouvée dans les déblais du gopura II Ouest (4).

En même temps était dégagée et réparée la terrasse qui donne une si jolie vue sur le Sraḥ Sraṅ ; et la sâlà indigène était reportée sur le bord du lac un peu plus loin. L'heureuse composition de cette terrasse, avec son riche perron qui descend jusqu'à la nappe d'eau, a pu être presqu'entièrement reconstituée (5).

Enfin signalons, outre diverses trouvailles de débris intéressants, la découverte d'un nouveau bassin (6), le Sraḥ Phoṅ, au Nord de Prè Rup, un peu avant

(1) *BEFEO*, XX, IV, 214.
(2) *Ibid.*, 215.
(3) On trouvera des renseignements plus détaillés dans la chronique du *Bulletin* XX, IV, 215.
(4) *BEFEO*, XX, IV, 218.
(5) *Ibid.*, 220.
(6) *Id.*, XIX, V, 126.

d'arriver au Baray, et d'une inscription (est. n 514) au Vat Slaket, à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de Siemrãp (1).

Art cambodgien moderne.

L'art cambodgien actuel n'existe plus comme architecture que dans la construction mixte ou légère. Seuls sont élevés tout entiers en matériaux durables les stūpas d'Udoṅ et de Phnoṃ Péñ. Ces élégantes aiguilles à corps en cloche valent plus pour leur silhouette que pour leur détail ; il est impossible d'établir leur filiation khmère et cette forme semble plutôt venue d'assez loin, comme au Laos, par l'intermédiaire du Siam.

La plupart des monuments d'architecture mixte ou légère sont des pagodes ou des immeubles royaux, d'un intérêt médiocre en général.

La conservation de ces bâtiments ne requérait pas l'intervention de l'Ecole française, la plupart d'entre eux étant toujours en usage et par suite à peu près entretenus. Le seul vraiment remarquable, la tribune du palais, a été démolie pour faire place à une fâcheuse construction en ciment armé, sans que nous ayons eu l'occasion de faire observer à temps l'absurdité de cette destruction, qui prive l'art moderne d'un de ses rares bons exemples. Nous avons pu obtenir par contre de M. Pauher, résident-maire en 1917, la destruction d'un arbre poussé au sommet du stūpa du Phnoṃ qui donne son nom à la ville, arbre qui n'aurait pas tardé à amener la ruine de l'édifice (2).

De cette architecture légère l'Ecole n'a guère pu s'occuper que pour rechercher ses origines dans les modèles anciens, figurés dans les bas-reliefs des monuments khmèrs de la grande époque (3).

Elle a recueilli dans le musée de Phnoṃ Péñ d'intéressantes sculptures sur bois qui avaient fait partie sans doute du pignon d'une vieille pagode à Phsàr (Kŏṃpoṅ Čhnăṅ) et servaient de clôture à la pagode actuelle, ainsi que de bonnes statues en bois de même origine (4). Un certain nombre d'objets usuels d'une réelle valeur artistique ont été réunis soit à Hanoi, soit à Phnoṃ Péñ, où l'Ecole des arts cambodgiens s'efforce avec succès de développer cette intéressante série.

Art siamois.

Le programme d'études de l'Ecole s'étend au-delà des frontières de l'Indochine française ; mais les arts des autres pays de la Péninsule ne pouvaient

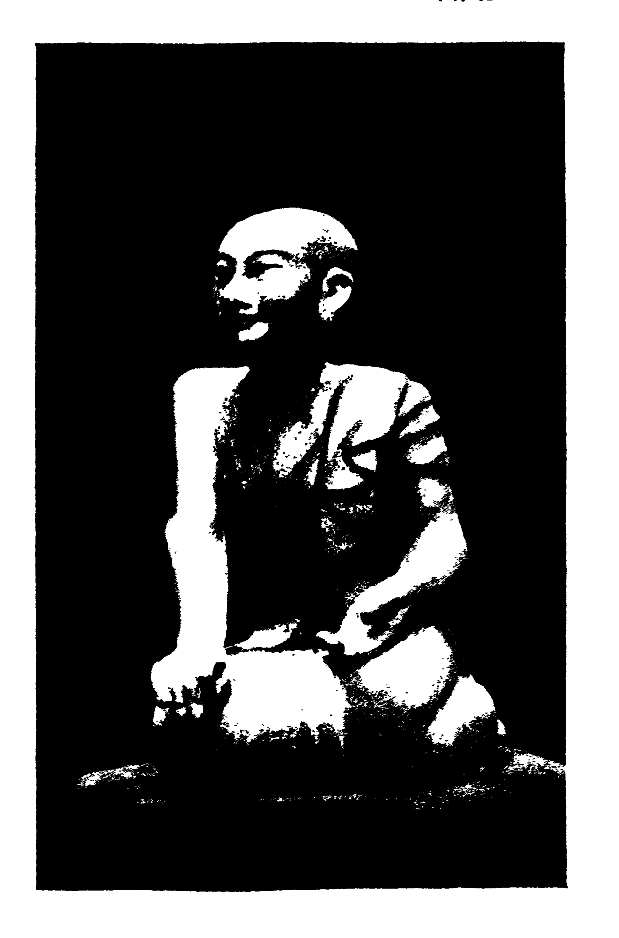
(1) *BEFEO*. XX, IV, 220.

(2) *Id.*, XVII, VI, 49.

(3) H. PARMENTIER. *L'architecture interprétée dans les bas-reliefs du Cambodge*. *BEFEO*, XIV, VI, 1.

(4) *BEFEO*, XV, IV, 77 et XVI, V, 99.







BOL D'ARGENT, REPOUSSÉ.

naturellement être de sa part l'objet de recherches aussi assidues et aussi approfondies que ceux des contrées dont la France a la responsabilité. Elle ne les a cependant pas négligés, et le Siam, la Presqu'île malaise, la Birmanie ont, dans une mesure variable, bénéficié de son activité.

L'archéologie du Siam était en 1899 fort mal connue, un peu moins encore que son épigraphie qui ne l'était guère, mais avait toutefois profité des travaux du P. Schmitt. L'ouvrage de Fournereau sur le Siam ancien fournit bien quelques documents intéressants, plans et photographies de pagodes siamoises ou de vieux sanctuaires ; mais le travail de l'auteur, interrompu par sa mort, manque d'unité et de précision. Les considérations d'ordre général, que seul il pouvait tirer de ses matériaux et de ses observations, font en particulier complètement défaut. Les deux volumes de l'ouvrage apportent une série de documents ; encore sont-ils incomplets : nombre de monuments n'y figurent que par leur plan, sans aucune donnée sur leurs coupes ou leurs élévations. C'est ainsi plutôt un recueil de matériaux pour l'étude qu'une étude même. Elle eût d'ailleurs été difficile à cette époque : l'art siamois paraît en effet dériver pour une grande part de l'art khmèr et de l'art laotien, et tous deux étaient insuffisamment connus au temps où Fournereau publia son ouvrage. L'aspect antique de la coupe du Bot du Vat Jai n'eût jamais été imaginé par lui s'il avait eu connaissance des pagodes laotiennes de ce type : elles encadrent toujours une nef à toit aigu de bas-côtés à toit bas.

Les membres de l'Ecole, chaque fois qu'ils le purent, allèrent jeter un coup d'œil sur l'art du pays voisin. M. Foucher en 1902 envoyait de Bangkok quelques notes au *Bulletin* (1). M Finot, rentrant en France en 1905, passa par le Siam pour gagner la Birmanie et l'Inde, visitant après Bangkok, Ayuthia et Lophburi avant d'atteindre Maulmein et Rangoun. Mais l'œuvre importante de l'Ecole au Siam fut son inventaire archéologique que M. de Lajonquière exécuta en deux fois, dans ce voyage commencé avec M. Finot en 1905, et dans une seconde mission, française d'abord, puis confiée par le gouvernement siamois, qui le conduisit jusqu'au bout de la Péninsule malaise (2). Les résultats de ses investigations parurent, pour la partie plus proprement siamoise, en deux importants articles du *Bulletin de la Commission archéologique* (3). Ces recherches ont permis de reconnaître jusqu'où s'étendait la domination de l'empire cambodgien au temps de sa splendeur, et jusqu'où se prolongeaient les traces de cette civilisation antérieure qu'avait adoptée le peuple khmèr avant son apogée, et que nous avons appelée « art khmèr primitif ». Son rapport ne

(1) *BEFEO*, II, 227.
(2) *Id.*, VIII, 284.
(3) L. de Lajonquière. *Le domaine archéologique du Siam*. *BCAI*, 1909, p. 188 et *Essai d'inventaire archéologique du Siam*. *Id.*, 1912, p. 19. L'auteur a donné ses impressions dans un petit livre de voyage. *Le Siam et les Siamois*. Paris. A. Colin, 1906, in 8°.

fait naturellement pas une mention expresse de cette double extension [1], mais les renseignements et les figures qu'il publie permettront de s'en faire une idée assez nette.

Le Musée de Hanoi possède une collection assez considérable de pièces d'art siamois, qui proviennent pour la plus grande partie d'achats à l'Exposition de Hanoi en 1902 ; une partie en fut détruite d'ailleurs par le typhon de 1903. Une série de fragments de la vieille fabrication chinoise de Savankhalok au XIIIe siècle est due au général de Beylié et à M. Lefèvre-Pontalis ; elle est entrée au Musée en 1910 et en 1914.

Art birman.

En Birmanie où il y a tant à faire et où l'effort anglais est si loin d'être en rapport avec l'importance scientifique du pays, l'Ecole contribua indirectement à l'étude archéologique, en 1905, par les fouilles du Gal de Beylié à Hmawza, sur l'emplacement de l'ancien Prome, campagne dans laquelle le général avait pour compagnon M. Duroiselle, correspondant de l'Ecole, chargé par les soins de celle-ci d'une mission archéologique et épigraphique. Ed. Huber avait fait également des recherches en 1903 et 1910 dans le même pays, et M. Finot avait traversé la Birmanie en 1904 pour gagner l'Inde. Mais leur travail à tous deux ayant été surtout philologique, nous n'avons pas à en rendre compte ici. Notons en outre que M. Duroiselle a publié diverses études intéressantes sur la Birmanie [2].

Le Musée de Hanoi a acquis en 1902 toute une collection d'ethnographie religieuse se rapportant au bouddhisme birman, dont une partie considérable par malheur disparut dans le typhon de 1903 [3]. Nous avons reçu en 1904 quelques belles armes de la même origine, don de M. Fourès [4], et, en 1917, un beau manuscrit birman dont les caractères sont laqués en noir sur des feuilles de cuivre ornées de rouge et d'or, don de M. Petithuguenin [5].

Péninsule malaise.

L'étude de la Presqu'île malaise était encore dans les limbes au début du siècle. La mission confiée par le Siam à M. de Lajonquière en 1908 lui permit

(1) Sa division entre les vestiges d'art indo-cambodgien et hindou non cambodgien (*BCAI*, 1909, p. 188) correspond en partie à cette dualité dans le temps que présente l'art khmèr.

(2) *Archæological Survey of India, Annual Report*, 1913-1914 et 1915-1916 ; *Report of the Superintendent A. S Burma*, 1916 et 1917.

(3) *BEFEO* II, 434.

(4) *Id.*, IV, 491.

(5) *BEFEO*, XVIII, x, pl. VII.

d'en établir l'inventaire archéologique. Celui-ci montra l'importance, dès le IVe siècle de notre ère, de la colonie hindoue, probablement bouddhique, de Ligor, qui peut avoir été un des centres principaux de l'expansion indienne en Indochine.

Art annamite.

L'art annamite est la partie de l'archéologie indochinoise où les études ont été le moins poussées, en raison de la concurrence d'Aṅkor et des arts d'origine indienne. Cette préférence est d'ailleurs justifiée dans une certaine mesure par les risques plus grands que courent les restes de ces arts témoins de civilisations perdues ou près de disparaître, tandis que l'organisation annamite est encore bien vivante. On confond d'ailleurs trop cet art, — à tort croyons-nous, — avec l'art chinois son inspirateur, pour qu'il intéresse beaucoup les savants, et d'autre part l'art chinois lui-même, au point de vue architectural, n'a été l'objet, en dehors de remarquables travaux allemands, que de trop peu d'études pour que la comparaison soit aisée.

L'œuvre de l'Ecole n'a pas été cependant sans importance au sujet des formes primitives, peut-être chinoises du reste, de l'art annamite. Au Tonkin et en Annam, la découverte d'un certain nombre de vieux tombeaux, qui paraissent plutôt devoir être rapportés à la civilisation chinoise autrefois dominante dans le pays, a permis d'intéressantes observations sur la question encore peu connue des inhumations anciennes ([1]).

De même l'extraction continue dans les terrains des environs de Hanoi, sur l'emplacement probable des vieux palais impériaux détruits au cours des invasions du XIIIe siècle, a donné un nombre formidable de tessons de porcelaine chinoise de l'époque des Song et peut-être des premières fabrications locales. On sait combien les pièces Song sont rares en Chine ; elles n'y sont d'ailleurs guère conservées qu'entières. On peut espérer par suite que ces innombrables débris, sans donner aucun objet qui soit ce qu'on appelle une pièce de musée, apporteront des renseignements utiles sur l'art de cette période au pays d'origine : peut-être en particulier pourra-t-on tirer de leur examen un tableau presque complet de ce qu'était l'exportation de luxe à cette époque. Ici encore le petit nombre des membres de l'Ecole et la variété des occupations auxquelles ils doivent faire face, n'ont pas permis jusqu'à ce jour de publier les résultats d'une récolte qui dure déjà depuis une dizaine d'années et qui se compte par milliers de débris, par familles entières de modèles ; ils feront l'objet d'un ou deux articles du *Bulletin* au cours des années prochaines.

([1]) H. PARMENTIER. *Anciens tombeaux au Tonkin. BEFEO*, XVII, I ; ID. *Le tombeau de Nghi vê, Id.*, XVIII, x, I. Il en existe d'autres, d'un intérêt moindre en général, au Thánh-hoá *(BEFEO*, XIX, v, 102*)*.

Le Musée a recueilli sur les mêmes emplacements et en divers lieux d'Annam un grand nombre de briques inscrites, de dalles de revêtement ornées et de décors de toitures en terre cuite très originaux, qui semblent révéler un art plus purement indigène et qui était jusqu'à cette heure tout à fait insoupçonné (1). D'autres débris analogues commencent à se retrouver dans de vieilles pagodes du Tonkin ou du Nord de l'Annam, mais toujours en réemploi (2). Jusqu'ici l'absence de tout monument conservé même à l'état de ruine, ou même de toute représentation de ces étranges constructions n'a permis de restituer avec certitude le rôle d'aucune de ces pièces (3). Il y a là les éléments d'une étude des plus intéressantes qui éclairerait peut-être des points encore obscurs de l'histoire de l'art en Indochine.

L'étude des monuments d'art relativement moderne a commencé au Tonkin et en Annam par le relevé d'un certain nombre de bâtiments qui donnent de bons exemples de cette architecture encore vivante.

En Annam, c'est bien entendu les tombeaux impériaux de Huê qui ont le plus attiré les études des architectes de l'Ecole, et deux des plus importants, celui de Tự-đức et celui de Minh-Mạng, la composition la plus réussie à tous points de vue parmi ces divers exemples, ont été l'objet de relevés, le premier par M. de Mecquenem, le second par le regretté Demasur. M. Lichtenfelder avait déjà autrefois étudié le plan du tombeau de Minh-Mạng ; par malheur ce dessin qu'il nous avait donné a été détruit en 1903. Le Musée possède par contre un bon relevé de la stèle principale, don de M. Delpech en 1908. Nous ne ferons que mentionner la série des plans de citadelles annamites dont une copie a été exécutée à Huê par les soins de M. Aurousseau (4), car ces citadelles construites sur les indications des officiers français au service de Gia-long n'ont aucun rapport avec l'art militaire annamite ; ces plans par suite ont une valeur historique plutôt qu'archéologique. Il n'en est pas de même de la citadelle des Hồ au Thanh-hoá, construite en 1307 et d'inspiration chinoise, sur laquelle l'Ecole a recueilli divers renseignements (5) et qui méritera d'être classée comme monument historique.

Au Tonkin, le temple de Chiêu-thiên, plus connu sous le nom de Pagode des Dames, au village de Yên-lang, près de Hanoi a été étudié par M. Delaval,

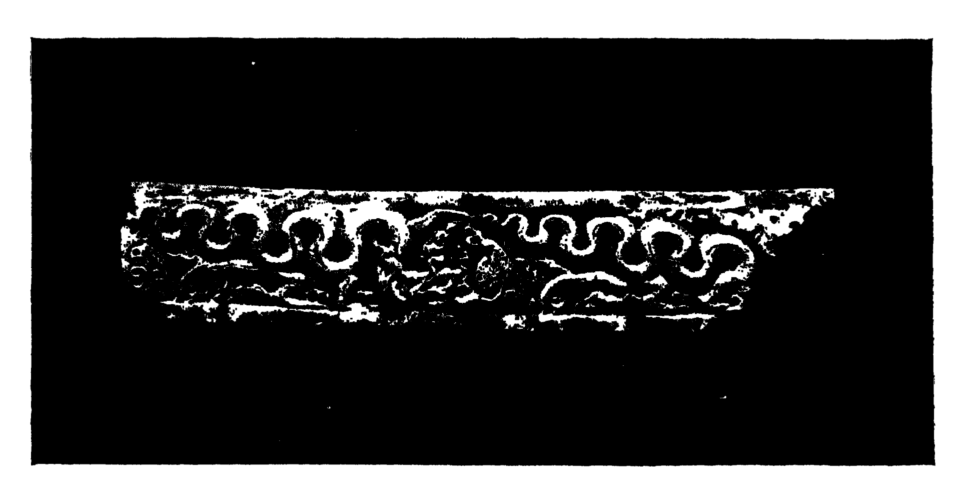
(1) Les premières trouvailles en furent faites à Hanoi en 1901, au cours de travaux dirigés par M. Babonneau, qui envoya à l'Ecole à ce sujet une documentation très complète (*BEFEO*, I, 58).

(2) *BEFEO*, XII, IX, 171.

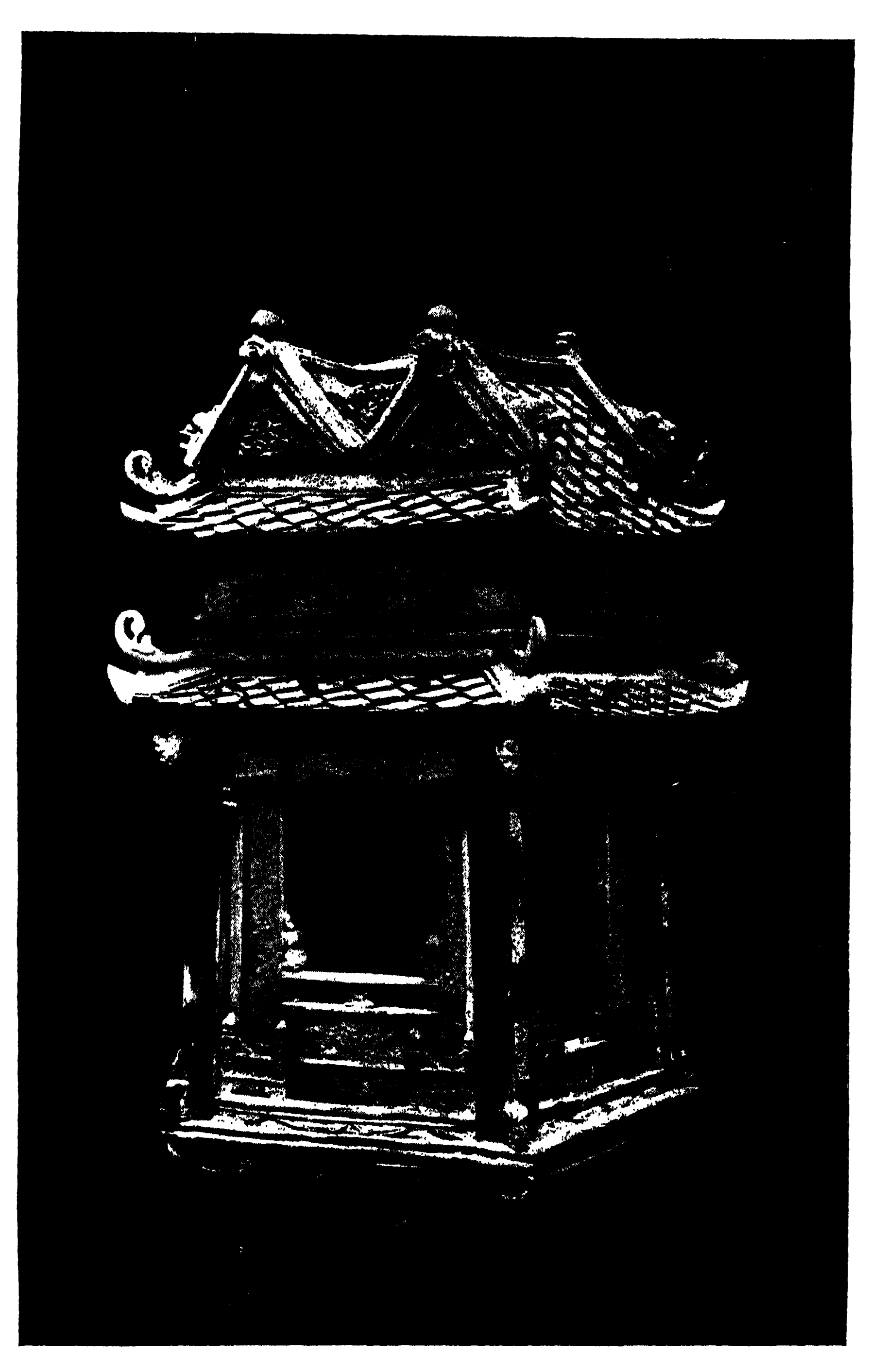
(3) Les seuls modèles d'édifices sont une série de stūpas en tours à étages dont un nombre considérable fut rapporté au Musée, de la Grotte des Merveilles dans la baie de Halong, par le Ct d'Ollone en 1907 (*Id.*, VII, 154) ; des parties de modèles analogues, mais de taille beaucoup plus grande, furent trouvées depuis aux environs de Hanoi.

(4) *BEFEO*, XIV, IX, 102.

(5) *BEFEO*, XVII, VI, 44.



TERRES CUITES PROVENANT DE ĐẠI-LA THÀNH.
Art annamite. H. 0 m. 23 et 0 m. 06 (Musée de Hanoi : **D 111**, 259 et 209)



RÉDUCTION DE PAGODE. FAÏENCE DE BÁT-TRÀNG, TONKIN.
H. 0 m. 51. (Musée de Hanoi : **D 1136**, 49.)

architecte des Bâtiments civils, qui, sans faire partie de l'Ecole, a toujours été en rapports suivis avec elle, puis par G. Demasur ; et le remarquable đinh ou maison commune du village de Đinh-bảng près de Bắc-ninh fut l'objet d'un relevé très détaillé de M. H. Parmentier. Ce genre de travaux avait été inauguré avant la création de l'Ecole par M. Dumoutier, à qui l'on doit une série de notices sur les pagodes de Hanoi, d'un caractère plus historique qu'architectural, et par M. Vildieu, chef du Service des Bâtiments civils ; celui-ci en fit exécuter une série de relevés, qui par malheur ne nous sont pas tous parvenus. L'inventaire des monuments annamites a été préparé pour le Nord-Annam par le P. Cadière (1).

L'étude n'est pas assez avancée pour qu'on puisse déterminer avec précision ce qu'il y a d'original dans l'art annamite et ce qui est emprunté à l'art chinois. L'opinion courante est que les tombeaux impériaux de Huế sont des copies en réduction des magnifiques sépultures des empereurs de la Chine. Vrai pour les grandes lignes, il est peu probable que ce jugement simpliste soit exact dans le détail, et il semble bien qu'un caractère propre à l'art annamite apparaisse au moins dans la décoration. Il en est de même sans doute pour le palais impérial. Mais il serait dangereux, dans l'état actuel des études, d'être trop affirmatif sur ces questions.

La même prudence s'impose au sujet de l'évolution ou de l'immobilité de cet art. Lorsque le dépouillement des innombrables estampages d'inscriptions en caractères chinois que l'Ecole recueille depuis de longues années aura été exécuté, nous y trouverons vraisemblablement d'utiles indications sur l'âge des diverses pagodes. Il n'est pas très rare d'ailleurs, que la charpente, élément essentiel de la construction, soit datée : c'est le cas même du đinh de Đinh-bảng (1736). La facilité avec laquelle une pagode ruinante peut être reconstruite ou réparée en quelques parties, imposera, sans doute une certaine réserve dans l'application des renseignements recueillis, mais il serait étonnant que des données sûres ne pussent être obtenues à cet égard.

Nous n'avons jusqu'ici aucune indication montrant que les maîtres d'œuvre annamites aient été se retremper au pays d'origine de cet art, ni même que des architectes chinois soient venus à l'occasion du pays voisin pour élever des constructions plus soignées que les autres. Dans ces conditions, il est impossible qu'une évolution, ne fût-ce que par abâtardissement des formes primitives, ne se soit pas produite, et il serait d'une mauvaise méthode d'écarter cette hypothèse a priori. En réalité nous sommes en présence d'un problème aussi neuf que celui qu'offrit aux premiers savants l'étude de l'art « gothique » au début du XIXe siècle ; il leur apparut infiniment moins complexe qu'il ne se révéla ensuite lorsque l'examen prit, avec le développement des connaissances,

(1) L. Cadière. *Sur quelques monuments élevés par les seigneurs de Cochinchine (contribution à l'étude des monuments historiques annamites). Id.*, XII, 387.

un caractère plus serré et plus scientifique. A plus forte raison serait-il imprudent d'affirmer que l'art annamite est partout uniforme. Il suffit d'ailleurs d'un simple voyage le long des côtes, de la Cochinchine au Tonkin, pour remarquer que la composition et le décor des pagodes ne sont pas exactement les mêmes suivant les provinces qu'on traverse. De là à affirmer une division *précise en écoles locales, il y a loin, mais il ressort de ce simple fait* que des recherches de détail sont indispensables.

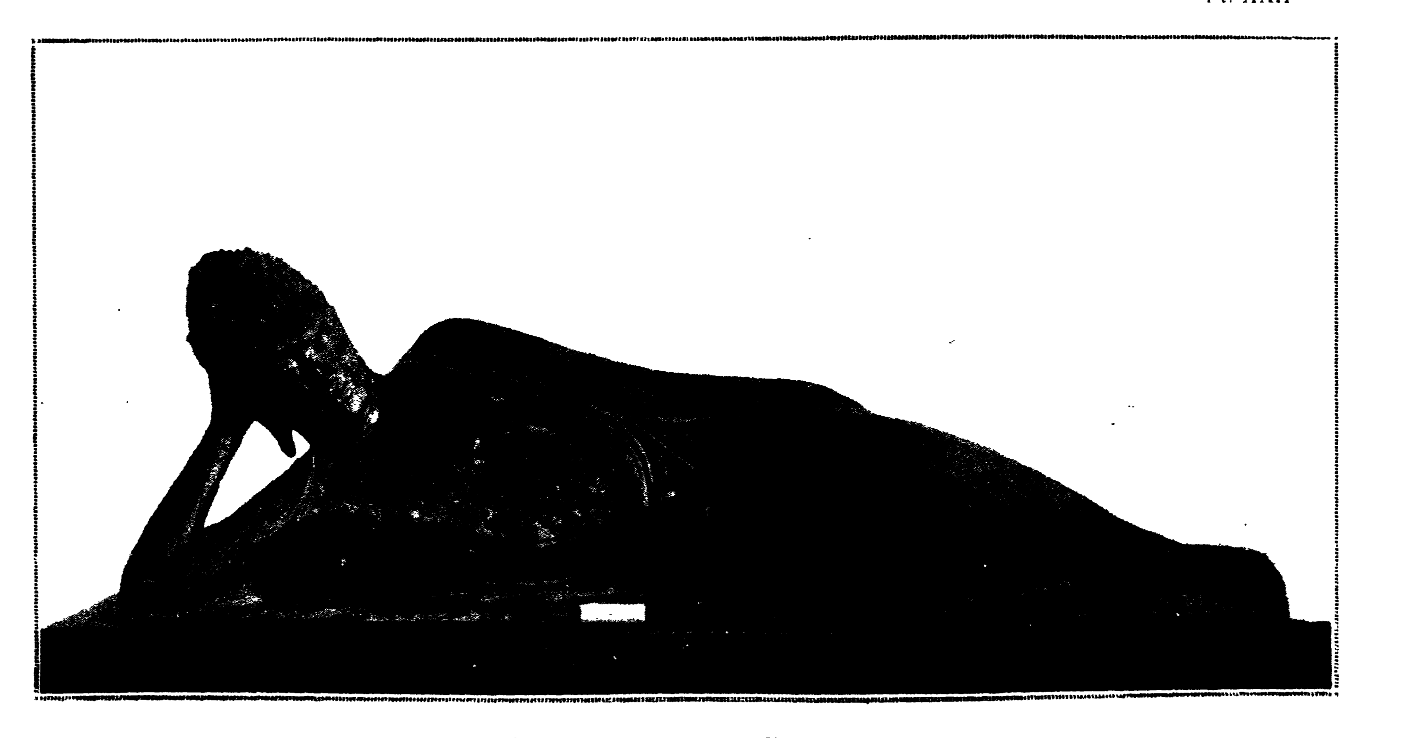
Ces divers monuments, aussi bien en Annam qu'au Tonkin, n'ont pas été l'objet d'opérations directes de conservation de la part de l'Ecole, car ils ne sont pas abandonnés. Le rôle du Service archéologique consiste ici plutôt dans un contrôle permanent sur les travaux imposés par l'état des édifices ; et ce contrôle, loin d'être redouté, est même sollicité, parce qu'il s'accompagne le plus souvent d'une contribution de l'administration aux dépenses nécessaires. L'une des œuvres les plus importantes, et d'un succès remarquable, fut la remise en état de la vénérable pagode du Văn-miếu de Hanoi ; elle fut exécutée en plusieurs années par les autorités annamites avec les fonds du Protectorat et une contribution de l'Ecole, sous la surveillance continue de celle-ci. Grâce à cette méthode, le monument a pu être mis en état de défense pour une longue durée, sans qu'il ait rien perdu de son aspect antique et de son charme mélancolique. Ces travaux, demandés en 1915 par la Commission des antiquités du Tonkin (1), ont commencé en 1917 et ont été terminés en 1920 (2).

La section annamite du Musée de Hanoi est actuellement une des plus importantes. Outre les innombrables débris tirés des environs de la ville, tessons de porcelaines et décors de constructions énigmatiques, dont on n'a pu exposer qu'une faible part, toutes les formes d'art encore en usage sont représentées par leurs meilleurs exemples des dernières siècles : bronzes anciens ou presque modernes, laques, incrustations de nacre, sculptures sur bois, ivoires ciselés, meubles divers, vêtements de cérémonie, etc. Nos collections ont permis de mieux connaître un certain nombre de fabrications anciennes du Tonkin en voie de disparition ou mortes : faïences de Bát-tràng, claires ou de couleur sombre, puissantes terres cuites de Tho-hả, émaux de Huế, fers forgés qui ont trouvé au Musée leur dernier asile.

Bien qu'elle ne dépende pas de l'Ecole, notons ici pour le mérite de cette heureuse initiative, qui répond à un de nos vœux constants, l'installation à Huế d'une salle d'exposition des pièces du trésor impérial, dont une part, mal gardée dans les tombeaux, était un appât trop tentant pour les convoitises des visiteurs.

(1) *BEFEO*, XV, IV, 71.
(2) *Id.*, XVIII, X, 70 ; XX, IV, 200.

Brûle-parfums en terre cuite. Fabrication de Thổ-hà, Tonkin.
. 0 m. 55. (Musée de Hanoi · **D 1132**, 93.)



BUDDHA ENTRANT DANS LE NIRVĀṆA.
Bois laqué et doré. Art annamite. Long. 1 m. 43. (Musée de Hanoi : **D. 122**, 27.)

Numismatique.

Les civilisations de famille indienne n'ont jamais employé la monnaie comme moyen d'échange aux époques de leur splendeur, et ce n'est qu'aux derniers siècles qu'elles ont emprunté cet usage commode aux autres peuples. Par contre, les civilisations de famille chinoise l'ont utilisée depuis la plus haute antiquité, mais sans jamais donner à la monnaie le caractère artistique qu'elle a le plus souvent montré en Occident. De cette double raison il suit que la numismatique ne tient qu'un rôle effacé en Indochine. Elle ne pouvait cependant être négligée et, dès les premiers temps de son existence, l'Ecole publia un ouvrage important sur cette question (1). Depuis lors, des dons et des acquisitions de collections considérables ont permis de constituer au Musée une section importante de numismatique que l'exiguité des locaux dont nous disposons n'a permis d'exposer que pendant quelques années seulement.

Conclusion.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre archéologique de l'Ecole en ces vingt premières années de son existence, le bilan peut s'établir ainsi. Toutes les questions concernant l'archéologie de l'Indochine ont été posées nettement et un certain nombre résolues. Tels arts à peu près inconnus, comme l'art čam, l'art khmèr primitif, l'art laotien et le premier art annamite, ont été mis en lumière ou furent l'objet de recherches assez serrées pour pouvoir être bientôt portées à la connaissance des savants. Les études commencées déjà, comme celles qui concernent l'art khmèr classique, ont été précisées ou développées ou, comme pour les arts de la Chine et de l'Inde, ont profité d'une contribution méthodique qui a été fort appréciée. La conservation des monuments et celle des pièces de musée ont été assurées dans la mesure où la pénurie de personnel et la modicité des moyens mis à la disposition de l'Ecole a permis de le faire. Mais cette œuvre considérable exigera encore de longues années d'efforts : grâce à la nouvelle organisation de l'Ecole, elle se poursuivra avec plus de méthode et de célérité.

(1) D. Lacroix. *Numismatique annamite*, Saigon 1900, 1 vol. in-8°, avec un album de planches.

Des populations dites sauvages — c'est-à-dire n'ayant pas subi d'une façon profonde l'empreinte des civilisations chinoise ou indienne — qui habitent l'Indochine orientale, le groupe moï fut le premier connu. Dans la plus ancienne relation que nous possédions sur la mission des Jésuites en Cochinchine (1631), le P. Borri le mentionne sous le nom de *Kemoi*, « nom qui signifie sauvages »; peu après (1663), le P. de Marini nous parle du *Rumoi*, « où demeurent les sauvages, dont une partie obéit aux deux petits rois du Feu et de l'Eau ». C'est à des notions succinctes de ce genre que se réduisent nos connaissances sur ces populations, jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle ; il existe toutefois à Lisbonne un manuscrit intitulé *De nigris Mọi et Champanensibus* (1), dû au médecin et naturaliste jésuite Jean de Loureiro, qui résida en Cochinchine de 1742 à 1781.

Ce furent les prêtres des Missions Etrangères qui, devançant les explorateurs, pénétrèrent tout d'abord chez les sauvages. En 1848, deux d'entre eux contractèrent alliance avec un chef bahnar ; un poste fut établi à Kontum en 1851. Ce poste devint le centre d'une mission qui, en dépit de difficultés de toutes sortes, s'établit définitivement et réussit à étendre son influence. Nous devons à deux de ses membres, les PP. Dourisboure et Guerlach, d'utiles travaux sur les Bahnars (2). Une autre mission s'était installée chez les Moï du Cambodge oriental, à Brơlam ; le P. Azémar en rapporta une étude sur les Stieṅ et un dictionnaire de leur langue (3).

Mais c'est grâce à Doudart de Lagrée et à ceux qui le secondaient qu'on put se former en Europe, dès 1873, une idée d'ensemble sur les populations de toute l'Indochine orientale, de la Cochinchine jusqu'au Yun-nan.

Le *Voyage d'exploration en Indo-Chine* comprend plusieurs chapitres qui touchent à l'ethnographie. Les *Notes anthropologiques* du Dr Thorel, illustrées par Delaporte, ne constituent, à vrai dire, qu'un tableau extrêmement sommaire des différentes races qu'avaient rencontrées les voyageurs. Se basant sur des observations somatologiques faites sans aucun outillage scientifique, Thorel proposait une classification, conforme au système de Cuvier, en race jaune ou mongolique, race brune ou rameau noir de la race caucasique, et race noire

(1) A. Cabaton, *BCAI*, 1911, p. 76.

(2) P. Dourisboure, *Les sauvages bahnars* (Paris, 1873) ; *Dictionnaire bahnar-français* (Hongkong, 1889). Les articles du P. Guerlach ont paru dans les *Missions Catholiques*, dès 1884.

(3) *Excursions et Reconnaissances*, n°s 27-28, 1886.

du rameau oriental ou malayo-polynésien ([1]). Les Lolo étaient attribués au type océanien; quant aux Moï, on les assimilait sous la dénomination d'Alfourous aux sauvages de l'Australie. Depuis lors, d'ailleurs, certains ont prêté foi à une croyance analogue, d'après laquelle le type des Négritos nomades, qui sous le nom de Semang forment le groupe de peuplement le plus important de la Péninsule malaise, serait représenté dans la chaîne annamitique. Nous disons croyance, car nous ne possédons sur ce sujet que des renseignements indigènes d'un caractère souvent légendaire et toujours imprecis. Certains Moï prétendent que dans les forêts montagneuses vivent des « hommes sauvages », couverts de poils, qui « se nourriraient de tiges et de racines comestibles et ne sauraient pas se construire d'abris, leur vie étant la vie nomade des autres bêtes de la forêt » ([2]). Peut-être faut-il rapprocher de ces êtres mystérieux une peuplade, habitant dans la vallée du Nặm-nhuọng (région de Kham-Kơt, Est de Viẹn-Čan), que les Laotiens appellent *thay pạ*, « habitants des forêts », ou *Khà tóng lướng*, « Khas aux feuilles jaunes ». « Ce dernier nom leur est donné parce que, essentiellement nomades et n'habitant que des cabanes de feuillage, ils les quittent, disent les Laotiens, tous les quatre ou cinq jours, aussitôt que les feuilles employées pour les couvrir sont devenues jaunes ([3]) ». C'est probablement cette même peuplade que connaissent, sous le nom de Tắc-cũi, les Annamites du Quảng-bình. Le P. Guignard a réuni dans le *Bulletin* (XI, 201-205) les informations qu'il a pu obtenir sur les Tắc-cũi, par l'intermédiaire d'un Annamite envoyé chez les Sách, population mường du haut Sông Giang avec laquelle ces sauvages sont en rapports. Les Tắc-cũi, absolument nomades, ne connaîtraient ni la construction des maisons, ni la culture du sol, ni la domestication des animaux. Ils ne porteraient pour tout vêtement qu'un pagne d'écorce d'arbre. En cas de mort, ils abandonneraient le cadavre et changeraient de campement.

Les documents proprement ethnographiques fournis par la mission Doudart de Lagrée se réduisaient à peu de chose. Thorel donnait quelques informations sur les procédés de culture et sur les mœurs. Francis Garnier tentait de démontrer l'origine commune des Annamites et des Laotiens, d'après « des recherches malheureusement trop hâtives et trop incomplètes dans les sources chinoises et les chroniques laotiennes, écrites par Doudart de Lagrée sous la dictée de son interprète ». Enfin, une série de vocabulaires nombreux mais brefs terminait les deux volumes du *Voyage*.

(1) Cette classification a été reprise et notablement améliorée par Keane dans sa *Monographie sur les rapports des langues indo-chinoises et indo-pacifiques* (1880 ; trad. franç. *Annales de l'Extrême-Orient*, 1882-1883, p. 238). Keane réfute l'existence de la race noire sur le continent indochinois.

(2) H. Maitre, *Les Jungles moi* (Paris, 1912), p. 62.

(3) Th. Guignard, *Note sur une peuplade des montagnes du Quảng-bình : les Tắc-cũi. BEFEO*, XI, 202.

Ces documents furent complétés sur certains points par les membres de la mission Pavie (1879-1895) et par les collaborateurs d'*Excursions et Reconnaissances* (1879-1890). Le Capitaine Cupet parcourait le haut Laos, le Trân-ninh, puis tout le plateau moï de Ban-don à Kon-tum ; il en rapportait des notes sur le Sadet du Feu avec lequel il eut une entrevue, des vocabulaires jarai, de nombreuses photographies (1). P. Lefèvre-Pontalis recueillait entre Lai-châu et Xieng-khuang des informations ethnographiques et quatorze vocabulaires qui furent publiés dans le *Journal Asiatique* (2). Gautier, Navelle, Brière visitaient les Moï méridionaux ; le Dr Néis prenait des mensurations anthropologiques et des vocabulaires chez les Črău de Cochinchine (3). Au Tonkin, Courtin et Villeroi d'Augis pénétraient chez les Mường de Sơn-tây et de la Rivière Noire (4). Enfin Odend'hal, chargé de reconnaître une voie de passage entre l'Annam et le Laos, en profitait pour recueillir plusieurs vocabulaires, qui, douze ans plus tard, devaient permettre à M. Cabaton d'établir une classification des dialectes indochinois (5).

Tels étaient essentiellement les matériaux dont disposait la science, jusqu'à la fin du siècle passé. On peut y ajouter, pour ce qui touche aux populations habitant près de la frontière chinoise, les traductions de notices extraites d'ouvrages chinois, du *San ts'ai t'ou houei* 三才圖會 (1607 A. D.) (6), du *Wen hien t'ong k'ao* 文獻通考 de Ma Touan-lin (1319 A. D.) (7), du *Houang Ts'ing tche kong t'ou* 皇清職貢圖 (1773 A. D.) (8). Mais les sources chinoises ne peuvent guère profiter qu'à l'historien : les Chinois se sont toujours montrés de piètres ethnographes ; leurs observations sont futiles, incohérentes ou livresques ; ils s'arrêtent à de vaines discussions sur l'onomastique ; et il faut arracher aux textes le peu de réalité qui s'y trouve égaré. L'utilisation des descriptions chinoises pour l'étude ou le classement des groupes ethniques du haut Tonkin est particulièrement délicate, à cause du grand nombre de ces groupes et de la minime importance numérique de chacun d'eux. En contact

(1) Cap. Cupet, *Voyages au Laos et chez les sauvages du Sud-Est de l'Indochine. Mission Pavie, Géographie et Voyages*, t. III.

(2) P. Lefèvre-Pontalis, *Notes sur quelques populations du Nord de l'Indochine. JA*, 1892, II, 237.

(3) Dr Paul Néis, *Rapport sur une excursion scientifique faite chez les Moïs de l'arrondissement de Baria. Exc. et Rec.*, no 6, 1880. *Rapport sur une excursion faite chez les Moïs. Ib.*, no 10, 1881.

(4) *Exc. et Rec.*, no 11, 1882.

(5) A. Cabaton, *Dix dialectes indochinois recueillis par Prosper Odend'hal... J A.*, 1905, I, 265.

(6) Léon de Rosny, *Les peuples de l'Indochine et des pays voisins. Actes Soc. Ethn.*, VI (1867-1870), 138.

(7) D'Hervey de Saint-Denys. *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine. Méridionaux.* (Paris, 1883.)

(8) G. Devéria. *La Frontière sino-annamite* (Paris, 1886), deuxième partie.

constant les uns avec les autres, ou bien avec les Chinois ou les Annamites, ils ont dans une assez large mesure perdu leurs caractéristiques ; les noms qu'ils se donnent, ou qu'on leur donne, ne sont pour ainsi dire d'aucun secours pour les identifier avec leurs parents de Chine, mal connus eux-mêmes. Quant aux données linguistiques, plus sûres, on en possédait à peine il y a vingt ans sur cette partie des populations indochinoises.

En somme, avant la fondation de l'Ecole française d'Extrême-Orient, l'ethnographie de l'Indochine française se réduisait aux informations fragmentaires et assez superficielles de quelques missionnaires et des explorateurs de l'hinterland. Il est naturel que ces explorateurs, voyageant dans des circonstances difficiles et pressés de gagner du terrain, n'aient noté des populations qu'ils rencontraient que l'aspect extérieur et les coutumes les plus manifestes. Depuis 1901, les recherches ethnographiques ont pu se poursuivre dans des conditions beaucoup plus favorables. Les sauvages, presque tous soumis, ont été étudiés d'une façon suivie par des observateurs à demeure parmi eux. L'Ecole a profité de ces recherches et les a encouragées. C'est à son instigation que fut entreprise en 1903 une enquête d'ensemble, grâce à laquelle se trouve élucidée dans ses grandes lignes l'ethnographie si compliquée du haut Tonkin. On doit à l'un de ses correspondants la description approfondie d'une tribu mon-khmère, décisive à plus d'un point de vue, car il en ressort que sur ce point au moins les données de la sociologie confirment celles de la linguistique. Enfin c'est dans le *Bulletin* qu'ont été esquissés récemment des rapprochements entre la Chine ancienne et les sociétés actuelles de la Chine méridionale et du Tonkin ; dans ce domaine, presque tout reste à faire ; mais le premier défrichement ethnographique est accompli ; et l'on peut espérer qu'ici comme ailleurs, dans un avenir prochain, la méthode comparative prouvera son efficacité.

Nous diviserons notre exposé en deux sections : I. Groupe moï. II. Groupes septentrionaux (thăi, mường, man, miao-tseu, lolo).

I. Groupe moï

Le mot *mọi* est la forme annamite du mot mường *mol*, « homme », que les Mường de la région située entre le Tonkin et le Thanh-hoá emploient fréquemment pour se désigner eux-mêmes (1). Par extension, les Annamites désignent sous ce nom les sauvages montagnards, particulièrement ceux qui habitent dans la chaîne annamitique. Les sauvages du versant occidental de la chaîne annamitique, qui se trouvent en rapports avec les Laotiens, sont connus sous leur nom laotien, *Khà*, « esclaves » (2). Au Sud-Ouest, on les désigne parfois du

(1) H. Maspero, *BEFEO*, XIX, v, 29.

(2) Les Laotiens appellent *Khà* les nombreuses tribus sauvages, encore mal connues, qui sont disséminées dans tout le Laos. Le Dr Noël Bernard a publié sur quelques-unes de ces tribus des notes authropométriques et ethnographiques (*Les Khàs, peuple inculte du Laos français. B. Soc. Géogr.*, Paris, 1904).

nom qu'emploient les Cambodgiens, *Pnoṅ*. Eux-mêmes n'ont pour nommer leur race d'autre mot que celui qui signifie « homme » ; parmi les races, ils distinguent : les Annamites, les Laotiens et les Hommes (1). Afin d'éviter des confusions, on a généralement adopté le mot annamite ; nous appellerons donc *Moï* les populations sauvages occupant la chaîne annamitique, de la latitude de Quảng-trị au Nord à celle de Phan-thiêt au Sud environ, dans l'aire d'habitat déterminée par Henri Maitre (2).

Dès sa fondation, en décembre 1899, l'Ecole envoyait en mission dans cette région un commis des Postes et Télégraphes établi au Laos, M. Alfred Lavallée. Parti de Ban Muang, M. Lavallée traversait toute la partie septentrionale de la région moï, en passant par Attopeu et Kon-tum, pour gagner la côte à Qui-nhơn ; de là, il se rendait au Khánh-hoà pour visiter les Radeh. Les vocabulaires nombreux et étendus qu'il avait relevés en cours de route permirent d'établir une première classification générale des dialectes moï. On reconnut parmi eux trois groupes distincts (3) : l'un, au Nord-Ouest, se rattachant à la famille mon-khmère (Boloven, Kaseng) ; le deuxième, au Sud-Est, « fortement imprégné de čam », c'est-à-dire, ainsi que le montrèrent les recherches ultérieures (4), se rattachant à la famille malayo-polynésienne (Jarai, Radeh) ; le troisième, au Nord-Est, qui trahit moins sensiblement cette influence (Sedang, Bahnar). Cette classification fut à peu de chose près celle à laquelle aboutirent, quelques années plus tard, les recherches de M. Cabaton, et elle a été admise par les auteurs postérieurs.

M. Lavallée publia dans le *Bulletin* les documents ethnographiques qu'il avait recueillis (5). Ces documents, s'ils sont sommaires, ont le mérite de la précision. Toutes les principales tribus moï du Laos et de l'Annam y sont décrites avec leurs caractéristiques essentielles : les Boloven, directement soumis à l'influence laotienne ; les Bahnar ; les Sedang primitifs et féroces ; les Radeh ; les Jarai, chez lesquels résident les rois du Feu et de l'Eau. Enfin des indigènes signalèrent au voyageur l'existence de ruines čames sur la frontière de l'Annam et du Laos.

C'est pour une part à la recherche de monuments čams qu'en 1904 Odend'hal se rendit au pays moï ; la mission dont il était chargé avait également un but philologique, et sans doute eût-elle été féconde en apports ethnographiques. Déjà il avait pu établir que les tribus de la région de Dalat (Čuru, Koho, Lat, Kil) forment une unité linguistique (6). De Dalat, il pénétra chez les Radeh,

(1) Kemlin, *BEFEO*, XVII, iv, 80, n. 2.
(2) *Les Jungles moi*, 392-397.
(3) Finot, *Rapport... BEFEO*, II, 116.
(4) Aymonier et Cabaton, *Dictionnaire čam-français*, Introduction, p. VII.
(5) A. Lavallée, *Notes ethnographiques sur diverses tribus du Sud Est de l'Indochine*. *BEFEO*, I, 291.
(6) Finot, *Nécrologie*. *BEFEO*, IV, 534.

puis chez les Jarai. Près de Plê Tur, il visita le roi de l'Eau ; puis il se rendit au village, voisin, du roi du Feu ; on sait quel sort infortuné l'attendait là : il fut tué par les gens du roi du Feu, probablement pour n'avoir pas su se prêter (lors de sa visite au roi de l'Eau) aux rites exigés par le serment de paix (1).

Quels sont ces « rois » jarai, auxquels un certain mystère qui les entourait fit attribuer naguère plus de puissance qu'ils n'en possédaient réellement ? Il y en a trois : le roi du Feu, le roi de l'Eau et le roi du Vent ; mais ce dernier, qu'ignorent la plupart des tribus, est insignifiant. Les Moï les appellent *pơtau* . « ce mot, dans les légendes, correspond assez bien au titre de roi (2) » ; les Laotiens le traduisent par *sadet* (du khmèr *sdèč*, « roi »), qu'ont adopté les Européens. Différentes légendes circulent sur ces rois : toutes concordent sur un point, c'est que le roi du Feu est le gardien attitré d'un sabre sacré. Quant au roi de l'Eau, il détient : d'après les Radeh, un sceptre en bois qui fait mourir ceux qu'on en touche d'un bout, et les ressuscite si on les en touche de l'autre bout (3) ; d'après les Bahnar, une tasse et un rotin (4) ; d'après les Jarai, le fourreau du sabre. Cette dernière version est sans doute exacte : toutes les légendes, sauf celle des Radeh qui n'est qu'une tradition historique sans intérêt au point de vue religieux, présentent le sabre comme un symbole du feu ; le fourreau doit donc incarner le principe de l'eau, seule capable d'éteindre l'ardeur du sabre et d'empêcher une conflagration mondiale, ou simplement les sécheresses (5). Les Rơngao conçoivent la fonction du roi du Feu comme un cas particulier d'alliance, l'allié étant l'esprit du Sabre. D'après eux, c'est l'esprit du Sabre lui-même qui choisit le roi du Feu : il lui apparaît en songe, fait avac lui l'échange du sang et lui attache un fil au poignet ou au gros orteil (6). Cette interprétation est démentie par la réalité ; ce sont, en fait, les dignitaires du roi défunt qui choisissent son successeur (7) ; et la dignité ne doit pas sortir d'uu clan déterminé (8). L'usage des alliances ne paraît être

(1) *Ib* , 537. Cf. H. Maitre, *Les Jungles moi*, 202.

(2) Kemlin, *BEFEO*, XVII, iv, 84, n. 2. Le titre usuel des rois čams est *patau* (Durand, *Notes sur les Chams, BEFEO*, VII, 345).

(3) Besnard, *BEFEO*, VII, 84.

(4) Lavallée, *BEFEO*, I, 300.

(5) Au Cambodge, pour faire cesser les sécheresses, on arrose d'eau lustrale les objets envoyés par les rois du Feu et de l'Eau. A. Leclère, *Mémoire sur une charte de fondation d'un monastère bouddhique où il est question du roi du Feu et du roi de l'Eau* (*Ac. Inscr. et B.-L., Comptes rendus*, 1903, 377).

(6) Kemlin, *loc. cit.*

(7) P. Guerlach, *Revue Indochinoise*, 15 février 1905, p. 186.

(8) Par suite de la filiation ultérine, en vigueur chez les Jarai, la succession n'est pas de père à fils. « Les fonctions de porte-parole du Sabre doivent toujours être l'apanage de la famille des Xeo, et le Sadète est astreint par la loi de l'exogamie à prendre femme dans un clan étranger. Ses enfants cesseront donc forcément d'appartenir à la famille des Xeo. C'est pourquoi le successeur du roi est toujours frère cadet ou neveu du défunt. » Kemlin, *loc. cit.*, 116.

d'ailleurs chez les Jarai qu'un trait emprunté aux tribus mon-khmères. Enfin le témoignage des Rơngao n'a pas de valeur, car leur croyance à l'esprit du Sabre n'est elle aussi qu'un emprunt : les Sedang ne connaissent pas cet esprit (1). De tout cela on peut conclure que le roi du Feu relève du type des chefs de clans à attributions divines. Selon le rite du meurtre des rois divins, tel que l'a décrit Frazer (2), « aussitôt qu'il souffre d'une maladie assez grave, on doit l'achever d'un coup de sabre (3) ».

Les notes de Lavallée furent complétées — particulièrement en ce qui concerne les groupes du Sud-Ouest, proches du Cambodge, qui avaient seuls échappé à ses investigations — par un administrateur du Darlac, H. Besnard, dans un article sur les *Populations moï du Darlac* (4). Le plateau du Darlac s'étend des sources du Sông Ba au Lang-bian ; il est occupé par quatre tribus, « de mœurs et de coutumes identiques quoiqu'elles n'appartiennent pas au même rameau ethnique » : au centre, au Nord-Est et à l'Est, un groupe de langue malayo-polynésienne, constitué par les Jarai et les Radeh (*nak-Drai*, *nak-De ; nak* signifie « fils ») ; à l'Ouest et au Sud, deux tribus de langue mon-khmère, les Mnoñ (ou Pnoñ) et les Pih. L'auteur notait, chez les Radeh, l'existence du matriarcat et des clans : « Une veuve qui désire se remarier envoie, quelquefois même sans prévenir celui qu'elle se choisit, un entremetteur faire sa demande aux parents. Si ceux-ci et le garçon consentent, l'affaire est conclue et le nouveau marié va habiter chez les parents de sa femme... Les Moï [les Radeh] pratiquent même l'exogamie, au point de proscrire l'union entre cousins germains ou autres descendants de famille du même nom ; la tradition a conservé en effet les noms des ancêtres (5) ».

Enfin, dans ses trois études sur les Rơngao (6), le P. Kemlin aborde les Moï en leur conscience religieuse. Un long séjour lui ayant permis d'acquérir une connaissance intime de cette petite tribu, ses travaux, conduits avec précision, éclairés par une intuition pénétrante, constituent la meilleure monographie que nous possédions, en matière de psychologie, sur aucun groupe ethnique de l'Indochine.

Les Rơngao forment une branche de la tribu bahnar, laquelle appartient linguistiquement à la famille mon-khmère (7). Ils habitent dix villages situés à

(1) Kemlin, *BEFEO*, IX, 495.
(2) *Lectures on the early History of the Kingship* (Londres, 1905), 291-292.
(3) Kemlin, *BEFEO*, XVII, iv, 82.
(4) *BEFEO*, VII, 61.
(5) *Loc. cit.*, 74.
(6) Kemlin, *Les rites agraires des Reungao*, *BEFEO*, IX, 493 ; X, 131. *Les songes et leur interprétation chez les Reungao*, *BEFEO*, X, 507. *Alliances chez les Reungao*, *BEFEO*, XVII, iv.
(7) Exactement à ce groupe des dialectes moï de la famille mon-khmère dont le vocabulaire a le plus subi l'influence malayo-polynésienne.

quelques kilomètres à l'Ouest de Kon-tum. Ce petit groupe se trouve justement placé entre les Jarai malayo-polynésiens au Sud, et, au Nord, les Halang, qui parlent une variété dialectale du sedang, langue mon-khmère : il prêterait à des comparaisons. Le P. Kemlin n'a voulu qu'esquisser ces problèmes. Il ne manque pas toutefois de signaler avec soin tout ce qui, chez les uns et chez les autres, semble emprunté.

C'est dans la théorie des âmes que les possibilités d'emprunt apparaissent le plus nettement. Cette théorie étant fort subtile, « les Rơngao, population habitant la frontière jarai, n'ont pu que se laisser influencer par une civilisation supérieure à la leur [1] ». D'après les Rơngao, le principe spirituel de la vie est « l'âme vraie », *mơhol ling* [2] : à l'état de veille et de bonne santé, cette âme réside dans la tête, debout au milieu du front; pendant le sommeil, elle s'extériorise en insecte. Si elle s'égare ou tombe au pouvoir des esprits, on est malade ; lorsque son absence est définitive, c'est la mort. L'« âme vraie » quitte le corps une année avant la mort corporelle ; elle laisse derrière elle une certaine force rémanente qui permet au corps de subsister malgré l'absence de son principe de vie et continue d'habiter quelque temps avec le cadavre : cette force, les Rơngao l'appellent « âme cendre », *mơhol blo*. L'âme (normale, le *mơhol ling*) « exerce son influence sur les personnes et les objets qui l'entourent au moyen d'une force mystérieuse distincte d'elle-même, une sorte de périsprit, qui est comme son « rayonnement ». C'est cette force que les Rơngao et les familles environnantes, Bahnar, Jarai, Halang, désignent par le mot *ai* : c'est le *mana* de ces populations. » Enfin le terme *pun*, « la chance », désigne proprement une qualité de l'*ai* : « c'est cette vertu qui permet aux êtres qui nous environnent de vivre en paix en notre compagnie [3] ».

La plupart de ces termes ont une allure suspecte. *Pun* ne peut être que le sanskrit *puṇya* ; *ai* suggère *āyus* ; *ling* se rapproche du čam *lin̄ai*, « force, puissance, vertu », du khmèr *práḥ lin̄*, « âme » (sk. *liṅga*). De plus, le fait suivant permet de croire à une superposition de croyances. Les Jarai n'ont pas d'expression correspondant au *mơhol blo* des Rơngao ; ils ne connaissent que l'*ai* [4]. Les Sedang, eux, s'ils n'ignorent pas le mot *ai*, l'emploient pour désigner certaines « âmes secondaires » multiples et voyageuses : la notion du mana leur échappe [5]. En somme, de nombreux échanges ont eu lieu de tribu à tribu, et, dans les études sur les Moï, il y aura lieu de n'attribuer qu'avec prudence à l'une des deux grandes familles qu'ils représentent tel trait qui peut appartenir à l'autre. « Pour retrouver le fond des

(1) *BEFEO*. X, 512, n. 3.
(2) Le principe de la vie corporelle est le souffle, *jehêm*.
(3) *BEFEO*. X, 508-522.
(4) *Ib*., 512, n. 3.
(5) *Ib*., 515, n. 2.

croyances des vrais autochtones mon-khmèrs, il faudrait étudier exclusivement les familles qui ont été le plus à l'abri de toute influence extérieure. Les Sedang retirés dans leurs montagnes seraient un sujet d'étude de premier ordre. »

Nous avons vu plus haut comment les Rơngao ont emprunté aux Jarai la croyance à l'esprit du Sabre sacré et l'ont adapté au système des alliances qui leur est propre. Les Jarai pratiquent également les alliances, mais sous une forme modifiée. Le P. Kemlin a pu recueillir quelques renseignements sur l'organisation sociale des Jarai (1) : elle est essentiellement différente de celle des tribus mon-khmères. Tout d'abord, le matriarcat est en vigueur chez eux, comme chez les Radeh, comme chez les Čams, dont les inscriptions en attestent l'existence dès l'antiquité (2). D'autre part, ils sont divisés en clans. Chez les Jarai Hơdrông (3), par exemple, il y a onze clans ou familles (*phung*). Chaque clan aurait pour ancètre une des filles de l'homme et de la femme sauvés des eaux dans un tambour, qui sont regardés par toutes les peuplades moï comme les ancêtres communs des hommes. Chaque clan porte le nom d'une de ces filles ; ainsi le troisième clan s'appelle *Gơlau*, « chemin », parce que la troisième fille fut enfantée sur un chemin. Or chaque clan est soumis à l'interdiction de manger certains animaux, parce que, dit-on, les ancètres du clan ont contracté des alliances avec ces animaux ; dans un cas, l'animal — le crocodile — est représenté comme une transformation de la fille-ancètre. « Il résulte de ces quelques notes », conclut le P. Kemlin, « qu'il existe chez les Jarai Hơdrông des groupes exogamiques, dont chacun est allié avec un animal considéré comme son protecteur... Cette espèce animale est l'objet d'un tabou pour le groupe allié, qui toutefois n'en porte pas le nom. Il paraît donc bien y avoir là une forme qui se rapproche beaucoup du totémisme (4). Il faut cependant remarquer que dans cette tribu l'alliance avec telle ou telle classe d'animaux ne se présente guère que comme accessoire d'une forme sociale antérieure, plus fondamentale, comprenant simplement le clan, le matriarcat et l'exogamie. Cette alliance, en effet, paraît n'influer aucunement sur la structure sociale: non seulement elle n'explique ni l'origine ni la constitution du clan, ni la raison d'être du

(1) *BEFEO*, XVII, IV, 113 sq.

(2) Huber. *BEFEO*, V, 174. Dans une inscription de 912-920 A. D., des imprécations se rapportent a la lignée de la mère : « Que ces misérables-là tombent, avec toute la lignée de leur mère jusqu'au troisième degré, dans l'épouvantable grand Enfer... Que le Chien noir, le Chien blanc, le Chien rouge et le Chien bigarré viennent hanter la mère de l'homme qui encourra cette malédiction ! » (*BEFEO*, XI, 20-21.)

(3) Habitant la région de Plê Ku.

(4) D'après une inscription de Mĩ-sơn, les rois du Čampā paraissent s'être recrutés à une certaine époque dans deux clans, le clan de l'Aréquier et le clan du Cocotier. Des légendes placent à l'origine du premier un enfant trouvé dans une grappe d'aréquier, à l'origine du second un enfant tout pareil à une noix de coco (Huber, *BEFEO*, V, 174).

matriarcat et de l'exogamie, mais même elle peut varier sans que la forme essentielle change : c'est ainsi que, pour le même clan, j'ai rencontré à Plê Trâp des tabous qui n'existent pas à Plê Rơngol... On peut donc supposer que les tribus jarai, entrant en contact avec des tribus étrangères où régnait l'usage des alliances familiales, ont emprunté cette dernière coutume en la faisant entrer dans le cadre de leur organisation sociale... Les Rơngao ne connaissant que des apparentés physiques, l'alliance s'est adaptée aux habitudes familiales. Chez les Hơdrông, au contraire, elle s'est trouvée en face de groupes d'apparentés sociaux, dont la nature est de créer des liens d'une durée infinie, et elle s'y est accommodée [1]. »

Le P. Kemlin a analysé à fond les concepts des Rơngao relatifs aux alliances. Ces concepts sont assez complexes : en voici l'essentiel.

Un Rơngao peut contracter deux sortes d'alliances : à l'état de veille, avec les hommes vivants ; en songe, avec des esprits, soit indépendants de toute attache matérielle, soit dépendants de certaines espèces animales ou végétales ou même d'objets.

Les Rơngao distinguent deux sortes de songes, le *tơu* et le *hơpu*. Les images qu'on voit dans le *tơu* sont un simple reflet, un « écho » des actions accomplies à l'état de veille ; les images qu'on voit dans le *hơpu* n'ont aucun rapport avec les actions accomplies à l'état de veille. Des évènements vécus à l'état de veille ou dans le *tơu*, on dit qu'ils se passent *iôn kô*, « de ce côté-ci »; les autres se passent *iôn tau*, « de l'autre côté ». Ce que l'âme perçoit « de l'autre côté » appartient à trois mondes distincts : celui des âmes (*mơhol*) d'hommes vivants, d'objets, d'animaux, de végétaux ; celui des âmes des morts (*kiăk*) ; celui des esprits indépendants (*iăng*). Chacun de ces mondes a sa clef qui sert à interpréter les songes : car tout y apparaît au dormeur sous un aspect altéré, mais différent dans chaque monde pour chaque catégorie d'êtres et toujours le même pour la même catégorie. L'âme de la jarre, par exemple, sera toujours une simple gourde ; une âme de mort mangeant un buffle affectera la forme d'un parent ou d'un ami défunt occupé à partager une gourde ; un esprit indépendant mangeant un buffle apparaîtra, lui, sous l'aspect d'un inconnu ou d'un ami vivant dépeçant un cerf. « Mais comment, de tous ces rapports spirituels qui semblent exprimer des faits passés, les sorciers arrivent-ils à tirer des conclusions pour l'avenir et à prévoir les événements futurs ? Le principe suivant donne la solution : tout événement qui arrive dans le monde des corps n'est que l'écho amplifié, bien que très lointain, de ce qui s'est passé dans le monde des âmes et des esprits. Le Rơngao n'agit pas d'après un autre principe, lorsqu'au premier jour des semailles il fait des pièges minuscules auprès de la case de l'esprit du Riz, en demandant aux esprits d'envoyer les

(1) *BEFEO*, XVII, IV, 117.

âmes des cerfs et des sangliers s'y faire prendre, afin que plus tard leurs corps tombent dans les vrais pièges dont on entourera le champ [1]. »

Telles sont les conditions psychologiques dans lesquelles se concluent les alliances avec les esprits. Ces alliances ont un bon nombre d'éléments communs avec celles qui se concluent entre hommes dans le monde visible ; nous exposerons parallèlement les principes des deux sortes d'alliances [2].

Les alliances entre hommes se concluent de la façon suivante. Le « prétendant » à l'alliance a recours à un entremetteur (ou « route »), comme pour un mariage ; si la personne recherchée accepte, une fête a lieu. On y sacrifie aux esprits une poule et une jarre d'alcool, auxquelles goûtent tous deux les nouveaux alliés, en prononçant les grands serments. Puis l'un — celui qui a fait les frais du sacrifice — offre à l'autre un cadeau appelé « baiser ». — Dans l'alliance avec un esprit, on voit en songe l'esprit monter à la maison ; il propose une alliance. L'esprit indique l'animal — cochon, chevreau, bœuf ou buffle — qu'il lui plairait de recevoir en sacrifice ; si de part et d'autre on tombe d'accord, on échange les grands serments. L'esprit laisse à son nouvel allié un cadeau ou « baiser », par exemple le don de la richesse sous le symbole d'une gourde, équivalent de la jarre dans le monde des âmes. Aussitôt après le songe, l'homme doit s'acquitter du rendu en sacrifiant à l'esprit l'animal choisi.

Les deux alliances entre hommes du type le plus simple — l'alliance de simple amitié et l'alliance de père à fils — obligent non seulement envers l'allié lui-même, mais aussi envers sa femme, ses parents et ses enfants. Quand ces alliances sont scellées par le serment du sang, on se trouve engagé envers toute la famille de l'allié ; les devoirs et les interdits qu'entraîne l'alliance doivent être observés par les petits-enfants et par leurs descendants, et cela tant que l'alliance contractée reste connue, c'est-à-dire généralement pendant quatre générations. Les principaux de ces devoirs sont d'être fidèle à l'alliance et de secourir son allié en cas de danger ; ce qui est interdit, c'est de participer à un acte hostile à l'égard de son allié, et particulièrement aux festins sacrés où l'allié est en quelque sorte mangé symboliquement. — L'alliance avec un esprit se rattache, au point de vue des obligations de la famille, au type de l'alliance entre hommes avec serment du sang : le conjoint, les enfants et les descendants de l'homme allié y participent, et cela jusqu'à ce que l'esprit cesse d'apparaître en songe, c'est-à-dire généralement pendant quatre générations. D'autre part, tous les individus de l'espèce de l'esprit, s'il s'agit d'un animal, d'une plante, d'un fruit, sont regardés comme les petits-fils de l'esprit ; on doit donc observer envers eux, conformément aux principes de l'alliance entre hommes, les devoirs et les interdits impliqués par l'alliance. Quels sont ces devoirs et ces interdits ? « Lorsqu'un animal vient à tomber dans un piège

(1) *BEFEO*, X, 522-525.
(2) *BEFEO*, XVII, IV, 1-34.

tendu par un de ses alliés, celui-ci devra délivrer la bête, si elle est encore vivante. Si elle est morte, défense absolue d'y toucher, défense même d'annoncer l'accident d'une manière bien claire à ceux à qui cet animal est permis : ce serait les engager à venir le manger, et se rendre ainsi complice d'un acte hostile envers lui... Si le génie ami est celui d'un animal, d'une plante ou d'un fruit, il y a toujours défense absolue de goûter de la chair de cet animal, ou de toucher à la plante ou au fruit en question (1). »

Cette similitude entre les alliances de ce monde et celles de l'autre n'a rien de surprenant, car les premières ont souvent, comme les secondes, un caractère religieux : elles peuvent tirer leur origine d'un songe. « Lorsqu'on rêve qu'on contracte amitié avec un voisin, c'est que les deux âmes ont pris cet engagement en face des esprits ; pareille promesse est sacrée ; plus qu'à toute autre, on devra y être religieusement fidèle, car en ce cas les *iăng* en sont certainement avertis, et il est impossible d'éviter le *hơnoh* (dette d'un sacrifice expiatoire) (2). »

Le point intéressant de cette similitude, c'est qu'elle met en lumière le caractère strictement familial des alliances telles que les pratiquent les Rơngao. L'alliance ne s'étend pas à un clan. « Le principe qui rend caduque toute alliance après quatre générations s'oppose absolument à la généralisation de ces relations toutes spéciales (3). » Est-ce à dire que la religion des Rơngao soit exclusivement familiale ? Leur culte ne s'adresse pas qu'aux esprits alliés ; on invoque, dans les formules des sacrifices, des divinités multiples (4). La protection du Iăng Xơri, l'esprit du Riz, paraît bien ne s'étendre qu'au groupe familial : « le fétiche du Iăng Xơri ne se place jamais à la sâlâ (maison commune) du village ; il se garde toujours à la maison, et on le suspend sur le foyer de la maîtresse de maison. Celle-ci en est regardée comme la prêtresse ou la gardienne constituée (5) ». Mais, lors du grand sacrifice du buffle à la fin de la moisson, un fil passant autour du piquet rituel relie ce piquet, non seulement avec la jarre de la maison de l'intéressé, mais avec la jarre de la maison commune (6). De plus, lors de cette même cérémonie, on oint les fétiches protecteurs du village avec le sang du cœur du buffle, et le sacrifice principal a lieu à la maison commune, la formule étant prononcée, non par la maîtresse de maison à laquelle incombent tous les rites relatifs au riz, mais par le chef de la famille (7). D'autre part, les Rơngao paraissent rendre un culte collectif aux génies de la guerre. Les fétiches de ces génies sont tous disposés à la maison

(1) *BEFEO*, XVII, IV, 30.
(2) *BEFEO*, XVII, IV, 9.
(3) *BEFEO*, XVII, IV, 32.
(4) Voir par exemple la formule du sacrifice accompli à la fête de la clôture de la moisson, *BEFEO*, X, 148.
(5) *BEFEO*, XVII, IV, 50.
(6) *BEFEO*, X, 153.
(7) *BEFEO*, X, 156.

commune ; « les iāng qui les ont choisis comme supports sont regardés comme les protecteurs spéciaux de la localité... Si le village se transporte ailleurs, on leur fait un sacrifice d'actions de grâces, et on transfère en grande pompe leurs fétiches au son des trompes de guerre, des tambours et des cymbales, et au milieu des cris de triomphe de toute la population. Arrivés au nouvel emplacement, on leur offre un nouveau sacrifice d'impétration, afin d'obtenir leur protection pour la nouvelle localité (1) ».

Il y a là un côté de la religion des Rơngao, qui ne rentrait pas dans le cadre des études publiées jusqu'ici par le P. Kemlin, et sur lequel nous ne sommes pas suffisamment renseignés pour pouvoir porter un jugement d'ensemble sur le système religieux de cette tribu. Toutefois la conclusion qui ressort des documents livrés par le P. Kemlin peut se formuler ainsi : au point de vue de la sociologie religieuse, les Rơngao, tribu appartenant linguistiquement à la famille mon-khmère, paraissent caractérisés par un système d'alliances du type familial, au contraire des Jarai malayo-polynésiens organisés en groupes sociaux, et des familles thăi et de la Chine méridionale organisées en communautés locales.

II. Groupes septentrionaux

L'étude ethnographique du groupe moï est compliquée par le fait des influences proches ou lointaines qu'a subies chacun de ses membres ; une complexité de même nature, mais bien plus marquée, s'attache aux populations habitant la partie septentrionale de l'Indochine orientale. Les Moï se trouvent naturellement isolés dans les montagnes d'Annam ; dans le Nord, au contraire, nul massif bien délimité : les grands fleuves offrent la voie aisée de leurs vallées aux cultivateurs fuyant la guerre ou les pirates, aux contribuables désireux de passer la frontière, aux commerçants qui transportent, avec leurs marchandises, leur langue et leurs coutumes. Aussi trouve-t-on actuellement, le long de la frontière de Chine, du Tonkin au Laos, une véritable mosaïque de groupes ethniques, parfois si semblables physiquement, si rapprochés par leurs coutumes, leurs croyances et leur folk-lore, que seule la linguistique permet de les classer. C'est ainsi qu'un petit groupe de moins de cent familles, que les Chinois appellent La-ti, a échappé jusqu'à présent à toute classification, parce que sa langue ne paraît pouvoir être attribuée à aucune famille connue. Ces La-ti, étudiés par M. de Lajonquière (2), puis, dans le *Bulletin*, par le colonel Bonifacy (3), sont cantonnés dans trois hameaux au Nord-Ouest de Hoang-sư-phi (région des sources du Sông Chảy), au milieu de populations

(1) *BEFEO*, XVII, IV, 66-67.
(2) *Ethnographie du Tonkin septentrional*, p. 358.
(3) *Etude sur les coutumes et la langue des La-ti. BEFEO*, VI, 271.

miao-tseu et *thăi : leurs villages ont tout à fait l'aspect des villages thăi* ; leurs sorciers sont chinois ou nong ; le culte collectif, dont le chef de village est le pontife, s'adresse à Kouan-yin ; et eux-mêmes se prétendent Annamites. A la confusion des faits s'ajoute celle des mots : les dénominations ethniques fournies par les indigènes sont en principe sans valeur, parfois dangereuses. Pour l'Annamite du Tonkin, un individu qui n'est ni annamite, ni chinois, est un *thổ* (de *thổ-nhân* 土 人), un « indigène » ; les dénominations plus précises qu'il peut connaître sont arbitraires. Il n'a pas fallu moins de deux articles du *Bulletin* (1) pour établir la parenté de certains habitants de la province de Vĩnh-yên, vivant parmi les Annamites qui les appellent *Mường*, avec d'autres de la province de Tuyên-quang, dont le nom annamite est *Mán quần-cộc* — « les Man aux pantalons courts » — ; encore cette parenté ne repose-t-elle que sur l'identité linguistique ; or la langue de ces Man n'est plus aujourd'hui qu'un dialecte cantonais, et le nom qu'ils se donnent eux-mêmes est chinois (2).

La diversité de tous ces groupes n'est d'ailleurs en partie qu'apparente, et l'on peut aujourd'hui les ramener à quelques grandes familles. Il n'en était pas ainsi il y a vingt ans ; à part quelques travaux sur les Thăi de la Rivière Noire (3), la science ne disposait que des matériaux fournis par les explorateurs et par les sinologues. Dès sa fondation, l'Ecole s'assura la collaboration du capitaine Bonifacy (4), qui étudia particulièrement les populations de la haute Rivière Claire ; les résultats linguistiques de ses recherches parurent dans le *Bulletin* en 1905 (5). Mais des travaux individuels ne pouvaient avoir raison de l'étendue du territoire, de la multiplicité des problèmes ; seule une enquête d'ensemble assurerait un cadre aux recherches de détail. Cette enquête fut entreprise sur la proposition de l'Ecole : « Nous aurions voulu ne pas nous en tenir à ces études partielles, et réunir les éléments d'une ethnographie générale de l'Indochine. Sur la proposition du Directeur de l'Ecole, une circulaire du Gouverneur général en date du 3 juin 1903 avait prescrit à tous les chefs d'administrations locales de procéder à une enquête ethnique dans la circonscription relevant de leur autorité. Chaque province ou territoire militaire devait être l'objet d'une carte au 1/100.000e, indiquant en couleurs différentes la distribution topographique des divers groupes ethniques, et d'une notice dont le plan était nettement tracé par la circulaire. Si toutes les provinces avaient

(1) Chéon, *Notes sur les prétendus Mường de la provice de Vĩnh-yên. BEFEO*, VI, 241 ; Bonifacy, *Note additionnelle sur les prétendus Mường de la province de Vĩnh-yên BEFEO*, VII, 357.

(2) Cf. Bonifacy, *Monographie des Mán-quần-cộc. Revue Indochinoise*, 1904, II, 728.

(3) Lefèvre-Pontalis, *Etude sur quelques alphabets et vocabulaires thai* (*T'oung pao*, 1892). Colonel Diguet, *Etude de la langue taï* (Hanoi, 1895).

(4) Cf. *BEFEO*, I, 406.

(5) Bonifacy, *Etude sur les langues parlées par les populations de la haute Rivière Claire. BEFEO*, V, 306.

répondu à cet appel, nous aurions pu sans doute faire un premier essai de carte ethnographique de l'Indochine. Il n'en a pas été ainsi : mais nous avons pu du moins réunir une foule de documents utiles, qui permettent de se faire une idée plus juste de la répartition, de l'importance respective et des caractères des différents groupes. C'est dans les territoires militaires que l'enquête a été faite avec le plus d'exactitude et de la manière la plus complète, grâce à la bonne organisation du travail. L'Etat-Major chargea le commandant de Lajonquière de coordonner dans un travail d'ensemble toutes les données recueillies dans les quatre territoires militaires (1) ; plus tard, l'auteur refondit ce travail en y comprenant tout le Tonkin septentrional (2). A défaut d'une étude embrassant l'Indochine entière, et que le trop grand nombre des abstentions a rendue pour le moment impossible, nous devons du moins à la circulaire du Gouverneur général un travail plus limité dans son objet, mais le plus substantiel et le plus précis qui ait encore été consacré à l'ethnographie indochinoise (3) ».

Les ouvrages de M. de Lajonquière montrèrent que les peuplades du haut Tonkin peuvent être réparties en cinq grands groupes : Thăi, Mường, Man, Miao-tseu et Lolo, cet ordre correspondant (au moins pour les Thăi, les Man et les Miao-tseu) à leur superposition aux différentes altitudes. Au point de vue ethnique, le bassin du Fleuve Rouge d'une part, ceux du Si-kiang et du Thái-bình de l'autre, paraissent constituer deux zones distinctes, particulièrement en ce qui concerne les Thăi : les Thăi du bassin du Fleuve Rouge sont caractérisés par certaines coutumes qui ne se retrouvent pas chez ceux de l'Est (4) ; ils ont moins sensiblement subi les influences annamite ou chinoise, sauf sur la Rivière Claire. M. de Lajonquière était tenté d'expliquer cette division par des raisons historiques (5). Mais il est évident, comme le faisait remarquer le Dr Gaide dans son compte-rendu (6), que « l'ensemble du haut Tonkin ne forme pas, au point de vue ethnique, une unité complète », et qu'on ne saurait formuler à propos de cette seule région des conclusions générales sur les races qui s'y trouvent représentées. « Il nous reste à souhaiter, ajoutait le Dr Gaide, que cette étude soit continuée méthodiquement et généralisée à toute l'Indochine et même aux contrées limitrophes qui rentrent dans le système ethnographique

(1) L. de Lajonquière *Ethnographie des Territoires militaires*. Hanoi, 1904. Cf. *BEFEO*, V, 199.

(2) L de Lajonquière *Ethnographie du Tonkin septentrional*. Paris, 1906. Cf. *BEFEO*, VI, 348.

(3) Cl E Maitre, *Rapport sur le développement de l'Ecole française d'Extrême-Orient de 1902-1907*. *BEFEO*, VIII, 316 Les notices envoyées de l'Annam, de la Cochinchine et du Laos sont conservées à la bibliothèque de l'Ecole, ainsi que quelques notices sur le Tonkin non utilisées par M. de Lajonquière.

(4) Cf. *Ethnographie du Tonkin septentrional*, p. 172.

(5) *Ib.*, pp. 16 sq.; p. 97.

(6) *BEFEO*, VI, 348.

du Nord de l'Indochine, c'est-à-dire la Birmanie, les Etats Shans birmans et chinois, et les provinces méridionales de la Chine. » Une telle étude n'est malheureusement guère praticable, à cause de la diversité politique des populations qu'elle concernerait ; mais des travaux partiels la constituent peu à peu ; nous examinerons ceux qu'a fournis l'Ecole, pour chaque groupe.

Mentionnons auparavant la traduction d'un document chinois qui touche à plusieurs de ces groupes : c'est le chapitre relatif aux « barbares soumis », 屬夷, d'un ouvrage sur le Yun-nan, le *Tien hi* 滇繫, composé en 1807 par Che Fan, 師範 ([1]). Cet auteur rattache les populations non chinoises du Yunnan à deux races : « En somme, les Ts'ouan 爨 [Lolo] et les P'o 僰 [Thăi] sont les deux seules races différentes du Yun-nan. Parmi ceux que gouvernent les *t'ou-sseu* 土司 [fonctionnaires non chinois] dans l'intérieur de la Chine, les Ts'ouan sont nombreux et il y a peu de P'o ; en dehors des frontières, les P'o sont nombreux et il y a peu de Ts'ouan ([2]). » Mais, comme toutes les informations de cet ouvrage, celle-ci est livresque ; elle est tirée de l'ancienne monographie générale du Yun-nan, compilée sous les Ming ([3]). L'auteur définit d'ailleurs formellement sa méthode : « Je reproduis ce que disent l'ancienne monographie provinciale et le *Tien tche ts'ao* 滇志草 ([4])... Reprenant ce que dit l'histoire ancienne, je le répartis en chapitres et je l'examine en détail ([5]). » Il s'ensuit que ses renseignements ethnographiques ne concordent pas avec la réalité, telle que l'a observée, par exemple, le colonel Bonifacy chez les Lolo du Tonkin ([6]), et que sa classification des races du Yun-nan est tout arbitraire : en effet, il décrit longuement des tribus tibétaines et d'autres originaires de Birmanie ([7]) ; mais il ne souffle mot des Miao-tseu, pourtant nombreux au Yun-nan. Tel qu'il est, ce spécimen de la science ethnographique chinoise est intéressant par les historiques qu'il donne de chaque tribu (dans la première partie) et de chaque nom de tribu (dans la deuxième) ; il complète, sur ce dernier point, soit les ouvrages chinois généraux cités plus haut, soit ceux qui ont trait au Yun-nan, comme le *Nan-tchao ye che* 南詔野史 traduit par Sainson ([8]).

([1]) *Les Barbares soumis du Yun-nan*, trad. G. Soulié et Tchang Yi-tch'ou. *BEFEO*, VIII, 149, 333.
([2]) *Loc. cit.*, 367.
([3]) *Ib.*, 333, n. 4.
([4]) *Ib.*, 150.
([5]) *Ib.*, 334.
([6]) *Ib.*, 335, n. 3 ; 336, n. 1 ; 337, n. 1.
([7]) *Ib.*, 357, 363.
([8]) M. Pelliot a consacré à cette traduction un important compte-rendu (*BEFEO*, IV, 1094) ; il y montre qu'une moitié environ de ce livre — dont la section ethnographique, qui est en étroite relation avec des traités tardifs comme le *Houang Ts'ing tche kong t'ou* — est due non à l'auteur, Yang Chen 楊愼 (1488-1559), mais à son réviseur et annotateur, Hou Wei 胡蔚 (1775).

Groupe thăi.

Ce groupe, tel au moins que le définit la linguistique, s'étend sur un territoire très vaste. Il comprend actuellement les types de civilisation les plus divers ; à cette disparité répondent, dans son histoire, de singulières vicissitudes ; il décèle plus que tout autre l'instabilité qui paraît être une des caractéristiques des peuples indochinois. Les Thăi du Tonkin, sur lesquels ont naturellement porté, en ce qui concerne l'ethnographie descriptive, les études des collaborateurs de l'Ecole, sont fort nombreux : dans la haute région, ils constituent la grosse masse de la population (environ 64 °/₀) (1). On en distingue deux variétés. La première est établie dans cette région depuis l'antiquité ; ses représentants sont connus : au Tonkin oriental (jusqu'à la Rivière Claire à l'Ouest), où ils sont nettement soumis à l'influence annamite, sous leur nom annamite : *Thổ* ; à l'Ouest — et au Sud jusque dans le Haut-Annam (2) — sous les noms qu'ils se donnent en leurs propres langues : *Tăi Blancs*, *Tăi Noirs*, etc. ; les Tăi (3) seuls ont conservé, en partie, leur organisation primitive en communautés féodales ou mường, et des écritures d'origine indienne. La seconde variété est d'immigration récente : ce sont les Nong 儂, imprégnés de culture non annamite mais chinoise, et qui occupent, principalement sur la frontière du Kouang-si, des terres qu'ils tiennent des Thổ par contrat (4).

C'est à la première de ces variétés, au delà de la frontière chinoise, qu'appartiennent les Thăi étudiés par M. J. Beauvais dans ses *Notes sur les coutumes des indigènes de la région de Long-tcheou* (龍州, Kouang-si) (5). L'auteur y décrit en détail les rites matrimoniaux et funéraires ; on discerne dans ces rites nombre de traits empruntés aux Chinois, par exemple l'examen des huit caractères qui permettent d'établir l'horoscope (6) ; mais d'une façon générale les Thăi de Long-tcheou ont assez bien conservé leurs coutumes propres. Les fêtes du printemps, avec chants alternés des jeunes gens et des jeunes filles et licence sexuelle, sont encore de rigueur chez eux, au point que

(1) *Ethnographie du Tonkin septentrional*, p. 40.

(2) Sur les Tăi du Thanh-hoá et du Nghệ-an, cf. H. Maspero, *BEFEO*, XII, 1, 6, n. 2.

(3) *Thăi* et *tăi* remontent à **dăi* (« libre ») du thăi commun ; les dialectes du Sud (siamois, laotien) ont transformé la sonore en sourde aspirée, les dialectes du Nord (ahom, shan, tăi-noir, tăi-blanc, thổ, dioi) en sourde non aspirée (H. Maspero, *BEFEO*, XI, 153, n. 1). On est convenu d'employer *Thăi* quand il s'agit de l'ensemble du groupe, *Tăi* pour désigner les tribus de ce nom.

(4) *Ethnographie du Tonkin septentrional*, p. 186.

(5) *BEFEO*, VII, 265. — Les Chinois leur assignent le nom vague de *T'ou-jen* 土人 ; mais il s'agit bien de Thăi parlant le même dialecte que les « Thổ » de Cao-bằng (cf. le vocabulaire publié par M. Beauvais dans la *Revue Indochinoise*, 1909, p. 330, et Diguet, *Etude de la langue thổ*, Paris, 1910.)

(6) *BEFEO*, VII 270.

« leur interdiction amènerait à bref délai le soulèvement du pays [1] ». *Certains de leurs rites ont même un caractère fort primitif, ainsi ceux par lesquels on lave le cadavre* [2], ou celui qui est accompli au moment du départ de la fiancée : « Le père de famille, debout sur le seuil de la porte, prend d'une main une tasse remplie de grains de riz et de l'autre un couteau. Il répand le contenu de la tasse sur la chaise rouge et, quand le dernier grain est tombé, il brise la tasse avec le couteau [3]. » Les indigènes déclarent que cet acte est destiné à chasser les mauvais esprits dont toute fille non mariée est le domicile d'élection. Le P. Vial signale une coutume analogue chez les Lolo du Yun-nan [4].

Il est en effet difficile de déterminer ce qui de ces coutumes est véritablement propre aux Thăi. Le *Bulletin* a publié une étude du capitaine Silvestre sur un groupe thăi du Tonkin occidental, fixé à l'Ouest de Lao-kay : les Tăi Blancs de Phong-tho [5]; leurs usages matrimoniaux diffèrent considérablement de ceux décrits par M. Beauvais. A Long-tcheou, le fiancé doit payer aux parents de la fiancée de grosses sommes d'argent [6] ; dès la célébration du mariage, les époux habitent chez le mari [7]. A Phong-tho, aucun cadeau en espèces de la part du fiancé : il s'engage à venir vivre chez ses beaux-parents et à travailler pour eux pendant une période dont on fixe la durée après discussion et qui varie de sept à dix ans. Les fiançailles donnent lieu à une cérémonie : le fiancé s'installe chez ses futurs beaux-parents ; au bout d'un an, s'il est travailleur, il est autorisé à consommer le mariage, sans aucune cérémonie ; c'est à la fin du stage fixé qu'a lieu la véritable cérémonie du mariage, après laquelle les époux vont habiter chez les parents du mari [8].

La monographie du capitaine Silvestre, précédée d'un résumé des traditions locales sur l'histoire moderne de Phong-tho [9], touche aux sujets les plus divers : vie économique, organisation sociale, religion. Sur ces deux derniers points, elle permet de reconnaître chez les Tăi de Phong-tho, plus ou moins voilés par des éléments d'emprunt, certains traits essentiels tels que les suivants. Le mươn n'existe plus à Phong-tho, mais le fonctionnaire local est choisi, par élection, dans la famille noble qui a toujours dominé le pays, celle des Deo [10].

(1) *BEFEO*, VII, 277, n. 1.
(2) *Ib.*, 285.
(3) *Ib.*, 278.
(4) *Les Lolos* (Chang-hai, 1898), p. 29.
(5) Capitaine SILVESTRE, *Les Thai blancs de Phong-tho. BEFEO*, XVIII, IV.
(6) BEAUVAIS, *loc cit.*, 272.
(7) *Ib.*, 281.
(8) SILVESTRE, *loc. cit*, 30-31.
(9) Sur l'histoire des Thăi de Lai-châu et de Điện-biên phủ, d'après les sources chinoises et annamites, cf. H. MASPERO *in* Dr GUILLEMET et Capitaine O'KELLY, *En colonne dans le Haut-Laos* (Hanoi-Haiphong, 1916), pp. 38-46, 105-111.
(10) SILVESTRE, *loc. cit.*, 17.

D'autre part, dans la pagode où l'on adore, avec des divinités d'importation étrangère, le dieu du sol de toute la région, il subsiste un autel consacré au culte des chefs héréditaires : contre le mur sont inscrits les noms posthumes de tous les chefs ayant appartenu à la famille Deo (1). Le fonctionnaire local y sacrifie à ses ancêtres avec les notables, le 13e jour du 1er mois. Le 14e jour au soir, il était autrefois de tradition d'essayer de se dérober mutuellement des poulets et des légumes ; actuellement le fonctionnaire se fait remettre le coq qui chante le premier. Le 15e jour, on lave les *seng* (concrétions calcaires trouvées dans le tronc des arbres ou dans la tige des bananiers), on leur demande protection, et on les place dans une assiette avec le coq qui a chanté le premier et des fleurs. Puis la population se livre à divers jeux chez le fonctionnaire. Au 9e mois, une des femmes du fonctionnaire sacrifie à la première femme du premier chef de Phong-tho (2). En effet, chez les Tăi-blancs, la femme rend un culte séparé à ses ancêtres (3).

Sur les Tăi Noirs, M. H. Maspero a publié dans le *Bulletin* une étude intitulée : *De quelques interdits en relation avec les noms de famille chez les Tăi Noirs* (4) ; son informateur était de la région de Nghĩa-lộ, à l'Ouest de Yên-bay. Après avoir établi que le nom de famille, chez les populations tăi du Tonkin, est un trait ancien et non emprunté à la Chine ou à l'Annam, M. Maspero expose que chaque famille, chez les Tăi Noirs, a son ou ses interdits alimentaires particuliers. Certains sont liés au nom par une simple homonymie : ainsi, à la famille Mè sont interdits l'oiseau et le poisson appelés *me*. Certains paraissent être sans rapport direct avec le nom ; ainsi la famille Kwàng s'abstient de manger de la viande de tigre, de panthère et de chat, ce dernier mets étant fort apprécié des Tăi Noirs. Les Kwàng sont de la famille du tigre ; dans les prières, ils le nomment « grand-père ». Cette parenté leur confère une certaine immunité vis-à-vis du tigre ; eux-mêmes ne doivent pas l'attaquer. Après la mort d'un membre de la famille Kwàng, celles de ses âmes qui vont habiter dans le ciel s'y trouveront sous la dépendance d'un dieu des morts particulier appelé Père Céleste (*pú-then*) Kwàng.

Cette étude a suggéré à M. Laufer un article dans lequel il étudie, d'après les documents ethnographiques européens et les légendes du *Heou-Han chou*, certains indices d'un totémisme ancien chez les Lolo, les Man et autres races de la Chine méridionale (5). Mais M Maspero déclarait en manière de conclusion : « Ces faits présentent cet intérêt de reposer sur des idées qui, autant que j'ai pu m'en rendre compte, sont absolument étrangères à la religion actuelle des Tăi Noirs, religion d'ailleurs très homogène et fort bien coordonnée. »

(1) *Ib.*, 42.
(2) *Ib* , 46 sq.
(3) *Ib* , 35.
(4) *BEFEO*, XVI, III, 29.
(5) B. LAUFER. *Totemism among the Indo-Chinese*, *J. Am. Folk-lore*, oct.-déc. 1917.

Il ne faudrait donc pas croire que la religion actuelle des Tăi ait un caractère totémique. D'après ce que nous en connaissons, c'est au contraire du système religieux de la Chine féodale qu'elle peut être rapprochée.

Dès 1906, à propos de l'ouvrage d'un Chinois, Tch'en Ting 陳鼎, M. Pelliot rapprochait certaines coutumes des divers groupes ethniques de la Chine méridionale, non seulement les unes des autres, mais de certains rites de la Chine antique : « Il y a chez toutes ces populations du Sud de la Chine et de l'Indochine septentrionale un ensemble de rites communs. Toutes les descriptions des Miao-tseu nous ont parlé de ces assemblées annuelles où on « danse sous la lune », comme dans la peuplade à laquelle Tch'en Ting s'était apparenté, et le fil rouge qu'on noue au bras des mariés se retrouve chez un grand nombre de tribus de la chaîne annamitique et du Laos. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est de voir un Chinois reconnaître dans certaines coutumes thai d'anciens rites chinois disparus. C'est ainsi que Tch'en Ting explique par un texte du *Tcheou-li* ce qui n'est autre chose au Yun-nan que le mariage par rapt... Le fil rouge qui unit les conjoints n'est pas inconnu des Chinois ; une union ne se fait pas qu'il n'ait été lié invisiblement par le « Vieux de la lune ». Nous avons ici un exemple d'une des traditions qui constituaient le vieux fonds de croyances populaires communes à toutes les tribus de l'Asie orientale ; il serait désirable qu'on réunît les éléments épars de cet ancien folk-lore... » (1) Nulle tâche ne pouvait mieux convenir au programme, au nom même de l'Ecole d'Extrême-Orient; aux ressources de l'érudition elle unit par sa situation d'exceptionnelles facilités pour cette observation directe sans laquelle toute étude sociologique ou religieuse risque d'être faussée; on trouve des « sauvages » à proximité, presque aux portes de Hanoi. Aussi les collaborateurs de l'Ecole n'ont-ils pas manqué d'aborder les problèmes signalés par M. Pelliot.

Dans le domaine du folk-lore, le colonel Bonifacy a donné au *Bulletin* une série d'articles (2) sur une légende relative au dragon, qu'il a rencontrée, avec des variantes, dans tout le Tonkin oriental, aussi bien chez les Thăi — assez annamitisés, il est vrai — des provinces de Tuyên-quang, Cao-bằng et Lạng-sơn, que chez des populations de la province de Thái-nguyên « qui se disent annamites » (*xã* de Huổng-thượng 況上, *huyện* de Đồng-hỉ 洞喜) et chez de purs Annamites du Delta, dans la province de Hải-dương (*xã* de Lạc-dục 樂育 et de Hà-hải, 河海, *huyện* de Tứ-kì 四岐). Son aire d'extension paraît difficile à déterminer ; le P. Cadière la signale dans le Sud de la province de Thừa-thiên (3). Elle se retrouve, développée sous une

(1) *BEFEO*, VI, 404.

(2) A. Bonifacy. *Les génies thériomorphes du* xã *de Huổng-thượng*, *BEFEO*, X, 393 ; *Nouvelles recherches sur les génies thériomorphes au Tonkin*, *BEFEO*, XVI, v, 19 ; *Recherches sur les génies thériomorphes au Tonkin (troisième série)*, *BEFEO*, XVIII, v, 1.

(3) *BEFEO*, XVIII, vii, 32.

forme historique, dans un légendaire annamite du XVIe siècle (1). Le colonel Bonifacy conclut que « cette légende semble venir de l'époque reculée où Thăi, Annamites, Yao et autres Préchinois du Sud ne formaient que des familles de la même race (2) ».

Cette légende comporte deux éléments, qui ne sont pas toujours réunis (dans le légendaire annamite, ils sont traités séparément) : 1° Un vieillard ou une vieille femme trouvent un ou deux œufs qu'ils font couver : il en sort bientôt un ou deux serpents ; ils les nourrissent dans des récipients qu'ils doivent changer à mesure que les serpents grandissent. Les serpents deviennent d'énormes monstres aquatiques (*tu-ngước* en thổ, *kiao-long* 蛟 龍, « dragons de l'espèce *kiao* » en chinois, *giao-long* en sino-annamite, *thuồng-luồng* en annamite). A la suite d'un incident qui diffère selon les versions, l'un des dragons a l'extrémité de la queue coupée par son père ou sa mère nourriciers : on l'appellera « l'Ecourté » (*ơ cùn* en thổ, *ông cộc, con cộc, ông cụt* en annamite) ; peu après, les dragons disparaissent au cours d'un orage dans un gouffre de la rivière voisine. Dorénavant, quand le vieux ou la vieille se baigneront, les dragons viendront leur frictionner le dos ; ils se manifesteront à leurs funérailles, accompagnés de vent et de pluie ; et, plus tard, leur apparition procurera toujours à la localité des pluies fécondantes et des crues faisant abonder sur les rivières les poissons morts ; eux ou leurs père ou mère nourriciers deviendront les génies locaux. — 2° Une jeune femme (c'est parfois la fille du vieux ou de la vieille), enceinte à la suite soit d'un bain dans la rivière, soit de cohabitation avec un jeune homme étranger, met au monde un, deux ou trois dragons *kiao* ; son père, irrité, leur coupe la queue, ou met le feu à la caverne du dragon qui lui a ravi sa fille ; pour se faire pardonner, les dragons suscitent des crues productrices de poissons. D'après les Thăi de Cao-bằng, l'immunité vis-à-vis des dragons *kiao* est assurée aux enfants et aux petits-enfants du clan de la mère de ces dragons (3).

Le second élément de cette légende se retrouve chez les Mường de Thạch-bi (4). Il est également populaire en Chine, dès une date ancienne (5). Sans

(1) *BEFEO*, XVIII, v, 29 sq.

(2) *BEFEO*, XVIII, v, 1.

(3) *BEFEO*, XVIII, v, 9.

(4) Dans un recueil manuscrit de textes mường en dialecte de Thạch-bi, rassemblés par Landes et Chéon, avec traduction en annamite et notes en français (Bibl. EFEO), il est raconté qu'une jeune fille va se baigner dans une source où réside un *con ksú*, qui la visite les nuits suivantes sous forme d'un beau jeune homme et finit par l'épouser. Les cadeaux de mariage qu'il a offerts aux parents sont frelatés : l'or et l'argent se changent en pierre, le riz en paille. En guise de compensation, les parents reçoivent du *con ksú* une source très poissonneuse où seuls leurs descendants pourront pêcher avec succès; le privilège d'y pêcher appartient aujourd'hui encore à un nommé Bùi-oanh, qui en a hérité de mâle en mâle et par droit de primogéniture.

(5) Voici la version qu'en donne le *Seou chen heou ki* 搜 神 後 記 (k. 10), recueil de légendes faussement attribué au poète T'ao Ts'ien 陶 潛 (365-427), mais dont la

doute faut-il le rapprocher du vieux mythe de la conception miraculeuse au bord de l'eau par le fait d'un dragon *kiao*, rapporté dans le *Che ki* au sujet de la naissance de Kao-tsou des Han [1], et du mythe analogue, mais plus circonstancié, que le *Heou-Han chou* met à l'origine des Thăi de Ngai-lao [2] et le *Nan-tchao ye che* à l'origine des royaumes de Nan-tchao [3].

En 1912, M. Granet publiait dans le *T'oung pao* une étude sur les *Coutumes matrimoniales de la Chine antique*, où il reconstituait, à l'aide des textes du *Che king* éclairés par une interprétation personnelle et par la comparaison avec les documents ethnographiques de MM. Beauvais et Bonifacy, certains rites populaires de l'époque primitive, notamment les fêtes printanières, ou, ainsi qu'il les définissait, les « fêtes d'accordailles ». Cet article attira l'attention du colonel Bonifacy sur certaines fêtes locales qu'il avait observées chez les Thăi de la région de Cao-bằng. Ces fêtes sont caractérisées par la licence sexuelle dont elles sont l'occasion : les femmes, mariées ou non, se font inviter par les hommes ; on prend des rafraîchissements, puis on va s'unir dans la brousse. M. Bonifacy voyait là un simple rite de promiscuité, sans portée au point de vue du mariage ; il insistait sur le caractère agraire de la fête, destinée à rendre abondantes les récoltes de l'année qu'elle ouvre [4].

Cette thèse fut reprise par M. H. Maspero, quelques années plus tard [5], dans le compte-rendu d'un ouvrage plus développé de M. Granet sur le même sujet [6]. Dans cet ouvrage, M. Granet émettait, sur le système social et

rédaction doit être, d'après les bibliographes de K'ien-long, antérieure aux T'ang : « A Tch'ang-cha, il y avait un homme dont le nom et le prénom sont oubliés ; sa famille habitait au bord du fleuve. Il avait une fille qui, lavant des vêtements sur un îlot, perçut quelque chose de bizarre en son corps ; elle ne s'en inquiéta pas ; plus tard, devenue enceinte, elle accoucha de trois créatures pareilles à des silures. La femme ressentit beaucoup d'amour et d'admiration pour les êtres extraordinaires qu'elle avait mis au monde ; elle les mit dans un bassin de toilette plein d'eau et les nourrit. Au bout de trois mois, ces créatures ayant grandi, il s'avéra que c'étaient de petits *kiao* 蛟子. Chacun portait un nom : le grand s'appelait Tang-hong 當洪, le moyen P'o-tsou 破阻, le petit P'ou-ngan 撲岸. Un orage ayant éclaté, avec de la pluie et des crues, les trois *kiao* disparurent tous ensemble et l'on en perdit trace. Dans la suite, lorsqu'il allait pleuvoir, ces créatures s'en venaient tout-à-coup. La femme n'ignorait pas qu'ils allaient venir ; elle sortait pour les regarder ; ses fils *kiao*, de leur côté, levaient leurs têtes et regardaient longuement leur mère avant de s'en aller. Au bout de quelques années, la femme mourut. Ses trois fils *kiao* se rendirent ensemble au lieu de sa sépulture et se lamentèrent pendant plusieurs jours avant de se retirer. Leurs lamentations ressemblaient à des hurlements de chiens. »

(1) E. Chavannes, *Mémoires historiques*, II, 325.
(2) *Heou-Han chou*, k 116, 7b.
(3) C. Sainson, *loc. cit.*, p. 25.
(4) A. Bonifacy, *La fête thai du hô-bô. BEFEO*, XV, III, 17.
(5) *BEFEO*, XIX, v. 65.
(6) *Fêtes et chansons anciennes de la Chine* (Paris, 1919).

religieux de la Chine antique, des idées originales et hardies, justifiées d'une façon frappante, dans leur ensemble, par la comparaison avec les faits observés chez les peuplades actuelles du Midi de la Chine : le moindre mérite de cet ouvrage n'était pas de confirmer les analogies pressenties par M. Pelliot en 1904. C'est ce point qu'a pu mettre en valeur M. Maspero, grâce à sa connaissance des groupes tăi du Tonkin et de l'Annam : « Les sociétés actuelles des sauvages de la Chine méridionale et du Tonkin, en particulier des Thăi, concordent si bien avec ce que nous pouvons savoir de l'ancienne société chinoise, que (toute question d'influence directe et d'emprunt étant historiquement écartée)... je ne puis y voir que l'évolution, très rapide en Chine, plus ou moins retardée chez les diverses populations sauvages, d'un type unique de société préhistorique... Le culte du dieu du sol et les fêtes du printemps et de l'automne n'étant pas, à mon sens, des faits exclusivement chinois, mais leur origine remontant à la période commune où Chinois, Lolo et Thăi appartenaient au même cycle de culture, leur « sens profond » ne peut être élucidé par l'étude des formes chinoises seules (1). » Conformément à ce principe, M. Maspero propose certaines corrections aux thèses de M. Granet. Il montre que, chez les Tăi, la fête où chantent les jeunes gens et les jeunes filles n'a nullement un caractère matrimonial : au contraire, elle fait partie d'un ensemble de fêtes agraires marquant, « au sens étroit, la reprise des travaux des champs interdits depuis la récolte ; au sens large, la reprise de la vie en plein air et de l'activité générale tant de la nature que de la société après la saison froide, période de travaux domestiques ». Tout porte à croire qu'il en était de même dans la Chine ancienne, et que les chansons d'amour n'y avaient pas l'importance exceptionnelle que leur prête à nos yeux le fait que le *Che king* nous les a seules conservées.

La linguistique est loin de contredire les données qui apparenteraient, selon M. Maspero, les coutumes religieuses des Thăi a celles des Chinois. Dès 1911, M. Maspero instituait une comparaison générale des langues thăi, portant sur sept d'entre elles (2). Il en proposait un classement en trois groupes, basé sur deux faits phonétiques : 1° l'évolution des occlusives sonores initiales ; 2° le traitement des occlusives dentale et labiale « demi-sourdes » ou « douces non sonores » ; ces noms désignent des consonnes qui, alors qu'elles paraissent être prononcées comme des sonores (mais aucune expérienee n'a été faite à ce sujet), se comportent comme des sourdes quant au ton qu'elles imposent aux mots qui les ont pour initiales ; elles se retrouvent en mường (en annamite elles se sont transformées en nasales dès la période archaïque) (3), et dans les langues mon-khmères où elles se comportent comme des sourdes

(1) *BEFEO*, XIX. v, 74.
(2) H Maspero, *Contribution à l'étude du système phonétique des langues thăi*, *BEFEO*, XI, 153.
(3) Cf. *BEFEO*, XII, 1, 65.

quant au timbre de la voyelle. Les trois groupes ainsi classés étaient : 1° le siamois et le laotien ; 2° les dialectes du Tonkin, le dioi (Kouei-tcheou) et l'ahom (Assam) ; 3° le shan et le khamti (Birmanie), cette division répondant, sauf pour l'ahom, à la répartition géographique de ces dialectes. Dans ses *Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite* (1), M. Maspero étendait la comparaison des langues thăi à l'annamite. Il constatait de grandes analogies entre la famille thăi et l'annamite : « Tout le rapproche des langues thăi... Le système de tons annamite est thăi... Le système phonétique de l'annamite et des langues thăi est identique, et les mots d'origine thăi forment une forte proportion du vocabulaire. Faut-il conclure que l'annamite est une langue thăi ?... L'annamite moderne est le résultat d'un mélange très compliqué de dialectes de toute sorte. Mais la langue dont l'influence dominante a donné à l'annamite sa forme moderne était certainement, à mon avis, une langue thăi, et c'est, je pense, à la famille thăi que la langue annamite doit être rattachée (2) ». Enfin, dans son dernier travail (3), M. Maspero se sert des langues thăi pour fonder son étude du chinois archaïque ; il dresse de nombreuses listes de de comparaison entre le chinois et le siamois (4), qui témoignent de la sûre concordance phonétique de ces langues ; et il déclare « admettre que le chinois archaïque et le thăi commun étaient des langues très proches l'une de l'autre (5) ».

Ces rapprochements, tant linguistiques que sociologiques, montrent l'importance du groupe thăi comme élément de comparaison avec deux autres groupes au moins de l'Asie orientale ; s'ils ne sont qu'ébauchés encore, ils ne peuvent manquer d'éveiller l'attention de tous ceux qui s'occupent des origines de la Chine.

Groupe mường.

On désigne par ce nom (6) un groupe répandu dans le Sud-Ouest du Tonkin (principalement dans les provinces de Hoà-bình, Hưng-hoá et Sơn-tây) et dans quelques hautes vallées du Nord-Annam jusqu'au Quảng-bình. Les études linguistiques dont il a été l'objet permettent presque seules jusqu'ici d'en reconnaître les membres et de le classer nettement : les Mường parlent des dialectes apparentés de près aux dialectes annamites, dont ils se distinguent

(1) *BEFEO*, XII, I.
(2) *Loc. cit.*, 117-118.
(3) H. Maspero, *Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang*, *BEFEO*. XX, II.
(4) *Loc cit.*, 68 ; 86 ; 94, etc.
(5) *Ib.*, 22, n. 1.
(6) C'est le mot thăi *mưoṅ*, que les Mường eux-mêmes emploient pour désigner leurs communautés féodales. Cette dénomination a donné lieu à de fâcheuses confusions. C'est ainsi qu'en 1891 Parker, étudiant dans la *China Review* des vocabulaires thăi du Tonkin, intitulait son article : *The Muong language*.

par leur caractère archaïque ; le groupe annamite et le groupe mường constituent la famille linguistique annamite-mường (1). Au point de vue ethnographique, aucune étude approfondie n'a été jusqu'ici consacrée aux Mường. Le Dr Gaide a même pu déclarer dans le *Bulletin* que, d'après les données de l'anthropologie, ce groupe paraîtrait appartenir à la famille thăi (2).

Quelques notes ethnographiques accompagnent les travaux, d'ordre surtout linguistique, sur les Mường, publiés dans le *Bulletin* par Chéon et par le P. Cadière. Les Mường de la province de Sơn-tây, étudiés par Chéon (3), ont perdu une grande partie de leur originalité ; entourés ou bordés de villages annamites, ils entendent tous l'annamite ; ils n'ont pas retenu leur organisation féodale primitive. Toutefois, ils ont conservé certaines de leurs coutumes caractéristiques. Leurs congénères du mường Pi (région de Thạch-bi, province de Hoà-bình) (4) énoncent par un proverbe les différences qui les séparent des Annamites : « Riz cuit à la vapeur ou à l'étouffée ; cases sur pilotis ; eau portée sur l'épaule (dans un long tube de bambou, récipient inconnu aux Annamites) ; porc flambé (les Annamites échaudent le porc pour faciliter l'enlèvement des soies) ; jour en retard, mois en avance (le 1er jour du 1er mois mường correspond au 2e jour du 12e mois annamite). » En ce qui concerne la religion, les Mường de Sơn-tây sont fort annamitisés. La plupart des villages possèdent une pagode bouddhique. Dans tous les villages mường et annamites de cette région, située au pied du mont Tản-viên (5), on adore Tản-Viên 傘圓, le génie du mont, qui serait un héros de Thục 蜀 (257-208 av. J.-C.). Tout hameau mường a son génie local, *thān-hoāng* (sino-annamite *thành-hoàng* 城隍), tout jardin son génie domestique, *thẫn-liñ* (sino-annamite *thần-linh* 神靈).

Les deux groupements mường du Quảng-bình, chez lesquels le P. Cadière a recueilli des vocabulaires (6), paraissent être eux aussi soumis dans une large mesure à l'influence annamite. Ils sont cantonnés dans les hautes vallées du bassin du Sông Giang : les Annamites les nomment *Nguồn* (« [hommes des] sources [du Sông Giang] », sino-annamite *Nguyên* 源) et *Sách* (冊, « [sauvages inscrits aux] rôles d'impôts »). Les Nguồn, qui se prétendent venus des basses régions de la province de Hà-tĩnh, ont gardé le souvenir d'une famille Sách qui dut exercer la suprématie dans le mường de cette région ; actuellement ils sont placés sous l'autorité de fonctionnaires annamites.

(1) H. Maspero, *BEFEO*, XII, 1, 1 sq.

(2) *BEFEO*, VI, 349.

(3) *Note sur les Mường de la province de Sơn-tây*. *BEFEO*, V, 328.

(4) Le recueil de Landes et Chéon, mentionné ci-dessus, contient les éléments d'une étude ethnographique sur l'importante agglomération des Mường de Thạch-bi.

(5) Plus connu sous le nom erroné de Ba-vì, qui est en réalité le nom vulgaire du mont Tam-đảo 三島.

(6) *Les hautes vallées du Sông Gianh*. *BEFEO*., V, 349. Dans un article paru postérieurement, Chéon a établi la parenté des dialectes nguồn et sách avec les dialectes mường de la Rivière Noire. (*Note sur les dialectes nguồn, sắc et mường*, *BEFEO*, VII, 87.)

Groupe man.

Les représentants au Tonkin de ce groupe, ainsi que des deux suivants, y sont venus de Chine à une époque relativement basse. Ils sont assez nombreux : dans la statistique dressée par M. de Lajonquière, les Man viennent immédiatement après les Thăi, avec un écart, il est vrai, de 240.000 à 50.000. Ils se divisent en plusieurs tribus, qui toutes prétendraient remonter au chien P'an-hou 槃瓠, l'ancêtre des barbares Man 蠻夷 selon la légende du *Heou-Han chou* (1). Ces tribus ont été diversement influencées par les peuples avoisinants. Le colonel Bonifacy a traduit dans le *Bulletin* (2) sept contes des Man de la province de Tuyên-quang : des trois tribus qui ont fourni ces contes, l'une parle un dialecte cantonais, la deuxième un dialecte thăi, la troisième seule un idiome man. Leur folk-lore même ne semble pas être exempt d'emprunts : le Buddha, Confucius, l'Empereur de Jade y apparaissent. Dans un autre article, le même auteur a étudié *Certaines croyances relatives à la grossesse chez les divers groupes ethniques du Tonkin* (3), en particulier chez les Man « aux pantalons courts » de la province de Tuyên-quang : pendant la grossesse, un certain endroit de la maison est interdit aux époux ; le devin détermine cet endroit par un calcul basé sur les chiffres cycliques correspondant au mois et à l'année de la conception. Cette coutume existe chez la plupart des groupes ethniques du Tonkin, y compris les Annamites.

Groupe miao-tseu.

En 1870, Edkins dressait dans le *Chinese Recorder* un vocabulaire comparatif des dialectes miao-tseu, tiré d'ouvrages chinois. En 1897, un voyageur anglais publiait un vocabulaire assez important du dialecte miao-tseu noir du Kouei-tcheou, avec des éléments de phraséologie (4). En 1902-3, une mission organisée par la section anthropologique de l'Université de Tōkyō recueillait au Kouei-tcheou et au Yun-nan une série de vocabulaires nombreux mais un peu courts (5). Les membres de la mission d'Ollone (1906-1909) relevaient à leur

(1) K 116, 1ª (trad. WYLIE, *Revue de l'Extrême-Orient*, 1882, p. 200). M. BONIFACY a traduit *La légende de Pèn-hu d'après les chants sacrés des Mans Lam-diên* (*Revue Indochinoise*, 1904, I. p. 636) et le texte de cette même légende contenu dans la « charte » des Man Ta-pan 大板 (*ib.*, 1908, II, pp. 34 sq.).

(2) *Contes populaires des Mans du Tonkin* BEFEO, II, 268.

(3) *BEFEO*, VII, 107

(4) A. HOSIE, *Three years in Western China* (Londres, 1897).

(5) TORII Ryūzō. *Byōzoku chōsa hōkoku*, 苗族調查報告 (Tōkyō, 1907). Cf. *BEFEO*, VIII, 276.

tour plusieurs vocabulaires dans les mêmes régions (1). Enfin l'abbé Vial donnait en 1908 un lexique français-miao-tseu (dialecte de la région de Mong-tseu, 蒙自縣, Yun-nan) de 9 pages, précédé d'une note sur la prononciation et la syntaxe. Dans aucun de ces travaux, sauf le dernier, les tons n'avaient été relevés.

Le dictionnaire du P. Savina, paru dans le *Bulletin* (2), constitue un instrument de travail bien plus complet que les précédents. Il porte sur le dialecte des Miao-tseu (en annamite : Mèo) Blancs et Noirs de la province de Yên-bay. Après une introduction où sont exposés le mécanisme de la langue et les principes de sa phonétique (les cinq tons étant définis avec précision), le dictionnaire lui-même occupe plus de 200 pages ; les tons sont indiqués pour tous les mots, dont la plupart sont accompagnés de nombreuses expressions ; pour les mots empruntés au chinois, on a donné les originaux chinois en caractères, avec leur transcription en prononciation pékinoise, tons compris. Un vocabulaire français-miao-tseu termine l'ouvrage. La langue miao-tseu paraît former une famille à part ; ce dictionnaire fournit une base solide pour la comparaison de ses dialectes. Il rendra également service à l'ethnographe embarrassé pour classer les groupes, aux caractères ethniques parfois confus, qu'il rencontrera dans la Chine du Sud-Ouest, — s'il est vrai que la linguistique est la sœur aînée de l'ethnographie.

Groupe lolo.

Les Lolo sont fort peu nombreux au Tonkin : M. de Lajonquière en comptait quelque 2000 individus, qu'il répartissait en quatre groupements, connus des Chinois de la région sous les dénominations suivantes : les *P'ou-la* 蒲剌, dispersés entre Hà-giang et Lao-kay ; les *Ho-ni* 和泥, à l'Ouest de Lao-kay ; dans la région de Bảo-lạc, à l'extrême Nord du Tonkin, les *Lo-lo* 猓玀 Blancs et Noirs et les *Pen-ti Lo-lo* 本地猓玀 (« Lolo aborigènes ») (3). Mais ces derniers, d'immigration plus ancienne, étaient décrits comme fortement influencés, en leurs coutumes et en leur langue, par les Thăi. M. Bonifacy montra plus tard que, si leur langue diffère beaucoup du thăi, elle ne semble pas non plus se rattacher à la famille lolo ; par leurs caractères somatiques et par leurs coutumes, les Lo-lo et les Pen-ti Lo-lo lui paraissent être deux tribus absolument distinctes (4). Le nom donné par les Annamites

(1) Ces vocabulaires ont été publiés dans l'un des trois volumes, parus jusqu'ici, qui contiennent les documents scientifiques rapportés par la mission d'Ollone : *Recherches sur les Musulmans chinois* (Paris, 1911) ; *Langues des peuples non chinois de la Chine* (*Ibid.*, 1912) ; *Ecritures des peuples non chinois de la Chine* (*Ibid*, 1912).

(2) F. M. Savina, *Dictionnaire miao-tseu-français*. *BEFEO*, XVI, II.

(3) *Ethnographie du Tonkin septentrional*, p. 322.

(4) *Etude sur les coutumes et la langue des Lo-lo et des La-quả du haut Tonkin*. *BEFEO*, VIII, 531. Cf. aussi *BEFEO*, V, 307, n. 1.

aux Pen-ti Lo-lo, *La-quả* 玀猓, n'est cependant à coup sûr qu'une prononciation erronée pour *La-la* (chinois *Lo-lo*) ; en effet, le nom des Lo-lo est parfois transcrit dans les ouvrages chinois par les caractères 猓玀 ou même 猓猓 ; mais, ainsi que l'a montré M. Vissière (1), la phonétique 果 de 猓 a dans ce cas une valeur *lo* et non *kouo*.

Quant aux Lolo proprement dits du Tonkin, s'ils n'ont conservé ni la connaissance des écritures employées par leurs congénères de Chine, ni aucun vestige d'une organisation sociale particulière, leur langue est demeurée intacte. Dès 1905, se basant sur un vocabulaire relevé par le colonel Bonifacy (2), Huber établissait une comparaison entre le dialecte des Lolo Noirs de Bảo-lạc d'une part, le tibétain, le birman et deux dialectes tibéto-birmans (chin, kachin) de l'autre; il constatait qu'en lolo toutes les consonnes finales sont tombées, sauf les nasales (3). M. Laufer devait montrer plus tard que cette absence d'occlusives finales est générale dans le groupe formé par les langues lolo, mo-so et si-hia, et même s'autoriser de cette absence pour avancer l'hypothèse que les occlusives finales ne sont pas primitives dans la famille tibéto-birmane (4). En lolo, d'ailleurs, les nasales finales elles-mêmes paraissent bien n'être, dans les dialectes du haut Tonkin où elles sont signalées, que matière d'emprunt : aucun des dialectes lolo du Yun-nan ne les possède (5).

Huber posait, en terminant, la question suivante : comment un dialecte appartenant à la famille tibéto-birmane a-t-il pu s'égarer aussi loin dans l'Est ? L'examen de quelques vocabulaires recueillis chez des tribus Khà du Laos, soit par des explorateurs, soit par M. Finot (entre Điện-biên phủ et Luaṅ-Prabaṅ), l'inclinait à répondre que l'intervalle séparant des Lolo du haut Tonkin les représentants de la famille tibéto-birmane établis dans la haute Birmanie, devait être comblé par certains représentants de la même famille établis dans le bassin du haut Mékhong: « La carte linguistique de l'Indochine s'en trouverait singulièrement simplifiée. Parallèlement au groupe des langues thăi, qui vont de l'Assam au Kouang-si, le pénétrant par places et le débordant des deux côtés, courrait le rameau méridional ou indochinois des langues tibétaines, depuis les frontières du Bengale jusqu'au Kouei-tcheou (6) ». Cette hypothèse trouva confirmation, l'année suivante, dans un article de M. Dauffès sur une tribu de la région de Mường Sing, dont les ressortissants sont appelés Khà Kò par les Laotiens : le Dr Cordier reconnut dans l'idiome des Kò une langue nettement

(1) *Les désignations ethniques Houei-houei et Lolo*. *J A.*, 1914, I, 175. Cf. *BEFEO*, XV, IV, 38.
(2) *BEFEO*, V, 311 sq.
(3) *Note additionnelle*, *ib.*, 323.
(4) *T'oung pao*, 1916, 110-114.
(5) A. Liétard, *BEFEO*, IX, 288.
(6) E. Huber, *loc. cit.*, 327.

apparentée au tibétain. Eux-mêmes se disent originaires du Hima-laṣa (Himālaya), où leurs âmes retournent après la mort (1).

Sur la linguistique des grandes tribus lolo du Yun-nan, on ne disposait que de documents très incomplets (2), lorsque parurent, en la même année 1909 : à Hongkong, un important dictionnaire du dialecte *ñi* (parlé dans les *tcheou* de Lou-nan 路南州, Tch'eng-kiang fou 澂江府, Lou-leang 陸涼州, K'iu-tsing fou 曲靖府, et Kouang-si 廣西州, indépendant ; au Sud-Est de Yun-nan fou), par le P. Vial (3) ; à Hanoi, dans le *Bulletin*, les travaux du P. Liétard. Dans un premier article (4), le P. Liétard exposait d'une façon détaillée les principes du dialecte *a-hi* (parlé au Sud-Ouest de l'aire du dialecte *ñi*, dans les circonscriptions de Lou-nan tcheou et de Mi-lö hien 彌勒縣) ; cet article fut reproduit, avec de légères modifications, dans le *T'oung pao* de 1911, comme complément à un dictionnaire du dialecte *a-hi* (5). Les *Notes sur les dialectes lo-lo*, du même auteur (6), comprennent : 1° un considérable vocabulaire comparatif de quatre dialectes lolo (deux du Yun-nan : l'*a-hi* et le *lo-lo-p'o*, ce dernier parlé au Yao tcheou 姚州, Tch'ou-hiong fou 楚雄府, Nord-Ouest de Yun-nan fou (7) ; deux du haut Tonkin communiqués par le colonel Bonifacy) et d'un dialecte tibétain du Yun-nan, les tons étant indiqués pour l'*a-hi* et le *lo-lo-p'o* ; 2° une liste de mots et d'expressions *a-hi* empruntés au chinois, « qui serait, dit l'auteur, sensiblement la même dans les différents dialectes lo-lo que je connais » ; 3° une série de petits vocabulaires et de phrases en dix dialectes lolo du Yun-nan, destinée à montrer « combien au Yun-nan la langue lo-lo est une et répandue »: l'aire de ces dialectes couvre en effet toute la partie septentrionale du Yun-nan, de l'Est (Lou-nan, Lou-leang) et du Nord-Est (tribu No-so-p'u du Tchao-t'ong fou 召通府) à l'Ouest et au Nord-Ouest (tribus Li-su et Li-su-p'a, sur les hauts cours du Mékhong et de la Salouen); 4° le texte de la parabole de l'enfant prodigue en *a-hi*, en *lo-lo-p'o* et en dialecte tibétain du Yun-nan. — Ces articles mettent à la disposition des linguistes une grosse masse de matériaux de bon aloi ; M. Laufer, qui les a utilisés pour une étude comparative des langues tibéto-birmanes, en parle comme d'« une œuvre d'une valeur capitale (8) ».

(1) M. Dauffès, *Notes ethnographiques sur les Kos. BEFEO*, VI, 327.

(2) Sur les études relatives aux Lolo jusqu'en 1907, cf. H. Cordier, *Les Lolos, état actuel de la question* (*T'oung pao*, 1907, p. 597).

(3) Paul Vial. *Dictionnaire français-lolo, dialecte gni* (Hongkong, 1909).

(4) Alfred Liétard, *Notions de grammaire lo-lo (dialecte A-hi). BEFEO*, IX, 285.

(5) *Id.*, *Notions de grammaire lo-lo, T'oung pao*, 1911, 627 ; *Essai de dictionnaire lo-lo-français, ib.*, 1, 123, 316, 544 ; *Vocabulaire français-lo-lo, dialecte A-hi, ib.*, 1912, 1.

(6) *BEFEO*, IX, 549.

(7) Le P. Liétard a publié postérieurement une grammaire du dialecte *lo-lo-p'o*, avec plusieurs textes traduits : *Au Yun-nan. Les Lo-lo-p'o* (*Bibliothèque Anthropos*, vol. I, n° 5. Munster, 1913).

(8) *The Si-hia language, a study in Indo-Chinese philology. T'oung pao*, 1916, 8.

Les dialectes étudiés par les PP. Liétard et Vial sont d'autant plus fondamentaux, que les régions où ils sont parlés actuellement paraissent avoir été, dès une haute antiquité, un centre d'habitat des Lolo. M. Pelliot signalait en 1904, d'après un ouvrage chinois récent sur le Yun-nan, l'existence d'une inscription en caractères *ts'ouan* 爨 sur la paroi d'un rocher situé dans la sous-préfecture de Lou-k'iuan 祿勸縣 (Wou-ting tcheou 武定州, Nord-Ouest de Yun-nan fou). « On ne sait pas de façon sûre ce qu'était l'écriture *ts'ouan*, disait-il ; il est très probable que c'est l'écriture lolo, mais il reste un léger doute (1). » Ce doute fut levé, l'année suivante, par la reproduction, *dans le Bulletin, d'un estampage de l'inscription de Lou-k'iuan, communiqué par M. Sylvain Charria : un grand nombre des caractères de cette inscription* se laissèrent identifier avec ceux des listes du P. Vial (2). A côté de l'inscription lolo se trouvait, entourée d'une bordure décorative toute pareille, une inscription chinoise. De cette dernière, M. Charria put dans la suite se procurer une copie, qui fut publiée et traduite par Chavannes dans le *T'oung pao*. « L'inscription chinoise, dit Chavannes, est datée de l'année 1533 ; elle retrace, en remontant jusqu'à l'année 1174, la généalogie du préfet aborigène de l'arrondissement de Wou-ting, nommé Fong Tchao 鳳詔, et fournit plusieurs indications qui ne figurent pas dans l'histoire des Ming ; elle fait ensuite l'éloge de Fong Tchao, qui resta fidèle aux Chinois lors de la révolte de son oncle Fong Tch'ao-Wen 鳳朝文, et qui même rédigea une proclamation en écriture barbare pour appeler à lui les troupes indigènes ; il est possible que ce soit le texte même de cette proclamation qui constitue l'inscription lolo. En tout état de cause, il semble bien que la date de l'inscription lolo doive être fixée entre 1527 et 1533 (3). »

Cette inscription permet donc de situer les Lolo, dès le XIIe siècle, dans le Wou-ting tcheou où ils sont encore établis aujourd'hui. Mais deux autres inscriptions chinoises, estampées par le commandant d'Ollone au cours de sa mission dans le Sud-Ouest de la Chine, en 1907 (4), allaient montrer les Lolo installés dès le Ve siècle dans la région même où sont parlés actuellement les dialectes *ñi* et *a-hi*. Ces textes ont été traduits par Chavannes (5) ; ce sont des inscriptions funéraires, consacrées à la mémoire de deux membres de la famille Ts'ouan 爨. L'une d'elles, datée de 405 A. D., a été exhumée en 1778 dans une localité située à 70 *li* au Sud de K'iu-tsing fou ; l'autre, datée de 458 A. D., se trouve à 20 *li* au Sud de Lou-leang tcheou.

(1) *BEFEO*, IV, 155.

(2) S. Charria, *Les inscriptions lolo de Lou-k'iuan*. *BEFEO*, V, 195.

(3) E. Chavannes, *Trois inscriptions relevées par M. Sylvain Charria*. *T'oung pao*, 1906, p. 672.

(4) Sur les documents épigraphiques recueillis par la mission d'Ollone, cf. *BEFEO*, VII, 441.

(5) E. Chavannes, *Quatre inscriptions du Yun-nan*, *JA.*, 1909, II, 5.

INDOCHINE ANNAMITE

La connaissance du pays jusqu'en 1900.

Longtemps l'Europe ne fut instruite des choses d'Annam que par les brefs renseignements des voyageurs et des missionnaires.

Les premiers récits de voyage sont irrémédiablement perdus, tant ceux qui permirent à Eratosthène et à Strabon († en 21 A. D.) de concevoir de manière assez exacte la configuration de l'Asie Orientale, que ceux qui furent utilisés par Marinos de Tyr, à la fin du premier siècle de notre ère. Le *Périple de la Mer Erythrée*, dont l'auteur était contemporain de Marinos, est le texte le plus ancien qui nous soit parvenu où soit conservée une description succincte, mais de première main, des pays et des côtes de l'Asie Orientale. Il est à regretter que le *Périple*, tel qu'il nous est connu, soit muet sur le sujet particulier de la côte de l'Indochine.

Il faut arriver au IIe siècle de notre ère pour trouver dans la *Géographie* de Ptolémée les premières mentions de ce pays, connues dans la science européenne.

On sait avec certitude que, dès les premières années du premier siècle avant notre ère, le delta tonkinois était le point de départ de longs voyages maritimes vers l'Asie antérieure et que, tout au début de notre ère, une mission officielle chinoise parcourut l'Océan Indien. On commence à soupçonner que le bouddhisme pénétra peut-être en Chine par le Tonkin, pour la première fois aux environs de l'ère chrétienne.

D'autre part une ambassade javanaise arriva à la cour de Chine en 132 ; enfin, en 166, débarquèrent au Kiao-tche, c'est-à-dire au Tonkin, les étrangers qui se donnèrent comme des envoyés de Marc-Aurèle. -- Jusqu'au VIe siècle environ le golfe du Tonkin resta le point terminus de la navigation entre les ports de l'Océan Indien et les pays chinois.

Il n'est donc pas étonnant que cette activité des relations entre l'Extrême-Orient et le proche Orient ait eu pour conséquence de faire connaître de bonne heure les pays de l'Asie Orientale aux géographes grecs. C'est ainsi que les récits des voyageurs apprirent à Ptolémée que l'Inde transgangétique affecte la forme d'une presqu'île baignée à l'Ouest par le golfe du Gange (golfe du Bengale), à l'Est par le Grand Golfe (mer de Chine) et que le Grand Golfe baigne à l'Est la côte du pays des Sinai, dont le dernier point accessible est le port de Kattigara. Le pays des Sinai correspond au Tonkin et à la partie méridionale de la Chine ; quant au port de Kattigara, il faut très probablement le placer sur la côte aux environs de Quang-yên et de Hongay.

La mention des Sinai et de Kattigara apparaît encore dans le *Périple de la Mer Extérieure* de Marcien d'Héraclée (Ve siècle) (1).

En résumé les renseignements apportés par les premiers voyageurs ou géographes se réduisent à fort peu de chose ; si les anciens ont eu quelque connaissance de la Chine, ils n'ont presque rien su de l'Indochine.

L'Europe dut attendre les voyageurs arabes du IXe siècle pour obtenir sur ce pays des renseignements un peu moins imprécis (2).

Au XIIIe siècle, le voyage de Marco Polo, qui est de capitale importance pour la connaissance de l'Asie entière, fit beaucoup pour répandre en Europe quelques notions exactes sur l'Indochine. Marco Polo a laissé une note, malheureusement trop brève, sur le *Caugigu* = Kiao-tche kouo 交趾國, le Tonkin. Ce nom est de nouveau cité, au début du XIVe siècle, par Rashid-Ed-dīn dans son *Histoire des Mongols* (3).

Le XVe siècle et le début du XVIe enrichirent singulièrement les connaissances géographiques des Européens sur l'Asie Orientale. Les grands voyages maritimes étaient ardemment patronnés dans son pays par le prince Henri le Navigateur, et c'est aux Portugais que revient toute la gloire des premiers voyages au long cours vers l'Océan Pacifique. Vasco de Gama, en doublant le Cap de Bonne Espérance le 22 novembre 1497, puis ses successeurs, en pénétrant jusqu'à l'Inde, où ils établissaient solidement leur puissance en dépit de la coalition musulmane, en s'emparant de Malacca en août 1511 et en arrivant à Canton dès 1514, ouvraient enfin la route de l'Extrême-Orient à l'activité et à la curiosité européennes. Désormais, aux voyageurs rares et isolés des siècles passés, vont succéder en Extrême-Orient d'innombrables navires occidentaux transportant vers ces pays nouveaux les compagnies de marchands, les sociétés de missionnaires et aussi les troupes de débarquement.

Peu de temps après avoir eu accès à Canton, les Portugais durent arriver en pays annamite. Il est probable que leurs allées et venues, nécessitées par le besoin d'entretenir des rapports commerciaux, étaient déjà régulières au milieu du XVIe siècle. Toutefois les marchands portugais de cette époque ont laissé peu de renseignements sur les parties de l'Annam qu'ils visitèrent.

Le royaume annamite était alors divisé en deux parties ; il comprenait au Nord les territoires des Lê et des Mạc, qui partaient de la frontière chinoise et

(1) Cf. George Cœdès. *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient depuis le IVe siècle avant J.-C. jusqu'au XIVe siècle.* Paris, 1910 (*Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine,* publiés sous la direction de MM. Henri Cordier et Louis Finot. T. I.) Cf. le compte-rendu de M. Cl. E. Maitre, *BEFEO,* X, 695.

(2) Cf. G. Ferrand. *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient, du VIIIe au XVIIIe siècles.* Paris 1913-1914. (*Documents historiques et géographiques..* T. II.)

(3) Cf. Yule, *Cathay and the way thither,* éd. H. Cordier, III, 130.

allaient jusqu'un peu au-dessous de Ha-tinh ; au Sud les domaines des Nguyễn, qui s'étendaient jusqu'au Quảng-nam actuel.

Le royaume des Nguyễn, qui reçut de bonne heure le nom de *Cochinchine*, fut visité le premier ; les navires étrangers arrivaient au port de Fai-fo, alors en pleine prospérité. Les territoires des Lê, c'est-à-dire en gros le Tonkin et le Nord-Annam, furent ensuite connus des Portugais qui y parvinrent par les voies du delta.

Un dominicain espagnol, le P. Diego Aduarte est probablement le premier missionnaire qui fit un assez long séjour en Cochinchine ; il y arriva en effet en 1593 et en repartit seulement en 1596.

Les premières missions régulières fondées parmi les Annamites le furent par les Jésuites et, d'abord, dans la partie méridionale du pays. Le 18 janvier 1615 arrivait à Tourane le P. Busomi qui demeura dans le Quảng-nam jusqu'en 1639. Trois ans après lui, en 1618, vint le rejoindre un jésuite italien, le P. Cristoforo Borri, qui est l'auteur de la première relation imprimée sur la Cochinchine (¹). Cette relation « fut publiée presque simultanément en italien à Rome en 1631, en français à Lille (1631), en latin à Vienne (1632), en hollandais à Louvain (1632). Des traductions en allemand et en anglais furent faites dans la suite. C'est dire le succès réservé à ce livre qui fournissait sur un pays lointain des renseignements de valeur inégale, il est vrai, mais tout-à-fait dignes d'intéresser les lecteurs européens, religieux ou laïcs » (²).

Après le P. Borri, c'est le P. Alexandre de Rhodes qui, vers le début de 1625, arriva dans la principauté annamite des Nguyễn. Il devait y séjourner deux années environ, au cours desquelles il se livra à une étude approfondie de la langue annamite ; après quoi il se rendit, en 1627, dans le royaume des Lê, au Tonkin. Nous l'y retrouverons tout à l'heure.

Le premier missionnaire qui visita le Tonkin fut un jésuite italien, le P. Baldinotti ; il y demeura du 7 mars au 18 août 1626 et retourna ensuite à Macao, où il mourut en 1630. Le 12 novembre 1626, le P. Baldinotti envoyait au général de la Compagnie, à Rome, une brève relation sur le Tonkin ; cette relation resta longtemps fort rare ; elle avait cependant été imprimée dans un petit volume publié à Rome en 1629 par les successeurs de Bartolomeo Zanetti et intitulé *Lettere dell' Ethiopia dell' Anno 1626 fino al marzo del 1627, e della Cina dell'Anno 1625 fino al febraio del 1626*. M. L. Nocentini, qui retrouva ce volume à la Bibliothèque Nationale de Florence, y fit copier la lettre du P. Baldinotti et la présenta, avec une traduction française du Dr Mario Carli, au Congrès des Etudes d'Extrême-Orient qui fut organisé par

(¹) *Relatione della nuova missione delli P.P. della Compagnia di Giesu al regno della Cocincina*. Roma, 1631. — Cf. H. Cordier, *Bibliotheca Indosinica*, p. 1917.

(²) Ch. B. Maybon, *Histoire moderne du pays d'Annam*, p. 30.

l'Ecole et tenu à Hanoi en 1902 ([1]). Le texte italien de la relation et la traduction française du P. Mario Caffi furent publiées par les soins de l'Ecole ([2]). Ainsi put être connu un récit précieux sur l'état du pays annamite au XVII[e] siècle.

On y apprend que le P. Baldinotti, sur l'ordre de ses supérieurs, quitta Macao le 2 février 1626 sur un bateau portugais à destination de Hanoi ; il était accompagné d'un Japonais, le frère Giulio Piani, et devait à la fois servir de confesseur et étudier les conditions de réussite d'une mission de propagande religieuse. Il arriva à Hanoi le 7 mars 1626. Le roi du Tonkin accueillit chaleureusement les nouveaux venus et donna plusieurs fêtes en leur honneur. Les connaissances mathématiques du P. Baldinotti lui valurent une considération spéciale et on lui fit des offres pour rester dans le pays. Il s'excusa sur la nécessité de remplir jusqu'au bout la mission qui lui avait été confiée et qui l'obligeait à accompagner les Portugais tant au retour qu'à l'aller ; mais il s'enga ea, sitôt arrivé à Macao, à demander l'autorisation de revenir au Tonkin. Cependant le bruit se répandit que le P. Baldinotti et les Portugais n'étaient venus que comme espions du Seigneur Nguyễn et s'apprêtaient à lui répéter ce qu'ils auraient vu et entendu. Le roi du Tonkin ne consentit à laisser partir les Portugais que sous condition qu'ils prêteraient le serment solennel de ne pas se rendre chez les Nguyễn. Le P. Baldinotti et les Portugais purent quitter Hanoi le 18 août 1626 et arrivèrent à Macao le 16 septembre de la même année.

Le récit du P. Baldinotti montre les Tonkinois accueillants et confiants, gouvernés par un souverain intelligent, puissant encore, mais qu'inquiètent les entreprises des Nguyễn. Il nous signale également ce fait qu'au XVII[e] siècle encore la propagande musulmane s'exerçait activement sur toute l'Indochine. Enfin ce récit contient la première description européenne de la capitale du Tonkin.

Fait dans le dessein particulier d'ouvrir les pays annamites à la religion chrétienne, le voyage du P. Baldinotti n'avait pas, à cet égard, donné les résultats espérés. Il faut chercher la cause de ce quasi-insuccès dans l'ignorance, où se trouvait ce missionnaire, du langage et des mœurs du pays.

Aussi fit-on appel, pour ouvrir réellement la première mission du Tonkin, au P. Alexandre de Rhodes qui, nous l'avons vu, se trouvait en Cochinchine depuis deux années et y avait acquis une connaissance parfaite des coutumes et de la langue annamites.

Le P. de Rhodes se rendit donc au Tonkin, où il arriva en mars 1627 et où il demeura jusqu'en mai 1630. Il est l'auteur des premiers ouvrages sérieusement documentés sur le pays d'Annam ([3]). Il fit publier à Lyon, en 1652, une

([1]) *Premier Congrès International des Etudes d'Extrême-Orient* (*Hanoi, 1902*). *Compte-rendu analytique des séances.* Hanoi, 1903. P 29.

([2]) *La Relation sur le Tonkin du P. Baldinotti. BEFEO*, III, 71.

([3]) Cf H. Cordier, *Bibliotheca Indosinica*, pp. 1921, 2416 et 2417.

histoire du Tonkin en latin, dont la version française eut trois éditions jusqu'en 1656 [1]. En 1651 paraissait à Rome le premier dictionnaire annamite européen [2], « ouvrage qui est pour l'époque une manière de chef-d'œuvre... Ce lexique est resté la base de tous les travaux ultérieurs, qui l'ont seulement complété et parfois gâté. Les connaisseurs y goûtent un sens très fin de la phonétique et l'ingéniosité d'une transcription qui a défié jusqu'ici tous les assauts [3] ».

A peu près à la même époque, exactement en 1645, paraissait en italien, puis en français, en 1646, la relation que le P. Antonio Francisco Cardim, arrivé au Tonkin en 1631 et mort à Macao en 1659, écrivit en portugais et où il est question de tout le pays d'Annam et aussi du Laos [4].

Enfin, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, méritent encore d'être mentionnés les noms des PP. Saccano [5], Marini [6], Tissanier [7], et Ferreira [8].

Les missionnaires de la Compagnie de Jésus firent donc beaucoup pour la diffusion des connaissances sur les pays annamites. Toutefois ces pays leur étaient enlevés à la fin du XVIIe siècle et étaient attribués, pour l'évangélisation, à la jeune Société des Missions Etrangères. Les pères de cette Société, moins cultivés, moins curieux que les Jésuites, ne surent pas montrer la même intelligence des choses annamites et, à part quelques exceptions, n'eurent pas un goût très vif pour ce genre d'études. Toutefois il faut faire une exception en faveur du P. Bénigne Vachet, dont l'intéressant *Mémoire sur la Cochinchine* a été publié en 1913 par le P. Cadière, correspondant de l'Ecole [9]. Quant

(1) *Histoire du royaume du Tonkin et des grands progrès que la prédication y a faits en la conversion des infidelles depuis l'année 1627 jusques en l'année 1646.* Cf. MAYBON, *op. cit.*, p. 35-36.

(2) *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum ope Sacrae Congregationis de Propaganda Fide in lucem editum ab* ALEXANDRO DE RHODES... Romae, 1651 ; suivi de : *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis brevis declaratio.* — Cf. H. CORDIER, *Bibl. Ind.*, p. 2285.

(3) L. FINOT, *in BEFEO*, VIII, 226.

(4) *Relatione della provincia del Giappone scritta dal padre* Antonio Francesco CARDIM...... Roma, 1645. — Voir H. CORDIER, *op. cit.*, 1919-1920. Cf. *BEFEO*, X, 428, note.

(5) *Relation des progrez de la Foy av royaume de la Cochinchine ès années 1646 et 1647.* Paris, 1653.

(6) *Delle Missioni de' Padri della Compagnia di Giesv nella Prouincia del Giappone, e particolarmente di quella di Tumkino.* Roma, 1663. — *Historia et relatione del Tvnchino e del Giappone.* Roma, 1665. Cf. H. CORDIER, *op. cit.*, 1043-1047.

(7) *Relation du voyage du P. Ioseph Tissanier... depuis la France jusqu'au Royaume du Tunquin.* Paris, 1663.

(8) Auteur d'un dictionnaire portugais-annamite.

(9) *Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine*, publié par M. L. CADIÈRE (*Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, 1913, pp. 1-77).

aux renseignements que ces missionnaires ont apportés dans le courant du XVIII[e] siècle, ils se réduisent à peu de chose.

Les commerçants des XVII[e] et XVIII[e] siècles contribuèrent dans une plus large mesure à faire connaître le pays d'Annam. Au moment où les premiers missionnaires jésuites arrivèrent en Cochinchine (1615) et au Tonkin (1626), des marchands européens se trouvaient déjà en relations commerciales régulières avec les Annamites du Sud et ceux du Nord.

L'un d'eux, Daniel Tavernier, mort en 1665 fournit, sur le Tonkin, à son frère Jean-Baptiste Tavernier des renseignements que celui-ci fit passer dans sa *Relation du Royaume du Tonquin*, publiée à Paris en 1676 (1).

Cette relation contenait quelques inexactitudes qui furent corrigées par un Anglais, Samuel Baron, né à Hanoi. Baron rédigea, en effet, en 1685 une *Description du Royaume du Tonquin* (2) très vivante et qu'on lit encore avec intérêt.

Le capitaine William Dampier, venu au Tonkin en 1688, composa une relation de son voyage qui fut, comme celle de Baron, traduite en français (3). Il faut également citer celles d'Alexander Hamilton (circa 1700) (4), de Robert Kirsop (1750) (5), de John Koffler (1755) (6), de Chapman (1778) (7), et enfin celle de John Barrow (1792-1793) (8).

C'est à peu près à la même époque qu'un jésuite français, missionnaire en Chine, le P. Gaubil (14 juillet 1689-24 juillet 1759) utilisa pour la première fois les textes chinois relatifs au pays d'Annam et put ainsi rédiger une *Notice historique sur la Cochinchine* et un *Mémoire historique sur le Tonkin*, que

(1) Cf. H. CORDIER, p. 2418-2423.

(2) Cf. *BEFEO*, X, 169, note, et XX, IV, 97. *A Description of the Kingdom of Tonqueen, by* S. BARON, *a Native thereof.* (Collection of Voyages and Travels, London, J. Churchill, 1732, VI, p. 1-40). — S. BARON, *Description du royaume du Tonquin.* Traduit de l'anglais par H. DESEILLE (*Revue Indochinoise*, 1914, 2[e] sem., p. 59-75, 197-208, 331-343, 429-454 ; 1915, 1[er] sem., p 291-301, 443-454). Cf. H. CORDIER, 1621.

(3) *An account of Captain* William DAMPIER's *Voyage round the world*, chap. XI. (*Collection of voyages and travels*, by John HARRIS, Londres, 1705). *Un voyage au Tonkin en 1688*, par W. DAMPIER (*Revue Indochinoise*, juin 1909 à avril 1910). Cf H. CORDIER, 2418.

(4) *A new account of the East Indies....* Edinburgh, 1727. Cf. H. CORDIER, 1529.

(5) *Some account of Cochin China*, by M. Robert KIRSOP, who was there in the year 1750 (DALRYMPLE, *Oriental Repertory*, I, p. 241-254 Cf. H. CORDIER, 1530).

(6) *Historica Cochinchinae Descriptio*, Nuremberg, 1803. *Description historique de la Cochinchine* par Jean KOFFLER. Traduit par V. BARBIER (*Revue Indochinoise*, mai-décembre 1911). Cf. Ch. B. MAYBON, *Revue Ind.*, juin 1912, p. 539, et H. CORDIER, 1531-1532.

(7) Cf. Ch. B. MAYBON, *Hist. mod. du pays d'Annam*, p. IX-X.

(8) A *Voyage to Cochinchina in the years 1792 and 1793...* London, 1806. *Voyage à la Cochinchine...*, traduit de l'anglais par MALTE-BRUN. Paris, 1807. Cf. H. CORDIER, 2424-2425.

le P. Amiot fit publier en 1774 dans les *Lettres édifiantes* et que l'éditeur de l'*Histoire Générale de la Chine* du P. de Mailla reproduisit en 1783 (1).

Ces deux mémoires ne contribuèrent pas peu à instruire l'Europe de l'histoire intérieure de l'Indochine.

Toutefois il ne pouvait être encore question d'histoire complète, ni de description définitive du pays. C'est au XIXe siècle qu'il était réservé de préciser et d'enrichir les connaissances nombreuses, mais vagues, que les travaux des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles avaient apportées sur les Annamites.

Le XIXe siècle est d'ailleurs celui qui va profondément modifier l'aspect politique du pays. La famille régnante du Sud, celle des Nguyễn, qui n'avait cessé de croître en puissance depuis le XVIe siècle, va, après des fortunes diverses, triompher de ses rivales et s'emparer du trône à l'aurore du XIXe. En faisant appel à plusieurs reprises à des Français d'Indochine et même au Gouvernement français, elle va permettre à notre pays de jouer ici, assez tôt, un rôle important qui aboutira, en 1862-1867, à notre installation en Cochinchine, et en 1884 à l'institution du protectorat français sur le Tonkin et l'Annam.

Les missionnaires du XIXe siècle eurent naturellement une part importante dans tous ces événements.

Un des premiers, La Bissachère, qui visita l'Annam et le Tonkin entre 1790 et 1806, rédigea, pendant un séjour à Macao en 1807, des *Notes sur le Tonkin*, dont une bonne copie rapportée à Paris par F. Renouard de Sainte-Croix, et conservée aux archives du Ministère des Affaires Etrangère, a été récemment publiée (2). Le texte original des notes de La Bissachère, ainsi restitué, offre un très grand intérêt tant pour l'histoire des relations antérieures du pays d'Annam que pour la connaissance des coutumes indigènes.

Il suffit de rappeler ensuite les noms d'Isidore Hedde (3) qui visita la Cochinchine en 1844; du Dr Harmand (4) qui, après avoir pris une grande part à la conquête du Tonkin sous Francis Garnier, parcourut le Cambodge et le Laos de 1875 à 1877; de Pavie (5) et de sa grande mission de quinze

(1) *Lettres édifiantes*, XXXI (1774), pp. 57-99 et 100-211. *Histoire générale de la Chine*, tome XII (1783), pp. 1-60 *Revue Indochinoise*, 1911, I, pp. 576-585 ; II, pp. 22-45.

(2) *La Relation sur le Tonkin et la Cochinchine* de M. de La Bissachère, missionnaire français (1807) publiée..... par Ch. B. Maybon. Paris, Champion, 1920.

(3) *Notices of Cochinchina, made during a visit in the spring of 1844*, by M. Isidore Hedde (*Chinese Repository*, XV, 1846, p. 113).

(4) *Souvenirs du Tonking*. (*Bull. de la Soc. de Géogr.*, IX, 1875, pp. 278-290.) *Les cinq voyages du Docteur Harmand en Indo-Chine* par E. Génin. (*Bull. Soc. de Géogr. de l'Est*, II, 1880, pp. 272-281.) *Rapport sur une mission en Indo-Chine de Bassac à Hué, du 16 avril au 14 août 1877*. (*Arch. des Miss. scient. et litt.*, 3e série, V, 1879, pp. 247-281), etc. — Cf. H. Cordier, *Bibl. Sin.*, 2428-2429.

(5) H. Cordier, *Bibl. Indosinica*, 898, 903, 1074.

années (1879-1895), de Viénot et de Schrœder, dont le voyage à travers le Tonkin fut particulièrement fructueux (1), du prince Henri d'Orléans (2), de Marcel Monnier (3). Tous coutribuèrent à achever la reconnaissance générale du pays.

Parmi les résultats de ces divers voyages un des plus précieux fut la carte de l'Indochine. Nous la devons à la Mission Pavie (4).

Avant elle la cartographie de l'Indochine n'avait apporté rien de véritablement satisfaisant. Les efforts des cartographes dataient pourtant de longtemps. Nous pouvons savoir ce que furent ces efforts et le succès qui les couronna en nous reportant à l'excellente *Note sur l'histoire de la cartographie indochinoise*, que M. Cl. E. Maitre, alors Directeur de notre institution, écrivit pour servir de préface à l'*Atlas de l'Indochine française* de Chabert-L. Gallois (Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient 1909). Nous croyons utile de reproduire ici une partie de cette préface, à laquelle il n'est pas facile d'avoir accès.

M. Cl. E. Maitre y montre d'abord que la cartographie indochinoise était presque inexistante avant l'ère féconde des découvertes portugaises. Il expose ensuite qu'à partir du XVIe siècle, avec la multiplication des relations commerciales, les cartes, plus exactes, se couvrent de noms nouveaux. « Celle de Jacopo Gastaldi (1561), qui donne, à la vérité, un dessin très médiocre des côtes, est en progrès considérable pour la nomenclature : et c'est là, pour le noter en passant, que nous trouvons la première mention de Hanoi sous son ancien nom da Ke-cho (« Cachu »). La carte d'Abraham Ortelius (1570), le planisphère de Rumold Mercator (1587), la carte de Jean Huygen van Linschoten (1599), celle de l'Atlas de Jan Jansson (1638), marquent, à divers points de vue, autant de progrès nouveaux. Il est cependant remarquable que l'énorme estuaire du fleuve que les cartes de la première moitié du siècle ouvraient dans le golfe du Tonkin y soit fidèlement reproduit : la tradition de ce dessin erroné va s'imposer, pendant longtemps encore, aux meilleurs cartographes.

« Les voyageurs du XVIe siècle avaient fait connaître surtout les côtes et les bouches des grands fleuves de l'Indochine ; les missionnaires et les marchands du XVIIe siècle réunirent des notions plus exactes sur l'intérieur du pays. C'est à ce seul point de vue que la carte du Royaume annamite du P. Alexandre de Rhodes (1650) doit être considérée comme un événement : les provinces du

(1) *Voyage au Tonkin..* Saigon, 1883. Cf. H. Cordier, 2431 et 1624.

(2) *Autour du Tonkin...* Paris, 1894. *Du Tonkin aux Indes* (janvier 1895-janvier 1896). Paris, 1898. Cf. H Cordier, 2437-2438.

(3) *Le Tour d'Asie. I. Cochinchine, Annam, Tonkin.* Paris. 1899. Cf H. Cordier, 2442.

(4) Cf. H. Cordier. 890, 903, 1074.

Tonkin et de la Cochinchine y sont indiquées, et placées exactement les unes par rapport aux autres. Mais la forme du golfe du Tonkin y est aussi défectueuse que dans les cartes antérieures et que dans la carte contemporaine de Nicolas Sanson d'Abbeville, géographe du Roi (1652). Il ne semble pas que les autres missionnaires se soient préoccupés de rectifier ou de compléter la médiocre esquisse du P. de Rhodes.

« C'est seulement dans la carte marine de Pieter Goos (vers 1666) que nous trouvons la côte d'Annam et le golfe du Tonkin correctement dessinés : l'estuaire imaginaire du Fleuve Rouge a disparu définitivement. Nous ne citerons que pour mémoire la carte assez insignifiante du Tonkin (1685) que le marchand Samuel Baron a jointe à sa curieuse relation. Au XVIIIe siècle, les cartes les plus caractéristiques que nous ayons à mentionner sont celles de Gueudeville (1719), de François Valentyn (1724), de Robert de Vaugondy (1751), du « Neptune oriental » de d'Après de Mannevillette (1781). Celle de Robert de Vaugondy en particulier est fort remarquable, et probablement la plus parfaite que le XVIIIe siècle nous ait léguée.

« Les premiers travaux d'un caractère vraiment scientifique furent les cartes marines de la Cochinchine exécutées par les officiers français qui accompagnèrent à Saigon l'évêque d'Adran ou vinrent l'y rejoindre. Les plus anciennes (1798) furent l'œuvre du capitaine de Rosily, commandant de la frégate « La Méduse », qui ramena de Pondichéry l'évêque d'Adran et le jeune prince Canh. Mais l'honneur de cet important travail revient surtout à Jean-Marie Dayot, le commandant de la flotte de Gia-long, dont les cartes, rapportées en France en 1807 par Renouard de Sainte-Croix, furent gravées en 1818. Ces cartes ont guidé jusqu'au dernier quart du XIXe siècle les navigateurs fréquentant ces parages, et Abel-Rémusat n'a pas hésité à dire que, grâce à elles, « le littoral de la Cochinchine était aussi bien, et peut-être mieux connu que certaines côtes de l'Europe ». Dans les années qui suivirent, les marines anglaise et française, continuant l'œuvre de Dayot, achevèrent peu à peu le relevé des côtes de la péninsule.

« Notre connaissance à l'intérieur du pays fit un progrès non moins considérable avec la publication en 1838, à Calcutta, de la carte de l'évêque Taberd intitulée *Tabula geographica Imperii Anamitici* : cette carte, fondée sur des documents indigènes, apportait un si grand nombre de renseignements nouveaux qu'en 1862, encore, le marquis de Chasseloup-Laubat la fit réimprimer à l'usage de nos officiers et de nos administrateurs. En cette même année 1862 parut aussi la carte d'Eugène Cortambert, excellente synthèse de nos données géographiques sur l'Indochine orientale au moment où le traité de Saigon venait de nous livrer la capitale et trois des provinces de la Cochinchine.

« Le marquis de Chasseloup-Laubat et les amiraux gouverneurs donnèrent une vive impulsion aux travaux de cartographie. Les levés de terre des officiers du corps expéditionnaire, dirigés par le chef d'escadron de Foucault,

marchèrent de front avec les levés des côtes et du réseau fluvial exécutés par les ingénieurs hydrographes Manen, Vidalin et Héraud et continués par leurs collègues Hatt et Hanusse. Les cartes générales se succèdent avec rapidité : en 1862, celle du lieutenant de vaisseau Mage ; en 1863, celle de l'Etat-major du corps d'occupation ; la même année, la carte de la Cochinchine en quatre feuilles et la carte du Cambodge en trois feuilles, œuvre de M. Manen et de ses collaborateurs. *Parmi les cartes à toutes échelles parues à cette époque, l'une des meilleures est la « Carte générale de la Cochinchine et du Cambodge»* en quatre feuilles, publiée en 1867. M. Manen couronna ses travaux en éditant, sous le titre de *Nam-ki*, un atlas en 17 planches de la Cochinchine et du Cambodge. En 1869, M. Hatt détermina la longitude de Saigon an moyen des culminations lunaires. Mais l'œuvre capitale de cette première période fut la carte au 125.000^e^ de la Cochinchine, en 20 feuilles, du capitaine de frégate Bigrel : elle fut publiée en 1872-73.

« Depuis cette époque, la cartographie de la Cochinchine a continué à se développer indépendamment de celle du reste de l'Indochine : nous pouvons donc, avant d'aller plus loin, en résumer l'histoire jusqu'à nos jours. Elle a été à peu près exclusivement l'œuvre du Service local du Cadastre. C'est d'après les travaux du Cadastre qu'ont été publiés à Paris, à partir de 1881, les jolis plans topographiques au 100.000^{e} des arrondissements de la Cochinchine, et la carte au 400.000^{e} du commandant Koch (1889) ; c'est aussi, en grande partie, d'après ses travaux que le Service géographique de l'Indochine a dressé la carte provisoire au 100.000^{e} de la région. Enfin le Service du Cadastre a imprimé lui-même, avec des procédés de reproduction encore imparfaits, une carte de la Cochinchine au 50.000^{e} qui ne comprend pas moins de 75 feuilles. Cette carte, établie d'après des levés à la planchette au 20.000^{e}, présente assurément, au point de vue de la planimétrie, un haut degré de précision : mais l'absence de tout nivellement trahit trop son origine.

« Jusqu'en 1866, les reconnaissances des chaloupes canonnières sur le Mékong n'avaient pu dépasser Kratié. En 1881, Henri Mouhot avait bien remonté le Mékong de Pak-lai à *Luang-prabang, mais* ses observations avaient été trop peu précises pour servir de base à un remaniement sérieux de nos cartes. Sur le cours moyen et supérieur du grand fleuve indochinois et sur la topographie des régions qu'il traverse, nous en étions encore réduits aux *maigres indications* que nous avaient léguées les missionnaires et les voyageurs du XVIIe siècle, notamment le marchand hollandais van Wusthof et les jésuites Leria et Marini. C'est alors que, grâce à l'initiative du marquis de Chasseloup-Laubat, fut organisée la fameuse Commission d'exploration du Mékong. En 1866, Doudart de Lagrée, Francis Garnier, M. Delaporte et leurs compagnons quittaient la capitale de la Cochinchine et commençaient cet incomparable voyage de Saigon à Changhai, dont les résultats politiques et scientifiques devaient être si considérables. Au seul point de vue géographique, il suffit,

pour en apprécier l'importance, de comparer les deux cartes que Francis Garnier a placées en tête de son Atlas (1875) et qui représentent l'Indochine avant et après les travaux de la Commission. Le cours du Mékhong, jusque-là tracé de la manière la plus fantaisiste, était exactement relevé et pour la première fois décrivait sa grande boucle ; toute une partie de la péninsule — la partie centrale — était reconnue ; l'importance du Fleuve Rouge comme voie d'accès à *la Chine était révélée, et allait être bientôt confirmée (1870) par le* premier voyage de Jean Dupuis. Jamais encore la cartographie indochinoise n'avait accompli d'un seul coup un aussi énorme progrès.

« Le Tonkin restait en somme la partie de l'Indochine la moins connue ; mais dès la première année de la conquête du Delta tonkinois par Francis Garnier (1873), les ingénieurs hydrographes Héraud et Bouillet mesurèrent une base sur la plage de Do-son, déterminèrent la longitude de Haiphong et commencèrent la triangulation du Tonkin ; de 1874 à 1875, ils levèrent toute la partie du Delta intéressant la navigation fluviale, et c'est à leurs travaux qu'on doit les premières cartes du Tonkin publiées par le dépôt de la Marine, notamment une carte générale au 350.000[e] et plusieurs cartes partielles à plus grande échelle. Leur triangulation fut prolongée en 1879 par l'ingénieur Renaud le long de la côte du golfe jusqu'au-delà de la frontière chinoise. En même temps (1877-79), l'ingénieur Caspari relevait les côtes de l'Annam, de Phan-rang au Quang-binh, et reliait ainsi les travaux hydrographiques du Tonkin à ceux de la Cochinchine. A l'intérieur, divers explorateurs continuaient l'œuvre de Doudart de Lagrée et de Garnier : signalons surtout le remarquable voyage du D[r] Harmand du golfe de Siam au golfe du Tonkin (1876-77). C'est à ce moment que se place l'apparition d'une carte d'ensemble de l'Indochine qui a joui longtemps d'une légitime popularité, la carte au 1.180.000[e] de Dutreuil de Rhins (1881) : effort méritoire et heureux pour disposer, dans les levés exacts des ingénieurs hydrographes et de la Commission du Mékhong, les renseignements de toutes sortes qu'il était possible de tirer des documents indigènes et des récits et itinéraires des missionnaires et des voyageurs. Il est fâcheux qu'à l'imitation de la « Carte des missions de l'Indochine » de l'abbé Lesserteur (1879), Dutreuil de Rhins ait cru devoir « franciser » l'orthographe des noms géographiqnes ; sa carte n'en constitue pas moins une étape importante entre celle de Garnier et celle de la Mission Pavie.

« De 1883 à 1886, le service topographique du corps expéditionnaire du Tonkin se borna à reproduire, au moyen de l'autographie, les levés faits par les officiers au cours de leurs reconnaissances. Mais en 1886, date à laquelle la conquête du Tonkin peut être considérée comme terminée, deux événements d'une importance considérable se produisent coup sur coup : l'organisation de la Mission Pavie et la création à Hanoi du « Bureau topographique de l'Etat-major des troupes de l'Indochine ».

« Déjà de 1880 à 1885, M. Auguste Pavie avait coupé de ses nombreux itinéraires le Cambodge et le Siam oriental ; mais c'est seulement en 1886

que la « Mission Pavie », dont les membres ont dépassé le nombre de quarante, fut définitivement constituée. En trois campagnes successives (1886-87, 1889-91, 1892-95). M. Pavie et ses collaborateurs sillonnèrent l'intérieur de l'Indochine d'un réseau serré d'itinéraires dont le développement total dépassa 30.000 kilomètres. Les résultats géographiques de ce labeur immense furent condensés dans la célèbre carte de l'Indochine au 1 000.000^{e} (1899), œuvre des capitaines Cupet, Friquegnon et de Malglaive, et dans la carte au 2.000.000^{e} qui en est la réduction. Il suffira de dire ici, à l'éloge de ces cartes, qu'elles servent encore de base aux cartes de mêmes échelles que le Service géographique réédite périodiquement. Pour le Laos et la partie occidentale du Tonkin et de l'Annam, elles représentent un état de nos connaissances qui n'a guère été dépassé, et les explorations ultérieures ne les ont guère complétées que sur des points de détail. Ayons garde cependant d'oublier les missions hydrographiques Simon-Le Vay-Pi (1893-96) et Mazeran-Le Blévec (1895-98), auxquelles nous devons les beaux « Atlas de cartes marines du Haut Mékhong ».

« Le Bureau topographique dut faire publier à Paris ses premiers travaux, notamment une assez médiocre carte au 3.000.000^{e}. En 1888, il fut pourvu d'un matériel sommaire de reproduction zincographique. Son rôle essentiel fut de coordonner au fur et à mesure les résultats acquis dans des cartes à toutes échelles sans cesse renouvelées, de sorte que les progrès de la cartographie suivirent désormais pas à pas les progrès de nos connaissances. Sans doute, les travaux de ce bureau manquèrent jusqu'au bout de la base solide d'une triangulation régulière. Celle que l'ingénieur Delaporte, reprenant les essais de ses devanciers, avait établie en 1886-87 de Haiphong à Ninh-binh, était suffisante à la rigueur pour dresser une carte provisoire à petite échelle du Delta tonkinois, mais rien n'avait été fait pour la région montagneuse : une mission géodésique confiée dans le Haut-Tonkin au capitaine Bauchet ne donna que des résultats sujets à caution ; surtout, aucune liaison ne fut établie entre cette triangulation et celle du Delta. Ce bureau ne put donc « se proposer d'autre but que d'assembler le mieux possible, en les convertissant aux échelles fondamentales, les travaux très disparates, par l'étendue, la valeur et l'origine, qui lui parvenaient des diverses régions de l'Indochine... C'étaient autant de lambeaux géographiques qu'on s'efforçait de coudre ensemble sur une charpente elle-même incertaine, car elle résultait de l'assemblage hasardeux de travaux géodésiques et astronomiques produits à des époques très espacées, sans plan d'ensemble et selon des méthodes de valeurs fort inégales » (Lubanski). Mais les récents progrès de la cartographie ne doivent pas nous faire méconnaître les grands services qu'ont rendus les travaux du Bureau topographique. Les missions d'opérateurs qu'il organisa chaque année comblèrent peu à peu les vides de la carte. Il publia successivement les feuilles des cartes générales provisoires au 200.000^{e} et au 100.000^{e} du Tonkin, des côtes de l'Annam et de la Cochinchine : un grand nombre de ces feuilles sont encore rééditées et tenues à jour. Il acheva à temps pour l'Exposition universelle

de 1900 une carte au 500.000e en 19 feuilles de la péninsule entière, qui constitue en quelque sorte le bilan de la cartographie indochinoise à la fin du XIXe siècle. Enfin il fit paraître de nombreuses et excellentes cartes à grande échelle des environs des principales villes. Tous ces travaux préparaient dignement ceux du futur Service géographique qui devait les continuer et les remplacer. »

M. Cl. E. Maitre fait ensuite un court historique du Service Géographique de l'Indochine et montre au prix de quel effort magnifique de brillants résultats ont été obtenus par cet « organe créateur » de la cartographie définitive de l'Indochine ainsi que par tous les autres services techniques qui ont concouru au grand inventaire méthodique de cette partie de l'Asie Orientale.

Au moment où l'Ecole française d'Extrême-Orient fut créée, en 1898, l'Indochine était donc dans l'ensemble entièrement découverte.

Toutefois le bilan des connaissances scientifiques sur le pays était assez peu étendu.

Aux rapports des voyageurs et des missionnaires étaient bien venus s'ajouter, en Indochine même, les travaux de quelques chercheurs. L'étude pratique de la langue avait atteint un certain degré de perfection ; celle de l'histoire d'Annam, de l'histoire des institutions, de la jurisprudence et de certains sujets spéciaux avait même donné naissance à des ouvrages de valeur. Il faut rappeler ici l'œuvre de la Société des Etudes Indochinoises (1) et, parmi tant d'autres, les noms de Legrand de la Liraye, Trương-Vĩnh-Ký, Bouillevaux, Aubaret, Philastre, Launay, Luro, Landes, Dumoutier ; ils ont été des précurseurs et ont droit à notre souvenir reconnaissant. Cependant, si elle était méritoire, l'érudition de ces travailleurs locaux n'était pas toujours solide ; elle aurait eu parfois besoin d'être disciplinée par une méthode rigoureuse et nourrie par la substance de documents mieux choisis. Un des plus précieux privilèges de notre institution a toujours été, précisément, de représenter pour tous les travailleurs de bonne volonté un centre d'activité où leurs efforts sont encouragés et quelquefois utilement dirigés.

Après avoir brièvement esquissé le tableau des connaissances acquises antérieurement à la fondation de notre Ecole, nous allons passer en revue les résultats des travaux accomplis par elle ou sous ses auspices, touchant l'Indochine annamite, de 1900 à 1920, en rappelant en tête chaque section les recherches qui ont précédé les siennes.

(1) Cf. *Historique de la Société des Etudes Indochinoises.* (Bulletin de la S.E.I. 1901, pp. 5-33).

Bibliographie.

On trouvera dans un article de M. Ch. B. Maybon, *Note sur les travaux bibliographiques concernant l'Indochine française* (1), une liste presque complète « des essais bibliographiques de toutes sortes qui concernent plus ou moins directement la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Laos, et le Cambodge ». En 1915, M. Henri Cordier donnait une liste plus complète dans le chapitre de sa *Bibliotheca Indosinica* qui concerne la bibliographie de l'Indochine française (2).

Le premier essai de bibliographie indochinoise est celui que tenta, en 1861, J. Th. Zenker dans sa *Bibliotheca Orientalis* (3) ; il ne contenait que quelques titres. Cet essai fut suivi, un an après, par la *Bibliographie annamique*, de A. de Bellecombe (4), qui est encore assez sommaire.

« Peu d'années plus tard, une liste beaucoup plus complète parut dans la *Revue Maritime et Coloniale* (février, mai et août 1866) sous le titre : *Bibliographie annamite. Livres, recueils périodiques, manuscrits, plans*, par M. V.-A. Barbié du Bocage, secrétaire adjoint de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris (5).

« Le Comité agricole et industriel de la Cochinchine décida dans sa séance du 21 juin 1878 la « publication d'une liste d'ouvrages sur la Cochinchine, l'Annam et le Cambodge, parus depuis 1866 », et institua à cet effet une commission comprenant entre autres membres MM. Aymonier, Schrœder et Petrus-Ky ; M. de Croizier fit à Paris quelques additions à la liste établie à Saigon. Cette bibliographie devait être le complément de celle de Barbié du Bocage dont elle suivait le plan et reproduisait à peu près le titre (6). Le Dr Harmand publia en 1882 un supplément qui fut inséré dans le même périodique (7).

(1) *BEFEO*, X, 409.

(2) *Bibliotheca Indosinica*, 2385-2390.

(3) *Bibliotheca Orientalis. Manuel de bibliographie orientale*, II, pp. 483-497 : Littérature de l'Indo-Chine.

(4) *Bibliographie annamique*, par A. de Bellecombe. (*Tableau de la Cochinchine...* par E. Cortambert et Léon de Rosny, 1862, pp. 335-343.)

(5) Publiée en extrait, Paris, Challamel aîné, 1867, in 8°, 107 pp. Cf. Ch. B. Maybon, *Note sur les travaux bibliographiques.... BEFEO*, X, 409-410.

(6) *Bibliographie annamite. Livres, recueils périodiques, manuscrits, cartes et plans parus depuis 1866*, publiée par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine. *Bull. du Comité agricole...* 3e série, I, no 2, 1879, pp. 247-317 ; 4e série, I, no 1, 1880, pp. 122-126 .

(7) *Addition à la Bibliographie annamite* par M. le Docteur Harmand (*Bull. Com. agricole Coch.* 4e série, I, no 1, 1880, pp. 116-121).

« La Société des Etudes Indochinoises de Saigon, qui avait succédé au Comité agricole et industriel, publia dans la second fascicule de son Bulletin une *Liste des publications pouvant intéresser l'Indo-Chine*, parues pendant le cours de l'année 1882. Il n'eût pas été mauvais que ce système fût suivi de publier ainsi une liste annuelle ; mais il aurait fallu faire accueil dans ce cas, semble-t-il, aux publications officielles de toutes sortes, contrairement à ce qu'a fait la Société des Etudes Indochinoises.

« M. L. Delavaud, président de la Société de Géographie de Rochefort, entreprit d'abord, pour sa part, dans le Bulletin de la Société, une *Bibliographie trimestrielle de l'Indo-Chine* (1) ; mais l'intervalle de trois mois était sans doute un peu court. et l'auteur fit paraître, pendant l'année 1884, une *Bibliographie indo-chinoise* plus étendue.

« M. Lemosoff a donné à la *Revue de Géographie* une *Liste bibliographique des travaux relatifs au Tong-king publiés de 1867 à 1883 (juillet)*. Cette liste, très complète, fournit sur la première période de la « question du Tonkin » des indications des plus précieuses ; il est vraiment regrettable qu'elle n'ait pas été continuée.

« M. A. Grandidier a fait paraître dans la *Revue des Travaux scientifiques* un *Rapport sur les diverses publications relatives à l'Indo-Chine faites à Saigon*. La collection de cette Revue est utile à consulter, car elle contient des notices sur des ouvrages scientifiques concernant l'Indochine.

« La Société des Etudes Indochinoises de Saigon décida en 1888 de donner une suite à la *Bibliographie* du Comité agricole et industriel. Elle chargea deux de ses membres de l'établir : M. Landes, administrateur des affaires indigènes, et M Folliot, professeur. Le Bulletin de la Société publia l'année suivante, sous le titre *Bibliographie de l'Indo-Chine orientale depuis 1880*, une liste d'ouvrages assez complète : mais le classement adopté, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, de noms géographiques, et pour les ouvrages anonymes, de noms communs (tels que : indigo, récoltes, ramie, etc.), rend les recherches assez difficiles. Il eût été préférable de suivre l'ordre adopté par Barbié du Bocage encore qu'il soit discutable. Néanmoins cette bibliographie contient un grand nombre de numéros nouveaux et a rendu de réels services.

« M. Victor Tantet, chef de bureau au Ministère des Colonies, a fait paraître en 1905 un *Inventaire sommaire de la Correspondance générale de la Cochinchine (1686-1863)*. M. Tantet y donne une analyse des registres de la Correspondance générale de la Cochinchine qui se trouvent aux Archives du Ministère des Colonies. Ces registres sont au nombre de six : le premier contient les documents de 1686 à 1748 ; le second de 1749 à 1750 ; le troisième de 1750 à 1788 ; le quatrième de 1785 à 1791 ; le cinquième de 1792 à 1818 ; le sixième de 1819 à 1863.

(1) 1883, t. IV ; nº 7, pp. 246-48 ; nº 8, pp. 326-28.

« Une partie assez considérable de ces documents, si utiles pour l'histoire de nos rapports avec la Cochinchine (Annam), a été publiée par M. H. Cordier :

I. Cochinchine (1686-1748); publié en entier, sauf les doubles, dans la *Revue de l'Extrême-Orient* (II, 1883).

II. Cochinchine (1748-1750); publié dans la *Revue de l'Extrême-Orient* (III, 1884).

IV. Cochinchine (1785-1791); publié en entier dans le *T'oung-pao* (1906-1907).

V. Cochinchine (1792-1818); publié en partie dans le *T'oung-pao* (1903).

VI. Cochinchine (1819-1863); publié en partie dans la *Revue de l'Extrême-Orient* (II, 1883). »

Il faut encore citer le *Sommaire des Travaux relatifs à l'Indo-Chine pendant la période 1886-1891*, par M. E. Aymonier [1], et différents travaux de bibliographie spéciale comme ceux de M. L. Finot [2], de M. A. Brébion [3], du capitaine Baulmont [4].

Ces contributions, pour utiles qu'elles fussent, restaient ou trop étroitement conçues ou volontairement limitées. Depuis 1888 paraissait bien en Allemagne, et assez régulièrement, l'*Orientalische Bibliographie* [5] dont la partie intitulée *Indo-China* donnait une liste de titres et d'articles se rapportant aux divers pays de l'Indochine. Mais quoique très consciencieusement établie, cette bibliographie avait le défaut d'être interrompue chaque année et, en raison de son mode de publication, de n'être qu'une série de bibliographies annuelles astreignant à de longues et fastidieuses recherches. De plus la presque totalité des titres parus en Indochine même échappait aux investigations des bibliographes allemands. Le besoin se faisait sérieusement sentir d'un ouvrage d'ensemble donnant dans un classement rationnel la liste de tous les ouvrages relatifs à l'Indochine.

(1) Publication du neuvième Congrès international des orientalistes. Londres, 1891.

(2) *Les papiers de Landes* par L. F[inot]. *BEFEO*, III, 657. — *Publications relatives à l'Indochine*, *J. A.*, sept.-oct. 1912, pp. 425-442.

(3) *Bibliographie des Voyages dans l'Indochine française du IXe au XIXe siècle*, Saigon, 1910. *Id. Appendice*, fév. 1911. (Cf. le compte-rendu de M.Ch.B. Maybon, *BEFEO*, X, 414 et 424-444). *Livre d'or du Cambodge, de la Cochinchine et de l'Annam* (1625-1910). *Biographie et Bibliographie*, Saigon, 1910 (Cf. la notice de M. Ch. B. Maybon, *BEFEO*, X, 618-669).

(4) *Livres anonymes sur l'Extrême-Orient* (Rev. Ind., février 1910, 409-421).

(5) *Orientalische Bibliographie.....* bearbeitet und herausgegeben von Dr Lucian Scherman. Berlin, Reuther und Richard.

L'Ecole française d'Extrême-Orient comprit cette nécessité et y donna satisfaction dans la plus large mesure en publiant de 1912 à 1915 la *Bibliotheca Indosinica* dont l'auteur est le savant le plus qualifié en matière de bibliographie orientale, M. Henri Cordier, membre de l'Institut.

Cette *Bibliotheca Indosinica* (1) comprend quatre volumes en 3030 colonnes de texte. Alors que les deux premiers sont relatifs à la Birmanie, à l'Assam, au Siam, au Laos et à la Péninsule Malaise, les troisième et quatrième volumes sont consacrés spécialement à l'Indochine française et, dans ceux-ci, la partie réservée à l'Indochine annamite comprend les colonnes 1511 à 2646, auxquelles il faut ajouter le supplément (col. 2917 à 2984). Telle qu'elle est conçue, cette œuvre répond à toutes les exigences des travailleurs; en attendant qu'elle ait reçu l'indispensable complément d'un index, la table méthodique insérée à la fin du IVe volume permet de trouver facilement les renseignements nécessaires.

Toutefois les diverses bibliographies que nous venons de signaler et la *Bibliotheca Indosinica* qui les comprend toutes, ne mentionnent que les ouvrages écrits en langue européenne ou annamite. Ils laissent de côté l'immense littérature écrite en chinois, soit par les Chinois, soit par les Annamites, sur le pays d'Annam, sa géographie, son histoire, ses institutions, ses légendes, etc...

En cette matière en peut dire que tout restait à créer, à la naissance de notre institution, et malgré les efforts de quelques érudits, l'énormité de la tâche et le petit nombre de travailleurs, font que nous en sommes encore, comme d'ailleurs pour la Chine même, à la période d'inventaire. Cet inventaire est cependant en bonne voie. Si la bibliographie des œuvres chinoises relatives au pays d'Annam n'est pas encore faite de façon complète, du moins est-elle très avancée pour les questions essentielles.

Un des premiers soucis de l'Ecole fut précisément de donner, dès 1904, une bibliographie des sources annamites de l'histoire d'Annam (2).

Il était urgent, en effet, de procéder à l'inventaire de ce qui pouvait encore rester de l'ancienne littérature historique de l'Annam. Les livres historiques annamites, quoique peu nombreux, n'étaient guère connus, et il était bien difficile d'en dresser une liste complète ; aucune bibliographie indigène sérieuse n'existait en 1904. La liste du P. Cadière et de M. Pelliot est constituée par les titres d'ouvrages que le premier recueillit dans le *Cương-mục* et par les livres que le second examina ou fit copier dans les bibliothèques officielles de Huế.

(1) Henri CORDIER, *Bibliotheca Indosinica*. Tome I : Birmanie, Siam et Laos. Tome II : Péninsule malaise. Tome III et IV : Indochine française. (*Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, n°s XV à XVIII.)

(2) ***Première Etude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam***, par MM. L. Cadière et P. Pelliot. *BEFEO*, IV, 617-671.

Cette étude est divisée en trois parties ; la première traite de l'histoire des sources historiques annamites ; la seconde contient, par ordre de clefs, la liste de ces sources; la troisième énumère, également par ordre de clefs, les auteurs mentionnés dans les parties précédentes. Cette liste ne comprenait que 175 numéros; nous verrons plus loin, au chapitre consacré au fonds annamite de notre bibliothèque, à quel point nos collections se sont enrichies depuis 1904

La chronique du *Bulletin* (X, 448) indiquait déjà les principaux ouvrages annamites acquis ou copiés entre 1904 et 1910.

D'autre part, M. H. Maspero donnait en 1910 (1) quelques notices sur les principaux ouvrages relatifs à la géographie historique du pays d'Annam.

Enfin, M. L. Aurousseau reprenait la question en 1920 (2) et étudiait, les principaux travaux chinois et annamites relatifs à la géographie, à l'histoire et aux relations étrangères du pays d'Annam du XVe au XXe siècle.

Géographie

Les études géographiques du pays d'Annam conduites sous les auspices de l'Ecole française d'Extrême-Orient se sont bornées à la géographie historique et politique.

Toutefois on peut mettre à part *L'irrigation dans le Delta du Tonkin* (3) et *Les dépressions continentales et le climat du Tonkin* (4) de M. Edmond Chassigneux, qui représentent une partie des résultats des travaux que leur auteur poursuivit sur la géographie physique et humaine des plaines du Tonkin et du Nord-Annam, pendant les années où il fut attaché, comme pensionnaire, à l'Ecole française d'Extrême-Orient (5).

« Notre ancien collaborateur M. Chassigneux s'est efforcé dans cette étude à réunir et à grouper les données historiques et géographiques qui peuvent concourir à la solution de ce problème capital pour l'avenir du Delta du Tonkin : l'irrigation Son séjour à l'Ecole française lui a permis de compulser les Annales annamites et d'en extraire tous les renseignements accessibles sur les procédés employés par les Annamites pour lutter contre les dangers et les maux de la sécheresse : cette partie de son livre est entièrement nouvelle. Pour le reste, grâce à un dépouillement systématique des archives des principales administrations (Résidence supérieure, Agriculture et Commerce, Travaux publics),

(1) *Le Protectorat général d'Annam sous les T'ang*, *BEFEO*, X, 530-549.

(2) *BEFEO*, XX, IV, 76-96. Tirage à part : *Notes sur l'histoire et la géographie du pays d'Annam*.

(3) Mémoire couronné par la Société de Géographie. *Revue de Géographie annuelle* t. VI, 1912, fasc. I.

(4) *Ibid.*, t. VII, 1913, fasc. II.

(5) Cf. *BEFEO*, X, 741. Ce qui suit est extrait du compte rendu de cet ouvrage par M. Maitre, *BEFEO*, XII, IX, 11.

il a pu présenter un tableau d'ensemble des efforts faits par le Protectorat pour résoudre ce redoutable problème et de la doctrine à laquelle se sont arrêtés nos ingénieurs.

« Pendant longtemps, les souverains annamites n'ont trouvé d'autres palliatifs aux calamités sans nombre entraînées par la sécheresse, que de larges dégrèvements d'impôts, des distributions de riz prélevé sur les greniers publics, et surtout des cérémonies propitiatoires dont les bons effets se limitaient sans doute aux examens de conscience qu'elles leur imposaient et aux mesures bienveillantes qui en étaient la conséquence. Toutefois, à partir du XVe siècle, ils ont su employer, à l'occasion, des procédés plus sérieux et plus efficaces : à diverses reprises, ils ont prescrit de creuser et d'aménager les petits arroyos qui serpentent à travers les casiers naturels du Delta, de constituer après les pluies ou les inondations des réserves d'eau retenues par des diguettes, d'irriguer les terres sèches au moyen de machines, qui étaient sans doute des norias. Mais les Nguyễn sont les premiers qui aient osé aborder de front le problème, et qui aient songé à tirer parti de ces fleuves immenses, coulant à pleins bords au milieu des terres desséchées sans leur donner une goutte d'eau, ou ne sortant de leur lit que pour les recouvrir d'une inondation désastreuse. Bien avant les Français qui ont cru inventer cette solution radicale, et du reste irréalisable, ils se sont demandé s'il ne fallait pas supprimer totalement les digues et laisser les eaux de crue du Fleuve Rouge, comme celles du Mékhong, s'étaler librement sur les plaines et les fertiliser d'un limon bienfaisant. Le système que Gia-long et ses successeurs ont adopté n'était pas aussi révolutionnaire, mais il ne manquait ni de simplicité ni de hardiesse, et prétendait assurer, par un dispositif unique, à la fois l'irrigation et le drainage. Il consistait à pratiquer dans les digues des « conduits souterrains », qu'il était possible d'ouvrir et de boucher à volonté, et qui devaient servir alternativement, selon le niveau des eaux et par le seul effet de la gravité, à fournir aux rizières l'eau nécessaire aux cultures et à vider dans les fleuves les cuvettes formées par l'accumulation des eaux pluviales. M. Chassigneux a dressé une liste étendue des travaux de ce genre exécutés au Tonkin par les mandarins annamites. Quelques-uns d'entre eux ont subsisté, et, améliorés ou refaits par nos ingénieurs, rendent encore des services.

« Mais, dans l'ensemble, les résultats obtenus par les méthodes indigènes ont été médiocres ou nuls. Ces méthodes s'inspiraient d'une idée théorique que les faits ne confirment point : elles n'auraient été efficaces que s'il y avait une coïncidence régulière entre les époques où le niveau des fleuves permet soit l'irrigation des rizières, soit l'évacuation des cuvettes, et les époques où ces opérations seraient profitables à la culture ; or cette concordance n'existe que dans des cas exceptionnels. L'aménagement hydraulique du Delta ne s'accommode pas de moyens aussi simples, et requiert l'intervention de procédés techniques qui n'étaient point à la portée des souverains annamites. Mais

surtout la solution du problème doit satisfaire à des conditions variables, multiples et assez souvent contradictoires, que leur outillage scientifique ne leur permettait point d'apercevoir clairement, encore moins de déterminer avec précicision. C'est à l'étude de ces conditions diverses que M. Chassigneux a consacré l'un des chapitres les plus nourris et les plus instructifs de son livre. La climatologie, la géologie, l'analyse physique et chimique, l'étude du relief du sol, du régime des eaux et du système hydrographique, enfin la sociologie et la technologie sont interrogées tour à tour et viennent formuler leurs exigences complexes et également impérieuses... M. Chassigneux renvoie dos à dos ceux qui réclament l'exécution de travaux gigantesques s'étendant à toute la surface du Delta, et ceux qui voudraient se borner à un grand nombre de petits ouvrages d'intérêt local, indépendants les uns des autres. La vérité paraît être entre ces deux théories extrêmes ; la configuration du sol et le régime des eaux imposent la division du Tonkin en trois zones, dont l'aménagement hydraulique exige des méthodes toutes différentes.

« Dans la région maritime, l'action régulière de la marée diurne sur le niveau des fleuves permet d'assurer l'assèchement et l'irrigation des terres sans le secours d'aucune machine. Il suffit de découper le pays en une série de casiers indépendants, entourés de fortes digues ; grâce à un système de vannes et de canaux, on peut à volonté, en profitant des différences de niveau produites par les marées, amener et retenir l'eau douce nécessaire aux rizières, ou l'évacuer lorsqu'elle est surabondante ; en même temps, ces digues s'opposent à l'envahissement des eaux saumâtres. Sur ce point, nos résidents et nos ingénieurs n'ont fait que continuer, avec une méthode plus avertie et des moyens d'exécution plus perfectionnés, les travaux commencés par les mandarins indigènes.

« Dans la zone élevée du Nord du Delta, la pente très sensible des cours d'eau permet l'irrigation par simple gravité, et la nature rocheuse du sous-sol favorise l'établissement de solides ouvrages d'art en maçonnerie, et en particulier de grands barrages. De là une méthode entièrement nouvelle au Tonkin et dont le canal de Kép a été la première application. Des projets analogues ont été étudiés pour utiliser le Sông Phổ-Dáy, le Sông Cầu et le Sông Lục-nam, comme on a déjà utilisé, à Kép, le Sông Thương. Leur exécution prochaine donnera la fertilité et la richesse à de vastes régions jusqu'ici déshéritées.

« La zone centrale du Delta, si uniforme en apparence, présente en réalité un relief très hétérogène, caractérisé par d'énormes bourrelets en bordure des fleuves, qui encadrent des casiers naturels enfermant des terrains d'altitude variable et formant parfois des cuvettes où s'accumulent indéfiniment les eaux pluviales. Tandis que les bas-fonds inondés ne se prêtent à aucune culture, les terres hautes, en temps de sécheresse, ne reçoivent point des fleuves, contenus dans leurs bourrelets naturels et dans leurs digues, l'eau qui les féconderait. Un double problème se pose donc : celui de l'assèchement des bas-fonds, et

celui de l'irrigation des terres insuffisamment arrosées, que l'absence d'une action régulatrice, analogue à celle des marées dans la région côtière, ne permet point de résoudre par une méthode unique. Nos ingénieurs ont reconnu l'impossibilité d'obtenir l'assèchement des cuvettes en les vidant, comme l'avaient voulu les souverains annamites, dans le fleuve le plus proche : aujourd'hui ils les acheminent, au moyen d'un système d'écluses, vers les régions inférieures du Delta et vers la mer. par de longs chenaux, que des barrages protègent contre l'action des crues violentes des grands fleuves. C'est ainsi que dans le seul casier de Hà-đông, 17.000 hectares de terres régulièrement submergées ont pu être mis en culture à partir de 1907. D'autre part le relief du sol dans le Delta, l'existence des bourrelets naturels formés par les cours d'eau et la multiplication des casiers artificiels interdisent l'irrigation par simple gravité: on a reconnu qu'il fallait, de toute nécessité, avoir recours aux machines élévatoires. Le système qui paraît avoir les préférences de nos ingénieurs consisterait à installer, à l'orée de la région montagneuse, une usine hydro électrique, distribuant, au moyen d'un réseau aérien de canalisation électrique, l'énergie produite aux postes de pompage des différents casiers. »

Le second mémoire de M. Chassigneux, *Les dépressions continentales et le climat du Tonkin*, d'un caractère plus strictement scientifique et spécial que le précédent, ne lui cède pas en intérêt. Il représente la première étude sérieuse du climat de ce pays et de ses irrégularités si remarquables. Celles ci sont sans doute imputables à des causes diverses ; mais de ces causes il ne semble pas qu'il soit de plus importantes que les dépressions continentales qui se forment si fréquemment soit au Tonkin même, soit dans la Chine du Sud. Les documents dont l'auteur a pu disposer l'ont obligé à ne faire porter ses recherches que sur une période fort courte. Mais ce défaut inévitable est racheté par le soin et la précision de ses observations, l'ingéniosité de ses remarques et la rigueur de ses discussions. Nous ne pouvons songer à résumer ici un ouvrage de cette nature. Mais il est utile, croyons nous, d'en donner la conclusion.

« Les phénomènes météorologiques qui ont été énumérés et discutés au cours de cette étude ont une très grande importance pour la connaissance géographie de l'Indochine

« La péninsule entière ne subit pas l'action des dépressions continentales chinoises. Le S. de l'Indochine y échappe à peu près complètement, comme il échappe du reste à l'influence continentale de l'Asie, tant à cause de sa situation maritime qu'à cause de son éloignement même. Mais le N. et surtout le N.-E, c'est-à-dire les régions limitrophes du golfe du Tonkin, touchant largement à l'énorme masse de la Chine, subissent l'action des dépressions chinoises. Et cette influence perturbatrice est d'autant plus accusée au Tonkin et dans le Nord-Annam qu'aucune puissante barrière montagneuse ne s'élève au N. de l'Indochine pour l'isoler et la protéger comme l'Himalaya protège l'Inde. A cela il faut aujouter que le Tonkin et le Nord-Annam sont aussi les régions les plus

éprouvées par les dépressions continentales indochinoises. Il en résulte que, pendant les mois d'avril et mai, les dépressions indochinoises exercent leur influence perturbatrice, et que, pendant tout le cours de l'année (sauf à la fin d'août et en septembre, qui sont les mois les plus riches en typhons et les plus pauvres en dépressions continentales, les dépressions chinoises viennent fréquemment modifier le climat du Tonkin.

« C'est ainsi que l'on peut noter dans les stations du Tonkin et du Nord-Annam des périodes plus ou moins longues où la dépression barométrique, la température, le régime des vents, la nébulosité et l'état hygrométrique diffèrent de ceux que l'on observe pendant les jours précédents et les jours suivants.

« Nous avons constaté en plein hiver l'existence anormale de journées belles, chaudes et sans pluie, entre deux séries de jours froids et humides ; au début et à la fin de la saison froide, de courtes périodes exceptionnellement chaudes et accompagnées d'orages; en avril et mai, des journées très chaudes et orageuses (sous l'action d'une dépression continentale chinoise ou d'une dépression indochinoise en voie de creusement sur la péninsule), et aussi des séries de jours anormalement froids, humides, pluvieux (sous l'influence d'une dépression continentale indochinoise passée sur la mer de Chine) ; enfin, en été, des périodes très chaudes et sèches, par vent de S.-W., avec une nébulosité nulle et une humidité relative très faible.

« De telles anomalies se produisant aussi fréquemment tout le long de l'année constituent véritablement un élément essentiel du climat du Tonkin. Elles permettent de comprendre le caractère irrégulier de la pression barométrique, de la température et de la chute de pluie, qui est si frappant au Tonkin et qui distingue ce pays de la plupart des pays tropicaux, remarquables par l'égalité et la régularité de ces divers phénomènes. Si ces dépressions continentales ne sont pas l'unique cause de cette irrégularité, elles en sont au moins l'une des causes essentielles.

« Il faut donc donner aux dépressions continentales — qui n'avaient pas encore été étudiées au point de vue indochinois — une place importante dans la climatologie du Tonkin. On s'exposerait, en les négligeant, à laisser sans explication bien des faits qui resteraient comme des anomalies déconcertantes. Par contre, si l'on en tient compte, si l'on s'efforce de rattacher par elles l'étude du Tonkin à celle des conditions météorologiques générales du continent asiatique, ces anomalies en apparence inexplicables s'expliquent clairement, et l'on perçoit en même temps, dans un spectacle grandiose, le développement considérable que peuvent prendre ces dépressions à travers les immensités de l'Asie et du Pacifique. Car telle dépression continentale qui apporte au delta tonkinois une courte période de forte chaleur, de nébulosité faible et de sécheresse, a parfois fait tomber dans les jours précédents des pluies bienfaisantes dans le N. de l'Inde, et nous la voyons ensuite provoquer des

coups de vent violents et des sautes brusques de température sur la côte chinoise, pour porter enfin la tempête à travers la mer Orientale et l'océan Pacifique, peut-être jusqu'aux côtes de l'Amérique »

Aux deux grands articles précédents, il faut en ajouter un troisième moins développé, *Plages soulevées dans le nord de l'Annam*, paru en 1918 dans *La Géographie*, t. XXXII, n° 2. L'auteur y a consigné ses observations personnelles sur quelques points des provinces de Hà-tĩnh et de Nghệ-an, particulièrement sur la plage des environs de Phu-diêm, où le caractère de soulèvement récent s'accuse de façon très nette et où la nature du sol qui en résulte a modifié assez notablement les conditions de la vie annamite. Ce phénomène, joint au caractère d'immersion récente qu'offre au contraire la partie Nord-Ouest du littoral du Tonkin, a suggéré à l'auteur une intéressante hypothèse sur les derniers mouvements de l'écorce terrestre d'où serait résultée la forme actuelle des côtes du Nord-Annam et du Tonkin, celle d'une sorte de « mouvement de bascule... autour d'un axe sensiblement dirigé Nord-Ouest Sud-Est et traversant le golfe et le delta du Tonkin ».

Si les travaux de M. Chassigneux avaient été précédés de nombreux ouvrages relatifs à la géographie physique ([1]) du pays d'Annam, en revanche pour ce qui touche à la géographie historique, aucune étude sérieuse n'avait été faite avant 1900. Les difficultés étaient grandes à cette époque ; on s'en rend compte en se reportant aux travaux de Schlegel, dans lesquels foisonnent les identifications problématiques et souvent fantaisistes. Dès 1901, l'Ecole française prenait dans ces études de géographie historique la seule attitude scientifique qui pût convenir. En signalant et en discutant un article de Schlegel, un collaborateur du *Bulletin* (I, 54) écrivait : « La conclusion générale qui se dégage de ce débat, c'est que la géographie tant chinoise que sanscrito-pâlie de l'Indochine est pleine d'incertitudes et de contradictions : le seul moyen d'y voir clair est de réunir tous les textes, de les classer chronologiquement et de les soumettre à une critique d'ensemble. Tant qu'on se bornera à opposer une citation à une autre, on n'aboutira à rien. »

En 1902, le *Bulletin* publiait un article du P. Cadière, *Géographie historique du Quảng-bình* ([2]). Cette étude, la première de ce genre sur l'Indochine, est basée presqu'uniquement sur les données des *Annales Impériales* (Cương mục). Elle annonce les futures études plus largement conçues et mieux nourries du P. Cadière lui-même, de MM. Pelliot, Maspero et Aurousseau.

([1]) Cf. H. Cordier, *Bibl. Ind.*, 1551-1563.
([2]) *BEFEO*, II, 55-73.

Dans ce travail l'auteur montre qu'au point de vue historique, « la province du Quảng bình 廣平 se divise en deux parties distinctes, qui tantôt ont été englobées sous une même dénomination, tantôt ont porté des noms différents : c'est, en premier lieu, la partie Nord de la province, correspondant aux divisions administratives actuelles suivantes : sous-préfecture de Tuyên-Hoá 宣化; préfecture de Quảng Trạch 廣澤 ; sous-préfecture de Bố Trạch 布澤 ; en second lieu la partie Sud correspondant à la préfecture de Quảng Ninh 廣寧 et à la sous-préfecture de Lệ Thủy 麗水.

Après avoir fait partie de la commanderie de Siang 象郡 sous les Ts'in (255-202 av. J.-C.), le territoire du Quảng bình fut sous la dynastie Triệu (207-112 av. J.-C.) englobé dans la commanderie de Cửu chơn 九眞 qui s'étendait des limites Nord du Thanh-hoá actuel jusqu'au Sud du Thừa-Thiên. A la deuxième conquête chinoise, en 112 av. J.-C., fut fondée la commanderie du Je-nan 日南 qui comprenait les provinces actuelles du Quảng-bình et du Quảng-trị. Conquis par les Čams sous les Tsin (265-420 A. D.), le territoire du Quảng-bình est pris par les Souei, puis reconquis par les Čams et enfin repris par les T'ang au début du VII[e] siècle.

Sous les Song (960-1279), une des provinces septentrionales du Čampa s'appelait le *châu* de Bố Chính 布政. Ce nom désignait la partie Nord de la province actuelle du Quảng bình, c'est-à-dire le Tuyên Hoá, le Quảng Trạch et le Bố Trạch. Les Čams ont laissé des traces de leur passage dans cette partie de la province.

Le P. Cadière fait ensuite un exposé détaillé de l'histoire des divisions administratives du pays du IX[e] siècle au XIX[e].

Ce premier travail sur la géographie historique du Quảng Bình, presqu'exclusivement basé sur les textes, fut complété par un autre article du même auteur, *Les Lieux historiques du Quảng Bình* (1), écrit après un examen du terrain et une enquête sérieuse auprès des habitants.

« En étudiant l'histoire de la province, dit le P. Cadière, j'ai recueilli dans les *Annales* et autres documents tous les noms de lieux qui y sont mentionnés ; j'ai parcouru le pays ; j'ai longuement interrogé les habitants de certaines régions ; j'ai demandé et obtenu des renseignements sur les cadastres de quelques villages... Les faits que je signalerai se rapportent presque tous à la période purement annamite de l'histoire du Quảng Bình. »

Mais le véritable fondateur de la géographie historique de l'Indochine, tant chinoise que sanskrito-pâlie, fut M. Paul Pelliot. Son ouvrage sur *Deux Itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII[e] siècle* (2), publié en 1904, est en-

(1) *BEFEO*, III, 164-205.
(2) *BEFEO*, IV, 121-412.

core et restera longtemps la plus riche mine de renseignements que nous possédions sur la géographie politique ancienne de tous les pays dn Sud-Est de l'Asie. Voici en quels termes Edouard Chavannes appréciait ce travail : « Pour expliquer deux itinéraires de Chine en Inde et deux itinéraires en Indochine, qui tiennent tous quatre en quelques lignes, M. Pelliot a écrit un volume de près de trois cents pages. Ce seul fait suffit à montrer quelles discussions minutieuses sont nécessaires lorsqu'on veut arriver à déterminer la valeur exacte des témoignages chinois concernant les pays étrangers. Quoique ardue, la tâche vaut cependant qu'on l'entreprenne, car les résultats qui lui sont promis sont d'une haute importance : plus on étudie en effet la littérature chinoise, plus on se convainc qu'elle est un foyer de lumière scientifique dont le rayonnement s'étend bien au delà de l'Extrême Orient ; c'est en elle que la chronologie et la géographie historique de l'Asie centrale, de l'Inde et de l'Indochine trouvent les points de repère inébranlables autour desquels s'ordonnent peu à peu les connaissances qui nous sont fournies par d'autres sources.

« M. Pelliot était mieux qualifié que personne pour mener à bien les recherches qu'il a entreprises. On admirera dans son beau mémoire l'aisance avec laquelle il se meut au milieu d'une masse de textes vraiment formidable, l'érudition profonde qui lui rend familières toutes les publications concernant la géographie et l'histoire de la Chine, de l'Indochine et de l'Inde, la rigueur avec laquelle il détermine les lois phonétiques qui président aux transcriptions des mots étrangers en chinois, l'exactitude qu'il met à citer les ouvrages chinois en indiquant toujours la date à laquelle ils ont été composés et l'édition dont il se sert, la lucidité parfaite de ses raisonnements qui traitent souvent de problèmes presque inextricables, la rectitude de jugement qui lui suggère dans les cas les plus difficiles les solutions les plus vraisemblables (1). »

La *Nouvelle Histoire des T'ang* 新唐書 (k. 43 下, f° 13 r° — 16 v°) contient en effet un mémoire géographique compilé par Kia Tan à la fin du VIIIe siècle et formé d'une suite d'itinéraires conduisant de Chine en Corée, en Asie Centrale, en Inde et jusqu'à Bagdad.

M. Chavannes avait déjà étudié une partie de l'itinéraire menant à Khotan dans sa traduction du *Voyage de Song-Yun dans l'Udyâna et le Gandhâra* (2) et publié les itinéraires de Harachar à Koutcha et de Koutcha à Aoulié-atu dans ses *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*.

A son tour M. Pelliot étudie dans ce long article les itinéraires du Tonkin en Inde par le Yunnan, et de Canton en Inde par les mers du Sud. A ces deux itinéraires il en joint d'autres, extraits du *Man-chou* ou du *Sin T'ang chou*, qui complètent ceux de Kia Tan.

(1) *T'oung Pao*, 1904, p. 468-469.
(2) *BEEFO*, III, 390, note 9.

La nature même de cette étude fait que les renseignements qui y sont contenus sont un peu dispersés et parfois assez difficiles à trouver. Ils sont d'ailleurs relatifs à une grande quantité de pays, mais l'Indochine y tient une place prépondérante. Aussi, bien que ce chapitre soit en principe consacré à l'Indochine annamite, avons-nous cru utile de dresser une fois pour toutes une sorte de plan de l'œuvre de M. Pelliot et d'y donner de notre mieux le fil conducteur qui permettra de jouir sans s'y égarer des prodigieuses richesses de ce labyrinthe.

Les *Deux Itinéraires* étudiés par M. Pelliot sont en réalité au nombre de *quatre* et tous sont dûs à Kia Tan ; nous ne comptons pas pour l'instant les six autres itinéraires étudiés dans les appendices. Les quatre itinéraires de Kia Tan sont les suivants :

A. — Itinéraire de Hanoi en Inde, à travers le Yunnan, la Birmanie et l'Assam, auquel M. Pelliot compare d'autres itinéraires du *Man-chou* et du *Sin T'ang chou.*

B — Itinéraire du Tonkin à la capitale du Čampa.

C. — Itinéraire du Tonkin au Cambodge par la chaîne annamitique et le bassin du Mékhong.

D. — Itinéraire maritime de Canton en Inde jusqu'au cap Comorin.

Itinéraire A.

De Hanoi en Inde par le Yunnan, la Birmanie et l'Assam (pp. 131-183).

Pages :

131 Introduction.

132-134 Importance du Tonkin pour la navigation jusqu'au Xe siècle.

134-136 Emplacement de la capitale du Protectorat général d'Annam sous les T'ang, soit en gros Hanoi.

136-142 Historique des relations du Tonkin et du Yunnan. — Les populations aborigènes de Hanoi au Yunnan ; communications entre le Kiao-tche et les dépendances yunnannaises du Sseu-tch'ouan. Localisation de Pou-t'eou 步頭 : à Lin-ngan 臨安 d'après M. Pelliot. — Ouverture de la route du Yunnan.

142-143 Route de Chine en Inde par la Birmanie.

143-149 Ces anciennes relations de la Chine et de l'Inde par la Birmanie paraissent donner une solution satisfaisante pour le problème de l'origine du nom même de la Chine.

« On sait quelles opinions sont en présence. Dès le milieu du XVIIe siècle, le P. Martini proposait de tirer le nom de la Chine de la dynastie 秦 Ts'in qui avait régné de 249 à 207 avant notre ère, et dont le fameux Ts'in Che-houang-ti aurait répandu au loin la renommée. Cette opinion fut longtemps acceptée à peu près sans conteste. Mais de nos jours M. von Richthofen, à l'avis de

qui Yule s'est rangé, a introduit une hypothèse nouvelle. Le nom de Thin apparaît à la fin du I[er] siècle de notre ère dans le *Périple*, Ptolémée nomme au II[e] siècle les Sinae, et M. von Richthofen se demande comment, pour ce commerce par mer qui ne semble pouvoir remonter au-delà du premier siècle de notre ère, la Chine aurait pu être connue par le nom d'une dynastie qui avait régné au III[e] siècle avant Jésus-Christ. Aussi écarte-t-il la dynastie des Ts'in, et comme les Sinae de Ptolémée semblent se trouver au Tonkin, il propose de tirer leur nom de celui du 日南 Je-nan, qui était alors, dit-il, appliqué au Tonkin. Par contre le nom de Cīna, dont les indianistes avaient au XIX[e] siècle signalé la présence dans le *Mahābhārata*, dans les *Lois de Manou*, serait à dissocier entièrement et du nom de la dynastie Ts'in d'une part, et d'autre part des Sinae et des noms modernes de la Chine en Occident : le nom hindou de Cīna s'appliquerait à une population du haut Indus. Tout récemment, M. Chavannes acceptait implicitement l'étymologie de Je-nan pour les Sinae, mais tirait de la petite dynastie des 秦 Ts'in postérieurs (484-517) le nom hindou des Cīna, qui se serait ensuite répandu dans tout l'Occident pour désigner la Chine. Enfin Terrien de Lacouperie avait rejeté la dérivation de Je-nan, mais acceptant l'idée que l'origine du nom des Sinae devait être cherchée au Tonkin, il proposait d'y retrouver le nom du royaume de 滇 Tien établi jadis au Yunnan, et qui par le Fleuve Rouge aurait étendu sa prépondérance commerciale jusqu'au golfe du Tonkin. »

Les hypothèses de Chavannes, de Richthofen et de Terrien de Lacouperie sont ensuite réfutées par M. Pelliot qui montre que, en l'absence de toute autre hypothèse admissible, il est préférable « de revenir à la vieille étymologie de Martini et de chercher dans le nom de la Chine celui de la dynastie Ts'in du III[e] siècle avant notre ère (1) ».

(1) On sait que, depuis 1904, cette étymologie a été attaquée assez sérieusement par MM. Jacobi et Laufer, et défendue à nouveau par M. Pelliot, qui, en maintenant l'opinion traditionnelle comme la plus probable, reconnait toutefois qu'il manquait, pour en faire une affirmation incontestable, un texte authentique attestant qu'au début de l'ère chrétienne les Chinois étaient en Asie Centrale désignés comme des *Ts'in-jen*, hommes des Ts'in, soit en chinois, soit par un terme chinois transcrit dans une des langues de l'Asie Centrale. En rendant compte dans le *BEFEO* (XIII, VII, 33-36) de cette discussion et des travaux de MM. Laufer et Pelliot, M. L. Aurousseau a donné une preuve solide en faveur de l'étymologie de Martini en montrant que, en 158 de notre ère, c'est-à-dire plus de trois siècles et demi après la chute de la dynastie Ts'in, était attesté sur un monument original chinois d'authenticité inattaquable, le fait qu'en Asie Centrale les Chinois eux-mêmes se désignaient sous l'appellation courante d' « hommes des Ts'in » 秦 人.

Itinéraire B.
Du pays d'Annam à la capitale du Čampa (pp. 183-210).

183-185 A ce premier itinéraire, Kia Tan en a d'abord joint un autre allant du Tonkin à la capitale du Čampa. Le nouvel itinéraire part de Houan-tcheou (Hoan-châu) 驩州, c'est-à-dire d'un point situé entre Vinh et Hà tinh, passe par Ngan-yuan 安遠, par le fleuve Kou-lo 古羅 (Song Giang), le fleuve T'an-tong 檀洞 (rivière de Đồng-hới) du royaume de Houan-wang 環王 (Čampa) ; on arrivait ensuite à la capitale de ce pays.

185-210 Etude détaillée sur les capitales čames, à propos de la capitale du Houan-wang à la fin du VIII[e] siècle. Il n'y aurait jamais eu de capitale čame à Đồng-hới ; l'ancienne ville de Lin-yi était vraisemblablement au Quảng-nam ; c'est à Đông-dương qu'il faut placer la capitale au début du IX[e] siècle ; entre 982 et 990 cette capitale fut transférée à la ville de Fo-che ayant pour port Qui-nhon ; enfin la ville de Fo-che était probablement au même endroit où s'éleva, au moins dès le début du XIV[e] siècle, la capitale Cha-bàn dont les ruines se voient encore au Nord de la citadelle de Bình-định (1).

Itinéraire C.
Du Tonkin au Cambodge par la chaîne annamitique et le bassin du Mékhong (pp. 210-215).

211 Cet itinéraire part également de Houan-tcheou (cf. *supra*) ; après trois jours de marche vers le Sud-Ouest, on franchit la chaîne des Wou-wen 霧溫 (chaîne annamitique), on passe ensuite à Je-lo 日落, on traverse le fleuve Lo-louen 羅論, les monts Che-mi 石蜜, et on parvient à Wen-yang 文陽. Puis, après avoir passé le torrent Li-li-kien 犛犛澗, on arrive à Souan-t'ai 算臺 dans le royaume de Wen-tan 文單. On traverse le Wen-tan, on gagne le Tchen-la d'eau et, après avoir traversé une « petite mer », on arrive au pays de Lo-yue 羅越 que nous retrouverons dans l'itinéraire D.

Cet itinéraire montre qu'au VIII[e] siècle l'autorité de la Chine devait s'exercer au Laos.

(1) M. L. Aurousseau a étudié également la question des villes čames dans *BEFEO*, XIV, IX. 8-35. Voir *infra* la section Čampa.

211-213 Le Tchen-la (Cambodge) de terre (au Nord) et d'eau (au Sud) et les pays de Wen-tan 文單, de P'o-leou 婆鏤, de Ts'an pan 參半 et de Tao-ming 道明.

213-215 Situation du Wen-tan ; données de l'épigraphie cambodgienne ; les capitales cambodgiennes. D'après M. Pelliot, le Wen-tan serait Çambhupura et Souan-t'ai serait à chercher dans la région de Bassac. Bien que ce ne soit pas ici le lieu de discuter ces points, il est utile de remarquer que ces hypothèses, reprises en partie par M. Maspero (1), ne paraissent pas confirmées par un examen approfondi des textes et des cartes.

Itinéraire D.

De Canton en Inde par la mer, jusqu'au Cap Comorin (pp. 215-363).

215 Après avoir étudié les routes de terre qui mènent de la province chinoise du Tonkin en pays étranger, Kia Tan décrit la route à suivre pour se rendre en Occident par la mer.

215-216 Partant de Canton et passant par l'îlot du P'i-p'a 琵琶洲, cet itinéraire s'infléchit vers l'Ouest, passe par les Neuf Iles 九洲 (îles du groupe des Taya), redescend dans la direction du Sud, le long de Hai-nan, puis dans la direction du Sud-Ouest jusqu'au mont Tchen-pan lao (Culao Cham).

216-217 1re suite de l'itinéraire, de Culao Cham, par le mont Ling 陵 (Cap Sahoi ?), les royaumes de Men-tou 門毒, vers (Quinhon), Kou-tan 古笪 (Nhatrang), jusqu'au pays de P'en-t'o-lang 奔陀浪 (Pāṇḍuraṅga, l'actuel Phanrang).

217 2e suite de l'itinéraire après Phanrang ; le mont Kiun t'ou nong 軍突弄 ; le détroit de Tche 質 ; les royaumes de Lo-yue 羅越 et de Fo-che 佛逝.

218 219 Le mont Kiun t'ou nong (Poulo Condore).

219-231 La question du K'ouen-louen 崑崙.

231 Le détroit de Tche (détroit de Malacca).

231-264 Le pays de Lo-yue (Sud de la Péninsule malaise) ; situation de Tan-mei-lieou 丹眉流 (Ligor) ; du Lo-hou 羅斛 (à Lopburī sur la basse Menam) ; du Sien 暹 (à Sukhothai sur la haute Menam). Les origines siamoises ; textes chinois du *Yuan che* sur le Siam (pp. 240-244) ; à propos de l'histoire ancienne du Siam (pp. 245-263). Discussion longue et nourrie de laquelle il résulte que le Sien et le Lo-hou, c'est-à-dire la région de Sukhothai et celle de

(1) *La frontière du Cambodge et de l'Annam au XIVe siècle* (*BEFEO*, XVI, III, p. 36).

Lopburī ont d'abord coexisté sous la suzeraineté cambodgienne ; dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, le royaume siamois se rendit indépendant et eut sa capitale à Sukhothai, mais des principautés vassales subsistèrent, et entre autres celle du Lo-hou ; vers le milieu du XIV[e] siècle, la suprématie passa du Sien au Lo-hou, de Sukhothai à Ayuthia ; enfin, le Sien étant à Sukhothai et le Lo-hou à Lopburī, Tan-mei-lieou doit être situé à Ligor et Lo-yue dans la partie méridionale de la Péninsule malaise, sur la cote Nord du détroit de Malacca.

264-265 Le pays de Fo-che ou de Che-li-fo-che 室利佛逝 (côte orientale de Sumatra). Cf. p. 320-348.

265 3[e] suite de l'itinéraire : à l'Est de Fo-che, en allant par eau pendant quatre ou cinq jours, on arrive au royaume de Ho-ling 訶陵, la plus grande des îles du Sud (Java).

265-320 Pour établir que Ho-ling est bien Java, M. Pelliot reprend la question des relations de la Chine avec Java. Textes chinois anciens relatifs au Ye-tiao 葉調 — Jap-div = Java (p. 269), au Ye-p'o-ti 耶婆提 = Yavadvīpa = Java (Fa-hien, p. 271), au Chö-p'o 闍婆 (Java), au Chö-p'o-p'o-ta 闍婆婆達, au Ho-lo-tan 呵羅單 (p. 271-275), au Tou-po 社簿 ou Chö-p'o 杜簿 (Java? p. 275-278). Hiuan-tsang et le nom de Yen-ma-na tcheou (閻摩那洲 Yavanadvīpa) (p. 278-279). — Ho-ling, dont les Histoires des T'ang disent qu'il est aussi appelé Chö-p'o, est également Java (p. 279). — Le pays de P'o-li 婆利 (Bali) et de T'o-p'o-teng 墮婆登 (p. 279-282) ; renseignements chinois sur Bali. — Le pays de Ho-ling (Java) et ses ambassades en Chine (p. 286-287). Ancienneté du nom de Java (p. 288). Nouvelles raisons pour appuyer l'identification du Ho-ling et du Chö-p'o à Java et discussion des opinions de Schlegel sur le Ho-ling et sur le Chö-p'o (p. 291-308). Les mots indigènes du Chö-p'o ; pas de mots malais, beaucoup de mots javanais ; les titres ; les produits, (p. 309-318) ; le Chö-p'o et le Ho-ling désignent bien Java (p. 318-320). Quelques problèmes posés par les divers emplois du nom de Java (p. 320).

320-348 La question du pays de Fo-che, ou Che-li-fo-che (côte Est de Sumatra) (p. 320-324) ; le pays de Mo-lo-yeou (royaume de Palembang, p. 324-332) ; le pays de San-fo-ts'i (également Palembang, p. 332-333). Textes relatifs au Che-li-fo-che (p. 334) ; le Çrībhoja = San-fo-ts'i = Palembang.

« On voit, conclut M. Pelliot (p. 347), le grand embarras où nous mettent ces conclusions. J'ai admis que le Malaiur de Marco Polo, le Mo-la-yeou ou Ma-li-yu-eul des Chinois, le Malāyu des Java-

nais n'était autre que Palembang en Sumatra. D'autre part c'est aussi sur la côte Est de Sumatra que je propose de chercher le Çrībhoja, et le croyant identique au San-fo-ts'i qui est Palembang, c'est encore à Palembang que je veux le situer. Mais si Malāyu et Çrībhoja ne sont que deux noms de Palembang, comment Yi-tsing peut-il compter quinze jours entre les deux ? Je ne me dissimule pas la force de cette objection, et je ne vois pas qu'on puisse s'en tirer par une explication satisfaisante. Seulement il ne faut pas oublier que si le Çrībhoja n'est pas à Palembang, on devra le chercher à Java, et cette solution soulève de non moins graves difficultés. L'hypothèse à laquelle je me suis arrêté est qu'il faut sans doute séparer géographiquement le Mo-lo-yeou (Malāyu) d' Yi-tsing du Malayu (Malāyu) ou Malaiur que nous trouvons au XIII[e] et au XIV[e] siècle. De toute façon il faudra compter avec une navigation très lente, mais c'est d'ailleurs le cas ordinaire dans les Détroits. Le Malāyu d'Yi-tsing, auquel un moine parvint de Çrībhoja en quinze jours, et d'où en quinze autres jours il gagna Kie-tch'a, devrait être sensiblement à mi-chemin entre Palembang et Ke-dah. Précisément Yi-tsing dit qu'après s'être rendu du Çrībhoja au Malāyu, il changea de direction pour gagner Kie-tch'a. Cette indication, peu compréhensible s'il avait continué à longer encore la côte de Sumatra, s'explique au contraire si le Malāyu se trouvant par exemple du côté de Syak, Yi-tsing a dû de là faire voile vers le Nord dans la direction de Kedah. Lors du voyage d'Yi-tsing de Chine en Inde en 672, le Malāyu et le Çrībhoja forment encore deux états séparés ; mais à la fin du VII[e] siècle, quand il rédige les mémoires qu'ont traduits MM. Chavannes et Takakusu, les deux royaumes ont fusionné. Il me paraît à peu près certain qu'à partir de ce moment la capitale fut Palembang ; mais il est plus difficile de dire lequel des deux états avait annexé l'autre. Si le Malāyu fut toujours à Palembang, il faudra admettre, je pense, que le Çrībhoja, qui avait primitivement son centre à Java, transporta sa capitale à l'état vaincu : cela expliquerait que désormais le Fo-che, pour Kia Tan par exemple et pour l'*Histoire des T'ang*. fût en Sumatra ; on pourrait aussi rendre compte par là de la phrase d'Yi-tsing sur le «Malāyu, qui est l'actuel royaume de Çrībhoja». Si on pense au contraire que dès le début c'est le Çrībhoja qui fut à Palembang, on sera amené à croire que le Malāyu, originairement situé plus à l'Ouest, fut conquis par le Çrībhoja, mais que ses anciens habitants, les Malāyu, surent se faire une place suffisante dans le nouvel empire pour finir par

lui donner leur nom. Quoi qu'il en soit de l'histoire antérieure du Mo-lo-yeou et du Che-li-fo-che, je tiens pour très probable qu'à partir du VIII[e] siècle les noms de Malāyu et de Çrībhoja s'appliquent au même pays ; en particulier le Fo-che de Kia Tan doit être au sens large Sumatra, mais désigner plus étroitement l'empire de Palembang ([1]).

348-354 4[e] suite de l'itinéraire. Le *Ko-ko-seng-tche* 葛葛僧祇 (? p. 349) ; le pays de Ko-lo 箇羅 (côte Nord du détroit, p. 349-353) ; le Ko-kou-lo (? p. 353-354).

354-355 5[e] suite de l'itinéraire : Cheng Teng, P'o-lou, Kia-lan.

355-356 6[e] suite Arrivée à Ceylan. Correction du texte de Kia Tan.

356-359 Ceylan. Noms donnés par les Chinois à Ceylan :

« Il est bien probable que, dans son enquête sur les pays des mers du sud, la mission de K'ang T'ai au III[e] siècle entendit parler de Ceylan. Le nom n'a cependant pas été retrouvé dans les fragments subsistant du *Fou-nan t'ou sou tchouan*. Tout au plus pourrait-on le chercher dans l'île de 斯調 Sseu-tiao, dont le nom serait une transcription très régulière de Sīhadīpa, Siṃhadvīpa ; mais les indications de position ne paraissent pas convenir. On trouve ensuite au début du V[e] siècle dans Fa-hien le nom de 師子國 Che-tseu-kouo, le Royaume du Lion, dont l'usage durera jusque dans les temps modernes. Dans la seconde moitié du V[e] siècle, le nom est écrit 私訶條 Sseu-ho-t'iao, Sīhadīpa, dans le *Fou-nan ki* de Tchou Tche. Les traductions d'ouvrages bouddhiques fournissent les formes analogues 私訶疊 Sseu-ho-tie, et même 私訶絜 Sseu-ho-kie. Peut-être est-ce aussi Ceylan qui est appelé 斯黎 Sseu-li dans une liste des îles des mers du Sud. On rencontre dans le *Tripiṭaka* la forme 寶渚 Pao-tchou, l'île des Joyaux, traduction de Ratnadvīpa. Hiuan-tsang appelle aussi l'île 僧伽羅 Seng-kia-lo et Yi-tsing 僧訶羅 Seng-ho-lo (Siṃhala). Dans son *T'ong tien*, Tou Yeou emprunte au récit de voyage de son parent Tou Houan un paragraphe où il est dit que le Royaume du Lion est aussi nommé

([1]) Il faut noter ici que *Çrībhoja* est une fausse restitution. M. Cœdès (*BEFEO*, XVIII, VI) a montré que ce nom n'a jamais existé et que les noms chinois de *Che-li-fo-che* et de *San fo ts'i* s'appliquent en réalité au royaume de Çrīvijaya qui n'est autre que le royaume malais hindouisé de Palembang, dont l'influence rayonnait, de Sumatra, sur les deux côtes de la Péninsule malaise. Cf. G. Ferrand, *Ye-siao, Sseu-siao et Java* (*J. A.*, 1916, 2[e] semestre, p. 521) ; *La plus ancienne mention du nom de l'île de Sumatra* (*Id.*, 1917, 1[er] semestre, p. 331) ; *Malaka, le Malayu et Malayur* (*Id.*, 1918, 1[er] semestre, p. 391).

新檀 Sin-t'an et 婆羅門 P'o-lo-men. Le qualificatif de « Brahmane » n'est pas une désignation très exacte pour une île spécialement bouddhiste, et les Chinois l'appliquent généralement à l'Inde propre ; mais c'est surtout le nom de Sin-t'an qui embarrassant. Je n'ai pas réussi à l'expliquer. Ne proviendrait-il pas de quelque confusion, et Sin-t'an ne serait-il pas le Sendân des voyageurs arabes, sur la côte occidentale de l'Inde ? Pour en finir avec les noms certains de Ceylan, notons encore que sous les Yuan plusieurs missions furent envoyées à 僧迦剌 Seng-kia-la (Siṃhala) pour voir le pātra du Buddha. A partir de la dynastie Ming, et encore de nos jours, on écrit 錫蘭 Si-lan. »

Enfin à l'époque des Song, le Si-lan 細蘭 mentionné par Tchao Jou-koua désigne également l'île de Ceylan.

359-363 7e suite et fin de l'itinéraire étudié par M. Pelliot. Départ de Ceylan ; après quatre jours de route à l'Ouest, on traverse le pays de Mo-lai 沒來 (Malaya, côte de Malabar) ; les textes chinois.

M. Pelliot arrête au cap Comorin l'étude de l'itinéraire maritime de Kia Tan, qui conduit jusqu'à Bagdad.

I. — *Itinéraire par voie de terre* (pp. 364-372).
Traduction des itinéraires A, B et C résumés ci-dessus.

II. — *Itinéraire par voie de mer* (pp. 372-373).
Traduction de l'itinéraire D.

Appendices.

I. — *Itinéraire du Protectorat d'Annam à Yang-tsiu-mei* (pp. 374-376).
C'est la traduction annotée d'un cinquième itinéraire extrait du *Man chou*, k. 1, f° 1-2, et qui va de Hanoi à Ta-li-fou.

II. — *Itinéraire de Tche-tong à Yang-tsiu-mei* (pp. 376-377).
Traduction d'un sixième itinéraire extrait du *Sin T'ang chou*, k. 42, f° 3 v°, et qui va de Yunnan-fou à Ta-li-fou.

III. — *Itinéraires de Ngan-ning vers le Tonkin et le Laos* (pp. 377-378).
Traduction du *Man chou*, k. 6, f° 1 v°-3 r°.

IV. — *Le Puṇḍravardhana comme limite orientale de l'Aryāvarta du Bouddhisme indien* (pp. 379-382).

V. — *Liste provisoire des rois čams nommés par les Chinois jusqu'au milieu du VIIIe siècle* (pp. 382-385).

VI. — *Le Fou-nan et les théories de M. Aymonier* (pp. 385-412).
Addenda et Errata (pp. 412-413).

Après cet ouvrage, il convient de citer les études de M. Henri Maspero dont l'essai de géographie historique intitulé *Le Protectorat général d'Annam sous les T'ang* (1) est le premier travail de ce genre, véritablement scientifique, consacré au pays d'Annam.

« La géographie historique ancienne de l'empire d'Annam est à peu près inconnue. Les historiens annamites ne s'en sont jamais souciés et n'ont que rarement pris note des changements survenus dans la nomenclature et dans la situation des districts. Or les modifications incessantes que subissent les noms des circonscriptions administratives en Extrême-Orient rendent indispensable leur enregistrement scrupuleux. Les Chinois n'ont pas manqué de le faire, et c'est pourquoi la géographie de leur pays est dans son ensemble connue exactement depuis l'ère chrétienne et même pour les derniers siècles qui la précèdent. Mais dans toutes les régions où ce travail pour quelque raison n'a pu être exécuté ou a dû être interrompu, qu'elles fassent partie intégrante de l'empire chinois actuel, comme le Sud et l'Ouest du Yun-nan, ou qu'il s'agisse de pays vassaux comme le Turkestan chinois, ou de pays devenus indépendants comme l'Annam, l'identification des noms de lieux anciens est extrêmement difficile.

Au Tonkin, les seules bases solides de la géographie historique sont la réorganisation des circonscriptions territoriales par les Chinois après la conquête du début du XVe siècle, et peut-être plus encore le remaniement qui suivit presque immédiatement leur expulsion, et qui est exactement connu par le *Dư địa chí* de Nguyễn Trãi 阮廌, composé en 1435, la plus ancienne géographie de l'empire d'Annam composée par un Annamite qui ait été conservée. A partir de cette époque, toutes les modifications ont été notées soigneusement, et les résultats de ce travail ont été conservés. Bien que les dates exactes manquent encore un peu trop souvent, on peut dire que la géographie historique de la dynastie Lê, et à plus forte raison de la dynastie Nguyễn, est bien établie. Encore faut-il remarquer que les modifications apportées aux limites des huyện, des phủ et même des provinces ne sont que bien rarement connues avant le XIXe siècle, et il y a très peu de chefs-lieux dont on sache l'emplacement antérieurement au XVIIe siècle. Ce n'est pas à dire que la géographie historique du Tonkin commence avec le XVe siècle. Les divisions établies par les Ming avaient remplacé celles de la fin des Trần, que les Hồ n'avaient pas eu le temps de transformer, et dont les noms ont été conservés. Mais on ne trouve plus de tableau d'ensemble comme le *Dư địa chí*, et il y a déjà bien des lacunes.

(1) *BEFEO*, X, 539-584 et 664-682.

Elles vont se multipliant à mesure que l'on recule dans le temps. Au début des Trần il n'y a plus qu'un nombre restreint des noms de lieux dont la localisation soit parfaitement sûre, soit qu'ils n'aient pas été modifiés pendant toute la durée de la dynastie, soit que les changements aient été, par extraordinaire, notés par les historiens. Sous les Lý, les noms des vingt-quatre cercles, *lộ* 路, dont se composait l'empire, ne sont même pas tous connus, et ceux qui le sont ne peuvent pas tous être identifiés avec certitude ; quant aux phủ, châu ou huyện, c'est à peine si quelques noms ont survécu. Avant cette dynastie, il n'y a guère que Cổ-loa, Hoa-lư et Thăng-long dont l'emplacement soit connu grâce à la tradition, et peut-être aussi trois ou quatre provinces, Diễn-châu, Ái-châu, Cửu-chau, Phong-châu.

Quand les historiens annamites commencèrent à annoter leurs Annales, au XVIIe siècle, dans le *Đại-việt sử kí toàn thư*, et surtout sous Tự-đức en composant le *Việt sử thông giám cương mục*, ils furent frappés de cette pénurie de renseignements géographiques et cherchèrent à y suppléer par tous les moyens possibles. Grâce aux inscriptions, aux traditions locales et surtout à la persistance de temples funéraires commémoratifs et de noms de villages, etc., ils réussirent à identifier un certain nombre de localités : c'est ainsi qu'ils retrouvèrent plusieurs des chefs-lieux des douze sứ quân 使君, par exemple. Les auteurs du *Cương mục* utilisèrent aussi certains ouvrages chinois, mais leur choix ne fut pas toujours très judicieux ; et les opinions du *Tou che fang yu ki yao* 讀史方輿記要 et du *Ta-ts'ing yi t'ong tche* 大清一通志, deux livres modernes publiés l'un en 1667, l'autre en 1764, furent trop souvent adoptées sans contrôle, surtout pour la période de la domination chinoise, tandis que des livres de première importance leur restaient inconnus. Mais le principal défaut des notes géographiques du *Cương mục* est le manque d'ensemble des recherches. Les auteurs ont tâché d'identifier les noms à mesure qu'ils se présentaient dans le récit, parfois sans confronter les résultats des recherches nouvelles avec ceux des recherches antérieures, de sorte que certaines localisations ne concordent pas entre elles et que l'ensemble est plutôt incohérent. Ils avaient cependant occasion de faire ce travail d'ensemble, puisqu'ils ont extrait du *Heou Han chou* et du *Sin T'ang chou* les listes des circonscriptions du Tonkin sous ces deux dynasties ; mais ils n'en ont pas profité. Le seul tableau général de la géographie administrative de l'Annam du *Cương mục* est celui du début des Lê. »

Suit une série de notices sur les données de géographie historique dans les livres géographiques annamites (p. 540-546), après lesquelles M. Maspero montre que, pour la géographie ancienne du Tonkin, d'une part on ne peut être guidé par une tradition continue qui fasse connaître, comme en Chine, les changements survenus, et de l'autre on manque de bons ouvrages indigènes anciens relatifs à la géographie historique du pays. L'opinion des lettrés annamites ne peut donc jouer un très grand rôle dans ce genre d'études. Les ouvrages chinois viennent heureusement à notre secours.

Sur la base de cinq principaux textes chinois, M. Maspero entreprend l'étude géographique détaillée du Protectorat général d'Annam sous les T'ang.

Le pays représentait à peu près le Tonkin actuel avec le Nord de l'Annam jusqu'au Hoành-sơn. Les plaines étaient soumises à l'administration chinoise dans les mêmes conditions que les provinces du reste de l'empire. Les régions montagneuses étaient organisées tantôt en préfectures chinoises, tantôt en districts spéciaux dont le commandement était laissé aux chefs indigènes, suivant le système adopté pour tous les pays de l'empire habités par des tribus barbares.

Les plaines formaient en tout sept départements :

Plaine du Tonkin. — Kiao (Giao) 交.
Fong (Phong) 峯.
Tch'ang (Trường) 長.

Plaine du Nord-Annam. — Ngai (Ái) 愛.
Houan (Hoan) 驩.
Yen (Diễn) 演.
Fou-lou (Phúc-lộc) 福祿.

Dans les régions montagneuses se trouvait un département qui resta toujours soumis à l'administration chinoise, Lou (Lục) 陸, qui s'étendait sur la côte et les îles de la baie d'Along, et aussi un nombre considérable de départements et d'arrondissements, les uns soumis à l'administration chinoise, les autres simples territoires laissés au gouvernement des chefs indigènes (*ki-mi tcheou* 羈縻州, *ki-mi ien* 羈縻縣).

I (p. 551-584). Le département de Kiao (Giao) comprenait toute la partie Est du delta tonkinois en aval des provinces de Vĩnh-yên et de Sơn-tây.

II (p. 665-668). « Le département de Fong (Phong) était situé au Nord-Ouest de celui de Kiao (Giao) ; il occupait la pointe du delta, sur les deux rives du Fleuve Rouge, et la partie inférieure des hautes vallées du Fleuve Rouge, de la Rivière Claire et de la Rivière Noire ; de plus les circonscriptions indigènes de ces vallées jusqu'au Yun-nan dépendaient de lui. Il représentait à peu près la province de Sơn-tây, telle qu'elle fut organisée au XVe siècle par les Lê, et telle qu'elle resta presque jusqu'à nos jours, comprenant le Sơn-tây actuel, le Vĩnh-yên, Việt-trì, etc. Sur la rive gauche du Fleuve Rouge, il était limité par la rivière Lieou (Lậu), qui est le Sông Cà-lồ actuel ; sur la rive droite, il touchait au Kiao-tche (Giao-chỉ), sans qu'il soit possible de préciser l'endroit où passait la frontière.

III (p. 668-682). Le département de Tch'ang (Trương) était situé sur la route fluviale de l'embouchure de Bạch-đằng à Hoa-lư 華閭. Il s'étendait

le long des montagnes qui séparent le Tonkin du Thanh-hoá jusqu'à la mer. La capitale du Xe siècle, Hoa-lư, était sur son territoire ; Lê Hoàn 黎桓, qui fonda en 968 la dynastie Lê, paraît être né sur le territoire de ce département, bien qu'on le considère généralement comme originaire de Ái-châu. Vers le Nord, sa frontière, marquée par une rivière à 150 li de Hanoi, devait être le canal de Phủ-lý; vers l'Est, il est tout à fait impossible de savoir où se trouvait sa limite, peut-être au Fleuve Rouge, peut-être au Nord de ce fleuve.

Aux indications de détail que M. Maspero donne sur chacun des arrondissements du protectorat général d'Annam, il ajoute de très intéressantes notes sur le delta tonkinois et les voies de communication par eau au Tonkin sous les T'ang, et sur la densité de la population du delta à cette époque.

M. Maspero a encore donné une étude de géographie ancienne du pays d'Annam dans une note de ses *Etudes d'histoire d'Annam* intitulée *La géographie politique de l'empire d'Annam sous les Lí, les Trần et les Hồ* (Xe-XVe siècles) (1).

« Aucune période de l'histoire d'Annam n'est aussi mal connue que celle qui s'étend entre la fin de la domination chinoise et la conquête des Ming, du Xe au XVe siècle. Si l'histoire officielle annamite, complétée et souvent corrigée par les textes chinois, permet de suivre assez bien les intrigues de cour et les guerres, toute l'histoire religieuse, administrative, économique, littéraire, toute la vie de la société annamite, échappe aux investigations, faute de documents.

« La géographie administrative de cette époque est une des rares questions dont on puisse, sinon élucider entièrement tous les détails, du moins se faire une idée approximativement juste, surtout pour l'époque des Trần. Malheureusement les historiens annamites modernes l'ont maladroitement embrouillée. Les auteurs du *Cương mục* ont essayé de suppléer au silence des histoires composées avant eux ; mais au lieu de reproduire simplement les livres qu'ils avaient à leur disposition, comme le *Yuan che* par exemple, ils ont préféré rassembler les noms des provinces des Trần qui se rencontrent dans les histoires. Ils ont ainsi dressé, avec leur manque de critique ordinaire, une liste sans homogénéité, où les noms du début du XIIIe siècle coudoient ceux de la fin du XIVe, où les circonscriptions de toutes sortes, *phủ*, *lộ*, etc., sont irrémédiablement confondues, en même temps que certaines des circonscriptions les plus importantes restent ignorées. L'autorité du *Cương mục* a donné à cette liste, aux yeux des auteurs européens, une valeurs injustifiée. »

L'étude de M. Maspero établit la division politique qui a existé en réalité d'abord au Xe siècle (p. 28-41), puis au XIIIe sous les Trần (p. 41-46), et enfin sous les Hồ en 1397 et au début du XVe siècle.

(1) *BEFEO*, XVI, 1, 27-48

La dernière étude de géographie historique du pays d'Annam qui ait été donnée dans le *Bulletin* est due à M. L. Aurousseau [1]. Cette étude insérée dans le compte rendu de l'*Histoire moderne du pays d'Annam* de M. Ch. B. Maybon, est consacrée à la géographie politique annamite du XVe siècle à nos jours. M. Aurousseau fait d'abord (p. 76 sqq.) une bibliographie raisonnée des principaux ouvrages chinois et annamites relatifs à cette question, donne (p. 84 sqq.) une vue d'ensemble sur les modifications des divisions administratives générales du pays d'Annam à partir du XVe siècle, et montre ainsi les étapes de l'extension progressive des Annamites vers le Sud.

« Les textes nous ont conservé la mention des différentes époques auxquelles les empereurs d'Annam prirent soin de refondre ou de modifier les divisions politiques du territoire.

« En mars-avril 1428, Lê-Lợi partage le pays qu'il venait de reconquérir sur les Chinois en cinq grandes parties ou *đạo* 道, « circuits », avec deux capitales : Đông đô 東都 (Thăng-long 昇龍, Hanoi), et Tây-đô 西都 (village de Lam-sơn 藍山, patrie de Lê-Lợi, Thanh-hoá).

Les cinq *đạo* étaient les suivants :

Đạo septentrional 北道, correspondant en gros aux régions de Cao-bằng, Bắc-kạn, Thái-nguyên, Vĩnh-yên, Lạng-sơn, Phủ Lạng-thương, Bắc-ninh.

Đạo occidental 西道 : régions de Bảo-lạc, Hà-giang, Tuyên-quan, Yên-bay, Phú-thọ, Hưng-hoá, Sơn-tây, Hoà-bình, Sơn-la, Lao-kay, Lai-châu.

Đạo oriental 東道 : région de Hải-ninh, Quảng-yên, Kiến-an, Hải-dương et toutes leurs côtes orientales.

Đạo méridional 南道 : régions de Hà-đông, Phủ-lý, Hưng-yên, Thái-bình, Nam-định et Ninh-bình.

Đạo à l'Ouest de la mer 海西道 : régions de Thanh-hóa, Nghệ-an, Hà-tĩnh, Quảng-bình, Quảng-trị, Thừa-thiên.

« Il est aisé d'indiquer les deux frontières orientale et septentrionale, l'une formée par la mer, l'autre par les limites méridionales des provinces chinoises du Yun-nan, du Kouang-si et du Kouang-tong. La première ne change pas au cours de l'histoire et la seconde subit quelques modifications de détail suivant que quelques petits territoires de montagnards thổ sont ou non rattachés à l'empire chinois. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces légères oscillations de la ligne frontière septentrionale.

(1) *BEFEO*, XX, IV. 73 120 + trois tableaux hors-texte. — Tirage à part sous le titre de *Notes sur l'histoire et la géographie du pays d'Annam.*

« Les limites occidentales et méridionales du pays se déterminent moins facilement.

« La frontière actuelle entre le pays laotien et les territoires soumis à l'Annam est tracée en prenant pour principe de lui faire suivre autant que possible la ligne de partage des eaux ; nous trouvons donc du côté annamite les bassins de la Rivière Noire, du Sông Mã, du Sông Chu, du Sông Cả, et du côté laotien ceux des tributaires orientaux du Mékong. Mais il n'en fut pas de même dans le passé ; en dehors même des guerres dites de conquête, la fixation de la frontière donna lieu à des conflits nombreux et la ligne tracée théoriquement après entente ne fut pas toujours pratiquement respectée.

« Au début du XV[e] siècle, cette ligne partait d'un point de la frontière du Yunnan, frontière qui n'était pas, au Sud, identique à celle d'aujourd'hui. Une portion des pays laotiens était en effet à cette époque sous la domination de la Chine et formait le *siuan-wei sseu* du Lao-tchoua 老撾宣慰司, qui était administrativement rattaché à la province du Yun-nan. L'Annam du début du XV[e] siècle était donc limité à l'Ouest par ce territoire soumis aux Chinois. Puis la ligne descendait vers le Sud en laissant à l'Ouest la région de Điện biên phủ (Mường Theng), celle de Mường Muôi 芒每 ou Thuận châu 順州, la partie centrale du royaume d'Ai-lao 哀牢, c'est-à-dire les régions de Xiêng kho et de Samneua, enfin le Trấn-ninh ; cette frontière rejoignait la limite septentrionale du Čampa sur la ligne du mont Tiên-nữ 仙女 ou Long-cốt sơn 龍骨山 et du fleuve Phú-hà 富河.

« D'autre part, à l'intérieur du pays, les subdivisions en *lộ* 路 et en *trấn* 鎮 esquissaient déjà les futures provinces annamites.

« En juillet-août 1466, le nombre des *đạo* est porté à douze, plus la capitale Trung đô phủ 中都府 (Hanoi) ; ces douze *đạo* étaient encore appelés *thừa tuyên* 承宣 ; ils fixaient de façon un peu plus précise encore ce que seraient les grandes provinces annamites telles que Lê Thánh-tôn devait les créer en 1490. De plus les termes géographiques *lộ* 路 et *trấn* 鎮 disparaissent pour laisser place aux phủ 府 et châu 州 ; le terme *trấn* devait être repris sous Gia-long.

« En avril-mai 1469, une ordonnance confirme, avec quelques changements de détail, la répartition de 1466. Certains noms sont modifiés ; on peut noter par exemple la première apparition du nom de Sơn-tây 山西, qui désigne une portion de territoire dont le nom était jusque là Quốc-oai 國威. La capitale prend le nom de Phụng thiên phủ 奉天府 (Hanoi).

« En juillet-août 1471, à la suite de ses victoires sur le Čampa, Lê Thánh-tôn organise le territoire conquis et lui donne le nom de Quảng-nam thừa tuyên 廣南承宣. Il étendait donc considérablement vers le Sud la superficie de son Empire. Cette création est consacrée par la transformation du Quảng-nam en province régulière au moment où, en avril-mai 1490, Lê Thánh-tôn refond l'organisation administrative du pays. L'Annam est alors divisé en treize *xứ* 處, dont douze correspondent en gros aux douze *thừa tuyên* de 1469 et

dont le treizième est le *xứ* de Quảng-nam. La capitale formant toujours une division à part reprenait le nom de Trung-đô 中都. Le *xứ* de Quảng-nam comprenait du Nord au Sud trois *phủ* : Thăng-hoa 升華, Tư-nghĩa 思義 et Hoài-nhân 懷仁, qui représentent à peu près les provinces actuelles de Quảng-nam, de Quảng-ngãi et de Bình-định. Les points les plus méridionaux du phủ de Hoài-nhân étaient Phù-li 符離 (l'actuel Phù-cát 符吉) et Tuy-viễn 綏遠, ce qui place légèrement au Nord du Sông-cầu la frontière méridionale du Quảng-nam, de 1490, et par conséquent celle du royaume d'Annam et la limite septentrionale du pays čam de la même époque.

« Quant à la frontière occidentale du pays, elle avait été modifiée à diverses reprises. En 1440 les Annamites s'établissaient sur toute la Rivière Noire ; en 1479 ils faisaient même une guerre victorieuse au Laos et prenaient Luang-Prabang. Mais quoique installés à Lai-châu, à Sơn-la et à Mường Muổi (Thuận châu), les Annamites n'étendirent pas leur territoire au delà du cours supérieur du Sông Mã et évacuèrent par exemple Điện biên phủ (Mường Then) après une occupation temporaire nécessitée par les opérations.

« Après 1490, la carte politique du Nord du pays est en principe fixée; pour ce qui touche à tout le territoire compris entre la frontière Sud du Quảng-nam, la mer, la frontière chinoise et les pays tai, seules de légères modifications dans l'arrangement intérieur des provinces y seront apportées jusqu'au XVIII[e] siècle.

« Mais le pays va s'étendre considérablement vers le Sud. Les Nguyễn y procéderont à une organisation particulière par la création, sous des noms divers, de nouvelles circonscriptions... Les dates suivantes suffiront à marquer ici les étapes de l'extension annamite en Cochinchine.

« Les Annamites sont organisés dans la région de Qui-nhơn dès la fin du XV[e] siècle ; sous l'impulsion particulière due aux Seigneurs du Sud, qui s'y installent dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle, les Annamites créent en 1611 le *phủ* de Phú-yên 富安 (région de Sông-cầu), en 1653 le *doanh* 營 de Thái-khang 太康 (Nha-trang et Phan-rang), en 1697 le *phủ* de Bình-thuận (Phan-thiết), en 1698 le *doanh* de Trấn-biên 鎮邊 (Biên-hoà) et le *phủ* de Gia-định (Saigon); enfin ils consacrent en 1714 par la création du *trấn* de Hà-tiên 河仙 (Hà-tiên), leur influence réelle sur une partie de la région cambodgienne. Cette région avait été organisée quelques années auparavant par le Cantonais Mac Kau 鄚玖 ; le fils de ce dernier, Mac Thin tsze 鄚天賜, devait réussir à étendre cette possession de la côte orientale du golfe de Siam jusqu'à la région de Camau.

« Au XVIII[e] siècle, exactement en février-mars 1723, la répartition de la partie septentrionale du royaume en 13 provinces proprement dites est confirmée officiellement ; cependant les *xứ* 處 reprennent le nom de *đạo* 道. Quant à l'organisation des régions méridionales, elle se poursuit lentement mais sûrement : en 1732, le châu de Định-viễn 定遠, détaché du Sud du *doanh* de Phiên-trấn 藩鎮, est érigé en *doanh* de Long-hồ 龍湖 (région côtière du

Sud de Gia-định, Vĩnh-long et Tra-vinh jusqu'à la branche occidentale du Mékong ou Song Bassac) ; en 1753, extension vers le Nord-Ouest par la création du *đạo* de Trường-đồn 長屯 (Mỹ-thọ, Cao-lanh jusqu'à la frontière du Cambodge, mais en restant sur la rive gauche de la branche orientale ou principale du Mékong) ; enfin, en 1757, la soudure entre les territoires de Hà-tiên et ceux de la Cochinchine septentrionale et orientale est effectuée par la création du *đạo* de Chu-đốc 朱篤 (régions de Sadec. Châu-moi, Châu-đốc, Long-xuyên, Cần-thơ, Soc-trang). Les pays annamites actuels furent donc définitivement constitués dès la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

Enfin les Nguyễn triomphent et s'emparent de tout le pays ; au début du XIX[e] siècle, Gia-long l'organise en 24 *trấn* 鎮, 2 *doanh* 營 et 2 *thành* 城 ; c'est sur les bases de cette organisation que Minh-mạng fixera, au cours de son règne, la série des provinces annamites (*tỉnh* 省) qui sont, dans l'ensemble et *mutatis mutandis*, les provinces administratives actuelles.

Enfin M. Aurousseau éclaire ces indications par la publication, en trois tableaux hors-texte (p. 86-87), d'une concordance des principales divisions administratives annamites aux XV[e], XVI[e], XVII[e], XVIII[e], XIX[e] et XX[e] siècles.

Pour ce qui touche à la géographie politique du pays d'Annam, cette étude de M. Aurousseau complète donc les travaux de MM. Pelliot et Maspero et fait que nous pouvons, en puisant soit dans ceux-ci soit dans celle-là, reconstituer avec assez de certitude, dans ses grandes lignes la succession des aspects politiques de l'Annam du VIII[e] siècle jusqu'à nos jours. De cette géographie historique du pays d'Annam on ne savait autant dire rien avant 1900, et c'est certainement un des domaines où les recherches de l'Ecole française d'Extrême-Orient ont le plus contribué à faire avancer nos connaissances.

HISTOIRE.

Bien qu'elle ait été moins négligée que celle de la géographie historique, l'étude de l'histoire d'Annam n'a été l'objet que d'un petit nombre de travaux sérieux, et il faut bien reconnaître qu'à l'heure actuelle aucun ouvrage d'ensemble véritablement scientifique n'existe encore sur le passé de ce pays.

De tous les auteurs qui avaient traité de l'histoire d'Annam avant 1900, le plus actif et le plus curieux fut certainement Gustave Dumoutier.

Ses travaux scientifiques comprennent de nombreuses études d'histoire et d'archéologie dont les principales sont indiquées en note (1).

(1) *Les pagodes de Hanoi, étude d'archéologie et d'épigraphie annamite*. Hanoi, 1887. Les études sur *La pagode du génie Huyen Thiên à Hanoi*, sur le *Van Miêu*

On trouvera dans l'excellente notice de M. Cl. E. Maitre (*BEFEO*, IV, 790) un bon résumé des principaux résultats obtenus par Dumoutier dans ses recherches.

A diverses reprises on avait tenté d'établir une liste des dynasties et des souverains du pays d'Annam (1). Aucune de ces tentatives n'étant satisfaisante, l'Ecole française demanda au P. Cadière de dresser un *Tableau chronologique des dynasties annamites* (2). Ce tableau, publié en 1905, est basé sur les principales sources historiques et biographiques annamites ; il renferme la suite complète des dynasties et des souverains, avec les indications chronologiques les plus précises, les noms et les titres divers des souverains, et enfin les références aux ouvrages consultés. On y trouve également les souverains usurpateurs et les membres des grandes familles annamites.

Cette liste a été faite avec l'exactitude rigoureuse qu'on est en droit d'exiger d'un travail de ce genre. Elle a rendu et rend encore les plus grands services.

Son auteur, le P. Cadière, est d'ailleurs de ceux qui ont le plus fait, sous la direction de l'Ecole française, pour étendre nos connaissances de l'histoire d'Annam.

Nous avons signalé, dans la section *Bibliographie*, l'étude qu'il donna au *Bulletin*, en 1904, sur les sources de l'histoire d'Annam.

et sur *Chua hai-ba, le temple des Deux Dames*, ont paru également, la première dans la *Revue de l'histoire des Religions* (1888), la seconde dans la *Revue d'ethnographie* (1888), et la troisième dans l'*Anthropologie* (1891).

Le Grand Bouddha de Hanoi étude historique, archéologique et épigraphique sur la pagode de Trân-Vu. Hanoi, 1888.

Etude historique et archéologique sur Cồ-Loa, capitale de l'ancien royaume de Âu-Lạc (255-207 av. J.-C.). Nouvelles archives des missions, 1892, t. III.

Etude historique et archéologique sur Hoa-lư, première capitale de l'Annam indépendant (*968-1010 de notre ère*). Bull. de géogr. hist., 1893, p. 38.

Etude sur un portulan annamite du XVe siècle. Ibid., 1896, p. 141-203 et 24 planches. Cf. *BEFEO*, III, 168 ; IV, 199. (Ce portulan, au moins sous sa forme actuelle, ne peut être antérieur au XVIe siècle.)

Les comptoirs hollandais de Phô-Hien ou Phô-Khach, près de Hưng-yên (Tonkin), au XVIIIe siècle. Bull. de géogr. hist. 1895, p. 220

Légendes historiques de l'Annam et du Tonkin, traduites du chinois et accompagnées de notes et de commentaires, Hanoi, 1887, 98 pp.

Légendes et traditions du Tonkin et de l'Annam. Revue de l'histoire des religions, 1888, t. XVIII, p. 170.

(1) Cf. Cordier, *Bibliotheca Indosinica*, col. 1859.

(2) *BEFEO*, V, 77-145.

Dès 1905, aussitôt après avoir arrêté la chronologie des dynasties annamites, le P. Cadière fournissait une nouvelle contribution à l'inventaire des monuments historiques annamites en écrivant des notes *Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de Cochinchine* [1]. Ces notes « donnent simplement des renseignements historiques et géographiques sur les mausolées royaux (陵) et sur quelques temples (寺, 祠) construits par les rois de Cochinchine antérieurs à Gia-long.

Elles sont tirées du *Đại Nam thiệt lục tiền biên* 大南寔錄前編, ou Annales des rois de Cochinchine antérieurs à Gia-long, et du *Đại Nam liệt truyện tiền biên* 大南列傳前編, recueil de biographies de reines, de princes, de princesses royales, de grands mandarins, etc., de la cour de ces mêmes rois.

« Les monuments dont il s'agit ont été construits sous les premiers Nguyễn, c'est-à-dire dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et, à part quelques exceptions, dans leur royaume, qui, on le sait, était limité au Nord par le fleuve Sông-Giang, dans la province actuelle du Quảng-bình, et qui, du côté Sud, s'agrandit successivement au détriment du Čampa et du Cambodge. »

Suivent les indications au sujet de 53 temples, mausolées, tombeaux ou stèles élevés dans dix provinces différentes : Hà-nội, Thanh-hoá, Quảng-bình, Quảng-trị, Thừa-thiên, Quảng-nam, Bình-định, Phú-yên, Biên-hoà et Định-tường.

L'ouvrage historique le plus important dû à la plume du P. Cadière est incontestablement la longue étude sur l'établissement des Nguyễn en Cochinchine, parue dans le *Bulletin* [2] sous le titre : *Le mur de Đồng-hới*. La bibliographie des ouvrages qui servent de base à cette étude s'ouvre par l'indication d'une stèle impériale dressée par les ordres de Thiệu-trị, en 1842, à l'endroit dit « Bac du Long Pont », Đò Cầu-dài, à un kilomètre environ au Sud de la citadelle actuelle de Đồng-hới, chef-lieu du Quảng-bình, et sur la route mandarine. Le texte de cette stèle, reproduit en tête par la photographie d'un estampage, forme, dans sa partie historique, comme la trame de cette étude ; ce texte est d'ailleurs complété ou corrigé au besoin, à l'aide des données fournies par d'autres documents.

Après cent années environ de prospérité, les Lê régnaient à Thăng-long (Hanoi) au début du XVIe siècle. Peu après commence à sévir une anarchie complète.

Une famille, celle des Nguyễn, qui exerçait une très grosse influence à la Cour depuis la deuxième moitié du XVe siècle, allait, après des fortunes diverses, triompher de toutes ses rivales et s'emparer du trône qu'elle possède

(1) *BEFEO*, V, 387.
(2) *BEFEO*, VI, 87.

encore à l'heure actuelle. Une seconde, celle des Mạc, allait naître à la gloire en 1527 et jouer un rôle très important en régnant d'abord à Hanoi, puis dans la région de Cao-bằng jusqu'à 1677. Enfin une troisième famille, celle des Trịnh, allait compter sérieusement à partir de Trịnh-Kiểm 鄭 檢 (1539) et gouverner dans l'ombre des souverains Lê jusqu'en 1787. Toute l'histoire politique intérieure de l'Annam du XVIe au XVIIIe siècles va tenir, au cours des règnes des souverains Lê, dans le récit des luttes entre ces trois familles.

Le point de départ de la puissance de la famille des Nguyễn date de leur installation dans le Sud du royaume.

C'est à ce moment que commence l'étude du P. Cadière. Elle est divisée en trois parties.

Première partie. — Période de fondation (pp. 88-116).

I. — Nguyễn Hoàng est nommé gouverneur du Thuận-hoá (pp. 88-95).

II. — Luttes avec les partisans des Mạc (pp. 95-102). Récit des combats que Nguyễn Hoàng soutient victorieusement contre les Mạc (1572).

III. — Administration de Nguyễn Hoàng (pp. 103-105).

« A partir de ce moment, Nguyễn Hoàng ne paraît plus avoir été inquiété par les partisans des Mạc. Libre du côté du dehors, maître absolu chez lui, il s'appliqua à gagner le cœur de ses sujets et à faire de ses provinces un état riche et prospère. Ce n'était pas chose facile. Depuis que les deux provinces du Thuận-hoá et du Quảng-nam avaient passé sous le sceptre des rois Lê, elles avaient offert un lieu de retraite à un grand nombre de vagabonds venus des provinces du Nord, cherchant fortune dans un pays neuf : criminels en fuite ou condamnés à l'exil ; anciens patisans des Mạc ; mandarins et soldats mécontents des Trịnh, et cherchant un refuge près du puissant Gouverneur du Sud ; restes incomplètement soumis de la population čame, c'étaient autant d'éléments disparates qu'il fallait unifier et civiliser, attacher à leur chef et à leur terre. »

Suit le tableau que nous tracent les *Annales générales* et les *Annales des Nguyễn*, de la manière dont Nguyễn Hoàng s'acquitta de cette mission.

IV. — Rapports de Nguyễn Hoàng avec les Trịnh (pp. 105-116).

Après avoir donné une idée assez exacte de l'état de la cour tonkinoise vers la fin du XVIe siècle et des influences qui s'y exerçaient, le P. Cadière montre, d'abord d'après la version cochinchinoise (p. 105-111), puis selon la version tonkinoise (p. 112-114), quelle fut la conduite de Nguyễn Hoàng à l'égard des Trịnh et comment les hostilités surgirent entre les deux familles, hostilités d'où devait résulter la division entre le Nord et le Sud du pays d'Annam.

Deuxième partie. — Lutte contre les Trịnh (pp. 117-236).

Dans cette partie de son travail le P. Cadière fait le récit des expéditions de 1620 et de 1627, montre comment les frontières furent mises en état

de défense et raconte les campagnes de 1634, 1643, 1648, 1655-1661, 1661-1662 et de 1672. Il met en valeur les causes du triomple des Nguyễn, dû surtout à l'entente parfaite des Cochinchinois, à leur patriotisme local, à leur esprit guerrier et enfin à l'aide sérieuse qu'ils reçurent des Portugais.

Troisième partie. — Période des Tây-sơn (pp. 236-254).

Les Tonkinois attaquent le mur de Đồng-hới et pénètrent en 1774-1775 jusque dans la partie méridionale du domaine des Nguyễn ; ils occupent tout le Quảng-nam. Le Seigneur du Sud, Huệ Vương, est obligé de fuir. Mais surgissent les frères Tây-sơn, dont l'un, Nguyễn-văn-Huệ 阮文惠, refoule les Tonkinois vers le Nord et s'empare de Huế en juillet 1786. Les Tonkinois sont complètement battus et le pays tombe au pouvoir des Tây-sơn.

Entre 1786 et 1802 prennent place les luttes qui aboutirent à la destruction des Tây-sơn, et enfin à la prise de Hanoi, le 22 juillet 1802, par Nguyễn Anh. Maître absolu de toutes les provinces de langue annamite, du Tonkin comme de la Cochinchine, Nguyễn Anh se proclama empereur du Việt-nam. Il prit le titre de période de Gia-long et, l'année suivante, son pouvoir était reconnu par l'Empereur de Chine.

Le P. Cadière sut compléter d'heureuse façon cette étude basée sur les annales indigènes par la publication de témoignages européens extraits de mémoires ou de lettres de missionnaires ou de commerçants ayant vécu en Annam. Ces renseignements furent publiés dans notre *Bulletin* sous le titre de *Documents relatifs à l'époque de Gia-long* (1). Le P. Cadière, qui a eu l'occasion de parcourir un grand nombre de documents de cette nature, a su faire un choix de passages précieux pour l'histoire de l'Annam du début du XIX[e] siècle. Ces lettres sont d'importance capitale. « Parfois c'est une lettre entière qui a trait à un événement politique important ; mais, la plupart du temps, c'est une simple allusion. Ici, c'est une date que les annales ne mentionnent pas avec précision, ou un détail oublié par les historiens indigènes ; là, c'est un titre de fonction, donné avec sa traduction, ou sa forme populaire ; ou bien, on indique quelles étaient les attributions de tel mandarin, de tel tribunal, quelle était la filière à suivre pour faire aboutir une affaire ; ou bien encore c'est un trait de mœurs que l'on rapporte, une croyance populaire que l'on mentionne, une pratique religieuse que l'on décrit en passant ; d'autres fois, un petit trait nous peint au naturel le caractère des princes : on nous cite leurs paroles, on nous montre leurs qualités comme leurs petites misères morales ; mais ce qui est plus important encore, on nous raconte ce que pensait, ce que disait le peuple, ses craintes, ses espérances, ses souffrances, sa vie de tous les jours » Ajoutons que M. Cl. E. Maitre qui édita ces documents prit soin d'ajouter, dans des notes très utiles, quelques essais d'identification des noms ou des titres cités.

(1) *BEFEO*, XII, 7.

En 1914, M. Richard Orband donnait au *Bulletin* (XIV, VII) un article intitulé *Les Tombeaux des Nguyễn* 阮, dans lequel était dressé un inventaire aussi méthodique et aussi complet que possible des sépultures impériales et princières de la famille des Nguyễn. Cette étude, suivie d'un utile index, « est divisée en trois parties bien distinctes qui comprennent respectivement :

a) une liste raisonnée des princes ancêtres de la dynastie, des Empereurs proprement dits, des femmes de ces princes et de ces Empereurs, et enfin des tombeaux de ces différents personnages ;

b) une liste analogue des princes *fils* des anciens seigneurs (*chủ* 主) ancêtres de la dynastie, liste basée sur les *hệ* 系 constitués après le décès de ces seigneurs ;

c) une liste analogue, suivant les *hệ* s'il y a lieu, pour les fils des différents Empereurs de la dynastie régnante.

Ces listes diverses indiquent pour chaque personnage les noms officiels, les dates de naissance et de mort, les titres et titres posthumes, le nom et l'emplacement du tombeau. Tous les renseignements ont été puisés à la meilleure des sources, au *Ngọc-Điệp* 玉牒 lui-même, à la *Généalogie impériale* officielle des Nguyễn. »

Il faut placer à part les *Etudes d'Histoire d'Annam* que M. H. Maspero a données à notre *Bulletin* en 1916 (n° 1) et 1918 (n° 3).

La première série de ces *Etudes* est plus particulièrement consacrée à *La dynastie des Lý antérieurs* (*BEFEO*, XVI, 1, 1-26). M. Maspero y fait remarquer que les historiens annamites et européens placent au Tonkin dans la seconde moitié du VIe siècle une dynastie indépendante, les Lí antérieurs 前李, qu'ils font régner sous interruption de 541 à 602. « Or, si les princes du début et de la fin de cette dynastie sont mentionnés par les historiens chinois, la dynastie elle-même en tant que succession ininterrompue de souverains, leur est complètement inconnue ; ils parlent seulement de trois révoltes très courtes en 541-547, en 590 et en 602, mais dans les intervalles ils tiennent que le pays était redevenu province chinoise. »

D'après les documents annamites, le pays d'Annam aurait donc vaincu les Chinois et serait indépendant, sous une dynastie locale, pendant la deuxième moitié du VIe siècle ; d'après les données chinoises, l'Annam aurait pendant cette période été soumis à la puissance chinoise et administré par des gouverneurs chinois.

M. Maspero consacre son travail à la critique des documents annamites et chinois relatifs à cette période. Il montre d'nne part que l'histoire de la dynastie des Lí antérieurs, telle que les Annamites l'ont écrite, est une légende d'origine religieuse qui n'a aucun fondement historique, et d'autre part il esquisse dans ses grandes lignes le tableau de l'histoire réelle du Tonkin pendant la deuxième moitié du VI[e] siècle telle qu'on peut la déduire des textes chinois.

La deuxième série des *Etudes d'histoire d'Annam* comprend *Le Royaume de Văn-lang* 文郎國, (*BEFEO*, XVIII, III, 1-10), article dans lequel M. Maspero s'attache à établir que le nom de Văn-lang qu'aurait porté primitivement le Tonkin, les limites qui lui sont attribuées, et le titre des rois qui le gouvernèrent sont d'autant d'erreurs et de confusions dûes aux éerivains chinois de l'époque des T'ang.

Le second article est relatif à *L'expédition de Ma Yuan* (*Ibid.*, 11-28). M. Maspero y fait le récit de la révolte conduite par les deux sœurs Trưng Trắc et Trưng Nhị, puis celui de la campagne de Ma Yuan, qu'il fait précéder de quelques développements sur la géographie de la commanderie de Kieou-tchen au temps des Han (¹). Après avoir raconté la conquête du Tonkin par Ma Yuan, M. Maspero montre qu'elle « marque un point capital dans l'histoire de ce pays. Jusque là, traité en simple protectorat, gardant ses institutions et ses mœurs, il devint une véritable province chinoise. Si l'Annam, après s'être libéré, a pu pendant des siècles résister à la puissance de la Chine, alors que tous les autres états voisins, Ye-lang, Tien, Nan-tchao, ont peu à peu succombé, c'est parce que seul d'entre eux, il avait été pendant des siècles soumis à l'administration régulière chinoise, et que celle-ci, brisant les institutions particularistes et les groupements locaux, et introduisant les idées et les formes sociales chinoises, lui donna une cohésion et une forme qui manqua toujours à ses voisins. Cet avantage, c'est à Ma Yuan qu'il le doit ; ce n'est donc pas à tort que bien des villages annamites lui rendent un culte ; car c'est ce conquérant chinois qui, en détruisant les vieilles institutions politiques du Tonkin, a jeté ce pays définitivement dans le sillage de la civilisation chinoise, commençant par là à lui donner cette forte armature chinoise qui lui a permis de jouer depuis le X[e] siècle le premier rôle dans l'histoire de l'Indochine orientale. »

Le dernier article, *La frontière de l'Annam et du Cambodge du VIII[e] au XIV[e] siècle* (*Ibid.*, 29-36) se termine par la conclusion suivante :

« En résumé, on constate que le royaume de Vyādhapura, le Tchen-ĺa de terre ou Wen-tan des Chinois, s'étendit jusque dans la région de Pak Hin-bun pendant tout le VIII[e] siècle, et même plus au Nord sur le haut Mékhong, attei-

(¹) Quelques-uns des textes utilisés par M. Maspero l'avaient déjà été, quatre ans plus tôt par M. Aurousseau (*BEFEO*, XIV, IX, 15-27).

gnant vers Luang Prabang et Xieng Sên les frontières du Nan-tchao au milieu du IXe siècle. Ceci s'accorde fort bien avec l'existence d'inscriptions du IXe siècle à Ban Khamoy et à Sakhun Lakhon. Les documents chinois et annamites sont muets sur les deux siècles qui suivent. Dès qu'ils donnent de nouveau des renseignements, à la fin du XIe siècle, ils nous montrent que les Cambodgiens étaient toujours établis dans cette région, ce que confirme la présence d'une inscription de Jayavarman VII à Săi-fong ; ils y restèrent encore au XIIe siècle. On sait par ailleurs que Viêng Chăn passa sous la dominations siamoise dans les dernières années du XIIIe siècle, conquise par Rāma Khaṃhêng, qui l'enleva probablement aux Cambodgiens ; malheureusement le silence des documents annamites et chinois au XIIIe siècle ne permet pas de déterminer le fait avec précision. Ce qui est certain, c'est que même après la perte de Viêng Chăn, les Cambodgiens restèrent encore longtemps maîtres du pays situé en aval, à partir du grand coude du Mékhong, et qu'ils l'occupaient encore dans la première moitié du XIVe siècle. Il fallut la formation d'un état laotien assez puissant, par la réunion des principautés de Mương Chhwa (Java), aujourd'hui Luang Prabang, et de Viêng Chăn pour les rejeter vers le Sud et les réduire peu à peu aux territoires de population cambodgienne. Les Annales de Viêng Chăn et de Luang Prabang attribuent la conquête de Viêng Chăn au roi Fa-ngŭm et placent ces faits dans la seconde moitié du XIVe siècle ; comme le successeur de ce Fa-ngŭm, le roi Sam-sèn-thăi, reçut en 1404 le titre chinois de *siuan-wei-che* 宣尉使, la date des chroniques laotiennes ne doit pas être trop inexacte. Tous ces documents étrangers, en se complétant mutuellement, permettent ainsi de reconnaître, sinon de façon absolument précise, au moins avec quelque approximation, le moment où prit fin la domination cambodgienne en pays laotien. »

Enfin, dans son étude critique, déjà signalée, de l'*Histoire moderne du pays d'Annam*, M. Aurousseau, après avoir donné quelques notices sur les principaux ouvrages historiques chinois et annamites relatifs à l'histoire d'Annam depuis le XVe siècle (*BEFEO*, XX, IV, 88-96), reprend quelques questions de détail (p. 97-120), entre autres celle de la politique chinoise à l'égard de l'Annam au début de l'usurpation des Mạc (1535 à 1541), et celle de la reprise de la capitale Thăng-long par les Lê sur les Mạc (18 février 1592).

Il ne faut pas chercher seulement dans le *Bulletin* et les *Publications* le reflet de l'activité de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Sans parler ici du Musée, de nos collections d'antiquités et de photographies, il convient de consacrer quelques pages à notre bibliothèque et à nos collections épigraphiques.

Fonds annamite de la bibliothèque.

Dès le début de son existence, l'Ecole se préoccupa de constituer « l'outillage de son atelier scientifique » [1] ; le fonds annamite de sa bibliothèque est un de ceux qui de tout temps retinrent une grande part de son attention.

Les livres en langue annamite écrits en *quốc-ngữ*, étant imprimés à la mode européenne, et d'ailleurs assez récents, ont été dès l'origine rangés dans la bibliothèque européenne et sont à ce titre compris dans l'inventaire de ce fonds.

La bibliothèque annamite proprement dite est composée de livres, imprimés ou manuscrits, écrits en chinois ou en *chữ-nôm*, que l'Ecole acheta ou fit copier depuis 1901. Un classement général fut exécuté en 1910, et à cette date le *Bulletin* (X, 447-450) publia une liste sommaire des titres de quelques ouvrages importants acquis ou copiés depuis l'année 1904 où MM. Cadière et Pelliot publièrent leur *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*.

A l'heure actuelle, les ouvrages et documents compris dans le fonds annamite de notre bibliothèque sont répartis sous une cote précédée de lettres de classement, et cela de la façon suivante :

A. — Manuscrits ou imprimés en chinois, composés par des auteurs annamites . . . . 1824 ouvrages.

A. B. — Manuscrits ou imprimés en *chữ nôm*, composés par des auteurs annamites ou traduits du chinois par des Annamites. 342 ouvrages.

A. C. — Ouvrages d'auteurs chinois, édités ou copiés par des Annamites . . . . 413 ouvrages.

A. D. — Brevets de génies, *thần-sắc* 神敕.
a) Tonkin.
b) Annam.

A. E. — Légendes des génies, *thần-tích* 神蹟.
a) Tonkin.
b) Annam.

A. F. — Coutumiers, *tục lệ* 俗例.
a) Tonkin.
b) Annam.

A. G. — Rôles fonciers, *Địa bạ* 地簿.
a) Tonkin.
b) Annam.

A. H. — Archives diverses.

(1) Cf. *BEFEO*, I, 159, 282-284.

Le catalogue de ces collections diverses est en cours de rédaction. Il comprendra : *a*) un inventaire des titres d'ouvrages suivis des indications bibliographiques nécessaires ; *b*) une liste des noms de lieux avec renvoi aux brevets et légendes de génie, aux rôles fonciers et aux coutumiers, avec mention du nom des génies auxquels on rend actuellement un culte ; *c*) un index par noms d'auteurs.

La série la plus importante de notre fonds annamite est évidemment celle qui a pour signe de classement la lettre A, c'est-à-dire celle qui comprend les ouvrages originaux composés en chinois par des auteurs annamites.

Plusieurs de ces ouvrages sont de capitale importance ; ils n'ont pu malheureusement être encore mis en œuvre par suite du petit nombre de nos collaborateurs. Parmi ceux qui ont été acquis au cours de ces dernières années et qui n'ont pas encore été signalés, nous citerons ici le *Bắc thành địa dư chí* 北城地輿誌, géographie du Tonkin datant du début du XIX[e] siècle et que, seule, l'Ecole possède en une copie complète [A. 1565, 4 vol.] ; le *Hình chính thông khảo* 刑政通考, de Vũ-phạm-Khải 武范啓 (*cử nhân* en 1831), qui contient un compendium des règlements rituels sous les Lê et un aperçu de la législation civile et pénale, de Lí Thái-tổ (XI[e] siècle) à la 38[e] année Cảnh-hưng (1777) ; le *Nhật bản kiến văn lục* 日本見聞錄, dû à un aventurier, Đặng-hữu-Bôi 鄧有杯 qui donne ses impressions sur le Japon du début du XIX[e] siècle ; le *Tam giáo nhất nguyên* 三教一原 et le *Tam giáo thông khảo* 三教通考, indispensables pour l'étude du taoïsme, du confucéisme et plus spécialement du bouddhisme en Annam.

Ce n'est pas le lieu de nous étendre sur les nombreux ouvrages encore inconnus que renferme notre bibliothèque annamite. Nous espérons pouvoir un jour les utiliser nous-mêmes ou les faire connaître, soit par des notices spéciales, soit par des éditions en chinois.

Epigraphie.

Le champ d'études représenté par l'épigraphie annamite est encore inexploré. L'Ecole possède actuellement près de 12.000 estampages qu'elle a fait recueillir dans les provinces du Tonkin au cours d'une campagne méthodique de recherches. Cette campagne se poursuit normalement. Voici le tableau des résultats (1) :

(1) Les noms de sous-préfectures suivis d'un nombre donné d'estampages, sans autre mention, indiquent les *huyện* dont l'inventaire épigraphique peut être considéré comme achevé. Les noms qui ne sont suivis d'aucun nombre sont ceux des *huyện* dont l'inventaire n'a pas été commencé. Les noms des *huyện* en italique sont ceux des sous-préfectures dont l'inventaire n'est pas encore achevé.

TONKIN

I. — *Province de Bắc-ninh* 北寧.

1994 estampages.

Phủ de Từ-sơn 慈山.	Huyện de Quê-dương	桂楊	181	estampages.
	— Đông-ngan	東岸	332	»
	— Yên-phong	安豐	154	»
	— Tiên-du	僊遊	205	»
	— Võ-giang	武江	262	»
Phủ de Thuận-thành 順成.	Huyện de Xiêu-loại	超類	95	»
	— Gia-bình	嘉平	350	»
	— Lang-tài	艮才	242	»
	— Gia-lâm	嘉林	164	»
	— *Văn-giang*	文江	9	»

II. — *Province de Sơn-tây* 山西.

398 estampages.

Phủ de Quảng-oai 廣威.	Huyện de Tiên-phong	光豐	75	estampages.
Phủ de Quốc-oai 國威.	Huyện de An-sơn	安山	174	»
	— Tùng-thiện	從善	47	»
	— Phúc-thọ	福壽	95	»
	— *Bất-bạt*	不拔	7	»
	— Thạch-thất	石室		

III. — *Province de Hà-đông* 河東.

2173 estampages.

Phủ de Hoài-đức 懷德.	Huyện de Từ-liên	慈廉	556	estampages.
	— Đan-phượng	丹鳳	280	»
Phủ de Thường-tín 常信.	Huyện de Thanh-trì	青池	484	»
	— Thượng-phúc	上福	205	»
	— Thanh-oai	青威	299	»
Phủ de Ứng-hoà 應和.	Huyện de *Sơn-lãng*	山朗	16	»
	— Hoàn-long	環龍	333	»
Phủ de Mỹ-đức 美德.	Huyện de Yên-đức	安德		
	— Chương-mỹ	彰美		

IV. — *Province de Kiền-an* 建安.

1182 estampages.

Phủ de Kiến-thụy 建瑞. Huyện de	Nghi-dương	宜陽	177	estampages.
—	An-lão	安老	175	»
—	Tiên-lãng	先朗	422	»
—	An-dương	安陽	192	»
—	Thủy-nguyên	水源	216	»

V. — *Ville de Hải-phòng* 海防.

132 estampages.

Huyện de	*Hải-an*	海安	132	estampages.

VI. — *Province de Bắc-giang* 北江

1190 estampages.

Phủ de Lạng-giang 諒江. Huyện de	Phật-lộc	茀祿	177	estampages.
—	Việt-yên	越安	203	»
—	Phượng-nhỡn	鳳眼	86	»
—	*Yên-dũng*	安勇	268	»
—	Hiệp-hoà	洽和	315	»
Phủ de Yên-thế 安世. Huyện de	*Yên-thế*	安世	5	»
—	Lục-ngạn	陸岸		
—	Hữu-lũng	右隴		
—	Sơn-động	山峒		
—	Yên-bác	安博		

VII. — *Province de Hải-dương* 海陽.

647 estampages.

Phủ de Bình-giang 平江. Huyện de	Năng-an	能安	15	estampages.
Phủ de Nam-sách 南策. Huyện de	*Thanh-lam*	青林	58	»
—	*Thanh-hà*	清河	10	»
—	*Gia-lộc*	嘉祿	45	»
—	Cẩm-giang	錦江	351	»
Phủ de Kinh-môn 荆門. Huyện de	Giáp-sơn	峽山	28	»
—	*Kim-thành*	金城	8	»
—	*Đông-triều*	東潮	16	»
—	*Vĩnh-lại*	永賴	109	»
—	*Tứ-kỳ*	四岐	7	»
—	Chí-linh	至靈		
—	Vĩnh-bảo	永保		
—	Thanh-miện	青沔		

VIII. — *Province de Ninh-bình* 寧平.

193 estampages.

Phủ de Yên-khánh 安慶. Huyện de	Yên-khánh	安慶	11	estampages.
—	Gia-khánh	嘉慶	123	»
—	Yên-mô	安謨	34	»
—	*Gia-viễn*	嘉遠	25	»
—	Kim-sơn	金山		
Phủ de Nho-quan 儒關. Huyện de	Nho-quan	儒關		
—	Yên-hoá	安化		

IX. — *Province de Hưng-yên* 興安.

513 estampages.

Phủ de Mỹ-hào 美豪. Huyện de	Văn-Lâm	文林	362	estampages
—	Mỹ-hào	美豪		
—	*Yên-mỹ*	安美	613	»
Phủ de Khoái-châu 快州. Huyện de	*Đông-an*	東安	59	»
—	*Ân-thi*	恩施	111	»
—	*Kim-động*	金洞	81	»
—	*Phù-cừ*	芙渠	4	»
—	Tiên-lữ	仙侶		

X. — *Province de Thái-bình* 太平.

1230 estampages.

Phủ de Kiến-xương 建昌. Huyện de	Trực-định	直定	14	estampages.
—	Vũ-Tiên	武仙	19	»
—	Thư-trì	舒池	15	»
Phủ de Thái-ninh 太寧. Huyện de	Thanh-quan	青關	119	»
—	Đông-quan	東關	95	»
—	Thụy-anh	瑞英	46	»
—	Phụ-dực	附翼	24	»
Phủ de Tiên-hưng 先興. Huyện de	Thần-khê	神溪	54	»
—	Hưng-nhân	興仁	27	»
—	Duyên-hà	延河	52	»
—	Quỳnh-côi	瓊瑰	52	»
—	Tiền-hải	錢海		

XI. — *Délégation de Phúc-yên* 福安.

353 estampages.

Phủ de Đa-phúc 多福.	Huyện de Đa-phúc	多福		
Phủ de Yên-lãng 安朗.	Huyện de Yên-lãng	安朗	138	estampages.
	— Kim-anh	金英	164	»
	— Đông-anh	東英	51	»

XII. — *Province de Vĩnh-yên* 永安.

109 estampages

Phủ de Vĩnh-tường 永祥.	Huyện de Bạch-hạc	白鶴	71	estampages.
	— Yên-lạc	安樂	28	»
	— *Bình-xuyên*	平川	10	
	— Lập-thạch	立石		
	— Tam-dương	三陽		

XIII. — *Province de Nam-định* 南定.

111 estampages

Phủ de Xuân-tường 春長.	Huyện de *Giao-thủy*	膠水	14	estampages
	— *Trực-ninh*	直寧	2	»
	— *Mỹ-lộc*	美祿	13	»
	— *Hải-hậu*	海後	18	»
Phủ de Nghĩa-hưng 義興.	Huyện de *Đại-an*	大安	9	»
	— Vụ-bản	務本	48	»
	— *Nam-trực*	南直	4	»
	— *Phong-doanh*	豐盈	3	»
	— Ý-yên	懿安		

XIV. — *Délégation de Hà-nam* 河南.

120 estampages.

Phủ de Lý-nhân 里仁.	Huyện de Nam-xương	南昌	70	estampages
	— Duy-tiên	維先	17	»
	— Kim-bảng	金榜	22	»
	— *Bình-lục*	平陸	11	»
	— Thanh-liêm	青廉		
	Châu de Lạc-thủy	樂水		

XV. — *Province de Phú-thọ* 富壽.

118 estampages.

Phủ de Lâm-thao 臨洮.	Huyện de Sơn-vi	山圍	23 estampages.
	— Thanh-ba	青波	45 »
	— Hạ-hoà	夏和	20 »
	— Cẩm-khê	錦溪	12 »
	— Phù-ninh	扶寧	18 »
Phủ de Đoan-hùng 端雄.	Huyện de Tây-quan	西關	
	— Hạc-trì	鶴池	
	— Tam-nông	三農	
	— Thanh-thủy	青水	
	— Thanh-sơn	青山	
	Châu de Yên-lập	安立	

XVI. — *Province de Thái-nguyên* 太原.

61 estampages.

Phủ de Phú-bình 富平.	Huyện de Tư-nông	司農	51 estampages.
	— Đồng-hỷ	同喜	10 »
Phủ de Phổ-yên 普安.	Huyện de Phổ-yên	普安	
	Châu de Định-hoá	定化	
	Huyện de Phú-lương	富良	
	— Đại-từ	大慈	
	— Vũ-nhai	武崕	
	Châu de Văn-lãng	文朗	

XVII. — *Province de Quảng-yên* 廣安.

93 estampages.

Huyện de Yên-hưng	安興	63 estampages.
— Hoành-bồ	橫蒲	
— Cát-hải	葛海	

XVIII. — *Ville de Hà-nội* 河內.

260 estampages.

XIX	Province	de Lạng-sơn	諒山
XX	—	de Sơn-la	山羅
XXI	—	de Lao-kay	牢䟆
XXII	—	de Bắc-kạn	北汫
XXIII	—	de Hoà-bình	和平
XXIV	—	de Tuyên-quang	宣光
XXV	—	de Yên-bái	安沛

Territoire militaire.

XXVI Hải-ninh.
XXVII Cao-bằng.
XXVIII Hà-giang.
XXIX Lai-châu.

NUMISMATIQUE

Les études sur la numismatique annamite publiées en 1882, l'une par E. Toda (1), l'autre par J. Silvestre (2), étaient forcément très incomplètes. D'une part, l'occupation de la Cochinchine française était alors trop récente pour que des collections importantes aient pu s'y constituer. D'autre part, le Tonkin n'était pas encore conquis ; beaucoup de matériaux introuvables en Cochinchine demeuraient enfouis dans le sol de cette région plus anciennement annamite ; c'est ainsi que Silvestre ne put décrire les premières en date des monnaies annamites que d'après des ouvrages chinois. Vingt ans plus tard, les conditions étaient autres ; les collectionneurs avaient pu compléter leurs séries au Tonkin ; l'histoire annamite était mieux connue ; un ouvrage de fond devenait nécessaire. Aussi la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix (3), ouvrant la série des *Publications* de l'Ecole, parut-elle à un moment opportum. L'auteur déclarait avec modestie avoir voulu simplement mettre à jour les *Notes* de Silvestre ; en réalité, il avait tracé un tableau d'ensemble et mis à la disposition des collectionneurs et des historiens un instrument de travail qui leur manquait.

Après un chapitre de généralités sur les monnaies annamites, l'auteur décrit en détail une série complète des types existants, jusqu'à la période *thành-thái* (1889-1907), les pièces décrites étant figurées aux planches II-XXI. Les premières monnaies portant un chiffre annamite datent du règne de Tiên-hoàng-đế 先皇帝 (970-979), fondateur de la première dynastie annamite qui ait adopté un nom de période, celle des Đinh (970-980). Ce sont des sapèques en cuivre, rondes et percées d'un trou carré ; elles portent sur la face le nom de période des Đinh, *thái-bình* 太平興寶, au revers le nom de la dynastie, *Đinh* 丁. Toutes les pièces antérieures paraissent non authentiques. L'auteur décrivait

(1) Ed. Toda. *Annam and its minor currency. J. N.-Ch. Br. R. A. S.*, N. S. XVII, 1 (1882), pp. 35-220.

(2) J. Silvestre. *Notes pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française. Exc. et Rec.*, nos 14-15, 1882-1883.

(3) D. Lacroix. *Numismatique annamite.* (Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, vol. I). Saigon, 1900. 1 vol. in-4o et un album de planches.

une monnaie métallique d'un type remontant à l'époque des Tcheou, que l'ouvrage chinois dont il en tirait la description attribuait au royaume de Nan-yue [1]; Bushell, dans un intéressant compte-rendu, montra que cette attribution était inexacte [2]. Les monnaies des Lí antérieurs (période *thiên-đức*, 544-548) ne méritent probablement pas créance non plus. Dans ses excellentes *Etudes numismatiques* [3], A. Schrœder a dressé l'inventaire d'un lot de monnaies qui furent découvertes en janvier 1900, avec des fragments de briques et de poterie, sur l'emplacement de la citadelle de Thăng-long, près de Hanoi [4]. Ces monnaies se répartissent en 22925 pièces chinoises, en grande majorité des Song, mais comprenant des spécimens dont les dates vont de la période *k'ai-yuan* (618-627) à la période *chao-hing* (1131-1163), et 37 pièces annamites, soit 2 de la période *thái-bình* (970-980) et 35 de la période *thiên-phúc* (980-988). De cet inventaire, qui permet de constater la supériorité écrasante de la monnaie chinoise dans la circulation tonkinoise, à la fin du XII[e] siècle, A. Schrœder conclut que non seulement les monnaies des Lí antérieurs, mais celles des Lí postérieurs et même des Trần doivent être rejetées comme fausses, d'autant plus qu'il n'en est pas question dans les Annales. En ce qui concerne les Lí antérieurs, cette conclusion paraît fort vraisemblable ; M. Maspero a montré que l'histoire de cette dynastie se réduit, d'après les sources chinoises, à trois rébellions de chefs annamites dont la plus longue, celle de Lí Bí (période *thiên-đức*), dura six ans ; le *Tseu tche t'ong kien* ne fait régner effectivement Lí Bí comme empereur que de 544 à 546 [5].

La monnaie annamite courante a toujours été la sapèque ronde à trou carré, identique de forme à la sapèque chinoise, mais de facture généralement plus grossière. Jusqu'à la fin des Lê, cette monnaie fut, en temps normal, fondue en cuivre plus ou moins allié d'étain ou de zinc. Dès la période *cảnh-hưng* (1740-1786) et sous les Nguyễn, le zinc fut constamment employé pour la fabrication des sapèques, et son usage est devenu exclusif au Tonkin et en Cochinchine.

A son étude des monnaies, le capitaine Lacroix a joint une description des médailles annamites. Il en distingue trois catégories. La première est la plus importante : elle comprend des pièces en or, en argent ou en bronze portant sur la face le nom de période de l'empereur, au revers des dessins et des

(1) *Loc. cit.*, 52 53.
(2) *JRAS.*, 1901, p. 144.
(3) Albert Schrœder, *Annam. Etudes numismatiques* (Paris, 1905). Vol. I (Texte), pp 372-374
(4) Ces monnaies furent déposées au musée de l'Ecole par M. Babonneau, chef des travaux de la ville de Hanoi. Cf. *BEFEO*, I, 58.
(5) H. Maspero. *Etudes d'histoire d'Annam. I. La dynastie des Lí antérieurs. BEFEO*, XVI, 1, 1-26.

devises extraites des classiques chinois (¹). Ces pièces sont données par l'empereur à des personnes méritantes ; elles procurent un titre honorifique. L'usage n'en remonte qu'au XVᵉ siècle, mais il a pris une grande extension à la fin du XVIIIᵉ siècle ; pendant la période de guerres qui précéda l'avènement des Nguyễn, les chefs rivaux, pour se concilier les bonnes grâces des partisans qui passaient souvent d'un camp dans un autre, firent frapper une telle quantité de médailles de bronze que celles-ci finirent par avoir cours à un taux déterminé. La seconde catégorie de médailles est d'ordre religieux : ce sont des amulettes métalliques, dont certaines portent des caractères sanskrits (*Oṃ maṇi padme huṃ*). Enfin les décorations portées dans les cérémonies publiques — plaquettes d'ivoire ou de métal, médailles d'or ou d'argent, breloques — sont de création récente : l'usage en date du règne de Minh-mạng.

DROIT

Ni les traducteurs du code promulgué par Gia-long en 1812 (²), ni les juristes qui le commentèrent, n'avaient considéré le droit annamite du point de vue historique. Les matériaux mêmes manquaient pour une étude de cet ordre. Grâce aux recherches poursuivies par l'Ecole dans les bibliothèques du Tonkin et aux découvertes faites à Huê par son directeur, M. Cl. E. Maitre, un sinologue qu'une traduction antérieure (³) avait familiarisé avec les textes juridiques, M. Deloustal, put entreprendre un travail considérable sur la justice à l'époque des Lê. Il se trouve que ce travail, outre l'intérêt historique qu'il présente, jette une lumière nouvelle sur certaines questions proprement juridiques ; il permet de comprendre d'une façon plus juste nombre d'institutions en vigueur sous la dynastie actuelle, dont, pour avoir pris trop à la lettre le code de Gia-long;

(¹) Ed. Chavannes, dans un compte-rendu, a indiqué la source et donné la traduction rectifiée d'un grand nombre de ces devises (*JA*., 1901, I, 361-371). Cf. aussi, sur quelques points douteux relatifs aux dates des monnaies, le compte-rendu de M. Courant (*Revue critique*, 1901, I, 141-142).

(²) La traduction de G Aubaret (1865) ne portait que sur les lois définitives pour toute la durée de la dynastie (*luật* 律) et sur la plupart des statuts sujets à révision (*lệ* 例). P.-L.-F. Philastre comprit dans la sienne (1876) le commentaire officiel et les annotations marginales du texte annamite ; il indiqua, pour chacun des articles de loi, les rapports du texte annamite avec celui du Code des Ts'ing ; enfin il commenta lui-même les lois annamites, soit à l'aide des annotations du Code des Ts'ing, soit par des informations sur les coutumes et l'organisation du pays d'Annam. Peu après, E. Villard publia dans *Excursions et Reconnaissances* (nᵒˢ 5, 11 et 13, 1880-1882) trois *Etudes sur le droit civil, le droit administratif et le droit pénal annamites*, dans lesquelles il s'efforçait de dégager et de classer, suivant les divisions des codes français, les principes théoriques qui ressortent des articles du Code de Gia-long, « amas obscur de règles sur des cas particuliers ».

(³) R. Deloustal. *Recueil des principales ordonnances royales édictées depuis la promulgation du Code annamite et en vigueur au Tonkin*. Hanoi, 1903.

on s'était formé des idées inexactes ; il mérite donc de retenir non seulement l'attention du philologue, mais aussi celle du juriste appelé à collaborer à la réforme de la législation annamite.

Le Code de Gia-long, en effet, n'a rien de spécifiquement annamite : « Le code annamite, dit Philastre dans l'avertissement qui précède sa traduction, n'est autre chose que le Code chinois de la dynastie mandchoue, dont un très petit nombre d'articles a été supprimé, et dont quelques-uns, également fort rares, ont reçu quelques très légères modifications... La plus grande modification faite par les législateurs annamites a été le rejet d'un très grand nombre des décrets annexés aux articles dans le Code chinois. » Or les documents traduits par M. Deloustal ont permis de constater que le cas n'était pas le même pour le Code de la dynastie antérieure à celle des Nguyễn. C'est sur ce point qu'a insisté M. Cl. E. Maitre dans sa préface à l'ouvrage de M. Deloustal : « Lorsque l'empereur Lê Thánh-tôn fit compiler en 1483 le grand recueil juridique, malheureusement perdu, connu sous le nom de « Code de *hồng-đức* », il ne fit pas, comme Gia-long, copier servilement la législation chinoise de l'époque, mais au contraire classer et disposer dans les cadres traditionnels toutes les lois et ordonnances promulguées à diverses dates par ses prédécesseurs... Assurément, ce code était tout pénétré d'idées chinoises ; il reproduisait fidèlement les divisions du Code des T'ang, prototype de tous les recueils ultérieurs, et en avait gardé plus d'un article. Mais c'est le code chinois modifié par des siècles d'histoire et par une série ininterrompue d'innovations partielles (1). » « Le Code de Gia-long », déclare ailleurs le même auteur, «... ne représente que fort imparfaitement les conceptions juridiques auxquelles les Annamites étaient parvenus, après plusieurs siècles de vie nationale et d'évolution indépendante. Nombre de dispositions qu'il édicte, nombre de distinctions qu'il trace, ne correspondent à aucune réalité (2). Aussi beaucoup de prescriptions de ce code importé sont-elles, dès l'origine, restées lettre morte ; d'autres sont tombées peu à peu en désuétude ; d'autres enfin ont été rectifiées ou remplacées par des ordonnances ultérieures (3). »

(1) *BEFEO*, VIII, 178-179.

(2) *BEFEO*, XII, IX, 1, Compte-rendu de R. Bienvenue, *Régime de la propriété foncière en Annam* (Rennes, 1911) ; *ibid.*, 1-5.

(3) *BEFEO*, VIII, 249. Compte-rendu de C. Briffaut, *Etude sur les biens cultuels familiaux en pays d'Annam*... (Paris, 1907) ; *ibid.*, 236 249 Dans ces deux importants compte-rendus, M Cl. E. Maitre examine à la lumiètre du Code des Lê la question de la propriété privée dans le droit annamite, particulièrement en ce qui concerne la famille et l'institution du *hương hoả* 香火, « encens et luminaire » ; cette institution a pour objet de perpétuer le culte des ancêtres et consiste dans l'affectation à ce culte d'une parcelle des biens de la famille. M Maitre montre la nécessité de doubler l'étude des textes d'une enquête sociologique, destinée à déterminer les réalités que ces textes recouvrent, et sans laquelle on risque de mal interpréter les institutions du droit civil annamite.

C'est autour d'une traduction du Code des Lê que M. Deloustal a groupé ses recherches sur la *Justice dans l'ancien Annam* (1), sa traduction étant basée sur un exemplaire manuscrit de ce code retrouvé à la bibliothèque du palais par M. Cl. E. Maitre, au cours d'un voyage à Huê en décembre 1908. Cet ouvrage, intitulé *Lê triều hình luật* 黎朝刑律, date probablement de 1777 ; il a été reproduit, avec certaines omissions et des leçons fautives, dans une grande compilation présentée au trône vers 1821, le *Lịch triều hiến chương loại chí* 歷朝憲章類誌 de Phan-huy-Chú 潘輝注 (1782-1840), dont un exemplaire complet a été retrouvé au Tonkin par les soins de l'Ecole (2).

Le *Lịch triều hiến chương loại chí* se compose de dix monographies, *chí*, analogues aux monographies des histoires dynastiques chinoises ; le Code des Lê y forme la monographie sur la justice, *hình luật chí* 刑律誌. M. Deloustal a abondamment utilisé les documents anciens conservés dans l'ouvrage de Phan-huy-Chu. Il a traduit l'introduction au *hình luật chí*, où sont réunis dans l'ordre chronologique un grand nombre de décrets, d'ordonnances et de règlements promulgués à partir des Lí (1009-1225) ; beaucoup de ces textes ne sont pas mentionnés dans les annales ; leur ensemble constitue une histoire sommaire de la législation annamite (3). Une autre monographie lui a fourni un passage intéressant sur l'organisation de la commune au temps des Lê. On sait qu'actuellement le chef de commune, *lí-trưởng* 里長, est élu par le conseil des notables, eux-mêmes élus par leurs prédécesseurs. Il n'en était pas de même autrefois. Jusqu'au début des Lê, les autorités communales furent des fonctionnaires de l'administration impériale, *xã-quan* 社官 : c'est seulement à partir de l'époque *long-đức* (1732-1734) que le soin de choisir les autorités du village fut laissé aux habitants. « On voit, remarque à ce sujet M. Deloustal, combien l'idée de la pérennité des institutions communales annamites sous leur forme actuelle, qui en Indochine a presque la valeur d'un dogme, est contestable au point de vue historique (4). »

Pour la préparation des nombreux appendices qui complètent sa traduction, M. Deloustal s'est servi de plusieurs ouvrages acquis ou copiés à Huê en même temps que les deux précédents. Des huit volumes qui subsistent du *Thiên Nam dư hạ tập* 天南餘暇集, recueil administratif composé pendant la période *hồng-đức* (1470-1497) (5), il a extrait entre autres des témoignages minutieux

(1) R. DELOUSTAL *La Justice dans l'ancien Annam. Traduction et commentaire du Code des Lê. BEFEO*, VIII, 177 ; IX, 91 ; 471 ; 765 ; X, 1 ; 349 ; 461 ; XI, 25 ; 313 ; XII, VI ; XIII, V. La traduction du livre sixième et dernier, relatif aux arrestations et aux prisonniers, paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin*.

(2) *BEFEO*, VIII, 177-178.

(3) *BEFEO*, VIII, 185-220.

(4) *BEFEO*, VIII, 198, n. 1.

(5) PHAN huy-Chú mentionne un *Code de* hồng-đức 洪德刑律, que M. DELOUSTAL identifiait avec le *Thiên Nam dư hạ tập* (*BEFEO*, VIII, 182, n. 2); cette identification doit être écartée, car le *Thiên Nam dư hạ tập* n'est pas un code. Cf. L. AUROUSSEAU *BEFEO*, XX, IV, 80.

sur les institutions matrimoniales en vigueur au XVe siècle ([1]). Un autre ouvrage de la même époque lui a fourni des articles relatifs aux successions, sur lesquelles la législation chinoise ne comporte aucune disposition ([2]). Enfin il a publié dans le *Bulletin*, comme complément à sa traduction du Code des Lê, celle d'un code de procédure promulgué par les Trịnh en 1777, faite sur un exemplaire manuscrit intitulé *Từ tụng điều lệ* 詞訟條例 (Bibl. EFEO, A. 259) ; ce code est reproduit fragmentairement au chapitre 33 du *Lịch triều hiến chương loại chí* ([3]).

M. Deloustal ne s'est pas borné à traduire des textes ; il les a soumis à une analyse critique et les a entourés de notes originales, soit juridiques, soit sociologiques. Nous signalerons ici celles qui ont trait à l'organisation de la famille. Sur ce point fondamental, il règne un désaccord frappant entre les législations comme entre les mœurs chinoises et annamites. On se heurte constamment, dans les études sur les Annamites, à la difficulté de faire le départ des éléments chinois et annamites ; l'organisation familiale est l'un des rares points sur lesquels on puisse établir une distinction précise que l'auteur a bien mise en valeur.

Dans le Code des T'ang et dans les codes chinois postérieurs, la famille constitue une entité administrative, dont le chef de famille, *kia-tchang* 家長, est le représentant responsable devant l'autorité. En Annam, le chef de famille n'est pas responsable en premier lieu. En ce qui concerne les omissions d'inscription aux rôles fiscaux, par exemple, c'est, dans le Code des Lê, le fonctionnaire communal qui est responsable ([4]) ; le Code de Gia-long, par exception, a complètement modifié sur ce point l'article correspondant du Code des Ts'ing. Le régime de la communauté familiale sous la dépendance d'un chef de famille n'a jamais été une forme de la société annamite. C'est ainsi que les codes annamites ont rejeté un article des codes chinois dans lequel il est déclaré criminel de « se séparer de la famille », *pie tsie* 別籍, c'est-à-dire de se faire inscrire sur un autre rôle que celui de sa famille ou de l'endroit où l'on est né ([5]). Mais c'est la situation de la femme mariée qui permet de saisir le plus nettement combien l'association familiale est moins étroite, moins hiérarchisée, combien l'individu est plus indépendant en Annam qu'en Chine : la législation des Lê et les mœurs annamites assignent à la femme un rang presque égal à celui du mari ([6]). On a pu dire judicieusement que c'était là « le seul point où les Annamites aient montré une incontestable supériorité sur les autres peuples de

([1]) *BEFEO*, X, 487-491.
([2]) *BEFEO*, XI, 31-43.
([3]) R. Deloustal. *La justice dans l'ancien Annam. Code de procédure, traduction et commentaire. BEFEO*, XIX, IV.
([4]) *BEFEO*, X, 349 sqq.
([5]) *Ib.*, 351, note.
([6]) *Ib.*, 362 et note 2.

l'Extrême-Orient [1] ». M. Deloustal a consacré au mariage annamite quelques pages savoureuses; il a déterminé les principes fuyants de la légalisation du mariage; il a donné des formalités et des cérémonies qui précèdent et consacrent le mariage, au Tonkin, dans la classe aisée, une description exacte [2].

Au cours de sa traduction, M. Deloustal a multiplié les références tant aux ouvrages historiques annamites [3] qu'aux codes chinois et particulièrement au Code des T'ang, source de tous les codes chinois ultérieurs. Il est assez étrange que, pour ce qui touche à la documentation juridique, les sinologues aient avantage à recourir aux travaux publiés sur le droit annamite. La seule traduction d'ensemble du Code des Ts'ing, celle de Staunton, basée sur une recension de 1806 et publiée en 1810, ne comprend que les articles des lois définitives, *liu* 律 ; les traductions françaises du Code de Gia-long, presque identique au Code des Ts'ing, sont beaucoup plus complètes. Enfin les travaux de M. Deloustal ne pourront être négligés par ceux qui entreprendront un jour l'étude historique du droit chinois.

Quel fut le prototype chinois du Code des Lê ? Dans une étude destinée principalement à situer dans le temps les textes chinois invoqués par M. Deloustal, M. Pelliot a dressé le bilan de ce qui subsiste aujourd'hui de la littérature juridique chinoise [4]. Le plus ancien code qui nous ait été conservé est le *T'ang liu sou yi* 唐律疏議, présenté à Kao-tsong en 653 ou 654 ; c'est une recension commentée du Code des Souei, qui avait été adopté avec des modifications par T'ai-tsong des T'ang. Les codes des cinq dynasties, s'il y en eut, sont perdus. Le Code des Song, *Song liu wen* 宋律文 (1029), existe, mais n'est pas imprimé. Le code des Yuan est perdu ; sur l'histoire administrative et juridique de cette dynastie, on possède un important *Recueil des ordonnances des Yuan* (1260-1320) avec son supplément (1322), mais ces ouvrages ne sont pas imprimés. Le Code des Ming, *Ta Ming liu* 大明律 (1374) est très rare ; M. Deloustal n'a pu le citer qu'autant qu'il est reproduit dans le *Répertoire administratif des Ming, Ta Ming houei tien* 大明會典 (1587), et dans le *T'ou chou tsi tch'eng* 圖書集成. En dernier lieu vient le Code des Ts'ing, *Ta Ts'ing liu li* 大清律例, de 1740, basé sur une recension moins développée de 1646 qui est citée intégralement dans le *T'ou chou tsi tch'eng*. On voit qu'en dehors du *Ta Ming houei tien* [5], M. Deloustal n'a pu avoir accès qu'aux

(1) Cl.-E. Maitre, *BEFEO*, VIII, 249. Dans le Code de Gia-long, il n'est plus question des droits de la femme, mais ces droits sont restés parfaitement valides dans la pratique.

(2) *BEFEO*, X, 480-487.

(3) Cf. *BEFEO*, VIII, 185 n. 2.

(4) P. Pelliot. *Notes de bibliographie chinoise. II. Le droit chinois. BEFEO*, IX, 123.

(5) Le nombre des articles du Code des Lê empruntés au Code des Ming paraît être infime. Cf. par exemple *BEFEO*, X, 357, n. 1.

Codes des T'ang et des Ts'ing. Le Code des Lê suit de très près celui des T'ang ; il n'en est pas moins possible que ses compilateurs aient eu pour modèle un code postérieur, peut-être celui des Song.

Ethnographie.

Grâce aux renseignements sommaires que donnent à ce sujet quelques auteurs chinois, nous pouvons nous rendre compte de l'organisation de la société annamite avant la conquête chinoise (IIIe siècle av. J.-C.) : c'était une société féodale analogue à celle que connaissent aujourd'hui les populations tăi du haut Tonkin ; il semble qu'on puisse saisir à cette époque, dans le domaine social et religieux, ces rapports de parenté entre les Annamites et les Thăi qu'atteste d'autre part la linguistique. Les institutions annamites subsistèrent sous le protectorat chinois jusqu'à la nouvelle conquête du Tonkin par Ma Yuan (43 A. D.), qui imposa aux Annamites, avec l'administration régulière des Han, les idées et les formes sociales chinoises (1). Depuis lors, les Annamites n'ont cessé d'emprunter aux Chinois, de sorte qu'il est devenu fort difficile de distinguer, parmi les faits qu'on observe chez eux, ceux qui sont proprement annamites. Pour pouvoir établir cette distinction, il faudrait posséder une base de comparaison solide du côté chinois ; il faudrait qu'aient été entreprises, d'une part des enquêtes sociologiques dans les différentes parties de la Chine, d'autre part des recherches historiques dans les documents chinois. Ce travail n'a pas encore été fait, sinon d'une façon fragmentaire. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'œuvre des collaborateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient, en ce qui concerne l'ethnographie annamite, a été presque exclusivement descriptive, l'action de l'Ecole n'ayant pu porter que sur l'exactitude des descriptions.

Nous ne ferons pas ici l'historique des connaissances européennes sur les institutions, les croyances, le folklore et les mœurs des Annamites. Les plus importants des travaux spéciaux publiés sur ces matières jusqu'à la fin du XIXe siècle étaient le *Cours d'administration annamite* d'Edouard Luro, resté classique (2), les notes du folkloriste Antony Landes (3) et les copieuses études

(1) Cf. H. Maspero. *BEFEO*, XVIII, III, 8-10 ; 27-28.

(2) Ce cours, professé au Collège des administrateurs stagiaires de Saigon, n'a pas été imprimé ; l'Ecole en possède un exemplaire autographié. L'auteur en a reproduit les parties essentielles dans son ouvrage intitulé : *Le pays d'Annam* (Paris, 1878 ; seconde édition, 1897).

(3) A. Landes. *La commune annamite*, Saigon, 1880. *Notes sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites. Exc. et Rec.*, 1881-1883. *Contes et légendes annamites*, *ib.* Sur les ouvrages manuscrits légués par Landes à la Société Asiatique, cf. *BEFEO*, III, 657-660.

de Gustave Dumoutier sur les Tonkinois [1]. C'est ce dernier auteur qui inaugura dans le premier tome du *Bulletin* les études d'ethnographie annamite, par trois intéressants articles sur l'habitation, la sculpture et l'incrustation au Tonkin ; il y définissait entre autres le type si particulier des temples bouddhiques du Tonkin, qui affectent une forme en T renversé, probablement inconnue en Chine [2].

Dans le même tome du *Bulletin*, le P. Cadière publiait la première de ses monographies sur les populations de l'Annam septentrional et central. Par le titre même de son article [3], il formulait dès l'abord la nécessité de localiser, avec plus de rigueur qu'on ne l'avait fait jusque là, les recherches de sociologie et de folklore : « Il faut se garder, disait-il, de généraliser et d'attribuer à la nation annamite tout entière ce qui n'est peut-être propre qu'à une contrée ou à une catégorie d'individus. » Appliquant ce principe, le P. Cadière restreignait ses observations aux habitants de la vallée du Nguồn-sơn, branche méridionale du Sông Giang (province de Quảng-bình). Il étudiait, soit par l'observation directe des pratiques religieuses ou magiques, soit à travers les légendes, les dictons et les chansonnettes, les croyances de ces habitants relatives au monde surnaturel, aux animaux — spécialement au tigre et à la baleine, objets d'une vénération particulière —, aux arbres et aux plantes, aux lieux sacrés. Dans cette région reculée de l'Annam, les croyances populaires ont naturellement conservé un caractère plus primitif, plus authentiquement annamite que dans les villes où travaillèrent les premiers annamitisants. L'enquête du P. Cadière, faite de longue haleine sur les lieux mêmes, marquait ainsi un progrès sur les travaux de ses prédécesseurs.

L'année suivante, le P. Cadière donnait au *Bulletin* une note sur les conceptions superstitieuses des Annamites relatives aux silex taillés préhistoriques ; d'après eux, ces pierres naissent dans le sol là où est tombée la foudre et sont efficaces pour préserver de ses coups. Ils confondent d'ailleurs, sous le nom de *pierres de foudre*, des objets en pierre et en métal [4]. Puis le même auteur

[1] M. Cl. E. Maitre a rendu compte de l'œuvre de G. Dumoutier dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à cet érudit laborieux (*BEFEO*, IV, 790-803). Plus tard, M. Maitre a édité dans la *Revue Indochinoise* (1905, I) une série de monographies sur les *Cultes annamites*, trouvées parmi les manuscrits remis à l'Ecole française d'Extrême-Orient par la succession de Dumoutier ; il a réuni dans la même revue (1907, I-II ; 1908, I), sous le titre : *Essais sur les Tonkinois*, un grand nombre d'études publiées par Dumoutier dans la presse locale. Enfin des documents sur *Le Folk-lore sino-annamite*, extraits d'ouvrages chinois et annamites et traduits par Dumoutier en 1898, ont également paru dans la *Revue Indochinoise* (1907, I-II ; 1908, I).

[2] G. Dumoutier. *Etudes sur les Tonkinois. BEFEO*, I, 81. Ces articles ont été reproduits dans les *Essais sur les Tonkinois*.

[3] L. Cadière. *Croyances et dictons populaires de la vallée du Nguồn-sơn. BEFEO*, I, 119 ; 183.

[4] L. Cadière. *Les pierres de foudre, BEFEO*, II, 284.

poursuivait ses études sur les riverains du Nguồn-sơn, dont il décrivait cette fois les coutumes les plus caractéristiques, en particulier celles qui ont trait à la naissance de l'enfant, aux noms que lui donnent ses parents et à ceux qu'il leur donne, à ses jeux et à ses chansons dans lesquelles survivent maintes formules archaïques (1). Certaines de ces coutumes remontent à une haute antiquité : ainsi, dans certains villages, le père et la mère prennent le nom de leur fils, dès que celui-ci en a reçu un. Dans un autre domaine, le P. Cadière proposait une nouvelle interprétation de ce respect singulier que les Annamites vouent aux pots à chaux (2). Nul n'a pu parcourir le pays d'Annam sans remarquer ces pots en terre tout blanchis de chaux qui, plus ou moins brisés, s'amassent contre le tronc des arbres ou le mur des temples ; il y a là une coutume qui paraît exclusivement annamite. Dumoutier pensait que les pots étaient offerts aux âmes errantes qui s'abritent dans les arbres et les buissons proches des temples. L'explication donnée au P. Cadière dans la vallée du Nguồn-sơn, et confirmée plus tard par celle qu'il reçut dans la région de Huế (3), est certainement plus exacte. Si l'on considère le rôle exceptionnel que joue dans les rites annamites la chaux, jointe à la noix d'arec et à la feuille de bétel, il est naturel qu'au pot contenant cette substance soit attribué un caractère sacré. Quand on vient de construire une maison, on achète un pot à chaux neuf : en lui s'incarne « le protecteur de la maison », *chủ nhà* ; plus épais deviendra le rebord lippu que forme à son orifice la chaux qui s'y dépose, « pareille à une auréole de cheveux blancs », plus les habitants de la maison seront assurés d'atteindre à une heureuse vieillesse. Si le pot vient à se briser ou à s'ébrécher, on s'empresse de le placer auprès d'un temple, contre le tronc ou sur les branches d'un grand arbre, partout où il y a un esprit quipuisse préserver de la vengeance du « protecteur de la maison », ou plus simplement partout où le pot à chaux se trouvera dans la compagnie d'esprits avec lesquels il sera vénéré. Des pratiques analogues s'attachent aux briques du foyer, qui personnifient le dieu du foyer.

En 1915, après de nombreuses incursions dans le domaine de l'histoire et de la linguistique, le P. Cadière revenait à l'ethnographie avec un article sur l'*Anthropologie populaire annamite* (4), le mot « anthropologie » étant pris ici au sens de « science de l'homme, étude de l'homme tout entier, corps et âme ». C'est surtout en se fondant sur des documents linguistiques que l'auteur étudiait, d'une part les croyances relatives au corps humain, à ses diverses parties, aux sensations et aux opérations de la volonté et de l'intelligence dont elles sont le siège, de l'autre les conceptions sur l'âme ou les

(1) L. CADIÈRE *Coutumes populaires de la vallée du Nguồn-sơn*. *BEFEO*, II, 352.
(2) *Loc. cit.*, 385-386.
(3) *BEFEO*, XVIII, v. 1, 58-59.
(4) *BEFEO*, XV, 1.

« principes vitaux ». Ce travail, avec celui qui le précède (1), forme donc comme une contre-partie sémantique du grand ouvrage consacré par son auteur à la phonétique annamite ; il n'est pas moins riche en informations de toutes sortes. D'ailleurs, la phonétique se montrait ici d'une utilité directe ; il était curieux d'observer à quelles significations aboutissent, dans le langage idiomatique du peuple annamite que le P. Cadière avait soin de citer au vif en toute sa littéralité, les déformations annamites de mots appartenant au vocabulaire philosophique chinois ; l'étude de l'annamite *hơi*, phonétiquement apparenté au sino-annamite *khí* 氣, fournit au P. Cadière l'occasion d'appliquer avec fruit ce principe (2). La phonétique lui permit également de montrer comment la terminologie psychologique des Annamites diffère sur certains points de celle des Chinois. Ainsi, pour désigner les « principes vitaux », on dit en sino-annamite « les trois *hồn* 魂 et les sept *phách* 魄 », mais en annamite « les trois *hồn* et les sept *viá* », *viá* étant phonétiquement apparenté, selon le P. Cadière, au sino-annamite *vệ* 衛 ; le correspondant annamite de *phách*, *vóc*, ne s'emploie qu'avec le sens d' « apparence corporelle, corpulence » (3). C'est à la lumière de faits de ce genre que l'auteur a analysé les conceptions physiologiques et psychologiques des Annamites. Voici ses conclusions : « Sans doute les Annamites connaissent le « moi » personnel, substratum auquel sont attribués tous les phénomènes qui se produisent dans chaque individu : c'est le *mình*, substratum plutôt physiologique que psychologique, car le mot *mình* désigne primitivement le corps. Mais ce qui anime ce « moi », ce qui le fait vivre et agir, ce n'est pas un seul principe. Chacune des manifestations principales de la vie a été attribuée à un principe vital spécial : il y a le principe vital qui se manifeste par l'haleine, *hơi*, *khi* ; les principes vitaux qui se traduisent par la forme extérieure du corps, par la corpulence, la taille, une santé prospère, *phách*, *vóc* ; ceux qui se manifestent probablement par les fonctions organiques, par les sens externes, ou par l'action des membres, *viá*, *vệ* ; enfin les principes vitaux supérieurs, *hồn*, dont on sait fort peu de chose quant à leur nature propre et à leurs fonctions (4). »

Dans son dernier travail, qui est aussi le plus important (5), le P. Cadière a pris pour champ de ses observations les provinces de Thừa-thiên et de Quảng-trị. Sa méthode est excellente : il distingue nettement les documents, énumérés en premier lieu avec des indications précises sur leur

(1) L. Cadière, *Philosoohie populaire annamite*. Cet article, publié dans *Anthropos* en 1907-1908, réimprimé dans la *Revue Indochinoise* en 1909, est également base sur l'analyse linguistique.

(2) *BEFEO*, XV, I, 66 sqq.

(3) *Ib.*, 79-sqq.

(4) *Ib.*, 101.

(5) L. Cadière. *Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. I. Le Culte des arbres*. *BEFEO*, XVIII, vii. *II-V. Les Pierres*. *BEFEO*, XIX, ii.

provenance, de leur discussion et de leur interprétation. La première partie est consacrée au *Culte des arbres*. Un article sur le même sujet, mais basé sur des matériaux recueillis au Tonkin, avait paru antérieurement dans le *Bulletin* (1). L'auteur de cet article, M. Przyluski, tendait à établir le caractère dualiste de la société religieuse au Tonkin, en montrant qu'on peut distinguer, d'une part un culte rendu par les hommes aux esprits masculins qu'abritent certains arbres, d'autre part un culte rendu par les femmes aux esprits féminins qu'abritent d'autres arbres. Il rattachait au culte des arbres masculins le culte rendu au dieu du sol et aux âmes errantes, *chúng sinh* 衆生, l'autorité du dieu du sol s'étendant soit à une parcelle de terre pour les *thổ thần* 土神, dont le siège est un tertre, soit au territoire du village pour les *thành-hoàng thần* 城隍神 vénérés à la maison communale, *đình* 亭, soit à tout le Tonkin pour les *đức-thánh* 德聖, dont la résidence est un centre de pèlerinages. De même, il tentait d'expliquer par le culte des arbres féminins le culte rendu aux trois catégories d'esprits féminins, les *cô*, les *bà*, et les *đức-bà* ; tous ces esprits étaient à l'origine des femmes mortes vierges ; ils ont une suite d'âmes errantes appelées *quan* 官 et de tigres appelés *quan-tướng* 官將. L'auteur considérait les grands temples, *đền*, consacrés aux esprits féminins régionaux ou nationaux, comme un développement des niches en briques, *miếu*, élevées au pied des arbres.

L'enquête plus ample entreprise par le P. Cadière en Annam aboutit à des conclusions fort différentes. Jamais on ne lui a parlé du dieu du sol, et l'élément masculin n'apparaît pour ainsi dire pas, dans cette région, en ce qui concerne les esprits des arbres : « Lorsque les Annamites considèrent un arbre comme sacré, dans presque tous les cas, c'est à cause d'un esprit féminin. Les exemples qui comportent un esprit mâle... sont la minime exception (2). » Le P. Cadière répartit les arbres sacrés en quatre catégories : 1° arbres ayant une simple influence surnaturelle : il est interdit de les couper ; 2° arbres considérés comme étant en relation avec l'esprit d'un serpent ; 3° arbres considérés comme étant en relation avec un démon malfaisant, *ma* 魔 ; 4° arbres considérés comme étant en relation avec un esprit féminin. Mais cette dernière catégorie est de beaucoup la plus importante ; les cas relevant des trois autres sont rares. Les esprits féminins en question, si l'on exclut certaines divinités d'importation étrangère connues seulement dans les villes, sont de deux sortes : ou bien ce sont les âmes de femmes mortes, *con tinh* ; elles s'attaquent de préférence aux beaux garçons, dont elles « boivent l'âme » ; le P. Cadière n'a pas trouvé d'explication de la relation qui existe entre elles et les arbres (3) ; ou bien ce sont

(1) J. Przyluski. *Notes sur le culte des arbres au Tonkin. BEFEO*, IX, 757.
(2) *BEFEO*, XVIII, vii, 34.
(3) *Ib.*, 38.

des esprits naturistes, « la mère Forêt », mụ rú, la « dame Bois », *bà mộc*, et surtout « la dame Feu », *bà hoả* ; ces esprits ont été incorporés, tardivement d'après l'auteur, au groupe des « dames des cinq éléments », *bà ngũ hành* 五 行. La « dame Feu » occupe une place considérable dans les croyances des Annamites de la région de Huế ; on lui rend un culte afin d'éviter les inoendies ; pour expliquer sa relation avec les arbres, le P. Cadière propose de remonter à l'époque « où le feu était lié au bois comme à son générateur » : les bûcherons du Quảng-trị obtiennent encore le feu par la friction de lamelles de bambou (1). On voit combien les éléments du culte des arbres paraissent différer au Tonkin et en Annam.

Dans la seconde partie de son travail, parue en 1919, le P. Cadière traite des pierres, en tant qu'objets d'un culte religieux ou de pratiques magiques. Il étudie tout d'abord (chapitre II) le culte des pierres sous ses formes diverses. Au contraire des esprits des arbres, les esprits liés aux pierres sont toujours masculins. Tantôt ils résident dans des rochers dangereux, récifs ou écueils, et des offrandes leur sont faites par les pêcheurs ; tantôt les sacrifices s'adressent à des « génies-pierres », *thần-đá*, dont un fait miraculeux a légitimé le culte : la pierre a poussé de terre comme une plante, elle a flotté sur l'eau, elle a saigné ; tantôt le siège de l'esprit est un petit caillou, précieusement conservé par une famille ou un individu dont il assure la fortune ; on le nourrit avec du sang et de l'or. Le cas le plus intéressant est celui des pierres levées de main d'homme ou naturellement, appelées *bụt* ; l'aire du culte des *bụt* est nettement restreinte au Quảng-bình et à la partie septentrionale du Quảng-trị (qui appartint au Quảng-bình jusqu'à la fin du XVIIIe siècle) ; le P. Cadière pense que ce culte, très répandu chez les Nguồn et les Sách, est emprunté aux Mường, toute influence čame devant être écartée (2). Certaines des bornes qui délimitent les territoires des villages sont l'objet d'un culte (chapitre III) ; ces bornes sont en pierre ou en bois ; on leur « vend » les enfants maladifs, et leurs parents sacrifient à la borne jusqu'à ce que le « pacte » soit « rompu ». Dans un chapitre consacré aux obstacles magiques (IV), le P. Cadière a donné une analyse pénétrante des croyances annamites relatives aux dangers que présente tout ce qui « pointe » : rivières ou « colonnes d'eau » qui, arrivant tout droit sur une habitation, menacent de « soulever comme un levier la terre du rivage », *xáy đất lên* ; chemins, ponts, bacs, arêtes de toits, bras tendus ou regards fixés des divinités. On s'en défend soit par des moyens naturels, digues ou remparts, soit en dressant des pierres ou des buttes douées de pouvoirs magiques. Ces pages éclairent remarquablement un ensemble de

(1) *Ib.*, 45.
(2) *Loc cit.*, 27.

superstitions très confus. Un dernier chapitre (V) est consacré aux obstacles qu'on oppose aux influences néfastes personnifiées, esprits ou démons ; les pierres ne sont plus là que les supports d'inscriptions magiques tracées sur elles par les sorciers.

Ayant étudié dans sa *Note sur le culte des arbres au Tonkin* un des aspects du culte du dieu du sol, M. Przyluski abordait la même question l'année suivante, à propos d'une cérémonie qu'on célèbre au début de chaque année dans les villages du Tonkin et qui porte le nom de *động-thổ* 動土, « le remuement de la terre [1] ». Des études publiées dans le *Bulletin* sur l'ethnographie annamite, celle-ci est la seule où ait été tentée une comparaison entre les faits annamites et les documents chinois ; grâce à une magistrale monographie de Chavannes [2], la nature et l'évolution du culte du dieu du sol dans la Chine primitive venaient en effet d'être élucidés ; sur ce point, presque seul à cette époque, la comparaison était donc possible. Le rite annamite du *động-thổ*, d'après M. Przyluski, marque le renouvellement des énergies du sol, qui se réveillent, comme la végétation elle-même, au commencement de l'année ; son accomplissement met fin à une période comprenant les premiers jours de l'année, pendant laquelle il est interdit de se livrer aux travaux agricoles. L'acte essentiel du rite est le suivant : près de l'autel du dieu du sol, dressé dans la cour de la maison commune, à l'ombre d'un arbre sacré, un vieillard détache du sol avec une bêche trois mottes de terre qui sont déposées au pied de l'arbre. Une cérémonie du même nom se retrouve chez les Mường de la province de Hà-đông ; elle comprend deux actes : d'abord le chef du village simule l'acte de piler le riz, en frappant trois coups dans un mortier à décortiquer ; puis il se rend près d'un ruisseau dont l'eau sert à irriguer les rizières, fait détacher du sol trois mottes de terre et les fait déposer sur le petit barrage qui ferme le ruisseau, afin de le « remblayer ». Le chef, par ces deux actes, lève les interdits du début de l'année, ces interdits portant particulièrement sur les travaux suivants : creuser la terre, arracher les herbes, couper du bois, décortiquer du riz. Quant au rite annamite consistant à déposer trois mottes de terre au pied d'un arbre sacré, il a pour but, d'après l'auteur, de restaurer l'autel du dieu du sol. Dans l'antiquité chinoise, l'autel du dieu du sol était un tertre sur lequel s'élevait un arbre ; sous les Han, l'investiture des seigneurs vassaux se faisait au moyen d'une motte prise au tertre du dieu du sol impérial, avec laquelle les seigneurs établissaient l'autel du dieu du sol régional. Le *động-thổ* équivaudrait à l'investiture, par un notable représentant le peuple, d'un nouveau dieu du sol communal, et ce dieu du sol serait analogue aux dieux du sol cantonaux, *li chö* 里社, qui dès l'époque des Han

(1) *Les rites du* động-thổ. *Contribution à l'étude du culte du dieu du sol. BEFEO*, X, 339.

(2) E. Chavannes. *Le T'ai chan* (Paris, 1910) ; appendice : *Le dieu du sol dans la Chine antique*.

étaient institués par le peuple. Les Annamites auraient donc conservé là un rite de l'époque des Han.

Dans un autre article (1), M. Przyluski a étudié les superstitions relatives à l'or, telles que les révèle le folklore. D'après les Annamites, comme d'après les Chinois du Kouang-tong dont l'auteur a utilisé quelques contes, l'or est doué de pouvoirs surnaturels ou magiques : cette substance est une transformation du « bronze noir », qui par une longue gestation dans la terre s'est chargé de « mana », de même qu'un morceau de pierre enfoui dans le sol devient parfois un monstre dangereux. Ces forces magiques, concentration des énergies nourricières de la terre, rendent l'acquisition de l'or dangereuse pour quiconque ne possède pas « le bonheur, la chance », *phúc* 福. « Qui trouve de l'argent s'enrichit ; qui trouve de l'or devient malheureux », dit un proverbe : lorsqu'un individu qui n'a pas de *phúc* trouve par hasard de l'or, cette découverte entraîne pour lui une foule de maux ; l'or enrichit ceux-là seuls que leur *phúc* prédestine à sa possession ; quant à l'argent, moins dangereux au point de vue magique, l'acquisition en est toujours bienfaisante. Selon certaines traditions, que l'auteur estime plus récentes, les malheurs qui accompagnent la prise de possession de l'or sont causés par un esprit spécialement chargé de garder le métal précieux.

Les travaux du colonel Bonifacy sur le folklore thăi et annamite relatif au *giao-long* ont été mentionnés ailleurs. Le même auteur a traduit dans le *Bulletin* les légendes des trois dieux-patrons d'une commune de la province de Bắc-giang (2). On sait que chaque commune annamite voue un culte collectif à une divinité appelée *thành-hoàng* 城隍 ; ce culte est officiellement reconnu par l'autorité royale, et le roi investit les dieux de dignités hiérarchiques attestées par des brevets, *thần sắc* 神敕, qui sont conservés dans les archives communales. La plupart des dieux ont également leur légende officielle, *thần tích* 神蹟. Les Lê paraissent avoir procédé à la revision générale et à l'uniformisation de ces légendes ; une collation générale en fut faite par le Ministère des Rites en 1739 (3). Ce sont trois de ces légendes qu'a traduites le colonel Bonifacy : elles sont intéressantes à titre de spécimens. L'Ecole a entrepris de faire copier méthodiquement les brevets et les légendes des dieux-patrons du Tonkin et de l'Annam ; outre leur importance au point de vue historique, ces documents pourront servir de base à l'étude d'un culte qui est actuellement la caractéristique essentielle de la religion annamite.

M. J. Pouchat a donné au *Bulletin* une série d'observations précises sur les *Superstitions annamites relatives aux plantes et aux ani-*

(1) J. Pzryluski. *L'or, son origine et ses pouvoirs magiques. Etude de folklore annamite*, XIV, v, 1.
(2) A. Bonifacy. *Les génies du temple de Thê-lộc*. *BEFEO*, X, 683.
(3) Cf. H. Maspero. *BEFEO*, XVI, 1, 17, note.

maux (1) ; ces notes, groupées dans l'ordre alphabétique, ne comportent aucune tentative d'explication des faits qui s'y trouvent décrits. Enfin M. L. Chochod a étudié, dans une première note les *Procédés de fonderie employés en Annam* (2), dans une autre *Les philtres et les talismans d'amour à Huê* (3).

LINGUISTIQUE.

C'est dans le domaine de la linguistique qu'en ce qui concerne l'Indochine annamite l'œuvre de l'Ecole a été, sinon le plus abondante, du moins le plus complète et le plus féconde en résultats définitifs. L'étude scientifique de la langue annamite, qui n'avait autant dire pas été entreprise avant la fondation de l'Ecole, a été menée par ses collaborateurs à un point avancé. La plupart des dialectes ont été décrits ; la phonétique a été expliquée, soit logiquement, soit historiquement ; l'histoire de la langue a été élucidée et la place qu'elle occupe parmi les langues extrême-orientales précisée. On peut dire que, grâce aux travaux parus dans le *Bulletin* et dans les *Publications* de l'Ecole, la langue annamite fut jusqu'à ces dernières années, et à l'exception des langues « austriennes », la mieux connue des langues extrême-orientales.

Les travaux, tous d'un caractère accessoire, consacrés à la langue annamite par les érudits du XIXe siècle, se réduisaient à quelques hypothèses sur les affinités de cette langue, basées sur un examen très fragmentaire de son vocabulaire et de ses caractéristiques phonétiques et syntaxiques. C'est J. R. Logan qui, après avoir parlé d'une famille « tibéto-annam » (4), proposa le premier, dans un article d'ordre presque exclusivement linguistique en dépit de son titre, de reconnaître une famille « môn-annam » (5) ; cette théorie rencontra un succès durable. Elle fut attaquée en 1880 par Keane, qui distingua avec raison les langues « mongoliques » (annamite, birman, siamois) des langues « caucasiques » (khmèr, groupe malayo-polynésien), « ces deux systèmes linguistiques étant inconciliables à cause de l'intonation » (6). Mais Forbes, en 1881,

(1) *BEFEO*, X, 401 ; 585 Une traduction annamite de ce travail a paru en 1911 (Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient).

(2) *BEFEO*, IX, 155.

(3) *BEFEO*, XII, VIII, 11.

(4) J. R. LOGAN, *The Ethnology of the Indian Archipelago. Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia*, vol. IV (Singapore, 1850), pp. 311-314.

(5) *Id.*, *Ethnology of the Indo-pacific Islands*, vol. VI (1852), p. 658 ; vol. VII (1853), p. 58 sqq., et surtout N. S., vol. III (1859), pp. 152-183 : *The Mon-Annam formation.*

(6) A. H. KEANE, *On the relation of the Indo-Chinese and Inter-Oceanic races and languages. J Anthr. Inst.*, IX (1880). Trad. fr. *Annales de l'Extrême-Orient*, V (1882-1883), p. 238. M. H. MASPERO a montré que le système des tons interdit sans conteste de rattacher l'annamite au groupe môn-khmèr (*BEFEO*, XII, I, 116-117).

l'admettait sans réserve et compilait une grammaire comparative de la famille môn-annam (1), et Kuhn, en 1883, ne la discutait même pas (2) ; toutefois ce dernier auteur, à la suite d'une étude comparative assez sérieuse du vocabulaire annamite, déclarait en 1889 l'annamite « étranger en ses origines au groupe des langues môn-khmères, les éléments qui lui sont communs avec ces langues devant être attribués à une influence postérieure (3). » L'état des études de linguistique annamite à la fin du siècle dernier est bien caractérisé par le fait qu'en 1887 Abel Des Michels, chargé du cours d'annamite à l'Ecole des Langues Orientales, écrivait un long mémoire pour établir que l'annamite doit être différencié du sino-annamite et n'est pas un dialecte chinois (4). Nous ne parlerons pas ici des spéculations des philologues coloniaux, tels Janneau, pour qui « la langue annamite autochtone, avant de subir l'influence chinoise, se composait de mots monosyllabiques puisés à cette source qu'on désigne sous le nom de *langue aryaque* (5) » ou d'autres dont la fantaisie fut plus extravagante.

Cependant les matériaux ne manquaient pas, incomplets il est vrai, mais qui auraient pu servir de base à des travaux plus poussés que ceux qui viennent d'être mentionnés. Les dictionnaires étaient nombreux. Celui du P. de Rhodes, basé lui-même sur deux dictionnaires antérieurs et publié à Rome en 1651 avec une notice sur la langue annamite, est un document de premier ordre sur le dialecte tonkinois à cette date. A la même époque, le P. Ferreira composa un dictionnaire portugais-annamite, qui paraît perdu (6). L'évêque Pigneau de Béhaine prépara plus tard un dictionnaire annamite-latin, mais son manuscrit fut brûlé en 1778 lors de l'incendie du collège annamite de la province de Cà-mau ; Jean-Louis Taberd, son successeur au vicariat de la Cochinchine, put utiliser ce qui en restait pour composer son dictionnaire annamite-latin, édité à Serampore en 1838 ; cet ouvrage porte sur le dialecte cochinchinois ; les mots et les expressions y sont donnés en caractères ; il contient un index par clés des *chữ-nôm* et une liste alphabétique des mots sino-annamites les plus usités dans le langage noble, avec leur index par clés. Une édition développée de ce dictionnaire, basée sur le dialecte tonkinois et sans caractères, fut préparée par Joseph-Simon Theurel, vicaire apostolique du Tonkin occidental, terminée par le P. Lesserteur et publiée à Ninh-phú en 1877. Le dictionnaire annamite-

(1) C. J. F. S. Forbes. *Comparative Grammar of the Languages of Further India* (Londres, 1881), pp. 99-129.

(2) E. Kuhn. *Über Herkunft und Sprache der transgangetischen Vœlker* (Munich, 1883), p. 20

(3) *Id., Beiträge sur Sprachenkunde Hinterindiens. Sitzungsber. d. philos.-philol. u. hist. Kl. d. Ak. d. Wiss. zu München*, 1889, II, p. 219.

(4) A. Des Michels. *Mémoire sur les origines et le caractère de la langue annamite. Mém. prés. par divers savants à l'Acad. des Inscr*, t X (Paris, 1887).

(5) G Janneau. *Essai sur l'origine de la langue annamite. B. Soc. Et. Ind.*, 1883, p. 195.

(6) Cf. Ch. B. Maybon. *Histoire moderne du pays d'Annam*, p. 39.

français du P. Génibrel (1898) est fondé sur le dialecte cochinchinois, mais tient compte des mots et des formes du Tonkin et de Huê; le caractère est donné en tête de chaque article et les mots sino-annamites nécessaires pour lire les *Quatre livres* sont compris dans le corps même de l'ouvrage. Ce dictionnaire est le meilleur de ceux que nous possédions, sans excepter celui de J. Bonet (1899-1900).

Si ces documents, complétés par plusieurs grammaires dans lesquelles était exposé d'une façon suffisamment développée le système syntaxique, eussent permis une étude générale de la langue, leur notation était trop défectueuse et surtout leurs données dialectologiques beaucoup trop restreintes pour les besoins d'une recherche serrée et approfondie. Aussi les collaborateurs de l'Ecole ont-ils dû, dans une large mesure, recueillir eux-mêmes les matériaux de leurs travaux.

L'ouvrage du P. Cadière sur le dialecte du Haut-Annam, paru en 1902 dans la série des *Publications* de l'Ecole (1), est le premier travail descriptif précis qui ait été consacré à la langue annamite. L'auteur y étudiait le langage parlé dans les provinces de Thừa-thiên, Quảng-trị et Quảng-bình, principalement dans la partie centrale et septentrionale de cette dernière, le parler de Huê et de la cour étant laissé de côté à cause de son caractère spécial. Le dialecte du Haut-Annam s'étend jusqu'au Nord du Nghệ-an : l'ouvrage du P. Cadière ne portait que sur ses représentants méridionaux ; il fut complété en 1912 par M. H. Maspero, qui étudia sur place les parlers locaux des provinces de Hà-tĩnh et de Nghệ-an. Par la comparaison des formes locales du Haut-Annam entre elles et avec les formes dialectales cochinchinoises et tonkinoises que lui livraient les dictionnaires ou les ouvrages publiés en transcription par les missionnaires catholiques, le P. Cadière déterminait certaines des lois qui président aux variations vocaliques, consonantiques et toniques propres à la langue annamite. A propos de ces lois, l'auteur signalait occasionnellement des variations analogues qu'il constatait entre les dialectes chinois, sino-annamite, cantonais et pékinois. Toutefois la partie comparative et explicative de son travail est relativement réduite, et c'est surtout comme description d'un dialecte lui-même fort différencié et comme recueil de formes locales que cet ouvrage marqua un progrès important dans les études de linguistique annamite.

La *Monographie de* a, *voyelle finale non accentuée, en annamite et en sino-annamite*, publiée par le même auteur en 1904 (2), est au contraire une étude purement comparative. Son but est de montrer comment « la comparaison des formes annamites avec les formes sino-annamites ou chinoises [cantonaises

(1) L. Cadière. *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)*. Publ. de l'EFEO, vol. III. Paris, 1902.

(2) *BEFEO*, IV, 1065.

ou pékinoises] étymologiquement apparentées, et l'étude des caractères *nôm* employés pour rendre les mots annamites à finale en *ia*, *ua*, *ưa*, nous permettent de nous rendre compte de ces groupes et de voir qu'ils constituent un allongement d'une voyelle simple primitive ». Ainsi, « alors que la langue annamite comprend un grand nombre de mots à finale en *ia*, *ua*, *ưa*, le sino-annamite n'a que quelques rares mots en *ia* et *ưa* et n'en a aucun en *ua* » : SA. *bi* 啤, A. *bia* ; SA. *chủ* 主, A. *chúa* ; SA. *tự* 序, A. *tựa* ; d'autre part l'annamite *chia*, par exemple, est rendu en *chữ-nôm* par 歧 dont la phonétique est *chi* 支, etc. Enfin l'auteur invoquait des faits propres à la phonétique annamite pour expliquer certaines irrégularités apparentes. *Cua*, « crabe », par exemple, est rendu par 蠱 dont la phonétique est en *ô*, *cô* 孤 ; mais de nombreux doublets (*hôn* : *hun*, « baiser » ; *đốt* : *đút*, « brûler ») attestent la parenté de *ô* et de *u* en annamite. Sans recourir à la méthode historique, le P. Cadière mettait en lumière dans cet article un phénomène intéressant et démontrait ainsi la nécessité d'entreprendre d'une façon plus complète et plus méthodique l'étude comparative de l'annamite et du sino-annamite.

C'est ce qu'il a tenté dans sa *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite* (1). On sait quel rôle considérable joue dans la phonétique chinoise, sous le nom de *ho-k'eou* 合口 qu'appliquent à ce phonème les linguistes chinois, la semi-voyelle labiale ; son importance n'est pas moindre dans la phonétique annamite ; étudier les diverses transformations qu'elle subit en sino-annamite et en annamite dans telle ou telle position ou sous l'influence soit de l'élément consonantique initial des mots où elle apparaît, soit de leur élément vocalique, c'était passer en revue presque tout le matériel phonétique de ces langues. La semi-voyelle labiale, d'après l'auteur, peut se présenter avec un timbre fermé (« forme sourde », *u* et *ươ* du *quốc-ngữ*) ou ouvert (« forme sonore », *o* du *quốc-ngữ*) ; elle peut devenir une consonne (« forme renforcée », *v*) ou une voyelle (« forme vocalisée », *u* et *ô*). L'ouvrage est donc divisé en quatre parties, où sont étudiées les conditions dans lesquelles apparaît chacun de ces phonèmes. Cette étude est basée principalement sur la comparaison des formes annamites et sino-annamites, mais l'auteur utilise également les dialectes de Canton, de Pékin et du Fou-kien ; enfin il établit des rapprochements entre des séries de formes soit annamites soit chinoises, qu'il tente de grouper en « familles sémantiques » autour d'une idée commune. Le P. Cadière s'est interdit d'aborder les faits du point de vue historique ; son étude est d'un ordre purement logique, ce qui en restreint naturellement la portée. Elle n'en reste pas moins une mine précieuse de documents classés et commentés scientifiquement : l'index qui la termine en fait un instrument d'une réelle utilité.

(1) *BEFEO*, VIII, 93 ; IX, 66 ; 315 ; 533 ; 681 ; X, 61 ; 287.

Plusieurs explications données par le P. Cadière à propos de la semi-voyelle labiale furent confirmées à l'aide des faits décrits dans son étude sur le *Dialecte du Bas-Annam* (1). Par cette désignation l'auteur entend la langue annamite telle qu'elle est parlée « depuis la province de Bình-định (Qui-nhơn) jusque, d'une manière approximative, aux limites de la Cochinchine française » ; ce dialecte est assez proche du cochinchinois de Saigon ; il offre d'autre part de curieuses coïncidences avec le tonkinois (ainsi le traitement palatal de *trên*, *trong*, etc.) (2). Si ce travail n'est pas exhaustif en sa partie descriptive (les tons du Bas-Annam n'ont pas été étudiés), la comparaison méthodique des formes du Bas-Annam et du Haut-Annam livra par contre d'importants résultats : « Ces deux dialectes, dit l'auteur, présentent des traits caractéristiques bien tranchés et constituent deux organismes distincts de la langue annamite. »

Deux des principaux dialectes annamites avaient donc été décrits par le P. Cadière et, d'autre part, cet auteur avait procédé à une classification des matériaux phonétiques de l'annamite et du sino-annamite, lorsqu'en 1912 M. H. Maspero publia ses *Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite* (3). Dans cet important ouvrage, M. Maspero s'est proposé d'expliquer l'évolution des consonnes *initiales* annamites. On sait quelle place fondamentale occupe l'initiale dans la plupart des langues de l'Extrême-Orient, en raison de l'influence qu'elle exerce sur la hauteur musicale et parfois sur la vocalisation du mot ; c'est l'initiale qui subit les modifications les plus frappantes ; l'étude de M. Maspero touche ainsi aux éléments essentiels de la phonétique annamite. L'ampleur qu'il a donnée à son enquête, l'étendue des comparaisons sur lesquelles il l'a fondée, lui ont permis de poser les problèmes dans toute leur portée ; la solution de ces problèmes, obtenue par une analyse rigoureuse, dépasse sur plusieurs points le domaine annamite, et l'auteur y a trouvé l'occasion d'exposer quelques-unes des lois générales qui président à la formation des langues de l'Extrême-Orient.

C'est principalement par la comparaison entre les formes sino-annamites modernes et les formes chinoises de la fin des T'ang (IXe-Xe siècles) que M. Maspero a déterminé les lois d'après lesquelles se sont modifiées, depuis une dizaine de siècles, les initiales annamites. Dès la séparation politique de l'Annam, le chinois devint pour les Annamites une langue morte et la prononciation des caractères chinois fut soumise au système phonétique annamite. Or l'annamite a subi depuis le Xe siècle un développement phonétique considérable, tout opposé à celui du chinois : le chinois a perdu ses sonores, l'annamite en a acquis. Pour pouvoir déterminer les altérations des formes chinoises en Annam,

(1) L. Cadière. *Le dialecte du Bas-Annam. Esquisse de phonétique. BEFEO*, XI, 67.
(2) *Loc. cit.*, 81.
(3) *BEFEO*, XII, 1.

il était donc tout d'abord nécessaire de restituer ces formes telles qu'elles étaient prononcées vers le X[e] siècle. Par là M. Maspero a fait œuvre sinologique ; il a approfondi et corrigé sur plusieurs points l'interprétation donnée par Schaank des tables phonétiques dressées par les linguistes chinois ; son travail est le premier dans lequel, pour étudier un dialecte chinois, on soit remonté aux formes anciennes ; enfin, de faits particuliers à ce dialecte même, il a pu conclure à l'existence de faits analogues dans le chinois ancien. Ainsi, le sino-annamite répartit le *hia-p'ing-cheng*, le *hia-chang-cheng* et le *hia-k'iu-cheng* chacun entre deux tons, suivant que l'initiale ancienne des mots qui portent ces tons était soit une occlusive (ou une fricative), soit une sonante (ou une nasale) ; quoiqu'il ne constatât ce phénomène, dans les dialectes *kouan-houa* modernes, que pour le *hia-chang-cheng* et le *hia-jou-cheng*, M. Maspero inféra qu'il y avait là un trait caractéristique du système ancien des tons chinois, commun à tous les tons (1) ; cette induction fut pleinement confirmée plus tard par M. Karlgren, à l'aide du témoignage de nombreux dialectes modernes (2).

La langue annamite a emprunté une grosse masse de mots au chinois (la moitié de son vocabulaire, d'après M. Maspero) ; beaucoup de ces mots, entrés dans l'usage courant, ont subi des altérations populaires ; la comparaison de ces formes altérées avec celles qui sont employées dans la lecture des textes a été utilisée pour l'étude du développement phonétique de l'annamite postérieur à l'individualisation du sino-annamite. En effet, l'auteur a établi que presque tous ces emprunts ont été faits, non pas directement au chinois ancien, mais par l'intermédiaire du sino-annamite. Le nombre des mots introduits directement du chinois à l'époque de la domination chinoise est infime ; M. Maspero n'en signalait que deux en 1912 (3) ; dans un article ultérieur, il a étudié deux autres séries de mots de cette espèce (conservation de l'élément nasal dans les mots à initiale 微 : chinois (début des T'ang ?) **mwiĕ* 未, annamite *mùi*, sino-annamite *vị* ; conservation de la semi-voyelle labiale dans les mots annamites qui ont *uô* en face de sino-annamite *a* : chinois **fwan* 販, annamite *buôn*, sino-annamite *phan* (4).

Pour montrer que les faits constatés dans l'étude des formes sino-annamites se retrouvent identiques dans la langue annamite, M. Maspero s'est appuyé surtout sur la comparaison des dialectes annamites et des dialectes mường. Il classe les premiers en deux groupes : tonkinois-cochinchinois d'une part, ces deux parlers ne présentant entre eux que des différences peu importantes ; dialecte du Haut-Annam de l'autre, caractérisé par la conservation de formes archaïques. Une mission dans le Nord de l'Annam pendant l'hiver 1911-1912

(1) *Loc. cit.*, 94.
(2) B. Karlgren. *Etudes sur la phonétique chinoise* (Upsal, 1915), 595-597.
(3) H. Maspero. *Loc. cit.*, 55, n. 1.
(4) H. Maspero. *Quelques mots annamites d'origine chinoise*. *BEFEO*, XVI, iii, 35. Cf. encore, pour une autre série du même genre, *BEFEO*, XX, ii, 61.

permit à l'auteur de recueillir des matériaux sur les parlers annamites et mường de cette région ; il en profita également pour étudier deux dialectes thăi et mon-khmèr du Nghệ-an.

La date à laquelle se sont différenciés l'annamite et le mường ne peut naturellement être précisée ; elle est toutefois postérieure à l'époque où remontent les emprunts des mots d'origine thăi et mon-khmère ; ces emprunts paraissent avoir été contemporains : les mots de ces deux familles ont subi exactement les mêmes transformations en passant dans la famille annamite-mường. D'autre part, la séparation de l'annamite et du mường était accomplie au moment où le sino-annamite atteste l'état de l'annamite, vers le Xe siècle. A partir de cette date, trois documents servirent à M. Maspero de points de repère pour déterminer approximativement les périodes de l'évolution de la langue : 1° les phonétiques adoptées, probablement au milieu de la dynastie des Trần (XIIIe-XIVe siècles), pour former les *chữ-nôm* ; 2° un lexique chinois-annamite des environs de l'année 1600 [1] ; 3° les ouvrages du P. de Rhodes (milieu du XVIIe siècle).

Enfin, par la comparaison avec les langues thăi et mon-khmères, M. Maspero, remontant à l'état le plus ancien de la langue annamite, a pu préciser les origines de cette langue et ses rapports avec les autres langues de l'Extrême-Orient. Il montra comment la formation de composés par redoublement, si répandue en annamite, n'est pas particulière à cette langue, mais se retrouve entre autres dans les langues thăi et mon-khmères, où elle se présente dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que le second élément du composé n'est pas dérivé du premier suivant les lois phonétiques normales, mais par des procédés analogiques. L'étude des préfixes aboutit à des constatations plus instructives. L'annamite du XVIIe siècle, tel que l'a noté le P. de Rhodes, possédait trois préfixes consonantiques ; certains indices permirent à M. Maspero de prouver l'existence d'autres préfixes très anciennement disparus et d'établir que l'emploi des préfixes annamites avait toujours été restreint aux initiales liquides ; or le système des préfixes est général dans toutes les langues mono-

(1) M. MASPERO utilisait un vocabulaire publié par un auteur japonais qui déclarait l'avoir tiré d'un *Houa yi yi yu* 華夷譯語 comprenant treize vocabulaires ; l'auteur japonais attribuait ce *Houa yi yi yu* à Houo Yuan-kie 火源契, auteur d'un vocabulaire chinois-mongol publié en 1389. M. MASPERO, qui ne repoussait pas absolument cette attribution, plaçait la composition de ce *Houa yi yi yu* au cours du XVe siècle. Peu après, M. AUROUSSEAU acquit à Pékin un *Houa yi yi yu* manuscrit comprenant également treize vocabulaires et composé par MAO Po-fou 茅伯符 à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle. Or les langues représentées dans l'ouvrage de Mao Po-fou et dans l'ouvrage attribué à Houo Yuan-kie sont les mêmes, et la comparaison des vocabulaires sino-annamites qu'ils contiennent ne laisse pas de doute, d'après M. AUROUSSEAU, sur l'identité de ces deux ouvrages (cf. *BEFEO*, XII, IX, 200). Il s'ensuit que la date donnée par M. MASPERO doit être abaissée d'un siècle.

syllabiques de l'Extrême-Orient (sauf le chinois, du moins à partir de l'époque des Han), mais l'exclusion des préfixes devant toute initiale non liquide est spéciale à la famille thăi. Enfin l'examen des correspondances de tons entre les langues thăi et l'annamite d'une part, celui de l'affectation des tons annamites aux mots mon-khmèrs de l'autre, révèlent que l'annamite a distingué primitivement (avant même la séparation de l'annamite et du mường, cette distinction n'existait plus) une série haute, une série moyenne et une série basse, suivant que l'initiale était aspirée (ou sifflante), sourde ou sonore ; le système qui fait dépendre de l'initiale la hauteur du mot est commun à toutes les langues à tons de l'Extrême-Orient, mais c'est encore au système thăi que s'apparente, par ses caractéristiques particulières, le système annamite. De tous ces faits, l'auteur conclut qu'à son avis l'annamite doit être rattaché à la famille thăi.

Outre les ouvrages de fond de MM. Cadière et Maspero, quelques études de détail sur la langue annamite ont été publiées dans le *Bulletin*.

M. A. Chéon, auteur de la meilleure grammaire annamite que nous possédions (1), a étudié, dans un article remarquable par sa documentation nourrie et par la clarté de son exposition, les différentes formes de l'*Argot tonkinois* (2). Certaines corporations (les voleurs, les maquignons, les chanteuses) parlent des argots qui leur sont propres et dont les principes restent identiques dans les dialectes de régions différentes : tel argot se retrouve régi par les mêmes lois en Cochinchine et au Tonkin. Tantôt les caractéristiques de l'argot sont d'un ordre simplement lexicologique (archaïsmes, emprunts au sino-annamite, mots détournés de leur sens ordinaire ou arbitrairement déformés), tantôt au contraire il s'agit d'un système de déformation méthodique et parfois fort compliqué, comportant des lois rigoureuses avec leurs conséquences phonétiques bien déterminées. M. Chéon a parfaitement analysé quelques-uns de ces systèmes (par exemple celui des sampaniers de Sơn-tây), qui sont aussi curieux pour le phonéticien que pour le psychologue.

Dans une note suggestive, M. J. Przyluski a dressé un tableau des *Formes pronominales de l'annamite* (3), c'est-à-dire de pronoms, d'adverbes et d'adjectifs démonstratifs, indéfinis et interrogatifs constituant des séries dans lesquelles à des changements de sens constants correspondent des variations morphologiques (vocaliques et toniques) également constantes. Il y a là des traces intéressantes d'un système de dérivation.

Enfin M. R. Deloustal a mis en lumière des différences entre certains procédés sémantiques annamites et chinois (4). Il a montré comment il faut distinguer en annamite, dans la catégorie des mots qu'on est convenu d'appeler « numéraux »

(1) *Cours de langue annamite*. 2e éd., Hanoi, 1904.
(2) *BEFEO*, V, 35.
(3) *BEFEO*, XII, VIII, 5.
(4) *Des déterminatifs en annamite*. *BEFEO*, XIV, V, 29.

ou « déterminatifs », d'une part des *déterminatifs génériques*, ayant avec les mots auxquels ils servent de déterminatifs des rapports de genre (*một người chồng*, « un homme mari ») et pouvant servir à former des termes composés (*một người làm ruộng*, « un homme travaillant aux champs : un agriculteur »), d'autre part, des *déterminatifs particuliers*, c'est-à-dire réservés plus ou moins arbitrairement à certaines catégories de noms (ainsi *chiếc* 隻 détermine, en annamite, les bateaux, les animaux, les oiseaux, les pieds et les mains) et absolument inaptes à servir d'éléments de formation. La plupart des déterminatifs particuliers sont des mots sino-annamites (*chiếc, khẩu* 口, *bức* 幅), mais il en est d'annamites ; ainsi *cây* « arbre », s'emploie à la fois comme déterminatif générique des arbres (*một cây cau*, « un arbre aréquier »), et comme déterminatif particulier des objets allongés (*một cây đèn*, « une lampe ») : ce dernier emploi, d'après l'auteur, n'est qu'un emprunt au chinois.

Littérature.

Si l'on entend par littérature annamite l'ensemble des œuvres redigées en langue annamite, à l'exclusion des œuvres redigées en chinois, cette littérature est relativement peu importante. Les lettrés annamites eux-mêmes, jusqu'à une époque récente, accordaient peu de considération aux livres écrits en ce qu'ils appelaient la langue vulgaire. Depuis que l'influence française s'est fait sentir, un mouvement en faveur de la littérature populaire en langue annamite paraît se dessiner ; la plupart des ouvrages écrits en *chữ-nôm* ont été imprimés en transcription dite *quốc-ngữ* (1) ; ce mouvement, s'il est d'un ordre plus national que littéraire, n'est pas sans analogie avec la campagne, lourde de conséquences, que mène en Chine, pour répandre la connaissance des œuvres littéraires écrites en langue mandarine et l'usage littéraire de cette langue, la génération formée dans les universités occidentales. Nous citerons l'opinion exprimée dans le *Bulletin* par un des chefs de ce mouvement, M. Phạm-Quỳnh 范瓊, longtemps secrétaire-interprète à l'Ecole, devenu en 1917 rédacteur en chef de la revue sino-annamite *Nam-phong* 南風 qui est très lue dans les milieux annamites cultivés (2) : « Il est du devoir de tout Annamite soucieux de voir son pays doté enfin d'une langue et d'une littérature qui lui soient propres, de recueillir avec soin les lambeaux épars de la pensée nationale, emprisonnée

(1) Cf. sur ce point la note bibliographique qui précède le recueil de morceaux choisis en annamite publié par M. G. Cordier : *Nouvelle bibliothèque des Ecoles. Littérature annamite, extraits des poètes et des prosateurs* (Hanoi-Haiphong, 1914), p. 16, n. 1. M. Maspero a donné de cette anthologie un compte-rendu dans lequel il précise la source d'un des poèmes annamites les plus célèbres, le *Kim-Vân-Kiều*, qui n'est que la traduction d'une nouvelle chinoise (*BEFEO*, XIX, ix, 1-6).

(2) Cf. le compte-rendu du premier numéro de cette revue, par M. L. Marty, *BEFEO*, XIX, v, 29-35.

jusqu'ici dans le moule rigide de la littérature chinoise (1). » Pendant son stage à l'Ecole, M. Phạm-Quỳnh a traduit pour le *Bulletin* quelques spécimens de cette littérature nationale : un piquant et délicat *Dialogue entre l'homme et la lune* (2) ; deux *Oraisons funèbres* prononcées en 1802 en l'honneur, l'une des officiers et soldats morts pendant les guerres de la conquête de Gia-long, l'autre de deux fonctionnaires qui s'étaient donné la mort dans la citadelle de Bình-định qu'ils défendaient contre les Tây-sơn : ces morceaux montrent que la langue annamite ne manque pas de certaines ressources d'éloquence (3).

Nous mentionnerons ici, quoiqu'un pareil sujet relève proprement des études de folk-lore, une *Version annamite du conte de Cendrillon* publiée et traduite dans le *Bulletin* par M. Đỗ-Thận (4). Ce conte est répandu dans toute l'Indochine (5) ; les versions indochinoises présentent, chose curieuse, un épisode qui ne paraît être connu ailleurs que dans une légende gréco-égyptienne rapportée par les auteurs grecs (6). L'identité des versions attestées chez les Čams et chez les Annamites prouve que les seconds ont emprunté ce conte aux premiers. Si la religion des Annamites paraît être demeurée à peu près exempte d'emprunts aux Čams (7), il n'en est pas de même de leur littérature légendaire ; Edouard Huber a trouvé dans un ouvrage annamite la légende du *Rāmāyaṇa* : le narrateur et une préface datée de 1492 placent cette légende à l'origine de la nation čame (8).

(1) *BEFEO*, XI, 417.

(2) *Nhân nguyệt vấn đáp* 人月問答, *Dialogue entre l'homme et la lune, poème annamite traduit par* Phạm-Quỳnh. *BEFEO*, XI, 517.

(3) *Deux oraisons funèbres en annamite, publiées et traduites par* Phạm-Quỳnh *BEFEO*, XIV, v, 41.

(4) *BEFEO*, VII, 101. Une autre version tonkinoise de ce conte a été traduite par G. Dumoutier (*Une Cendrillon annamite. Archivo per lo studio delle tradizioni popolari*, Palerme, 1893). Des versions cochinchinoises ont été traduites par A. Landes (*Excursions et Reconnaissances*, n° 22 [1885], p. 359) et par G. Janneau (*Revue Indochinoise*, 1913, II, 63). Cám Cendrillon) est devenue la déesse-patronne de Dương-xá 楊舍 et de Thuận-quang 順光 (province de Bắc-ninh), et la légende officielle adoptée par ces deux villages fait de la déesse la mère de l'empereur Lí Nhân-tông (1072-1127).

(5) A. Leclère en a traduit une version cambodgienne (*Cambodge. Contes et légendes*, Paris, 1895 ; p. 70) et une version čame (*Revue des traditions populaires*, juin-septembre 1898). D'autres versions čames ont été traduites par A. Landes (*Contes tjames*, Saigon, 1887 ; p. 79) et par E.-M. Durand (*Notes sur les Chams*. XII. *La Cendrillon chame. BEFEO*, XII, iv, 1).

(6) Cf. E. Cosquin. *Les contes populaires et leur origine. Compte-rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques* (Bruxelles, 1895), p. 9.

(7) Le P. Cadière a signalé quelques vestiges du culte čam d'Umā dans la région de Huê (*BEFEO*, XVIII, vii, 48).

(8) E. Huber. *Etudes indochinoises*. I. *La légende du Rāmāyaṇa en Annam*. *BEFEO*, V, 168. Le *Lĩnh-nam trích-quái*, où figure cette légende, n'est pas du XVIIIe siècle, comme le croyait Huber ; il remonte au XIVe siècle et nous est parvenu sous une forme remaniée à la fin du XVe siècle. Cf. H. Maspero, *BEFEO*, X, 584, n. 1 et XVI, i, 26, n. 1.

CONCLUSION.

On aura vu, par l'exposé ci-dessus, que l'étude du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine a toujours tenu une grande place dans les préoccupations scientifiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Qu'il s'agisse de bibliographie, de géographie, d'histoire, d'épigraphie (1), de linguistique, ou de folk-lore, les travaux que notre institution a su provoquer ou simplement diriger, depuis 1900, ont fait accomplir un sérieux progrès à nos connaissances sur les pays annamites.

La conclusion générale qui se dégage de l'œuvre poursuivie dans ce sens est que ces connaissances n'ont pas été seulement enrichies ; elles ont été plus encore assainies et disciplinées. En s'imposant, et en s'attachant à faire accepter autour d'elle, les règles nécessaires de méthode et de critique, l'Ecole française a su transformer l'étude philologique et historique des pays annamites en une science riche de résultats et de promesses.

---

(1) En ce qui concerne l'épigraphie, nous avons donné plus haut l'état des travaux d'estampage au Tonkin ; il convient d'ajouter que l'inventaire épigraphique a été également commencé en Annam et qu'il est très avancé dans les provinces de Thanh-hoá et de Nghệ-an ; une cinquantaine d'estampages importants proviennent de Hué et des provinces du Sud.

En abordant l'étude du Čampa, l'Ecole française trouvait devant elle un terrain dont certaines parties étaient déjà explorées, tandis que d'autres étaient restées à peu près inconnues. Si les principaux monuments avaient été signalés par MM. Aymonier, Lemire, Camille Paris, on n'en avait encore qu'une connaissance très superficielle : l'archéologie čame est presque exclusivement l'œuvre de M. Parmentier dont les travaux ont été exposés plus haut (p. 64 sqq.). Par contre, l'histoire avait été définie dans ses grandes lignes, grâce au mémoire de Bergaigne sur le royaume de Čampa (1), à son édition de seize inscriptions sanskrites (2), et a l'article d'Aymonier sur les inscriptions en langue vulgaire (3). Ce dernier opuscule avait en même temps inauguré avec succès l'étude du čam ancien. Quant à l'idiome moderne, il avait déjà fait l'objet de bons travaux : la *Grammaire chame* d'Aymonier (4), les *Légendes historiques des Chams*, transcrites et traduites par le même auteur (5), l'édition des contes populaires čams publiés par Landes dans le caractère original avec un utile lexique, et ensuite traduits en français (6) ; enfin les études linguistiques de K. Himly et de G. K. Niemann (7). Depuis 1891, aucune recherche nouvelle n'était venue s'y ajouter.

Après avoir visité en 1899 tous les monuments čams alors connus, M. Finot donna dans le premier article du *Bulletin* un aperçu de l'ancienne religion du Čampa, d'après les images divines classées selon les divers cultes : çivaïsme, vishnouisme, bouddhisme (8).

Au cours d'un séjour prolongé au Cambodge et dans le Sud-Annam, M. Cabaton réunit sur les Čams de ces deux pays des documents qui formèrent

(1) A. Bergaigne. *L'ancien royaume de Campä dans l'Indochine. JA*, 1888.

(2) Id. *Inscriptions de Campā*. Paris, 1893. (Notices et extraits des manuscrits, T. 27, fasc. 2)

(3) E Aymonier. *Première étude sur les inscriptions tchames. JA*, 1891.

(4) Id. *Grammaire tchame*. (Excurs. et Reconn., n° 31, 1889).

(5) Id *Légendes historiques des Tchames*. (Ibid. n° 32, 1890).

(6) A. Landes. *Contes tjames. Texte en caractères tjames... et... lexique*. Saigon, 1886. (Autographié.) — *Contes tjames traduits et annotés*. Saigon, 1887. (Excurs. et Reconn., n° 29).

(7) K. Himly *Sprachvergleichende Untersuchung des Wörterschatzes der Tscham-Sprache*. (Sitzungsber. der phil. Kl. d. Akad. d. Wiss., München, 1898, Heft 3.) — G. K. Niemann, *Bijdrage tot de kennis der verhouding van het Tjam tot de talen van Indonesië*. (Bijdragen, XL, 1991, p. 27).

(8) *La religion des Chams d'après les monuments. BEFEO*, I, 12.

le second volume des *Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (1). Il y donnait des renseignements de première main sur le panthéon moderne des Čams, sur les prêtres, les fêtes, les ustensiles du culte, les diverses espèces d'écriture. La seconde partie de l'ouvrage contenait une série d'intéressants textes rituels, parmi lesquels il faut citer des hymnes aux divinités, les prières des grandes fêtes, deux rituels funéraires et des récitations diverses. L'ensemble constitue un tableau précis et expressif du culte moderne des Čams, qui n'a plus en commun avec l'ancienne religion hindoue que des expressions et des formules altérées et incomprises. Dans les prières des grandes fêtes se trouvent des pages entières de sanskrit, dont il est toutefois difficile de restituer la forme originale irrémédiablement corrompue. On y invoque de préférence Çiva, appelé aussi Mahādeva, Parameçvara, et le couple Čiva-Umā, sous l'appellation très correcte de *Çivome*. Ces survivances du rituel hindou dans une religion si dégradée sont curieuses à noter.

M. Cabaton a plus tard complété son travail par deux articles de la *Revue du Monde Musulman*, où il a traité spécialement des coutumes des Čams *bani* (musulmans) (2). Il a utilisé les matériaux lexicographiques recueillis au cours de son séjour pour publier quelques années plus tard, en collaboration avec M. Aymonier, un *Dictionnaire cham-français* (Paris, 1906), qui forme le tome VII des *Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient*. C'est sous sa direction que furent exécutés les caractères čams gravés par l'Imprimerie Nationale pour l'impression de cet ouvrage. On lui doit également l'édition d'une inscription gravée au dos d'une statue de Viṣṇu, que M. Aymonier croyait perdue et qui se trouvait toujours à Biên-hoà, là même où Janneau l'avait vue et dessinée : c'est une inscription du XVe siècle (3).

Après le retour en France de M. Cabaton, les Čams ont trouvé un observateur aussi sympathique que clairvoyant dans le P. E.-M. Durand, missionnaire en Annam, correspondant de l'Ecole française. On lui doit une monographie succincte du temple de Pô Romé, dans la plaine de Phanrang (4), où sont transcrits et traduits les quelques fragments subsistants des textes gravés sur les piédroits du vestibule du temple, ainsi qu'une petite inscription qui se lit sur la poitrine d'une statue féminine abritée dans un pagodon, en dehors de la tour principale. Cette inscription nous apprend que la statue est celle de la reine Sučiḥ, qui refusa de monter sur le bûcher avec le roi son époux : c'est pourquoi elle est exclue de la tour principale, où siège au contraire la seconde reine. Sančan, à la droite du roi qu'elle suivit dans la mort.

(1) *Nouvelles recherches sur les Chams* Paris, 1901.

(2) *Notes sur l'Islam dans l'Indochine française* (I, 27); *Les Chams musulmans dans l'Indochine française* (II, 129).

(3) A. Cabaton *L'inscription chame de Bien-hoa. BEFEO*, IV, 687. Cf. *Id* XV, II 14,

(4) *Le Temple de Po Romé à Phanrang. BEFEO*, III, 597.

Les autres travaux du P. Durand concernent les coutumes, le folklore et la littérature des Čams.

Dans son étude sur les Čams Banī il a étudié les curieuses particularités de l'islamisme dégénéré que pratique une partie de la population čame et appelé l'attention sur l'origine chiite de leur culte ; cette circonstance, jointe au fait que leur cosmogonie est consignée dans un traité portant le nom d'*Anouchïrvan*, semble indiquer que le Čampa avait reçu, directement ou indirectement, la foi musulmane de la Perse, sans doute par les navigateurs de ce pays [1]. Dans d'autres articles, le P. Durand fait connaître la caste sacerdotale des *basêḥ* et décrit *de visu* les cérémonies funéraires des Čams de la vallée de Phanri [2] ainsi que celles de « l'invitation aux mânes » (*daā pō yaṅ*), qu'il rattache par un fil assez ténu à ses recherches sur la déesse Pō Dārā, de Mong-đức près de Phanrang, invoquée par les étudiants et les lettrés [3]. Il a analysé un rituel de l'*abhiṣeka* ou sacre royal et interprété un ustensile liturgique, le *rasung batau*, dont on a reconnu plus tard la présence au Cambodge, au Siam, à Ceylan et dans l'Inde, et qui a été définitivement expliqué par M. Cœdès sous son nom sanskrit de *peṣaṇī* [4].

Enfin, il a réédité et traduit à nouveau, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque de l'Ecole française, un conte čam déjà publié par Landes sous le titre de *Kajong et Halœk* [5].

Ses études sur l'historiographie čame l'ont conduit à des conclusions peut-être un peu hardies touchant la place du Sud-Annam dans l'histoire du Čampa. Il pense que la « Chronique royale », dont le point de départ est l'an 1.000 A. D., ne concerne que des capitales situées dans le Bình-thuận, que la première et la dernière de ces capitales furent le village de Palei Čanar à Phanri, et que là se trouvait, dès le XIe siècle, le centre des possessions du célèbre « clan de l'Aréquier » [6].

(1) E M. Durand *Les Chams Banī*. (*BEFEO*, III, 54) ; *Le Livre d'Anouchirvân* (*Id.*, IV, 321). Huber a relevé dans le *Song che* (ch 489), l'invocation prononcée avant le sacrifice du buffle : *A-lo-ho-ki-pa*, qu'il croit être la transcription de *Allah Akbar*, ce qui suppose que dès l'époque des Song (Xe-XIIIe s.), il y avait des Musulmans au Čampa (*BEFEO*, III. 55). Cette époque pourrait même être précisée, s'il fallait attribuer quelque valeur au fait que les Čams Banī font dater toutes leurs traditions de l'an mil (*BEFEO*, V, 360)

(2) *Notes sur les Chams*. VI *Les Basêḥ*. (*BEFEO*, VII, 313) *Notes sur une crémation sur les Chams* (*Id.*, III, 447).

(3) *Notes sur les Chams*. V. *La déesse des étudiants*. *BEFEO*, VI, 279.

(4) *Notes sur les Chams*. IX *L'*Abiseka *cham*. X. *Le* rasuṅ batuv. *BEFEO*, VIII, 345. 351. G Cœdès. *A propos des meules de pierre appelées* rasuṅ batau. *BEFEO*, XX iv, p. 8

(5) *Notes sur les Chams*. XII. *La Cendrillon chame*. *BEFEO*, XII, iv.

(6) *Notes sur les Chams*. I. *Parik-Pinăṅ et le Clan de l'Aréquier*. II. *Légende historique de Pō Çaḥ Inô*. III. *La Chronique royale*. IV. *Bal* Čanar. *BEFEO*, V, 368-386.

Il est revenu sur cette question des capitales čames dans une note sur la « Chronique de Pō Nagar » (*BEFEO*, VII, 339). Enfin on lui doit une notice sur les archives des derniers rois čams (*BEFEO*, VII, 353). Ces archives, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque de l'Ecole française, avaient probablement été emportées dans sa fuite par le dernier roi čam, Po Čơn Čan (1822) et confiées par lui à la fidélité des Moï; elles faisaient partie du dépôt de Lavań, n[os] 3 et 4 (*BEFEO*, V, 14), un des villages entre lesquels se partage la garde du « trésor des rois čams ». On a vu plus haut l'aide efficace que le P. Durand a prêtée à la recherche et à l'inventaire de ces restes intéressants de l'ancien Čampa (*supra*, pp. 21, 65). Son concours n'a pas été moins précieux dans le domaine épigraphique: ses séjours à Phanri, à Ninh-hoa et à Quinhơn lui ont permis de relever les inscriptions rupestres de Thanh-hièu et de Phú-quí au Khánh-hoà (Cœdès 121, 123), de Ca-xơm au Bình-định (Id. 57), de retrouver la première stèle d'An-thuận, au Bình-định (Id. 54) et d'estamper celle de Long-thạnh ou de la pointe Sahoi (Quảng-ngãi), signalée par M. Vinet (Id. 132). On lui doit aussi, comme nous l'avons dit, le déchiffrement des inscriptions du temple Pō Romé à Phanrang.

Ceci nous amène tout naturellement à analyser les travaux de l'Ecole sur l'épigraphie et l'histoire du Čampa.

On peut estimer à une centaine environ le nombre des inscriptions nouvelles trouvées depuis 1899. Parmi les auteurs de ces découvertes il faut citer, outre le P. Durand, MM. Parmentier, Carpeaux, Rougier, Odend'hal, Huber, le D[r] Bargy, Cadière, de la Susse, le D[r] Sallet.

Le déchiffrement fut entrepris tout d'abord par M. Finot (1). Il édita en premier lieu (*BEFEO*, II, 185) trois inscriptions trouvées par lui au Quảng-nam. Les deux premières émanaient du plus ancien roi du Čampa (après l'auteur de l'inscription de Vo-canh), Bhadravarman I[er] (vers 400 A. D.): l'une était la charte de fondation du grand sanctuaire de Bhadreçvara à Mĩ-sơn, l'autre une invocation au même dieu, gravée sur un rocher, au bord du Sông Thu-Bon, non loin de Mĩ-Sơn, la troisième une inscription fragmentaire d'un roi inconnu jusque là, Çaṃbhuvarman, qui régnait dans la première moitié du VI[e] siècle çaka, environ deux siècles après Bhadravarman; cette stèle, trouvée à Mĩ-Sơn, commémore la réédification du temple qui avait été incendié dans le courant du V[e] siècle çaka: c'est le plus ancien document où se trouve le nom de Čampā.

Dans un mémoire sur Pāṇḍuraṅga, publié d'abord comme contribution à l'*Album Kern* (Leide, 1903), puis dans le *Bulletin* (III, 630), il réunit tous les textes épigraphiques concernant ce pays, auxquels M. Pelliot joignit la traduction

(1) Tous ses travaux ont été publiés dans le *Bulletin*, de 1902 à 1915, sous le titre de: *Notes d'épigraphie*. Cf. aussi du même: *L'inscription de Chiêm-sơn* (*BEFEO*, XVIII, x, 13).

des textes chinois. Trois inscriptions nouvelles sont publiées en appendice, dont la plus intéressante, gravée sur un rocher voisin du temple de Pō Klauṅ Garai à Phanrang, relate la répression d'une révolte du Pāṇḍuraṅga par le prince héritier en 972 çaka.

Le groupe épigraphique le plus important pour l'histoire du Čampa est celui des inscriptions du Quảng-nam, qui se rattachent aux deux grands ensembles de monuments qu'on désigne par les noms des villages de Đồng-dương et de Mĩ-sơn. Les fouilles qui furent exécutées dans ces ruines par l'Ecole en 1902-1904 ramenèrent au jour une vingtaine d'inscriptions nouvelles qui furent étudiées dans deux articles de M. Finot [1]. Cette étude eut pour premier résultat de déterminer l'époque et le caractère des ruines de Đồng-dương : c'est un monastère bouddhique fondé en 875 A. D. par le roi Indravarman II. Jusqu'alors on avait peu de données sur le bouddhisme du Čampa et celles qu'on trouvait dans le pèlerin chinois Yi-tsing étaient plutôt de nature à égarer qu'à renseigner. La fondation d'un grand établissement religieux sous l'invocation de Lokeçvara suffisait à prouver que la forme dominante de ce culte était le Mahāyāna ; mais en outre le fait que dans un même acte royal se trouvent glorifiés à la fois le Liṅga Bhadreçvara de Mĩ-sơn et le bodhisattva Lokeçvara de Đồng-dương est un témoignage formel du bizarre syncrétisme, attesté par ailleurs à Java, qui a combiné, non seulement dans le culte, mais dans la doctrine, le çivaïsme et le bouddhisme. Qu'ils se réclament de l'une ou de l'autre religion, ces documents portent l'empreinte d'une conception étrangement mystique de la royauté. La lignée des rois a pour auteur Çiva lui-même, qui a transmis le pouvoir royal au maharṣi Bhṛgu, dont le successeur fut un autre personnage divin, inconnu par ailleurs : Uroja. Ce pouvoir royal est lié d'un lien mystérieux avec le Liṅga Bhadreçvara, qui est l'essence de la royauté et en quelque sorte le Roi éternel, dont émane la puissance temporaire des rois humains. Ceux-ci, à leur tour, sont considérés comme des incarnations des dieux brahmaniques ou du Buddha et comme les instruments de la délivrance du monde. Il n'est pas inutile d'observer qu'à la même époque une conception exactement parallèle régnait au Cambodge et que le Liṅga du Bayon, adoré sous le nom de Devarāja, passait également pour concentrer en lui l'essence de la royauté khmère. La même vague de mysticisme avait passé sur les deux royaumes hindous.

Ce n'est pas seulement l'histoire religieuse qui est redevable à ces inscriptions de précieuses données : l'histoire politique leur en doit de non moins

(1) *Inscriptions du Quang-nam. BEFEO*, IV, 83 ; *Les inscriptions de Mĩ-sơn. Ibid.*, IV, 897. Le premier de ces articles est suivi d'une *Note sur les dates de deux inscriptions de Čampā* par A. Barth. Ces deux inscriptions sont 1° la première stèle de Đồng-dương (*ibid.* p. 64) correctement datée (13 mai 875) ; 2° la petite inscription de Mĩ-sơn (*ibid.* p. 73) dont la date, lue premitivement 713 çaka était fausse : mais M. Finot a établi depuis (*BEFEO*, XV, II, 49) qu'elle devait être lue 913.

importantes. Elles ont révélé l'existence de deux dynasties inconnues jusqu'alors : la première est celle de Gaṅgārāja « le roi du Gange », le hardi pèlerin qui partit au commencement du Ve siècle de notre ère pour aller dans l'Inde vénérer le Saint Fleuve, et dont les descendants occupèrent le trône jusqu'au VIIIe siècle ; la seconde est la dynastie qu'on peut appeler du nom de sa capitale, Indrapura, située au Quảng-nam, soit à Đồng-dương, soit à Trà-kiệu, et qui gouverna le Čampa à l'époque la plus florissante de son histoire, aux IXe-Xe siècles.

La géographie historique a également profité de ces publications : on a pu identifier les provinces d'Amarāvatī et de Vijaya avec le Quảng-nam et le Bình-định, et l'équivalence reconnue de Vijaya avec le Fo-che des Chinois a fourni un argument linguistique de grand poids à la thèse de G. Cœdès sur l'identité d'un autre Fo-che, situé à Sumatra, avec le royaume de Çrīvijaya (Palembang) (1).

De nouvelles inscriptions découvertes par M. Parmentier en 1908, sur les rochers voisins de Pō Klauṅ Garai à Phanrang ont ajouté quelques faits à l'histoire du Pāṇḍuraṅga (2).

En dressant le catalogue des inscriptions čames de Musée de Hanoi (3), M. Finot réédita l'antique inscription de Võ-cạnh, où il reconnut la présence d'une partie métrique et nota quelques expressions de caractère bouddhique ; il donna également en fac-simile, texte et traduction une inscription extraite en 1902 de la porte royale de Bình-định, qui malgré sa date tardive (1401 A. D.) est intéressante par les renseignements nouveaux qu'elle fournit sur les derniers rois du Čampa indépendant.

Enfin il convient de mentionner du même auteur, un travail d'une portée générale pour la chronologie du Čampa et la lecture des inscriptions. Depuis quelque temps on avait reconnu que la chronologie des événements du XIe siècle présentait des anomalies inexplicables. Par la comparaison de différentes inscriptions M. Finot démontra (4) que la cause de ces perturbations était dans la lecture erronée de trois signes numériques ; la nouvelle valeur attribuée à ces chiffres fait disparaître toute difficulté.

Après M. Finot, le travail épigraphique fut continué par Ed. Huber qui étudia douze inscriptions nouvelles et déchiffra plus ou moins complètement sept autres stèles déjà signalées (5). Il en résulta de nouvelles précisions sur les dynasties de Gaṅgārāja (6) et d'Indrapura, la détermination de la date de deux monu-

(1) Cœdès, *Le royaume de Çrīvijaya*, *BEFEO*, XVIII. vi, p. 23.
(2) L. Finot. *Nouvelles inscriptions de Pō Klauṅ Garai. BEFEO*, IX, 205.
(3) *Id.. Les Inscriptions du Musée du Hanoi Ibid.*, XV, II, 1.
(4) *Les Inscriptions de Jaya Parameçvaravarman I. BEFEO*, XV, II, 39.
(5) *Etudes indochinoises*, VI-XII. *BEFEO*, XI, 1 et 257.
(6) M. Cœdès a lu sur la pierre deux noms royaux qui n'avaient pu être déchiffrés sur les estampages : *Manorathavarman* et *Prabhāsadharma* (ou *Çrībhāsadharma*). Cf. G. Cœdès, *Note sur deux inscriptions du Champa*. *BEFEO*, XII, viii, 15. On doit à ce savant une liste générale des inscriptions du Čampa qui est un précieux instrument de travail : *Inventaire des inscriptions du Champa et du Cambodge*. *BEFEO*, VII, 37.

ments (Bằng-an et Hà-trung) et des informations de grande valeur sur les cultes vishnouites et bouddhiques ainsi que sur les relations du Čampa avec Java où on allait étudier la magie.

Quelques expressions difficiles des inscriptions čames ont été expliquées par Huber au moyen de comparaisons avec d'autres langues malayo-polynésiennes. C'est ainsi qu'il a retrouvé dans le *thil* ou *thei* des Čams le *tahil* malais, ce qui lui a permis d'en fixer le poids à 37 grammes ; qu'il a expliqué comment le mot čam *vayauṅ* est l'équivalent du skr. *vaṃça* ; et par quel curieux contre-sens des traducteurs balinais du Rāmāyaṇa, le mot skr. *padāti*, « fantassin », a été employé dans le sens de « char ». La légende du Rāmāyaṇa existait d'ailleurs au Čampa, car Huber l'a retrouvée dans un recueil de légendes composé en Annam au XIVe siècle, le *Lĩnh nam trích quái*, qui semble bien l'avoir empruntée à la tradition čame (1).

La géographie du Čampa a fait l'objet de recherches étendues et de savantes discussions dans le mémoire de P. Pelliot, *Deux itinéraires de Chine en Inde... BEFEO*, IV 184 sqq.

Les travaux que nous venons d'analyser ont été utilisés par M. Georges Maspero, correspondant de l'Ecole qui, en y joignant le dépouillement des sources chinoises et annamites, a composé un excellent compendium de l'histoire du Čampa (2). Ils ont également servi de base à un livre de vulgarisation : *Les Chams d'autrefois et d'aujourd'hui*, par Jeanne Leuba (Hanoi, 1915), où l'auteur a en outre fait entrer toute une part d'observation personnelle d'une remarquable justesse.

Le livre de G. Maspero a fait l'objet d'un substantiel compte rendu (3) où M. Léonard Aurousseau a signalé de nouvelles sources historiques et apporté à l'histoire du Čampa une importante contribution de recherches originales, dont les conclusions peuvent se résumer ainsi : sous les Han, la commanderie de Je-nan occupait toute la partie de l'Annam actuel comprise entre la Porte d'Annam au Nord et le cap Varella au Sud. Les deux villes les plus méridionales étaient Siang-lin et Si-k'iuan, chef-lieu de la commanderie. C'est à Siang-lin que se constitua le premier royaume čam, ce qui lui valut d'être appelé par les Chinois Lin-yi 林邑, c'est-à-dire [Siang] Lin-yi, « capitale [Siang] Lin ». Cette première capitale čame peut être localisée à Trà-kiệu (Quảng-nam). Plus au Nord le territoire était couvert par la citadelle de K'iu-sou, qui n'est sans doute qu'un nom indigène de Si-k'iuan et qu'on peut identifier sûrement avec les restes de remparts situés à Hué, sur la rive droite de la rivière, au lieu dit Ban-bô, au S. de la citadelle.

(1) Ed. Huber. *Etudes indochinoises. BEFEO*, V, 168-184. Cf. *supra*, p. 277.

(2) G. Maspero. *Le Royaume de Champa*. Leide, 1914. (Extrait du *T'oung Pao*, 1910-1918).

(3) *BEFEO*, XIV, ix, 8.

Le plus récent travail sur les Čams est l'article où Henri Maspero a donné le texte et la traduction de la prière chantée pendant la cérémonie du bain de la déesse Pō Nagar (1).

Pour résumer en quelques faits concrets l'œuvre de l'Ecole française au Čampa, nous citerons : l'inventaire complet des monuments, la fondation du Musée de Tourane, la consolidation de Pō Nagar, les fouilles de Đông-dương et de Mĩ-sơn, avec les trouvailles de statues, de stèles, de bijoux anciens ; le déchiffrement des inscriptions qui a renouvelé l'histoire du pays et la connaissance du čam ancien ; enfin les nombreuses études sur le folk-lore des Čams qui ont accru et rectifié les informations qu'on possédait au sujet des coutumes, des rites et des croyances des Čams modernes, héritiers dégénérés du Čampa d'autrefois.

(1) H. Maspero. *La prière du bain des statues divines chez les Čams.* *BEFEO*, XIX, v, 1

Le Cambodge doit la plus grande part de sa célébrité au nombre extraordinaire d'anciens monuments qui couvrent son sol et à la rare beauté de quelques-uns. C'est aussi dans ce domaine que s'est principalement exercée l'action de l'Ecole française. On a rappelé plus haut les voyages du commandant de Lajonquière et son *Inventaire descriptif*, les missions Dufour-Carpeaux, les fouilles de J. Commaille, les travaux d'Aṅkor, les monographies de MM. Parmentier, Commaille, de Mecquenem, Marchal, la fondation du Musée de Phnom-Penh. Mais le passé et le présent du pays khmèr ont été également étudiés sous d'autres aspects.

Epigraphie. — Tout d'abord le travail de recherche et de déchiffrement des inscriptions, abandonné après la publication des deux fascicules du recueil de Barth et Bergaigne (1) et le mémoire d'Aymonier sur quelques inscriptions en vieux khmèr (2), fut repris avec une nouvelle activité. Le nombre des inscriptions découvertes depuis la mission Aymonier peut être estimé à environ 150 ; d'autre part, un grand nombre de celles qui avaient été estampées par cette mission, et dans ce nombre quelques unes de première importance, étaient restées inédites (3) : le déchiffrement a porté sur les unes et les autres.

Ce fut une bonne fortune pour l'Ecole de pouvoir se rattacher à la tradition de ses illustres devanciers en obtenant la collaboration de M. A. Barth. L'éminent indianiste publia dans le *Bulletin* deux inscriptions cambodgiennes provenant du Laos : la belle stèle de Vat Phu, exhumée en 1901 par des chercheurs de trésors et offerte au Musée par le P. Couasnon (4), et la stèle carrée plantée dans un banc de roche à Phou Lokhon ou Chan Nakhon sur la rive gauche du

(1) *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, par M. A. Barth. Paris, 1885. — *Inscriptions sanscrites du Campā [et du Cambodge]* par Abel Bergaigne. Ibid., 1893. (Notices et Extraits des mss., T. XXVII, 1re partie, 2 fasc. et 2 atlas.

(2) Aymonier. *Quelques notions sur les inscriptions en vieux khmer* (JA, 1883, 8e s., I, 441 ; II, 199). Le *Cambodge* du même auteur, qui a paru de 1900 à 1904, et dont l'index, dû à M. G. Cœdès, a été inséré dans le *BCAI*, 1911, pp 85 et 117, contient l'analyse de nombreuses inscriptions en khmèr. Des extraits de cet ouvrage ont été publiés avant les volumes dont ils font partie, dans le *Journal Asiatique : Les inscriptions du Bakan et la grande inscription d'Angkor Vat* (*JA*, janvier-février 1900) ; *La stele de Sdok Kak thom* (*id.* janvier-février 1901).

(3) Le recueil Bergaigne-Barth, exclusivement réservé aux documents en sanskrit, comprend 49 inscriptions sur un total de 480 englobant tous les estampages d'inscriptions, y compris celles qui sont illisibles, modernes ou en langue vulgaire.

(4) *BEFEO*, I, 162 et 402. A. Barth. *Stèle de Vat Phou. Id.*, II, 235.

Mékhong, à quelques kilomètres en amont du confluent du Moun (1). Cette dernière est particulièrement importante par les renseignements qu'elle fournit sur un des premiers rois du Cambodge, Mahendravarman, qui régnait au début du VIIe siècle de notre ère ; elle nous apprend en effet qu'il était le frère cadet de son prédécesseur Bhavavarman et qu'avant son sacre il portait le nom de Citrasena, ce qui permit de l'identifier avec le Tche-to-sseu-na des annales chinoises. Simultanément M. Finot publiait l'inscription de Thma Krê, gravée sur un rocher au bord du Mékhong, entre Sambok et Kratié par ordre du même prince sous son nom de Citrasena, donc avant son avènement (2). Il donnait en même temps la transcription et la traduction d'une stèle découverte par M. Georges Maspero à Say Fong (Laos), le point le plus élevé en latitude où ait été découvert un document cambodgien (3). Cet acte, daté de 1186 A. D., qui a pour auteur Jayavarman VII, roi de 1182 à 1201, a pour objet la fondation et le règlement d'un hôpital. On s'aperçut bientôt qu'il en existait, sur divers points de l'ancien Cambodge, des répliques, dont A. Barth releva les variantes (4), tandis que le Dr Cordier identifiait les plantes prescrites pour l'approvisionnement des infirmeries (5). A l'occasion de la découverte d'un neuvième texte à Kuk Roka (à 12 kil. au S. de Kompong Thom), M. Finot établit un classement des diverses versions de l'édit et rectifia quelques points de sa première interprétation (6). Enfin une dixième version du même édit a été trouvé en 1920, au cours du dégagement d'un temple situé à l'Est d'Aṅkor Thom, entre la rivière de Siemrãp et le Prasat Ta Kèo (7).

Ainsi l'épigraphie nous a révélé un fait du plus grand intérêt pour l'histoire sociale de l'ancien Cambodge : l'existence au XIIIe siècle d'un réseau d'établissements hospitaliers (8) organisés avec soin et placés sous l'invocation d'un Buddha du panthéon mahâyâniste, le Bhaiṣajyaguru, si populaire en Chine, au Japon et au Tibet (9).

En 1904 furent publiées quelques inscriptions cambodgiennes : l'une, gravée sur un piédroit d'un temple secondaire du Práḥ Khan de Kompong Svày (IK, I, 245), était déjà connue par un article de Kern (10) et fut rééditée dans le

(1) A. Barth *Inscription sanscrite de Phou Lokhon (Laos)* *BEFEO*, III, 442. Réimprimé de l'*Album Kern*, Leide, 1903, pp. 37-40.

(2) L. Finot *Inscription de Thma Krê*. *BEFEO*, III, 212.

(3) *Id.*, III 18.

(4) A. Barth. *Les doublets de la stèle de Say Fong*, *BEFEO*, III, 460.

(5) *Ibid.*, 466. Cf. les rectifications XV, II, 185.

(6) *Id.*, XV, II, 108.

(7) *BEFEO*, XX, IV, 214

(8) D'après la stèle de Ta Prohm (*BEFEO*, VI, 80, 117), ils étaient au nombre de 102

(9) Sur le Bhaiṣajyaguru, voir la notice de M. Paul Pelliot, à la suite de l'article précité, *BEFEO*, II, 33.

(10) *Annales de l'Extrême-Orient*, II, 195, traduit des *Bijdragen* de la Haye, IV, 3 (1879), p. 270.

Bulletin d'après un meilleur estampage ; une autre, inédite, se trouve sur un piédroit du temple appelé Práḥ Thăt Kvan Pir (province de Kratié) ; enfin les deux dernières sont de petites inscriptions votives gravées sur deux plats d'argent trouvés dans une grotte du Núi Cam (khm. Phnoṃ Kàṃ), dans la province de Chaudoc (Cochinchine). Ce sont des offrandes faites au dieu Tribhuvaneçvara, adoré sur le Liṅgaparvata, c'est-à-dire sur le Phnoṃ Kàṃ (1).

En 1912 M. Finot fit connaître les inscriptions recueillies sur le piédroit des portes et sur la tranche d'un autel dans l'ancienne ville de Sambór Préi Kŭk, dont les ruines se voient dans la forêt, à environ 25 kil. au N.-N.-E. de Kompoṅ Thom. Il résultait de cette étude que cette ville datait du règne d'Īçānavarman, un des premiers rois du Cambodge, qui régna dans le premier quart du VIIe siècle. Ainsi fut établi un point de repère solide pour la connaissance de l'art khmèr primitif (2).

Simultanément paraissait dans le *Bulletin* (3) une nouvelle édition de la stèle de Ban That, près de Bassac (Laos), publiée jadis par Kern d'après un médiocre estampage de Jules Harmand (4). Le nouveau texte, beaucoup plus complet, révéla le plan général du document, qui est un poème (*ākhyāna*) en 3 chants (*sarga*) contenant l'éloge poétique des fondations religieuses faites dans la contrée de Bassac par un *mātṛvaṃça*, une famille à hérédité féminine, dont le chef avait fondé le temple de Vat Phu (mont Bhadreçvara, ou Çaivāṅghri) et dont le dernier représentant, Mūrdhaçiva, auteur de l'inscription, construisit un « groupe de trois édifices de pierre» (*saudhatrayam açmamayam*), qui ne peuvent être que les trois tours de Ban That. La date de cette composition se place dans la première moitié du XIIe siècle de notre ère. La nouvelle édition permit d'éliminer du terrain historique un événement controuvé d'une certaine portée : ce n'était rien de moins qu'une expédition de Sūryavarman II (1112-1150 A. D. environ) contre Ceylan : elle disparut avec la fausse lecture sur laquelle elle se fondait.

(1) *BEFEO*, IV, 672-678. La seconde dédicace doit se traduire ainsi : « Offrande du seigneur Çrī Tribhuvanādityavarmadeva au dieu du Liṅgaparvata dans la célébration du second koṭihoma ». La première est obscure, surtout en raison de la qualification *Kamrateṅ jagat*, qui signifie ordinairement « dieu » et qui semble ici s'appliquer au donateur ; en corrigeant, d'après l'analogie de l'autre dédicace *Kamrateṅ jagat* en *Kamrateṅ añ*, on traduira : « Offrande du seigneur Çrī Kalapavvaka dans la célébration du bout de l'an en l'honneur du dieu Çrī Tribhuvaneçvara ».

(2) L. Finot *Notes d'archéologie cambodgienne : I. Nouvelles inscriptions cambodgiennes. BCAI*, 1912, p. 143. Quelques autres inscriptions d'intérêt secondaire sont publiées dans le même article : le somasūtra de That Ba Chong, la stèle d'Ampil Rolœm, enfin deux inscriptions khmères du Prasàt Robaṅ Romās.

(3) L. Finot. *L'inscription de Ban That. BEFEO*, XII, II, 1.

(4) H. Kern. *Inscriptions cambodgiennes. II. Inscription de Bassac.* (Ann de l'Extrême-Orient, III, 65.)

Le Musée de Hanoi conserve 8 inscriptions khmères qui furent étudiées en 1915 dans une revue générale de la collection épigraphique de ce Musée ([1]). Sur ces 8 documents, deux méritent une mention particulière : l'un est la stèle de Snay Pol, qui commémore une donation faite à la déesse Bhagavatī par deux seigneurs, Çālagrāmasvāmin et Ādityasvāmin, dont les noms signifiant à peu près « seigneur Coquille » et « seigneur Soleil », sont rappelés en tête des deux faces de la stèle par deux dessins qui sont en quelque sorte les armes parlantes des donateurs : une conque et un soleil. L'autre est une stèle trouvée dans les fouilles de Bàsàk (Romduol) en 1901-1902 : elle atteste, comme l'inscription de Bat Čum, l'édification par Rājendravarman, entre 944 et 947 A. D., des cinq temples du Mébón oriental, et donne ce détail important qu'ils étaient revêtus de mortier (*saudha*). Par là s'explique le rôle des trous dont sont criblés les murs de ces édifices et qui, selon certains auteurs, auraient servi au scellement d'ornements métalliques.

Dans le même fascicule du *Bulletin* ([2]), parut une édition complète de la grande stèle de Sdŏk kak thom, dont Aymonier avait traduit la partie khmère en y joignant un résumé de la partie sanskrite dû à A. Barth ([3]). La nouvelle édition précisa divers points d'un certain intérêt et facilita l'étude de ce document si instructif pour la connaissance du vieux khmèr, pour celle de l'organisation religieuse et sociale de l'ancien Cambodge, pour l'histoire des idées mystiques au XIe siècle et pour la détermination chronologique des monuments d'Aṅkor Thom.

A la suite de ce texte est publié celui d'un piédroit de Vat Phu, découvert en 1911 par H. Parmentier, et qui commémore une donation faite en 1136 A.D. par la corporation des ouvriers (*karmmāntara*) du district de Çreṣṭhapura au dieu de Liṅgapura (le dieu de Vat Phu, appelé ailleurs Bhadreçvara ou Vraḥ Thkval) ([4]).

En 1918, parut dans le *Bulletin* l'inscription d'un piédroit de grès trouvé en janvier de la même année dans une rizière, près du village de Kŏmpoṅ Rưsei, province de Prei Veng ([5]). Elle rappelle la fondation d'un temple d'Āmrātakeçvara en 657 A. D. par un ministre de Jayavarman I[er], ce qui fait remonter de 7 ans la date la plus ancienne connue pour le règne de ce roi.

Enfin, en 1920, M. Finot traduisit une courte inscription votive du VII[e] siècle environ, gravée sur un triçūla de pierre trouvé au Práḥ Vihār Thoṃ de Kŏmpoṅ

([1]) L. Finot. *Les Inscriptions du Musée de Hanoi. BEFEO*, XV, II.

([2]) L. Finot. *L'inscription de Sdok kak thom. BEFEO*, XV, II, 53.

([3]) E. Aymonier. *La stèle de Sdok kak thom. JA*, IX[e] série, t. XVII (1901), p. 5, et *Cambodge*, II, 250.

([4]) Aymonier, *Cambodge*, II, 162. G. Cœdès a tiré de cette mention de Çreṣṭhapura d'intéressantes conséquences sur la situation de la première capitale du Cambodge. V. *infra*.

([5]) *BEFEO*, XVIII, x, 15.

Čam, où un vieillard de 80 ans, nommé Bhoja, ayant scellé dans une cavité du triçūla ses dents tombées, les dédie au liṅga érigé par lui (1).

On doit à M. Georges Cœdès une contribution très importante à l'épigraphie du Cambodge.

Il débuta en 1904 par l'édition d'une stèle de provenance incertaine (2), d'où on pouvait inférer l'existence, insoupçonnée jusqu'alors, d'un roi Bhavavarman [II], qui était sur le trône en 639 A. D. entre Īçānavarman et Jayavarman Ier (3). Il découvrit plus tard dans une inscription fragmentaire du Prasat Lbơk Srót (4) un autre roi nouveau du nom de Jayavarman, régnant en 781 A. D. et qui reçut le numéro d'ordre I bis.

Il s'attaqua ensuite à trois grandes inscriptions qui, en raison de leur caractère bouddhique, avaient été laissées de côté par les éditeurs du *Corpus* : celles de Ta Prohm, de Tep Pranam et de Bat Čum (5).

Ta Prohm, à l'Est d'Aṅkor Thom, est un des plus anciens édifices du groupe ; mais de nouvelles constructions y furent ajoutées à la fin du XIIe siècle par un roi bâtisseur, Jayavarman VII, qui y intronisa diverses divinités, parmi lesquelles son guru et sa mère Il y érigea une grande stèle où il énumère ses ancêtres, rappelle son expédition victorieuse au Čampa et sa magnanimité envers le roi vaincu, fixe les redevances affectées à l'entretien du temple, fait enfin le compte de ses œuvres pies et des revenus qui leur sont affectés. Comme le fait observer l'éditeur, « toute cette partie de l'inscription, dont le caractère bouddhique n'exclut pas certaines expressions trahissant un tréfonds brahmanique, présente... un tableau assez intéressant de la vie d'un temple cambodgien et nous fait connaître un certain nombre de *realia* dont l'archéologie et l'histoire religieuse pourront tirer profit » (6).

Tep Pranam est le nom d'une terrasse située dans Aṅkor Thoṃ, au Nord du Palais Royal, au bout de laquelle se dresse un grand Buddha de maçonnerie, évidemment de basse époque, mais qui perpétue néanmoins une vieille tradition : car cet emplacement n'est autre que celui d'un ancien āçrama bouddhique

(1) *Id.* XX, IV, 6.

(2) Probablement de la Résidence de Takèo. Elle fut rapportée en 1901 par M. Foucher de l'hôtel des Travaux publics de Phnom Péñ au Musée de l'Ecole, où elle figure sous le no B 3-7.

(3) *BEFEO*, IV, 691.

(4) Deux petits sanctuaires à environ 40 kil. au N.-E. de Kratié ; chacun d'eux a un piédroit inscrit (*BEFEO*, XIII, I, 17). L'inscription du sanctuaire O. (29 l.) est celle qu'a publiée Cœdès (*BEFEO*, V, 419) ; celle du sanctuaire E (3 l.) est inédite. Ces deux piédroits sont conservés au Musée de Phnom Penh, no I O. 11 et 12 (*BEFEO*, XIV, XI, 95).

(5) G. Cœdès. *La stèle de Ta Prohm*. *BEFEO*, VI, 44. *La stèle de Tep Pranam*. *JA*, mars-avril 1908 et note additionnelle, septembre-octobre 1908, p. 253 *Les inscriptions de Bat Čum*. *JA*, septembre-octobre 1908 et note additionnelle, mai-juin 1909.

(6) *BEFEO*, VI, 48.

(Saugatāçrama) fondé par Yaçovarman, si, comme il est probable, la stèle de fondation n'a pas été transportée loin de sa place primitive. Cette inscription contient un règlement pour l'organisation de l'āçrama, presque identique à celui du Brāhmaṇāçrama fondé par le même roi, ce qui prouve que çivaïsme et bouddhisme avaient une vie extérieure fort analogue ([1]).

Le Prasàt Bàt Čum, situé près d'Aṅkor Thoṃ, au S.-E. de Bantãi Kdei, se compose de trois tours en briques, dont les piédroits portent trois inscriptions sanskrites et une khmère de 960 A. D. Ces textes sont des plus instructifs pour l'histoire d'Aṅkor. Ils ont pour objet précis la consécration d'un *tīrtha* (bassin sacré) dont l'eau provenait « du sommet du mont Mahendra » : nous apprenons par là le nom sanskrit du Phnom Kulen, d'où descend la rivière de Siemrãp. Quant au tīrtha, il ne peut être, comme l'ont pensé certains auteurs, le Sraḥ Sraṅ, qui est évidemment le bassin sacré de Bantãi Kdei. Il résulte en outre de ces inscriptions que Rājendravarman, par qui Aṅkor Thoṃ, abandonnée pendant 16 ans pour Koḥ Ker, fut rétablie dans son rang de capitale, y éleva de nouvelles constructions, notamment un palais et les temples du Mébón oriental: M. Cœdès a prouvé que ceux-ci doivent avoir été construits vers 944-947 A. D. Les tours de Bat Čum elles-mêmes sont une fondation du ministre Kavīndrārimathana, qui les dédia à la triade bouddhique : Buddha, Vajrapāṇi et Devī, ce dernier nom désignant ici la Prajñāpāramitā. Le règlement de cette fondation est un nouveau témoignage sur les rapports qui unissaient à cette époque le brahmanisme et le bouddhisme ([2]).

Non moins intéressante est l'inscription de Baksĕi Čàṃkrŏṅ, gravée sur les piédroits d'un temple situé près de la porte Sud d'Aṅkor Thoṃ ([3]). Elle est, comme la précédente, du règne de Rājendravarman, et A. Barth, dans une note chronologique publiée en appendice, en a fixé la date exacte au mercredi 23 février 948 A. D. Elle énumère les fondations pieuses de Rājendravarman et de ses quatre prédécesseurs : Indravarman, qui dédia à six images d'Īça et de Devī les six tours de Bakô, érigea le liṅga Indreçvara (probablement à Bakoṅ) et creusa l'étang Indrataṭāka (étang de Lolei) ; — Yaçovarman, qui creusa le Yaçodharataṭāka (Baray oriental) et érigea un dieu « dans une île de la mer » ; — Harṣavarman Ier, qui établit deux Çiva, un Viṣṇu et deux Devī « ici même » (à Baksĕi Čàṃkroṅ) « au pied du mont d'Indra » (*Indrādri*, le Phnom Bakheṅ) ; — Jayavarman IV enfin, qui fonda la capitale éphémère de Koḥ Ker. Rājendravarman lui-même établit le liṅga Siddheçvara à Çivapura (probablement le Phnom Bayang), un liṅga et d'autres images sur l'île du Yaçodharataṭāka (le Mébón oriental), enfin une statue dorée de Çiva à Baksĕi Čamkrŏṅ.

([1]) G. Cœdès. *La stèle de Tep Pranam*. *JA*, mars-avril 1908, p. 203.
([2]) G. Cœdès. *Les Inscriptions de Bàt Čum*. *JA*, septembre-octobre 1908, p. 213.
([3]) G. Cœdès. *L'Inscription de Baksĕi Čàṃkrŏṅ*. *JA*, mai-juin 1909, p. 467.

Mais la partie la plus importante du texte est la généalogie du roi, qui remonte aux origines de la royauté khmère. C'est ici qu'on trouve la mention des deux couples ancestraux : le ṛṣi Kambu et l'apsaras Merā, ancêtres de la dynastie de Çrutavarman ; Kauṇḍinya et la nāgī Somā, ancêtres de la branche de Rudravarman. M. Cœdès a eu le mérite de reconnaître nettement cette Somā, fille de Soma, perdue jusque là dans le rayonnement de la race lunaire (Somavaṃça). Il a proposé d'identifier le mystérieux Rudravarman, chef de la branche à laquelle se rattachait Rājendravarman, avec le grand-père maternel d'Indravarman Ier, tandis que M. Pelliot (1) et après lui M. Finot (2) préfèrent y voir le dernier roi du Fou-nan, auquel se serait rattaché le premier roi du Cambodge indépendant Bhavavarman Ier.

Deux inscriptions gravées sur les piédroits d'un petit temple dans la pagode de Vat Thĭpdĕi, à une vingtaine de kilomètres au N.-O. d'Aṅkor Thoṃ, ont été étudiées par M. Cœdès dans les *Mélanges Sylvain Lévi* (Paris, 1911, p. 213 sqq.). Celle du piédroit Sud relate la fondation du sanctuaire par Çikhāçiva en 910 A. D. : suivant la remarque ingénieuse de l'éditeur, elle est écrite dans le genre de style que Daṇḍin appelle « Gauḍa », et qui se caractérise par la longueur des composés, l'allitération et l'hyperbole. Celle du piédroit Nord émane de Kṛtīndrapaṇḍita, qui vivait à la cour de Sūryavarman Ier (999-1049 A. D.) : elle contient une généalogie en ligne féminine et apporte un nouveau document sur la difficile question des *mātṛvaṃças*.

D'autres inscriptions ont été publiées par M. Cœdès dans les *Etudes cambodgiennes*, qu'il a insérées dans le *Bulletin* de 1911 à 1918 :

1° Inscription de Pràsàt Práḥ Thăt (Thbóṅ Khmum), vers 655 A. D., qui relate le don d'un « manuscrit du *Sambhava* » (*Sambhavapustakam*), c'est-à-dire du *Sambhavaparvan* du Mahābhārata (I, VII) (3) ;

2° Inscription gravée sur un piédroit de la tour centrale du monument de Phnom Bàkhèṅ, par laquelle, en 968 A. D., Jayavarman V confirme un édit de Yaçovarman en faveur du temple de Yoçadhareçvara (temple du Phnom Bàkhèṅ) (4).

3° Inscription de la grotte dite Pơṅ Práḥ Thvăr sur le Phnom Kulên, dont les caractères appartiennent à la première moitié du XIe siècle, et qui nous apprend qu'un sage nommé Dharmāvāsa quitta le monde pour venir s'établir dans cette grotte appelée Çambhuguhā, sculpta les images divines qui en ornent les parois et fit jaillir la source voisine qu'il nomme Vyomatīrtha (5).

(1) *Le Fou-nan. BEFEO*, III, 302.
(2) *Sur quelques traditions indochinoises. BCAI*, 1911, p. 36.
(3) G. Cœdès. *Etudes cambodgiennes*. II. *Une inscription du VIe siècle çaka. BEFEO*, XI, 393.
(4) Id. *Id* III. *Une nouvelle inscription du Phnom Bàkhèṅ*. Ibid., 396.
(5) Id. *Id*. IV. *La grotte de Pơṅ Práḥ Thvăr (Phnoṃ Kulên)*. Ibid., 398.

4° Deux inscriptions de Pràsàt Khnà (Mlu Prei), l'une qui a mis hors de doute l'existence d'un roi Udayādityavarman I, neveu de Jayavarman V (1001-1002) (1), l'autre qui paraît justifier la tradition indigène assignant aux édicules placés au S.-E. et au N.-E. des grands sanctuaires le rôle de « bibliothèques » : car elle appelle l'édicule S.-E. sur lequel elle est gravée « cette bibliothèque » (*ayaṃ pustakāçramaḥ*) (2).

5° Inscriptions des bas-reliefs de la galerie historique d'Aṅkor Vat. Ces petits épigraphes, qui donnent les noms du roi Paramaviṣṇuloka et des chefs de son armée et qui expliquent le sens des scènes de l'enfer, avaient déjà été étudiés par M. Aymonier (3). M. Cœdès en a donné une édition très améliorée (4).

6° Huit inscriptions gravées sur les piliers du gopura donnant accès à la cour du Palais Royal à Aṅkor Thoṃ, où est contenu le texte du serment prêté à Sūryavarman Ier en 1011 A.D. par certains fonctionnaires royaux. Elles débutent par une formule de serment identique, et ne diffèrent que par les noms des fonctionnaires. Mais elles sont tellement endommagées que, bien que représentée par 8 exemplaires, la formule du serment n'avait pu être complètement restituée. M. Cœdès y a réussi, grâce à une neuvième réplique découverte par M. de Mecquenem sur un piédroit de la porte O. du Khlãṅ Sud (5) : il en a donné le texte khmèr avec la traduction et constaté l'analogie frappante que présente cette formule avec celle qui est encore en usage aujourd'hui (6).

7° Quarante petites inscriptions relevées en divers endroits d'Aṅkor Thom, où elles furent gravées environ trois siècles après l'édification du monument pour fixer le nom des idoles qui y recevaient un culte (7).

8° Inscription de Pràsàt Pràm gravée sur les piédroits du sanctuaire Nord de la première rangée d'un groupe de cinq tours de brique situé dans la province de Promtep (8). C'est une donation, faite le 25 février 948 A. D. par Rudrācārya, autrement appelé Nṛpatīndrāyudha, maître (ācārya) du roi Rājendravarman, et lui-même disciple de Çivasoma, guru d'Indravarman Ier. Cette inscription est intéressante en ce qu'elle traite en sanskrit de détails réservés d'ordinaire aux textes khmèrs, moins aisément intelligibles.

(1) Id. *Id.* V. *Une inscription d'Udayādityavarman I.* Ibid., 400.

(2) Id. *Id.* VI. *Des édicules appelés « bibliothèques »* *BEFEO*, XI, 405.

(3) *Quelques notions sur les inscriptions en vieux-khmèr. JA*, avril-juin 1883, p. 491 sqq ; *Cambodge*, III, 251 sqq..

(4) *BCAI*, 1911, p. 201.

(5) Il en existe une dixième à la porte Est, mais presque complètement effacée.

(6) G. Cœdès. *Etudes cambodgiennes.* IX. *Le serment des fonctionnaires de Sūryavarman* I *BEFEO*. XIII, vi, 11.

(7) Id. *Les Inscriptions du Bayon. BCAI*, 1913, p. 71.

(8) Id. *Etudes cambodgiennes.* X. *Inscription de Prasat Pram. BEFEO*, XIII, vi, 17.

9° Stèle de Pàlhàl, à 20 kilomètres au S. de Svày Dón Kèo, province de Pursat, conservée aujourd'hui au Musée de Phnom Péñ ([1]). Elle est rédigée en sanskrit et khmèr, le sanskrit très incorrect. Elle porte la date de 1069 A. D. et a pour objet l'érection d'un Tribhuvaneçvara et la dévolution des biens de deux personnages, dont elle donne la généalogie. Plusieurs des noms mentionnés ici se retrouvent dans la stèle de Práḥ Ṅôk (*ISCC*, n° XVIII) : il semble en résulter que les auteurs de la fondation de Pàlhàl appartenaient à la famille d'où était issu le fameux senāpati Saṅgrāma. Ce document nous apprend en outre que le roi Harṣavarman III régnait déjà à la date du document (991 ç. = 1069 A. D.).

10° La stèle du Figuier, exhumée au cours des fouilles du Phimãnàkàs en 1916. Cette inscription, non datée, mais que ses caractères paléographiques permettent d'attribuer au règne de Jayavarman VII (1182-1201 A. D.), consiste en une invocation à un arbre *açvattha* (ficus religiosa). M. Cœdès qui l'a publiée ([2]) fait ressortir en ces termes l'intérêt qu'elle présente: « Ce document présente un double intérêt. Il offre d'abord un nouvel exemple de ce mélange de bouddhisme et de brahmanisme souvent signalé dans l'ancien Cambodge : en effet, ce figuier, arbre bouddhique par excellence, est identifié à la Trimūrti brahmanique. C'est ensuite le premier texte bilingue que l'épigraphie cambodgienne ait livré jusqu'ici, car la partie khmère de l'inscription de Sdŏk kak thoṃ est une adaptation trop libre de la partie sanskrite pour qu'on puisse qualifier ce document de bilingue. Ici au contraire le texte khmèr est une version littérale du texte sanskrit. »

11° Inscription du Phnom Dĕi ([3]). Ce petit temple (province de Siemrãp, srŏk de Puok), à environ 30 kil. N.-O. d'Aṅkor Thom, signalé en 1914 par une brigade du Service géographique, avait deux inscriptions gravées sur ses piédroits. La seule qui subsiste, celle du piédroit Sud, contient la délimitation, ordonnée en 893 A. D. par Yaçovarman, du domaine attribué au temple : le Phnom Dĕi portait alors le nom de Çrī Purandaraparvata et le sanctuaire était consacré à Harihara.

12° Inscription gravée sur une borne trouvée à Mỹ-hưng (province de Vĩnh-long, Cochinchine), qui servait de limite à la terre du seigneur Rājaputra de Kŏmpoṅ Doṅ (Quai des Cocotiers) ([4]).

Deux inscriptions gravées dans une grotte du mont Kulên (Pơṅ Práḥ Pŭt Lơ) ont été publiées par M. J. Rœské : l'une, sans date, commémore l'érection par

([1]) Id. *Etudes cambodgiennes*. XI. *La stèle de Pàlhàl. BEFEO*, XIII, vii, 27.
([2]) Id. *Id.*, XIV. *Une nouvelle inscription du Phimãnàkàs. BEFEO*, XVIII, ix, 9.
([3]) G. Cœdès. *Etudes cambodgiennes*. XV. *Inscription du Phnom Dei. BEFEO*, XVIII, ix, 13.
([4]) *Notes archéologiques*, *BEFEO*, XX, iv, 1.

la « communauté des ascètes » (*yatigaṇa*) des statues de Brahmā, Viṣṇu, Parameçvara et du Buddha : elle se compose d'une strophe en sanskrit barbare et d'une autre en langue vulgaire qui fournit l'exemple unique d'un texte khmèr rédigé dans un mètre sanskrit (Nandana) ; l'autre, datée de 869 çaka = 947 A. D., mentionne l'érection d'un Tathāgata et d'un Rudra dans la grotte sacrée (1).

Outre les travaux de déchiffrement et d'interprétation des inscriptions prises en particulier, il en faut citer deux d'un caractère général. L'un est l'Inventaire général des inscriptions de G. Cœdès (2) ; l'autre, l'étude de H. Parmentier sur l'expansion de l'empire khmèr aux principales périodes de son histoire, d'après le nombre et la situation des inscriptions datées (3).

Histoire. — Ce n'est pas seulement par le déchiffrement des documents épigraphiques que l'Ecole française a contribué au progrès des connaissances sur l'histoire du Cambodge : elle a puisé à d'autres sources pour élucider diverses époques de cette histoire et en premier lieu celle des origines.

On sait qu'à la suite d'événements assez obscurs qui se déroulèrent dans la seconde moitié du VIe siècle, le Cambodge s'éleva de la situation d'Etat vassal à celle d'Etat souverain et se saisit de l'hégémonie politique dans une grande partie du bassin du Mékhong. Le royaume ainsi évincé par la rapide croissance du pays khmèr ne nous est connu que par les textes chinois, qui lui donnent le nom de Fou-nan, transcription d'un nom indigène qui pourrait être *bhnam* « montagne » (4). L'histoire du Fou-nan est donc la préface nécessaire de celle du Cambodge et le premier travail qui s'imposait, pour aborder avec fruit l'étude de la haute antiquité cambodgienne, était de rassembler et d'interpréter tous les témoignages chinois relatifs au Fou-nan. M. Pelliot se chargea de cette tâche et l'accomplit avec autant d'érudition que de critique (5). Les conclusions de son travail soulevèrent d'assez vives discussions (6), d'où elles sortirent fortifiées dans leur ensemble. Elles peuvent se résumer ainsi :

(1) J. Rœské. *Les inscriptions bouddhiques du mont Koulen*. *JA*, mai-juin 1914, p. 637.

(2) *Inventaire des inscriptions du Champa et du Cambodge*. *BEFEO*, VII, 37.

(3) *Cartes de l'empire khmèr d'après la situation des inscriptions datées*. *BEFEO*, XVI, III, 69, 6 cartes.

(4) L. Finot, dans *BCAI*, 1911, p 29.

(5) Pelliot. *Le Fou-nan*. *BEFEO*, III, 248. *La dernière ambassade du Fou-nan en Chine sous les Leang*. *Ibid*., III, 271.

(6) E Aymonier, *Nouvelles observations sur le Fou-nan*. *JA*., sept.-oct. 1903, p. 333. P. Pelliot. *Le Fou-nan et les théories de M. Aymonier*. *BEFEO*, IV, 385.

Le *Souei chou* (589-618) reproduisant les informations apportées en Chine par une ambassade de 616-617, dit au sujet du Tchen-la (Cambodge) : « C'était originairement un royaume vassal du Fou-nan. Le nom de famille du roi était Kṣatriya, son nom personnel Citrasena... Citrasena s'empara du Fou-nan et le soumit. » Le *Sin T'ang chou* (618-906), compilé au XIe siècle, précise que le roi du Fou-nan « avait sa capitale à la ville de T'ö-mou ; brusquement sa ville a été réduite par le Tchen-la, et il lui a fallu émigrer au Sud, à la ville de Na-fou-na ».

Puisque le roi du Fou-nan dut se retirer vers le Sud, c'est donc que le Tchen-la avait son siège au Nord, peut-être à Çaṃbhupura, l'actuel Sambor (1). Quant au roi conquérant, les inscriptions nous obligent à admettre que ce ne fut pas Citrasena, mais son frère aîné Bhavavarman Ier, dont l'avènement doit se placer vers le milieu du VIe siècle. Ce Bhavavarman, d'après quelques généalogies, aurait succédé à un certain Rudravarman, en qui M. Pelliot propose de reconnaître le dernier roi du Fou-nan dont Bhavavarman se serait réclamé pour légitimer sa conquête.

La question de la première dynastie cambodgienne fut étudiée par M. Finot du point de vue des traditions indigènes conservées par les inscriptions (2). Ces documents nous révèlent l'existence de deux dynasties : la dynastie lunaire, issue du brahmane Kauṇḍinya et de la nāgī Somā, et la dynastie solaire descendant du maharṣi Kambu et de l'apsaras Merā. En comparant la légende de Kauṇḍinya avec le récit des historiens chinois sur l'introduction de la culture indienne au Fou-nan par Houen-t'ien, M. Finot démontra que cet événement n'avait aucun caractère historique et n'était rien d'autre qu'une version rationalisée de la légende indigène. Houen-t'ien s'identifie à Kauṇḍinya, héros légendaire qui fut, avec la nāgī Somā, la tige de la famille royale du Fou-nan (3). Après avoir renversé celle-ci, les rois du Cambodge, pour justifier leur usurpation, laissèrent tomber dans l'oubli leurs ascendants Kambu-Merā et se rattachèrent à la dynastie déchue en se proclamant issus de Kauṇḍinya et de Somā.

Dans le même mémoire, M. Finot tenta d'expliquer par certaines idées mystiques des Khmèrs quelques faits restés jusqu'ici énigmatiques. Ainsi

(1) D'une inscription trouvée à Vat Phu et publiée par M. Finot (*BEFEO*, XV, II, 107), où il est fait mention de Çreṣṭhapura, M. Cœdès conclut que c'est dans la région de Bassac et non à Sambor que doit être cherchée la résidence des premiers rois dont la tradition ait gardé le souvenir (*Etudes cambodgiennes* XII. *Le site primitif du Tchen-la. BEFEO*, XVIII, IX, 41).

(2) L. Finot, *Sur quelques traditions indochinoises* (Mélanges Sylvain Lévi, Paris, 1911, p. 193) ; réédité avec quelques changements dans *BCAI*, 1911, p. 20.

(3) M. Cœdès a montré plus tard (*Etudes cambodgiennes. La légende de la Nāgī*, *BEFEO*, XI, 491) que la légende de la Nāgī était un emprunt aux Pallavas de l'Inde. Il a eu également le mérite de dissiper la confusion qui s'était établie entre la race de Somā et la race de la Lune (Soma).

plusieurs temples situés en plaine sont donnés par les inscriptions comme construits sur des sommets. On peut voir là une fiction destinée à mettre la réalité en accord avec la croyance au caractère sacré des montagnes. C'est en vertu de la même conception que certains temples étaient qualifiés de « montagnes » : tels, à Aṅkor Thoṃ, le Pḥĭmānàkàs, le Baphuon et surtout le « mont de Yaçodhara » ou « Mont Central », l'actuel Bayon. Ce dernier était le sanctuaire du Devarāja, du « roi-dieu », substance éternelle des rois terrestres qui ne sont que son émanation. Le Devarāja était un liṅga, et cette circonstance fournit une explication admissible des tours à quatre visages du Bayon, qui pourraient être envisagées comme des liṅgas à quatre visages.

Dans le même ordre de recherches, il faut citer l'essai de M. Cœdès sur l'apothéose au Cambodge (1), où il a montré que « du IXe siècle à la fin du XIIe, une série ininterrompue de témoignages prouve l'existence d'un culte rendu à des idoles qui portaient dans certains cas les attributs de divinités connues et dont les vocables ainsi que les traits rappelaient les noms et l'aspect de personnes défuntes ». Cette divinisation s'appliquait même aux vivants, surtout aux souverains dont l'âme subtile (*sūkṣmāntarātman*) était censée pénétrer, par exemple, dans un liṅga où elle s'identifiait avec Īçvara.

L'époque des origines est suivie, au VIIIe siècle, d'une période mal connue, pendant laquelle le Cambodge fut démembré. Seuls les Chinois nous renseignent sur les deux Etats qui se constituèrent alors et qu'ils appellent Tchen-la d'eau et Tchen-la de terre ou Wen-tan. Les itinéraires de Kia-tan, auxquels M. Pelliot a consacré un commentaire qui abonde en renseignements précieux sur la géographie historique de l'Indochine et des pays voisins, contiennent un voyage du Hà-tịnh à la capitale du Wen-tan (2). Les données de cet itinéraire ne suffisent pas à en localiser le point terminus, mais elles suffisent, semble-t-il, à le reporter beaucoup plus haut que Sambor et vraisemblablement jusqu'aux environs de Thakek. Les textes épigraphiques sur Çaṃbhupura, dont M. Pelliot fait état en faveur de Sambor, peuvent bien prouver que Çaṃbhupura était une principauté autonome, mais non que cette principauté ait été le centre principal du Cambodge de terre ou Wen-tan des Chinois.

On doit également à M. Pelliot une nouvelle traduction annotée du *Tchen-la fong-t'ou ki*, 眞臘風土記 « Mémoires sur les coutumes du Cambodge » (3), œuvre de Tcheou Ta-kouan, qui accompagna un ambassadeur envoyé par la

(1) G. Cœdès. *Note sur l'apothéose au Cambodge. BCAI*, 1911, p. 38.

(2) P. Pelliot. *Deux itinéraires de Chine en Inde à fin du VIIIe siècle. BEFEO*, IV, 131. Voir surtout p. 211 et suivantes.

(3) *Mémoires sur les coutumes du Cambodge*. Traduit par Paul Pelliot. *BEFEO*, II, 123. On trouve aussi d'utiles informations sur la capitale dans le compte-rendu de M. Pelliot sur le *Chau Ju-Kua* de Hirth et Rockhill. (T'oung-pao, XIII, 1912, p 466); il y démontre notamment que le nom de la capitale *Lou-wou* 祿兀 n'est que la transcription régulière de *Lokor* = *Nokor*.

cour de Chine dans ce pays (1296-1297). Ce texte avait antérieurement été traduit par Abel Rémusat, mais sur un exemplaire incomplet et sans le secours des connaissances que nous possédons aujourd'hui sur le Cambodge. La traduction de M. Pelliot a réalisé un progrès considérable et facilité l'usage de cette relation si importante pour la connaissance de l'ancien Cambodge et spécialement d'Aṅkor.

Le texte de Tcheou Ta-kouan a fait l'objet d'ingénieuses observations de M. Cœdès [1]. Il montre que *Tch'a-nan* = *Kǒṃpoṅ Čnǎṅ* ; *Fo-ts'ouen* = *Pursat* ; *Kan-pang* = *Kǒmpoṅ* (p. 138-9) ; *pa-cha* (dans l'expression *ngan tiṅ pa-cha*, p. 147) = *bhāṣā*, dans le sens de « coutume » qu'il a conservé en siamois ; *sseu-la-ti* (p. 148) = *çreṣṭhi* ; *tch'ou-kou* (p. 148) = *chao ku*, pronom de la 2e personne en s'adressant à un bonze ; *tchen-kia lan* (p. 152) = *çṛṅgāra*, épithète des concubines royales ; *tch'e-lai* (p. 157) = *khlai*, beau-frère ; *ngai-lan* (p. 160) = ... *rāṃ* danser ; *pao-leng-kio* (p. 170) = *por* « riz cuit » (en bahnar et en stieng), + vieux khmèr *raṅko*, khmèr moderne *aṅka*.

Le même savant a donné un inventaire raisonné des divers textes de la chronique royale du Cambodge [2]. Il y distingue, d'après l'ordre d'ancienneté de la rédaction, trois parties :

I. Partie historique, du milieu du XIVe siècle jusqu'à nos jours ;
II. Partie légendaire, des origines au XIVe siècle ;
III. Versions complètes où sont fondues les deux parties précédentes.

Les principales recensions qui se répartissent entre ces trois classes sont les suivantes :

I. Le texte le plus ancien de la partie historique est un fragment offert en 1794 par le roi du Cambodge au roi de Siam et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Bangkok : il contient le récit des événements depuis 1346 jusqu'au milieu du XVe siècle. (La traduction en est donnée en appendice.)

Vient ensuite la recension du lettré Noṅ, achevée en 1818 et qui a reçu plusieurs continuations. Elle a été traduite en annamite (1835) et en siamois (1855), utilisée par Doudart de Lagrée et traduite en français par Francis Garnier d'après un manuscrit incomplet d'un fascicule. La lacune (1739-1785) est aujourd'hui comblée par le manuscrit de Vat Sàtbór, découvert par M. Cœdès, qui conduit le récit jusqu'à la mort de Norodom (1904). Cette

(1) G. Cœdès *Etudes cambodgiennes*. XIII. *Notes sur Tcheou Ta-kouan*. *BEFEO*, XVIII, ix, 4.

(2) Id *Etudes cambodgiennes*. XVI. *Essai de classification des documents historiques cambodgiens conservés à la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient*. *BEFEO*, XVIII, ix.

recension est d'une chronologie plus exacte que les suivantes : c'est ainsi qu'elle donne, pour la prise de Lovêk, la date vraie de 1593 au lieu de 1583.

Deux nouvelles recensions ont été exécutées sous le règne de Norodom : l'une rédigée par ordre du roi en 1869 ; l'autre, plus détaillée, finissant en 1868.

II. La partie légendaire fut composée, d'après la tradition orale, par le Práḥ Sŏkon Pån avant 1878. A cette dernière date, le prince Nupparot donna une compilation plus détaillée fondée sur la précédente et sur divers ouvrages siamois.

III. Les versions complètes sont au nombre de trois :

a) Recension traduite par Moura en 1883, peu antérieure à cette date ;

b) Recension rédigée, sous le règne de Norodom, par les deux chefs des bonzes et le Santhor Vôhàr Mŭk ; caractérisée par l'addition des rois en *-varman* et le récit de la révolte du Sdač Kan ; traduite par Adh. Leclère en 1914, dans son *Histoire du Cambodge*.

c) Recension exécutée par deux commissions royales en vertu de l'ordonnance du 27 mars 1903, achevée vers 1918 ; plus détaillée que les précédentes.

C'est d'après cette dernière compilation que M. Cœdès a résumé les traditions indigènes relatives à la fondation de Phnoṃ Péñ au XVe siècle (1).

M. A Cabaton, ancien secrétaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, chargé de diverses missions en Espagne, en Portugal et en Italie, à l'effet de rechercher dans les archives de ces pays les documents intéressant l'Indochine, en a tiré la matière d'intéressantes études sur l'histoire de la péninsule aux XVIe et XVIIe siècles (2). Il a donné en outre une édition nouvelle et une traduction de la *Relation sur le Cambodge* du dominicain Gabriel Quiroga de San Antonio (3), où sont racontées les aventures au Cambodge des Espagnols Blas Ruiz et Diego Belloso à la fin du XVIe siècle. En rendant compte de ce livre dans le *Bulletin* (XIV, IX 44), M. Cœdès a extrait des chroniques indigènes les diverses versions relatives aux mêmes événements (4).

(1) G. Cœdès, *Etudes cambodgiennes*. VIII. *La fondation de Phnoṃ Péñ au XVe siècle d'après la Chronique cambodgienne*. *BEFEO*, XIII, VI, 6.

(2) *Notes sur les sources européennes de l'histoire de l'Indochine*. *BCAI*, 1911, p. 50. — *Quelques documents espagnols et portugais sur l'Indochine aux XVIe et XVIIe siècles*. *JA*, 1908, II, p. 255. — *L'Espagne en Indochine à la fin du XVIe siècle*, dans *Revue de l'histoire des colonies françaises*, I, 1913, p. 73.

(3) *Brève et véridique relation des événements du Cambodge par Gabriel Quiroga de San Antonio, de l'ordre de Saint Dominique. Nouvelle édition du texte espagnol avec une traduction et des notes par* Antoine Cabaton. Paris, 1914. (Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine, publiés sous la direction de MM. Henri Cordier et Louis Finot.)

(4) Cf. aussi le compte-rendu du même critique sur l'*Histoire du Cambodge* d'Adh. Leclère. (*BEFEO*, XIV, IX, 54).

C'est en grande partie d'après les recherches de l'Ecole française qu'ont été rédigés deux bons livres de vulgarisation : l'*Empire khmer* de Georges Maspero (Phnom-Penh, 1904) et l'*Histoire sommaire du royaume du Cambodge* d'Henri Russier (Saigon, 1914) (1).

Iconographie. — Il existe au Cambodge trois grandes séries de bas-reliefs : à Bantãy Čhmàr, au Bayon, à Aṅkor Vat.

Les premiers ont été photographiés par les soins du général de Beylié et décrits par M. H. Parmentier (2). Ceux du Bayon, photographiés par la mission Dufour-Carpeaux, ont été publiés par la Commission archéologique de l'Indochine, avec une introduction due à MM. Commaille et Cœdès (3). Enfin les bas-reliefs d'Aṅkor Vat, ont été expliqués, d'après les 236 clichés du général de Beylié, par M. Cœdès (4), qui y a reconnu les scènes suivantes :

Galerie Est, aile Sud. Barattement de la mer (5). — *Aile Nord.* Combat de Viṣṇu contre les Asuras devant Prāgjyotiṣa.

Galerie Nord, aile Est. Victoire de Kṛṣṇa sur Bāṇa, à Çonitapura. — *Aile Ouest.* Combat des Devas (6) et des Asuras, terminé par le duel de Viṣṇu et de Kālanemi (*Harivaṃça*, XLIV sq.)

Galerie Ouest, aile Nord. Bataille de Laṅkā, entre les armées de Rāma et de Rāvaṇa (d'après le *Rāmāyaṇa*) — *Aile Sud.* Combat des Pāṇḍavas contre les Kauravas d'après le *Mahābhārata*).

Galerie Sud, aile Ouest. Revue de Paramaviṣṇuloka (avec 28 inscriptions). — *Aile Est.* Scènes des cieux et des enfers (avec 36 inscriptions)

(1) Sur ce dernier opuscule, voir *BEFEO*, XIV, IX, 57.

(2) H. PARMENTIER, *Les bas-reliefs de Bantãy Čhmàr. BEFEO*, X, 205.

(3) *Le Bayon d'Angkor Thom* Bas-reliefs publiés par les soins de la Commission archéologique de l'Indochine, d'après les documents recueillis par la mission Henri DUFOUR, avec la collaboration de Charles CARPEAUX. Paris, 1910-1913.

(4) *Les bas-reliefs d'Angkor Vat. BCAI*, 1911, p. 170

(5) Sur le sommet du Mandara est un personnage énigmatique que la tradition indigène interprète comme Narayaṇa, et en qui Moura et Aymonier reconnaissent Indra. M. Cœdès penche pour la seconde opinion ; M. Finot, se fondant sur un texte du *Bhāgavatapurāṇa*, pour la première (*BCAI*, 1912, p. 190). Sur un pilastre de Bĕṅ Mālā, le dieu qui occupe cette place est Brahma Caturbhuja (*BEFEO*, XII, II, 24).

(6) L'un d'eux est dans un ohar traîné par un rhinocéros (*loc. cit*, p. 181, n. 4) ; sur le bas-relief de la galerie N., aile E, le rhinocéros sert de monture à Skanda (*loc. cit.*, p. 719) ; une divinité assise sur ce vāhana figure à Bĕṅ Mālā (*BEFEO*, XIII, II, 24). On le trouve également au Čampa (*IC*, II, 277).

Les scènes des pavillons d'angle, sauf de rares exceptions, ont été également identifiées. Elles se classent ainsi :

1° Episodes du *Rāmāyaṇa* : épreuve de l'arc à la cour de Janaka (R., I, 67) (1); combat de Rāma et de Lakṣmaṇa contre l'ogre Virādha (R., III, 2 sq.); Rāma perce d'une flèche Mārīca déguisé en gazelle d'or (R., III, 44) ; combat de Rāma et de Lakṣmaṇa contre Kabandha (R., III, 69 sq.); alliance de Rāma avec Sugrīva (R., IV, 5) ; duel de Vālin avec Sugrīva, sa mort (R., IV, 14 sq.) ; entretien de Sītā et de Hanumat dans le bosquet d'açokas (R., V, 32 sq.) ; réception de Vibhīṣaṇa par Rāma (R., VI, 17-19) ; ordalie de Sītā (? R., VI, 116) ; retour de Rāma à Ayodhyā (R., VI, 122).

2° Episodes de la légende de Kṛṣṇa : Kṛṣṇa traînant le mortier, soulevant le mont Govardhana, apportant le Maṇiparvata reconquis sur Naraka.

3° Autres scènes de la légende de Viṣṇu : Viṣṇu sur le nāga, adoré par les neuf Devas ; barattement de la mer ; Rāvaṇa, sous la forme d'un caméléon, s'introduit dans le gynécée d'Indra (2).

4° Scènes çivaïtes : Kāma réduit en cendres par l'œil de Çiva ; Rāvaṇa secoue la montagne où sont assis Çiva et Pārvatī.

Dans l'ensemble, ces scènes ont un caractère nettement vishnouite : elles sont empruntées au *Rāmāyaṇa*, au *Mahābhārata*, au *Harivaṃça*, au *Bhāgavatapurāṇa*. La divinité adorée dans ce sanctuaire était vraisemblablement le fondateur lui-même, Paramaviṣṇuloka, sous la forme de Viṣṇu. Mais à quel souverain convient-il d'attribuer ce nom posthume de Paramaviṣṇuloka ? Deux rois seulement peuvent entrer en ligne de compte : Udayādityavarman II (1049 à 1065 au plus tard) et Sūryavarman II (1112 à 1162 environ). Ainsi les dates extrêmes entre lesquelles a pu être construit Aṅkor Vat sont 1050 et 1170.

« Si l'on pouvait identifier d'une manière certaine quelques uns des seigneurs de la suite de Paramaviṣṇuloka avec ceux de la cour d'Udayādityavarman II ou de Sūryavarman II que nous connaissons par ailleurs, la questions se trouverait du même coup tranchée en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux rois. » Ce souhait énoncé par M. Cœdès (3), il lui était réservé à lui-même de l'accomplir. Un des chefs de la revue de Paramaviṣṇuloka, nommé Çrī Vīrendrādhipativarman sruk Chok Vakula s'est retrouvé dans une inscription de Phimai, où il fait une fondation en 1108 A. D.

« Il est à peu près impossible que Vīrendrādhipativarman ait été dignitaire à la cour du roi Udayādityavarman II, mort au minimum 43 ans avant l'époque

(1) Cf. *BACI*, 1912, p. 191, où M. Finot propose de voir plutôt dans cette scène le Svayaṃvara de Draupadī.

(2) La scène où figure Ravaṇa changé en caméléon ou en lézard se retrouve ailleurs: au Bayon (*Bayon d'Angkor Thom*, Gal. int., pl 97), à Aṅkor Vat (*BCAI*, 1911, p. 196 ; *BEFEO*, XIII, vi, 2), à Bĕṅ Mālā (*BEFEO*, XIII, ii, 26), etc.

(3) *BCAI*, 1911, p. 218.

à laquelle le premier fit des fondations à Phimai. Il est au contraire extrêmement vraisemblable qu'après avoir été serviteur du roi Dharaṇīndravarman Ier, auquel il offre le fruit de ses bonnes œuvres à Phimai... il ait conservé sa dignité sous le règne de Sūryavarman II qui monta sur le trône en 1112 A. D., quatre ans seulement après l'érection du Senāpati Trailokyavijaya à Phimai. Ce serait donc le roi Sūryavarman II qui serait représenté à Aṅkor Vat sous le nom posthume de Paramaviṣṇuloka. Et, soit que l'on considère ce souverain comme le constructeur d'Aṅkor Vat, soit que l'on envisage ce monument comme un temple élevé à sa gloire par un de ses successeurs, Aṅkor Vat ne saurait être antérieur à 1112 A. D., date d'avènement de Sūryavarman II. Comme d'autre part l'écriture des inscriptions des bas-reliefs semble plutôt antérieure à celle de Jayavarman VII, qui commença à régner en 1182 A. D., on peut fixer en gros entre 1115 et 1180 la construction du monument. » (1)

M. Cœdès ne s'est pas borné à interpréter les longues suites de bas-reliefs sculptés sur les murs d'Aṅkor Vat : en interrogeant les piédroits de ce monument, il y a retrouvé les mêmes scènes, stylisées par le parti décoratif, mais encore reconnaissables (2). Elles s'y présentent, à la vérité, sous l'aspect un peu singulier de rinceaux circulaires, dont chacun enferme une figure humaine ou animale : il faut grouper par la pensée les images de ces petits médaillons pour reconstituer un ensemble. « En dehors de leur valeur artistique, ces bas-reliefs des piédroits sont intéressants parce qu'ils nous montrent les principales scènes légendaires traitées avec un minimum de détails et de personnages : en nous permettant ainsi de dégager leurs éléments essentiels, leurs caractéristiques indispensables, elles aideront dans une certaine mesure à l'identification des répliques de ces mêmes scènes qu'on ne manquera pas de découvrir par la suite. » (3)

Les sujets sculptés sur les linteaux, les frontons, les écoinçons et les pilastres de Bĕṅ Mālā ont été expliqués avec le même succès (4).

Ethnographie. — Antérieurement à la fondation de l'Ecole, le droit cambodgien avait déjà été l'objet d'intéressants travaux de M. Adhémard Leclère (5). Quelques unes de ses études subséquentes ont été publiées dans

(1) G. Cœdès. *A propos de la date d'édification d'Angkor Vat. JA*, janvier-mars 1920, p. 96.

(2) G. Cœdès. *Trois piédroits d'Angkor Vat. BCAI*, 1913, p. 105. Id. *Etudes cambodgiennes*. VII. *Seconde étude sur les bas-reliefs d'Aṅkor Vat. BEFEO*, XIII, vi, 1.

(3) G. Cœdès, *BEFEO*, XIII, vi, 3.

(4) Id, *ibid.*, XIII, ii, 23.

(5) *Les Codes cambodgiens*. Paris, 1898, 2 vol. — *Recherches sur les origines brahmaniques des lois cambodgiennes*. Ib. 1899.

le *Bulletin*. Ce fut d'abord une description des fêtes qui eurent lieu en 1901 à Phnoṃ Péñ à l'occasion de la coupe des cheveux du prince Chandalekha, fils de Norodom, étude à laquelle M. H. Dufour joignit une série de photographies (1) ; puis une description de la « fête des eaux », qui clôt en octobre la retraite de la saison des pluies (*vassa*) et ouvre la période des distributions de vêtements aux religieux (*kaṭhina*) (2).

Philologie. — Un des obstacles qui retardaient les progrès de la philologie khmère était l'incertitude et la multiplicité des graphies employées pour noter en lettres latines les caractères de l'écriture indigène. Pour unifier au moins la forme des travaux qui paraîtraient dans le *Bulletin*, M. Finot élabora un système de transcription qui tenait compte à la fois de l'écriture et de la prononciation et qui a supporté d'une manière satisfaisante l'épreuve de l'expérience (3). Un peu après il donna la liste du premier fonds de manuscrits khmèrs qu'il avait rassemblés pour la bibliothèque de l'Ecole (4). En 1902, sur l'initiative de M. Cabaton, la famille d'Antony Landes fit don de ses papiers à l'Ecole française ; mais quand on en commença le dépouillement, on découvrit un testament qui les léguait à la Société Asiatique : celle-ci fut aussitôt mise en possession du legs. Parmi les manuscrits se trouva un volume de 475 pages contenant 37 récits khmèrs, la plupart nouveaux (5).

Les deux instruments essentiels pour l'étude d'une langue sont un dictionnaire et une grammaire. On possédait depuis 1878 un bon dictionnaire khmèr, par E. Aymonier (6), auquel celui plus récent de Bernard (7), n'a rien ajouté, bien au contraire. Ces deux ouvrages ont le commun défaut de ne tenir presqu'aucun compte de la langue littéraire : le besoin se faisait sentir d'un nouveau répertoire lexicographique fondé à la fois sur un inventaire complet de la langue courante et sur un dépouillement étendu de la littérature. C'est cette considération qui décida la Commission archéologique de l'Indochine à

(1) A. Leclère. *Le* cūḷā-kantana-maṅgala *ou la fête de la coupe de la houppe d'un prince royal à Phnom-Penh, le 16 mai 1901*. H. Dufour. *Documents photographiques*. *BEFEO*, I, 208.

(2) A. Leclère. *La fête des eaux à Phnom-Penh*. *BEFEO*, IV, 120.

(3) L. Finot. *Notre transcription du cambodgien*. *BEFEO*, II, 1.

(4) [L. Finot.] *Liste des manuscrits khmèrs de l'Ecole française d'Extrême-Orient*. *Ibid.*, II, 387.

(5) L. Finot. *Les papiers de Landes*. *Ibid.*, III, 657.

(6) E. Aymonier, *Dictionnaire khmèr-français*. Saigon, 1878. (Autographié.)

(7) J.-B. Bernard. *Dictionnaire cambodgien-français*. Hongkong, 1902. Cf. *BEFEO* III, 91.

publier le manuscrit d'un dictionnaire khmèr auquel l'abbé J. Guesdon, ancien missionnaire au Cambodge, travaillait depuis trente ans (1). Trois fascicules de cet ouvrage ont paru de 1914 à 1920 (2). Bien qu'il ait donné lieu à de justes critiques (3), il est appelé à rendre de grands services aux études cambodgiennes en facilitant la lecture des textes.

La première grammaire cambodgienne est l'œuvre de M. Georges Maspero, correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient (4). Elle a été l'objet d'un long compte rendu de M. Finot qui, tout en critiquant certaines théories de cet ouvrage, a rendu pleine justice au grand effort d'analyse et de systématisation dont il témoigne (5).

La littérature cambodgienne n'a pas été aussi favorisée. On peut citer deux collections de proverbes : l'une consistant en un opuscule intitulé *Păk čăs* (« Verba antiqua »), traduit par M. Finot (6) ; l'autre recueillie et publiée en khmèr et en français par le Dr Pannetier (7). Ed. Huber a étudié la légende du « Vieillard aux concombres », incorporée à la partie fabuleuse de la Chronique cambodgienne et qui se retrouve dans deux chroniques birmanes et dans le recueil de contes birmans intitulé *Les jugements de la princesse Sudhammacārī*. Cette histoire serait, en dernière analyse, un conte populaire emprunté par le Cambodge à la Birmanie (8).

Le chapitre du *Traiphum* cambodgien concernant les enfers a été traduit en français par M. Rœské (9).

---

(1) Cf. *BCAI*, 1913, pp. XIV, XXVIII ; 1914, pp. X-XII.
(2) *Dictionnaire cambodgien-français* par Joseph GUESDON. Paris, 1914-1920, 3 fasc.
(3) *BEFEO*, XV, VI, 5 ; XX, IV, 57.
(4) G. MASPERO. *Grammaire de la langue khmère*. Paris, 1915, in-8o.
(5) *BEFEO*, XVI, V, 1.
(6) *Revue Indochinoise*, 1904.
(7) Dr PANNETIER. *Sentences et proverbes cambodgiens*. *BEFEO*, XV, III, 47.
(8) Ed. HUBER. *Etudes indochinoises*. V. *Le jardinier régicide qui devint roi*. *BEFEO*, V, 176.
(9) J. RŒSKÉ. *L'enfer cambodgien d'après le Traiphum*. *JA*, nov.-déc. 1914. Cf. le compte rendu de G. CŒDÈS dans *BEFEO*, XV, VI, 8.

LAOS

Le Laos n'a jamais connu l'unité politique, qui protège l'indépendance d'un peuple et favorise l'éclosion d'une culture originale. D'abord vassal du Cambodge, soumis ensuite aux influences rivales du Siam et de la Birmanie, il a gardé l'empreinte de ces divers pays. Il serait exagéré de dire qu'il n'est qu'un reflet des Etats voisins, car l'architecture y a préservé des formes très anciennes, la sculpture sur bois y a pris un développement original et sa littérature même n'est pas sans intérêt. Toutefois l'âge relativement récent de toutes les constructions, la fragilité des matériaux dont elles sont faites et qui les voue à une disparition inévitable, la faible consistance des traditions indigènes, la pauvreté des sources historiques, et aussi l'obstacle pratique qui résulte de la difficulté des communications, tout a contribué à détourner vers des pays plus favorisés le courant des recherches scientifiques. Ce qui en était connu avant la fondation de l'Ecole française provenait pour la plus grande part des missions Doudart de Lagrée et Pavie.

La première, de juillet 1866 à juin 1867, remonta le Mékhong entre Stưng Treng et Xieng Khong (juin 1867), pour de là s'acheminer vers la frontière chinoise par les principautés thai relevant de la Birmanie. Elle s'appliqua à relever, non seulement les caractéristiques géographiques du pays, mais encore les monuments, l'histoire, les mœurs des Laotiens et des diverses tribus sauvages. Cette première description du Laos est remarquable par la précision et l'abondance de l'information.

La mission Pavie a consacré au Laos une vaste enquête géographique dont les résultats ont été incorporés dans la belle *Carte de l'Indochine* (1893). On lui doit également un aperçu des chroniques laotiennes (1) et un recueil d'une trentaine d'inscriptions thai, dont le déchiffrement, œuvre du P. Schmitt, a fourni nombre de données importantes pour l'histoire du Laos (2). Un des membres de cette mission, M. Pierre Lefèvre-Pontalis, a tiré de ses voyages la matière de plusieurs études intéressantes sur l'histoire et la philologie laotiennes (3).

L'Ecole française, tout en réservant son principal effort à des travaux plus urgents, n'a cependant pas négligé le Laos.

(1) *Mission Pavie. Etudes diversses. II. Recherches sur l'histoire*, pp. 1-166.

(2) *Ibid.*, pp. 167-487.

(3) *Notes sur quelques populations du Nord de l'Indochine* (*JA*, mars-avril 1892, p. 237); *Etude sur quelques alphabets et vocabulaires thaï* (T'oung Pao, III, 1892, p. 39); *L'invasion thaïe en Indochine* (T'oung Pao, 1897, p. 53; 1909, p. 425); *Les Younes du royaume de Lanna ou de Pape* (T'oung Pao, 1910, p. 105; 1911, p. 177).

Dès 1900, le voyage de MM. Finot et de Lajonquière avait pour résultat un inventaire des monuments khmèrs du Laos, une étude sur les pagodes de Vieng-Chan (1) et la formation d'un premier fonds de manuscrits laotiens. En 1911-1912, M. Parmentier procédait à une exploration générale des édifices religieux du Laos, dont la documentation, encore manuscrite, rend désormais possible une étude d'ensemble sur l'art laotien.

Un vœu émis par la Commission archéologique de l'Indochine (séance du 10 février 1910) pour l'établissement d'un inventaire sommaire des manuscrits de l'Indochine n'ayant eu pour résultat que l'envoi de listes peu utilisables, M. Finot profita de sa direction intérimaire en 1914 pour se rendre à Luang Prabang et s'y livrer à une étude rapide des manuscrits conservés dans les couvents de cette ville. Il résuma cette étude dans ses *Recherches sur la littérature laotienne* (2), où on trouve : 1° une introduction sur Luang Prabang et ses pagodes (3), sur l'écriture thai et sur le système chronologique employé dans les documents indigènes ; 2° un catalogue raisonné de la littérature laotienne ; 3° une liste générale des manuscrits laotiens compilée d'après toutes les listes accessibles.

Touchant l'histoire très compliquée des écritures thai, les conclusions de ce travail sont les suivantes :

« Nous savons que, vers le VIe siècle, on usait au Pégou d'une écriture de l'Inde du Sud tout à fait analogue à celle qui, à la même époque, s'implanta au Cambodge. C'est probablement cette écriture indienne du Pégou qui fut communiquée aux pays shans, où elle subit une évolution indépendante... C'est cette écriture du Pégou que les Thai conservèrent dans leur centre primitif et qu'ils emportèrent avec eux dans leurs migrations. Elle garda ses caractères essentiels dans les pays qui restèrent, par l'intermédiaire des moines, en contact avec la littérature bouddhique (Etats Shans chinois, Laos septentrional); elle dégénéra dans les groupes isolés (Tonkin) ; elle subit ailleurs l'action d'un peuple suzerain, mais avec des résultats opposés en rapport avec les événements politiques. En Birmanie, où les Thai ne s'élevèrent jamais à une position indépendante, leur écriture nationale fut évincée par celle des Birmans. Dans la vallée du Ménam, où ils furent d'abord soumis à l'hégémonie du Cambodge, leur alphabet reçut l'empreinte reconnaissable de la cursive khmère ; mais après leur émancipation, cette écriture, régularisée par un

(1) L. de Lajonquière. *Vieng Chan, la ville et les pagodes. BEFEO*, I, 99.

(2) *BEFEO*, XVII, v.

(3) Au sujet des divers noms de Luang Prabang, M. Cœdès a montré : *a)* que *Cudhāmanagarī* résultait d'une fausse lecture du P. Schmitt et devait être rayé de la liste ; *b)* que *nahuta* pouvait signifier dix mille, *Satanāganahuta* = cent fois dix mille ou un million d'éléphants, ce qui correspondrait à « Lan xang » (G. Cœdès. *A propos des anciens noms de Luang Prabang. BEFEO*, XVIII, x, 9.)

souverain éclairé, devint l'écriture officielle de l'Etat de Sukhodaya, d'où elle s'est transmise sans interruption et avec peu de changements, au royaume de Siam et au Laos. Telle est du moins l'hypothèse quisemble fournir l'explication la plus satisfaisante des affinités et des dissemblances que présentent les écritures des divers groupes thai échelonnés depuis le Yunnan jusqu'aux frontières de l'Annam et aux bords du Golfe de Siam (1). »

Le catalogue raisonné de la littérature laotienne comprend les divisions suivantes :

I. Textes canoniques. — Ils n'existent plus qu'en partie. Le Vinaya et l'Abhidhamma se sont bien conservés en raison de leur intérêt pratique. Le Suttapiṭaka a beaucoup plus souffert des injures du temps. Seul des quatre grands Nikāyas, le Dīgha est resté en faveur ; les trois autres sont fort rares. Dans le Khuddakanikāya, les deux ouvrages qui continuent à jouir d'une large popularité sont : le *Dhammapada* avec son commentaire, et le *Jātaka*. Outre le recueil canonique des cinq cents jātakas (*Ha roi xat*), il en existe un autre, dont le caractère apocryphe n'a pas empêché la large diffusion en Indochine : c'est celui des « Cinquante Jātakas » (*Paṇṇāsa-jātakam*, *Ha sip xat*), qui présente certaines différences de composition en Birmanie, au Laos et au Cambodge.

II. *Parittam*. — Les *paritta* sont des formules protectrices recommandées par le Buddha et choisies parmi les textes canoniques en raison de leur efficacité. Elles sont récitées par les moines dans les cérémonies religieuses ou civiles et constituent à peu près toute leur connaissance du pāli ; on les désigne d'ordinaire au Laos par le nom de *sut*.

III. Grammaire, métrique, lexicographie. — Presque tous les ouvrages grammaticaux trouvés à Luang Prabang ont été fournis par une seule bibliothèque, celle de Vat Vixun, où il semble que l'étude de la grammaire ait fleuri au commencement du XIX[e] siècle. La plupart sont d'origine birmane. La métrique est représentée par le *Vuttodaya* du thera singhalais Saṅgharakkhita (XII[e] siècle) et ses commentaires ; la lexicographie par un seul manuscrit très incomplet intitulé *Akkharasap*, contenant des listes de mots pālis, certains avec une glose laotienne.

IV. Littérature religieuse extra-canonique. — Dans cette section viennent se ranger: les histoires des dieux et des saints (*Pra Malai*, *Jambupati*, etc.); les histoires de reliques, de stūpas, etc., enfin des textes divers de doctrine et de piété, permi lesquels un grand nombre de *soṅ* (= *ānisaṃsa*).

(1) *Loc. cit.*, p. 21-25.

V. Contes. — Il existe une recension laotienne du *Pañcatantra*, précédemment signalée par le D[r] Brengues ([1]) et dont M. Finot a donné dans ses *Recherches* une analyse développée. Sans titre général, cette collection de contes se compose de quatre chapitres (*pakon* = *pakaraṇa*) : Nandapakon, Mandapakon, Pisapakon, Sakunapakon (Nanda, les Grenouilles, les Démons, les Oiseaux). Elle constitue un élément important pour l'histoire de la diffusion des contes indiens.

VI. Romans en vers. — Récits d'aventures d'une longueur démesurée. Analyse de trois de ces poèmes : *Lin Toṅ*, *Kalaket*, *Tao Bê*.

VII. Romans en prose. — Romans qui ne diffèrent guère que par la forme des romans en vers ; mais ici les compilateurs ont souvent employé le cadre du jātaka et donné au récit une certaine couleur bouddhique. Types : *Campa si ton*, *Buddhasen*.

VIII. Çāstras. — Sous cette rubrique sont catalogués les traités techniques, assez rares au Laos : *kotmai* (coutume) ; *horasat* (astrologie) ; *tamra ya* (médecine). La *nīti* est représentée par un çāstra intitulé *Rājasāvaṇī*, qui a la forme d'une glose sur des gāthās tirées de divers ouvrages sanskrits ou pālis. Il y faut joindre les recueils de proverbes (*suphasit*).

IX. Textes historiques et légendaires. — Les principaux sont :

a) *Nitan Khun Borom*, chroniqne du royaume de Lan Xaṅ, depuis les origines légendaires du royaume jusqu'à l'avènement du Praya Sen en 1572. Elle est caractérisée par l'absence de dates. Traduite dans la *Mission Pavie*, *Recherches sur l'histoire*, p. 1-77, sous le titre de : *Histoire du pays de Lan-Chhang Hom Khao*.

b) *Poṅsavadan Mưoṅ Lao*. (Bibliothèque de l'Ecole française, manuscrits laotiens n[os] 11 et 72.) Compilation moderne de textes plus anciens. Histoire du Lan Xaṅ, des origines à 1792. On y a joint une série de chronogrammes traduits dans la *Mission Pavie* (*loc. cit.*, p. 95-102), sous le titre de : *Chronologie du pays de Lan Chhang Hom Khao*.

c) *Pưn Pră Baṅ*. Compilation de morceaux hétérogènes : charte de donation au Vat Kèo en 1602 A. D., précédée d'un long historique du Pră Baṅ commençant au règne de Fa Ngum (XIV[e] siècle) ; chronique du Pră Baṅ depuis sa fonte miraculeuse à Laṅkā jusqu'à 1571 ; charte de fondation du Vat Vixun en 1513 A. D.

d) *Pưn Pră Kèo*. Histoire du célèbre Buddha d'émeraude, depuis l'époque où Viçvakarman le tailla, à la demande du thera Nāgasena, de Pāṭaliputra, dans

([1]) *Une recension laotienne du Pañcatantra* (*JA*, 1900, II, p. 357).

une émeraude cédée par les Yakṣas du mont Vemulla, jusqu'à son arrivée à Luang Prabang en 1547.

e) *Nitan Praya Čưoṅ Lun.* Version laotienne de la *Vaṃsamālinī,* chronique des principautés du Laos occidental au XIIIe siècle.

A cette section se rattachent quelques petites chroniques locales et des pièces d'archives.

L'auteur a joint à cette analyse des sources narratives un résumé des origines légendaires et historiques du royaume.

Les premières sont assez incohérentes. Elles remontent au règne des Nāgas. Viennent ensuite deux ermites qui fixent au confluent du Mékhong et du Nam Kan le site du futur royaume de Lan Xaṅ. Survient le déluge qui dépeuple le pays ; les hommes sortis des courges le peuplent de nouveau. Khun Borom descend du ciel et partage l'Indochine entre ses sept fils.

La tradition historique ne remonte qu'au XIVe siècle avec le règne de Fa Ngum, d'abord exilé par son père, puis recueilli par le roi du Cambodge, dont il épouse la fille. Après la mort de son père, il rentre à Luang Prabang, avec une suite de religieux et d'artisans. A cette immigration cambodgienne semblent se rattacher trois sculptures brahmaniques découvertes par M. Finot : une stèle quadrangulaire couverte de petites figures de Viṣṇu ; un Nārāyaṇa sur le Nāga, enfin une tête coiffée du mukuṭa conique ; les deux premières ont été déposées à Vat That Luong, la troisième est conservée au Musée de Hanoi.

La Liste générale des manuscrits laotiens comprend 1163 numéros. Elle fournit provisoirement un répertoire de la littérature laotienne.

La conservation de cette littérature fut assurée par la création à Luang Prabang d'une Bibliothèque royale des manuscrits laotiens, qu'une ordonnance royale du 21 mars 1918 plaça sous le contrôle de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Cette bibliothèque, due à l'initiative de M. Meillier, commissaire du gouvernement à Luang Prabang, qui en a publié le catalogue (1), compte aujourd'hui plus de 1.200 manuscrits. L'afflux de manuscrits qu'elle a provoqué a permis d'enrichir le fonds laotien de l'Ecole française, qui monte maintenant à 682 numéros ; et celle-ci à son tour a pu, grâce aux doubles arrivés en sa passession, offrir une intéressante série de manuscrits à la Société Asiatique.

Le voyage de M. Finot eut également pour résultat de faire entrer au Musée de l'Ecole à Hanoi quelques inscriptions laotiennes, notamment une stèle brisée offerte par l'Uparat de Luang Prabang, qui l'avait rapportée de Dansai : elle contient un traité de délimitation et d'amitié entre les rois de Vieng Chan et d'Ayudhyā en date de 1560 A. D. Elle a été éditée par M. Finot, ainsi que la

(1) *Catalogue de la bibliothèque royale de Luang Prabang.* Hanoi, 1918.

stèle de Don Ron trouvée au cours du même voyage dans un îlot du Mékhong entre Pak Say et Pak Lay (1).

Le même auteur a commenté quelques ex-voto trouvés au That Luong de Vieng Chan et consistant en deux petites stèles d'or et deux feuilles du même métal gravées de formules en pāli (2).

M. Georges Maspero, à qui on doit la découverte de la stèle de Say-fong, a donné dans le *Bulletin* une étude sur les ruines de cette ville et ses annales (3).

Une curieuse coutume funéraire en usage à Ubon (Laos siamois) a été décrite par le Dr Brengues (4). Avant l'incinération, le cercueil est placé dans un oiseau à tête d'éléphant fait de bambous tressés recouverts de toile peinte. Une femme, qui exerce cette fonction par droit héréditaire, tire une flèche contre l'oiseau et le « tue », comme jadis son aïeule Sao Sida tua le monstre Hastiliṅga qui dévorait les hommes. D'après l'informateur du Dr Brengues, ce rite aurait été apporté à Ubon par des Laotiens de Vieng Chan après la destruction de cette ville.

Mentionnons enfin que la langue laotienne a été éclairée d'une lumière nouvelle par les études de M. Henri Maspero sur la phonétique des langues thai et de l'annamite (5).

(1) L. Finot. *Notes d'épigraphie*. XIV. *Les Inscriptions du Musée de Hanoi*. B. 4. *Laos* (*BEFEO*, XV, II, 27).

(2) L. Finot. *Ex-voto du That Luong de Vieng Chan. BEFEO*, III, 660.

(3) G. Maspero. *Say-fong, une ville morte. BEFEO*, III, 1. Cf. L. Finot. *Notes d'épigraphie*. II. *L'inscription sanskrite de Say-fong. Ibid.*, 18.

(4) J. Brengues. *Les cérémonies funéraires à Ubon. BEFEO*, IV, 730.

(5) H. Maspero. *Contribution à l'étude du système phonétique des langues thai. BEFEO*, XI, 153. *Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite. Ib.* XII, 1.

La connaissance scientifique du Siam est pour la plus grande part une œuvre française. Dès le XVIIe siècle, La Loubère en donne un tableau d'une remarquable précision (1). Au milieu du XIXe siècle, l'évêque Pallegoix publie trois ouvrages restés classiques : une description générale du pays et de ses institutions (2), une grammaire (3) et surtout son magnifique Dictionnaire qui n'a jamais été surpassé (4).

En 1895 paraissent les études de Lucien Fournereau sur l'archéologie siamoise (5) et, en 1898, le P. Schmitt donne dans un des volumes de la *Mission Pavie* le texte et la traduction des principales inscriptions du Siam (6).

L'Ecole française reprend, presque sans interruption, la suite de ces recherches. En 1904, M. de Lajonquière, accompagnant M. Finot, traverse le Siam de Bangkok à Maulmein et visite ensuite les anciennes cités du haut Ménam, préparant ainsi l'enquête plus approfondie qu'il devait exécuter quatre ans plus tard, en 1908. Il a donné de ce voyage d'études un rapport sommaire (7) et en a condensé les résultats archéologiques dans un mémoire plus étendu (8) où les monuments sont classés en quatre groupes : 1° indo-cambodgien ; 2° hindou (non cambodgien) ; 3° siamois ; 4° laotien.

De ces quatre groupes, le plus intéressant est sans contredit le second. M. de Lajonquière, qui a eu le mérite de le déterminer, le localisait au Sud d'une ligne Pechaburi-Suphan-Lopburi et lui attribuait toute une série de vestiges archéologiques.

« Ceux-ci consistent : 1° en des enceintes de villes aux formes le plus souvent irrégulières, alors que les mêmes ouvrages au Cambodge sont rigoureusement rectangulaires ; 2° en sculptures détachées ou en bas-reliefs, d'un art bien supérieur ; les plis des vêtements, les traits des figures, les coiffures

(1) *Description du royaume de Siam.* Paris, 1691, 2 vol.

(2) *Description du royaume Thai ou Siam.* Paris, 1854, 2 vol.

(3) *Grammatica linguæ thai.* Bangkok, 1850.

(4) *Dictionarium linguæ thaï, sive siamensis, interpretatione latina, gallica et anglica..* — Parisiis, 1854, in-fol. Nouvelle éd. par J. L. Vey. Bangkok, 1896.

(5) *Le Siam ancien : Archéologie, épigraphie, géographie.* T. I. Paris, 1895. (Annales du Musée Guimet, XXVII). Le tome II a paru, après la mort de l'auteur, par les soins de M. Barth, en 1908 (même collection, t XXXI).

(6) *Mission Pavie. Etudes diverses.* II. *Recherches sur l'histoire*, Paris, 1898. P. 167-487.

(7) *Rapport sommaire sur une mission archéologique (Cambodge, Siam, Presqu'île malaise, Inde, 1907-1908)* BCAI, 1909, p. 162

(8) *Le Domaine archéologique du Siam.* BCAI, 1909, p. 188.

des divers personnages sont en outre très différents et rappellent nettement les œuvres similaires de l'art dravidien ; 3° en édifices, presque toujours en briques, d'une conception inusitée dans le domaine des Kambujas ; 4° en fragments d'inscriptions sur la pierre ou la terre cuite, dont l'écriture est apparentée à celle des alphabets du sud de l'Inde.

« Les populations qui laissèrent ces derniers vestiges paraissent avoir professé plus spécialement le bouddhisme. Elles construisaient des stūpa gigantesques, peuplaient les grottes d'images du Maître taillées dans le roc même ou modelées en stucage et dressaient autour des lieux saints nombre de ces roues... qu'on voit en si grand nombre au musée de Madras (1). »

Les dessins et les photographies que M. de Lajonquière a donnés de quelques sculptures de cette école en font ressortir le caractère nettement indien(2). C'est là une donnée importante pour l'histoire de l'art hindou dans la péninsule indochinoise (3).

M. de Lajonquière compléta un peu plus tard ce mémoire par une description détaillée des monuments du Siam autres que les monuments khmèrs, classés cette fois, non plus par écoles, mais par provinces (4).

Cette importante exploration archéologique n'est pas la seule contribution de l'Ecole française à l'étude des antiquités siamoises : la géographie historique, l'histoire politique et littéraire de ces contrées lui doivent également de notables progrès.

En 1904, dans ses *Itinéraires*, dont il a déjà été si souvent question, M. Pelliot fut amené à examiner l'obscure question des origines du royaume siamois. Une discussion serrée des données fournies par les annales chinoises, les chroniques indigènes et les inscriptions le conduisit à des conclusions assez nouvelles, qui peuvent se résumer comme il suit :

La vallée du Ménam comprenait deux principaux centres politiques, que les Chinois appellent Sien et Lo-hou et dont les noms unis servirent de bonne heure à désigner l'ensemble de ce pays (Sien-lo). Sien (= Syam), c'est Sukhothai, au nord ; Lo-hou (= Lvo), c'est Lopburī, au Sud. Vers la fin du XIIIe siècle, le royaume siamois s'émancipa de la suzeraineté du Cambodge et eut sa capitale à Sukhothai, où règne Rāma Kh̲aṃhēng, probablement le Phră Ruăng

(1) *Rapport sommaire* .. *BCAI*, 1909, p. 179.

(2) Voir notamment le panneau de Phra Pathom Cheidi représentant le Buddha assis à l'européenne, dans l'attitude de l'enseignement, entre deux groupes de bhikṣus et de brahmanes (*BCAI*, 1909 p. 220), le dharmacakra du même temple (p 221), le Buddha assis à l'européenne et le Buddha émacié de Phu Khao Ngu (p. 226), la stèle de Khao Phra Narai (p 235), la tète et le corps d'une statue de Mưang Phra Rot (p 215 et pl. II, fig 5).

(3) Sur les inscriptions relevées au cours de cette mission, voir L. Finot dans *BCAI*, 1910, p. 147.

(4) *Essai d'inventaire archéologique du Siam*. *BCAI*, 1912, pp. 19-181.

des annales indigènes, fils et second successeur d'Indrāditya, après son frère Mưang [1]. Rāma Khaṃhēng, mort entre 1296 et 1299, eut pour successeur son fils Sưa Thai [2], auquel succéda en 1339 Hṛdayarāja [3] ou Sūryavaṃça, régnant encore en 1361. Sous ce règne, l'hégémonie passe du Sien au Lo-hou, du Nord au Sud, où s'élève la nouvelle capitale Ayudhyā, fondée vers 1350 un peu au Sud de Lopburī [4].

Cette même question des origines historiques du Siam fit dans la suite l'objet de deux mémoires publiés dans le *Bulletin*, l'un par M. Petithuguenin, l'autre par M. Cœdès.

M. Petithuguenin [5], après avoir soumis à un nouvel examen critique les trois premières inscriptions de Schmitt (I, inscription de Rāma Khaṃhēng [6]; II, inscription khmère de Sukhodaya ; III, inscription de Nagara Jum) [7] proposa le tableau chronologique suivant des premiers rois du Siam :

1. Indrāditya, avènement en 1218 A. D. [8].
2. Bān Mưaṅ, son second fils.
3. Rāma Khaṃhēng, 3e fils d'Indrāditya, règne en 1283 et 1297 A. D.
4. Hṛidaya Jaya Jeṭṭha [9] = Phrayā Sưa Thai, †1354 A. D.
5. Hṛidayarāja [10] = Çrī Sūryavaṃça, fils du précédent, règne en M. S. 1279 = 1357 A. D. [11].

Une des stèles qui servent de base à ce travail, celle de Nagara Jum (no III) fut examinée, au point de vue des dates, par M. Finot, qui rectifia quelques

(1) Il fut établi plus tard que ce frère aîné se nommait Ban Mưang.

(2) On verra plus loin que « Sưa Thai » est une fausse lecture du P. Schmitt et que ce roi se nommait en réalité Lư Thai.

(3) Autre lecture incorrecte pour Lidaiya-rāja.

(4) D'après un passage du *San tao yi tche lio*, signalé par Huber (*BEFEO*, IX. 586), la victoire du Lo-hou sur le Sien eut lieu en 1349. ce qui concorde avec le témoignage des Annales birmanes et siamoises, qui placent respectivement en 1348 et 1350 la fondation du royaume d'Ayudhyā.

(5) *Notes critiques pour servir à l'histoire du Siam*. *BEFEO*, XVI, III, 1 sqq.

(6) D'après une seconde et bien meilleure édition de ce texte donnée par C.B. Bradley dans : *Journal of the Siam Society*, vol. VI, Part 1, 1909.

(7) « En réalité la stèle provient de Kamphēṅ Phet, dont Nakhon Chum est un des noms ». (Petithuguenin.)

(8) Parce que l'inscription III mentionne en M. S. 1140 (= 1218 A. D.) « un important bouleversement social qui pourrait bien être la date de l'avènement du premier roi thai de Sukhodaya ».

(9) Nom inventé par les pandits du roi Mongkut, qui ont rédigé la « version siamoise » de l'inscription II, source sans valeur.

(10) Plus correctement Lidaiya.

(11) M. Petithuguenin indique pour l'avènement et la mort de ce roi les dates imaginaires de 1354 et 1376 A. D. d'après la « version siamoise » de l'inscription II.

interprétations du P. Schmitt et de M. Petithuguenin [1]. Enfin M. Cœdès en donna une édition et une traduction définitives [2].

On doit au même savant le travail le plus approfondi sur les origines de la monarchie siamoise, publié dans le *Bulletin* (XVII, II) sous le titre de : *Documents sur la dynastie de Sukhodaya*. Ces documents sont des inscriptions et des textes pâlis.

La plus importante des inscriptions est l'inscription khmère de Sukhodaya, dont on trouve ici pour la première fois un texte et une traduction corrects. La prétendue « version siamoise » fabriquée par les pandits du roi Mongkut et dont les auteurs précédents avaient eu le tort de se servir, est définitivement éliminée. Mais, par une chance inespérée, elle est remplacée par une autre version thaie, celle-là authentique et contemporaine de l'original khmèr ; découverte dans une pagode d'Ayudhyā, elle est aujourd'hui conservée au Vat Phra Kèo de Bangkok à côté de la stèle khmère.

Enfin une troisième inscription vient, de la façon la plus heureuse, compléter les deux premières. L'inscription khmère porte que : « le Mahāthera versé dans les saintes Ecritures, qui est venu de l'île de Laṅkā... a composé de saintes gāthās, écrit la gloire et la renommée du roi là où celui-ci est entré dans les ordres ; il a gravé une stèle et l'a placée dans l'enceinte consacrée du Bois des Manguiers, à l'Ouest de cette ville de Sukhodaya ». Or cette inscription rédigée en vers pâlis a été retrouvée à l'endroit indiqué, au Văn Phā Mămùâng (Pagode du Bois des Manguiers) de Sukhothai ; elle est aujourd'hui conservée à la bibliothèque Vajirañāṇa de Bangkok.

En joignant aux données de ces trois inscriptions celles de deux chroniques pālies, la *Jinakālamālinī* (J.) et le *Sihiṅganidāna* (S.), M. Cœdès obtient la liste dynastique suivante :

1. Indrāditya = Rocarāja (J.), Seyyaraṅga, Suraṅga, Raṇaraṅga (S.) = Phră Ruâng, régne en 1256 et 1283 (J.). Le fait capital de son règne est une expédition à Siri-Dhammarāja-nagara, d'où il rapporta le Phră Sihing.

2. Ban Mưàng = Pālarāja, (J. S.), son fils.

3. Rāma Khaṃhēng = Rāmarāja, frère du précédent ; règne entre 1283 et 1292.

4. Lơ Thăi = pāli Lơdaiya. (l'ancien Sưa Thai).

5. Lừ Thai = pāli Ḷidaiya, Līdeyya, fils du précédent ; règne en 1347 et 1361 A. D. Auteur probable du traité cosmologique appelé « Traiphum de Phră Rùâng ».

Le texte khmèr présente, touchant la chronologie de ce dernier règne, deux données en apparence contradictoires : il nous apprend d'une part qu'en

(1) *Les dates de l'inscription de Nagara Jum. BEFEO*, XVI, III, 23.
(2) *Journal of the Siam Society*, vol. XIII, Part 3, 1919.

1361, année où le roi invita un thera singhalais à venir à Sukhodaya, il régnait depuis 22 ans, ce qui place son avènement en 1340 ; d'autre part, qu'il reçut le sacre royal (*abhiṣeka*) en 1347. La *Jinakālamālinī* tranche cette difficulté : elle nous révèle qu'avant d'être roi à Sukhodaya, Līdeyya était uparāja à Sajjanālaya. La chronologie s'établit dès lors facilement : 1340, avènement comme roi (uparāja) de Sajjanālaya ; 1347, sacre comme roi de Sukhodaya.

Les sources pâlies permettent de résoudre un autre problème. Si Sukhodaya a été annexé par le royaume du Sud en 1349, comment se fait-il qu'on y trouve longtemps encore après cette date des inscriptions royales ? Cette difficulté, qui avait paru assez grande à M. Aymonier pour qu'il essayât de reculer d'un siècle la fondation d'Ayudhyā, s'évanouit à la lecture des chroniques pâlies : on y lit que le roi de Sukhodaya, Dhammarāja, fit acte de soumission envers son vainqueur Rāmādhipati qui lui rendit la ville de Xainat, au Sud de ses Etats, dont il s'était emparé.

Le royaume du Sukhodaya resta donc distinct et, au moins officiellement, indépendant du royaume d'Ayudhyā, qui ne put l'incorporer que plus tard.

On voit par là que les textes pâlis sont loin d'être sans intérêt pour l'histoire : c'est donc à bon droit que M. Cœdès leur a consacré deux articles spéciaux.

Le premier [1] est une édition avec traduction du septième livre (pariccheda) du *Saṃgītivaṃsa*, ouvrage pâli composé au Siam, en 1789, par le religieux Vimaladhamma. Il contient une histoire des conciles depuis les origines de l'Eglise jusqu'au concile de Bangkok en 1788. Le septième pariccheda constitue « la version pâlie des Annales d'Ayudhyā ». Il donne l' « histoire des trente-six rois » depuis la fondation d'Ayudhyā en 1350 jusqu'à sa destruction en 1767.

Le second [2] est une étude bibliographique sur les ouvrages pālis composés en pays thai.

Le *Sāsanavaṃsa* en cite cinq, dont 3 seulement ont été retrouvés [3] :

a) *Saṃkhyāpakāsaka-ṭīkā*, composée par Sirimaṅgala en 1520 A. D., à Navapura (Xieng-mai).

b) *Maṅgaladīpanī*, par le même (1524). Commentaire du *Maṅgalasutta*.

c) *Uppātasanti*. Stances à la louange des Trois Joyaux pour écarter les accidents. Sans nom d'auteur ni date.

Mais la liste du *Sāsanavaṃsa* est loin d'être complète. Sans parler d'un certain nombre de textes pseudo-canoniques qui ont dû être forgés en pays thai (*Paṇṇāsajātaka, Māleyyadevatheravaṇṇanā, Sivijayajātaka, Dhanañjaya-*

(1) G. Cœdès. *Une recension pâlie des Annales d'Ayuthyā*. *BEFEO*, XVI, III.

(2) G. Cœdès. *Note sur les ouvrages pâlis composés en pays thai*. *BEFEO*, XV, III, 39.

(3) Les deux autres sont le *Sāṃkhyāpakāsaka* de Ñāṇavilāsa et la *Visuddhimaggadīpanī* d'Uttarārāma.

jātaka etc.), les bibliothèques du Siam et du Cambodge conservent plusieurs autres ouvrages dont les colophons nous font connaître les auteurs et les dates.

A la fin du XV[e] siècle, le moine Ñānakitti de Xieng-mai écrivit une série de commentaires grammaticaux sur les Aṭṭhakathās, et une *Kaccāyanarūpadīpanī*, commentaire de la *Rūpasiddhi* de Buddhapiya.

En 1517, Sirisumaṅgala, de Xieng-mai, cité plus haut, compose la *Vessantaradīpanī*.

En 1585, Suvaṇṇaraṃsi, de Vieng Chan, commente le *Ganṭhābharaṇa*, traité grammatical du lettré birman Ariyavaṃsa (XV[e] siècle).

A une date inconnue, mais antérieure au XVII[e] siècle, est composée au Siam la vie du Buddha connue sous le nom de *Pathamasambodhi*, dont une recension ancienne en 17 ou 18 chapitres a fait place à une seconde en 30 chapitres compilée en 1845 par le prince Pǎrǎmanŭxǐt Xǐnnôrǒt.

Les pays thai ont en outre produit plusieurs ouvrages historiques :

le *Saddhammasaṅgaha*, histoire des conciles, écrit à Ayudhyā, par Dhammakitti, à une date inconnue (1) ;

le *Cāmadevīvaṃsa* et le *Sihiṅganidāna*, composés par Bodhiraṃsi, à Xieng-mai, probablement au début du XV[e] siècle ;

la *Jinakālamālinī*, histoire du bouddhisme, principalement dans les pays thai, écrite par Ratanapañña à Xieng-mai, en 1516 ;

le *Ratanabimbavaṃsa* de Brahmarājapañña, histoire du « Buddha d'émeraude », de date incertaine ;

l'*Amarakaṭa-buddharūpa-nidāna* et l'*Aḍḍabhāga-buddharūpa-nidāna* d'Ariyavaṃsa, de date également incertaine, qui relate l'histoire du « Buddha d'émeraude » et d'une autre statue ;

enfin le *Saṃgītivaṃsa*, composé au Siam par Vimaladhamma en 1789, et dont il a été question plus haut.

Ce catalogue qui n'épuise sans doute pas la liste des ouvrages pâlis composés en pays thai fait ressortir la place éminente que tenait Xieng-mai comme centre de culture bouddhique au XV[e] et au XVI[e] siècle.

---

(1) Edité dans le *Journal of the Pali Text Society*, 1890, p. 21. Cf. L. Finot, *La Légende de Buddhaghosa*, dans : *Cinquantenaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*, Paris, 1921, p. 105.

PÉNINSULE MALAISE

En 1908, ayant achevé l'inventaire des monuments de la région d'Aṅkor, M. Lunet de Lajonquière commençait l'exploration archéologique du Siam, à laquelle il joignit celle de la Péninsule malaise. En juillet-août, il suivit la côte orientale de Xumphon, sur l'ishme de Kra, à Trengganu. En octobre et novembre, il parcourut les Etats fédérés malais et les ports de la côte Ouest.

Ce voyage a apporté quelques renseignements nouveaux sur les anciennes colonies hindoues de la péninsule, dont les principales étaient établies à Ligor et à Jaiya vers 400 A. D. C'est du moins ce qui semble ressortir des quelques inscriptions, malheureusement en très mauvais état, trouvées dans ces régions et qui ont été étudiées par M. Finot (1). L'inscription de Takuapa a été ultérieurement publiée par Hultzsch (2) : elle est rédigée en tamoul et commémore l'œuvre charitable d'un prince qui creusa un étang près de Nagpur, nom par lequel se désignait sans doute cet ancien établissement hindou. L'inscription de Vieng-sa, au S. de la baie de Bandon, datée de 775 A. D. a été rapportée à son véritable auteur, le roi de Çrī-Vijaya, par M. Cœdès, dans l'important mémoire dont nous allons parler (3) et qui a jeté une lumière toute nouvelle sur l'histoire de la péninsule malaise et de ses relations avec Sumatra et l'Inde méridionale.

On connaissait par les auteurs chinois un Etat appelé successivement Che-li-fo-che (VIIe-VIIIe siècles) et San-fo-ts'i (Xe-XVe siècles), qu'à la suite de Stanislas Julien on avait pris l'habitude de restituer en Çrībhoja et qu'on identifiait avec Palembang. L'identification est exacte, mais la restitution ne l'est pas : Çrībhoja est un *idolum libri* auquel il faut substituer le vrai nom de Çrīvijaya.

Le royaume de Çrīvijaya est mentionné : a) dans une inscription de l'île de Bangka, de 686 A. D. ; b) dans une inscription de Vieng-sa (Péninsule malaise, au S. de la baie de Bandon), de 775 A. D., qui nomme aussi le Çrī-Māhārāja, chef du Çailendravaṃça ; c) dans un manuscrit népalais du commencement du XIe siècle, où une miniature représente Lokeçvara avec la légende : « Suvarṇṇapure Çrīvijayapure Lokanāthaḥ ».

Les relations de cet Etat avec l'Inde du Sud sont établies par les inscriptions des Coḷas.

(1) *Inscriptions du Siam et de la Péninsule malaise (mission Lunet de Lajonquière) BCAI*, 1910, p. 147.

(2) JRAS., 1913, p. 337 ; 1914, p. 397.

(3) *Le royaume de Crīvijaya. BEFEO*, XVIII, VI.

Une inscription de Rājarāja I (dite « charte de Leyde », 1005 A. D.) commémore une donation à un temple bouddhique de Negapatam, commencé par Cūḷā maṇivarman et achevé par Māravijayottuṅgavarman. Or les Annales des Song mentionnent deux ambassades des rois du San-fo-ts'i, envoyées, l'une en 1003 par Sseu-li-tchou-lo-wou-ni-fo-ma-tiao-houa = Çri-Cūḷāmaṇivarmadeva, l'autre en 1008 par Sseu-li-ma-lo-p'i = Crī-Māravi [jayottuṅgavarman]. Ce dernier, fils du précédent, est appelé roi de Kaṭāha et de Çrīviṣaya, appartenant au Çailendravaṃça. Ainsi donc, au XI[e] siècle, les rois de Palembang, s'ils n'étaient pas suzerains des Colas, comme on le croyait à la cour de Chine (Ma-touan-lin), exerçaient néanmoins assez d'influence dans ce royaume pour qu'il leur fût permis d'y élever un sanctuaire de leur religion.

Le successeur de Rājarāja I, Rājendracoḷa I (1012-1042) donne dans deux de ses inscriptions la liste des pays qu'il a conquis sur le roi de Kaṭāha ou Kaḍāram.

Kaṭāha paraît répondre à Kĕdah, sur la Péninsule malaise : les navigateurs indiens ont dû désigner le royaume de Palembang par le nom du premier port qui en dépendait. D'autres pays conquis peuvent être également localisés sur la presqu'île, d'après les rapprochements fournis par la liste des Etats vassaux de Majapahit dans Tchao Jou-koua. Ainsi :

Mā-Yiruḍiṅgam = Je-lo ting, pays du centre de la péninsule ;

Ilangāçogam = Ling-ya-sseu-kia (le Leṅkasuka du Nāgarakṛtāgama), dans la partie Sud de l'état de Kĕdah ;

Mā-Damāliṅgam = Tan-ma-ling = Tāmraliṅga (inscription de Jaiya, 1230) : Jaiya et Ligor ;

Mā-ppappāḷam (= Papphāla du *Mahāvaṃsa*) était probablement sur la côte O. de l'isthme de Kra ;

Talaittakkolam (du tamoul *talai* « tête » + Takkola du *Milindapañha* ou Takola de Ptolémée) était très probablement vers l'isthme de Kra.

Rājendracoḷa se vante en outre d'avoir soumis Māṇakkavāram (les îles Nicobar), Ilāmurideçam (Lāmurī des géographes arabes, Lambri de Marco Polo, N. de Sumatra), « l'ancien Malayūr » (probablement la côte orientale de Sumatra) [1], enfin Çrī-Vijaya même, c'est-à-dire Palembang. Quoi qu'il en soit de la réalité de ces conquêtes, il reste ce fait que la plus grande partie de la Péninsule malaise relevait de Palembang : c'est ce qui est confirmé par une inscription gravée sur le socle d'un Buddha de bronze trouvé à Jaiya, probablement *in situ*. Elle porte que cette statue fut faite par le gouverneur du pays de Grahi, sur l'ordre du mahārāja Trailokyarājamaulibhūṣaṇavarman. Ce pays

[1] Sur le Malayur, voir l'important mémoire de G. FERRAND, *Malaka, le Malāyu et Malāyur*. (*JA*, mai-juin et juillet-août 1918).

de Grahi est à identifier au Kia-lo-hi des Annales des Song, pays situé à la frontière Sud du Cambodge et tributaire du San-fo-ts'i. L'inscription, rédigée en khmèr, dans une écriture rappelant celle des inscriptions kawi de Java, ne peut malheureusement être datée avec certitude : mais elle ne saurait être postérieure au milieu du XIIIe siècle, époque probable de la conquête du Nord de la Péninsule malaise par les Thai (*BEFEO*, IV, 242). Le pays de Grahi, quoique de langue cambodgienne, ne relevait pas politiquement du Cambodge, puisque le roi dont le gouverneur exécute les ordres ne figure pas sur les listes dynastiques de ce pays ; on peut admettre, sur l'autorité des témoignages chinois, que ce roi était le souverain de Çrīvijaya.

Ainsi donc le royaume de Palembang exerçait son pouvoir jusqu'aux confins de l'empire khmèr, et c'est peut-être de cette région frontière que partit Jayavarman II, quand, au début du IXe siècle, il « vint de Javā » pour régner au Cambodge.

Ici s'arrêtent les conclusions du travail de M. Cœdès : elles ont été reprises et étendues par M. N. J. Krom dans sa leçon d'ouverture à l'université de Leide, traduite dans le *Bulletin* (1). Il résulte de deux documents épigraphiques que le royaume de Palembang n'étendait pas seulement son autorité sur les îles et sur la Péninsule malaise, mais qu'il dominait le centre et le Sud de Sumatra et même le centre de Java. Le premier est une inscription trouvée dans l'hinterland de Djambi et qui est la réplique textuelle de celle de Bangka ; le second est l'inscription de Kalasan, portant fondation d'un sanctuaire bouddhique en 778 A. D., trois ans après la fondation du Vieng-sa (775) et, comme celle-ci, par un Çailendra. Les Çailendra furent à Java les protecteurs et les propagateurs du Mahāyāna et c'est à la « période sumatranaise » de l'histoire de Java (VIIIe-IXe siècles) qu'on doit la construction des monuments classiques de l'île : Kalasan, Mendut, Borobudur. Le grand pouvoir civilisateur à cette époque n'était pas Java, mais Palembang.

On voit par là quel changement a produit dans les idées régnantes sur l'histoire de l'Archipel le mémoire de M. Cœdès que le *Bulletin* de l'Ecole eut le privilège de publier en 1918.

(1) *De Sumatraansche periode der Javaansche geschiedenis*. Leiden, Brill, 1919. Cf. *BEFEO*, XIX, v, 127.

Les témoignages chinois sur la géographie ancienne de la Birmanie ont été résumés et discutés par M. Pelliot dans ses *Deux itinéraires* ([1]).

M. Duroiselle, correspondant de l'Ecole française depuis 1905 et aujourd'hui Chef du Service archéologique de Birmanie, a donné au *Bulletin* plusieurs travaux relatifs à ce pays.

Dans un premier article ([2]) il a publié une version pâlie de la légende d'Upagupta et Māra, jusqu'alors connue seulement par le *Divyāvadāna* et Tāranātha. Cette version est tirée du *Lokapaññātti*, compilation birmane qui semble avoir utilisé une source sanskrite aujourd'hui perdue.

Le second mémoire ([3]) traite de la légende de Pūrṇa et explique par quel artifice les Birmans l'ont localisée dans leur pays. Cette légende se trouve dans le *Saṃyuttanikāya* et son Commentaire : elle a pour cadre le pays de Sunāparanta, le village de Vāṇijagāma et la rivière Nammadā, c'est-à-dire le Konkan, Sūrpāraka et la Narmadā, sur la côte Ouest de l'Inde. Mais la vanité nationale et la piété des Birmans les ont poussés à transporter dans leur pays le théâtre de cette histoire édifiante : selon eux, Sunāparanta est le pays au Nord de Pagan, Vāṇijagāma le village de Lê-kôṅ, et la Nammadā le ruisseau Man-Khyoṅ dans la préfecture de Minbu. Cette tradition fut confirmée par la découverte au XVIIe siècle, sur les bords du Man-Khyoṅ, des deux empreintes du pied gauche que le Buddha avait laissées sur les bords de la Nammadā, et qui étaient tombées dans l'oubli.

Ce transfert de la légende dans la Birmanie centrale n'est pas antérieur au XIIe siècle. Il n'est qu'un cas particulier d'un procédé général qui a créé toute une géographie apocryphe de la Birmanie.

Enfin on doit à M. Duroiselle un inventaire des inscriptions de Birmanie rédigées dans une autre langue que le birman, c'est-à-dire en sanskrit, en pâli, en mōn et en pyū ([4]). Il n'y a pour ainsi dire aucune inscription sanskrite, « si l'on excepte cependant les quelques lignes gravées sur de petites briques votives et contenant presque toujours la fameuse formule bouddhique *Ye dharmā*. . . . et une inscription en caractères très archaïques récemment découverte à

([1]) *BEFEO*, IV, 169 sqq.

([2]) Ch. Duroiselle. *Upagutta et Māra*. *BEFEO*, IV, 414.

([3]) Id. *Notes sur la géographie apocryphe de la Birmanie à propos de la légende de Pūrṇa*. *BEFEO*, V, 146.

([4]) Id. *Inventaire des inscriptions sanskrites, mōn et pyū de Birmanie*. *BEFEO*, XII, VIII, 19.

Hmawza près de Prome, que M. Venkayya, épigraphiste du Gouvernement des Indes, croit devoir dater du V[e] siècle A. D. environ ». Les inscriptions pâlies sont, d'après l'inventaire, au nombre de 60. La plus importante est la grande inscription de Kalyāṇī, à Pégou, où le roi Dhammaceti, en 1476 A. D., a retracé l'histoire du bouddhisme en Birmanie ; elle est gravée sur 10 stèles, dont 3 en pâli et 7 en mōn (1). Les plus anciens documents pâlis, qui paraissent remonter approximativement au VI[e] siècle de notre ère, ont été trouvés dans la région de Prome : ce sont deux lames d'or contenant des formules bouddhiques et une tablette de terre cuite sur laquelle est inscrit un texte du Vibhaṅga. M. Finot, en éditant ces textes, a rassemblé à cette occasion les témoignages concernant les origines et l'évolution du bouddhisme en Birmanie (2). Il conclut que, dès le VI[e] siècle, Prome et le Pégou étaient des centres où florissaient le bouddhisme méridional et la culture pâlie et qu'on y faisait usage d'une écriture de l'Inde du Sud. « Cette région côtière professait donc le Theravāda six à sept siècles avant qu'il ne fît son apparition sur les bord du Mékhong. Il n'est pas impossible que le Siam l'ait emprunté au Pégou pour le transmettre à ses voisins de l'Est et qu'ainsi les inscriptions de Maunggun et de Hmawza soient indirectement les premiers titres du bouddhisme moderne du Cambodge. »

Au cours de sa mission de 1908, M. L. de Lajonquière estampa à Mergui un fragment d'inscription en pâli émanant d'un roi d'Arimaddana (Pagan) nommé Çrī Vajrābharaṇa, et une autre en « pâli carré » (3).

Les inscriptions mōn et pyū, peu nombreuses, ont été étudiées par M. Blagden (4).

Un des grands événements de l'histoire birmane, la chute de la dynastie de Pagan à la suite des invasions des armées chinoises à la fin du XIII[e] siècle, a fait l'objet d'un important mémoire d'Ed. Huber (5). Prenant pour base d'une part la chronique indigène dite *Hman-nan yaẓawin*, d'autre part une excellente source chinoise, la *Notice sur les expéditions en Birmanie faites sous*

---

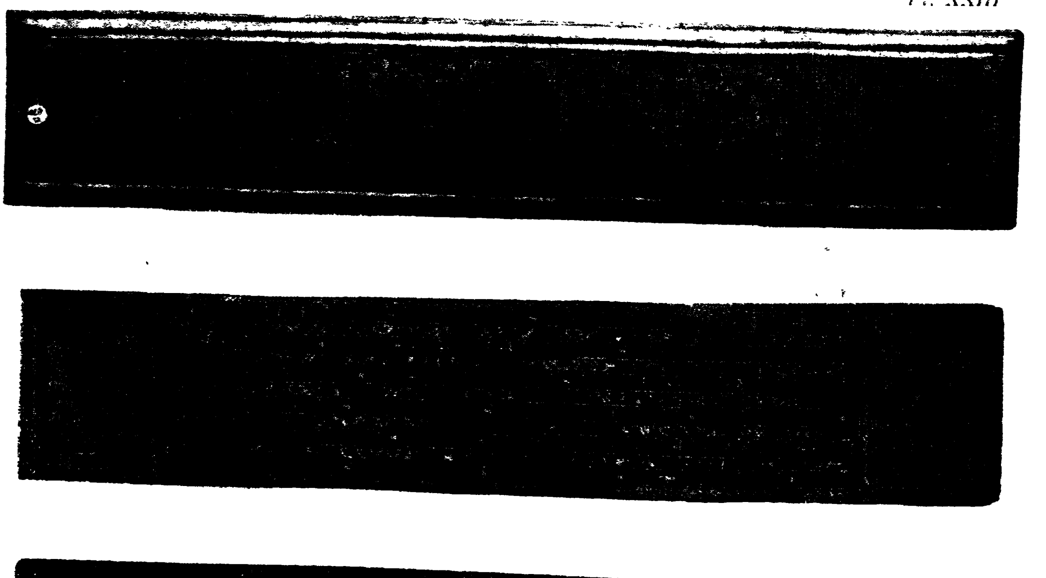
(1) Cf Taw Sein Ko, *The Kalyâṇī Inscriptions*, Rangoon, 1892 ; *Some remarks on the Kalyâṇī Inscriptions. IA*, 1894.

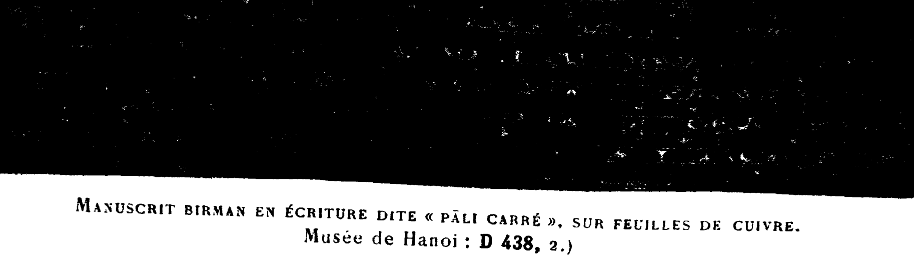
(2) *Un nouveau document sur le bouddhisme birman JA*, 1912, II, p. 131 ; *Le plus ancien témoignage sur l'existence du canon pâli en Birmanie. Id.*, 1913, II, p. 193.

(3) *BCAI*, 1910, p 153 ; 1912, p. 179.

(4) Voir notamment : O. Blagden. *The Talaing Inscription of the Myaẓedi Pagoda at Pagan, with a few remarks on the other versions.* (*JRAS*, octobre 1909) ; *Preliminary study of the fourth text of the Myaẓedi Inscriptions* (*id.* avril 1911) ; *The Môn or Talaing face of the Myaẓedi Inscriptions at Pagan* (*Epigraphia birmanica*, I, 1, 53) ; *The early Môn Inscriptions* (*id.* I, 11) ; *The Pyū Inscriptions* (*Epigr. indica*, XII, 1913, p. 127). M. Duroiselle a publié les plaques avec légendes en talain de l'Ananda Pagode à Pagan dans *Ep birmanica*, vol. II.

(5) Ed. Huber. *Etudes indochinoises. V. La fin de la dynastie de Pagan. BEFEO*, IX, 633.





MANUSCRIT BIRMAN EN ÉCRITURE DITE « PĀLI CARRÉ », SUR FEUILLES DE CUIVRE.
Musée de Hanoi : **D 438**, 2.)

la dynastie des Yuan (Houang Yuan tcheng Mien lou 皇元征緬錄), qui complète et rectifie le médiocre texte du *Yuan che*, Huber a donné un récit clair et précis des cinq expéditions chinoises qui, de 1277 à 1300, mirent fin au royaume de Pagan. Cette étude devait avoir une suite qui n'a jamais paru. Un peu plus tard, Huber se tourna vers l'archéologie et étudia les bas-reliefs de l'Ananda Pagoda à Pagan : il déchiffra les légendes illustrant les scènes bouddhiques qui décorent ce célèbre temple et montra qu'elles étaient rédigées en talain. Ce fait important le conduisit à la conclusion qu'à la fin du XIIIe siècle le peuple birman n'était parvenu qu'à un stade peu avancé de développement et que la culture pégouane prédominait encore dans l'art et la littérature (1).

Ce regretté savant s'était également préoccupé de réunir, par un dépouillement attentif des textes bouddhiques en mōn et notamment des Jātakas, les éléments d'un lexique mōn. La mort l'a empêché de réaliser ce projet qui eût fourni un inappréciable instrument aux recherches philologiques : nous espérons qu'il sera repris et mené à bonne fin.

---

(1) Id. *Etudes indochinoises. VI. Les bas-reliefs du temple d'Ananda à Pagan, BEFEO*, XI, 1.

INSULINDE

Dès sa fondation, l'Ecole française se préoccupa d'obtenir des renseignements précis sur l'organisation des recherches érudites à Java et, du point de vue archéologique, d'étudier les rapports qui pouvaient exister entre les monuments hindous de l'île et ceux de l'Indochine. Plusieurs missions s'y rendirent dans ce but. La première, qui comprenait MM. Finot, Cabaton et Lunet de Lajonquière, réussit à établir entre les savants hollandais de Batavia et l'Ecole des relations de confraternité scientifique, dont l'effet se fit sentir au Congrès des Etudes d'Extrême-Orient tenu à Hanoi en 1902. Le Gouvernement des Indes Néerlandaises y envoya comme délégué le Dr Brandes, qui y représentait également la Société des Arts et Sciences de Batavia. Le Dr Brandes apporta au Congrès un « Hommage » que la Société de Batavia avait fait imprimer pour la circonstance et qui se composait de cinq mémoires, tous en français, sur l'archéologie, la linguistique, le folk-lore, le droit des Indes Néerlandaises, et ayant pour auteurs MM. Van Ronkel, Brandes, Hazeu et H. N. Stuart (1).

La seconde mission à Java fut confiée à M. Henri Parmentier en 1904. Elle avait pour objet de rechercher si l'art du Čampa, dont M. Parmentier venait de faire une étude détaillée, n'aurait pas ses origines dans celui de Java. Sur ce point elle aboutit à des conclusions négatives : il ne paraît pas probable que l'art čam, même sous sa forme la plus voisine de l'architecture javanaise, l'art cubique, ait rien emprunté à la grande île. Néanmoins la mission ne fut pas inutile, car elle permit d'établir une première étude française de l'art indo-javanais, dont la publication aura lieu dans un avenir prochain. En attendant, un premier résultat de cette mission, l'étude de l'architecture javanaise d'après les représentations des bas-reliefs, a paru dans le *Bulletin* (2).

La troisième mission fut celle de M. A. Foucher (mai 1907). Dès 1903, ce savant archéologue avait proposé, pour expliquer le Buddha inachevé du Borobudur, une ingénieuse hypothèse d'après laquelle cette statue serait une réplique du Buddha de Bodh-gayā qui, au témoignage de Hiuan-tsang et de Tāranātha, n'avait pas été terminé (3).

(1) *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoi, de la part du Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.* Batavia, 1902, gr. in-8°. 52 pp.

(2) H. Parmentier. *L'architecture interprétée dans les bas-reliefs anciens de Java. BEFEO*, VIII, 1.

(3) A. Foucher. *Le Buddha inachevé de Bòrò-budur. BEFEO*, III, 78. Cette hypothèse a été combattue par Krom : voir *BEFEO*, XX, iv, 145.

Après sa visite de 1907, il donna au *Bulletin* trois notes contenant le résumé de ses observations sur le Borobudur et le Mendut ([1]). Observant l'apparence lourde et écrasée du Borobudur, il en recherche la raison dans le projet initial de l'architecte qui comportait la construction d'un édifice affectant la forme générale d'un segment de sphère établi en faisant passer un plan horizontal par la moitié du rayon. Les défauts qu'on peut reprocher à l'architecture du monument s'expliquent par les nécessités du plan sphérique que vint encore aggraver la lourde terrasse où il fallut de bonne heure enfouir le soubassement primitif. On ne peut nier l'ingéniosité de cette hypothèse, encore qu'elle puisse susciter quelques objections.

Passant du point de vue architectural à la partie décorative, M. Foucher s'est attaché à interpréter les 120 panneaux en bas-relief qui se déroulent sur le mur de fond de la première galerie au-dessous des scènes de la vie de Çākyamuni. Grâce au *Divyāvadāna*, il a réussi à identifier les avadānas de Sudhanakumāra, de Mandhātar, de Rudrāyaṇa et de Maitrakanyaka, le Çibijātaka et le Kinnārajātaka. Il résulte de ce travail que les sculpteurs javanais travaillaient d'après le *Divyāvadāna*, ou plutôt d'après le Vinaya des Mūlasarvāstivādins dont le *Divyāvadāna* n'est qu'un extrait.

La dernière note, qui groupe quelques interprétations d'images mahàyànistes du Borobudur, du Čandi Mendut et du Musée de Batavia, conclut ainsi : « Toute enquête particulière nous acheminerait, croyons-nous, à cette double conclusion : d'une part l'étroite filiation des images bouddhiques javanaises par rapport à leurs prototypes indiens et d'autre part, leur cousinage plus ou moins éloigné avec les idoles tibétaines, chinoises ou javanaises issues de la même origine. »

Deux des bas-reliefs du Čandi Mĕndut ont été expliqués par M. J. Ph. Vogel comme des représentations de Kuvera et de Hārītī ([2]).

On a déjà signalé (p. 227) les importants résultats qu'a eus pour la géographie historique de l'Insulinde la publication dans le *Bulletin* des *Deux itinéraires* de M. Pelliot.

Enfin rappelons le mémoire de M. Cœdès sur le royaume de Çrīvijaya (Palembang) que nous avons analysé plus haut (p. 319) dans le chapitre consacré à la Péninsule malaise. Le fait nouveau qui ressort de ce mémoire complété par celui de M. Krom, à savoir, que la Péninsule malaise était soumise, dès le VIIIe siècle au moins, à la domination du royaume de Palembang qui étendait également son autorité sur l'île de Sumatra et sur le centre de Java, pourrait n'être pas sans importance pour l'archéologie indochinoise. A supposer, en effet, que l'Etat de Çrīvijaya ait été plus anciennement encore en rapports

([1]) Id. *Notes d'archéologie bouddhique. I. Le stūpa de Borobudur*; II. *Les bas-reliefs de Boro-budur*. III. *L'iconographie bouddhique à Java. BEFEO*, IX, 1-50.
([2]) *Le Kubera du Čandi Mĕndut. BEFEO*, IV, 727.

avec le Cambodge et avec le Čampa, son influence commune pourrait expliquer l'air de famille qui existe entre les divers arts indiens d'Extrême-Orient, à côté des différences profondes qui les séparent. On comprendrait encore ainsi la place considérable que tient l'architecture légère dans les bas-reliefs du Borobudur, fait qui surprend dans l'étude de ses bas-reliefs au point de vue architectural : elle a dû en effet être la forme même des constructions à Sumatra qui, malgré sa puissance, ne nous a laissé aucune ruine importante. Le même fait encore rendrait compte, dans les bas-reliefs du Prambanan, du caractère plus aborigène des bâtiments représentés ; ce goût aurait sa raison toute trouvée dans la réaction de l'Est de Java, resté aux mains de dynasties locales, contre le centre passé sous cette domination indienne.

INDE

L'Inde est une des deux grandes sources de la civilisation indochinoise : l'Ecole française ne pouvait donc la laisser en dehors du cercle de ses études. Toutefois sa participation à des recherches poursuivies depuis si longtemps et par un si grand nombre de savants semblait devoir être secondaire : elle fut au contraire de premier plan, grâce aux remarquables travaux d'un de ses directeurs, M. Foucher, sur l'école d'art bouddhique qui fleurit dans le Nord-Ouest de l'Inde vers le commencement de notre ère.

Les débuts de l'archéologie indo-grecqne datent de 1833. En cette année le Dr. Gérard trouva dans les débris d'un stūpa ruiné, près de Kaboul, une sculpture d'un style alors inconnu, dont il publia la description dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal* (1834). Cette sculpture portait manifestement l'empreinte d'un art étranger à l'Inde. Quelques années plus tard, James Prinsep fit connaître au monde savant le fameux « Silène » de Mathurā, découvert par le Colonel Stacy. Depuis lors, de nouvelles trouvailles augmentèrent sans cesse le nombre des documents dont la connaissance devait aboutir à l'étude des rapports entre l'Occident classique et le bouddhisme. C'est surtout vers le Nord-Ouest de l'Inde que se porta l'attention des archéologues, attirée par la quantité et l'importance des ruines. En 1848 le général Cunningham visita dans le voisinage de Peshawâr les débris d'édifices bouddhiques connus sous le nom de Jamâl-Gaṛhî ; il en confia le déblaiement à deux de ses aides, les lieutenants Lumsden et Stokes, qui se mirent à l'œuvre en 1852. Les fouilles, bien qu'elles ne fussent pas toujours conduites avec méthode, ne tardèrent pas à amener la découverte d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs. Un choix de ces pièces fut expédié en Angleterre : malheureusement elles périrent dans l'incendie du Crystal Palace, en 1866. Un autre ensemble de sculptures du même type, réuni celui-là par le Dr. Leitner et provenant pour la plupart de Takht-î-Bahai, eut une meilleure fortune. Rapporté en Europe en 1870, il fut l'objet d'études et de controverses passionnées. Le rôle important que l'idéal plastique de la Grèce avait joué dans un pays de culture et de religion indiennes parut désormais évident.

Entre temps les fouilles sur la frontière du Nord-Ouest, dans les territoires de l'ancien royaume du Gandhâra, furent continuées sans relâche. En 1875 le général Cunningham publia le résultat de ses nouvelles recherches. Les expéditions militaires de Lord Roberts en Afghanistan (1878-80) permirent à deux archéologues anglais, W. Simpson et J. D. Beglar, de pénétrer dans la vallée de Kaboul, si difficilement accessible, en temps ordinaire, à des Européens. Mentionnons aussi les travaux effectués sous la direction de M. H. Cole, ceux du colonel Deane, remarquables par l'esprit de suite et de précision

scientifique apporté à leur exécution, les fouilles près de Loriyân-Tangai, conduites par A. E. Caddy (1896), les explorations de Sir Aurel Stein au Bounêr et enfin les brillantes découvertes réalisées par Sir John Marshall et le Dr Spooner. Les documents d'art gréco-bouddhique trouvés au cours de ces recherches furent répartis entre les musées de l'Inde. Plusieurs collections, notamment celle du Corps des Guides à Mardân, restèrent dans le pays même, près du site où on les avait formées. D'autres prirent le chemin de l'Occident.

Au fur et à mesure que s'accumulaient ces documents, se poursuivait l'étude du Gandhâra historique à l'aide de textes anciens. Les fouilles n'avaient mis au jour que de rares inscriptions. Seules les monnaies anciennes trouvées sur place offraient des points de repère plus ou moins certains. Fort heureusement une source d'informations précieuses, d'origine non-indienne, était à la portée de tout le monde. Les progrès réalisés par la sinologie au XIXe siècle ont fait connaître en Europe les mémoires de Hiuan-tsang, de Fa-hien et d'autres pélerins chinois, qui visitèrent l'Inde entre le IVe et le VIIIe siècles. Grâce à leurs écrits, on a pu remédier à l'absence de documents épigraphiques et ressusciter autour des stūpas et des saṅghārāmas ruinés la vie politique et religieuse de jadis. Simultanément avec ces recherches, des études d'un autre genre prenaient de plus en plus d'ampleur. Leur but était de fixer les liens qui unissaient, au début de notre ère, les traditions plastiques de l'Inde à celles de l'Occident [1].

Si les sculptures du Gandhâra ont révélé aux hellénistes une page inconnue de l'art grec, elles constituent à coup sûr, un chapitre entier de l'histoire de l'art indien. On peut formuler des réserves au sujet de leur valeur artistique, constater chez certaines d'entre elles l'absence d'originalité, d'inspiration sincère. Il n'en est pas moins vrai que l'influence de l'école se manifeste, directement ou à travers l'art indien, dans tous les pays de l'Asie orientale où pénétrèrent, avec les livres sacrés en pâli et en sanskrit, les germes du bouddhisme. L'importance des questions et le nombre des travaux consacrés à leur étude firent de bonne heure songer aux services que pourrait rendre à la science un ouvrage d'ensemble, conçu dans le but de grouper les faits, d'en déterminer la valeur documentaire au triple point de vue de l'art, de l'archéologie et de l'histoire religieuse, et de préparer ainsi la voie à des investigations nouvelles. Un tel ouvrage ne pouvait être entrepris qu'après une minutieuse préparation et sa réalisation nécessitait un long et constant labeur. C'est en 1905 que M. A.

[1] Cf. à ce propos : *A History of fine art in India and Ceylon*, par V. Smith, Oxford, 1911, chap. IV et V, et A. Grünwedel, *Buddhist Art in India*, trad. par Agnes C. Gibson et annoté par J. Burgess (Londres, 1901). Le petit volume de Goblet d'Alviella : *Ce que l'Inde doit à la Grèce* (Paris, 1897) contient des données et des développements de valeur. La question a été soigneusement étudiée et exposée dans un récent ouvrage : *Hellenism in ancient India* par Gauranga Nath Banerjee (Londres et Calcutta).

Foucher publia le premier volume de sa magistrale monographie sur l'*Art gréco-bouddhique du Gandhāra*, dont la dernière partie est sur le point de paraître ([1]). L'ouvrage complet comprendra plus de 1400 pages de texte et environ 600 illustrations. Constitué avec les notes prises au cours d'une mission dans l'Inde du Nord, en 1895-97, ce livre représente le résultat de recherches faites sur place au contact même des monuments ([2]). Des éléments que seule une vaste érudition d'indianiste pouvait fournir, ont complété les données rapportées par le voyageur. Un second séjour prolongé en Extrême-Orient lui permit enfin d'élargir le champ de ses études en visitant les ruines du Cambodge, du Čampa et de Java.

Avant la publication du premier volume, M. A. Foucher avait fait paraître, en 1901, un important mémoire sur la géographie ancienne du Gandhāra ([3]), où il suit pas à pas l'itinéraire du pélerin chinois Hiuan-tsang, a travers ce pays « où il n'est guère de ruine qui ne soit bouddhique ». Les sites explorés font partie du district de Peshawàr, qui correspond au territoire de l'ancien Gandhâra. « Nous joignons Hiuen-Tsang », écrit l'auteur des *Notes*, « au moment où, venant de l'Ouest, il arrive au Gandhàra à travers les montagnes et les vallées, par la vieille route, encore jalonnée de *stûpas*, de la passe de Khaiber. » L'itinéraire du pèlerin nous conduit d'abord à Peshawàr, le *Puruṣapura* des temps anciens. C'est dans les environs de cette ville, que se trouvent, au dire de Hiuan-tsang, les ruines de « la tour précieuse qui renfermait le pot du Buddha ». M. A. Foucher crut reconnaître dans « un groupe de tumuli poudreux » situés à Shàh-jî-kî-Dherî, sur la route de Cherat, les derniers restes de ce monument. La découverte dans ce site du célèbre reliquaire de Kaniṣka par Sir John Marshall et le Dr Spooner prouva plus tard qu'il avait vu juste ([4]). Après Puruṣapura, le voyageur se rend à Puṣkarāvatī, dont l'ancien emplacement est occupé à présent par les bourgades de Prâng et de Charsadda, pour y rechercher les traces des édifices, énumérés par Hiuan-tsang, et les localiser sur ses croquis topographiques. Après une excursion au stūpa de Hāritī, la Mère des Démons, la tournée se poursuit vers l'Est. Le site près du village de Shàhbâz-Garhi est identifié, d'accord avec une hypothèse de Cunningham, avec

([1]) Paris, Imprimerie nationale, Ernest Leroux, éditeur, T. 1er, 1905; T. II, 1, 1918.

([2]) Le récit de ce voyage a été publié à Paris en 1901 sous le titre : *Sur la frontière indo-afghane*. Une notice sur *Les bas-reliefs du stūpa de Sikri* parut dans le *Journal Asiatique* en 1903 ; cf. le compte rendu d'Ed. Huber dans *BEFEO*, IV, 461 sqq. Une collection de sculptures, réunie par M. A. Foucher au cours de sa mission se trouve au Louvre ; voyez à ce propos : *Monuments et mémoires*, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Eugène Piot), t. VII, fasc. 1.

([3]) A. Foucher. *Notes sur la géographie ancienne du Gandhâra, commentaire à un chapitre de Hiuen-tsang*. *BEFEO*, I, 322.

([4]) Cf. *JRAS.*, 1909, pp. 1056-60, pl. II.

l'ancien emplacement de Po-lou-cha, ville naguère célèbre parmi les bouddhistes à cause des souvenirs qui se rapportent à la légende de Viçvantara. Plus loin la route oblique vers le Sud, pour décrire finalement un arc de cercle, qui aboutit à Udabhāṇḍa, l'Und de nos jours. C'est la dernière étape. La limite orientale du Gandhâra était atteinte. A maintes reprises, au cours de ce voyage, l'archéologue a pu vérifier sur place les informations fournies par le pèlerin et en constater la précision et l'absolue bonne foi. Rappelons à ce propos quel précieux usage Sir Aurel Stein a pu faire de sa relation, pendant ses explorations en Asie Centrale.

La notice sur l'ancienne géographie du Gandhâra nous offre les données indispensables pour une étude archéologique de grande envergure dont elle constitue, pour ainsi dire, la préparation. D'ailleurs dans les premiers chapitres de l'*Art gréco-bouddhique*, l'auteur retrace comme un court résumé de son voyage. Il ramène le lecteur vers les plaines de l'Indus et de ses affluents, dans cette seconde terre sainte du Bouddhisme. Mais cette fois il s'agit de rendre aux ruines leur silhouette disparue, d'en évoquer les « perspectives aériennes ». Le plan des monuments ensevelis est reconstitué d'après les ruines. Les conditions que le terrain imposait à l'architecte, la nature des sites, les matériaux employés à la construction font l'objet d'investigations patientes. De ces recherches se dégagent une foule de données précises sur le *stūpa* et le *vihāra*, ainsi que sur le *sanghārāma*, vraie « ruche » de pierre et de plâtre « peuplée de moines et d'innombrables idoles ».

Le cadre architectural établi, l'auteur passe au décor plastique, et aux images. C'est de beaucoup la partie la plus importante du livre. Pour la première fois le classement des sculptures gandhâriennes est entrepris selon une méthode rigoureusement appliquée. Le désordre dans lequel se présentaient les documents rendait la tâche fort difficile. A l'époque où M. Foucher visitait l'Inde du Nord et ses régions frontières, la plupart des sites archéologiques étaient déjà dépouillés de leurs sculptures. Il fallait se documenter dans les musées, à Calcutta, à Lakhnau, à Lahore, sans parler des collections transportées en Europe. Malheureusement, les premiers explorateurs du Gandhâra n'avaient pas songé à l'intérêt que pouvaient présenter plus tard, pour l'archéologue de carrière, les indications relatives à la provenance des pièces. La majeure partie des sculptures réunies dans les musées et chez les particuliers se trouvaient ainsi démunies de toute donnée topographique. Dans ces conditions on ne pouvait songer à les grouper par localités et par écoles. Le choix d'un autre mode de classement s'imposait.

Les sculptures gandhâriennes sont comme des chapitres de la légende bouddhique taillés dans la pierre. On peut dans leur étude se placer au point de vue de l'iconographie et procéder par ordre chronologique en reconstituant d'après les bas-reliefs, scène par scène, la vie du Bienheureux telle qu'elle est contée dans les textes, depuis sa naissance dans le Jardin de Lumbinī jusqu'au Parinirvāṇa et à la répartition des reliques. C'est la voie que suivit

M. Foucher. Historien d'art autant que philologue, il a réussi à grouper les éléments épars de la statuaire gandhârienne en un ensemble ordonné, si bien que le lecteur a l'impression de se trouver, non pas en présence d'une foule disparate de sculptures arrachées à leur site d'origine par le hasard des fouilles, mais devant une chaîne ininterrompue de monuments, un mur de bas-reliefs pareil à celui du Borobudur.

Nous ne pouvons procéder ici à l'énumération complète des scènes dont l'auteur, toujours guidé par les textes sanskrits, pâlis, ou chinois, a entrepris et mené à bonne fin l'interprétation détaillée. Aux légendes des vies antérieures, au cycle de la nativité, aux scènes d'enfance et de jeunesse, succède l'éveil de la vocation religieuse, la marche vers l'Illumination, enfin l'Illumination elle-même, point culminant de la vie du Buddha et début de son apostolat.

Après avoir passé en revue les scènes légendaires, l'auteur nous en fait connaître les principaux acteurs. Les plus humbles d'abord, assimilés aux castes inférieures de l'Inde : parias et démons, Nāgas et Suparṇas, Yakṣas, Vajrapāṇis, femmes et fées... Viennent ensuite ceux de la caste moyenne, parmi lesquels Pāñcika et Hārītī, le couple tutélaire, occupent une place d'honneur. A ces deux divinités dont de nombreuses sculptures nous ont conservé l'image, tant au Gandhâra que dans l'Inde gangétique, l'auteur consacre des pages magistrales. En fixant définitivement le type iconographique du chef des Yakṣas, il met fin aux hypothèses, tendant à confondre ce génie, protecteur des richesses et époux de la « fée aux enfants », avec Kuvera. Les nobles et les rois se trouvent classés parmi les personnages de haute caste, ainsi que les Bodhisattvas, dont le front est toujours paré du diadème princier. A la même catégorie appartiennent les grands dieux du brahmanisme en tant que fervents adeptes de la Bonne Loi. Quant au Maître lui-même et aux religieux « que leurs prétentions à une vie morale avaient séparés du commun de l'humanité », l'auteur les place « en marge de l'organisme social », hors du système des castes. Le paragraphe consacré au type plastique du Buddha a la valeur d'une monographie. Les problèmes relatifs à l'origine de ce type sont parmi les plus importants, mais aussi parmi les plus complexes et les plus difficiles à résoudre, que l'Inde ait posés à un historien d'art. Que l'image du fondateur du bouddhisme ait subi au cours de sa formation une forte empreinte hellénistique, personne ne songe plus à le contester. Mais on a cru à tort que le problème se trouvait de ce fait réduit à des questions d'importance secondaire. « Si nous pouvions, écrit M. Foucher, dépouiller une longue accoutumance et nous refaire des yeux neufs, nous serions de prime abord choqués par le caractère ambigu de ce prototype gandhârien du Buddha [1]. » De cette première idole du Buddha M. Foucher fait l'objet d'une véritable

[1] *Art gréco-bouddhique*, II, p. 279.

exégèse iconographique. Il examine et commente trait par trait l'énigmatique image où la « pensée indienne épouse la forme grecque » et où le type du *bhikṣu* se confond avec lui du *cakravartin*, au point que l'art et la légende du bouddhisme ne paraissent plus d'accord. Et il en tire la conclusion que « cette création est l'œuvre d'étrangers plus artistes que théologiens et plus soucieux d'esthétique que de rigoureuse orthodoxie ».

Nulle part au cours de ces analyses ne s'est démenti l'intérêt réel que l'auteur apporte aux questions de technique et de style. Certains savants ne reconnaissent aux sculptures du Gandhâra que des qualités de second ordre et en contestent l'influence sur les imagiers de l'Inde (1). Tel n'est pas l'avis de M. Foucher. La conclusion qui se dégage de la lecture de son livre est que l'art gandhârien constitue, non pas un épisode de caractère local, mais une véritable période de floraison dans l'histoire de l'art indien (2). Sa supériorité sur les écoles du Magadha et du Dekkhan lui paraît indiscutable. Indianiste par ses recherches, mais fervent helléniste d'esprit, M. Foucher défend, pour ainsi dire, la cause de l'archéologie grecque dans la question du Gandhâra. On ne saurait lui reprocher ce point de vue. Son œuvre eût été moins logique et peut-être moins entière, s'il avait manifesté dans ses analyses d'ordre esthétique une préférence pour l'art hindou.

La seconde partie du volume II, actuellement sous presse, nous fera connaître sans doute quelques aspects de la question dont l'étude a été réservée à dessein pour la fin de l'ouvrage. L'histoire de l'hellénisme au Gandhâra est encore à retracer dans son ensemble, de même que celle des fondations bouddhiques transportées de la plaine du Gange dans les vallées himâlayennes. Quelques autres problèmes attendent encore leur solution ou un exposé méthodique. Il importe de savoir qui furent les premiers artistes du Gandhâra et dans quelle mesure participèrent à l'éclosion de l'école les rois barbares, Kushans, Indo-Parthes ou Scythes, dont on retrouve les monnaies dans la poussière des stūpas ruinés. Quels furent les rapports entre Mathurā, florissant centre d'art, et le Gandhâra ? Comment l'art gréco-bouddhique pénétra-t-il dans le Sud de l'Inde ? Cette dernière question en amène une autre, plus importante encore, celle de l'influence de l'Occident classique sur l'art du Cambodge, de l'Indonésie, du Čampa. Le sujet est vaste. L'art gandhârien a eu lui aussi, ses itinéraires, tout

(1) Ainsi dans son *Handbook of Indian Art* (1920), M. E. P. Havell ne donne aucune reproduction de sculptures gandhāriennes. « The Gandharian sculptures in modern museums, écrit-il, show how imperfectly these Hellenistic artists realised the true Buddhist ideal »

(2) Une suite d'articles publiés par M Foucher entre 1908 et 1912 a été traduite en anglais par L. A. Thomas et F. W. Thomas et a paru en 1918 sous le titre *The Beginnings of Buddhist Art* Cet ouvrage consacré à l'art « prégandhārien » complète d'une très heureuse façon le livre sur la sculpture gréco-bouddhique du même auteur.



DIVINITÉ FÉMININE.
Pierre. Art indien. H. 0 m. 73. (Musée de Hanoi : **D 511**, 6.)

comme les religieux bouddhistes et les colonisateurs hindous. C'est en fixant ses étapes, à travers la Sérinde, ou sur les côtes qui longent les mers du Sud que l'on parviendra à connaître un jour l'histoire de sa diffusion et celle de son emprise sur l'imagerie religieuse en Extrême-Orient.

* * *

Dans l'exposé qui précède nous avons fait mention des sculptures gréco-bouddhiques représentant Pāñcika et son épouse Hāritī. M. Foucher a réussi, nous l'avons dit, à fournir pour ces images l'identification définitive. Un important article de M. J. Ph. Vogel dans le t. III du *Bulletin* nous fait connaître l'état de la question, telle qu'elle se présentait avant la publication du vol. II de l'*Art gréco-bouddhique* (1).

Parmi les sculptures gandhâriennes du Musée de Lahore se trouve une statue de guerrier assis sur un trône et tenant une javeline dans la main gauche. De grandeur presque naturelle et d'une exécution soignée, cette pièce compte parmi les plus belles du Musée. Ce qui la rend si remarquable, écrit M. Vogel, « c'est l'expression impérieuse et presque brutale du visage, très différente de la placidité passive des Buddhas et des Bodhisattvas qui l'environnent ; la moustache épaisse et longue marquant les lèvres en moue dédaigneuse ; les sourcils froncés sur les yeux saillants. C'est surtout la force active exprimée par cette statue, qui contraste si singulièrement avec cet entourage de sérénité religieuse ; on dirait un démon parmi les dieux ». M. Vincent Smith a cru reconnaître dans cette œuvre le portrait d'un de ces rois barbares, que l'on voit représentés sur les monnaies indo-scythes (2) .Cette hypothèse est rejetée par M. Vogel. A la suite d'un ingénieux rapprochement avec une sculpture du British Museum déjà étudiée et décrite par James Burgess, et une autre pièce du même type conservée dans le *mess-room* du Corps des Guides à Mardân (district de Peshawâr), l'éminent archéologue identifie le « Roi indo-scythe » de Lahore avec Kuvera.

Il trouva une éclatante confirmation de sa théorie dans un bas-relief gandhârien trouvé à Shahr-i-Bahlol et représentant le couple Kuvera et Hāritī (3)

(1) J Ph. Vogel. *Note sur une statue du Gandhâra conservée au musée de Lahore*. *BEFEO*, III, 149.

(2) *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. 58 (1889), p. 107.

(3) M. Foucher a démontré depuis que le personnage en question n'était pas Kuvera, mais Pāñcika. C'est Pāñcika qui est l'époux de Hāritī. Celle-ci tient dans le bouddhisme du Nord une place considérable, qu'ont mise en lumière les travaux de MM. A. Foucher (*La Madone bouddhique*, dans : Monuments et mémoires publiés par l'Acad. des Inscr., t. XVII, fasc 2 ; *Les images indiennes de la Fortune*, dans : Mémoires concernant l'Asie orientale, t. I) et N. Peri (*Hārītī, la Mère de démons* *BEFEO*, XVII, III ; cf. XVIII, II, 37).

distingués par des attributs fort clairs : le sac d'argent et la corne d'abondance ([1]). Il reconnut le même dieu dans un bas-relief provenant de Mathurā, où un personnage corpulent tient de la main gauche un sac d'argent et de la droite une coupe dans laquelle une femme verse le contenu d'une cruche ([2]).

Diverses autres sculptures gréco-bouddhiques furent l'objet du même pénétrant et fécond examen. Un bas-relief fragmentaire du Musée de Lahore, où on voit un religieux assis entouré de flammes et, à côté, un prince agenouillé devant une moitié de squelette, se révèle d'une manière sûre comme le parinirvāṇa d'Ānanda ([3]). M. Vogel discuta aussi le sens des scènes sculptées sur un petit tambour de stûpa conservé dans le même musée ([4]). Il essaya d'expliquer le Vajrapāṇi qui, dans les sculptures gandhâriennes, accompagne toujours le Buddha, comme une figuration du Dharma ([5]). Il reconnut dans deux fragments de Mathurā le jātaka de la tortue et des deux oies (Kacchapajātaka, n° 215) et celui du hibou élu roi par les oiseaux (Ulūkajātaka, n° 270); une autre sculpture du même musée lui parut figurer une jeune fille posant le pied sur le tronc d'un açoka pour le faire fleurir ([6]).

Dans son article sur le Kuvera du Musée de Lahore, M. Vogel avait émis l'opinion que la mangouste vivante, que l'iconographie postérieure donne pour attribut au dieu des richesses, n'était à l'origine qu'une bourse faite de la peau de cet animal. M. Foucher confirma cette hypothèse par un passage du *Divyāvadāna* (p. 123) où la bourse est appelée *nakulaka*, diminutif de *nakula* « mangouste ». En outre cette bourse est dite *pañcaçatika* « de cinq cents », ce qui signifierait, selon M. Foucher, non 500 [kārṣāpaṇas] mais 5 cents, le cent [de cauris] formant une unité représentée par 4 kārṣāpaṇas de cuivre ([7]).

Deux sculptures du Musée — une statue de Hārītī et un bas-relief représentant une scène de la vie du Buddha, la leçon d'écriture — portent chacune une courte inscription en kharoṣṭhī, dont M. A.-M. Boyer donna l'explication dans le *Bulletin* ([8]).

Terminons cette revue des travaux sur les œuvres indo-grecques en signalant l'acquisition qu'a faite en 1920 le Musée de l'Ecole d'une

---

(1) J. Ph. Vogel. *Etudes de sculpture bouddhique I. Kubera et Hārītī, BEFEO*, VIII, 487. Cf Id *Le Kubera du Čandi Mĕndut. Id.*, IV, 127.

(2) Id. *Id* II. *Kubera d'après l'école de Mathurā. BEFEO*, VIII, 490.

(3) Id. *Le Parinirvāṇa d'Ānanda d'après un bas-relief gréco-bouddhique. Id.*, V, 417.

(4) Id *Etudes de sculpture bouddhique*. III. *Les bas-reliefs du stûpa de Dhruv Tīlā. BEFEO*, VIII, 492.

(5) Id *Etudes de sculpture bouddhique* IV. *Le Vajrapāṇi gréco-bouddhique. BEFEO*, IX, 523, 531.

(6) Id. *Id*. V. *Deux jātakas de Mathurā*. VI. *La belle et l'arbre açoka. BEFEO*, IX, 528, 531.

(7) A. Foucher. *Sur un attribut de Kuvera. BEFEO*, III, 655.

(8) A.-M. Boyer. *Deux inscriptions en kharoṣṭhī du Musée de Lahore. BEFEO*, IV, 680.



STATUETTE DE VIṢṆU-LAKṢMĪ.
Bronze. Art indien. H. 0 m. 41. (Musée de Hanoi : **D 512**, 1.)

série de sculptures indiennes dont la description sera publiée ultérieurement.

* * *

La contribution de l'Ecole française aux études indiennes ne s'est pas bornée à l'archéologie : l'histoire, et particulièrement l'histoire du bouddhisme, en a eu sa bonne part.

En 1902, M. Sylvain Lévi commença dans le *Bulletin* la publication de ses célèbres *Notes chinoises sur l'Inde*, qui ébranlèrent plus d'une théorie en apparence bien assise et soulevèrent de retentissantes polémiques. Tel fut notamment le cas de la première, où il démontrait que l'écriture « kharoṣṭrī » était celle de Kachgar (1). Cette thèse fut combattue dans deux mémoires successifs écrits en collaboration par R. Pischel et O. Franke (2). M. Pelliot, en rendant compte de ces deux articles (3) apporta quelques données nouvelles au problème, les unes paraissant affaiblir, les autres fortifier la thèse de M. Lévi : c'est ainsi qu'il établit d'une part que dans la liste des écritures donnée par le *Lalitavistara* chinois figuraient côte-à-côte l'écriture *acha* ou *k'ocha* et l'écriture *chou-lo* ; que la première désignant sûrement l'écriture de Kachgar (skr. *khāṣyalipi*), si l'écriture *chou-lo* désignait aussi l'écriture de Kachgar, comme le veut M. Lévi, il faudrait admettre que la même écriture est citée deux fois dans la même liste. D'autre part, il critiqua au point de vue phonétique, les restitutions proposées par Franke-Pischel : *Kaluṣadhara* ou *Kaluṣāntara*, au lieu de *Kharoṣṭra*, sans méconnaitre qu'elles répondaient mieux que ce dernier nom au sens de « mauvaise nature » donné par la glose chinoise.

Dans un second mémoire (4), M. Lévi soutint par de nouveaux textes, ses premières conclusions non sans les modifier dans une certaine mesure : il admit cette fois que l'écriture kharoṣṭrī n'était pas spécialement celle de Kachgar, mais celle du pays de Kharoṣṭra, « de l'âne et du chameau », qui comprend à la fois Kachgar et Khotan et correspond en gros à la Serindia des anciens, au Turkestan chinois de la géographie moderne.

Du même auteur parut dans le *Bulletin* une étude très serrée sur la date de Candragomin. Contrairement à Liebich, qui le plaçait entre 465 et 544 A. D.,

---

(1) S. Lévi. *Notes chinoises sur l'Inde*. I *L'écriture kharoṣṭrī et son berceau*. II. *Une version chinoise du Bodhicaryāvatāra*. *BEFEO*, II, 246.

(2) O. Franke et R. Pischel. *Kaschgar und die Kharoṣṭhī* (Sitzungsb. d. k. preuss. Ak. d. Wiss., 1903, VII, 184 ; XXXV, 735).

(3) *BEFEO*. III, 341 et 479.

(4) S. Lévi. *Notes chinoises sur l'Inde*. IV. *Le pays de Kharoṣṭra et l'écriture kharoṣṭrī* *BEFEO*. IV, 543.

M. Lévi conclut que ce célèbre grammairien vivait dans le 2e et le 3e quart du VIIe siècle [1]. Cette date est en rapport avec celle de Vasubandhu qui, selon M. Lévi, aurait vécu dans la première moitié du VIe siècle, tandis que de nouvelles recherches ont conduit M. Noël Peri à le faire remonter jusqu'au milieu du IVe siècle [2]. Enfin M. Lévi étudia divers textes bouddhiques du point de vue des données géographiques concernant l'Asie centrale [3].

Parmi les plus précieux documents historiques qui nous renseignent sur le passé de l'Inde, il faut ranger les relations des pèlerins chinois. A côté des voyageurs de premier plan, comme Fa-hien, Hiuan-tsang, Yi-tsing, il en est dont les récits sont loin d'être négligeables. Au nombre de ces petits pèlerins figurent Song Yun et Ki Ye. Le journal de voyage de Song Yun, qui parcourut l'Udyāna et le Gandhāra au commencement du VIe siècle, avait été l'objet d'une médiocre traduction de S. Beal, en 1869 ; Ed. Chavannes en donna dans le *Bulletin* une nouvelle version où étaient utilisés les travaux de Foucher et de Marquart et où toutes les questions relatives au texte étaient discutées avec la sagacité critique qui caractérise les travaux de ce grand sinologue [4]. L'itinéraire de Ki Ye, qui voyagea dans l'Inde du Nord en 964, fut traduit par Ed. Huber [5]. Edouard Chavannes, qui en avait lui-même préparé une traduction, se borna à publier quelques notes destinées à éclaircir certains passages du texte [6]. La traduction de Hiuan-tsang par Thomas Watters (Londres, 1904) fit l'objet d'un important compte rendu de M. Pelliot dans le *Bulletin* (V, 423).

M. J. Takakusu avait présenté au Congrès de Hanoi, en 1902, le résultat de ses recherches sur la *Sāṃkhyakārikā* étudiée à la lumière de la version et du commentaire qui en ont été conservés dans le Tripiṭaka chinois. Ce mémoire fut publié dans le *Bulletin* en 1904 [7]. On en peut résumer ainsi les conclusions :

La *Sāṃkhyakārikā* ou *Suvarṇasaptati* a pour auteur Īçvarakṛṣṇa appelé aussi Vindhyavāsa ou Vārṣagaṇya, qui vivait avant 500 A. D. Ce texte, accompagné d'un commentaire en sanskrit (*Sāṃkhyaçāstra*) fut apporté en Chine, en 546 A. D., par Paramārtha qui traduisit en chinois les *Kārikās* et le

(1) S. Lévi. *Notes chinoises sur l'Inde* III. *La date de Candragomin*. *BEFEO*, III, 38. Liebich soutint ses conclusions dans un nouveau mémoire : *Das Datum Candragomin's und Kālidāsa's* (Breslau, 1903), sur lequel v *BEFEO*, III, 681.

(2) N. Peri. *A propos de la date de Vasubandhu*. *Ib*. XI, 339.

(3) S Lévi. *Notes chinoises sur l'Inde*. V. *Quelques documents sur le Bouddhisme indien dans l'Asie centrale*. *Id* , V, 253.

(4) *Voyage de Song Yun dans l'Udyāna et le Gandhāra* (518-522 p. C), traduit par Ed. Chavannes *BEFEO*, III, 379.

(5) Ed. Huber. *L'itinéraire du pèlerin Ki Ye dans l'Inde*. *BEFEO*, II, 256

(6) Ed. Chavannes. *Notes sinologiques*. I. *L'itinéraire de Ki Ye* *BEFEO*, IV, 76.

(7) J. Takakusu. *La* Sāṃkhyākārikā *étudiée à la lumière de sa version chinoise*. *BEFEO*, IV, 1 et 978.

commentaire. Ce commentaire, sous sa forme sanskrite, fut utilisé par Gauḍapāda et par Albirunî, ce qui prouve qu'il existait encore au commencement du XI[e] siècle ; il semble avoir disparu avant le XIV[e]. Un disciple de Hiuan-tsang (632-682) en attribue la rédaction à Vasubandhu. A cette occasion, M. Takakusu a discuté la question très controversée de la date de Vasubandhu, dont il assigne la carrière aux trois derniers quarts du V[e] siècle, tandis que M. Sylvain Lévi la ramène à la première moitié du VI[e] et que M. Peri la reporte au milieu du IV[e].

L'étude des textes bouddhiques conservés par des versions chinoises permit à Ed. Huber d'apporter de précieuses contributions à l'histoire littéraire de l'Inde. Il retrouva dans un recueil de jātakas, le *Lieou tou tsi king* 六度集經, un abrégé de l'histoire de Rāma contenant le rapt de Sītā et l'expédition de Laṅkā qui manquent dans le *Dasaratha-jātaka* pāli et dans une autre version chinoise publiée par Sylvain Lévi. Il découvrit dans le *Cheng king* 生經, traduit vers 266, une nouvelle version, plus primitive, d'un vieux conte égyptien rapporté par Hérodote : celui du roi Rhampsinite et des deux voleurs. Il rapporta à son prototype bouddhique un conte prétendu jaina du *Pañcatantra*, où l'on voit un marchand changer des moines en or au moyen de coups de bâton sur la tête. Enfin il démontra que trois récits du *Divyāvadāna* étaient extraits du *Sūtrālaṃkāra* d'Açvaghoṣa dont il préparait alors une traduction, qui parut en 1908 (1). Poursuivant ses recherches sur les sources du même recueil, il trouva que 18 récits sur 38 étaient tirés du Vinaya des Mūla-Sarvāstivādins (2). Cette énorme somme, qui comprend en chinois jusqu'à vingt volumes, a été pour le compilateur une mine d'où il a tiré la substance de près de la moitié de son ouvrage, de la même façon que l'auteur du *Mahāvastu* a procédé à l'égard du Vinaya des Mahāsāṅghikas.

La scène d'un de ces contes, la destruction de Roruka, fut localisée par Huber à Khotan ; et il se demande en terminant « si le Vinaya des Sarvāstivādins, dont le *Divyāvadāna* n'est guère qu'une chrestomathie, n'a pas été considérablement augmenté et modifié au Turkestan même » (3).

Ce Vinaya des Mūla-Sarvāstivādins, rédigé en sanskrit, n'a pas péri en entier sous sa forme originale. Outre les parties qui ont passé dans le *Divyāvadāna*, de nombreux fragments du Prātimokṣa de cette secte ont été retrouvés en Asie

(1) Ed. Huber *Études de littérature bouddhique* I. *Le Rāmāyaṇa et les Jātakas*. II *Le trésor du roi Rhampsinite, une nouvelle version indienne du conte d'Hérodote*. III *Pañcatantra* V, 1. IV. *Trois contes du* Sūtralaṃkāra *d'Açvaghoṣa conservés dans le* Divyâvadana. *BEFEO*, IV, 698. — Id. Açvaghoṣa, *Sūtrālaṃkāra, traduit en français sur la version chinoise de Kumārajīva*. Paris, 1908

(2) *Études de littérature bouddhique*. V. *Les sources du* Divyâvadāna. *Id.*, VI, 1. La même découverte était faite en même temps par M. Sylvain Lévi, *Les éléments de formation du* Divyāvadāna. *T'oung pao*, 1907, p. 105.

(3) *Études de littérature bouddhique*. VIII. *La destruction de Roruka*. *BEFEO*, VI, 335.

centrale par la Mission Pelliot et édités par M. Finot, avec une traduction de la version chinoise par Huber ([1]).

Après la mort de Huber en janvier 1914, trois notes laissées par lui furent publiées dans le *Bulletin* (XIV, 1, 9) ([2]). Dans la première il expliquait à l'aide du Vinaya des Mūla-Sarvāstivādins, des stances sanskrites écrites en brāhmī sur des fresques de Turfan ; dans la seconde, il démontrait que le mot « cūḍāmaha » inscrit sur un bas-relief de Bharhut signifiait « la fête du chignon » et que la tradition d'une fête annuelle célébrée par les dieux en l'honneur de la chevelure coupée du Bodhisattva était particulière à certaines écoles du Nord ; dans la troisième enfin, il signalait la mention du roi Kaniṣka dans le Vinaya des Mūla-Sarvāstivādins comme une confirmation d'autres indices prouvant que ce Vinaya avait subi un remaniement aux environs de l'ère chrétienne.

Une autre religion, contemporaine de celle du Buddha, qui n'a pas eu d'aussi brillantes destinées, mais qui, en revanche, a réussi à se maintenir dans l'Inde d'où sa rivale a été chassée, le jainisme, a été étudiée par M. A. Guérinot dans plusieurs travaux d'une exacte et sûre érudition, dont l'un a pris place dans les *Publications* de l'Ecole française : c'est un répertoire des inscriptions de caractère jaina, précédé d'un historique de cette religion d'après les données fournies par les documents inventoriés ([3]).

Parmi les divinités honorées au Japon d'un culte qui se rattache au shintoïsme figure celle dite du Passage de la fourmi, Ari-dōshi myōjin, dans la province d'Izumi. M. Peri a démontré que la légende de cette divinité était empruntée à un conte hindou, dont il existe des versions dans les jātakas bouddhiques du Nord et du Sud ([4]). Il a étudié les textes relatifs aux trois épouses que la tradition attribue à Çākyamuni : Gopā, Yaçodharā ou Bimbā, mère de Rāhula, enfin Mṛgajā ([5]). Mentionnons en passant son travail sur le dieu Wei-t'o 韋駄, altération de Kien-t'o 犍駄 = Skandha, dont il sera question avec plus de détails dans le chapitre sur la Chine ([6]).

([1]) *Le Prātimokṣa des Sarvāstivādins, texte sanskrit, par* M. Louis Finot, *avec la version chinoise de* Kumārajīva *traduite en français par* M. Edouard Huber. *JA*, novembre-décembre 1913. Quelques fragments d'un Vinaya en sanskrit, qui paraît différent de celui des Mūla-Sarvāstivādins, ont été édités par M. Finot dans *JA*, 1911, II, p. 619.

([2]) Ed. Huber. *Etudes bouddhiques*. I. *Les fresques inscrites de Turfan*. II. *Cūḍāmaha*. III. *Le roi Kaniṣka dans le Vinaya des Mūla-Sarvāstivādins*. *BEFEO*, XIV, 1.

([3]) A. Guérinot. *Répertoire d'épigraphie jaina, précédé d'une esquisse de l'histoire du jainisme d'après les inscriptions*. Paris, 1908. (Publications de l'EFEO., vol. X.) Le même savant est l'auteur d'un répertoire non moins utile : *Essai de bibliographie jaina. Répertoire analytique et méthodique des travaux relatifs au jainisme*. Paris, 1906. (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'études, vol. XXII.)

([4]) N. Peri. *Un conte hindou au Japon*. *BEFEO*, XV, III, 1.

([5]) Id. *Les femmes de Çākyamuni*. *Id.*, XVIII, II.

([6]) Id. *Le dieu Wei-t'o*. *Id.*, XVI, III, 41.

Les deux missions dans l'Inde que l'Ecole avait confiées à M. Jules Bloch en 1906-1908 lui permirent de faire de la langue marathe une étude approfondie, qui servit de point de départ à un travail sur la formation de cette langue. La partie doctrinale de cet ouvrage parut sous forme de thèse en 1914. L'ouvrage complet, retardé par la guerre, a été publié en 1920 (1). Il expose avec la plus sûre précision la genèse d'un des principaux dialectes de l'Inde.

Le marathe occupe dans le Dekkhan occidental un triangle dont la base est formée par la côte entre le Gujarât et le Mysore et dont le sommet serait à peu près au centre des Provinces Centrales. Cette contrée a d'abord été en dehors du monde âryen : on trouve en marathe des traces nettes d'un substrat dravidien local. Mais elle devient rapidement, sous les illustres dynasties des Andhras et des Çātakarṇis, un grand Etat hindou aussi renommé pour sa culture que pour sa puissance ; c'est là que se forme le principal prâkrit littéraire, la Māhārāṣṭrī ; c'est à un des rois du Mahārāṣṭra, Hāla, qu'on attribue la célèbre anthologie *Sattasai* ; c'est un ministre d'un roi Çātakarṇi, Çarvavarman, qui passe pour l'auteur de la grammaire sanskrite *Kātantra* ; enfin la littérature marathe, dont les premiers textes de date certaine remontent au XIIIe siècle, a produit des œuvres d'une haute valeur. En tant que langue, le marathe est sorti du moyen-indien, en restant relativement pur d'influences étrangères. C'est cette évolution que M. Bloch a retracée avec la science d'un linguiste expérimenté.

(1) Jules Bloch. *La formation de la langue marathe.* Paris, 1920. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques. Fascicule 215.)



BODHISATTVA.
Bronze doré. Art tibétain. H. 0 m. 35. (Musée de Hanoi : **D 71, 56.**)

En 1900, M. Pelliot avait rapporté à Hanoi de sa mission en Chine une édition xylographique en rouge du Canon tibétain provenant d'une lamaserie de Pékin. Le Dr Palmyr Cordier s'en servit pour donner une analyse provisoire des œuvres médicales comprises dans le Tanjour (1). Cette étude se rattachait à un grand projet d'histoire de la médecine indienne pour lequel P. Cordier avait rassemblé un grand nombre de manuscrits sanskrits, dont il fit connaître quelques uns dans une communication au Congrès de Hanoi (2). Lorsque l'Ecole française eût déposé à la Bibliothèque Nationale de Paris sa collection tibétaine, il accepta la tâche d'en rédiger le catalogue. Ce précieux répertoire est malheureusement resté inachevé : il en a paru deux volumes contenant l'index du *Tanjour* (3) Le Dr Cordier professa à l'Ecole française en 1907-1908 un cours de tibétain dont il existe un résumé autographié (4). Il devait développer cet abrégé et en faire un « Manuel de tibétain classique » destiné à paraître dans la « Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient » ; mais une mort prématurée l'empêcha de réaliser ce projet.

Edouard Huber étudia dans la version tibétaine du Vinaya des Mulā-Sarvāstivādins, la partie correspondante à un chapitre disparu du *Pañcatantra*, représenté aujourd'hui par une traduction syrienne du VIe siècle et une version arabe du VIIIe. Il réussit, par la comparaison des diverses versions, à rectifier dans une large mesure la traduction qu'avait donnée Schiefner des stances morales adressées par le sage Bharata au roi Caṇḍa Pradyota (5).

En 1920, un autre tibétisant distingué, M. G.-Ch. Toussaint, a publié dans le *Bulletin* un spécimen de sa traduction du *Padma Thaṅ Yig* (6).

En ce qui concerne l'art tibétain, l'Ecole a pu réunir dans ses collections un certain nombre de pièces choisies : statues et statuettes de bronze recueillies à Pékin après le siège des Légations et dont quelques unes sont

(1) *BEFEO*, III, 604.

(2) *Récentes découvertes de manuscrits médicaux sanskrits dans l'Inde* (1898-1902). Mémoire présenté au Congrès des Orientalistes de Hanoi (1902). London-Leipzig, 1903.

(3) Dr P. Cordier. *Catalogue du fonds tibétain de la Bibliothèque Nationale*. 2e-3e parties. Index du Bstan-ḥgyur (Tibétain, 108-179 et 180 à 332). Paris, 1909.

(4) *Ecole française d'Extrême-Orient. Cours de tibétain classique à l'usage des auditeurs de la conférence de sanskrit.* 2e semestre (1907-1908). Hanoi, 1908. (Autographié).

(5) Ed. Huber *Sur le texte tibétain de quelques stances morales de Bharata.* (Mélanges d'indianisme offerts à M. Sylvain Lévi. Paris 1911, p. 305.)

(6) G.-Ch. Toussaint. *Le* Padma Thaṅ Yig. *BEFEO*, XX, iv, 13.

de véritables chefs-d'œuvre ; — petit miroir avec au verso l'image d'Avalokiteçvara tourné de dos, donné en 1905 par M. Charria et qui provient du Yunnan ; — curieuse statue de fonte, d'origine peut-être mo-so, venant du même pays — et remarquables colliers d'ivoire, dont l'un formé de têtes de mort, don de M. Holbé. Enfin nous avons acquis ou reçu une belle série de peintures tibétaines.



Les Citipati.
Bronze. Art tibétain. H. 0 m. 35. (Musée de Hanoi : **D 71**, 89.)

CHINE

C'est en France qu'au lendemain de l'Empire les études sinologiques, inaugurées au XVIIIe siècle par les jésuites français, furent pour la première fois constituées en discipline universitaire. La création d'une chaire de langues et de littératures chinoises et tartares-mandchoues au Collège de France (1814) permit à Abel Rémusat de fonder une véritable école de philologie chinoise, dont son successeur Stanislas Julien fut le plus brillant représentant.

Hors de France, jusqu'à la fin du XIXe siècle, le seul centre important d'activité sinologique fut la Chine. Assurément de beaux travaux y furent accomplis. Toutefois beaucoup d'entre eux présentent des imperfections dues au fait que leurs auteurs n'étaient pas des spécialistes. Par exemple, si V. P. Vasiliev représenta dès 1851 la sinologie dans les universités russes, ses compatriotes Palladius et E. N. Bretschneider furent l'un missionnaire et l'autre médecin. Chez les Anglais, Alexander Wylie et James Legge furent missionnaires ; Thomas Watters, diplomate ; les chaires de chinois d'Oxford et de Cambridge ne datent que de 1876 et 1888.

La fondation de ces chaires coïncidait avec une période de transition dans la sinologie française. Mais bientôt une nouvelle école se crée en France. Tandis qu'en Chine, à Zikawei et Ho-kien fou, les jésuites renouent la tradition du XVIIIe siècle, Edouard Chavannes poursuit au Collège de France (1893), en la perfectionnant, l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs Abordant coup sur coup l'archéologie, les études bouddhiques et l'histoire, il organise ses recherches avec une ampleur et une solidité nouvelles ; il fixe définitivement les méthodes de la sinologie et assure à cette branche de l'orientalisme le caractère rigoureusement scientifique que possédaient déjà la plupart des autres.

En somme, en ce qui concerne la sinologie, un rôle bien déterminé était assigné à l'Ecole française d'Extrême-Orient lors de sa fondation : elle devait représenter à proximité de la Chine, dans un pays de culture chinoise, une tradition de science pure qui n'avait guère pu jusque là s'affirmer qu'en France ; permettre pour la première fois aux spécialistes des contacts prolongés avec l'objet de leurs études ; enfin grouper les efforts et par là contribuer à développer vigoureusement les études chinoises dans le sens indiqué par Edouard Chavannes.

Avant d'examiner les travaux par lesquels s'est manifestée dans ce domaine l'activité de l'Ecole, il faut remarquer que cette activité s'est exercée pour une large part au profit de disciplines voisines Pendant les vingt dernières années, on s'est beaucoup servi des documents chinois pour l'étude de pays étrangers à la Chine. Ces recherches, coïncidant avec les découvertes faites en Asie centrale, ont éclairé d'un jour nouveau l'histoire, la géographie historique,

l'histoire religieuse de toute l'Asie orientale et centrale ; mais elles ont eu pour effet qu'on s'est trouvé amené à négliger un peu la sinologie proprement dite. L'Ecole, étant donné son programme général, ne pouvait échapper à cette tendance. Il ne sera question ici que des travaux plus spécialement relatifs à la Chine.

Bibliographie.

La richesse de la littérature chinoise, la grande durée de sa transmission et, dans un pays où les apocryphes abondèrent dès une haute antiquité, la question constamment posée de l'authenticité, sont causes de difficultés qui s'opposèrent pendant longtemps au progrès des études; c'est en grande partie à son insuffisance sur ce point que la sinologie du XIX[e] siècle dut son caractère étriqué. Pour orienter ces études dans une voie moins étroite, pour les établir au moins sur les mêmes bases que l'érudition indigène, il était nécessaire de bien mettre en lumière l'importance de l'information bibliographique. Les collaborateurs de l'Ecole se sont tout particulièrement consacrés à cette tâche, en premier lieu M. Paul Pelliot, qui fut le promoteur et reste le maître dans cet ordre de recherches.

Dès 1902, M. Pelliot étudie une collection de textes anciens, perdus en Chine, retrouvés au Japon par un érudit chinois, Yang Cheou-king 楊守敬, et publiés à Tōkyō en 1884 par Li Chou-tch'ang 黎庶昌, ministre de Chine, sous le titre de *Kou yi ts'ong chou* 古逸叢書 (1). Pour faire connaître cette collection, il donne de chacun des ouvrages qui s'y trouvent représentés en tout ou en partie un historique critique; il ne se défend pas d'aborder les questions d'un ordre plus général qui se posent à propos de certains de ces ouvrages; sa notice sur les premiers dictionnaires phonétiques rendra plus tard de grands services aux linguistes. Il signale l'existence au Japon de manuscrits de l'époque des T'ang et d'un fragment de livre imprimé en 913 A. D., le plus ancien spécimen typographique qui fût connu alors : sa conclusion est que la sinologie peut beaucoup attendre du Japon ; on sait avec quelle plénitude cette attente a été réalisée par la publication du Supplément au *Tripiṭaka* de Kyōto.

C'est encore, après une étude sur la littérature juridique (2), l'œuvre d'un érudit chinois de la fin du XIX[e] siècle qu'aborde M. Pelliot en 1909 (3). Lou Sin-yuan 陸心源, mort en 1894, réunit à Kouei-ngan hien 歸安縣

(1) P. Pelliot. *Notes de bibliographie chinoise*. I. *Le Kou yi ts'ong chou*. *BEFEO*, II 315.
(2) Id. *Id*. II. *Le droit chinois*. *BEFEO*, IX, 123. Cf. *supra*, pp. 259-260.
(3) Id. *Id*. III. *L'œuvre de Lou Sin-yuan*. *BEFEO*, IX, 211 ; 424.

(Tchö-kiang) une bibliothèque qui devint la meilleure de la Chine à cette époque ; elle fut achetée en 1907 par le banquier japonais Iwazaki. Lou Sin-yuan édita, de 1877 à 1892, une partie des textes rares qu'il possédait ; M. Pelliot analyse cette collection, intitulée *Che-wan kiuan leou ts'ong chou* 十萬卷樓叢書. Mais ce bibliophile était aussi un fécond érudit ; ses œuvres, publiées de 1884 à 1893 sous le titre de *Ts'ien-yuan tsong tsi* 潛園總集, n'occupent pas moins de vingt-quatre boîtes ; elles témoignent de la variété de ses recherches, qui portent tour à tour sur la biographie, la bibliographie, l'épigraphie et l'archéologie. En étudiant le *Ts'ien-yuan tsong tsi*, M. Pelliot rend hommage à l'érudition chinoise contemporaine et montre l'intérêt qu'il y a pour les sinologues à ne plus l'ignorer. Une note sur les *Nouvelles revues d'art et d'archéologie en Chine* (1) en fournit encore des preuves.

Pour rendre justice à l'œuvre bibliographique de M. Pelliot, il ne suffit pas d'avoir mentionné ces quelques articles. Dans tous ses travaux, il a insisté sur les questions bibliographiques ; certains de ses comptes rendus sont particulièrement significatifs à ce point de vue, ainsi celui de l'étude de Chavannes sur les *Pays d'Occident d'après le Wei-lio* (2). Enfin le prestigieux exposé de ses découvertes de Touen-houang, improvisé sur place, loin de toute bibliothèque, atteste l'efficacité du labeur auquel il s'était astreint dans ce domaine (3).

En 1912, M. Léonard Aurousseau rapporta de Chine les matériaux d'une série d'études bibliographiques. Il visita à Pékin la bibliothèque publique (*King-che t'ou chou touan* 京師圖書館, Bibliothèque de la Capitale), dont la création avait été décrétée trois ans plus tôt par le gouvernement impérial (4). Cette bibliothèque renferme, à part un fonds d'ouvrages courants, un grand nombre de livres rares ou, comme disent les Chinois, de « bonnes éditions », *chan pen* 善本, provenant soit des collections impériales, soit de bibliothèques privées (5). Un catalogue de ces livres fut publié en 1912-1913 par Miao Ts'iuan-souen 繆荃孫, l'organisateur de la bibliothèque. M. Aurousseau en prit occasion pour décrire dans le *Bulletin*, d'après ses notes personnelles, la collection de Pékin (6). Il y joignit le dépouillement des volumes du *Yong-lo*

(1) *BEFEO*, IX, 573.

(2) *Ib.*, VI, 361-400.

(3) *Une bibliothèque médiévale retrouvée au Kan-sou*. *BEFEO*, VIII, 501.

(4) Cf. *BEFEO*, IX, 828.

(5) Des collections impériales, M. Aurousseau ne put examiner en 1912 que celle du Nei-ko 內閣. L'origine de cette collection remonte aux Yuan ; elle n'avait jamais été inventoriée ; des archéologues japonais qui, à la fin de 1910, furent autorisés à pénétrer dans les bâtiments où elle était conservée, y trouvèrent des caisses fermées dont tout le monde ignorait le contenu Cf. *BEFEO* XI, 190 — Depuis 1912, la bibliothèque de Pékin s'est envichie des collections du palais de Jehol, comprenant un exemplaire complet du *Sseu k'ou ts'iuan chou* 四庫全書.

(6) *BEFEO*, XII, IX, 63 ; cf. XIII, VII, 49-51.

ta tien 永樂大典 dispersés dans trois bibliothèques de Pékin et de diverses publications chinoises périodiques consacrées à la philologie (1)

Edouard Chavannes a donné comme appendice à son étude sur le *Voyage de Song-yun* une *Note sur divers ouvrages relatifs à l'Inde qui furent publiés en Chine avant l'époque des T'ang* (2). Enfin M. Gaston Cahen, au cours d'une mission d'études en Russie, a recueilli des informations sur les *Livres et documents chinois et les livres russes relatifs à la Chine des bibliothèques et musées de Saint-Pétersbourg et de Moscou* (3).

Histoire.

Les études purement historiques tiennent une place restreinte dans l'œuvre sinologique de l'Ecole.

En traduisant le *Journal d'un bourgeois de Yang-tcheou en 1645* (4), M. Pierre Aucourt fait connaître un épisode des guerres qui marquèrent les débuts de la dynastie mandchoue. Wang Sieou-tch'ou 王秀楚 assista à la prise de Yang-tcheou fou 楊州府 (Kiang-sou) par les Mandchous ; cette ville était défendue par l'un des partisans du prince Fou 福王, nommé empereur de la dynastie Ming à Nankin en 1644 et qui devait mourir l'année suivante. Wang Sieou-tch'ou relate ce qu'il a vu dans un opuscule où il ne manque pas d'insister sur les atrocités commises par les Mandchous ; cet opuscule fut utilisé en 1907 pour la propagande antidynastique.

L'étude de M. Ch.-B. Maybon sur *Les Anglais à Macao en 1802 et en 1808* (5) est d'un ordre différent. Déjà, dans un long compte rendu de l'*Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales* de M. Henri Cordier (6), au cours duquel il ne s'était « pas privé de faire l'école buissonnière », M. Pelliot avait montré à quel point la documentation chinoise est susceptible d'éclairer le sujet de l'ouvrage de M. Cordier. Les sources ne manquent pas : M. Pelliot utilisait, pour l'époque antérieure à 1875, deux recueils officiels, le *Tong houa lou* 東華錄 et le *Cheng hiun* 聖訓, et divers ouvrages privés pour le dernier quart du XIXe siècle. L'étude de M. Maybon est fondée sur la comparaison des renseignements européens et des documents chinois contenus, d'une part dans le *Tong houa lou*, de l'autre dans le *Kouo tch'ao jeou yuan ki* 國朝柔遠記, sorte d'histoire diplomatique de la dynastie mandchoue compilée en 1891 par Wang Tche-tch'ouen 王之春. Les tentatives

(1) Les années 1912 et 1913 du *Kou hio houei k'an* 古學彙刊 sont intégralement dépouillées *BEFEO*, XII, IX, 89 ; XIII, VII, 36.

(2) *BEFEO*, III, 430.

(3) *BEFEO*, II, 288.

(4) *BEFEO*, VII, 297.

(5) *BEFEO*, VI, 301.

(6) *BEFEO*, III, 684-715.

faites par les Anglais de s'assurer, pendant les guerres de l'Empire, un point sur la côte chinoise, se heurtèrent à la résistance obstinée du gouvernement chinois ; l'examen des documents chinois fait voir que cette résistance dépendait d'une politique bien arrêtée d'opposition aux étrangers, politique conduite avec une habileté et une énergie dont témoigne l'échec complet subi par les Anglais.

Pour la période contemporaine, les chroniques de Chine du *Bulletin* constituent une mine appréciable de documents ; elles permettent de suivre assez régulièrement l'évolution politique [1], intellectuelle [2] et littéraire [3] de la Chine, depuis les événements de 1900 jusqu'à la chute de l'empire ; les sources d'où elles sont tirées sont en grande partie chinoises. M. Henri Maspero a étudié d'après un ouvrage de Leang K'i-tch'ao 梁啟超 l'histoire des réformes de 1898, qui furent l'origine de tout le mouvement moderniste [4]. En 1907, M. Aucourt a traduit des extraits de pamphlets révolutionnaires [5]. La même année, M. Peri a donné à la *Revue de Paris* un article sur l'*Education nouvelle en Chine* [6].

Il reste à mentionner deux travaux relatifs à la chronologie. Dans le premier tome du *Bulletin*, le Père Mathias Tchang publia un *Tableau des souverains du Nan-tchao* [7] qui devait figurer plus tard, mais sans les notes critiques ni les références, dans les colonnes de ses *Synchronismes chinois* (Chang-hai, 1905 ; pp. 260-397). C'est également dans le *Bulletin* que parurent en 1907 des extraits de la *Concordance des chronologies néoméniques chinoise et européenne* [8] du Père Pierre Hoang ; ces extraits furent reproduits sans modifications dans l'ouvrage complet publié à Chang-hai en 1910. Ces deux manuels sont devenus les instruments indispensables de l'historien ; ils font grand honneur à la science des jésuites chinois de Zikawei.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

Bouddhisme.

Les études qui ont été consacrées à la littérature bouddhique chinoise par les collaborateurs de l'Ecole relèvent pour la plupart de l'indianisme. Cependant, et dans une certaine mesure parce qu'ils se trouvaient en contact avec le

(1) *BEFEO*, III, 369, 528 ; IV, 1145 ; V, 490 ; VI, 470 ; VII, 192 ; VIII, 596 ; IX, 1[illegible] 414 ; XII, IX, 203.
(2) *BEFEO*, II, 420 ; III, 145, 758 ; IX, 623, 827.
(3) *BEFEO*, II, 413 ; III, 135, 516, 748 ; IV, 1139.
(4) *BEFEO*, VIII, 252.
(5) *BEFEO*, VII, 453.
(6) Numéros des 1er et 15 juin 1907.
(7) *BEFEO*, I, 312.
(8) *BEFEO*, VII, 364.

bouddhisme vivant sous ses formes chinoises ou d'importation chinoise, ils ont entrepris sur l'histoire de cette religion en Chine quelques travaux importants et d'un caractère nouveau.

M. Pelliot a rassemblé des données historiques sur la *Secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc,* toutes deux d'origine bouddhique [1].

Une certaine secte du Lotus blanc, *Po-lien kiao* 白蓮教, est célèbre pour avoir agité la Chine à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. J.-J.-M. De Groot, dans son ouvrage sur le *Sectarianisme et la persécution religieuse en Chine* (1903), faisait remonter l'origine de cette association au IVe ou au Ve siècle. M. Pelliot montre qu'en réalité il a existé trois sectes du Lotus blanc. La première fut fondée par le moine Houei-yuan 慧遠 (334-416); elle a joué un grand rôle dans le bouddhisme chinois : c'est elle qui sous le nom de secte du Lotus, *Lien tsong* 蓮宗, ou de secte de la Terre pure, *Ts'ing-t'ou tsong* 淨土宗, a répandu le culte d'Amitāyus qui conserve une si puissante emprise sur tous les pays de civilisation chinoise. Une seconde « communauté du Lotus blanc », *Po-lien chö* 白蓮社, fondée en 1042 par un moine bouddhiste avec l'appui de deux hauts dignitaires, ne fut pas moins orthodoxe que la première. La troisième secte fut également fondée par un moine bouddhiste, Mao Tseu-yuan 茅子元, peu avant 1333; mais elle prit rapidement un caractère dissident. Dès la première moitié du XIIIe siècle, sa doctrine est réprouvée comme perverse dans un ouvrage bouddhique. Tolérée par les Mongols, elle est proscrite par les Ming aussitôt après leur avènement, en 1370 [2]; les Codes des Ming et des Ts'ing la condamnent. Ce sont ses adeptes, connus sous le nom de « végétariens du Lotus blanc », *Po-lien ts'ai* 白蓮菜, qui, le 8 octobre 1813, réussirent à forcer les portes du palais impérial à Pékin.

La secte du Nuage blanc, *Po-yun tsong* 白雲宗, fut fondée vers l'an 1100 par le moine K'ong Ts'ing-kio 孔清覺 et rénovée vers 1202 par Chen Tche-yuan 沈智元. Elle est constamment associée à la secte du Lotus blanc et à celle des manichéens dans les dénonciations portées contre les hérétiques. Certaines influences manichéennes ont peut-être aidé à la constitution de cette secte [3]

Dans deux mémoires parus en 1910, M. Henri Maspero étudie, d'une part les origines, de l'autre le développement primitif du bouddhisme chinois [4].

Une tradition prétend que le bouddhisme fut introduit en Chine vers le milieu du Ier siècle de notre ère: l'empereur Ming 明帝 des Han (58-75 A. D.), ayant

(1) *BEFEO*, III, 304; *Notes additionnelles*, IV, 436.

(2) L'édit relatif à cette proscription a été signalé par MM. CHAVANNES et PELLIOT dans le *Journal Asiatique*, 1913, I, pp. 365-366.

(3) Cf. *JA.*, 1913, I, p. 346, n. 3.

(4) *Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming* *BEFEO*, X, 95. *Communautés et moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles*. *Ib.*, 222.

vu le Buddha en rêve, aurait envoyé des ambassadeurs dans l'Inde pour s'enquérir de sa doctrine ; ceux-ci auraient rapporté en Chine les premiers livres bouddhiques. Cette tradition, qui a passé dans les histoires dynastiques, fut longtemps admise comme authentique ; mais dès 1890, Edouard Specht étudiait un texte du *Wei lio* 魏略 (deuxième tiers du III[e] siècle) d'après lequel le bouddhisme aurait pénétré en Chine par l'intermédiaire des Yue-tche, en l'an 2 avant J.-C. (1) ; d'autre part, Edouard Chavannes signalait en 1905 un passage du *Heou-Han chou* (première moitié du V[e] siècle) prouvant que juste à l'époque de la prétendue ambassade de l'empereur Ming, en 65 A. D., des moines et des laïques bouddhistes vivaient en Chine auprès d'un membre de la famille impériale établi dans le Nord du Kiang-sou actuel, Ying, roi de Tch'ou 楚英王 (2). La tradition relative à l'empereur Ming était donc devenue fort suspecte : par l'examen critique des données sur lesquelles elle repose, M. Maspero démontre qu'elle est une pure fiction basée sur quelques légendes pieuses qui remontent à la fin du II[e] siècle. Les premiers textes où elle apparaît sont, d'une part la préface du *Sūtra en quarante-deux articles* (fin du II[e] siècle), de l'autre le *Meou-tseu li houo* 牟子理惑, petit traité d'apologétique bouddhique composé par un lettré qui séjourna au Tonkin à la fin du II[e] siècle. M. Maspero proposait de reporter la date de ce dernier ouvrage au premier quart du III[e] siècle, parce qu'il contient une biographie du Buddha apparentée à celle qu'on trouve dans un sūtra traduit entre 222 et 229, le *T'ai-tseu jouei ying pen k'i king* 太子瑞應本起經. M. Pelliot a publié depuis lors une traduction du *Meou-tseu li houo* (3), annoncée dès 1905 (4) ; selon lui, le *Meou-tseu li houo* daterait bien de la fin du II[e] siècle : les traits qui lui sont communs avec le *T'ai-tseu jouei ying pen k'i king* seraient empruntés à une source inconnue, et cette source, de même que le *Meou-tseu li houo* lui-même et, peut-être, la préface du *Sūtra en quarante-deux articles*, aurait représenté des traditions propres à ces communautés bouddhistes du Sud de la Chine dont, dès le premier siècle, la conversion du roi de Tch'ou atteste l'existence. M. Pelliot émet donc l'hypothèse que la légende du songe et de l'ambassade de l'empereur Ming fut peut-être imaginée par les bouddhistes de la Chine méridionale pour faire contrepoids aux traditions de l'« école » septentrionale.

C'est à l'étude de ces premières communautés bouddhistes qu'est consacré le second mémoire de M. Maspero. Par une série de textes du *Heou-Han chou* (5), on savait que le bouddhisme fit parmi les Chinois de nombreux adeptes laïques pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais à quel

(1) *JA*, 1890, I, p. 180.
(2) *T'oung pao*, 1905 p. 550, n. 1.
(3) *T'oung pao*, 1918-1919, pp 255-433.
(4) Cf *BEFEO*, VI, 390, n 3
(5) Ces textes ont été étudiés par M. Pelliot dans son compte rendu de la traduction du *Wei lio* par E. Chavannes. *BEFEO*, VI, 385-396.

moment les Chinois commencèrent-ils à se faire moines? D'après une tradition fondée sur un passage du *Kao seng tchouan* 高僧傳, c'est au IVe siècle seulement que l'Empereur autorisa les Chinois à recevoir l'ordination. A l'aide de divers ouvrages bouddhiques, M. Maspero montre qu'ils n'attendirent pas cette autorisation. Dès la fin du IIe siècle, un Chinois du nom de Yen Feou-t'iao 嚴浮調 devenait çramaṇa et travaillait à traduire des sūtra à Lo-yang, avec le Parthe Ngan Che-kao 安世高 et ses disciples; Tchou Che-hing 朱士行, ordonné dans les premières années du IIIe siècle, partait pour Khotan en 259. Toutefois l'ordination de ces premiers moines ne fut peut-être pas absolument correcte, car c'est en 250 seulement que les fidèles demandèrent au moine hindou Dharmakāla de publier le premier texte du *Prātimokṣa* qui ait été traduit en chinois, le *Seng-k'i kiai pen* 僧祇戒本 (1). Quoi qu'il en soit, il reste acquis qu'au IIe siècle existait à Lo-yang une église bouddhique florissante. M. Maspero montre enfin qu'il en existait d'autres dans la Chine de l'Est et et du Sud-Est; on a dit récemment qu'il n'est pas interdit de distinguer à cette époque (Ier et IIe siècles) deux églises indépendantes qui auraient reçu la religion par des voies différentes. Sur ce point nous ne savons rien encore de précis, car la littérature primitive de l'église méridionale nous échappe presque entièrement; mais le mérite d'avoir mis en lumière l'existence de ces églises revient à M. Maspero.

Diverses traditions d'après lesquelles il aurait existé des moines chinois dès l'époque de l'empereur Ming des Han, ou même dès la fin du IIe siècle avant J.-C., sont dépourvues de toute authenticité, ainsi que l'a établi M. Maspero tant dans les mémoires ci-dessus analysés qu'au cours d'un compte rendu qui les complète (2). La littérature chinoise bouddhique est riche en traditions fausses et en ouvrages apocryphes ; ces derniers, loin d'être tous dénoncés dans les catalogues, sont souvent fort populaires ; seule une critique méthodique en révèle le peu de valeur. C'est à cet ordre de recherches que se rattache un article de M. Maspero *Sur la date et l'authenticité du* Fou fa tsang yin-yuan tchouan 付法藏因緣傳, publié en 1910 dans les *Mélanges d'indianisme offerts à Sylvain Lévi*. Il y montre que cet ouvrage, contenant une liste des vingt-quatre patriarches bouddhiques, n'est pas celui du même

(1) Dans le commentaire de sa traduction du *Meou-tseu li houo, loc. cit*, pp. 344-346, M. Pelliot confirme la priorité de cet ouvrage, qui avait été contestée sur la foi d'une tradition dont M. Pelliot ruine la valeur

(2) Compte rendu de O. Franke, *Zur Frage der Einführung des Buddhismus in China* (Berlin, 1910). *BEFEO*, X, 629. Cet auteur utilisait principalement deux textes, l'un extrait de la préface du *Lie sien tchouan* 列仙傳 attribué à Lieou Hiang 劉向 (80-9 av. J.-C.), l'autre relatif à Tong-fang Cho 東方朔 qui vécut à la fin du IIe et au début du Ier siècle. Le *Lie sien tchouan* n'est pas de Lieou Hiang; M. Maspero en fixe la date au milieu du IIe siècle; il estime que le passage de la préface relatif aux livres bouddhiques date de la même époque et en dément le témoignage. L'anecdote de Tong-fang Cho est une légende tardive.

titre qui paraît avoir été traduit sur un original hindou en 472, mais un faux compilé dans la première partie du VI[e] siècle avec des fragments d'ouvrages parus antérieurement (1).

C'est encore un problème né d'une confusion que résout M. N. Peri dans son étude sur *Le dieu Wei-t'o* (2). La statue de ce dieu, représenté sous l'aspect d'un général chinois et placée ordinairement dans le bâtiment qui constitue la porte d'entrée, s'impose à l'attention dans tous les temples bouddhiques de Chine ; on n'avait pas réussi à identifier le personnage qui se cache sous ce nom, transcription apparente du sanskrit *Veda*. Le nom *Wei-t'o* 韋馱 apparaît dans une liste d' « esprits » où figure aussi celui de *Kien-t'o* 揵馱, et qui est incorporée à la version de Dharmarakṣa du *Suvarṇa-prabhāsa-sūtra* ; dans une version postérieure de ce sūtra, c'est *Sö-kien-t'o* 塞建陀 qui correspond aux deux noms indiqués ci-dessus. De cette correspondance, M. Peri infère que *Wei-t'o* 韋馱, également attesté sous la forme 違馱, est une faute de copiste pour *Kien-t'o* 建陀, transcription par aphérèse de *Skandha*. Skandha est un yakṣa qui joue dans les textes un rôle assez insignifiant. Or, le grand maître de la discipline monastique en Chine, Tao-siuan 道宣, reçut en 667 des révélations de divers personnages célestes, dont le principal fut le général Wei 韋將軍, ou, avec un postnom qui semble purement chinois, Wei K'ouen 韋琨. Dans les récits de Tao-siuan, le général Wei est présenté avec tous les attributs du dieu Wei-t'o ; d'autre part, c'est à la même époque qu'on commença à placer la statue de Wei-t'o dans les temples et à le vénérer comme le protecteur des moines et des monastères. Ainsi M. Peri se trouve amené à proposer l'hypothèse suivante : le culte de Wei-t'o remonte à Tao-siuan ; le nom de ce dieu est né de l'identification du général Wei avec un personnage dont la prétendue mention dans le Canon repose sur une simple confusion graphique. Cette brillante hypothèse fut confirmée postérieurement par la découverte d'une glose de Houei-lin 慧林, un des grands scoliastes de l'époque des T'ang (3).

Cette étude est l'une des premières où l'on ait entrepris d'expliquer à la lumière des textes anciens les formes parfois déroutantes qu'a prises le bouddhisme au cours de son évolution en Chine. Le nom de Wei-t'o mis à part, le culte de ce personnage montre d'une façon typique comment la piété s'est cristallisée autour d'objets particuliers qu'elle s'est créés aux dépens du panthéon classique. M. Peri a prouvé qu'il n'est pas impossible de remonter à la source de ces cultes et de combler ainsi la lacune qui semble exister entre la religion actuelle et celle qui nous est connue par la littérature canonique.

(1) M. N. Peri a relevé plus tard diverses mentions du *Fou fa tsang yin-yuan tchouan* dans des textes dont la date prouve que dès la fin, peut-être dès la première moitié du VI[e] siècle, l'autorité de cet ouvrage était reconnue par les auteurs d'origine tant iranienne que chinoise (*BEFEO*, XI, 345-347).

(2) *BEFEO*, XVI, III, 41.

(3) *Note additionnelle. BEFEO*, VIII, II, 36.

Dans cet ordre d'idées, il convient de mentionner ici l'étude du même auteur sur *Hārītī, la Mère-de-Démons* (1). Il y retrace en effet l'histoire du culte de Hārītī (*Kouei-tseu-mou chen* 鬼子母神) dans les monastères chinois, depuis les origines jusqu'à nos jours, et celle du culte des vingt dieux, *Eul-che tchou t'ien* 二十諸天, qui est purement chinois puisqu'il remonte à Tche-yi 智顗 (538-598), le fondateur de l'école T'ien-t'ai 天台宗. Il y réunit surtout un grand nombre de documents sur Kouan-yin, qui dès l'origine paraît avoir joué dans le culte populaire chinois le rôle de divinité donneuse d'enfants attribué en Inde à Hārītī. M. Peri étudie longuement le culte de Kouan yin, sa formation, son développement et les formes, souvent étrangement localisées, qui l'expriment dans la légende et dans l'image. Ces pages trop peu connues sont plus riches que tant de volumes parus sur le même sujet; elles ne méritent pas seulement toute l'attention des sinologues : le collectionneur, le voyageur et quiconque observe en Chine y trouveront la solution de plus d'un problème embarrassant.

Nous noterons pour terminer la traduction, par M. Ch.-B. Maybon, d'un petit texte qui atteste les emprunts faits au folk-lore bouddhique, dès une époque assez ancienne, par la littérature profane (2). Il s'agit d'un conte extrait du *Siu ts'i hiai ki* 續齊諧記 de Wou Kiun 吳均 (468-502 A. D.), littérateur qui jouit à son époque d'une certaine réputation. Ce conte est analogue à celui par lequel s'ouvrent les *Mille et une nuits*; Edouard Chavannes a montré qu'il peut être ramené à une origine bouddhique : c'est le *Samugga-jātaka*, dont une version chinoise exécutée par Seng-houei 僧會 (mort en 280 A. D.) est incorporée dans le *Kieou tsa p'i-yu king* 舊雜譬喻經 (3).

Taoïsme.

C'est dans ses rapports avec l'histoire du bouddhisme que celle du taoïsme a fait l'objet des recherches de M. Pelliot. A ses débuts en Chine, le bouddhisme paraît avoir été dans une certaine mesure assimilé au taoïsme. Le Buddha et Lao-tseu sont associés dans la plupart des textes du *Heou-Han chou* dont il a été question plus haut. D'autre part, les philosophes aimaient à rapprocher les deux doctrines, et pour Meou-tseu, à la fin du IIe siècle, le bouddhisme et le taoïsme « sont comme deux testaments, qui se complètent et ne se détruisent point l'un l'autre (4) »; ce penchant des bouddhistes érudits à cultiver la philosophie taoïque devait d'ailleurs persister, et dès 1906 (5)

(1) *BEFEO*, XVII, III.
(2) *Un conte chinois du troisième siècle. BEFEO*, VII, 360.
(3) *T'oung pao*, 1908. pp. 599-601.
(4) P Pelliot *BEFEO*, VI, 399.
(5) *BEFEO*, VI, 390-391

M. Pelliot signalait quelques-uns des textes qu'il devait grouper plus tard dans une étude intitulée *Autour d'une traduction sanskrite du* Tao-tö king (1) ; cette traduction, aujourd'hui perdue, fut exécutée en 647 par Hiuan-tsang, le plus grand des bouddhistes chinois, en collaboration avec des docteurs taoïstes. Mais, vers l'époque même où vivait Meou-tseu, à la suite du soulèvement des Bonnets jaunes, le taoïsme allait se constituer en église, et bientôt les deux clergés devaient entrer en concurrence. Antérieurement déjà (2), une tradition s'était formée suivant laquelle Lao-tseu serait allé « convertir les populations d'Asie centrale », *houa hou* 化胡. Cette tradition fut consacrée au début du IV[e] siècle par un « livre sacré », le *Houa hou king* 化胡經, œuvre du taoïste Wang Feou 王浮.

M. Pelliot a retracé dans le *Bulletin* les destinées de cet ouvrage, qui a joué un rôle considérable dans l'histoire religieuse de la Chine (3). Le *Houa hou king*, composé en un chapitre, fut développé sous les T'ang en dix ou onze chapitres. Il fut l'objet de débats séculaires, jusqu'au jour où la dynastie mongole, lasse de controverses, décida de trancher la question en faveur des bouddhistes ; en 1258, Khoubilai provoqua à Chang-tou une grande conférence au cours de laquelle le famaux lama 'Phags-pa défit complètement les partisans du *Houa hou king* ; plusieurs édits, qui marquèrent pour le taoïsme le début d'une décadence très avancée aujourd'hui (4), prescrivirent de brûler tous les livres taoïques sauf le *Tao-tö king*.

Le *Houa hou king* paraissait donc perdu, lorsqu'en 1908 M. Pelliot retrouva à Touen-houang les chapitres premier et dixième de la recension des T'ang (5). Ces deux chapitres furent publiés par des érudits chinois en 1909 et en 1910, d'après des photographies, et un fragment, dans lequel Lao-tseu présente Mâni comme son dernier avatar futur, en fut traduit en 1913 par MM. Chavannes et Pelliot dans leur travail sur *Un traité manichéen retrouvé en Chine* (6).

Manichéisme.

La religion manichéenne, née en Perse au III[e] siècle, se répandit rapidement dans le monde oriental. Elle s'établit surtout dans l'Asie centrale et son plus grand succès fut de devenir au VIII[e] siècle la religion officielle des Ouïgours.

(1) *T'oung pao*, 1912, pp. 351-430.
(2) Cf. sur ce point un texte du *Heou-Han chou* signalé par M Pelliot (*BEFEO*, VI, 385).
(3) *Les Moni et le Houa hou king*. *BEFEO*, VI, 324-327. Sur l'histoire du texte et les sources, cf. *BEFEO*, VI, 379-384.
(4) Ces édits ont été traduits par Ed. Chavannes dans *Inscriptions et pièces de chancellerie de l'époque mongole*. *T'oung pao*, 1904, pp. 366-404.
(5) Cf. *BEFEO*, VIII, 515-517.
(6) *JA*, 1913, I, pp. 140-156.

Depuis longtemps on soupçonnait que le manichéisme avait pénétré en Chine, et que le *Mo-ni*, 末尼 ou 摩尼, des historiens chinois représentait *Mâni* ; mais les connaissances acquises sur ce point étaient si précaires qu'en 1897 Edouard Chavannes put proposer d'identifier à l'islamisme la religion de Mo-ni (1). La même année, Gabriel Devéria (2) combattit cette hypothèse. Les textes chinois attribuent aux sectateurs de Mo-ni un livre sacré intitulé *Eul tsong king* 二宗經. Chavannes traduisait ce titre par *Livre sacré des deux vénérables* ou *des deux ancêtres* ; Devéria le traduisit *Livre des deux principes* et proposa d'y reconnaître une allusion aux doctrines dualistes qui caractérisent le manichéisme. Cette hypothèse fut confirmée dans le *Bulletin* par M. Pelliot (3), qui signala dans une compilation bouddhique un passage du *Yi kien tche* 夷堅志 de Hong Mai 洪邁 (1123-1202), où il est question des sectateurs de la « religion de la Lumière », *ming kiao* 明教, dont le « buddha » est appelé *Mo-mo-ni* 末摩尼 : « les livres saints que Mo-mo-ni a fait connaître sont ceux des Deux principes, *eul tsong* 二宗, et des Trois moments, *san tsi* 三際 ; les deux principes, ce sont le clair et l'obscur ; les trois moments, ce sont le passé, le futur et le présent ». Mo-mo-ni, ainsi qu'allait permettre de l'établir un texte persan découvert à Tourfan (4), correspond vraisemblablement à *Mār Māni*, *Mār* étant un mot syriaque signifiant « seigneur ». Quant à la religion de la Lumière, M. Pelliot fit remarquer dans une autre note (5) que son introduction chez les Ouïgours est mentionnée dans l'inscription triglotte de Kara-balgassoun (entre 802 et 821 A. D.), où il est également question des « deux sacrifices », *eul sseu* 二祀 (6) et des « trois moments » ; or on savait par les auteurs musulmans que les Ouïgours avaient été manichéens. De ces textes et de plusieurs autres réunis tant par M. Pelliot que par d'autres auteurs, il résultait avec évidence que le manichéisme, qu'il soit appelé religion de Mo-ni ou de Mo-mo-ni ou religion de la Lumière, avait prospéré en Chine, mais son histoire n'était connue que par quelques informations incidentes. En 1908, M. Pelliot découvrit à Touen-houang un fragment d'un ouvrage manichéen en chinois, qu'il rapporta à Paris. Peu après, un autre texte manichéen beaucoup plus considérable fut recueilli à Touen-houang par les soins du gouvernement chinois, qui le fit entrer à la Bibliothèque de Pékin ; les érudits chinois le prirent d'abord pour un

(1) *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-balgassoun. JA*, 1897, I, pp. 43-85.
(2) *Musulmans et manichéens chinois. JA*, 1897, II, pp. 445-484.
(3) *Les Mo-ni et le Houa hou king. BEFEO*, III, 318.
(4) Cf. *BEFEO*, IV, 760.
(5) *Les Mo-ni et l'inscription de Kara-balgassoun. BEFEO*, III, 467.
(6) Le caractère 祀 parait avoir été gravé sous la forme 杞, qui pourrait être une erreur pour *ken* 根, « racine » ; en turc, les « deux principes » sont appelés les « deux racines ». Cf. *JA*, 1913, I, p. 190, n. 2.

ouvrage nestorien (1), mais sa publication par Lo Tchen-yu 羅振玉 en 1911 ne laissa pas de doute sur son véritable caractère, et la même année MM. Chavannes et Pelliot en donnèrent la traduction dans le *Journal asiatique*. Ce traité, qui paraît traduit sur un original pehlvi, se trouve être non seulement un document capital pour l'étude du manichéisme chinois, mais d'une façon absolue le texte manichéen le plus important qu'on possède; on sait qu'en dehors de textes fragmentaires retrouvés en Asie centrale, le manichéisme n'était connu que par des sources non manichéennes. A quelle époque fut-il traduit en chinois ? MM. Chavannes et Pelliot proposaient la date approximative de 900 A. D. Mais M. Aurousseau, en procédant à Pékin à une collation du texte édité par Lo Tchen-yu avec le manuscrit original, collation dont les résultats furent publiés dans le *Bulletin* (2), reconnut dans un caractère que MM. Chavannes et Pelliot n'avaient pas réussi à identifier une des formes graphiques aberrantes créées par l'impératrice Wou Tsö-t'ien 武則天 en 689. Cette constatation décida MM. Chavannes et Pelliot à faire remonter aux environs de l'an 700 la traduction, sinon de tout le traité, du moins de sa dernière partie, laquelle, d'après eux, pourrait être une portion de l'ouvrage fondamental du manichéisme chinois, le *Livre sacré des deux principes*, apporté en Chine en 694 (3).

Dans la seconde partie de leur travail, parue en 1913, MM. Chavannes et Pelliot ont étudié le fragment rapporté à Paris et repris la traduction de tous les textes chinois relatifs au manichéisme. Parmi ces derniers figure une série de textes bouddhiques qu'Edouard Huber avait déjà signalés dans le *Bulletin* (4). Il y est question de la semaine planétaire, et les noms des sept planètes et des sept jours placés sous leur influence y apparaissent sous une forme iranienne. Dans un sūtra traduit en 759, ces noms sont donnés en transcription d'originaux *hou* 胡, persans (*po-sseu* 波斯) et sanskrits; et en 764 un annotateur de ce sūtra les met en rapport avec le manichéisme. Peu après, F. W. K. Müller (5) identifia les formes *hou* avec des formes sogdiennes; quant aux formes « persanes », Müller les tenait aussi pour sogdiennes, mais MM. Chavannes et Pelliot ont montré que c'étaient bien des noms pehlvis, introduits en Chine, pensent-ils, par les Nestoriens (6). Un astronome manichéen arriva en 712 à cette cour de Lo-yang où fréquentait alors toute l'Asie ; c'est sans doute sous son influence que se répandit la connaissance de la nomenclature planétaire sogdienne signalée par Huber.

(1) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 89.
(2) *BEFEO*, XII, IX, 53.
(3) *JA*, 1913, I, pp. 380-381.
(4) *Etudes de littérature bouddhique*. VII. *Termes persans dans l'astrologie bouddhique chinoise*. *BEFEO*, VI, 39.
(5) *Die persischen Kalenderausdrücke im chinesischen Tripiṭaka*. *Sitzungsber. d. kön. preuss. Ak. d. Wiss.*, 1907, pp. 458-465.
(6) *JA*, 1913, I, p. 174, n. 1.

Mazdéisme.

La religion de l'Avesta, dont Màni se présente comme un réformateur, offre naturellement des analogies avec le manichéisme ; aussi les auteurs chinois ont-ils fréquemment confondu ces deux religions. M. Pelliot a groupé dans une note (1) un certain nombre de textes historiques sur le mazdéisme, ou, comme disaient les Chinois, le culte du « dieu céleste », *hien* 祆 (2). Ces textes sont malheureusement très sommaires ; ce qu'ils apprennent de plus significatif sur le rôle joué par le mazdéisme en Chine, c'est que cette religion y prit assez d'importance du VIIe au IXe siècle pour qu'un bureau officiel fût chargé pendant cette période d'en régler les affaires. Ce bureau était dit du *Sa-pao* 薩寶府, transcription probable du syriaque *sâbà*, « vieillard, ancien ».

EPIGRAPHIE.

Une collection d'estampages des inscriptions conservées dans la « Forêt des stèles », *Pei lin* 碑林, lui ayant été communiquée par un missionnaire français de Si-ngan fou (3), Edouard Chavannes en a tiré la matière de trois intéressants mémoires parus dans le *Bulletin*.

Le premier est consacré à deux cartes géographiques qui furent gravées en 1137 (4). L'une d'elles, intitulée *Yu tsi t'ou* 禹跡圖, indique quelques-unes des localités, des montagnes et des rivières mentionnées dans le chapitre *Yu kong* 禹貢 du *Chou king* ; comme elle n'est accompagnée d'aucune notice, on ne peut déterminer la date à laquelle elle fut dressée ; cette carte est divisée en carrés dont chaque côté représente une longueur de 100 *li*, suivant le principe d'une échelle de réduction déterminée qui fut appliqué pour la première fois par P'ei Sieou 裴秀 en 267 A. D. L'autre carte, intitulée *Houa yi t'ou* 華夷圖, fut dressée entre 1043 et 1048 par un sujet de l'empire jou-tchen ; elle figure la Chine et une partie de la Corée ; les pays étrangers sont énumérés dans des notes qui les localisent seulement par rapport aux quatre points cardinaux. Ces deux cartes sont les plus anciens monuments de la cartographie chinoise qui nous soient conservés ; ce n'est pas à dire qu'ils aient été les premiers. Dans la seconde partie de son mémoire, Chavannes esquisse une histoire de la cartographie chinoise. Après avoir établi qu'il n'y a rien à retenir d'une prétendue mention de cartes géographiques dans le *Tsouo tchouan*, il montre

(1) *Le* Sa-pao. *BEFEO*, III, 665.

(2) Sur la valeur certainement mazdéenne de ce terme, cf. *JA*, 1913, I, pp 146-147.

(3) Au cours de sa mission en Chine, Ed. CHAVANNES put se procurer lui-même une série de ces estampages, qu'il rapporta à l'Ecole. Cf. *BEFEO*, VII, 408 ; VIII, 313.

(4) *Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise*. *BEFEO*, III, 214.

que la cartographie, connue à partir de la fin du IIIe siècle avant J.-C., prit sous les Tsin, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un caractère scientifique qui s'affirma sous les T'ang ; à cette époque Kia Tan 賈耽, l'auteur des *Deux itinéraires* étudiés par M. Pelliot, dressa une carte générale de l'empire chinois, longue de 30 pieds, haute de 33 pieds, qui devait comprendre l'Asie presque entière (1). Sous les Song, Chen Kouo 沈括 inventa les cartes en relief ; par l'impression sur bois et l'estampage sur pierre, les cartes géographiques pénétrèrent peu à peu dans le domaine public.

Le second mémoire de Chavannes contient la traduction des *Saintes instructions de l'empereur Hong-wou* (1368-1398) (2), gravées en 1687 avec des dessins explicatifs de Tchong Houa-min 鍾化民. Il s'agit d'une série de six maximes morales, accompagnées chacune d'un développement en prose et d'une poésie sur le même thème, et analogues à celles du même titre (*cheng yu* 聖諭), connues sous le nom de *Saint Édit*, qui furent publiées en 1671 par l'empereur K'ang-hi et paraphrasées en 1724 par l'empereur Yong-tcheng. Une note révèle que l'inscription devait servir à lever des estampages qui étaient distribués aux autorités locales ; celles-ci devaient en distribuer de nouvelles reproductions aux notables, qui le 1er et le 15e jour de chaque mois devaient en prendre texte pour prêcher la vertu au peuple assemblé. Des prescriptions identiques s'appliquèrent au *Saint Édit* de K'ang-hi ; l'étude de Chavannes montre que sur ce point les empereurs mandchous n'eurent qu'à s'inspirer des précédents établis par leurs devanciers.

L'inscription traduite par Chavannes dans son troisième mémoire (3) se rapporte à une coutume qui avait été signalée à Pékin par W. Grube. Après le solstice d'hiver, on trace des « tableaux de la diminution graduelle du froid pendant les neuf neuvaines », *kieou kieou siao han tche t'ou* 九九消寒之圖, composés de neuf groupes de neuf cercles ; chaque jour on oblitère un des cercles ; lorsqu'on est arrivé à la fin du tableau, l'hiver a fait place au printemps. La stèle qui porte cette inscription fut gravée en 1488 par un membre de la maison impériale établi au Chen-si. Il en résulte que cette curieuse coutume, caractéristique des tendances naturistes de la psychologie chinoise, d'une part est ancienne, de l'autre n'est pas restreinte à la région de Pékin.

En dehors de ces trois mémoires, Chavannes a donné au *Bulletin* une note où il élucide à l'aide d'une carte géographique chinoise un passage de l'édit de Bouiantou Khan (1314) dans lequel il est question des chrétiens (4). Enfin il

(1) Sur les principaux traités de géographie compilés sous les T'ang, cf. P. Pelliot, *BEFEO*, III, 716-718 ; IV, 131.

(2) *BEFEO*, III, 549.

(3) *Les neuf neuvaines de la diminution du froid*. *BEFEO*, IV, 66.

(4) *Notes sinologiques. II. Un passage de l'édit de Bouiantou Khan*. *BEFEO*, IV, 81. Chavannes fait remarquer que le texte de cet édit provient du lieu même où fut exhumée l'inscription nestorienne de 781.

recueillit en 1907, pendant sa mission en Chine, à l'occasion de laquelle il fut attaché à l'Ecole, un grand nombre de documents épigraphiques qui ont fait l'objet de publications ou de travaux ultérieurs. Il rapporta de T'ong-keou 通溝, sur le Yalou, l'estampage d'une inscription du début du Ve siècle, importante pour l'histoire de la Corée et du Japon ; cette inscription relate les exploits des rois de Kao-keou-li 高句麗 ; elle avait été étudiée en 1890 par M. Maurice Courant d'après une reproduction très imparfaite. Chavannes publia une reproduction de son estampage dans le *T'oung pao* en 1908. La même année il donnait la traduction d'une série d'inscriptions de l'époque mongole relevées dans diverses parties de la Chine septentrionale (1). Ces inscriptions se répartissent en trois groupes. Deux groupes comprennent, d'une part des pièces diverses rédigées dans le style si particulier de la chancellerie des Yuan, de l'autre des documents relatifs au moine taoïste K'ieou Tch'ou-ki 邱處機. Le groupe le plus considérable est constitué par toutes les inscriptions de l'époque mongole des trois principaux temples confucianistes du Chantong ; celles du temple de Confucius à K'iu-feou, sur lequel Chavannes projetait un travail d'ensemble, sont particulièrement intéressantes pour l'histoire du culte de ce sage. Dans le même volume du *T'oung pao*, Chavannes publiait encore une inscription qu'il avait estampée à K'ien-tcheou 乾州 (Chensi), site de la sépulture de Kao-tsong des T'ang ; c'est un texte bilingue, joutchen et chinois, qui fut gravé en 1134 sur une stèle érigée dès l'époque des T'ang (2). Les autres documents épigraphiques rapportés par Chavannes ont été reproduits dans les cartables ou transcrits dans les volumes de sa *Mission archéologique*. Ils comprennent, en dehors d'inscriptions diverses et de la série complète de cinq des classiques gravés sur pierre à Si-ngan fou en 837 A. D., plus de 500 inscriptions bouddhiques provenant presque toutes des grottes de Long-men au Ho-nan Seules ces dernières ont pu être traduites par le regretté savant. Elles constituent un ensemble de premier ordre tant au point de vue paléographique que pour l'histoire du bouddhisme populaire à l'époque des Wei et des T'ang ; Chavannes a indiqué lui-même dans une belle page de synthèse tous les enseignements qui peuvent en être tirés (3).

M. Pelliot, de son côté, a relevé à Touen-houang quelques inscriptions anciennes, dont l'une, de 851 A. D., inédite (4) ; il y a surtout découvert le

(1) *Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole. Seconde série. T'oung pao*, 1908, pp. 296-428.

(2) *Note sur l'inscription jou-tchen de K'ien-tcheou. Ib.*, pp. 263-265.

(3) *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, texte, I, II, p. 561.

(4) Cf. *BEFEO*, VIII, 582-583. — M. Pelliot a encore contribué aux recherches épigraphiques par les pages qu'il a consacrées à une inscription bouddhique de 524 A. D., dont la traduction par Edouard Chavannes avait été contestée par un critique malavisé puis reprise par M. A. Vissière ; l'étude de M. Pelliot est un modèle d'exégèse (*BEFEO*, IX, 379-387). L'authenticité de cette inscription paraît douteuse, quoiqu'elle soit admise par les archéologues chinois (cf. *BEFEO*, IX, 815).

plus ancien estampage d'inscription connu *(653 A. D.)* (1). La mission de M. Henri Maspero au Tchö-kiang n'a pas été moins fructueuse ; il a fait estamper en particulier toutes les inscriptions du Fei-lai fong 飛來峯 près de Hang-tcheou (2).

Le lieutement Lepage a examiné près de Tchen-ning tcheou 鎮寧州, au Kouei-tcheou, la curieuse inscription dite du Rocher rouge, *Hong yen pei* 紅巖碑 (3). Edouard Chavannes avait précédemment étudié cette inscription d'après l'estampage d'un fac-similé gravé à échelle réduite que lui avait communiqué M. Sylvain Charria (4) ; sur place, le lieutenant Lepage constata que l'inscription était non pas gravée, mais peinte ; en outre, il put prendre d'une copie sur bois de l'inscription, conservée à l'école de Tchen-ning tcheou, des calques dont les photographies furent publiées dans le *T'oung pao* en 1910. Cette inscription se compose de caractères fort étranges. Chavannes pensait qu'elle était attribuable à quelque mystificateur taoïste. Mais M. Pelliot déclare l'avoir vue mentionnée dans des ouvrages d'épigraphie très sérieux, où on la place avant même l'époque des Ts'in (5), et le lieutenant Lepage la juge ancienne. Peut-être a-t-elle subi des altérations plus ou moins récentes.

L'inscription de Lieou P'ing-kouo 劉平國, qui fut gravée sur le roc au cœur de l'Asie centrale, près de Koutcha, en 158 A. D., n'est pas moins célèbre que la précédente. Chavannes la publia en 1903 et en fit une première étude (6) à laquelle M. Pelliot apporta quelques corrections dans le *Bulletin* (7) ; plus tard, Chavannes y consacra des notes supplémentaires (8). Enfin M. Aurousseau, la reprenant à la lumière de travaux publiés par des érudits chinois, en a donné en 1914 un déchiffrement presque complet (9).

Archéologie.

L'œuvre archéologique de l'Ecole, en ce qui concerne la Chine, s'est accomplie principalement par le fait de trois missions ; nous exposerons séparément les résultats de chacune de ces missions.

(1) Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 64.
(2) Cf. *BEFEO*, XIV, VIII, 18.
(3) *Note sur l'inscription du Rocher rouge. BEFEO*, VIII, 233.
(4) *T'oung pao*, 1906, pp. 696-98.
(5) *BEFEO*, IX, 581, n. 2.
(6) *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale*, pp. 37-38.
(7) Compte rendu du précédent. *BEFEO*, III, 118.
(8) *T'oung pao*, 1909, pp. 95-98.
(9) *A propos de l'article de Sylvain Lévi : Le « tokharien B », langue de Koutcha. T'oung pao*, 1914, pp. 391-404.

Mission Chavannes (1907).

L'Ecole a eu l'honneur de compter parmi ses membres pendant un an (1) le maître des études sinologiques, Edouard Chavannes ; lui-même s'en félicitait, avec sa bienveillance ordinaire, et se déclarait particulièrement reconnaissant à l'Ecole d'avoir admis au nombre de ses publications l'ouvrage dans lequel sont présentés les résultats de sa mission (2). On sait combien cette mission fut fructueuse ; nous n'avons pas à en reprendre ici en détail un exposé qui fut donné par Chavannes lui-même (3). Avant de gagner la Chine, il visita à l'Est de Moukden les tombeaux des ancêtres de la dynastie mandchoue, aménagés suivant les rites non pas chinois mais purement mandchous (4), et ceux des princes coréens du royaume de Kao-keou-li (5). Ces derniers se composent de grandes pyramides en pierre placées devant des tumulus en terre ; Chavannes devait retrouver une disposition analogue au tombeau dit de Chao-hao 少 皋 陵, près de K'iu-feou (Chan-tong) ; d'après lui, la pyramide abritait une chambrette destinée au culte, et la véritable sépulture se trouvait sous le tumulus, ainsi que dans les tombeaux des Han (6). Chavannes en rapporta des fragments de briques et de tuiles inscrites qui furent exposés au Musée Guimet avec des moulages de miroirs métalliques chinois conservés au palais de Moukden (7).

Mais son passage en Mandchourie n'était qu'une excursion ; les principales recherches de Chavannes devaient avoir pour champ les provinces septentrionales de la Chine (8). Dans cette région, son programme était déterminé de

(1) Arrêté du 24 janvier 1907, *BEFEO*, VII, 211.

(2) *T'oung pao*, 1909, p. 547.

(3) On trouvera des exposés d'ensemble, d'une part dans le *Rapport préliminaire sur son voyage d'exploration archéologique dans la Chine du Nord* que CHAVANNES envoya à l'Ecole (*BEFEO*, VII, 436), d'autre part dans le résumé de sa conférence intitulée : *Voyage archéologique dans la Mandchourie et dans la Chine septentrionale*, qui fut publié dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française* (avril 1908) et réimprimé dans le *T'oung pao* (1908, pp. 503-528) avec des photographies. Des nouvelles sur la première partie de sa mission furent données dans *BEFEO*, VII, 150, et dans deux notes adressées à M. H. CORDIER, *T'oung pao*, 1907, pp. 561-565 et 709-710.

(4) CHAVANNES a décrit ces tombeaux dans une note inserée dans l'*Encyclopædia sinica* de J. COULING (Chang-hai, 1917), pp. 342-343.

(5) *Les monuments de l'ancien royaume coréen de Kao-keou-li. Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1907, pp. 549-575 ; réimprimé dans *T'oung pao*, 1906, pp. 236-263. Ces monuments ont été étudiés d'une façon approfondie par Ryūzō TORII peu après le passage de Chavannes ; cf. *T'oung pao*, 1911, pp. 437-438 ; *BEFEO*, X, 730.

(6) Cf. son compte rendu de E. BAELZ, *Dolmen und alte Königsgräber in Korea*. *T'oung pao*, 1911, pp. 88-91.

(7) Cf. *Annales du Musée Guimet ; Bibliothèque de vulgarisation*, t. XXVIII (1908).

(8) Sur toute cette dernière partie de son voyage, cf. *Note préliminaire sur les résultats archéologiques de la mission accomplie en 1907 dans la Chine du Nord. Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1908, pp. 187-203.

longue main et il put l'accomplir intégralement. Sur un territoire très vaste, il réussit dans l'espace de cinq mois à visiter tous les sites archéologiques réellements importants. Cet esprit d'un équilibre admirable allait droit à l'essentiel ; sans doute il reste à entreprendre après son voyage beaucoup d'explorations de détail ; mais quiconque a voyagé dans le Nord-Est de la Chine doit reconnaître que Chavannes n'a guère laissé derrière lui qu'à glaner.

Les photographies et les estampages qu'il avait réunis au cours de sa mission furent publiés en 1909 en deux magnifiques séries de planches (1) ; il les accompagna immédiatement d'un commentaire résumé paru dans le *T'oung pao* sous la forme d'un compte rendu (2). L'énoncé des sujets de ces planches montrera suffisamment la variété des découvertes de Chavannes. La première série de planches se rapporte à l'art funéraire des Han (I, I) et à la sculpture bouddhique des Wei et T'ang (I, II) ; les deux volumes de texte consacrés à ces planches parurent respectivement en 1913 et en 1915 (3). Chavannes avait donné sur la sculpture des Han, dès ses débuts, en 1893, un ouvrage dans lequel il fondait véritablement les études d'archéologie chinoise (4). Mais il n'avait pu visiter à cette époque que le groupe du Wou Leang ts'eu 武梁祠, au Chan-tong ; sa mission de 1908 lui permit de reconnaître personnellement tous les bas-reliefs situés au Chan-tong et d'examiner à Teng-fong hien 登封縣 (Ho-nan) trois paires de piliers sculptés jusque-là ignorés : enfin le commandant d'Ollone lui communiqua des estampages levés sur l'un de ces monuments Han du Sseu-tch'ouan qui devaient être étudiés plus tard dans leur ensemble par la mission Ségalen. Le nombre des monuments commentés par Chavannes se trouvait ainsi presque doublé dans son ouvrage de 1913. Quant à la sculpture bouddhique, elle est représentée avant tout par les groupes de Yun-kang 雲岡 au Chen-si et de Long-men 龍門 au Ho-nan ; Chavannes connaissait déjà ce dernier par des photographies qu'un ingénieur français en avait prises sur sa demande en 1899 (5) et par une description de M. Philippe Berthelot (6). La seconde série de planches comprend, d'une part des documents se rapportant aux sépultures impériales des T'ang et des Song, à quelques objets de musée et à l'épigraphie (II, I), de l'autre des vues pittoresques (II, II) destinées à illustrer le récit de voyage que Chavannes comptait écrire. Ce projet ne put

(1) Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, XIII-XIV. *Mission archéologique dans la Chine septentrionale.* 2 albums in-4°, comprenant 488 planches.

(2) *T'oung pao*, 1909, pp. 538-547.

(3) Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, XIII. I, I. *La sculpture à l'époque des Han.* I, II. *La sculpture bouddhique.*

(4) *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han.* Paris, 1893.

(5) *Le défilé de Long-men dans la province de Ho-nan. JA*, 1902, II, pp. 133-158.

(6) Cf. Philippe Berthelot. *Notes sur les résultats archéologiques d'une mission diplomatique en Chine. BEFEO*, V, 406. (Extrait des *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1905.)

malheureusement être exécuté, et de cette seconde série seules les inscriptions bouddhiques ont été mises en œuvre, comme on l'a vu plus haut.

Mission Pelliot (1906-1909).

Les résultats obtenus par M. Pelliot lors de sa mission en Asie centrale et en Chine intéressent à la fois les études sérindiennes et chinoises, l'archéologie et la philologie; toutefois il a paru commode de les présenter ici dans leur ensemble.

Si divers corps savants de la métropole ont contribué à organiser et à soutenir financièrement cette mission, l'Ecole peut revendiquer une part du lustre qu'en a tiré la science française. Pendant ses années de voyage, M. Pelliot n'a pas cessé de lui appartenir (1) : c'est en 1911 seulement qu'il s'en sépara définitivement pour aller occuper au Collège de France la chaire de langues, d'histoire et d'archéologie de l'Asie centrale dont ses propres découvertes avaient justifié la création (2).

Nous nous bornerons ici à enregistrer les plus importantes de ces découvertes, en indiquant les articles dans lesquels elles furent signalées et les principaux travaux qu'elles ont suscités jusqu'à ce jour.

Après avoir rapidement fixé son programme (3), M. Pelliot quitta Paris le 15 juin 1906. La première étape de son voyage, au point de vue scientifique, fut Kachgar. Il y visita trois grottes, précédemment décrites par Petrovski mais où celui-ci n'avait pu pénétrer ; ces grottes remontent à l'époque bouddhique : elles ne sont intéressantes que par leur date. Non loin de là, M. Pelliot examina les ruines de Tegurman, composées d'un stūpa et d'un quadrilatère qui en était sans doute le vihāra ; la trouvaille d'un spécimen d'écriture hindoue, le premier qui ait été recueilli dans la région de Kachgar, fit naître des espérances que les fouilles ultérieures ne justifièrent pas. Ces recherches archéologiques firent l'objet de deux notes publiées dans le *Bulletin* (4). D'autre part,

(1) Arrêtés de prolongation de mission, *BEFEO*, V, 508 ; VII, 212 ; IX, 203.

(2) Arrêté de démission, 2 juin 1911. *BEFEO*, XIII, VII, 113.

(3) Il l'exposa avant son départ dans une conférence faite au Comité de l'Asie française ; presque en même temps M. SENART lisait à la séance publique des cinq Académies une étude sur le Turkestan chinois en tant que champ d'exploration archéologique ; cf. *BEFEO*, V, 492. Sur l'ensemble de la mission Pelliot, voir : *Rapport de M. Pelliot sur sa mission au Turkestan chinois*, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1910, p. 58 sqq ; *BEFEO*, X, 655. *Trois ans dans la haute Asie*, *Bull. du Comité de l'Asie française*, janvier 1910 ; *BEFEO*, X, 274. M. Pelliot a donné aux *Annales de la Société de géographie commerciale (section indochinoise)* fasc. 4, Hanoi, 1909) un bref mais clair et substantiel historique de sa mission.

(4) *Notes sur l'Asie centrale. I. Les « Trois grottes » et les ruines de Tegurman*. *BEFEO*, VI, 255 Sur d'autres ruines, islamiques, de la région de Kachgar, cf. *BEFEO*, VI, 482 (lettre adressée à l'Ecole).

M. Pelliot recueillait des documents sur la langue des Âbdâl, groupe ethnique répandu dans tout le Turkestan, qui se distingue des Turcs environnants par son dialecte à fond persan (1).

A mi-route de Tourfan, près du village de Toumchouq, au site dit Toqqouz Saraï, « les neuf hôtelleries », M. Pelliot rencontra un groupe de ruines dont l'exploitation marque la deuxième étape de son voyage. On croyait ces ruines musulmanes; M. Pelliot en reconnut le caractère bouddhique. On en leva un plan, « le premier plan d'un temple bouddhique d'Asie centrale qu'on ait pu lever méthodiquement ». Les fouilles livrèrent un grand nombre de sculptures et de céramiques de style gréco-bouddhique; quelques bas-reliefs, mis au jour à la fin des travaux, paraissent plus voisins de l'art de l'Inde centrale (2). La dernière date des sapèques et les données de quelques textes trouvés dans le temple permettent d'établir qu'il n'était pas encore détruit vers l'an 800 (3).

A Koutcha, troisième étape, l'archéologie fut moins favorisée (4). Les grottes bouddhiques, dans lesquelles réside le principal intérêt de cette région, avaient reçu la visite de devanciers; il fallut se rabattre sur les temples en plein air; l'exploration n'en fut pas vaine. Dans l'un d'eux, celui de Douldoul-âquour, identifié avec le temple du « miracle » de Hiuan-tsang, M. Pelliot fit une première découverte importante de textes : il mit la main sur une bibliothèque, assez abîmée, mais dont les recherches ultérieures ont montré la singulière valeur. M. Sylvain Lévi y reconnut en effet des textes en « tokharien B » et, parmi eux, un feuillet bilingue du *Dharmapada,* dont l'étude, jointe à celle de quatre autre feuillets du même genre, ouvrit une série de mémoires décisifs sur cette langue (5). De plus, certaines tablettes du temple de

(1) *Les Âbdâl de Painâp. JA*, 1907, I, pp 115-139

(2) Des photographies de quelques-unes des pièces recueillies à Toumchouq et actuellement déposées au Musée du Louvre ont été publiées par M. A. Maybon dans l'*Art décoratif* (août 1910).

(3) Lettre à M. Senart, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1907, pp. 9-13; lettre à l'Ecole, *BEFEO*, VI, 485.

(4) Sur les travaux archéologiques et les recherches de géographie historique entrepris dans la région de Koutcha, cf. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1907, pp. 162-169 et 270-272; *BEFEO*, VII, 204; lettre de Koutcha à M. Cordier, *T'oung pao*, 1907, pp. 291-293.

(5) *Documents de l'Asie centrale (mission Pelliot).* S. Lévi, *Etude des documents tokhariens de la mission Pelliot;* A. Meillet. *Remarques linguistiques. I. Les bilingues. JA*, 1911, I, pp. 431-464; II, pp. 119-150. — S. Lévi. *Un fragment tokharien du Vinaya des Sarvāstivādins*; A. Meillet. *Observations linguistiques. JA*, 1912, I, pp. 101-116 (ce travail est fondé sur un document de la collection Hœrnle). — A. Meillet. *Les noms de nombre en tokharien B. Mém. Soc. Ling.*, 1911-1912, p. 281 sqq.. S. Lévi et A. Meillet. *Remarques sur les formes grammaticales de quelques textes en tokharien B. Ib.*, 1913, pp. 1 sqq., 381 sqq., 422 sqq. (Ces deux derniers articles sont fondés en partie sur des documents rapportés par M. Pelliot.)

Douldoul-âquour portent des textes non plus religieux, mais purement civils ; M. Sylvain Lévi en déduisit que la langue appelée jusque là « tokharien B » était parlée dans la région de Koutcha et peut être désignée sous le nom de « koutchéen » (1).

La quatrième étape de la mission fut Touen-houang 敦煌, dans l'extrême Ouest du Kan-sou ; ce fut de beaucoup la plus importante, aux points de vue tant archéologique que philologique (2).

Voici d'abord les résultats archéologiques. Les grottes dites Ts'ien fo tong 千佛洞, « grottes des mille Buddhas », creusées dans une falaise à une quinzaine de kilomètres de Touen-houang, étaient connues mais n'avaient pas encore été étudiées méthodiquement. Ces grottes contiennent, non seulement un grand nombre de sculptures des Wei et des T'ang, assez communes dans la Chine septentrionale, mais, chose unique en Chine — car ici tout est chinois ou presque — des fresques murales dont des milliers de cartouches expliquent les scènes et précisent les dates (V^e^-XIe siècles). L'ensemble des grottes fut photographié ; les documents ainsi obtenus ont été publiés en 1920 (3). D'autres pièces purent être, celles-là, recueillies, dans la grotte de la « bibliothèque ». Cette grotte fut murée dans la première partie du XIe siècle, vraisemblablement au moment de la conquête du pays par les Si-hia (1035) ; on y avait entassé, avec des livres et des documents divers, une foule d'objets de toute espèce, statuettes bouddhiques en cuivre, broderies, peintures religieuses sur soie, sur toile et sur papier. M. Pelliot emporta un certain nombre de ces dernières ; elles sont en partie datées (X^e^-XIe siècles) ; celles qui furent déposées au Musée Guimet ont été récemment décrites par M. J. Hackin (4).

La bibliothèque elle-même se composait, d'une part de manuscrits en écritures sogdienne, brāhmī, ouïgoure et tibétaine, d'autre part de manuscrits et d'imprimés chinois.

(1) *Le « tokharien B » langue de Koutcha. JA*, 1913, II, pp. 311-380. Pour éclairer cette identification, M. Lévi retrace l'histoire de Koutcha d'après les historiens chinois. MM. H. Maspero, dans un compte rendu (*BEFEO*, XIII, vii, 73), et L. Aurousseau, dans l'article cité plus haut (p. 363 n. 9), ont discuté les données chronologiques qui permettent de fixer la date des manuscrits de Koutcha (VIIe siècle).

(2) Sur les découvertes de Touen-houang à ces deux points de vue, voir *Une bibliothèque médiévale retrouvée au Kan-sou. BEFEO*, VIII, 501.

(3) *Mission Pelliot. I. Les grottes de Touen-houang*, 3 tomes de planches in-4°. Paris, 1920. Cette publication est présentée comme la première partie d'une collection qui comprendra « des textes chinois, sanskrits, « tokhariens », sogdiens, iraniens orientaux, turcs, mongols, si-hia, tibétains, avec fac-similés, traductions et commentaires ; des reproductions et des interprétations de monuments figurés ; des recherches historiques, géographiques, religieuses, philosophiques ».

(4) *Documents de la mission Pelliot (exposés au musée Guimet). Bull. arch. du Musée Guimet*, fasc. 2. Paris et Bruxelles, 1921.

M. Pelliot acquit tous les manuscrits de la première catégorie. Ces textes se sont révélés particulièrement importants au point de vue linguistique ; on a constaté qu'ils apportaient de sérieux éléments de documentation pour l'étude des langues de l'Asie centrale. C'est grâce à eux principalement que l'étude du sogdien a pu être entreprise et menée à bien par le regretté Robert Gauthiot. L'un des textes portait un titre en chinois ; M. Pelliot retrouva un sūtra du même titre dans le Supplément au *Tripiṭaka* de Kyōto (1) ; il en communiqua la traduction à Gauthiot qui put alors déchiffrer et interpréter d'un bout à l'autre la version sogdienne. Le texte sogdien et deux feuillets de Touen-houang portant des fragments de la version chinoise ont été publiés en 1920 (2) ; cette publication sera complétée par un volume qui comprendra, avec un glossaire, la transcription du texte sogdien et la traduction des deux versions sogdienne et chinoise. A l'aide des connaissances que lui avait procurées ce premier travail, Gauthiot put définir le système et les affinités de l'écriture sogdienne (3) et la place du sogdien parmi les dialectes iraniens (4). Puis il traduisit les versions sogdiennes d'un jātaka, d'après un manuscrit de Touen-houang rapporté pour la plus grande partie par M. Pelliot (5), et d'un sūtra, de même provenance, qui correspond presque littéralement au texte d'une traduction d'Yi-tsing (6). Les textes en brāhmī n'ont pas rendu de moindres services. Les uns, redigés en « koutchéen », ont été utilisés par MM. Lévi et Meillet dans leurs études précitées. D'autres transcrivent le dialecte iranien-oriental ; l'un d'eux a été traduit et commenté par M. Pelliot à l'aide d'un original sanskrit (7). Un texte ouïgour, dans lequel fut reconnu le conte bouddhique des deux frères qui s'en vont en mer à la recherche de la Gemme, a été déchiffré et traduit une première fois par M. Clément Huart (8). Enfin, parmi les manuscrits tibétains, il faut

(1) Cf. P. Pelliot. *Un bilingue sogdien-chinois. Mélanges d'indianisme offerts à S. Lévi* (Paris, 1911), pp. 329-331.

(2) *Mission Pelliot. II. Le Sūtra des causes et des effets. Tome I. Textes sogdien et chinois.* 1 tome de planches in-4°. Paris, 1920.

(3) *De l'alphabet sogdien. JA*, 1911, I, pp. 81-95.

(4) *A propos des dix premiers noms de nombre en sogdien. Mém. Soc. Ling.*, 1911-1912, p. 137 sqq.

(5) *Une version sogdienne du Vessantara-jātaka. JA*, 1912, I, pp. 163-193 ; II, pp. 429-510.

(6) *Le Sūtra du religieux des Ongles-Longs. Mém. Soc. Ling.*, 1911-1912, p. 357 sqq. Sur les autres travaux de Gauthiot relatifs au sogdien, voir l'introduction de son *Essai sur le vocalisme du sogdien* (Paris, 1913).

(7) *Un fragment du Suvarṇaprabhāsasūtra en iranien-oriental. Mém. Soc. Ling.*, 1913, pp. 89-125.

(8) *Le conte bouddhique des deux frères, en langue turque et en écriture ouïgoure. JA*, 1914, I, pp. 5-57. Cette traduction a été reprise par M. Pelliot dans un article intitulé : *La version ouïgoure de l'histoire des princes Kalyāṇaṃkara et Pāpaṃkara* (*T'oung pao*, 1914, pp. 225-272). Enfin Ed. Chavannes en a traduit une version chinoise apparentée de très près au texte sogdien (*T'oung pao*, 1914, pp. 469-500).

mentionner un texte tibétain-chinois qui a été utilisé par M. H. Maspero dans son ouvrage sur le *Dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang* (1).

Les textes chinois, qui formaient la grosse masse de la bibliothèque, sont d'une importance au moins égale, du point de vue sinologique, à celle des textes ci-dessus mentionnés pour les études sérindiennes. Leur découverte a eu un grand retentissement en Chine ; si l'on voyage dans l'intérieur, on est surpris de saisir sur les lèvres de lettrés peu familiarisés avec les choses d'Europe le nom de M. Po Hi-ho 伯希和 ; cet intérêt s'est traduit par de nombreuses publications chinoises relatives aux documents de Touen-houang.

La plupart de ces documents étaient des textes bouddhiques canoniques ; M. Pelliot les écarta ; ils furent recueillis plus tard par les soins du gouvernement chinois et constituent le fond de la collection actuellement déposée à la Bibliothèque de Pékin, collection sur laquelle nous reviendrons plus loin. Des ouvrages bouddhiques rapportés à Paris, le plus remarquable est sans doute la relation d'un voyage en Inde qui s'intercale entre celles d'Yi-tsing et de Wou-k'ong ; en en retrouvant un fragment, M. Pelliot identifiait cet ouvrage, par conjecture, avec le *Wang wou T'ien-tchou kouo tchouan* 往五天竺國傳 de Houei-tch'ao 慧超, dont il avait parlé naguère dans le *Bulletin* (2) ; les recherches de deux érudits chinois et japonais ont permis de vérifier cette identification (3). D'autre part, M. Pelliot s'attacha à recueillir des chroniques et des ouvrages de controverse purement chinois ; enfin il mit la main sur quelques-uns de ces textes classés comme apocryphes dans les catalogues bouddhiques des T'ang, à la confection desquels les influences sérindiennes paraissent n'avoir pas été étrangères (4).

Une centaine de textes taoïques, provenant d'un temple qui dut disparaître vers 760, pourront fournir quelques points de repère dans la chronologie confuse du taoïsme ; ils n'ont pas encore été mis en œuvre, à l'exception du *Houa hou king*. Quant aux autres religions, les textes manichéens ont été signalés plus haut ; le nestorianisme était représenté par un petit traité suivi d'une liste des ouvrages traduits en chinois par King-tsing 景淨, l'auteur de l'inscription nestorienne de Si-ngan fou (781 A. D.) (5).

Dans le domaine profane, il convient de relever, d'une part des textes lexicographiques, de l'autre des fragments des classiques et de leurs commentaires.

Du *Ts'ie yun* 切韻, dictionnaire phonétique de Lou Fa-yen 陸法言 (601), M. Pelliot retrouva quelques fragments, soit manuscrits soit imprimés, ces

(1) Cf. *BEFEO*, XX, II, 21. Il s'agit exactement d'un texte chinois avec transcription tibétaine interlinéaire.

(2) *BEFEO*, IV, 171, n. 3.

(3) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 101 ; *T'oung pao*, 1912, p. 515.

(4) Communication sur les apocryphes bouddhiques en Asie centrale et en Chine. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1911, pp. 290-291.

(5) Voir sur ce texte *JA*, 1913, I, p. 134, n. 1.

derniers comptant parmi les plus anciens spécimens connus de la xylographie chinoise. M. Pelliot avait montré précédemment ([1]) comment cet ouvrage, qui fut réédité au moins deux fois à l'époque des T'ang sous des titres différents, n'est plus conservé que dans une édition des Song (1007) intitulée *Kouang yun* 廣 韻. Les fragments du *Ts'ie yun* découverts à Touen-houang paraissent dépendre d'une recension de 676 ([2]) ; presque en même temps, M. Lo Tchen-yu retrouvait chez un libraire ([3]) un manuscrit fragmentaire qui dérive de la même recension ([4]). De plus, M. Pelliot acquit, également à Touen-houang, des fragments manuscrits d'une autre édition, augmentée en 751, sous le titre de *T'ang yun* 唐 韻, par Souen Mien 孫 愐. La comparaison de ces divers fragments permit à M. H. Maspero d'établir que les *fan-ts'ie* du *Kouang yun* reproduisent ceux du *Ts'ie yun* ([5]). Par là se trouva justifiée l'utilisation du *Kouang yun* pour l'étude du chinois ancien.

Les textes qui peut-être ont le plus vivement stimulé la curiosité des érudits chinois sont les fragments des classiques ; on sait combien l'exégèse des classiques a préoccupé les philologues chinois de l'époque moderne ; la restitution de toute une série de manuscrits antérieurs au texte gravé sur pierre en 837, le plus ancien qu'on possédât alors, ne pouvait manquer de les émouvoir. Dans les publications dont il sera question plus loin, ils ont reproduit et étudié en particulier plusieurs fragments du *Chou king*. Le texte actuel du *Chou king* remonte à une recension qui fut présentée au trône par Mei Tsö 梅 賾, entre 317 et 323 A. D.; cette recension est connue sous le titre de *Li kou ting chang chou* 隸 古 定 尙 書, qui signifie, d'après l'interprétation la plus courante : « *Chou king* fixé en écriture ordinaire (*li*) plus ou moins mêlée de graphies archaïques (*kou*) ». Ces dernières, suivant la tradition, seraient empruntées au « texte en caractères archaïques », *kou wen* 古 文, qui aurait été trouvé par K'ong Ngan-kouo 孔 安 國 dans le mur de la maison de Confucius, à la fin du IIe ou au commencement du Ier siècle avant J.-C., mais on admet généralement qu'elles furent, en partie tout au moins, forgées par Mei Tsö. Quoi qu'il en soit, Wei Pao 衛 包

([1]) *BEFEO*, II, 326-329

([2]) Cf. H. Maspero, *BEFEO*, XII, I, 119.

([3]) Cf. *BEFEO*, IX, 581-582.

([4]) Sur la date de ce manuscrit (fin du VIIIe siècle) et l'attribution du texte à la recension de 676, cf. H. Maspero, *BEFEO*, XX, II, 52, n. 2.

([5]) *BEFEO*, XII, I, 119. L'identité des *fan-ts'ie* du *Ts'ie yun* et du *Kouang yun* était admise sans réserve par M. Maspero, et après lui par M. B. Karlgren, qui en apportait des preuves d'une autre ordre dans ses *Etudes sur la phonologie chinoise*, fasc. I (Stockholm, 1915), pp. 30-31. Mais tout récemment M. Karlgren a pu examiner un fragment beaucoup plus considérable (les deux tiers environ) du *Ts'ie yun* des T'ang, dans un manuscrit rapporté de Touen-houang par Sir Aurel Stein. Il a constaté que les *fan-ts'ie* du *Kouang yun* diffèrent de ceux du *Ts'ie yun* dans la mesure d'un dixème, et que ces deux dictionnaires ne présentent pas exactement la même liste de rimes. Cf. *T'oung pao*, 1922, pp. 20-21.

présenta en 744, sur l'ordre de l'empereur Hiuan-tsong, un texte où toutes les formes archaïques étaient remplacées par leurs équivalents modernes ; c'est ce texte corrigé qui fut admis dès lors, et le texte ancien n'était plus connu que par une édition reconstituée sous les Song et conservée au Japon. On voit ainsi en quoi consiste plus spécialement l'intérêt des fragments de Touen-houang, qui représentent un texte antérieur à 744. Mais, outre ces fragments, M. Pelliot a reconnu parmi les manuscrits rapportés à Paris une portion assez considérable (la dernière partie des gloses du chapitre *Yao tien* 堯典 et toutes celles du chapitre *Chouen tien* 舜典) du commentaire au *Chou king* incorporé dans le *King tien che wen* 經典釋文 de Lou Yuan-lang 陸元朗 (plus connu sous son *tseu* : Tö-ming 德明), qui vécut entre 564 et 635 environ. Ce commentaire, intitulé *Chang chou che wen* 尚書釋文, s'est transmis jusqu'à nos jours, mais dans une édition révisée par ordre impérial en 972, d'où ont disparu un grand nombre de gloses et toutes les formes archaïques. M. Pelliot a publié en 1916 les fragments retrouvés du *Chang chou che wen* et repris à leur propos toute l'histoire de la transmission du *Chou king* (¹) ; ces mêmes fragments ont été reproduits en 1917, d'après des photographies communiquées par M. Pelliot, dans une collection de textes anciens que publie la *Commercial Press* de Chang-hai, avec une collation sur le texte actuel et un commentaire critique de M. Wou Che-kien 吳士鑑 de Hang-tcheou (²).

Il reste à noter une monographie sur la région de Touen-houang, conservée dans un manuscrit fragmentaire du VIIIe siècle et dont la rédaction paraît remonter à la même époque. Cet ouvrage est intitulé *Cha-tcheou tou tou fou t'ou king* 沙州都督府圖經, Cha-tcheou étant le nom de la circonscription administrative dont Touen-houang dépendait sous les T'ang ; c'est le plus ancien spécimen existant de ces monographies locales connues actuellement sous le titre de *tche* 志. M. Pelliot a indiqué dans une brève étude quelques-uns des renseignements nouveaux qu'apporte le fragment du *Cha-tcheou tou tou fou t'ou king* ; il y a trouvé notamment la preuve, confirmée par des documents rapportés de Touen-houang par Sir Aurel Stein, qu'une colonie sogdienne établie au Sud du Lob Nor dès le début du VIIe siècle y subsistait encore à la fin du même siècle (³).

Nous croyons avoir mentionné la plupart des publications occidentales relatives à la mission Pelliot ; nous examinerons en dernier lieu celles qu'ont provoquées en Extrême-Orient les découvertes de Touen-houang.

Lors de son passage à Pékin, à la fin de 1908, M. Pelliot fit voir à quelques érudits chinois les principaux manuscrits, estampages et clichés qu'il rapportait ;

(¹) Le Chou king *et le* Chang chou che wen. *Mémoires concernant l'Asie orientale*, t. II. Paris, 1916.

(²) *Han-fen leou pi ki* 涵芬樓祕笈 (Chang-hai, en cours), IV, 1.

(³) *Le* Cha tcheou tou tou fou t'ou king *et la colonie sogdienne de la région du Lob Nor*. *JA*., 1916, I, pp. 111-123.

des photographies en furent prises ; sur ces photographies fut immédiatement entrepris un travail de déchiffrement dont le résultat fut la publication à Pékin, à la fin de 1909, d'une série de textes transcrits et commentés, sous le titre de *Touen-houang che che yi chou* 敦煌石室遺書, par M. Lo Tchen-yu et quelques collaborateurs (1). La même année, M. Lo Tchen-yu publiait dans le *Kouo souei hio pao* 國粹學報 (2) un inventaire bibliographique sommaire des textes de Touen-houang qu'il connaissait, sous le titre de *Ming cha chan che che pi lou* 鳴沙山石室秘錄 (3). Ce travail fut suivi dans la même revue, en 1911, d'une importante étude de Lieou Che-p'ei 劉師培, comprenant 18 notices bibliographiques très détaillées (4). Entre temps, M. Lo Tchen-yu avait publié à Chang-hai (1910), sous le titre de *Che che pi pao* 石室秘寶, un recueil de photographies en deux fascicules, reproduisant des clichés et des estampages, des manuscrits et des imprimés (5). D'autres photographies de manuscrits lui furent envoyées de Paris ; il les publia dans le *Kouo hio ts'ong k'an* 國學叢刊, avec des notes critiques (6). Une nouvelle série de fac-similés parut en 1913 sous le titre de *Ming cha chan che yi chou* 鳴沙山室遺書.

A la nouvelle de si précieuses trouvailles, le gouvernement chinois avait donné l'ordre d'enlever tous les documents qui pouvaient rester dans la grotte de Touen-houang et de les transférer à Pékin, où ils furent déposés à la Bibliothèque de la Capitale. Cette collection se compose d'environ 8000 rouleaux. Un catalogue des 150 ouvrages bouddhiques non canoniques et des 10 ouvrages non bouddhiques qu'elle comprend a été publié en 1912 (7) ; on voit que le nombre en est proportionnellement infime. La préparation du catalogue des textes bouddhiques canoniques se poursuit régulièrement ; à la fin de 1921, près de 6000 rouleaux étaient catalogués.

Les photographies qui avaient été prises à Pékin passèrent rapidement au Japon. Elles furent exposées à Kyōto en 1909, commentées dans des conférences et étudiées dans la revue *Shigaku zasshi* 史學雜誌 (8). A la fin de 1910, une mission formée de professeurs de l'université de Kyōto se rendit en Chine, principalement dans le but d'examiner les manuscrits récemment déposés à la Bibliothèque de Pékin. Les résultats de cette mission ont été

(1) Cf. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1910, pp. 245-246 ; *JA*, 1913, I, p. 105, n. 1.
(2) Sur cette revue, cf. *BEFEO*, IX, 580.
(3) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 103.
(4) *Notices sur les manuscrits de l'époque des T'ang récemment découverts à Touen-houang*, 敦煌新出唐寫本提要記. *Kouo souei hio pao*, VIIe année, numéros 75 à 81, section *t'ong-louen* 通論. L'auteur est mort en 1921.
(5) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 104.
(6) Cf. *T'oung pao*, 1911, p. 743 sq. ; *BEFEO*, XII, IX, 100.
(7) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 88.
(8) Cf. *BEFEO*, IX, 829 ; X, 270.

résumés par Edouard Chavannes, d'après un journal de Pékin ([1]), et exposés d'une façon plus détaillée, d'après des articles parus dans diverses revues japonaises, par M. N. Peri dans le *Bulletin* ([2]). La mise en ordre des manuscrits était à peine entreprise quand la mission arriva à Pékin ; elle ne put examiner que 700 à 800 pièces. Toutefois cet ensemble parut assez caractéristique à M. Peri pour que de l'inventaire qu'en dressèrent les Japonais il tentât de dégager quelques données sur l'état du bouddhisme que représentent ces documents. Cet état, conclut-il, n'est pas celui qu'offrit le bouddhisme dans le reste de la Chine sous les T'ang, mais paraît correspondre sensiblement à la période des Six-Dynasties ; pourtant la grotte ne fut fermée qu'au XI[e] siècle ; la situation excentrique de Touen-houang, suppose M. Peri, aurait été cause d'un retard dans l'évolution religieuse des habitants de cette région. Il est à souhaiter que cette question puisse être prochainement reprise à la lumière de documents plus nombreux.

En terminant cet exposé, qui paraîtra peut-être trop sèchement bibliographique, nous préciserons en quelques mots les conséquences scientifiques de la mission Pelliot. D'une part, elle a ouvert en France une ère de recherches sur l'Asie centrale. D'autre part, en livrant une grosse masse de matériaux non livresques, elle a modifié sur certains points les conditions du travail sinologique. Enfin, et nous voulons voir dans ce dernier résultat une contribution plus directe à l'œuvre de l'Ecole, elle a pour la première fois établi un contact immédiat entre la sinologie européenne et l'érudition chinoise.

Mission Henri Maspero (1914).

Le plan de M. Maspero, lors de sa mission en 1914, était d'explorer au point de vue archéologique le Nord du Tchö-kiang et le Sud de Kiang-sou ; les circonstances ne lui permirent d'exécuter qu'une moitié de ce plan ; après un voyage de trois mois dans le Nord-Est de Tchö-kiang, la guerre le rappela brusquement en Indochine.

La région qu'il avait choisie est toute différente de celles dont il vient d'être question. Elle n'a subi aucune influence étrangère ; les monuments qu'on y rencontre sont des œuvres purement chinoises. D'autre part, les recherches de M. Maspero se distinguent de celles de ses prédécesseurs, non seulement par leur objet, mais par leur méthode. S'il se défend, dans l'introduction de son *Rapport* ([3]), d'avoir voulu faire « un relevé complet, une sorte d'inventaire

([1]) *T'oung pao*, 1911, pp. 286-289 ; cf. *ib.*, pp. 447-450.
([2]) *Une mission archéologique japonaise en Chine. BEFEO*, XI, 171.
([3]) *Rapport sommaire sur une mission archéologique au Tchö-kiang.* Avec 35 figures. *BEFEO*, XIV, VIII.

archéologique et épigraphique de la région qu'il traversait », il reste néanmoins qu'on n'avait pas entrepris avant lui d'étude si détaillée d'une région déterminée de la Chine ; en examinant les résultats de cette étude, on peut se rendre compte de ce que l'utilisation méthodique des descriptions chinoises permet d'obtenir dans un champ archéologique d'intérêt normal.

Le Tchö-kiang est surtout remarquable par sa richesse en monuments bouddhiques de la fin de l'époque des T'ang et de celles des Song et des Yuan. Les rois de Wou-Yue 吳越, petite dynastie qui régna sur le pays de Hang-tcheou (Wou) et de Chao-hing (Yue), de 921 à 978 A. D. (1), y multiplièrent sur les stūpas, les *tch'ouang* 幢 et les murs des grottes de gracieuses sculptures qui sont caractéristiques de cette région. Pour les époques antérieures, M. Maspero n'a rencontré qu'un nombre assez restreint de monuments ou de vestiges. Près de Yu-yao 餘姚, il a retrouvé deux tombes des Han et pénétré dans l'une d'elles ; elles présentent cette particularité que la chambrette funéraire paraît y avoir été creusée sous le tumulus, au lieu d'être construite en avant comme au Chan-tong. La plus ancienne statue bouddhique qu'il ait vue est datée de 488 A. D. et conservée dans un temple proche de Chao-hing. A l'A-yu-wang sseu 阿育王寺, dans les environs de Ning-po, il put photographier un reliquaire qui passe pour être un des quatre-vingt-quatre mille stūpas d'Açoka, dont dix-neuf sont censés se trouver en Chine ; ce reliquaire paraît remonter au temps des Six-Dynasties ; il servit sans doute de modèle aux quatre-vingt-quatre mille stūpas, fondus en bronze en 944 par l'un des rois de Wou-Yue, dont un spécimen subsiste dans le Kouo-ts'ing sseu 國清寺, au mont T'ien-t'ai 天台山. A Tch'eng hien 嵊縣, M. Maspero photographia une grande statue en fer du Buddha assis, qui date du début des T'ang.

Au cours de son voyage, M. Maspero a visité trois sites particulièrement célèbres. Le premier est le Fei-lai fong 飛來峯 près de Hang-tcheou, dont il fit un relevé photographique et épigraphique complet, qui sera l'objet d'une publication future. Le second est l'île de P'ou-t'o 普陀; dans une étude antérieure, MM. Peri et Maspero avaient montré que la fondation de ce lieu de pèlerinage fameux remonte à un moine japonais, Egaku 慧萼, qui échoua à P'ou-t'o en 858 avec une statue de Kouan-yin qu'il rapportait du Wou-t'ai chan 五台山 ; Egaku éleva une hutte pour honorer la statue ; cette hutte devint en 916 le premier monastère de l'île (2). Enfin M. Maspero a traversé le mont T'ien-t'ai, dont le nom devint celui de l'école qu'y fonda Tche-yi dans la dernière partie du VIe siècle ; le *pātra* et le *kāṣāya* de Tche-yi sont

(1) Ils ne prirent le titre de roi qu'en 921, mais leur autorité remonte en fait à 897 A. D. Cf. Ed. CHAVANNES. *Histoire du royaume de Wou et de Yue. T'oung pao*, 1916, pp. 129-264.

(2) N. PERI et H. MASPERO. *Le monastère de la Kouan-yin qui ne veut pas s'en aller. BEFEO*, IX, 797.

conservés au Kao-ming sseu 高明寺, avec un manuscrit indien sur elles apporté en Chine, d'après la tradition orale du temple, par Hiuan-tsang.

Divers.

En dehors d'une étude de M. Georges Cordier sur le *Musée de Yun-nan fou* (1), un des premiers qui aient été fondés en Chine (1901), mais aussi un des plus médiocres, nous n'avons plus à mentionner que le travail de M. G. Bouillard et du commandant Vaudescal sur les *Sépultures impériales des Ming* (*Che-san ling* 十三陵) (2). Le groupe des tombeaux de treize empereurs de la dynastie Ming, situé au nord-ouest de Pékin, est bien connu des touristes ; il avait été décrit sommairement par C. Imbault-Huart et par J.-J.-M. De Groot ; le travail paru dans le *Bulletin* comprend la description méthodique de chacun des tombeaux, avec des renseignements historiques s'y rapportant et une série de plans levés avec exactitude. Si la valeur esthétique de ces monuments est assez discutable, il est par contre fort utile de connaître le détail de leur aménagement ; ce sont les plus anciens tombeaux impériaux qui subsistent intacts, et leur conservation paraît aujourd'hui menacée ; d'autre part, on sait que la disposition des tombeaux de la dynastie mandchoue est analogue. Le tombeau de T'ai-tsou 太祖 (période *hong-wou* 洪武, 1368-1398), fondateur de la dynastie, enterré près de Nankin, est décrit dans un appendice. Enfin, si les auteurs n'ont naturellement pas pénétré dans les cryptes que recouvrent les tumulus, ils ont pu examiner pendant sa construction celle du tombeau de Tö-tsong 德宗 (période *kouang-siu*, 1875-1908), sans doute identique, et en ont levé le plan.

Linguistique.

L'étude des transcriptions du sanskrit en chinois resta longtemps purement empirique, et certains auteurs se firent un jeu d'accumuler dans ce domaine les hypothèses les plus arbitraires. Dès 1901, M. Pelliot s'éleva contre de tels procédés à propos d'une restitution proposée par Gustave Schlegel (3). Il était généralement admis que le nom chinois de la fête où l'on nourrit les *preta*, *yu-lan-p'o* 盂藍婆, *yu-lan-p'en* 盂蘭盆 ou *wou-lan-p'o-nou* 烏蘭婆拏, recouvrait une forme à initiale vocalique, *ullamba*, *ullambana* ou *ollambana* ; G. Schlegel proposait *vilamba* ou d'autres formes à initiale dentilabiale. Ce petit problème donna lieu à une discussion dont le fond était plutôt une question

(1) *BEFEO*, XV, III, 25.
(2) *BEFEO*, XX, III.
(3) *BEFEO*, I, 177.

générale de méthode et que M. Pelliot trancha par trois notes sans réplique (1). Dans ses travaux ultérieurs, M. Pelliot est fréquemment revenu sur la question des transcriptions. Il s'est ainsi trouvé amené à élucider quelques-unes des lois de la phonétique chinoise qui permettent de remonter aux prononciations anciennes, en s'appuyant sur les tables du *K'ang-hi tseu tien* et sur la comparaison des formes dialectales modernes. Ici encore, par son souci d'une recherche plus précise et plus approfondie, M. Pelliot a fait œuvre de pionnier et instauré une méthode qui n'existait pas avant lui. Il ne saurait être question de signaler tous les fragments de son œuvre linguistique épars dans le *Bulletin*. Nous ne retiendrons que ses observations sur la comparaison des dialectes de Pékin et de Nankin (2) et les longues pages qu'il a consacrées à la reconstruction de formes transcrites dans le *Si yu ki* (3) ; au cours de ces dernières, il montre en particulier que *Hiuan-tsang* 玄奘 est la transcription la plus légitime du nom du grand pèlerin ; cette transcription a prévalu depuis lors ; une graphie 玄藏 relevée dans un manuscrit de Touen-houang en a confirmé l'exactitude (4).

Dans une série de notes qui peuvent être mentionnées ici, M. Pelliot a cherché à déterminer l'original auquel correspond le terme *p'o-lo* 婆羅 et la valeur de ce terme. Dans quelques textes concernant l'Indochine et l'Asie centrale, il est question de *p'o-lo* d'or et d'argent. La conclusion de M. Pelliot est qu'il s'agit (dans certains cas au moins) de *bhāra*, mot sanskrit qui a été employé comme nom de poids en Insulinde ; la valeur en aurait été, d'après un texte chinois des T'ang, de 560 livres chinoises, et non de 300 comme est actuellement celle du *bhar* en Malaisie. Ce terme ne doit pas être confondu avec son homophone *p'o-lo*, 叵羅 ou 頗羅, qui désigne une coupe à vin (5).

Si pour M. Pelliot la phonétique chinoise n'a été qu'un moyen, M. H. Maspero en a fait l'objet principal de ses recherches. On a vu ailleurs comment ses travaux sur la phonétique annamite l'avaient conduit à aborder les problèmes de reconstruction des formes chinoises anciennes. Ces problèmes n'ont cessé de le préoccuper depuis.

C'est dans son compte rendu des *Etudes sur la phonologie chinoise* de M. Bernhard Karlgren (6) qu'il a donné les premiers résultats de ses recherches,

(1) Avalambana *ou* vilambin ; *les ouvrages de mathématiques sous les T'ang ; le pays des Hommes longs*. *BEFEO*, II, 192. M. Sylvain Lévi montra plus tard que les transcriptions chinoises correspondent vraisemblablement à *ollamba* et *ollambana*, *o* initial étant une contraction prâkrite du préfixe *ava* Cf. Ed. Chavannes, *Dix inscriptions chinoises en Asie centrale*, p. 243, note, et *BEFEO*, III, 118.

(2) Compte rendu de K. Hemeling, *The Nanking kuan-hua*. *BEFEO*, III, 486.

(3) Compte rendu de Th. Watters, *On Yüan Chwang's travels in India*. *BEFEO*, V, 423.

(4) Cf. *BEFEO*, VIII, 511.

(5) *Le* p'o-lo *peut-il être un poids ? BEFEO*, IX, 158 Cf. *BEFEO*, III, 259, 270, 303 ; IV, 483 ; VII, 123 ; VIII, 343.

(6) *BEFEO*, XVI, v, 61.

et notamment défini sa méthode en ce qui concerne l'utilisation des transcriptions du sanskrit pour l'étude de la langue ancienne. Renonçant à faire état des transcriptions de noms propres éparses dans les textes, il ne reconnaît comme documents valables que celles des *dhāraṇī*, qui sont établies avec rigueur et même, dès le milieu du VIII[e] siècle, d'après un véritable système scientifique inventé à cette date par Amoghavajra. L'étude de ces transcriptions permet à M. Maspero de corroborer sur deux points importants les théories de M. Karlgren. Sur d'autres points, par contre, sa compétence de sinologue l'amène à envisager les faits sous des aspects qui avaient échappé à cet auteur. Ainsi M. Karlgren déclarait que les *fan-ts'ie* 反 切 du *Ts'ie yun* représentaient la prononciation contemporaine des auteurs de ce dictionnaire, sans risque d'archaïsmes. M. Maspero, qui a lu la préface du *Ts'ie yun*, montre qu'au contraire le travail des auteurs consista, de leur propre aveu, à réviser d'après leur prononciation les *fan-ts'ie* des dictionnaires anciens et récents ; plusieurs de ces dictionnaires sont même cités dans la préface ; les plus anciens remontent au III[e] siècle (1). Le recours à ces ouvrages dut introduire dans le *Ts'ie yun* une certaine proportion d'archaïsmes, sans doute minime, mais dont il est nécessaire de tenir compte. Il n'est pas jusqu'à la liste de rimes du *Ts'ie yun* qui ne paraisse empruntée à des sources anciennes ; M. Maspero la fait remonter à la fin de l'époque archaïque (2). Dans le même compte rendu, M. Maspero traite encore deux questions importantes. La première est celle de la « seconde catégorie » ; M. Karlgren y distinguait deux types qui d'après lui présentaient tous deux *i* médial ; M. Maspero établit que seul le premier type possédait *i* médial et que la distinction entre la première et la seconde catégorie reposait sur une différence dans le timbre de la voyelle. La seconde est celle de la réduction du nombre des rimes. On sait que les dictionnaires de l'époque des T'ang et le *Kouang yun* classaient les mots sous plus de 200 rimes ; en 1252, Lieou Yuan 劉 淵 n'en distingue plus que 107. M. Karlgren attribuait cette réduction aux changements survenus dans la prononciation ; d'après M. Maspero, elle a été faite mécaniquement et sans tenir compte de l'évolution phonétique réelle.

Les autres questions abordées au cours de ce compte rendu ont été reprises dans le travail sur le *Dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang* ( ), auquel M. Maspero a mis la dernière main avant de quitter l'Ecole pour aller occuper à Paris la chaire d'Edouard Chavannes. Ce travail, sous ses sobres dehors, marque un progrès considérable dans les études de linguistique chinoise.

(1) Sur ces dictionnaires, cf. *Dialecte de Tch'ang-ngan ; app. I : Les sources du Ts'ie yun*. *BEFEO*, XX, II, 110.

(2) Cf. *ib. ; app. II : La liste des caractères index de rimes du T'sie yun*. *BEFEO*, XX, II, 115.

(3) *BEFEO*, XX, II.

Venant après M. Karlgren, M. Maspero a pu obtenir, en donnant à son enquête à la fois un objet plus restreint et des bases comparatives plus larges, des résultats nouveaux sur plusieurs points. Ces résultats viennent d'être longuement discutés par M. Karlgren dans le *T'oung pao* [1]. Sur certaines questions, ses conclusions diffèrent de celles de M. Maspero; mais c'est à ce dernier que revient le mérite d'avoir posé la plupart de ces questions. Ces deux auteurs ont été amenés à l'étude de la phonétique chinoise par des voies différentes; leur point de vue n'est souvent pas le même; leurs recherches s'éclairent réciproquement et les discussions qu'elles suscitent ne peuvent manquer d'être fécondes.

M. Maspero distingue trois périodes dans l'évolution de la langue chinoise : 1° celle du *chinois archaïque* (de l'antiquité à l'époque des Trois-Royaumes); 2° celle du *chinois moyen*, *ancien* (Six-Dynasties et début des T'ang) et *récent* (fin des T'ang et Song); 3° celle du *chinois moderne*.

La langue archaïque, sur laquelle il annonce un travail d'ensemble, n'a été étudiée qu'accessoirement; les formes en sont restituées sans discussion. Ses recherches portent sur le chinois moyen, mais (et ceci est nouveau) avec une limitation dans l'espace. Les auteurs antérieurs, sans excepter M. Karlgren, utilisaient indifféremment pour interpréter le *Ts'ie yun* des formes attestées, soit par les deux prononciations japonaises du chinois appelées *go-on* et *kan-on*, soit par les dialectes modernes de toutes les régions de la Chine. M. Maspero est le premier à établir une distinction dialectale en ce qui concerne la langue ancienne. Les écrivains des T'ang constatent l'existence de nombreux dialectes dans la Chine ancienne; deux seuls sont suceptibles d'être étudiés. Le premier est un dialecte méridional, celui du pays de Wou 吳, attesté principalement par le *go-on* 吳音 (VIe siècle). Pour des raisons surtout historiques, M. Maspero admet aussi comme document sur le dialecte de Wou la prononciation sino-coréenne; M. Karlgren, au contraire, tente d'établir par une démonstration toute linguistique que le sino-coréen repose essentiellement sur le chinois septentrional des Souei et du début des T'ang, c'est-à-dire sur le dialecte même que représente le *Ts'ie yun*. C'est ce dernier qu'étudie M. Maspero; les formes du dialecte de Wou sont restituées sans discussion. Sur le dialecte septentrional, les principaux documents sont, outre le *Ts'ie yun*, publié en 601 par plusieurs collaborateurs originaires de la Chine du Nord et résidant à Tch'ang-ngan, le *kan-on* 漢音 (début du VIIIe siècle d'après M. Maspero, fin du VIIe d'après M. Karlgren), qui sous sa forme actuelle a subi l'influence de la phonétique japonaise, mais dont l'aspect ancien est conservé par un certain nombre de transcriptions en *kana* et de prononciations archaïques, — et le sino-annamite (fin des T'ang), qui représente la langue du Nord avec des modifications. Des transcriptions tibétaines, pehlvies, sogdiennes et ouïgoures sont utilisées occasionnellement.

(1) *The reconstruction of ancient Chinese. T'oung pao*, mars 1922, pp. 1-42.

Nous n'exposerons pas les résultats obtenus à l'aide de ces documents. Il suffira d'en signaler quelques-uns. M. Maspero s'efforce de préciser la date et les conditions de la formation des occlusives sonores aspirées, dont M. Karlgren avait simplement admis l'existence dans la langue ancienne. D'après le témoignage des transcriptions de dhāraṇī et des prononciations japonaises, M. Maspero propose de fixer l'apparition de ces phonèmes au VIIIe siècle ; M. Karlgren, qui s'appuie sur le sino-coréen et, pour une époque antérieure, réserve ses preuves, affirme que les initiales sonores du *Ts'ie yun* étaient aspirées. Quant aux occlusives finales, M. Maspero montre comment elles eurent toutes sous les T'ang une tendance à se transformer en fricatives ; ce fait fournit l'explication de certaines transcriptions qui avaient intrigué les philologues, comme la transcription turque de Kao-tch'ang 高昌 par *Qočo*, relevée par M. Pelliot dans des manuscrits découverts au Turkestan (1). En ce qui concerne le vocalisme, M. Maspero cherche à déterminer la valeur de deux expressions qui jouent un certain rôle dans la classification des rimes, et dont M. Karlgren ne s'était même pas occupé. Le *Kouang yun* réunit certaines rimes par groupes de deux ou trois comme *t'ong-yong* 同用, « employées ensemble », laissant les autres isolées comme *tou-yong* 獨用, « employées seules » ; cette répartition remonte, d'après les auteurs chinois, à un ouvrage perdu de Hiu King-tsong 許敬宗, qui vécut de 590 à 670 environ. Selon M. Maspero, les rimes *t'ong-yong* et les rimes *tou-yong* différaient, dans une même famille, par la partie rimante, c'est-à-dire par la voyelle et la consonne finale sans *u* ni *i* médiaux, tandis que cette partie rimante était la même dans les rimes groupées comme *t'ong-yong*. M. Karlgren, qui a pu consulter le *Ts'ie yun* dans une recension des T'ang (2), soutient que les rimes *t'ong-yong* n'étaient pas identiques, mais seulement assez semblables pour qu'au VIIe siècle (ou plus tard) on pût les grouper ensemble approximativement.

Ces brèves indications font assez voir la précision des problèmes abordés par M. Maspero.

Deux listes des initiales (pp. 23-25 et p. 41) et deux tableaux d'ensemble des finales (pp. 108-109), se rapportant au chinois moyen ancien et au chinois moyen récent, permettent d'établir, avec l'aide des *fan-ts'ie* des T'ang donnés dans le *K'ang-hi tseu tien* et des tableaux de rimes (ou plus commodément avec l'aide des tableaux dressés par M. Karlgren), la restitution de n'importe quel mot suivant le système de M. Maspero.

En dehors de ses travaux sur la phonétique, M. Maspero a donné au *Bulletin* un article *Sur quelques textes anciens de chinois parlé* (3). La langue parlée de

(1) P. Pelliot. *Kao-tch'ang, Qočo, Houo-tcheou et Qarâ-khodja* ; R. Gauthiot. *Note additionnelle. JA*, 1912, I, p. 579 sq.

(2) Cf. *supra* p. 371, n. 5

(3) *BEFEO*. XIV, iv.

l'époque mongole est bien connue par les pièces de théâtre. Sous les Song, les commentaires de Tchou Hi et de son école sont rédigés dans un style qui se rapproche beaucoup du langage vulgaire. M. Maspero est remonté plus haut : il a utilisé des ouvrages biographiques du IX[e] siècle dans lesquels sont rapportées littéralement les conversations des maîtres de la secte du Dhyāna. C'est de quatre de ces ouvrages, dont il commence par établir l'authenticité, que l'auteur extrait ses principaux documents ; d'autres exemples, en petit nombre, sont tirés de quelques ouvrages profanes de la même époque, de la classe des *siao chouo* 小說. La langue attestée dans tous ces textes est la même, bien que les personnages qui s'y rencontrent soient originaires de régions très diverses : alors comme aujourd'hui, il existait un *kouan-houa* employé par tous les gens instruits. Pour les périodes antérieures, M. Maspero a trouvé quelques renseignements chez des auteurs du VII[e] siècle ; enfin il cite une série de phrases prises dans divers ouvrages de l'époque des Six-Dynasties (fin du V[e] siècle) ; d'après lui, le dépouillement systématique de la littérature des Six-Dynasties, fournirait de nombreux documents. Il ressort de cette enquête, d'une part que la langue parlée différait nettement de la langue écrite dès l'époque des Six-Dynasties, d'autre part que certaines de ses constructions se sont remarquablement conservées depuis les temps anciens jusqu'aujourd'hui.

Cette originale étude prend un intérêt particulier en ce moment où les Chinois recherchent avec passion dans leur littérature ancienne, notamment chez les poètes des Six-Dynasties et des T'ang, tout ce qui peut justifier l'usage littéraire de la langue parlée, qu'ils préconisent. Ils en sont venus en effet à reconnaître cette vérité formulée par M. Maspero dans sa conclusion : « Nous ne commencerons à comprendre vraiment la littérature chinoise que lorsque nous saurons à quel point les gens qui l'ont faite parlaient une langue autre que celle qu'ils écrivaient. »

Etudes diverses.

Deux articles parus dans le *Bulletin* n'ont pu être mentionnés sous les rubriques précédentes.

Le premier est d'ordre géographique. M. P.-A. Lapicque (1) y rend compte d'un voyage de Yo-tcheou fou 岳州府 (Hou-nan) à Kouei-lin fou 桂林府 (Kouang-si), au cours duquel il suivit par terre le canal qui relie le bassin du Yang-tseu (par le Siang kiang 湘江) à celui du Si kiang 西江. Le creusement de ce canal remonte à Ts'in Che-houang-ti ; il est connu sous le nom de canal de Hing-ngan, Hing-ngan hien 興安縣 (Kouang-si) étant situé au point de séparation des deux bassins. M. Lapicque a constaté que ce canal est parfaitement navigable, d'où il résulte qu'on peut se rendre par voie d'eau

(1) *Note sur le canal de Hing-ngan (Kouang-si). BEFEO*, XI, 425.

de Canton, et même de Long-tcheou 龍州 (Kouang-si), tout proche de la frontière du Tonkin, à Pékin.

Dans l'autre article, M. N. Peri (1) cherche à déterminer l'origine du mot *sampan*, qui est employé dans tous les ports de l'Extrême-Orient pour désigner une barque. Ecartant les étymologies chinoise et malaise, il propose d'attribuer une origine américaine à ce mot, qui aurait été apporté des Indes occidentales aux Indes orientales par les voyageurs du début du XVIe siècle.

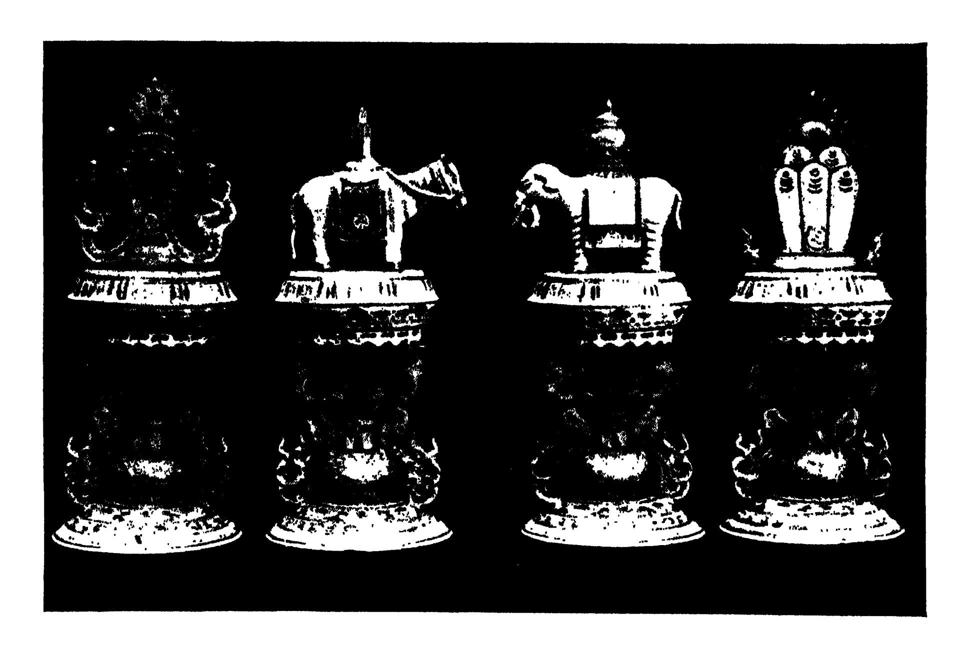
Collections.

A l'exception des séries photographique et épigraphique (1446 estampages) (2), les collections chinoises de l'Ecole sont déposés au Musée de Hanoi.

Le fonds principal en a été constitué par M. Pelliot au cours de deux missions en Chine en 1900 et 1901 (*supra*, pp. 11, 16). Une première série d'objets fut brûlée le 13 juin 1900, la nuit même où éclata l'insurrection des Boxeurs (3). Après la délivrance des légations, M. Pelliot put acquérir une remarquable collection, qui parvint à l'Ecole en janvier et mai 1901 (4). Parmi ces pièces, il faut mentionner en premier lieu un groupe de bronzes : une garniture d'autel massive et puissante, datée de l'époque *k'ien-long* qui fut une des plus brillantes ponr l'art du bronze ; deux grands vases à décor d'éléphants ; deux statues de Tchang Tao-ling 張道陵 sur son tigre et une de Lao-tseu sur son buffle. Puis viennent cinq grandes pièces en émail cloisonné : trois brûle-parfums et deux amphores. Ces pièces de premier ordre auraient difficilement pu être acquises en d'autres conditions que celles dont bénéficiait M. Pelliot. La collection de porcelaines et de jades réunie au même moment, si elle est moins exceptionnelle, se distingue par sa richesse et sa variété. M. Pelliot avait également acquis un certain nombre de peintures. Plusieurs furent perdues lors du typhon de 1903 (*supra*, p. 24) ; il était à craindre que les autres ne supportassent pas le climat trop humide du Tonkin ; on décida de les expédier à Paris, où elles furent déposées au Musée du Louvre (5). Edouard Chavannes les décrivit en 1904 dans le *T'oung pao* (6).

Ce premier fonds fut augmenté d'une importante série acquise par M. Pelliot en 1908, pour la plus grande partie à Touen-houang et à Si-ngan fou (7). On y remarque des figurines bouddhiques en métal provenant du Ts'ien fo tong ; plusieurs miroirs et bassins en bronze ; un grand vase en bronze de l'époque

(1) *A propos du mot* sampan. *BEFEO*, XIX, v, 13.
(2) Cf. *BEFEO*, I, 284 ; II, 419 ; VIII, 313.
(3) Cf. *BEFEO*, II, 116.
(4) Cf *BEFEO*, I, 284 ; II, 116, 437.
(5) Cf *BEFEO*, VIII, 311.
(6) *La peinture chinoise au Musée du Louvre. T'oung pao*, 1904, pp. 310-331.
(7) Cf. *BEFEO*, XI, 242.



Les sept joyaux du Čakravartin.

Porcelaine polychrome. Art chinois. H. max. o m. 36. (Musée de Hanoi : **D 6142**, 5.)

des Han ; un autre en faïence de la même époque, portant un décor de chasse ; un mobilier funéraire des Han postérieurs ; une délicate et vivante danseuse dont les longues manches forment porte-bouquet, et un brûle-parfums en forme de canard, tous deux en bronze, de l'époque des T'ang ; enfin des bronzes à décor de caractères arabes.

Les missions de MM. H. Maspero et L. Aurousseau en Chine, de M. N. Peri au Japon, ont permis de développer, d'une façon plus modeste mais continue, ces diverses collections. M. Aurousseau a notamment acquis en 1912 une série de statuettes en terre cuite découvertes au Ho-nan dans une tombe de l'époque des T'ang (1) : la date de cette acquisition et les conditions dans lesquelles elle fut faite sont de précieuses garanties d'authenticité ; on sait que depuis quelques années les objets de ce genre sont devenus marchandise industrielle. Au cours d'une mission à Hong-kong et à Canton en 1915, M. Aurousseau a encore acquis une peinture figurant une scène de la légende de Hārītī, attribuée à Li Kong-lin 李公麟 (*hao* : Long-mien 龍眠 ; mort en 1106), et dont de nombreux cachets attestent l'ancienneté et la valeur (2).

Enfin de nombreux dons sont venus enrichir la section chinoise du Musée. Un des plus magnifiques, dû à M. le Gouverneur général Paul Doumer, fut celui d'un brûle-parfums en émail cloisonné, plus petit que les pièces analogues acquises par M. Pelliot, mais qui les surpasse par le luxe et la finesse de sa décoration (3). Un grand plafond en céramique émaillée et des motifs d'angles de la même matière furent rapportés de Pékin en 1901 par l'amiral Pottier (4). Enfin M. Holbé a offert à l'Ecole une gigantesque image de Samantabhadra, peinte sur soie ; sa taille est telle qu'elle ne peut être exposée que dans le vestibule de la bibliothèque (5).

Il a été question ailleurs des fouilles exécutées au Tonkin et des matériaux de haute valeur qu'elles ont livrés, tant pour l'étude des tombeaux chinois antérieurs aux T'ang, que pour celle des porcelaines de l'époque des Song dites *céladon*.

Bibliothèque.

La bibliothèque chinoise a été constituée presque exclusivement par les membres de l'Ecole au cours de leurs missions en Chine. C'est par M. Pelliot

(1) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 172. Sur d'autres pièces de la même catégorie acquises en 1915, cf. *BEFEO*, XVI, v, 95. Sur ces statuettes en général, cf. P. Pelliot, *BEFEO*, IX, 576-577, et N. Peri, *BEFEO*, XI, 192-193.

(2) Il existe en Europe diverses répliques de fragments de la même œuvre de Li Kong-lin. Cf. E. Chavannes, *T'oung pao*, 1904, pp. 490-499.

(3) Cf. *BEFEO*, I, 160.

(4) Cf. *BEFEO*, II, 108.

(5) Cf. *BEFEO*, XVI, v, 95.

qu'en furent assemblés en 1900, 1901 et 1902 les principaux éléments; en 1902, elle comptait déjà 23.884 fascicules (*pen* 本 ou *ts'ö* 冊) [1]. Les acquisitions d'Edouard Huber, de MM. Maspero et Aurousseau en Chine, et les achats faits au Japon, soit par M. Peri, soit par commandes, n'ont cessé d'accroître ce fonds. L'inventaire comporte actuellement 2932 numéros, soit 107 numéros pour les ouvrages de grand format (cote G), 543 numéros pour les ouvrages de petit format (cote P) et 2282 numéros pour les ouvrages de format moyen (pas de cote). La plupart de ces livres ont été reliés à la façon européenne ; comme on n'a pas régulièrement inscrit à l'inventaire le nombre des fascicules de chaque ouvrage, il n'est guère possible aujourd'hui de déterminer le nombre total de fascicules ; une approximation serait sans intérêt.

D'ailleurs, ce chiffre ne pourrait servir de terme de comparaison pour fixer la valeur quantitative du fonds chinois de l'Ecole. En effet, la façon dont sont établis les catalogues des bibliothèques chinoises d'Europe ne permet aucune comparaison; quant à ceux des bibliothèques de la Chine et du Japon, les totaux qu'on y trouve sont rarement établis par fascicules [2], le plus souvent par chapitres (*kiuan* 卷), parfois par ouvrages (*pou* 部 ou *tchong* 種). Ainsi la collection du *Sseu k'ou ts'iuan chou* (nous entendons ici les ouvrages copiés, *tchou lou* 著錄, soit environ un tiers des ouvrages catalogués dans le *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*) comprend 3460 ouvrages. La bibliothèque du T'ien-yi ko 天一閣 à Ning-po conprenait 4094 ouvrages. La bibliothèque provinciale de Nankin, une des meilleures de Chine, comprend 2548 ouvrages (plus un fonds courant, *t'ong-tch'ang lei* 通常類). On voit par ces quelques chiffres que la bibliothèque chinoise de l'Ecole paraît être dans une bonne moyenne ; toutefois cette comparaison est assez illusoire ; à ne considérer que le nombre des fascicules, il faut remarquer que, contrairement aux bibliothèques précitées, celle de l'Ecole est particulièrement riche en éditions collectives, souvent volumineuses : elle comprend plus de 200 *ts'ong-chou* 叢書. On est donc réduit à des appréciations subjectives pour l'évaluer, même quantitativement.

A ce dernier point de vue, si on la compare aux fonds chinois des bibliothèques d'Europe et d'Amérique, elle ne le cède sans doute (mais de beaucoup) [3] qu'au fonds de la Bibliothèque Nationale de Paris. En Chine, elle doit correspondre à une grande bibliothèque publique, telle qu'il en existe maintenant dans les principales villes.

---

(1) Cf *BEFEO*, I, 283 ; II, 216, 441 ; III, 541.

(2) Voici cependant un chiffre : la bibliothèque provinciale du Tchö-kiang, au Wen-lan ko 文瀾閣 de Hang-tcheou, comprend 25.637 fascicules d'ouvrages chinois, sans compter l'exemplaire du *Sseu k'ou ts'iuan chou* qui occupe 34.844 fascicules.

(3) Le fonds acquis pour la Bibliothèque Nationale par M. Pelliot, en 1909 compte à lui seul 2072 numéros. Cf. P Pelliot. *Répertoire des « Collections Pelliot A » et « B » du fonds chinois de la Bibliothèque Nationale. T'oung pao*, 1913, pp. 697-781.



STATUETTE AVEC PIÈCE DÉCORATIVE.
Marbre blanc. Art sino-grec, époque T'ang. H. de la statuette : 0 m. 23.
(Musée de Hanoi : D **616**, 55 et **610**, 13.)

Si l'on se place au point de vue de la rareté des ouvrages ou de l'ancienneté des éditions, il est évident (nous ne parlons pas des manuscrits et autres documents anciens récemment découverts par MM. Pelliot et Stein) qu'aucune des bibliothèques chinoises formées par les Occidentaux ne peut soutenir la comparaison avec celles de la Chine et du Japon. M. Pelliot avait acquis en 1901 deux raretés dont par la suite l'Ecole fit don à la Bibliothèque Nationale. La première est un exemplaire (incomplet) du *Canon taoïque*, *Tao tsang* 道藏 (1) ; cet exemplaire est unique en Europe. La seconde est un exemplaire presque complet de l'édition *princeps* du *T'ou chou tsi tch'eng* 圖書集成, imprimée en 1726 avec des caractères en cuivre; cet exemplaire, sur papier blanc, est également unique en Europe (2). Parmi les ouvrages de valeur que possède encore l'Ecole, on peut citer trois fascicules du *Yong-lo ta tien* (3) ; un exemplaire manuscrit du *Pouo kou t'ou lou* 博古圖錄, provenant de la bibliothèque privée de l'empereur K'ien-long, dont il porte le sceau (cet exemplaire est illustré de très fines peintures en couleurs; le premier des 30 fascicules qu'il comprend a malheureusement été perdu) ; un bel exemplaire de l'édition de 1696 du *Keng tche t'ou* 耕織圖 ; un exemplaire incomplet (35 fascicules sur 42) de l'édition originale (1749) du *Si-ts'ing kou kien* 西清古鑑, de grand format, avec de belles planches. Enfin M. Aurousseau a acquis en 1912 deux manuscrits précieux : un exemplaire du *Houa yi yi yu* 華夷譯語, dont il a été question plus haut (4), et l'original d'un ouvrage relatif a l'Annam, le *Yue k'iao chou* 越嶠書 de Li Wen-Fong 李文鳳 (1450), qui n'a jamais été imprimé (5). D'autres ouvrages relatifs à l'Annam, perdus en Chine, ont été retrouvés au Tonkin, par exemple le *Ngan-nan tche yuan* 安南志原 de Kao Hiong-tcheng 高熊徵, dont une édition est en préparation (6).

Mais ce n'est pas comme une collection de raretés qu'a été conçue la bibliothèque chinoise de l'Ecole. On a voulu en faire avant tout un instrument de travail. Aussi se distingue-t-elle, par le caractère des ouvrages qui la constituent, aussi bien des fonds chinois d'Europe que des bibliothèques de l'Extrême-Orient. Sur ceux-là, elle a l'avantage d'avoir été formée méthodiquement par des spécialistes réglant leur choix sur des principes bien définis et conscients des lacunes à combler; on sait que les fonds chinois de la Bibliothèque Nationale et du British Museum, par exemple, se composent

(1) Sur le *Canon taoïque*, cf. P. Pelliot, *BEFEO*, II, 322, n. 2 ; VI, 399, n. 4 ; Ed. Chavannes et P. Pelliot, *JA*, 1913, I, pp. 325-328. Chavannes a donné dans le *T'oung pao* (1912, pp. 126-127) un dépouillement de l'exemplaire de Paris.

(2) Cf. P. Pelliot, *BEFEO*, II, 133, et L. Giles, *An alphabetical index to the Chinese Encyclopædia* (Londres, 1911), p. XVIII.

(3) Cf. leur dépouillement par M. L. Aurousseau, *BEFEO*, XII, IX, 87.

(4) Cf. p. 274, n. 1.

(5) Cf. *BEFEO*, XII, IX, 202 ; XIV, IX, 43 ; XX, IV, 76.

(6) *BEFEO*, XX, IV, 77.

d'éléments de provenance et de valeur fort diverses ; ainsi celui de la Bibliothéque Nationale comprend une importante section d'ouvrages chrétiens, dont l'intérêt sinologique est assez restreint. Quant aux bibliothèques de l'Extrême-Orient, leur formation repose sur des principes différents. Ou bien ce sont des collections d'éditions rares : tel est le cas, par exemple, des collections du T'ien-yi ko et de Nankin, mentionnées ci-dessus ; ou bien ce sont des fonds courants, et alors ils sont généralement inférieurs à celui de l'Ecole. D'autre part, dans la plupart des bibliothèques de Chine, on a conservé la division traditionnelle en classiques, historiens, philosophes et collections littéraires : or cette dernière catégorie y est toujours la plus considérable ; l'Ecole, au contraire, est assez pauvre en *tsi* 集 ; notre point de vue n'est pas le même que celui des Chinois, et les membres de l'Ecole ont naturellement acquis ce qui nous intéresse plus immédiatement ; ainsi la bibliothèque de l'Ecole comprend toutes les monographies provinciales (*t'ong tche* 通 志) existantes, sauf une (celle du Hou-pei), soit vingt en tout sans compter les suppléments (¹) ; elle est très bien fournie en ouvrages relatifs à la bibliographie, à la lexicographie, à l'histoire, aux pays étrangers et surtout, ainsi que nous l'avons déjà dit, en *ts'ong-chou*.

Enfin le trait le plus caractéristique de cette bibliothèque est sa commodité. Tout d'abord, un nombreux personnel de lettrés permet d'éviter les fastidieuses recherches matérielles. Mais nous voulons parler surtout du catalogue, qui, croyons-nous, est unique en son genre. Les Chinois ont fait de savants catalogues de leurs grandes bibliothèques, mais qui ne sont pas conçus du point de vue pratique. Dans les index sur fiches des fonds courants des bibliothèques publiques, on trouve parfois un dépouillement des *ts'ong-chou*, mais la fiche porte simplement : « tel ouvrage, édition de tel *ts'ong-chou* ». Dans le catalogue sur fiches du fonds chinois de l'Ecole, toutes les collections ont été intégralement dépouillées, sans en excepter d'immenses comme le *Tripiṭaka* en ses deux éditions avec le Supplément à l'édition de Kyōto, ou encore le *Ts'iuan T'ang wen* 全 唐 文 et le *Ts'iuan T'ang che* 全 唐 詩. Chaque édition de chaque ouvrage a sa fiche particulière sur laquelle sont portées, outre le titre, le nombre de chapitres, la cote et le numéro, toutes les indications (rédigées en chinois) qu'on a pu trouver dans cette édition même sur les noms, appellations, surnoms et lieux d'origine des auteurs, commentateurs et éditeurs, l'époque où ils vécurent, la date de publication de l'ouvrage et celle de l'édition, les matières préliminaires (décrets impériaux, rapports au trône, avant-propos, tables des matières, etc.), les préfaces et postfaces avec leurs dates et les noms et lieux d'origine de leurs auteurs, etc.. Ces fiches sont au nombre de plus de 45.000 ; si l'on compare ce chiffre à celui qui a été donné

(¹) L'Ecole possède en outre une quarantaine de monographies préfectorales (*fou tche* 府 志) et une soixantaine de monographies de *tcheou* 州 et de *hien* 縣.

plus haut pour les ouvrages correspondant à des numéros d'inventaire, on peut se rendre compte de l'importance énorme des éditions collectives et en même temps des difficultés que crée aux chercheurs un tel mode de publication ; un catalogue comme celui de l'Ecole écarte entièrement ces difficultés. Ce catalogue sera publié. Les titres des ouvrages seront classés par ordre alphabétique de transcription ; une seconde partie comprendra l'index des noms d'auteurs, également classés par ordre alphabétique de transcription. Le catalogue proprement dit est terminé. Le travail de transcription des titres d'ouvrages est commencé ; l'index des noms d'auteurs est en bonne voie.

En résumé, si la bibliothèque de l'Ecole ne peut prétendre à la première place ni par le nombre ni par la rareté des ouvrages qu'elle renferme, il n'existe pas actuellement d'instrument plus commode ni qui réponde mieux aux exigences de la science occidentale.

Les travaux exposés ci-dessus en sont la meilleure preuve. Ils assurent à l'Ecole, dans le domaine sinologique, une place digne de la grande tradition qu'elle représente. Tout en n'en retenant que l'aspect technique, nous espérons avoir suffisamment montré quel progrès notable ils ont fait faire à nos connaissances sur une civilisation qui éveille aujourd'hui la curiosité du monde entier.

JAPON

La position qu'occupe le Japon en Extrême-Orient autant que les ressources et les facilités qu'il offre pour l'étude de la Chine et du bouddhisme, bibliothèques, musées, collections etc., ne permettaient pas à l'Ecole de se désintéresser de ce pays, où de nombreux savants et érudits poursuivaient des études similaires des siennes et parfois identiques, notamment sur l'archéologie, l'histoire, l'art de la Chine et du bouddhisme. Le Japon lui-même offrait d'ailleurs nombre de problèmes dignes de retenir l'attention de tout orientaliste.

Ce fut l'art qui attira d'abord M. Maitre. A la suite d'un premier voyage au Japon, antérieur à son entrée à l'Ecole, il faisait paraître en 1911 dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (t. IX, fasc. 46, pp. 49-68, et fasc. 47, pp. 111-132) une intéressante étude sur *L'art du Yamato*. Son but était de montrer « qu'on ne saurait faire tenir... l'histoire de cet art [japonais] dans les limites des cinq ou six derniers siècles, et qu'il avait déjà connu, à l'époque lointaine où le bouddhisme faisait au Japon son apparition triomphale, une période d'incomparable splendeur ». Trop de gens en effet ne connaissent de cet art que ses manifestations modernes et ignorent totalement les œuvres puissantes et souvent parfaites dont, au VIIe et au VIIIe siècle surtout, il enrichit les nombreux temples de Nara et de la province de Yamato, où se concentraient alors la civilisation et la vie même du Japon. Ce sont ces œuvres, du moins les principales d'entre elles, dont s'occupa M. Maitre. Il s'efforça, autant que le permettaient les connaissances de l'époque, de déterminer l'origine de cet art qui pose un problème étrange, car il semble apparaître soudain, complètement constitué, avec une technique et des procédés développés et fixés, et produire du premier coup des œuvres parfaites. Avec un goût très sûr, parmi la multitude d'œuvres où se manifeste nettement l'influence sino-coréenne, grâce à laquelle apparaissent même çà et là des traits semblant venir en droite ligne de l'Inde, il en discerna quelques-unes où s'affirme déjà l'originalité propre du génie japonais dans un réalisme d'une sincérité et d'un charme très prenants. L'auteur n'a pu dans ce travail qu'indiquer ou effleurer plusieurs des questions que soulève, dans son ensemble et dans quelques-uns de ses représentants, l'art si remarquable du Yamato, questions dont il est à craindre que quelques-unes demeurent insolubles faute de documents, et sur quelques autres desquelles les récentes découvertes des Japonais en Corée ont projeté depuis une heureuse lumière.

L'attention de M. Maitre se porta ensuite sur l'histoire, et il lui parut avec raison que la première tâche à entreprendre était l'étude critique aussi complète que possible des textes sur lesquels elle s'appuie. De là ses articles sur *La*

littérature historique du Japon des origines aux Ashikaga [1]. Non que cette étude ait été négligée antérieurement, surtout en ce qui concerne les textes les plus anciens : l'école historique indigène du XVIIe siècle l'avait inaugurée ; les grands *wagakusha* 和學者 du XVIIIe, surtout Motoori Norinaga et Hirata Atsutane, l'avaient reprise et poussée assez loin ; mais leurs travaux étaient souvent viciés par des idées préconçues et étaient de plus difficilement accessibles aux étrangers. Les premiers japonisants s'en étaient préoccupés, et à ce point de vue les introductions dont MM. Chamberlain et Aston avaient fait précéder leurs traductions du *Kojiki* 古事記 et du *Nihongi* 日本紀 sont de haute valeur. Mais, outre qu'elles sont assez brèves, chacune d'elles ne traite à peu près que de l'ouvrage auquel elle est jointe. Il n'existait pas de travail d'ensemble, d'étude critique portant sur tous les textes historiques, et c'est cette grave lacune, vivement ressentie par tous ceux qu'attirait l'étude de l'histoire du Japon, que M. Maitre se proposa de combler. Après une introduction générale traitant de *La transmission des textes*, puis des *Origines de l'écriture et de l'histoire*, enfin de *La transmission des légendes et les Kataribe*, l'auteur aborde l'étude directe des textes, et d'abord du *Kujiki* 舊事紀. Cet ouvrage a longtemps été considéré, grâce à l'artifice de son auteur, comme le plus ancien, et par suite le plus important, des trois livres fondamentaux du shintoïsme : on l'identifiait aux Annales rédigées par Shōtoku Taishi en 621, soit un siècle avant le *Kojiki* (712) et le *Nihongi* (720). Toutefois on savait, par ce dernier ouvrage, que les Annales de Shōtoku avaient été presque entièrement détruites en 645 ; dès le XVIIIe siècle, le *Kujiki* était dénoncé comme apocryphe ; toutefois l'authenticité en fut défendue jusqu'à l'époque contemporaine par certains auteurs, notamment M. Aston. Par un examen approfondi de cet ouvrage, M. Maitre établit que, si le texte de huit sur dix des livres qui le composent est simplement emprunté au *Kojiki*, au *Nihongi* et au *Kogoshūi* 古語拾遺 (807 ou 808), la matière des deux autres est originale. Le livre V contient les généalogies de deux familles, qui ne se retrouvent nulle part ailleurs : l'une d'elles, celle de la famille des Mononobe 物部, ne serait pas postérieure à l'année 691 et constituerait ainsi le plus ancien document de la littérature historique japonaise qui nous soit parvenu. Le livre X comprend une liste des chefs territoriaux de l'ancienne féodalité, dressée en 702 et tenue à jour jusqu'en 823 ; or les Annales de Shōtoku comportaient une liste du même genre : c'est cette circonstance qui aurait donné à l'auteur du *Kujiki*, dans le courant du IXe siècle, l'idée de placer sa compilation sous le patronage de ce prince, afin d'attribuer par là une autorité plus grande à la généalogie des Mononobe, ignorée par la tradition officielle. Dans la dernière partie de son travail (*L'âge des dieux et le culte shintoïque*), M. Maitre étudie

[1] *BEFEO*, III, 564 et IV, 580.



VAIROCANA.
Bois doré. Art japonais. H o m. 78. (Musée de Hanoi : **D 91**, 6.)

les sources de nos connaissances sur le développement primitif de la religion nationale, aux points de vue de la mythologie et du culte. Il y montre l'importance des traditions et des généalogies familiales en ce qui concerne l'origine et la transmission des légendes ; ces traditions ne concordaient pas toujours avec celles que les empereurs avaient fait prévaloir, ainsi qu'en témoignent, d'une part les éléments hétérodoxes du *Kujiki*, de l'autre le *Kogoshūi*, également rédigé dans les intérêts particuliers d'une famille.

Dans le domaine bibliographique, il convient encore de mentionner une note du même auteur sur *Une nouvelle édition du Tripiṭaka chinois* (¹). Le sujet en est moins restreint que ne semble l'indiquer son titre. A propos de la publication du *Tripiṭaka* de Kyōto, M. Maitre esquisse une histoire des éditions du Canon bouddhique en Chine, en Corée et au Japon, et donne notamment des informations précises sur celles qui furent utilisées pour préparer la fameuse édition critique publiée à Tōkyō de 1880 à 1885. On sait qu'en dehors des éditions anciennes du Canon, un grand nombre d'ouvrages bouddhiques perdus en Chine ont été conservés dans les monastères du Japon. Beaucoup de ces textes furent insérés dans la section *himitsu* 秘密 de l'édition de Tōkyō ; d'autres constituèrent l'énorme Supplément de l'édition de Kyōto. Ces deux éditions, à la fois critiques et riches en textes inédits, sont devenues indispensables à tous ceux qui s'occupent du bouddhisme : c'est à eux que s'adresse l'étude de M. Maitre. Dans le même ordre d'idées, le *Bulletin* de l'Ecole est le seul périodique grâce auquel le monde savant européen ait été tenu au courant des publications japonaises relatives au bouddhisme, et renseigné en particulier sur les grands dictionnaires qui ont transformé les conditions du travail dans ce domaine (²).

La contribution la plus importante de l'Ecole aux études japonaises est due à M. Noël Peri. Il publia dans le *Bulletin*, à partir de 1909, une série de remarquables *Etudes sur le drame lyrique japonais*. Depuis longtemps le *nō*, qui, par ses origines comme par ses procédés caractéristiques, offre certaines analogies avec la tragédie grecque, avait attiré l'attention des érudits européens; quelques spécimens isolés en avaient été traduits, notamment par M. Florenz ; mais nul n'avait entrepris d'étudier à fond, d'une façon complète et intime, cette forme littéraire si originale. C'est cette tâche que s'est proposée M. Peri. Pour en faire comprendre la nouveauté et l'intérêt, il faut remarquer que, d'une façon générale, dans les études extrême-orientales, la littérature pure n'a pas reçu toute l'attention qu'elle mérite. Les arts plastiques nous sont

(¹) *BEFEO*, II, 341.

(²) Ces ouvrages ont été mentionnés soit dans les bulletins critiques, soit dans les notes bibliographiques. Au cours d'un compte rendu du *Miroku jōdo ron* de B. Matsumoto (*BEFEO*, XI, 439-458), M. N. Peri a étudié les textes du Canon chinois relatifs à Maitreya.

devenus assez familiers ; la théorie musicale a été l'objet de travaux sérieux. Par contre, l'esthétique littéraire nous échappe encore en grande partie : en faisant conspirer l'érudition la plus solide avec une intelligence artistique pénétrante, M. Peri a réussi à lui arracher quelques-uns de ses secrets.

Il exposa tout d'abord dans une *Introduction* (1) le but de ses études et en définit l'objet, qui est le *sarugaku no nō*, c'est-à-dire le drame lyrique tel qu'il se constitua définitivement aux XVe et XVIe siècles, sous les Ashikaga, dans des écoles héréditaires dont la principale fut celle des Kwanze 觀世 (2). Cette même *Introduction* comprend une bibliographie étendue et des observations générales sur le *nō*, sa mise en scène, les formes littéraires, musicales et plastiques dont il use, sa structure, etc. ; aussitôt après sa publication, elle fut signalée au Japon dans une revue spéciale, consacrée aux études sur le *nō* (3) ; une traduction intégrale en parut plus tard dans la même revue (4).

Pour illustrer cette première étude, M. Peri a donné la transcription et la traduction de cinq pièces, « dans l'ordre même qu'elles suivraient sur les programmes des représentations » (5). Chacune d'elles représente l'une des cinq (ou six) classes entre lesquelles sont distribués les *nō* au point de vue de l'exécution ; leur ensemble permet ainsi de se rendre compte de toutes les variétés du genre. Elles se répartissent de la façon suivante :

1° Une « pièce de choses divines », *Oimatsu*, par Seami Motokiyo, le second des Kwanze. Cette pièce peut également occuper, à titre de « *nō* de souhaits heureux », la sixième place sur les programmes. Elle se rapporte au culte de Sugawara no Michizane (845-903), dont M. Peri avait précédemment eu l'occasion d'étudier la biographie (6).

2° Une « pièce d'homme » (ou « pièce d'Asura »), *Atsumori*, du même auteur. L'esprit de ce guerrier apparaît à son propre meurtrier, devenu moine, dont les prières le tirent de la voie des Asuras. Dans un appendice, M. Peri a traduit une description de la bataille d'Ichi-no-tani (1184) tirée d'un ouvrage du XIIIe siècle, le *Gempei seisui ki* 原平盛衰記.

(1) *BEFEO*, IX, 251 et 707.

(2) Dans son compte rendu de *l'Histoire de la littérature japonaise* de K. Florenz (*BEFEO*, VII, 393-400), M. Peri a donné quelques éclaircissements sur les rapports du *sarugaku no nō* avec les formes qui le précédèrent, notamment le *dengaku no nō*.

(3) Furuichi Kōi 古市公威. *Les études sur le* nō *chez les étrangers*. *Nōgaku* 能學, t. VIII (1910), n° 7, pp. 37-39. Cet article fut rédigé sur la prière du directeur de la revue, M. Ikeuchi Nobuyoshi 池内信嘉. « Il y a dans notre pays un grand nombre d'érudits », déclare l'auteur, « mais nous avons le regret de constater qu'aucun d'entre eux n'a poussé ses recherches aussi loin que M. Peri. »

(4) *Ib.*, t. XI (1913), n° 1, appendice.

(5) *BEFEO*, XI, 111 ; XII, v ; XIII, iv.

(6) Compte rendu de l'*Histoire du Japon* de J. Murdoch (*BEFEO*, X, 710-724).

3° Une « pièce de femme », *Sotoba-Komachi*, par Kwanami Kiyotsugu, le premier des Kwanze. La mystique bouddhique y est mise à la scène avec un art subtil.

4° Une « pièce d'actualité » (représentant des scènes qui appartiennent au monde où nous sommes), *Ohara go kō*, par Seami Motokiyo. Le texte presque entier en est emprunté au *Heike monogatari*.

5° Une « pièce de démon », *Aya no tsuzumi*, attribuée au même auteur, mais dont la composition paraît remonter plus haut. Cette dernière pièce est un chef-d'œuvre de symbolisme à la fois puissant et raffiné.

La traduction de ces cinq pièces, avec l'introduction qui la précède, vient d'être rééditée à Paris en un élégant volume qui ne peut manquer d'attirer l'attention du public lettré de France (1).

Dans le dernier tome du *Bulletin* (XX, 1), M. Peri a donné la traduction (sans transcription du texte) d'une nouvelle série de cinq *nō*, dont voici les titres :

1° *Miwa*, par Seami Motokiyo. Ce titre est emprunté au nom d'un des plus anciens sanctuaires shintoïques du Japon. On y vénère une divinité dont la principale légende, qui rappelle le mythe de Psyché, forme le fond du *nō*.

2° *Tamura*, du même auteur. Cette pièce célèbre une expédition dirigée contre les Ainus par Sakanoe no Tamuramaro, dans les premières années du IXe siècle.

3° *Eguchi* ; l'auteur de cette pièce n'est pas connu avec exactitude. Elle a trait à l'entrevue d'un moine-poète et d'une courtisane, au XIIe siècle.

4° *Kinuta*, par Seami Motokiyo, est fondé sur une légende d'origine chinoise.

5° *Matsuyama-kagami*, d'auteur inconnu. Le sujet en est un conte populaire très connu, dans lequel une jeune fille voit apparaître dans un miroir l'image de sa mère défunte.

En dehors de ses études sur la littérature dramatique, M. Peri s'est occupé, d'ailleurs accessoirement, du bouddhisme japonais. Dans son travail sur *Le dieu Wei-t'o*, il a cherché à déterminer l'origine d'une tradition populaire, répandue au Japon, qui attribue à ce personnage une grande rapidité à la course (2). Il a réuni ailleurs (3) quelques données sur l'histoire du culte de Hārītī dans les monastères japonais, où l'introduisit Nichiren au XIIIe siècle, et le développement qu'il subit en pénétrant dans le peuple ; il fut amené à cette constatation curieuse qu'au Japon, comme actuellement dans l'Inde du Nord, Hārītī n'est plus la dispensatrice de la fécondité, mais la protectrice

(1) Noël Peri. *Cinq nō*. Paris, 1921 (Collection des Classiques de l'Orient, vol. V.)
(2) *BEFEO*, XVI, III, 52-54. Cf. *supra*, p. 355.
(3) *Hārītī, la Mère-de-démons*. *Ib*, XVII, III, 64-65 et 77-81.

des enfants. Enfin il a signalé l'existence au Japon d'une légende incorporée au *Mahā-ummagga-jātaka* (1). Cette légende est à l'origine d'un culte local, de caractère shintoïque, qui était en honneur dès le Xe siècle dans un village de la province d'Izumi. Elle apparaît au Japon sous une forme, ou plutôt avec certains éléments qu'ignorent les textes du bouddhisme septentrional, mais qui se retrouvent dans le *jātaka* pāli et dans les bas-reliefs de l'Ananda-paya à Pagan (2) ; elle pourrait donc s'y être introduite par la voie des mers du Sud et de la Malaisie.

M. Peri s'est encore attaché à faire connaître et à recueillir les documents relatifs aux pays étrangers qui sont conservés au Japon. De là une note sur un petit texte persan recueilli en 1917, au port de Ts'iuan-tcheou (Zaitun), par un moine japonais, et qui se trouve aujourd'hui au musée de Kyōto ; un itinéraire du Japon en Inde, rédigé par un ami de ce moine, est conservé dans le même musée (3). En 1913, M. Peri put faire copier au Japon une série de documents relatifs à l'Indochine orientale : un plan d'Aṅkor Vat, dérivant de celui qui fut présenté dans la première partie du XVIIe siècle au shōgun Iyemitsu ; un plan de la baie de Tourane, conservé dans le temple familial d'une famille d'armateurs de Nagoya ; quelques documents annamites et cambodgiens ; et surtout de nombreuses pièces conservées dans deux familles d'anciens armateurs, les Suminokura et les Kadoya (ou Matsumoto), et qui présentent un réel intérêt pour l'histoire des relations commerciales entre le Japon et l'Annam au XVIIe siècle (4).

Ses notes sur les recherches et les découvertes des archéologues japonais en Chine (5) et en Asie centrale (6) s'adressent plus spécialement aux sinologues.

Pour compléter cet exposé, il reste à mentionner les chroniques du Japon publiées périodiquement dans le *Bulletin* et souvent fort substantielles (7),

(1) *Un conte hindou au Japon. Ib.*, XV, III, 1.

(2) Cf. Ed. Huber, *BEFEO*, XI, 3.

(3) *Un document persan retrouvé au Japon. JA*, 1914, I, pp. 658-667. Cette pièce avait été signalée par M. Pelliot, d'après une photographie prise au Japon par des érudits chinois, dans le *Journal Asiatique* de 1913, II, pp. 181-185.

(4) Cf. le rapport de M. Peri sur sa mission *BEFEO*, XVIII, VII, 106. [Au moment où s'achevait la rédaction de ce fascicule, nous avons eu à déplorer la mort de M. Peri survenue le 25 juin 1922. Ses recherches sur les relations du Japon et de l'Indochine étaient assez avancées pour que nous puissions espérer les publier prochainement.]

(5) *Une mission archéologique japonaise en Chine*, *BEFEO*, XI, 171. Cf. *supra*, pp. 373-374.

(6) Sur la mission envoyée au Turkestan par le Nishi-Hongwanji de Kyōto, cf. *BEFEO*, IX, 626 ; X, 651-654 ; XIII, VII, 69. M. H. Maspero a dégagé des volumes de planches publiés à la suite de cette mission quelques-unes des données qu'ils apportent, d'une part sur l'histoire du royaume de Tourfan, de l'autre sur celle de l'art sérindien et chinois vers les VIIe et VIIIe siècles. *BEFEO*, XV, IV, 57-64.

(7) M. Cl.-E. Maitre a notamment inséré dans l'une d'elles une étude approfondie sur les origines historiques et les causes diverses de la guerre russo-japonaise. *BEFEO*, IV, 499-522.

puis à dire quelques mots des collections japonaises du Musée et de la bibliothèque de l'Ecole.

La section japonaise du Musée est relativement peu importante quant au nombre des pièces qui la constituent, mais elle en compte qui sont de premier ordre. M. Maitre acquit à Kyōto, en 1910, deux statues anciennes, dont l'une, représentant Kwannon debout dans un tabernacle doré, et remontant vraisemblablement au IXe ou au Xe siècle, est un spécimen exquis de cette sculpture sur bois où la piété japonaise s'exprima avec une grâce si captivante (1). La même année, M. Peri rapporta une série de vingt-huit gardes de sabre (*tsuba*) et plusieurs estampages de maîtres connus (2). D'autres sculptures furent acquises plus tard : une grande statue d'Amida, de l'époque de Kamakura (XIIIe siècle) (3), et deux délicates figures de bodhisattvas, en bois laqué et doré, de la même époque (4). En 1917, M. Peri acheta à Kyōto une paire de dvārapālas en bois d'un caractère fruste et énergique (commencement du VIIIe ou fin du VIIe siècle) (5), puis, l'année suivante, une statue de Vairocana assis sur une fleur de lotus sortant des eaux, d'un style assez élaboré (XVe siècle), mais sans nulle mièvrerie (6). Mentionnons enfin une série de porcelaines (7), puis quelques pièces qui témoignent des rapports anciens du Japon avec l'Indochine, et tout d'abord une garde de sabre trouvée par Jean Commaille à Aṅkor, en 1910 : elle est signée d'un nom porté par des armuriers fameux à la fin du XVIe siècle ; on sait par le *Dagh Register* de la Compagnie néerlandaise des Indes qu'il existait à Aṅkor Vat, au XVIIe siècle, une petite colonie japonaise ; le plan d'Aṅkor Vat dont nous avons parlé plus haut en est une autre preuve (8). En 1916, M. Peri put acquérir deux vases en faïence, d'un genre connu au Japon sous le nom de « fabrication de Giao-chỉ » (*Kōchi yaki*) (9). Il fut moins heureux en ce qni concerne les « tissus de Čampā » (*Senjō-koku ori*) (10).

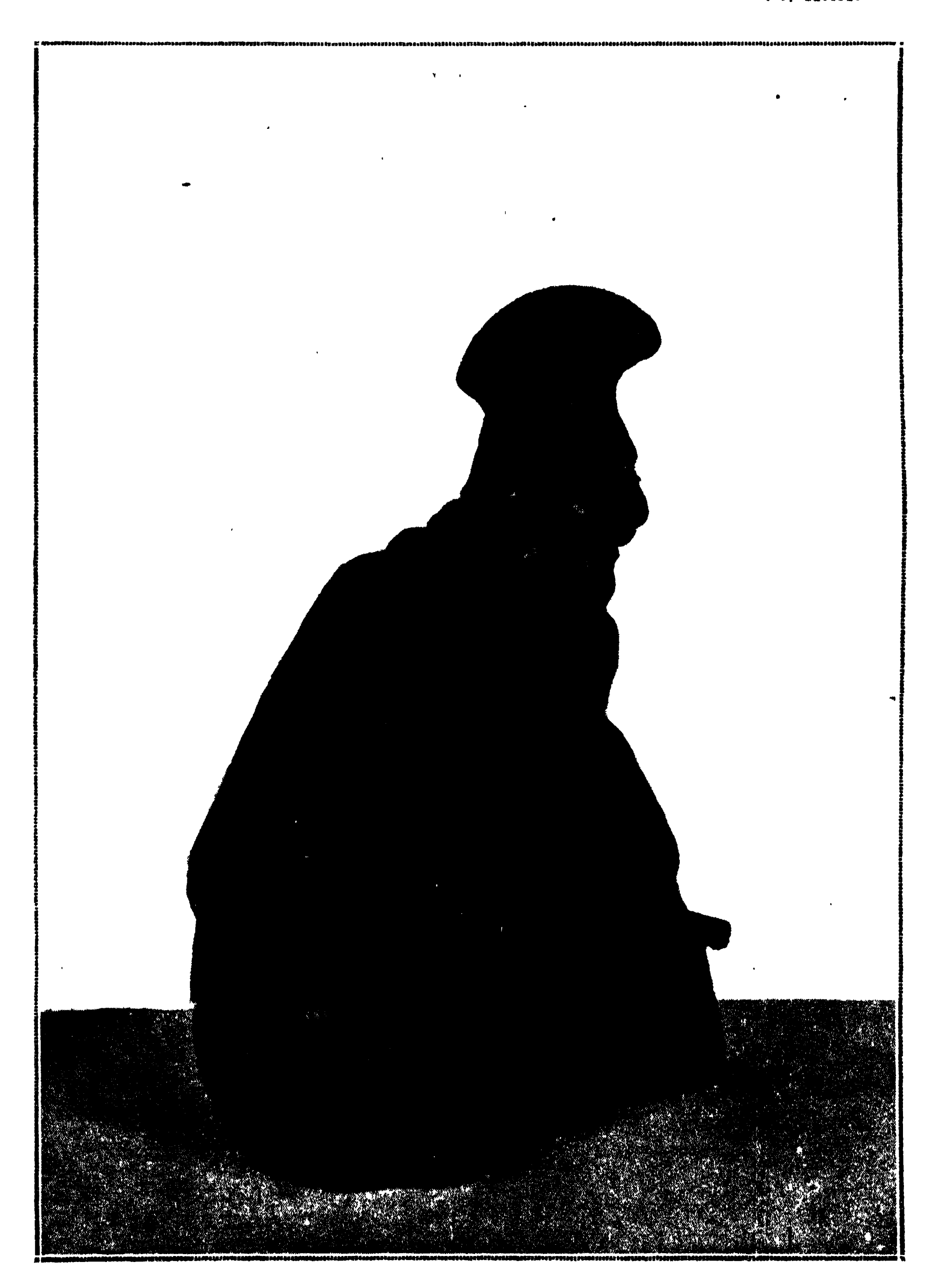
Le fonds japonais de la bibliothèque comprend actuellement, d'une part 805 ouvrages en 2682 volumes brochés ou reliés à l'européenne (cote J), de l'autre 533 ouvrages en 3909 fascicules brochés à la japonaise (cote N), soit en tout 1338 ouvrages.

Parmi ceux qui appartiennent à la seconde catégorie, on peut mentionner les quelques raretés suivantes : un exemplaire de l'édition originale du *Shūko*

(1) Cf *BEFEO* , X, 267.
(2) Cf. *ib.*, 651.
(3) Cf. *ib.*, XVI, v, 95, et pl III.
(4) Cf. *ib.*, XVII, vi, 44, et pl. III.
(5) Cf. *ib.*, *ib.*
(6) Cf. *ib.*, XVIII, x, 55-56, et pl. VII.
(7) Cf. *ib.*, *ib* , pl. VIII X.
(8) Cf. *ib.*, XI, 244.
(9) Cf. *ib.*, XVI, v, 95, et pl. IV.
(10) Cf. *ib* , XIII, vii, 107-108.

jusshu 集古十種, recueil archéologique illustré, œuvre de Matsudaira Sadanobu 松平定信 (1758-1829); — une édition ancienne du *Genji monogatari*, avec postface de 1650; — l'édition originale (Tōkyō, 1786) du *Sangoku tsūran zusetsu* 三國通覽圖說, ouvrage de Hayashi Shihei 林子平 relatif à la Corée et aux îles Ryūkyū et Ezo; à cause des tendances politiques qui s'affirment dans cet ouvrage, les planches ayant servi à l'imprimer furent détruites par ordre des shōgun Tokugawa; — un exemplaire incomplet (cinq fascicules sur six) d'une collection de textes de *nō* commentés, intitulée *Ai shimai tsuki* 間仕舞附, probablement la plus ancienne du genre (Kyōto, 1686; cf. *BEFEO*, XI, 266); — une édition de 1646 du *Taikōki* 太閤記 de Kose Michiyoshi 小瀬道喜 (Kose Hoan), antérieure à celle de 1661 que mentionne seule le *Kokusho kaidai* 國書解題 (p. 1265); les planches ayant servi à l'impression de cet ouvrage furent également détruites par ordre des Tokugawa; — un exemplaire de l'édition de 1664 du *Fusō inintsuden* 扶桑隱逸傳, recueil biographique compilé par le moine Gensei 元政 (1623-1668); sur cet exemplaire, une collation avec un autre texte du même ouvrage a été faite à l'encre rouge par le célèbre *jusha* 儒者 Itō Jinsai 伊藤仁齋 (1627-1705); — une intéressante série de gazettes officielles imprimées à Kyōto au moment de la restauration de Meiji: le *Dajōkwan nisshi* 太政官日誌 (années 1868 à 1870), le *Tōkyōjō nisshi* 東京城日誌 (1868-1869), le *Kyōtofu nisshi* 京都府日誌 (1868-1869), le *Chindai nisshi* 鎮臺日誌 (1868), le *Goshinsei gyōkō chū anzaisho nisshi* 御親征行幸中行在所日誌 (1868), le *Kōjō nisshi* 江城日誌 (1868), le *Tōjun nisshi* 東巡日誌 (1868), le *Tōsei nisshi* 東征日誌 (1868-1869), le *Chinjufu nisshi* 鎮守府日誌 (1868), le *Kwaigai shimbun* 海外新聞 (1870), journal officiel d'information sur les pays étrangers; enfin les deux premières années (1872-1873) du *Yubin hōchi shimbun* 郵便報知新聞, un des premiers journaux non officiels rédigés à l'imitation de la presse européenne.

En ce qui concerne les ouvrages modernes, MM. Maitre et Peri se sont attachés à acquérir tous les travaux de compilation: collections de textes, répertoires, encyclopédies, dictionnaires, qui caractérisent l'activité érudite du Japon moderne. Le nombre des revues savantes auxquelles est abonnée l'Ecole, ou dont elle possède des collections, témoigne bien de l'importance de cette activité: il dépasse la trentaine. Nous ne comptons pas dans ce total les grandes publications relatives à l'art et à l'archéologie, non seulement du Japon, mais de tout l'Extrême-Orient, et dont l'Ecole possède des collections complètes: les plus remarquables sont, d'une part la revue *Kokka* 國華, qui paraît mensuellement depuis 1869, et le *Tōyō bijutsu taikwan* 東洋美術大觀 (*Masterpieces selected from the Fine Arts of the Far East*; 15 tomes parus, 1908-1920), publié par le Shimbi shoin 審美書院 pour faire suite au *Shimbi taikwan* 眞美大觀 (*Selected relics of Japanese Art*, 20 tomes, 1899-1908), de l'autre les publications du Gouvernement général de la Corée relatives à l'archéologie de ce pays (*Chōsen koseki zufu* 朝鮮古蹟圖譜,



STATUETTE DE HITAMARO.
Grès de Bizen. Art japonais. H. 0 m. 27. (Musée de Hanoi : **D 93**, 22.)

7 tomes parus, 1915-1921 ; un album consacré spécialement aux fresques peintes sur les murs des tombes anciennes a été édité en 1916 par les soins du musée de la famille royale de Corée sous le titre de *Chōsen kofun hekigwa shū* 朝鮮古墳壁畫集). Des publications du même genre se rapportant proprement au Japon, et dont l'Ecole possède un grand nombre, nous ne mentionnerons que le *Tōei shukō* 東瀛珠光 (6 tomes, 1908-1909 ; édition du Shimbi shoin), magnifique recueil de reproductions des objets anciens conservés dans le trésor impérial.

Après avoir résumé les travaux publiés par l'Ecole française sur chacune des parties de son programme d'études, il ne sera pas inutile de compléter ces renseignements par un aperçu d'ensemble de son outillage scientifique et des institutions extérieures qui lui prêtent leur concours.

BIBLIOTHÈQUES. — Le principal instrument des recherches de l'Ecole est sa bibliothèque, dont elle commença la formation dès ses débuts et qu'elle a portée maintenant à un haut degré de développement. Nous avons donné ci-dessus, dans les chapitres consacrés à l'Indochine annamite (p. 246), à la Chine (p. 383) et au Japon (p. 395) quelques renseignements sur les sections de la bibliothèque provenant de ces divers pays. Il existe en outre : 1° une bibliothèque européenne (¹) contenant une série aussi complète que possible des ouvrages concernant l'Indochine et un choix de ceux relatifs à l'Inde et à l'Extrême-Orient ; 2° un fonds de manuscrits (autres que les manuscrits annamites, chinois ou japonais, lesquels sont fondus avec les imprimés) ; 3° une collection d'estampages. Voici le tableau général de ces dernières sections au début de 1921 :

		Nombre d'ouvrages.	Nombre de volumes.
Livres européens		6.257	15.105
Cartes et plans		818	
Manuscrits :			
Fonds cambodgien.	Olles. . . 272 / Papier . . 68	340	
— *laotien.*	Olles. . . 658 / Papier . . 24	682	
— *siamois*		100	
— *thai.*		94	
— *môn*	Olles, . . 86 / Papier . . 25	111	
— *birman*		14	
— *čam*		37	
— *lolo*		13	

(¹) Un catalogue alphabétique du fonds européen a été publié: *Inventaire alphabétique de la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient (fonds européen)*. Hanoi, 1916-1917. 977 pages + une table méthodique de 158 pp. Ce catalogue englobe deux fonds spéciaux : 1° les livres en langues orientales (fonds M.) ; 2° les cartes et plans.

Divers	2
Fonds français	54

Estampages d'inscriptions (Cambodge, Čampa, Laos (1).

a) Estampages en blanc . . .	845	1.209
b) Estampages en blanc et noir.	364	

Outre la grande bibliothèque de Hanoi, il faut mentionner la bibliothèque royale de manuscrits laotiens créée à Luang Prabang sous le contrôle de l'Ecole (*supra*, p. 311) et les petites bibliothèques spéciales annexées au Musée čam de Tourane et à la Conservation d'Añkor.

MUSÉES. — L'Ecole française possède deux Musées archéologiques : le musée général de Hanoi (p. 54) et le musée čam de Tourane (p. 73). Il existe pour le premier un guide illustré à l'usage des visiteurs (2) et pour le second un catalogue complet (3). L'Ecole avait également formé dans la capitale du Cambodge une « Section des antiquités khmères du Musée de l'Indochine » (*supra*, p. 27), dont le catalogue a été publié en 1912 (4) ; cette collection fut incorporée en 1919 au nouveau Musée Albert Sarraut de Phoṃ Peñ, tout en restant, sous le titre de « Section archéologique », soumise au contrôle scientifique de l'Ecole française (p. 40). Il existe à Añkor Thom un dépôt destiné à recevoir provisoirement les sculptures de valeur exhumées au cours des travaux, et définitivement les fragments dont l'intérêt est purement documentaire et ne justifierait pas l'exposition publique. Enfin un petit musée laotien est en voie d'aménagement à Vieng-Chan.

Les musées ont un puissant intérêt, d'abord pour les Européens cultivés, qui y trouvent des spécimens choisis et authentiques des arts d'Extrême-Orient, ensuite pour les indigènes et notamment pour les ouvriers d'art qui viennent y chercher des inspirations et des modèles. On appréciera la faveur dont ils jouissent par la statistique des visiteurs du Musée de Hanoi, le seul où les entrées soient contrôlées.

Années	*Européens*	*Indochinois*	*Chinois*	*Japonais*	*Nombre total des visiteurs*
1917	315	2.545	81	30	2.971
1918	357	3.516	113	46	4.032
1919	377	3.571	143	88	4.171
1920	352	3.163	102	23	3.640

(1) Pour les estampages annamites et chinois, v *supra*, pp 247 et 382.

(2) H. PARMENTIER. *Guide au Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient*. Hanoi, 1915, in-16.

(3) ID *Catalogue du Musée čam de Tourane. BEFEO*, XIX, III.

(4) ID. *Catalogue du Musée khmèr de Phnoṃ Peñ BEFEO*, XII, III.

Ainsi chaque année trois à quatre mille indigènes défilent devant les collections du Musée : il y a là un élément éducatif dont on ne saurait exagérer l'importance et qui, utilisé par les services ou établissements techniques (Ecole professionnelle, Travaux Publics, Musée industriel et commercial), a déjà eu sur les industries d'art du Tonkin des effets sensibles.

COMMISSIONS DES ANTIQUITÉS. — Le Directeur de l'Ecole française est assisté, dans la tâche qui lui incombe d'assurer la conservation des monuments historiques, par deux commissions. L'une est la « Commission des antiquités du Tonkin », qui siège à Hanoi sous sa présidence. Créée en 1901 (1), elle a depuis vingt ans, avec une activité intermittente mais réelle, protégé dans la mesure du possible les anciens monuments annamites. Parmi ses membres les plus actifs ont figuré MM. Dumoutier, Babonneau, Grossin, Vildieu, Bonifacy, d'Argence, Hoàng-trọng-Phu, Thân-trọng-Huề. L'autre est la Commission des antiquités du Cambodge, instituée dès 1905 (2) et réorganisée en 1919 (3) : elle siège à Phnom-Peñ ; le Résident supérieur au Cambodge la préside et en nomme les membres sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

CORRESPONDANTS. — Un arrêté du 10 mars 1902 (4) a créé une classe de correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient nommés par le Gouverneur général sur la proposition du Directeur de l'Ecole. Ce titre peut être conféré à quelques savants étrangers (5); mais il a surtout pour but d'assurer à l'Ecole, dans les provinces où ses membres ne passent qu'à de rares intervalles, des représentants permanents pouvant intervenir pour empêcher les actes de vandalisme, sauver les trouvailles archéologiques, constater les infractions à la législation des monuments historiques et se livrer sur place à toutes enquêtes utiles aux recherches de l'Ecole. Parmi ceux dont la collaboration a été la plus importante, on peut citer MM. Cadière, Durand, G. Maspero, Odend'hal, L. de Lajonquière, Bonifacy, Meillier, Groslier, Sallet, G. Cœdès, Henri de Pirey.

---

(1) Arrêté du 30 septembre 1901 (*BEFEO*, I, 417) complété par celui du 3 novembre 1914. Arrêtés nommant les membres de la Commission : 1er octobre 1901, 20 février et 10 septembre 1905, 3 novembre 1914, 20 mai 1918, 14 juin 1921.

(2) Arrêté du 3 octobre 1905, *BEFEO*, V, 513

(3) Arrêté du 12 août 1919. *Ibid* , XIX, v, 143.

(4) *BEFEO*, II, 234. Modifié par l'arrêté du 2 février 1905 (*ib.* V, 251). — Arrêtés nommant des correspondants de l'Ecole française : 8 mars et 10 décembre 1903 ; 14 février 1905 ; 7 mars 1906 ; 29 mars 1907 ; 23 août 1908 ; 9 mars, 14 mars et 27 avril 1910 ; 28 mai 1912 ; 6 avril 1916 ; 1er mars 1920.

(5) Tels le Dr Brandes, le prince Damrong Rachanubhab, le col. Gerini, MM. Duroiselle, J. Ph. Vogel, Takakusu.

* *

Outre les établissements qu'elle gère ou contrôle [1] et les organismes auxiliaires qui collaborent avec elle dans la colonie, l'Ecole française est reliée à quelques institutions métropolitaines : l'Académie des inscriptions et Belles-lettres, le Collège de France, la Commission archéologique de l'Indochine.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — L'Académie exerce le patronage scientifique de l'Ecole française et nomme une commission spéciale pour suivre la marche de l'institution. Elle fait choix du Directeur, qui doit être nommé pour six ans par décret du Président de la République, présente à la nomination du Gouverneur général les candidats aux fonctions de membre temporaire ou permanent de l'Ecole française et propose le renouvellement du mandat annuel des membres temporaires. Elle reçoit chaque année un rapport du Directeur de l'Ecole et entend en outre un rapport rédigé par un de ses membres [2]. L'Académie a fréquemment récompensé par des prix ou facilité par des subventions les travaux de l'Ecole :

1902. D. Lacroix, *Numismatique annamite.*	Partie du prix Stanislas Julien.
1903. Mission Dufour-Carpeaux au Bayon.	Subvention sur la fondation Garnier.
» L. Cadière. *Le Mur de Đồng-hới.*	Prix ordinaire de l'Académie.
1904. A. Cabaton. *Recherches sur les Chams.*	Partie du prix Bordin.
» H. Parmentier.	Médaille de la Société des Architectes français.
» 2e mission Dufour-Carpeaux au Bayon.	Subvention sur la fondation Garnier.
1905. Mission Pelliot en Asie centrale.	id.
1906. id.	id.
1907. Aymonier et Cabaton. *Dictionnaire čam-français.*	Partie du prix St. Julien.
» L. de Lajonquière. *Ethnographie du Tonkin septentrional.*	id.
» Mission Pelliot.	Subvention sur la fondation Garnier.
1908. Ed. Huber *Sūtrālaṃkāra.*	Partie du prix St. Julien.
1910. Mission Pelliot.	Prix Bon de Joest.

[1] En vertu de l'ordonnance royale du 13 avril 1922, l'Ecole de pâli de Phnom-Peñ est placée sous le contrôle scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

[2] E. Senart en 1904 (*CR.* 1904, p. 3) ; Ed. Chavannes en 1917 (*CR.* 1917, p. 380) ; H. Cordier en 1918-1920 (*CR.* 1918, p. 356 ; 1920, p. 350).

1912. Ed. Huber. Ensemble de ses travaux.	Partie du prix Saintour.
1913. L. de Lajonquière. *Inventaire des monuments du Cambodge.*	Partie du prix Bordin.
1920. H. Maspero. *Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang.*	Prix du Budget.

Collège de France. — En 1907, le Gouvernement général a créé au Collège de France un cours d'histoire et de philologie indochinoises, érigé en chaire magistrale par décret du 22 février 1920. Le professeur chargé de ce cours doit faire connaître en France les travaux et les découvertes qui se font en Indochine et assurer les relations de l'Ecole avec les corps savants de France et de l'étranger. Il est *ex officio* représentant de l'Ecole à Paris. Le titulaire de ce cours est, depuis la création, M. Louis Finot (1).

Commission archéologique de l'Indochine. — Cette commission, rattachée à la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, fut instituée par arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 18 janvier 1908, « à l'effet de recevoir et d'examiner toutes les communications relatives à la conservation des monuments archéologiques de l'Indochine ». Ce programme a reçu en pratique une certaine extension et on y a donné place à la philologie. La Commission se réunit pour la première fois le 13 février 1908 sous la présidence de M. Georges Perrot, membre de l'Institut (2). Ses principaux membres étaient MM. Aymonier, Auguste Barth (3), le Gal de Beylié (4), Edouard Chavannes (5), Louis Delaporte, Paul Doumer, Louis Finot, A. Foucher, Jules Harmand (6), Sylvain Lévi, Auguste Pavie, E. Senart. Plus tard vinrent s'y adjoindre MM. L. de Lajonquière (1910) et Cabaton (1913). La Commission fut immédiatement documentée sur les principales questions en jeu, d'abord par un exposé de M. Finot touchant l'état actuel des monuments indochinois et les mesures prises pour en assurer la conservation, ensuite par trois rapports de M. H. Parmentier ayant pour objet les travaux à exécuter à Aṅkor, la méthode suivie dans la restauration du temple de Pō Nagar et la

(1) Cf. L. Finot. *Les Etudes indochinoises.* Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de philologie indochinoises faite au Collège de France le 16 mai 1908. (*Bull. du Comité de l'Asie française*, 1908, et *BEFEO*, VIII, 221).

(2) Mort le 30 juin 1914. Il fut remplacé à la présidence par M. Albert Sarraut (arr. du 14 décembre 1915).

(3) Mort à Paris le 15 avril 1916. Cf. sa nécrologie par A. Foucher, *BCAI*, 1914-16, p. 207 et par L. Finot, *BEFEO*, XVI, v, 108.

(4) Mort au Laos le 15 juillet 1910. Cf. sa nécrologie dans *BCAI*, 1910, p. 171 et dans *BEFEO*, X, 661.

(5) Mort le 29 janvier 1918. Cf. sa nécrologie dans *BEFEO*, XVIII, 74.

(6) Mort le 14 janvier 1921.

création d'un musée čam à Tourane (1). Elle décida ensuite la publication d'un *Bulletin* où paraîtraient les procès-verbaux de ses séances et les travaux qui lui seraient adressés : ce Bulletin a pris dès le début un caractère documentaire qui en fait un précieux répertoire de renseignements et lui confère une valeur durable.

Comme base de ses travaux, la Commission publia une *Bibliographie raisonnée des travaux relatifs à l'archéologie du Cambodge et du Champa* par Georges Cœdès (2) et réédita les actes officiels pour la conservation et le classement des monuments historiques de l'Indochine (3). Elle s'occupa ensuite de faire dresser l'inventaire des sculptures indochinoises existant dans les collections publiques et privées en France et même hors de France : c'est ainsi que furent cataloguées les collections du Musée du Trocadéro, du Musée Guimet (4) et du Musée royal d'ethnographie de Berlin (5). Un plan de recherches méthodiques dans les musées de Paris et de province fut établi et produisit certains résultats (6).

Le Bulletin publia les bronzes khmèrs de M. Chambert et deux têtes de pierre appartenant à MM. Jarillon et Heckel (7), ainsi qu'une description sommaire de la collection Moura à Moissac, photographiée sur les instructions de la Commission (8).

Il recueillit aussi les observations archéologiques faite par le capitaine Allouchery, chef de la brigade topographique du Cambodge (1906-1907) (9) et par le commandant Montguers, président de la Commission de délimitation de la frontière franco-siamoise (1907-1908) (10).

Enfin la Commission encouragea plusieurs missions d'études en Europe ou en Extrême-Orient et ouvrit libéralement son Bulletin aux documents rapportés par les voyageurs. Les principales de ces missions furent celles de MM. L. de Lajonquière, Cabaton et Cadière.

Les deux missions du commandant de Lajonquière, qui lui furent confiées, l'une par l'Ecole française d'Extrême-Orient, l'autre par le Gouvernement

(1) *BCAI*, 1908, p. 1 sqq.
(2) *Id.*, 1908, p. 9.
(3) *Législation des monuments historiques de l'Indochine. BCAI*, 1909, p. 102.
(4) G. Cœdès. *Catalogue des pièces originales de sculpture khmère conservées au Musée indochinois du Trocadéro et au Musée Guimet. BCAI*, 1910, p. 19.
(5) H. Stönner, *Catalogue des sculptures čames et khmères du Musée royal d'ethnograhie à Berlin. BCAI*, 1912, p. 195. Cf. *ibid.* p. 138.
(6) *BCAI*, 1910, pp. 131, 138, 145.
(7) *Matériaux pour servir à l'étude de l'art khmèr. BCAI*, 1912, p 215.
(8) *Matériaux*... III. *La collection Moura. Ibid.*, 1913, p. 95 ; 1914-16, pp. VI, IX.
(9) *Service géographique de l'Indochine. Campagne topographique 1906-1907 du Cambodge. Vestiges archéologiques.* Par le Cap^ne Allouchery. *Ibid.*, 1909, p. 154.
(10) *Extrait du Rapport de la Commission de délimitation de la frontière entre l'Indochine et le Siam. BCAI*, 1909, p. 144 ; cf. *BEFEO*, VIII, 591, 595.

siamois, eurent pour résultat une nouvelle carte archéologique du Cambodge gravée aux frais de la Commission archéologique [1] et un inventaire de l'archéologie siamoise, qui parut dans le *Bulletin* de la Commission sous forme de deux substantiels articles copieusement illustrés [2].

De ses missions en Italie, en Espagne et en Portugal, M. Cabaton rapporta de précieuses informations sur l'état des archives dans ces divers pays et des documents nouveaux sur l'histoire de l'Indochine [3].

En 1911, M. L. Cadière, de la Société des Missions étrangères, chargé par la Commission archéologique d'une mission à Rome en vue de nouvelles recherches dans les archives et les bibliothèques [4], y trouva un certain nombre de documents linguistiques et historiques. Sur une indication fournie par M. Cabaton, il fit photographier à la Vaticane une « lettre du roi du Tonkin au Pape », gravée sur une plaque d'argent, et paraissant émaner de Trịnh-Tráng (1623-1657) : elle fut publiée dans le *Bulletin* [5], ainsi que le *Mémoire sur la Cochinchine* de Bénigne Vachet (1641-1720) édité d'après le manuscrit de l'auteur conservé au Séminaire des Missions étrangères [6].

Ce n'est pas une mission proprement dite que vint remplir en Indochine un des membres les plus actifs de la Commission, le Gal de Beylié, correspondant de l'Institut et de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; mais, durant son commandement militaire en Cochinchine, il s'inspira, dans le choix de ses travaux archéologiques, des vœux exprimés par la Commission : c'est pour y donner satisfaction qu'il fit photographier complètement deux importantes séries de bas-reliefs : ceux d'Aṅkor Vat et ceux de Bantãy Čmàr [7]. On doit

(1) C^t L. de Lajonquière. *Une nouvelle carte archéologique du Cambodge. BCAI*, 1910, p. 120.

(2) Id. *Rapport sommaire sur une mission archéologique (Cambodge, Siam, Presqu'île malaise, Inde. 1907-1908). BCAI*, 1909, p. 162. — *Le Domaine archéologique du Siam. Ibid.*, 188. — *Essai d'inventaire archéologique du Siam. Ibid.*, 1912, p. 19. Cf. L. Finot. *Inscriptions du Siam et de la Péninsule malaise. Ibid.*, 1910, p. 147.

(3) A. Cabaton. *Notes sur les sources européennes de l'histoire de l'Indochine. BCAI*, 1911, p. 58. *Le Mémoire de Pedro Sevil à Philippe III sur la conquête de l'Indochine* (1603). *Ibid.*, 1914-1916, p. 1. Cf. du même auteur la *Brève et véridique relation des événements du Cambodge*, par le P. Quiroga de San-Antonio (Paris, 1914) ; *Quelques documents espagnols et portugais sur l'Indochine aux XVIe et XVIIe siècles* (*JA*, 1908, II, p. 255) ; *L'Espagne en Indochine à la fin du XVIe siècle* (*Revue de l'histoire des colonies françaises*, I, 1913, p. 731).

(4) *BCAI*, 1911, p. 233, 236. V. son rapport *ibid.* 1912, p. 31, et sa communication, 1913, p. v.

(5) L. Cadière. *Une lettre du roi du Tonkin au Pape. BCAI*, 1912, p. 199.

(6) *Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine, publié par* M. L. Cadière. *BCAI*, 1912, p. 1. Le Bulletin a publié une autre étude du P. Cadière : *Les Résidences des rois de Cochinchine (Annam) avant Gia-long* (*BCAI*, 1914-16, p. 103).

(7) *BCAI*, 1910, p. 4, 133 ; 1911, p. 9 ; 1913, p. viii. Ces clichés, après avoir été déposés successivement à l'Institut, à la Société Asiatique et à la Bibliothèque Doucet, sont aujourd'hui au Musée Guimet.

également à cet actif explorateur une reconnaissance de la tour khmère de Chót-mạt à Tây-ninh, qui donna à M. Parmentier l'occasion de faire le relevé archéologique complet de cette province (1). La mort du Gal de Beylié, noyé dans les rapides du Mékhong le 15 juillet 1910, priva la Commission d'un de ses membres les plus énergiques et les plus dévoués (2).

Diverses questions d'archéologie ou d'épigraphie furent étudiées dans des articles du *Bulletin* dont nous nous bornons à rappeler les titres en note (3). L'histoire des idées religieuses, telles que nous les font connaître les inscriptions et les images, forme le sujet des mémoires de M. Finot sur quelques traditions du Cambodge et du Čampa et de M. Cœdès sur l'apothéose au Cambodge (4). Dans chaque numéro du Bulletin tous les faits nouveaux intéressant l'archéologie indochinoise étaient analysés, soit dans des articles spéciaux (5), soit dans la chronique rédigée par le Secrétaire de la Commission.

En dehors de ses publications, la Commission eut à intervenir dans diverses questions intéressant l'archéologie indochinoise. Si son vœu pour la création d'un « parc d'Aṅkor » se heurta à d'invincibles préjugés administratifs (6), si elle ne put mettre d'accord sur la querelle homérique des cours ou des bassins d'Aṅkor Vat (7), si enfin certains problèmes pratiques la laissèrent hésitante (8), en revanche ses instances en faveur de la création d'un musée čam à Tourane eurent une grande part dans le succès de ce projet (9). Dans un autre ordre d'idées, son vœu pour un inventaire des manuscrits cambodgiens et laotiens

(1) *BCAI.*, 1910, p. 113. H. Parmentier. *Relevé archéologique de la province de Tây-ninh (Cochinchine). Ib.*, 1910, p. 65.

(2) Voir les notices nécrologiques de MM. Foucher (*BCAI*, 1910, p. 171) et Finot (*JA*, juillet-août 1910 = *BEFEO*, X, 661).

(3) L. Finot. *Les bas-reliefs de Baphuon Ib.*, p. 155. — E. Aymonier. *L'inscription čame de Po Saḥ. Ib.*, 1911, p. 13. — L. Cadière. *Note sur un monument čam de la province de Quảng-trị. Ib.*, 1911, p. 50. — G. Cœdès. *Les bas-reliefs d'Angkor Vat. Ib.*, 1911, p. 170. — L Finot. *Notes d'archéologie cambodgienne. Ib.*, 1912, p. 183 (analyse des inscriptions de Sambor Prei Kuk, etc.). — G. Cœdès. *Les inscriptions du Bayon. Ib.*, 1913, p. 81. — G. Cœdès. *Trois piédroits d'Angkor Vat. Ib.*, p. 105.

(4) L. Finot. *Sur quelques traditions indochinoises. BCAI*, 1911, p. 20. — G. Cœdès. *Note sur l'apothéose au Cambodge. Ib.*, p. 38.

(5) Cl. E. Maitre. *Rapport sur les travaux exécutés à Angkor pendant le second semestre de 1908. BCAI*, 1909, p. 136. — H. Parmentier. *Découverte d'un nouveau dépôt dans le temple de Pô Nagar de Nha-trang. Ib.*, 1910, p. 88. — V. Rougier. *Nouvelles découvertes čames au Quảng-nam. Ib.*, 1912, p. 211. *Matériaux pour servir à l'étude de l'art khmèr. Ib.*, 1913, p. 93. — *Chronique des monuments historiques et des musées de l'Indochine. Ib.*, p. 94. *Chronique:* 1910, p. 162; 1911, p. 243; 1912, p. 219; 1914-16, p. 186.

(6) *BCAI*, 1909, p. 1 ; 1910, p. 5 ; 1911, p. 2.

(7) *BCAI*, 1909, p. 142 ; 1911, p. 239.

(8) Restitution en ciment armé de l'ancien plafond de bois des galeries d'Aṅkor Vat. *BCAI*, 1910, p. 11-13 ; 1911, p. 239.

(9) *BCAI*, 1909, p. 1 ; 1910, p. 5 ; 1911, p. 2.

provoqua une enquête qui, quelque médiocres qu'en aient été les résultats, fraya la voie à des recherches plus approfondies (1). A la demande de M. Doumer, elle adressa en 1911 au Gouverneur général, un vœu « tendant à la réunion des plans et des notices historiques des diverses citadelles annamites » (2) et ce vœu eut un plein succès, comme l'en informait M. Maitre dans la séance du 26 mars 1914 (3): « On a pu réunir plus de deux cents plans, parfaitement exécutés pour la plupart, dont plusieurs (notamment un plan de Saigon, daté de 1790) s'étendent à des villes entières et remontent jusqu'au temps de Gia-long. L'heureuse initiative de la Commission a eu ainsi pour premier effet de faire verser dans les collections de l'Ecole française d'Extrême-Orient un ensemble de documents, naturellement de valeur inégale et d'origine assez disparate, mais qui prêteront à de fort utiles comparaisons et fourniront de précieux renseignements historiques. »

Elle se préoccupa également de faciliter la consultation d'ouvrages importants pour l'étude de l'archéologie indochinoise en ajoutant des index à ceux qui en étaient dépourvus. C'est ainsi que fut établi l'index du *Cambodge* de M. Aymonier par M. Cœdès (4) et que fut envisagé un index des *Excursions et Reconnaissances*, resté malheureusement à l'état de projet (5).

Outre son Bulletin, la Commission archéologique a édité trois ouvrages d'une grande importance pour les études cambodgiennes : les *Bas-reliefs du Bayon*, les *Monuments du Cambodge* de M. Delaporte, et le *Dictionnaire khmèr* de l'abbé Guesdon (6).

On peut conclure de cet exposé que son œuvre a été des plus utiles et il est à regretter qu'elle soit restée en sommeil depuis plusieurs années ; le dernier Bulletin publié porte la date de 1914-1916.

Pour compléter le tableau des relations qu'entretient l'Ecole française avec la métropole, rappelons qu'elle a enrichi la Bibliothèque Nationale d'un

(1) *BCAI*, 1910, pp. 15, 16, 129, 137 ; 1911, p. 6

(2) *BCAI*, 1911, pp. 7, 10 ; cf. 1913. p. VI.

(3) *BCAI*, 1914-16, p XIII ; cf. *ib.*, p. 194.

(4) *BCAI*, 1910, p. 138. G. Cœdès *Index alphabétique pour* « Le Cambodge » *de M. Aymonier Ibid.*, 1911, pp. 85, 117.

(5) *BCAI*, 1912, p 17.

(6) *Le Bayon d'Angkor Thom. Bas-reliefs publiés par les soins de La Commission archéologique de l'Indochine, d'après les documents recueillis par la Mission Henri Dufour avec la collaboration de Charles Carpeaux.* Paris, E. Leroux 1910-1913, 2 vol. in-4°. — *Les monuments du Cambodge. Etudes d'architecture khmère publiées par* L. Delaporte, *d'après les documents recuillis au cours des deux missions qu'il a dirigées en 1873 et 1882-1883 et de la mission complémentaire de M Faraut en 1874-1875.* Paris, E. Leroux. Fasc. I, 1914 ; fasc. II, 1920 ; un 3e et dernier fasçicule est en préparation. — J. Guesdon. *Dictionnaire cambodgien-français.* Paris, Plon. Fasc. I-III, 1914-1920.

exemplaire complet du Canon tibétain, d'une édition du Canon taoïque chinois et de l'édition princeps du *T'ou chou tsi tch'eng* (*supra* p. 385), qu'elle a offert au Louvre sa collection de peintures chinoises et à la Société Asiatique une importante série de manuscrits laotiens ; qu'elle a ménagé la cession gratuite d'un certain nombre de sculptures khmères au Musée Guimet, où elle a déposé plusieurs séries de clichés archéologiques lui appartenant ; enfin que la belle revue d'art *Ars Asiatica*, publiée sous la direction de M. V. Goloubew paraît sous les auspices de l'Ecole française.

Conclusion.

Nous venons de donner un aperçu général des travaux accomplis par l'Ecole française et de ceux qu'elle a inspirés ou contrôlés. Si on se borne aux premiers, c'est-à-dire à ceux qui ont paru dans le *Bulletin*, les *Publications*, la *Bibliothèque* etc., on peut répartir ainsi entre les différents pays d'Indochine et d'Extrême-Orient les articles du Bulletin et les volumes des autres séries.

	Bulletin	*Publications et Bibliothèque*	*Divers*	*Totaux*
Indochine	11	4	5	20
Préhistoire et ethnographie indochinoises	29			29
Annam	60	2		62
Čampa	37	4		41
Cambodge	43	3		46
Laos	7			7
Siam	5			5
Birmanie.	5			5
Insulinde	4			4
Inde	25	5		30
Chine.	41	2		43
Japon	10			10

Soit en résumé :

articles ou volumes concernant l'Indochine française 205
— les autres pays d'Extrême-Orient . 97

Cette statistique n'est pas inutile pour montrer ce que valent certaines critiques, d'après lesquelles l'Ecole française sacrifierait l'étude de l'Indochine à celle des pays étrangers : on peut voir par les chiffres qui précèdent que c'est au contraire l'Indochine, et plus spécialement l'Indochine annamite, qui tient la première place dans ses recherches.

Il ne serait pas plus juste de faire grief à l'Ecole française de n'avoir cultivé que superficiellement certaines parties du champ d'activité qui lui est assigné. Sans parler des circonstances locales qui, en dehors de nos frontières, ne sont pas toujours favorables aux interventions étrangères, il ne faut pas oublier que notre institution n'a jamais disposé que d'un personnel très restreint de spécialistes, dont les aptitudes et les connaissances doivent nécessairement exercer une influence prépondérante sur les plans à adopter. Parfois, ce sont les moyens d'action qui ont fait défaut à la bonne volonté des travailleurs : on leur a mesuré trop parcimonieusement les ressources qui leur eussent permis d'exécuter de plus vastes desseins. Parfois les progrès espérés ont été compromis par l'indifférence, l'incompréhension ou par des attaques intéressées qui, avant de tomber dans le discrédit qu'elles méritaient, ne laissèrent pas de produire quelques fâcheux effets. Ce sont là des vicissitudes trop ordinaires pour que l'Ecole française pût y échapper ; mais elle en a subi de pires : la mort a frappé dans ses rangs à coups redoublés, lui enlevant des forces sur lesquelles elle était en droit de compter. Qui peut mesurer les possibilités d'avenir qui s'écroulent quand tombe avant le temps un intrépide explorateur comme Odend'hal, un savant encyclopédique comme Edouard Huber, un homme d'action comme Jean Commaille, un jeune archéologue plein de zèle et de foi comme Georges Demasur, un travailleur solide et dévoué comme Charles Carpeaux, un philologue érudit et sagace comme Noël Peri ? Sur la côte d'Annam, sur les rives du Fleuve Rouge et du Mékhong, dans la forêt d'Angkor, des tombes trop nombreuses commémorent, en même temps que de grands efforts accomplis, de grands espoirs brisés. Mais, malgré ces irréparables pertes, l'Ecole française a continué de marcher « en avant par delà les tombeaux » et, en embrassant d'un coup d'œil d'ensemble son œuvre de vingt années, elle a conscience d'avoir répondu de son mieux à ce qu'attendaient d'elle l'Indochine et la France.

APPENDICE

LISTES DES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT (1).

I

Directeurs.

1. Louis FINOT. 30 décembre 1898-31 décembre 1904.
2. Alfred FOUCHER. 1er janvier 1905-31 octobre 1907.
3. Cl.-E. MAITRE. 11 janvier 1908-10 janvier 1920
4. Louis FINOT. 9 décembre 1920.

Directeurs p. i.

Alfred FOUCHER. 13 janvier 1901-23 janvier 1902.
Cl.-E. MAITRE. 23 septembre 1904-20 avril 1905.
12 avril 1907-10 janvier 1908.
H. PARMENTIER. 2 juillet 1909-22 janvier 1910 ; 26 février-1er novembre 1910; 7 mai 1918-8 décembre 1920.
Louis FINOT. 12 janvier 1914-7 mai 1918.

II

Secrétaires.

1. Antoine CABATON. 30 décembre 1898-19 juillet 1900.
2. Jean COMMAILLE. 24 octobre 1900-5 mars 1903.
3. G.-L. LAURENT. 5 mars 1903-1er mars 1905.
4. GOMBAUD-SAINTONGE. 2 mars 1905-25 avril 1907.
5. F.-N. TANQUEREY. 25 avril-17 juillet 1907.
6. Ch. B. MAYBON. 1er septembre 1907-24 janvier 1911.
7. Noël PERI. 10 février 1911-25 juin 1922.
8. Léonard AUROUSSEAU. 1er août 1922.

(1) Les listes I, II et V sont par ordre chronologique, les listes III et IV par ordre alphabétique. La première date est celle de l'acte officiel de nomination, la seconde celle de la cessation de fonctions.

III

Membres de l'Ecole (¹).

* AUROUSSEAU (Léonard). Pensionnaire, 21 décembre 1911. Professeur d'histoire et d'archéologie de l'Annam, 26 avril 1915. Professeur de chinois, 17 septembre 1920. Secrétaire-bibliothécaire, 1er août 1922. (Secrétaire-bibliothécaire p. i., 10 janvier 1913, 23 février 1915, 8 mai 1920. Chargé de l'expédition des affaires, 22 septembre 1920-10 mars 1921.)

BARRIGUE DE FONTAINIEU (De). Pensionnaire, 7 décembre 1901-1902.

* BATTEUR (Charles). Détaché par le Service des Travaux publics pour remplir les fonctions d'inspecteur du Service archéologique, 24 mars 1919. Membre permanent, 29 juin 1921. (Conservateur d'Aṅkor p. i., 21 août 1920-10 janvier 1922.)

BLOCH (Jules). Pensionnaire, 7 novembre 1905-juin 1808.

BOUDET (Paul). Pensionnaire, 4 mars-30 novembre 1917.

* CABATON (Antoine). Secrétaire-bibliothécaire, 30 décembre 1918-18 juillet 1900.

CADIÈRE (Léopold). Pensionnaire, 28 octobre 1918-1920.

CAHEN (Gaston). Pensionnaire, 3 décembre 1904-septembre 1905.

* CARPEAUX (Charles). Attaché, 22 octobre 1901. Chef des travaux pratiques, 27 avril 1903. † 28 juin 1904.

CHASSIGNEUX (Edmond). Pensionnaire, 3 septembre 1908-1910.

CHAVANNES (Edouard). Attaché à l'Ecole pour un an comme savant en mission, et chargé d'une mission en Chine, 24 janvier-décembre 1907. † 29 janvier 1918.

* CŒDÈS (Georges). Pensionnaire, 10 octobre 1911. Professeur de philologie indochinoise, 10 décembre 1914-12 janvier 1918. Conservateur de la Bibliothèque nationale Vajirañāṇa, à Bangkok.

* COMMAILLE (Jean). Secrétaire-comptable, 24 octobre 1900-5 mars 1903. Conservateur d'Aṅkor, 14 juillet 1908. † 29 avril 1916.

DEMASUR (Georges). Pensionnaire, 20 mai 1913-novembre 1914. † 1er mai 1915.

DEMIÉVILLE (Paul). Pensionnaire, 31 décembre 1919.

(¹) Cette liste comprend : *a)* les *membres permanents* (professeurs, chef et inspecteurs du Service archéologique, etc.) ; *b)* les *membres temporaires*, qui ont porté jusqu'en 1920 le titre de *pensionnaires*. Les noms des membres permanents sont distingués par un astérisque.

FROMAGE (Léon). Pensionnaire, 7 novembre 1905-août 1906.

GERMAIN (R.). Pensionnaire 12 avril 1919 ; démissionnaire avant d'avoir occupé son poste.

GOLOUBEW (Victor). Membre temporaire, 4 août 1920.

* UBER (Edouard). Pensionnaire, 29 décembre 1901. Chargé du cours de philologie indochinoise, 6 avril 1908. Professeur de philologie indochinoise, 15 février 1912. † 5 janvier 1914.

* MAITRE (Cl.-E.). Pensionnaire, 29 décembre 1901. Professeur de japonais, 21 juin 1905. Directeur, 11 janvier 1908-10 janvier 1920.

* MARCHAL (Henri). Détaché par le Service des Travaux Publics pour remplir les fonctions de conservateur d'Aṅkor, 24 mai 1916. Conservateur titulaire, 28 novembre 1919.

* MASPERO (Henri). Pensionnaire, 11 janvier 1908. Professeur de chinois, 10 octobre 1911-27 novembre 1920. Professeur au Collège de France.

* MAYBON (Charles B.). Stagiaire et secrétaire-bibliothécaire, 4 novembre 1907-24 janvier 1911.

MECQUENEM (Jean de). Pensionnaire, 11 août 1910-30 septembre 1912. (Conservateur d'Aṅkor p. i., avril 1911-mai 1912.)

* PARMENTIER (Henri). Pensionnaire, 28 juillet 1900. Chef du Service archéologique, 5 octobre 1904.

* PELLIOT (Paul). Pensionnaire, 15 août 1899. Professeur de chinois, 6 février 1901-10 octobre 1911. Professeur au Collège de France. Membre de l'Institut.

* PERI (Noël). Pensionnaire, 9 mars 1907. Secrétaire-bibliothécaire, 10 février 1911. † 25 juin 1922.

IV

Collaborateurs de l'Ecole (1).

AUCOURT (Pierre). Détaché par le Service de l'Enseignement pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint et de professeur de chinois, 11 juin 1918-31 décembre 1920.

BEAUVAIS (J.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

(1) Dans cette liste sont compris les stagiaires, les attachés, les correspondants. Ceux-ci étant nommés pour trois ans, les dates qui suivent leur nom sont celles des arrêtés qui leur ont successivement renouvelé ce titre.

BONIFACY (Lt-colonel). Attaché, 29 octobre 1901. Correspondant, 10 décembre 1903, 29 mars 1907, 9 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

BOUILLARD (G.). Correspondant, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

BRANDES (J. L. A.). Correspondant, 8 mars 1903. † 26 juin 1905.

CADIÈRE (L.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 28 mai 1912, 6 avril 1916. Cf. liste III.

CHÉON (A.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

CŒDÈS (Georges). Correspondant, 1er mars 1920. Cf. liste III.

CORDIER (Dr Palmyr). Correspondant, 29 mars 1907, 9 mars 1910. Chargé d'un cours de sanskrit et de tibétain, 24 avril 1907. † 5 septembre 1914.

DAMRONG RAJANUBHAB (Prince). Correspondant, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

DE RIJK. Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906.

DELOUSTAL (Raymond). Correspondant, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

DUFOUR (Henri). Détaché par le Service des Travaux Publics pour une mission à Aṅkor, 24 septembre 1901.

DUFRESNE (Maurice). Stagiaire, 25 octobre 1905-1907.

DURAND (E.-M.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

DUROISELLE (Charles). Correspondant, 14 février 1905, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

EBERHARDT (Philippe). Correspondant, 28 mai 1912, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

FLORENZ (K.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906.

FRANKFURTER (O.). Correspondant, 27 avril 1910.

GERINI (Colonel). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910. † 11 octobre 1913.

GIRARD (Emmanuel). Stagiaire, 25 octobre 1905-1907.

GROSLIER (Georges). Correspondant, 1er mars 1920.

KEMLIN (J.). Correspondant, 1er mars 1920.

LACROIX (D.). Correspondant, 10 décembre 1903. † 21 décembre 1903.

LAJONQUIÈRE (E. Lunet de). Attaché, 31 mars 1899-20 janvier 1901, 20 juin 1904-24 juin 1905 ; chargé d'une mission en France, 24 juin 1905. Attaché, 6 novembre 1907-avril 1908. Correspondant, 10 décembre 1903, 29 mars 1907, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

LAVALLÉE (Alfred). Attaché, 15 janvier-2 août 1900.

LA VALLÉE POUSSIN (L. de). Correspondant, 1er mars 1920.

MARTY (Louis). Attaché, 11 mars 1912-1913.

MASPERO (Georges). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

MEILLIER (M.). Correspondant, 6 mars 1916, 1er mars 1920.

ODEND'HAL (P.). Correspondant, 8 mars 1903. Attaché, 3 janvier 1904. † 7 avril 1904.

ORBAND (R.). Correspondant, 6 mars 1916, 1er mars 1920.

PETITHUGUENIN (P.). Correspondant, 28 mai 1912, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

PIREY (Henri de). Correspondant, 1er mars 1920.

PRZYLUSKI (J.). Correspondant, 28 mai 1912, 6 avril 1916.

RAQUEZ (A.). Correspondant, 7 mars 1906.

ROUGIER (V.). Correspondant, 28 mai 1912.

SALLET (Dr). Correspondant, 1er mars 1920.

TAKAKUSU (J.). Correspondant, 8 mars 1903, 7 mars 1906, 14 mars 1910.

VOGEL (J. Ph.). Correspondant, 14 mars 1910, 6 avril 1916, 1er mars 1920.

V.

Conservateurs-adjoints des Musées locaux.

Musée khmèr de Phnom Peñ.

ROUSSEAU (L.-A.). 13 septembre 1905-18 février 1906.

PÉTILLOT (L.). 19 février 1906-22 avril 1910.

MARCHAL (H.). 23 avril 1910-31 mai 1911.

MEYER (R.). 17 juin 1911-30 avril 1914.

VILLENEUVE (J. de). 29 avril 1914-1919.

Musée čam de Tourane.

DUVAL (R.). 27 août 1918-août 1919.

DOMENACH (M.). 6 août 1919-16 octobre 1921.

VISSAC (P.). 27 octobre 1921.

VI

Commission des antiquités du Tonkin.

Membres.	*Arrêtés de nomination.*
BABONNEAU (L.).	1er octobre 1901, 20 février 1905.
DUMOUTIER (G.).	1er octobre 1901.
GODARD, ingénieur.	»
GROSSIN (Ct P.).	1er octobre 1901, 20 février 1905.
HOÀNG-TRỌNG-PHU	1er octobre 1901, 3 novembre 1914, 20 mai 1918, 14 juin 1921.
LUBANSKI (Lt-col.).	1er octobre 1901.
LEMARIÉ (Ch.).	1er octobre 1901, 20 mai 1918, 14 juin 1921.
TAUPIN (J.)	1er octobre 1901, 3 novembre 1914.
VILDIEU (H.).	1er octobre 1901, 20 février 1905.
BOUCHET (A.).	20 février 1905.
DESTENAY (G.).	»
FRIQUEGNON (Ct).	»
MADROLLE (Cl.).	»
NGUYỄN-KHẮC-VI.	»
ARGENCE (A.-R. d').	10 septembre 1905, 3 novembre 1914, 20 mai 1918, 14 juin 1921.
LICHTENFELDER (Ch.).	10 septembre 1905.
PASQUIER (P.).	3 novembre 1914, 20 mai 1918.
THARAUD.	3 novembre 1914.
TOUSSAINT (G.).	»
BONIFACY (Lt-col. A.).	3 novembre 1914, 20 mai 1918.
JOHNSON.	3 novembre 1914.
MARTY (Louis).	3 novembre 1914, 20 mai 1918.
THÂN-TRỌNG-HUỀ.	3 novembre 1914, 20 mai 1918, 14 juin 1921.
EBERHARDT (Ph.).	20 mai 1918.
LACOLLONGE (C.).	20 mai 1918, 14 juin 1921.
MASPERO (Georges).	20 mai 1918.
BOUDET (P.).	14 juin 1921.
COGNACQ (Dr).	»
DELAMARRE.	»
DUBUISSON (Lt-col.).	»
JACQUET (Gal.).	»
KOCH.	»
LEMAI (L.).	»
LOCHARD (A.).	»
ROQUE (Paul).	»

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

ERRATUM

P. 7. l. 28, *au lieu de* : *Bullelin*, *lire* : *Bulletin*.
P. 11, l. 2, *au lieu de* : Vien Chan, *lire* : Vieṅ Čan.
P. 17, 27, 28, 30, 33, 34, 35, 36, 40, *au lieu de* : Phnoṃ Péṅ, *lire* : Phnoṃ Péñ.
P. 21, l. 3, *au lieu de* : des gravures, *lire* : de copies chinoises des gravures.
— n. 2, *au lieu de* : feuilles, *lire* : fouilles.
P. 26, 14, *au lieu de* : arrété sur, *lire* : arrêté du.
P. 35, 31, *après* : Extrême-Orient, *ajouter* : (arrêté du 11 mars 1912).
P. 40, 11, *au lieu de* : Empeureur, *lire* : Empereur.
P. 44, 29, *au lieu de* : mitérielle, *lire* : matérielle.
P. 49, 27, *au lieu de* : entrependre, *lire* : entreprendre.
P. 70, 23, *au lieu de* : E, *lire* : E_1.
P. 73, dern. ligne du texte, *ajouter* : Trois sculptures čames provenant de la vente de la collection Lemire sont conservées au Musée d'ethnographie de Berlin. (Cf. H. Stönner, *Catalogue des sculptures čames et khmères du Musée royal d'ethnographie de Berlin*. BCAI, 1912, p. 195).
P. 75, antépénult. ligne du texte, *au lieu de* : et khmèrs, *lire* : ou khmèrs.
P. 77, l. 2, *au lieu de* : qu'enferme, *lire* : qui enferme.
P. 79, l. 1, *au lieu de* : racines, *lire* : raisons.
P. 80, l. 22, *au lieu de* : groupes, *lire* : gopuras.
P. 84, *in fine, ajouter* : Sur les sculptures khmères hors d'Indochine, voir : G. Cœdès, *Catalogue des pièces originales de sculpture khmère conservées au Musée indochinois du Trocadéro et au Musée Guimet* (BCAI, 1910, p. 19) ; H. Stönner, *Catalogue des sculptures čames et khmères du Musée royal d'ethnographie à Berlin*. Ib., 1912, p. 195, — et la chronique du même *Bulletin*.
P. 87, l. 21, *au lieu de* : briqueterie, *lire* : Briqueterie.
P. 89, l. 18, *au lieu de* : *c*, *lire* : *e*.
P. 103, n. 3, *au lieu de* : dc, *lire* : de.
P. 115, l. 24, *au lieu de* : abritant, *lire* : abritaient.
— , l. 27, *au lieu de* : ouverture, *lire* : couverture.
P. 117, avant-dernière ligne. *Reporter l'appel de note à la page suivante, l. 8, après* : obtus.
P. 120, l. 12, *au lieu de* : carrés, *lire* : rectangulaires.

P. 126, l. 17, *au lieu de* : de gopuras, *lire* : des gopuras.

P. 128, note 2, *au lieu de* : 19-16, *lire* : fig. 16.

P. 133, 19, *après* : primitive, *ajouter* : sauf les piédroits inscrits de la porte.

P. 139, 9, *après* : du côté E., *ajouter* : de l'estrade Sud.
20, *au lieu de* : du côté Ouest, *lire* : Au côté Ouest de l'estrade Sud.
30, *au lieu de* : N.-E., *lire* : S.-E.
32, *au lieu de* : S. et O., *lire* : N. et E.

P. 191, 21-22, *lire* : on adore les trois divinités du mont Tản-viên, dont la principale est généralement identifiée avec Sơn-tinh 山精, héros d'une légende nationale annamite. D'après certaines traditions, ces divinités auraient secondé le dernier des Hùng-vương dans ses guerres contre le roi de Thục.

P. 191, note 5. *Ajouter* : Telle est du moins l'opinion émise par M. A. BONIFACY (*BEFEO*, X, 401) et adoptée par M. MADROLLE (*Chine du Sud*, 2e éd., 1916, pp. 181, 183). Mais il semble douteux que le nom de Ba-vì ait jamais servi à désigner le mont Tam-đảo, au Nord de Vĩnh-yên.

P. 355, l. 15, *au lieu de* : 建陀, *lire* : 建馱.

P. 374, l. 14, *ajouter* : Un certain nombre de textes bouddhiques découverts à Touen-houang ont été étudiés par M. MATSUMOTO Bunzaburō 松本文三郎 dans ses *Recherches sur la littérature bouddhique*, *Butten no kenkyū* 佛典の硏究 (Tōkyō, 1914), notamment un fragment du *Prajñāpāramitāhṛdayasūtra* rapporté par M. Pelliot et publié dans le *Touen-houang che che yi chou*, des fragments du *Mahāprajñāpāramitāsūtra* et du *Mahāmeghasūtra* conservés à Pékin, et un fragment du *Hien yu king* 賢愚經 appartenant à Wang Ta-sie 汪大燮 ; sur ce dernier texte, cf. *BEFEO*, XI, 466.

P. 376, l. 1, *au lieu de* : sur elles, *lire* : sur olles.

P. 385, l. 17, *ajouter* : Cet exemplaire du *Keng tche t'ou* est identique à celui de la Bibliothèque Nationale qui porte le n° 5394. Cf. P. PELLIOT, *A propos du Keng tche t'ou*, dans *Mémoires concernant l'Asie orientale*, t. I, p. 166, n. 1.

INDEX GÉNÉRAL

DES

TOMES I–XX

DU

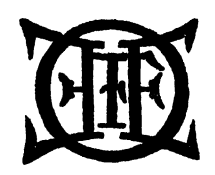
BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

ET

TABLES DES MÉMOIRES

PAR

NGUYỄN-VĂN-TỐ



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1923

INDEX GÉNÉRAL DES TOMES I-XX

DU

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

N. B — Les chiffres romains en grandes capitales renvoient au tome, les chiffres romains en petites capitales au núméro, les chiffres arabes à la page.

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales, et les titres de leurs articles en italique. Les noms des auteurs d'ouvrages ou d'articles dont il a été rendu compte sont en italique, et les titres de leurs ouvrages en caractères romains du corps.

considérés comme étant en relation avec un serpent et un esprit, XVIII, vii, 2-3. Troisième série, Arbres considérés comme étant en relation avec un démon, *ma*, XVIII, vii, 3-5. Quatrième série, Arbres considérés comme étant en relation avec un esprit féminin, XVIII, vii, 5-29. Deuxième partie, Discussion des faits, XVIII, vii, 30-60 et pl. 1-3 II, *Le culte des pierres*, XIX, ii, 1-2. Première partie, Enumération des documents. Première série, Rochers dangereux, XIX, ii, 2-5. Deuxième série, Pierres sacrées appelées *But*, XIX, ii, 5-10. Troisième série, Les pierres-fétiches, XIX, ii, 10-11. Quatrième série, Les génies-pierres, XIX, ii, 11-23. Deuxième partie, Explication des faits, XIX, ii, 24-39. III, *Le culte des bornes*. Première partie, Enumération des documents, XIX, ii, 40-43. Deuxième partie, Explication des faits, XIX, ii, 44-47. IV, *Pierres, buttes et autres obstacles magiques*. Première partie, Enumération des documents, XIX, ii, 48-64. Deuxième partie, Explication des faits, XIX, ii, 65-100. V, *Pierres des conjurations et talismans-obstacles*. Première partie, Enumération des documents. Première série, Les pierres des conjurations, XIX, ii, 101-103. Deuxième série, Les talismans-obstacles, XIX, ii, 103 Deuxième partie, Explication des faits, XIX, ii, 104-115. — *Le dialecte du Bas-Annam. Esquisse de phonétique*, XI, 67-68. Traitement des consonnes initiales, XI, 69-89. Traitement des sons vocaliques, XI, 89-104. Traitement des finales, XI, 104-109. Conclusions, XI, 109-110. — *Documents relatifs à l'époque de Gia-long*. Introduction, XII, vii, 1-2. I, Edit de 1774 sur la religion chrétienne, XII, vii, 3. II, Lettre de M. La Bartette à M. Alary, du 24 juillet 1780, XII, vii, 4-5. III, Lettre de M. La Bartette à M. Blandin, du 13 avril 1784, XII, vii, 5. IV, Lettre de M. Longer à M. Blandin, du 13 avril 1784, XII, vii, 6. V, Lettre de M. Le Roy à M. Blandin, achevée le 6 décembre 1786, XII, vii, 6-9. VI, Lettre de M. Sérard à M. Blandin, du 31 juillet 1786, XII, vii, 9-11. VII, Lettre de M. La Bartette à M. Blandin, du 23 juin 1786, XII, vii, 12-14. VIII, Lettre de M. La Bartette à M. Descourvières, en partie du 10 juillet, en partie du 1er août 1786, XII, vii, 14-15. IX, Lettre de M. Longer à M. Blandin, en partie du 20 juillet 1786, en partie du 3 mai 1787, XII, vii, 15-17. X, Lettre de M Doussain à M. Blandin, du 6 juin 1787, XII, vii, 18-19. XI, Lettre de M. Doussain à M. Blandin, du 16 juin 1788, XII, vii, 19-20. XII, Lettre de M. Boisserand, du 11 août 1789, XII, vii, 20-21. XIII, Lettre de M. Lavoué à M. Boiret, du 10 octobre 1790, XII, vii, 23-24. XIV, Lettre de M. Liot à M. Boiret, du 8 janvier 1791, XII, vii, 24-25. XV, Lettre de M. Lavoué, du 20 février 1791, XII, vii, 25. XVI, Lettre de M. Le Labousse, du 16 juin 1792, XII, vii, 25-28. XVII, Lettre de M. Liot aux directeurs du Séminaire de Paris, du 18 juillet 1792, XII, vii, 28. XVIII, Lettre de M. Le Labousse à M. Boiret, du 26 juin 1793, XII, vii, 28-29. XIX, Lettre de M. Lavoué à M. Hody, du 31 juillet 1793, XII, vii, 29. XX, Lettre de M. Lavoué à M. Blandin, du 1er août 1793, XII, vii, 29-30. XXI, Lettre de M. Létondal, du 20 décembre 1793, XII, vii, 30. XXII, Lettre de Mgr d'Adran, du 16 juin 1794, XII, vii, 31. XXIII, Lettre de Mgr l'évêque de Gortyne, du 22 avril 1794, XII, vii, 32. XXIV, Lettre de M. Lavoué à MM. Boiret et Descourvières, du 13 mai 1795, XII, vii, 32-34. XXV, Lettre de M. Le Labousse à M. Létondal, du 22 juin 1795, XII, vii, 35. XXVI, Lettre de M. Gire à MM. Boiret, Chaumont et Blandin, du 12 janvier 1796, XII, vii, 35-36. XXVII, Lettre de Mgr d'Adran au procureur des Missions Étrangères à Macao, du 12 juin 1796, XII, vii, 36. XXVIII, Lettre de M. Le Labousse à M. Blandin, du 25 avril 1797, XII, vii, 37. XXIX, Lettre de

M. Chaigneau au procureur des Missions Étrangères à Macao, du 10 juin 1798, XII, VII, 37-38. XXX, Lettre de M. Liot, du 25 juin 1799, XII, VII, 38. XXXI, Lettre de M. Le Labousse aux directeurs du Séminaire de Paris, du 24 avril 1800, XII, VII, 38-39. XXXII, Lettre de M. Chaigneau à M. Barisy, du 2 mars 1801, XII, VII, 39-40. XXXIII, Lettre de M. Barisy à M. Létondal, du 11 avril 1801, XII, VII, 40-43. XXXIV, Lettre de M. Barisy à « M. Létondal ou Marquini », du 16 avril 1801, XII, VII, 43-44. XXXV, Lettre de M. Le Labousse aux directeurs du Séminaire de Paris, du 20 avril 1801, XII, VII, 45-47. XXXVI, Lettre de Mgr La Bartette aux directeurs du Séminaire de Paris, du 27 juin 1801, XII, VII, 47. XXXVII, Lettre de M. Barisy à MM. Marquini et Létondal, XII, VII, 47-54. XXXVIII, Lettre de M. Langlois à M. Boiret, du 3 septembre 1802, XII, VII, 55-57. XXXIX, Lettre de Mgr La Bartette à M. Chaumont, du 17 septembre 1803, XII, VII, 57. XL, Lettre de Mgr La Bartette à M. Foulon, du 15 avril 1804, XII, VII, 57-58. XLI, Lettre de M. Chaigneau à M. Létondal, de 1806 ou 1807, XII, VII, 58-59. XLII, Lettre de M. Chaigneau à M. Létondal, du 6 juin 1807, XII, VII, 59-60. XLIII, Lettre de M. Chaigneau à M. Létondal, du 12 mai 1808, XII, VII, 60 XLIV, Lettre de M. Audemar, du 28 avril 1811, XII, VII, 61. XLV, Lettre de M. Chaigneau à M. Létondal, du 30 mai 1812, XII, VII, 61-62. XLVI, Lettre de M. Chaigneau à M. Baroudel, du 3 juin 1819, XII, VII, 62. XLVII, Lettre de M. Vannier à M. Baroudel, du 15 juin 1819, XII, VII, 62-63. XLVIII, Lettre de Mgr La Bartette à M. Baroudel, du 5 juin 1820, XII, VII, 63. XLIX, Lettre de M. Vannier à M. Baroudel, du 13 juillet 1820, XII, VII, 63-64. L, Lettre de Mgr La Bartette à M. Baroudel, du 13 juin 1821, XII, VII, 65. LI, Lettre de Mgr La Bartette à M. Breluque, du 27 juillet 1821, XII, VII, 65-66. LII, Lettre de M. Vannier à M. Baroudel, du 2 août 1821, XII, VII, 66-68. LIII, Lettre de M. Taberd à M. de La Bissachère, du 8 octobre 1821, XII, VII, 68. LIV, Lettre de M. Chaigneau à M. Breluque, du 10 octobre 1821, XII, VII, 69. LV, Lettre de Mgr La Bartette et de M. Jarot aux directeurs du Séminaire de Paris, du 7 et du 12 octobre 1821, XII, VII, 70. LVI, Lettre de M. Chaigneau à M. de La Bissachère, de 1821, XII, VII, 71. LVII, Lettre de M. Baroudel à M. Vannier, du 26 janvier 1822, XII, VII, 72. LVIII, Lettre de M. Chaigneau à M. Baroudel, du 25 juin 1822, XII, VII, 72-73. LIX, Lettre de M. Vannier à M. Baroudel, du 20 juillet 1822, XII, VII, 73. LX, Lettre de Mgr La Bartette à M. de La Bissachère, du 29 décembre 1822, XII, VII, 73-74. LXI, Lettre de M. Chaigneau à M. Baroudel, du 23 mai 1823, XII, VII, 74. LXII, Lettre de M. Chaigneau à M. de La Bissachère, du 1er novembre 1823, XII, VII, 74-76. LXIII, Lettre de M. Taberd aux directeurs du Séminaire de Paris, de 1823, XII, VII, 76. LXIV, Lettre de M. Vannier à M. Baroudel, du 22 juillet 1824, XII, VII, 76-77. LXV, Lettre de M. E. Chaigneau à M. Baroudel, du 13 octobre 1825, XII, VII, 77-78. LXVI, Lettre de M. Baroudel à M. E. Chaigneau, du 3 novembre 1825, XII, VII, 78-79. Cf. XII, IX, 164. — *Géographie historique du Quảng-bình, d'après les Annales impériales*, II, 55. I, Le Quảng-bình depuis les temps fabuleux jusqu'à la dynastie des Lý (1010), II, 55-57. II, Dynasties annamites des Lý (1010-1225) et des Trần (1225-1400), II, 57-64. III, Le Quảng-bình sous les Lê jusqu'à l'avènement des Nguyễn (1418-1558), II, 65-68. IV, Le Quảng-bình sous les Nguyễn, II, 68-73. — *Les hautes vallées du Sông-gianh*, V, 349-350. I, Les Nguồn, V, 350-360. II, Les Sǎč, V, 360-367. Conclusion, V, 367. Cf. XI, 202 ; XII, I, 3, n. 1. — *Les lieux historiques*

Livre IV. Première partie, Lois sur le vol et le brigandage, XI, 313-337. Deuxième partie, Des rixes et coups, XII, VI, 1-33. *Livre V.* Première partie, Des faux, XIII, V, 1-17. Deuxième partie, Délits divers, XIII, V, 18-54. *Appendice,* Documents concernant les étrangers établis au Tonkin au XVII[e] siècle, XIII, V, 55-59. *Code de procédure.* Chapitre I, Règles générales de procédure, XIX, IV, 1-16. Chapitre II, Règles concernant les réclamations des plaideurs contre les juges, XIX, IV, 16-20. Chapitre III, Des délais de transport dans l'exécution des mandats d'appréhender décernés par les autorités judiciaires, XIX, IV, 20-24. Chapitre IV, Des délais de transmission des dossiers des affaires judiciaires, XIX, IV, 24. Chapitre V, Règles concernant l'exécution des mandats d'appréhender aux fins de comparution, XIX, IV, 24-27. Chapitre VI, Règles concernant les demandes de renvoi formulées par les plaideurs, XIX, IV, 27-28. Chapitre VII, Règles concernant les défauts en justice, XIX, IV, 28-30. Chapitre VIII, Règles concernant les affaires portées simultanément devant plusieurs juridictions par les plaideurs, XIX, IV, 31. Chapitre IX, Règles sur les frais de justice, XIX, IV, 31-32. Chapitre X, Règles concernant les droits « d'arec », XIX, IV, 32-34. Chapitre XI, Règles concernant les droits dits de remerciements et de charge, XIX, IV, 34-35. Chapitre XII, Règles concernant le recouvrement des indemnités de rachat de peine, des amendes, des restitutions et des indemnités de réparations, XIX, IV, 35-36. Chapitre XIII, Tarif des ordres de service, XIX, IV, 36-37. Chapitre XIV, Règles concernant le contrôle des affaires judiciaires, XIX, IV, 37-39. Chapitre XV, Règles de procédure en matière d'homicide, XIX, IV, 39-52. Chapitre XVI, Règles de procédure en matière de vol et de pillage, XIX, IV, 53-55. Chapitre XVII, Règles de procédure en matière de terres et rizières, XIX, IV, 55-58. Chapitre XVIII, Règles de procédure en matière d'actes d'oppression et de contrainte, XIX, IV, 58-61. Chapitre XIX, Règles de procédure en matière d'exactions commises par les surveillants généraux et les percepteurs, XIX, IV, 61-66. Chapitre XX, Règles de procédure concernant les exactions commises par les collecteurs des postes de surveillance des voies d'eau, XIX, IV, 66-67. Chapitre XXI, Prohibitions concernant les faux envoyés, XIX, IV, 67-68. Chapitre XXII, Règles de procédure en matière de rixes et de coups, XIX, IV, 68-70. Chapitre XXIII, Règles de procédure en matière d'injures, XIX, IV, 70-71. Chapitre XXIV, Règles de procédure en matière de fornication, XIX, IV, 71. Chapitre XXV, Règles de procédure en matière de mariage, XIX, IV, 72. Chapitre XXVI, Règles de procédure en matière de dettes, XIX, IV, 72-74. Chapitre XXVII, Règles de procédure en matière de jeu, XIX, IV, 74-77. Chapitre XXVIII, Règles de procédure en matière de tombeaux, XIX, IV, 77. Chapitre XXIX, Règles de procédure en matière d'affaires diverses, XIX, IV, 77-78. Chapitre XXX, Interdictions concernant les chevaliers d'industrie, XIX, IV, 79-80. Chapitre XXXI, Devoirs et obligations des employés, XIX, IV, 80-81. Appendice, XIX, IV, 83-86. — Calendrier annamite-français de 1802 à 1916, avec une liste chronologique des rois d'Annam, IX, 161-162. Manuel de cantonnais, comprenant un Essai de grammaire avec exemples variés, VII, 123-125. Méthode d'annamite. Phrases et dialogues progressifs sur des sujets familiers, VIII, 567. Recueil des principales ordonnances royales édictées depuis la promulgation du Code annamite et en vigueur au Tonkin, III, 362 ; cf. XII, IX, 3, n. 2 ; XIII, V, 35, n. (recension). — Nommé correspondant de l'Ecole, X, 284 ; XVI, V, 119 ; XX, IV, 229 ; professeur d'annamite à l'École des Langues orientales, X, 660. — Cf. VIII, 630 ; X, 741 ; XI, 478 ;

x, 78. — Cf. III, 544; IV, 445, 1134; XI, 400; XIV, ix, 86; XV, v, 122.

Maspero (Henri). *Communautés et moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles*, X, 222-232. — *Contribution à l'étude du système phonétique des langues thai*, XI, 153-169. — *Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang.* Avant-propos, XX, ii, 1-7. Première partie. Les documents, XX, ii, 8-11. Le *Ts'ie yun*, XX, ii, 11-17. Le kan-on, XX, ii, 18-20. Les transcriptions de dhāranī de l'école d'Amoghavajra, XX, ii, 20-21. Le sino-annamite, XX, ii, 21. Le manuscrit tibétain-chinois de Touen-houang, XX, ii, 21-22. Deuxième partie. Le système consonantique. Chapitre I, Les initiales, XX, ii, 23-41. Chapitre II, Les finales, XX, ii, 41-50. Troisième partie. Le système vocalique. Chapitre I, Examen général des rimes, XX, ii, 51-72. Chapitre II, Les phonèmes médiaux, XX, ii, 72-75. Chapitre III, Les voyelles postérieures, XX, ii, 75-86. Chapitre IV, Les voyelles centrales, XX, ii, 86-95. Chapitre V, Les voyelles antérieures, XX, ii, 95-107 Chapitre VI, Tableaux d'ensemble, XX, ii, 108-109. Appendice I, Les sources du *Ts'ie yun*, XX, ii, 110-114. Appendice II, La liste des caractères-index de rimes du *Ts'ie yun*, XX, ii, 115-117. Appendice III, Notes additionnelles, XX, ii, 118-119. Erratum, XX, ii, 121-122. Cf. XX, iv, 182. — *Etudes d'histoire d'Annam.* I, La dynastie des Lí antérieurs (543-601), XVI, i, 1-26. II, La géographie politique de l'empire d'Annam sous les Lí, les Trần et les Hồ (Xe-XVe siècles), XVI, i, 27-48. III, La commanderie de Siang, XVI, i, 49-55. IV, Le royaume de Văn-lang, XVIII, iii, 1-10 V, L'expédition de Ma Yuan, XVIII, iii, 11-28. VI, La frontière de l'Annam et du Cambodge du VIIIe au XIVe siècle, XVIII, iii, 29-36. — *Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite. Les initiales.* Introduction, XII, i, 1-12. Modifications des consonnes initiales chinoises en sino-annamite, XII, i, 13-75. Les préfixes, XII, i, 76-88. Les tons chinois en sino-annamite et le système des tons annamites, XII, i, 88-103. Les composés par redoublement, XII, i, 103-110. Conclusion, XII, i, 111-118. Appendice I, [Bibliographie], XII, i, 119-123. Appendice II, [Palatogrammes], XII, i, 124. Erratum, XII, i, 125-126 Cf XII, ix, 200-201. — *Le Monastère de la* Kouan-yin qui ne veut pas s'en aller, par Peri (N.) et —, IX, 797-807; cf. XI, 465, n. 1. — *La Prière du bain des statues divines chez les Čams*, XIX, v, 1-6. — *Le Protectorat général d'Annam sous les T'ang. Essai de géographie historique*, X, 539-551. Delta tonkinois. Département de Kiao (Giao), X, 551-584. Département de Fong (Phong), X, 665-668. Département de Tch'ang (Trường), X, 668-682 et carte. — *De quelques interdits en relation avec les noms de famille chez les Tăi-noirs*, XVI, iii, 29-34. — *Quelques mots annamites d'origine chinoise*, XVI, iii, 35-39. — *Rapport sommaire sur une mission archéologique au Tchö-kiang*, XIV, viii, 1-2. Hang-tcheou, XIV, viii, 2-28 et pl. 1-11. Chao-hing, XIV, viii, 28-36 et pl. 11-12. Yu-yao, XIV, viii, 37-38. Ning-po, XIV, viii, 39-49 et pl. 12-16. P'ou-t'o, XIV, viii, 49-50 et pl. 21. Hai-men, XIV, viii, 51. T'ai-tcheou, XIV, viii, 51-54. T'ien-t'ai, XIV, viii, 54-67 et pl. 16-20. Sin-tch'ang et Tch'eng-hien, XIV, viii, 67-70 et pl. 20. Cf. XVII, iii, 56. — *Le Songe et l'Ambassade de l'empereur Ming. Etude critique des sources*, X, 95-97. Préface du Sūtra en 42 articles, X, 97-99. Meou-tseu li ho, X, 99-108. Wou chou, X, 108-110. Houa Hou king, X, 111. Heou Han ki, X, 111-112. Heou Han chou, X, 112. Ming siang ki, X, 112-113. Tch'ou san tsang ki tsi, X, 113-115. Kao seng tchouan, X, 115-117. Chouei king tchou, X, 117. Lo-yang k'ie-lan ki, X, 118. Han fa nei tchouan, X, 118-120. Wei chou, X, 120-121. [Conclusion], X,

ments isolés. Pràsàt Kôk Pô, XIX, I, 42-45 et pl. 5-6. Pràsàt Trapằṅ Phồṅ, XIX, I, 45-48 et pl. 7-9, 19, 23. Pràsàt Phnoṃ Bok, XIX, I, 48-51 et pl. 20. Pràsàt Čauk, XIX, I, 51. Pràsàt Phnoṃ Kroṃ, XIX, I, 52-57 et pl. 8, 21. Pràsàt Krằvan, XIX, I, 57-59 Prè Rup, XIX, I, 59-60. Mébồn oriental, XIX, I, 61-62. Baksĕi Čằm Krồṅ, XIX, I, 62-64. Pràsàt Lằk Nãṅ, XIX, I, 64-65. Pràsàt Bàt Čŭṃ, XIX, I, 65. Bantãy Srĕi, XIX, I, 66-79 et pl. 9-12, 22-24. *Construction*, XIX, I, 80-82. Place de l'art d'Indravarman dans l'art khmèr, XIX, I, 83-91 — — *Les bas-reliefs de Banteai-Chmar*, X, 205-222. — *Borne inscrite de Mỹ-hưng*, XX, IV, 1-2 et pl. 1. — *Caractères généraux de l'architecture chame*, I, 245-258. — *Charles Carpeaux*, IV, 538. — *Cartes de l'empire khmèr d'après la situation des inscriptions datées*, XVI, III, 69-73 et cartes 1-6 ; cf. XVIII, IX, 3. — *Catalogue du Musée čam de Tourane*. Introduction, XIX, III, 1-10. Inscriptions, XIX, III, 11-12. Images cultuelles, XIX, III, 13-38. Représentations divines servant au décor d'édifices, XIX, III, 38-56. Accessoires cultuels, XIX, III, 56-63. Parties de construction, XIX, III, 63-79. Décoration ornementale, XIX, III, 79-84. Décoration animale, XIX, III, 84-96. Décoration humaine, XIX, III, 96-105. Table des lieux d'origine et de passages et index, XIX, III, 107-112. — *Catalogue du Musée de Phnoṃ Pén̄*, XII, III, 1-2. Inscriptions, XII, III, 3-6. Sculptures anciennes sur pierre, XII, III, 6-45. Pièces modernes, XII, III, 45-51. Objets précieux anciens et objets mobiliers trouvés au cours des fouilles, XII, III, 51-56. Index, XII, III, 57. Table des illustrations, XII, III, 58. Table des matières, XII, III, 59-60. — *Jean Commaille*, XVI, V, 105-107. — *Complément à l'Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, XIII, I, 1-2. Province de Trằṅ, XIII, I, 3-4. Province de Prei Krabàs, XIII, I, 4-5. Province de Bàti, XIII, I, 6-8. Province de Lơk Dèk, XIII, I, 8. Province de Pằm, XIII, I, 8-10. Province de Kồṃpot, XIII, I, 10. Province de Roṃduol, XIII, I, 10-11. Province de Saṃròṅ Toṅ, XIII, I, 11-12. Phnoṃ Pén̄, XIII, I, 12. Province de Kồṃpoṅ Siem, XIII, I, 13. Province de Čơṅ Prei, XIII, I, 14-15. Province de Thbóṅ Khmŭm, XIII, I, 15-16. Province de Stưṅ Trèṅ, XIII, I, 16, 46-49. Province de Kračèḥ, XIII, I, 16-17. Province de Rolã Piier, XIII, I, 17. Province de Kồṃpoṅ Len, XIII, I, 17-18. Province de Babór, XIII, I, 18-19. Province de Bàrày, XIII, I, 19-20. Province de Taṅ Krasaṅ, XIII, I, 20-21. Province de Kồṃpoṅ Svày, XIII, I, 21-34. Province de Čikrèṅ, XIII, I, 34-38. Centre administratif de Pôrsàt, XIII, I, 38-43. Province de Mlu Prei, XIII, I, 43. Province de Thala Bârivằt, XIII, I, 43-46. Laos français, XIII, I, 49-59. Laos siamois, XIII, I, 59. Appendice, XIII, I, 60-61. Index, XIII, I, 62-64. Cf. XIII, VI, 27 ; XV, II, 109, n. 1. — *Découverte de bijoux anciens à Mĩ-sơn*, III, 665. — *Les Monuments du cirque de Mĩ-sơn*, IV, 805-896 ; cf. III, 526 ; IV, 897. — *Note sur les fouilles du sanctuaire de Đồng-dương*, III, 80-85. — *Notes sur l'exécution des fouilles*, II, 99-104. — *Nouvelles découvertes archéologiques en Annam*, II, 280-282 ; VI, 344-345. — [*Rapport sur la conservation des monuments du Laos*], XII, IX, 188-197, 222. — *Rapport sur la situation et les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, X, 740-744 ; XVIII, IX, 78-80 ; XIX, V, 139-143 ; XX, IV, 237-242. — [*Rapport sur une mission archéologique à Java*], IV, 786-789. — *Relevé archéologique de la province de Tây-ninh* (*Cochinchine*), IX, 739-740. Tour de Chót-mạt ou de Ba-bau, IX, 740-745 et 1 pl. Tour de Teai-ho, IX, 745-746. Montagne de Tây-ninh, IX, 746. Restes d'un édifice au lieu dit Prey Prosat ou

TABLES GÉNÉRALES DES MÉMOIRES

contenus dans les tomes I-XX du *Bulletin*.

A. — Table chronologique.

TOME I (1901).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

TOME II (1902).

N° 1.

Notes et mélanges.

N° 2.

Notes et mélanges.

N° 3.

NOTES ET MÉLANGES.

Nº 4.

TOME III (1903).

Nº 1.

NOTES ET MÉLANGES.

Nº 2.

NOTES ET MÉLANGES.

N° 3.

NOTES ET MÉLANGES.

N° 4.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME IV (1904).

Nos 1-2.

NOTES ET MÉLANGES.

No 3.

NOTES ET MÉLANGES.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME V (1905).

Nos 1-2.

NOTES ET MÉLANGES.

Nos 3-4.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME VI (1906).

Nos 1-2.

Nos 3-4.

Notes et mélanges.

TOME VII (1907).

Nos 1-2

Notes et mélanges.

Nos 3-4.

Notes et mélanges.

TOME VIII (1908).

N°s 1-2.

NOTES ET MÉLANGES.

N°s 3-4.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME IX (1909).

N° 1

NOTES ET MÉLANGES.

No 2.

NOTES ET MÉLANGES.

No 3.

NOTES ET MÉLANGES.

No 4.

Notes et mélanges.

TOME X (1910).

No 1.

Notes et mélanges.

No 2.

NOTES ET MÉLANGES.

N° 3.

NOTES ET MÉLANGES.

N° 4.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME XI (1911).

N°s 1-2.

Notes et mélanges.

Nos 3-4.

Notes et mélanges.

TOME XII (1912).

No 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

TOME XIII (1913).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6

TOME XIV (1914).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

TOME XV (1915).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

TOME XVI (1916).

N° 1.

N° 3.

N° 4.

TOME XVII (1917).

N° 1.

N° 6

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

TOME XIX (1919).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

TOME XX (1920).

N° 1.

N° 2

N° 3.

N° 4.

B. — Table des noms d'auteurs.

du cambodgien, II, 1. — Liste des manuscrits khmèrs de l'Ecole française d'Extrême-Orient, II, 387. — Notes d'épigraphie, II, 185 ; III, 18, 206, 630 ; IV, 83, 672, 897 ; IX, 205 ; XII, II ; XV, II. — Vat Phou, II, 241. — Phnom Baset, III, 63. — Les papiers de Landes, III, 657. — Ex-voto du That Luong de Vieng Chan, III, 660. — Les études indochinoises, VIII, 221. — Les origines de la colonisation indienne en Indochine, XII, VIII, 1. — Edouard Huber, XIV, I, 1. — Les dates de l'inscription de Nagara Jum, XVI, III, 23. — Recherches sur la littérature laotienne, XVII, v. — Deux nouvelles inscriptions indochinoises, XVIII, x, 13. — Le triçûla inscrit de Práh Vihãr Thom, XX, IV, 6.

FOUCHER (A.). Notes sur la géographie ancienne du Gandhàra, I, 322. — Le Buddha inachevé de Boro-budur, III, 78. — Sur un attribut de Kuvera, III, 655. — Notes d'archéologie bouddhique, IX, 1.

GARIOD (C.). Une journée de fouilles à Trương-xá, XI, 190.

GROSSIN. Note sur une fouille faite dans l'île de Culao Ruà, près de Biên-hoà, II, 282.

GUIGNARD (T.) Note sur une peuplade des montagnes du Quảng-bình : les Tắc-cúi, XI, 201.

HOANG (P.). Extrait d'une concordance des chronologies néoméniques chinoise et européenne, VII, 364.

HUBER (Ed.). L'itinéraire du pèlerin Ki-ye dans l'Inde, II, 256. — Une ambassade chinoise en Birmanie en 1406, IV, 429. — Etudes indochinoises, V, 168 ; IX, 633 ; XI, 1, 259. — Note additionnelle sur la langue des Lolo noirs, V, 323. — Etudes de littérature bouddhique, IV, 698 ; VI, 1, 335. — Etudes bouddhiques, XIV, I, 9.

JUGLAR. Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Mương Phnom Sarakam, V, 415.

KEMLIN (J.-E.). Rites agraires des Reungao, IX, 493 ; X, 131. — Les songes et leur interprétation chez les Reungao, X, 507. — Alliances chez les Reungao, XVII, IV.

LAJONQUIÈRE (L. de). Vieng Chan, la ville et les pagodes, I, 99. — Une tour du silence au Cambodge ? II, 286. — Rapport sommaire sur une mission archéologique au Cambodge, au Siam, dans la Presqu'île Malaise et dans l'Inde (1907-1908), IX, 351.

LAPICQUE (P. A.). Note sur le canal de Hing-ngan (Kouang-si), XI, 425.

LAVALLÉE (A.). Notes ethnographiques sur diverses tribus du Sud-Est de l'Indochine, I, 291.

LECLÈRE (A.). Le cûlâ-kantana-mangala, I, 208. — La fête des eaux à Phnom-Penh, IV, 120. — Une campagne archéologique au Cambodge, IV, 737.

LEPAGE. Note sur l'inscription du Rocher Rouge, VIII, 233.

LÉVI (S.). Notes chinoises sur l'Inde, II, 246 ; III, 38 ; IV, 543 ; V, 253.

LIÉTARD (A.). Notions de grammaire lo-lo (dialecte a-hi), IX, 285 — Notes sur les dialectes lo-lo, IX, 549.

MAITRE (Cl. E.). Notes de bibliographie japonaise, II, 341. — La littérature historique du Japon, des origines aux Ashikaga, III, 564 ; IV, 580.

MAITRE (H.). Note sur la tour chame du Nam-liêu, VI, 342.

MARCHAL (H.). Dégagement du Phĭmãnàkàs, XVI, III, 57. — Monuments secondaires et terrasses bouddhiques d'Ankor Thom, XVIII, VIII.

MASPERO (G.). Say-fong, une ville morte, III, 1.

MASPERO (H.). Le monastère de la *Kouan-yin qui ne veut pas s'en aller*, par N. PERI et —, IX, 797. — Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming. Etude critique

ERRATA ET ADDENDA

P. 2. Ajouter : *Alexeieff* (*V.*). Archæological Survey of the Environs of China's Ancient Capitals, IX, 611.
Allen (*Horace N.*). Things Korean, IX, 612.
P. 6, col. 2, l. 12. Au lieu de . *Baelz*, III, 92, lire : *Baelz*, II, 92.
P. 7. Ajouter : *Arai Hakuseki*. Oritaku shiba noki, translated by *Knox* (*G. W.*), III, 729-733. — Cf. III, 510, n. 2.
P. 10. Ajouter : *Arnold* (*Julean H.*). The ascent of M[t]. Morrison (Niitaka Yama), IX, 611.
Ib., col. 2, l. 1. Au lieu de : *Andrew*, lire : *Andrews*.
P. 14. Bắc thành địa dư chí. Ajouter : XX, IV, 83, n. 2.
P. 15. Ajouter : Balbi (Gasparo), IX, 586, 587 ; XI, 277.
P. 16. Barros (João de). Ajouter : III, 745.
P. 17. Baudhâyana. Ajouter : Cf. III, 740.
P. 24. Bồ-khê. Ajouter : Géographie, III, 170-171.
P. 31. Bùi-tá-Hán. Ajouter : VI, 92.
P. 41, col. 1, l. 20. Au lieu de : Nationnale, lire : Nationale.
P. 42. Chan hai king. Ajouter : II, 194 ; III, 240.
P. 53, col 2, l. 10. Au lieu de : folowed, lire : followed.
P. 58. Couto (Diogo do). Ajouter : III, 745.
P. 59. Çrīkṣetra. Ajouter : V, 148, n. 3, 153, n.
P. 61. Ajouter : *Đặng-minh-Khiêm*. Vịnh sử thi tập, IV, 630, 662.
P. 63. Ajouter : *De Haan* (*F.*). Uit oude notarispapieren, I, 55.
P. 66. Ajouter : *Dilock* (*Prince*). Die Landwirtschaft in Siam, IX, 609.
P. 71. Dvāravatī. Ajouter : V, 153, n.
P. 73. Fa yuan tchou lin. Au lieu de : XVII, III, 56, n. 4, lire : XVII, III, 45 sqq.
Fan Ye. Ajouter : XVIII, III, 26.
P. 75, col. 2, l. 18. Au lieu de : tricûla, lire : triçûla.
P. 83. Ajouter : *Graham* (*W. A.*). Kelantan, a state of the Malay peninsula, IX, 609.
P. 86. Ajouter : Hanawa (Hokiichi), III, 572-573.
P. 92. Au lieu de : Hồn (principaux vitaux supérieurs), lire : Hồn (principes vitaux supérieurs).
P. 93. Au lieu de : Houa-yi yi-yu, XI, 171..., lire : Houa-yi yi-yu, IX, 171.
P. 108. Ajouter : Jñānaprabha, XI, 367, n., 382, n. 1.
P. 111. Kamvuja. Ajouter : II, 125-126.
P. 117. Ajouter : *Kikuchi* (*Dairoku*). Japanese education, IX, 612. — Cf. VII, 457.
P. 121. Koropokkuru. Ajouter : VI, 437, 438 ; XIX, V, 85.
P. 124. Kṣitigarbha. Ajouter : XVII, III, 72, n.
P. 125. *La Bissachère* (*P.-J. Lemonnier de*). Ajouter : Cf. VI, 133, n. 4.

P. 135. Lieou Ngan. Ajouter: VII, 391 ; X, 703.
Ajouter: Liêu-hũu. Statue čame de —, II, 109.
P. 156. Mutsuhito. Ajouter: VIII, 280.
Nāgasena. Ajouter: XV, III, 46.
P. 165. Ajouter: Pa-lou-kia (= Bālukā *ou* Vālukā = Kou-mo *ou* Ki-mo), V, 438-439.
P. 166. Ajouter: Palladius (l'Archimandrite), IX, 131.
P. 168. *Parker (Edward Harper)*. Ajouter: The Principles of Chinese Law and Equity, IX, 611.
P. 171. Au lieu de: Pei Hieou, XIV, IX, ..., lire: Pei Hieou, XIV, IV,...
P. 192. Ajouter: *Saint-Maurice (Cte de)*. La civilisation économique du Japon (1908). Son expansion en Extrême-Orient, IX, 612.
Sakai, III, 515 ; VI, 354 ; VII, 227 sqq. ; VIII, 249.
P. 198. Ajouter: Shinshūkyō, VII, 148-149.
P. 203. Ajouter: Sông Darang *ou* Sông Ba, II, 281.
Song Min-k'ieou. Tch'ang ngan tche, III, 665.
P. 204. Sou-chen. Ajouter: III, 250.
P. 210. Ajouter: Tamatsukuri Komachi sōsui sho, XIII, IV, 2-3, 33, n. 1.
P. 219. Ajouter: Thiện chính thư, v. Hồng-đức thiện chính thư.
P. 224. Ajouter: Tou chou min k'ieou ki, v. *Ts'ien Ts'eng*.
P. 226. Trung-điền. Ajouter: IX, 819.
P. 233. Ajouter: Vat Práḥ Kèo (Phnoṃ Péñ), III, 368.
P. 236. Ajouter: Vivekânanda (Svâmi), I, 152.
P. 237. Volpicelli (Z.). Ajouter: I, 35.
Waddell (L. A.). Ajouter: Cf. I, 50, n.
P. 239. Ajouter: Wei Tcheng, II, 315, n. 3.
Wei Yuan, III, 516 ; IX, 178.
P. 240. Ajouter: Wou-k'ong, I, 54, 157 ; II, 249 ; III, 340, n. 1 ; VIII, 511.
P. 242. Ajouter: Yâr-khoto, IX, 165.
P. 244. Yuan che. Ajouter: IX, 178.
P. 245. Yuan pi che tchou. Ajouter: III, 517-518.

TABLE DES MATIÈRES

N° 1

N° 2

Le gérant : L. AUROUSSEAU.